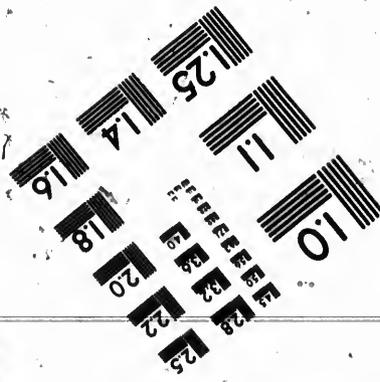
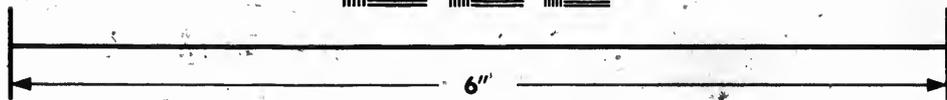
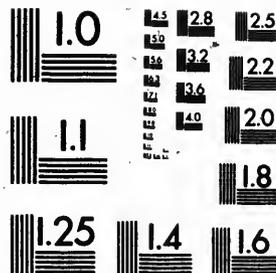


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1992**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

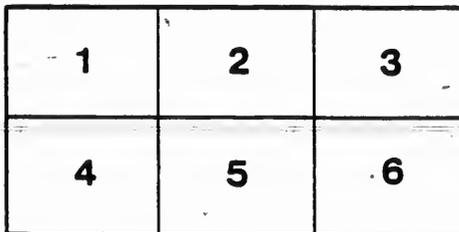
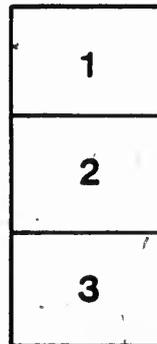
Harold Campbell Vaughan Memorial Library  
Acadia University.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Harold Campbell Vaughan Memorial Library  
Acadia University.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

H I

DES

NOU

LE JO

d'un  
dans

Par le P.

T

chez NYC

Avec

# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE  
d'un Voyage fait par ordre du Roi  
dans l'Amérique Septentrionale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie  
de JESUS.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez NYON Fils, Libraire, Quai des Augustins,  
à l'Occasion.

---

M DCC XLIV.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*



H

DESC

NOU

OU L'O

ce qui  
les C  
l'Amé



LIV



ce calme  
ement sur  
trois Rivie  
Tom

A RB  
F1030  
.C468



# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

OÙ L'ON TROUVERA TOUT  
ce qui regarde les Découvertes &  
les Conquêtes des François dans  
l'Amérique Septentrionale.



LIVRE SEPTIÈME.



QUEBEC, & toutes les Habitations Françoises étoient alors assez tranquilles, & les Sauvages domiciliés parmi nous, ou qui venoient y trafiquer, profitoient de ce calme. Le commerce rouloit principalement sur la Pelleterie, & c'étoit surtout aux trois Rivieres & à Tadoussac, que les Sau-

1648.

Etat de la  
Colonie.

Tome II.

A

20476

1648.

vages se rendoient pour la Traite. La plupart venoient des quartiers du Nord, & on les instruisoit des vérités Chrétiennes; ils les communiquoient à leurs voisins, & ils ne manquoient jamais de revenir avec des Profelytes, qu'on achevoit de disposer au Bap-tême. Sylleri croissoit aussi tous les jours en Habitans & en ferveur; mais l'Eglise Huronne, quoique la plus nombreuse de toutes, & la plus féconde en grands exemples de vertus, étoit pour les Ouvriers Evangeliques une source continuelle d'inquiétude & d'alarmes.

Mauvaise  
manœuvre  
des Hurons.

Toutefois cette même année 1648. il parut quelque nouveau rayon d'esperance que les Hurons & les Iroquois se rapprochoient. Les *Andastes* ou *Andastoez*, Peuple alors puissant & belliqueux, avoient envoyé offrir du secours aux premiers, qui dans le même tems eurent quelques avantages assez considerables sur leurs Ennemis. L'occasion étoit belle pour reprendre sur les Iroquois la supériorité, qu'ils avoient eue autrefois; mais ils ne voulurent en profiter, que pour se mettre en état de parvenir à une bonne paix, & parce qu'ils n'avoient pas pris les moyens les plus sûrs pour y réussir, qui étoit de se bien préparer à la guerre, ils furent les dupes de la mauvaise foi & des artifices de leurs Ennemis.

Il y a même bien de l'apparence qu'ils remercièrent les *Andastes*, ou du moins qu'ils ne firent pas ce qu'ils devoient pour profiter des offres de cette Nation, & en effet je ne trouve aucune expédition de ces Sauvages en leur faveur. Ainsi la trop grande confiance des Hurons fut proprement ce qui commença de les affoiblir, & ce qui acheva de les perdre; car tandis qu'ils

D  
s'amul  
lès Ag  
à l'imp  
de la P  
entière  
entend  
fallut p  
rons c  
qu'avoit  
secrète  
côté, o  
Le P  
un Can  
dans la  
où l'on  
Le quarr  
dapt que  
sterès, il  
qui cour  
nous tue.  
Village. c  
des Enfa  
avoit fait  
il fit son a  
signal, qu  
la Chape  
que le ter  
ses habits  
les Vases f  
venoit le  
Dès qu'  
triste & le  
chers Néo  
l'Ennemi,  
més, qui a  
faisant qua

RALE  
ite. La plupart  
ord, & on les  
ennés ; ils les  
ins, & ils ne  
avec des Pro-  
poser au Bap-  
les jours en Ha-  
liffe Huronne,  
e toutes, & la  
ples de vertus,  
iques une sour-  
d'allarmes.

1648: il parut  
erance que les  
approchoient.  
uple alors puis-  
voyé offrir du  
s le même tems  
siez considera-  
tion étoit belle  
la supériorité,  
mais ils ne vou-  
mettre en état  
& parce qu'ils  
les plus sûrs  
bien préparer à  
de la mauvaïse  
nemis.  
ce qu'ils remer-  
moins qu'ils ne  
profiter des of-  
je ne trouve au-  
on leur faveur.  
des Hurons sur  
le les affoiblir,  
car tandis qu'ils

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 3  
s'amusioient à négocier avec les Onnontagués,  
les Agniers & les Tsonnonthduans tomberent  
à l'improvite sur deux grands Partis de chasse  
de la Bourgade de S. Ignace, & les désirent  
entièrement. On fut ensuite quelque tems sans  
entendre parler d'aucune hostilité, & il n'en  
fallut pas davantage pour replonger les Hu-  
rons dans leur premiere sécurité. C'est ce  
qu'avoient prétendu les Agniers: ils armerent  
secrettement, & parurent en campagne du  
côté, où on les attendoit le moins.

Le P. Antoine Daniel cultivoit seul tout  
un Canton, & faisoit sa résidence ordinaire  
dans la Bourgade de S. Joseph, la premiere,  
où l'on avoit entrepris d'établir l'Evangile.  
Le quatrième de Juillet de grand matin, pen-  
dant que ce Religieux célébroit les SS. Mys-  
terès, il entendit un bruit confus de Gens,  
qui couroient de toutes parts en criant, *On*  
*nous tue.* Il n'y avoit guères alors dans ce  
Village que des Vieillards, des Femmes &  
des Enfans: l'Ennemi en étoit informé, il  
avoit fait ses approches pendant la nuit, &  
il fit son attaque au point du jour. Au premier  
signal, que donnerent les cris des Mourans,  
la Chapelle se trouva vuide, le Prêtre n'eut  
que le tems d'achever le Sacrifice, de quitter  
ses habits Sacerdotaux, de les enfermer avec  
les Vases sacrés, & de courir à l'endroit, d'où  
venoit le bruit.

Une Bourga-  
de Huronne  
est détruite  
par les Ag-  
niers.

Dès qu'il y fut arrivé, le spectacle le plus  
triste & le plus affreux s'offrit à ses yeux: ses  
chers Néophytes massacrés sans résistance;  
l'Ennemi, comme une troupe de Loups affa-  
més, qui a trouvé la bergerie ouverte, ne  
faisant quartier ni à l'âge le plus tendre, ni

au sexe le plus foible : des Vieillards presque décrépites cherchant un reste de force dans le désespoir, & combattant sans aucune espérance de vaincre : personne en état de faire assez d'effort pour arrêter la première fougue des Assaillans. Il s'approcha de ceux, qui paroïssent vouloir du moins mourir les armes à la main, & les avertit de se souvenir que ces Ennemis, qui pouvoient leur ôter la vie du corps, n'avoient aucun pouvoir sur leurs âmes, & que pour l'éternité tout dépendoit de mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit si souvent inspirés.

Il se vit en même tems environné de Femmes & d'Enfans, que l'on poursuivoit la hache à la main, & qui le conjuroient d'avoir pitié d'eux. Des Infidèles mêmes, dont il n'avoit encore pu vaincre l'obstination, se jetterent à ses pieds, & lui demanderent le Baptême. Il n'y avoit pas un moment à perdre ; l'Homme Apostolique exhorta en peu de mots les uns & les autres à demander à Dieu pardon de leurs péchés, ensuite il trempa un mouchoir dans de l'eau, & baptisa par aspersion ceux, qui se présentoient pour recevoir le Sacrement. Dans ce moment les Palissades furent forcées par tout, & le sang, qui couloit autour de toutes les Cabannes & dans la Place, inspirant une nouvelle fureur aux Victorieux, on ne vit presque plus que des Morts & des Mourans.

Mort héroïque du P. Daniel.

Ceux, à qui l'âge & les forces permettoient de chercher leur salut dans la fuite, firent alors au Missionnaire les instances les plus vives pour l'engager à se sauver avec eux ; mais il le refusa constamment, & se ressou-

venant  
differe  
banne  
la Cha  
& les  
Ornem  
généra  
trouve  
faire à  
Les  
person  
Cabani  
poullan  
Dieu,  
qui rest  
& pour  
devant  
étonna  
ques p  
environ  
core l'a  
mes, ils  
tout hér  
tion sur  
froit son  
dont il l  
Meurtrie  
& qu'il n  
assurant  
jours le  
grace, s'  
Enfin u  
la poitrin  
fit tombe  
aussi-tôt  
ces Furie

ieillards presque  
de force dans le  
ns aucune espe-  
en état de faire  
remiere fougue  
ceux, qui paroiss-  
urir les armes à  
ouvenir que ces  
ôter la vie du  
avoir sur leurs  
ut dépendoit de  
qu'il leur avoit

ironné de Fem-  
ur suivoit la ha-  
roient d'avoir  
mes, dont il  
obstination, se  
emandèrent le  
moment à per-  
orta en peu de  
mander à Dieu  
e il trempa un  
rifa par asper-  
pour recevoir  
les Palissades  
ang, qui cou-  
nes & dans la  
preur aux Vic-  
plus que des

s permettoient  
fuite, firent  
ances les plus  
er avec eux ;  
, & se ressou-

venant de quelques Malades, dont il avoit  
differé le Baptême, il courut dans leurs Ca-  
bannes, & les batifa; il entra ensuite dans  
la Chapelle, pour en tirer les Vases sacrés,  
& les mettre en lieu sûr, aussi-bien que les  
Ornemens d'Autel. Il donna une absolution  
générale à quelques-uns, qui l'y étoient venu  
trouver; après quoi il ne songea plus qu'à  
faire à Dieu le sacrifice de sa vie.

Les Iroquois de leur côté ne trouvant plus  
personne, qui leur résistât, mirent le feu aux  
Cabannes, & s'approcherent de la Chapelle,  
poussant des cris affreux. Le Serviteur de  
Dieu, qui les vit venir, exhorta tous ceux,  
qui estoient auprès de lui, à gagner le Bois,  
& pour leur en donner le loisir, il sortit au  
devant de l'Ennemi. Une si grande résolution  
étonna les Barbares, & les fit reculer de quel-  
ques pas. Revenus de leur épouvante, ils  
environnerent le St. Homme, & n'osant en-  
core l'aprocher, quoiqu'il fût seul & sans ar-  
mes, ils le percerent de flèches. Il en étoit  
tout hérissé, qu'il parloit encore avec une ac-  
tion surprenante, tantôt à Dieu, à qui il of-  
roit son sang, répandu pour le Troupeau,  
dont il lui avoit confié la garde; tantôt à ses  
Meurtriers, à qui il reprochoit leur perfidie,  
& qu'il menaçoit de la colere du Ciel, en les  
assurant néanmoins qu'ils trouveroient tou-  
jours le Seigneur disposé à les recevoir en  
grace, s'ils avoient recours à sa clemence.

Enfin un des plus résolus s'avança, lui perça  
la poitrine d'une espèce de Pertuisane, & le  
fit tomber mort à ses pieds. Tous se jettèrent  
aussi-tôt sur son corps, & il n'y eut aucun de  
ces Furieux, qui ne voulût tremper ses mains

dans son sang. Ils le dépouillèrent ensuite, & commirent sur ce cadavre déchiré & sanglant mille indignités, puis le jetterent dans la Chapelle, qui étoit déjà toute en feu. La Nation Huronne fut inconsolable de la mort de ce Missionnaire; & il n'y eut personne dans la Colonie, qui ne le reverât comme une victime de la plus héroïque charité. Sept-cent personnes périrent dans ce désastre, & la Bourgade de S. Joseph ne se rétablit plus. Ceux, qui échaperent, & ceux, qui étoient absens, se réfugièrent à celle de Sainte Marie, qui étoit comme la Métropole du Pays, où ils furent assez tranquilles le reste de cette année, & jusqu'au printems de la suivante.

Négociations sans fruit avec la Nouvelle Angleterre.

A peu près dans le même tems, que ceci se passoit chez les Hurons, on vit arriver à Quebec, non sans quelque étonnement, un Envoyé de la Nouvelle Angleterre, chargé de proposer une alliance éternelle entre les deux Colonies, indépendamment de toutes les ruptures, qui pourroient survenir entre les deux Couronnes. M. d'Alleboût trouva la proposition avantageuse, & de l'avis de son Conseil députa à Baston le P. Dreuilletes en qualité de Plénipotentiaire, pour conclurre & signer le Traité; mais à condition que les Anglois se joindroient à nous pour faire la guerre aux Iroquois.

Je ne sçai pas au juste quel fut alors le succès de ce premier voyage du Missionnaire, ce qui est certain, c'est que la négociation, après avoir languï quelque tems, fut reprise avec plus de chaleur en 1651. C'est ce que prouvent les pièces suivantes, que l'on garde au dépôt de la Marine, & que j'ai cru devoir

transcri  
moires,  
affaires.  
par le Co  
de la N  
propres  
» Me  
que Me  
de lier le  
& la Ne  
par Sa M  
aux Lett  
avoit écri  
étoit, q  
commen  
des espr  
mais que  
en une  
vous con  
nous em  
moins le  
pour vou  
nous sen  
mer l'infé  
tuent les  
Alliés, &  
vez avoi  
nant com  
nous ont  
avec vous  
naires. N  
Gouverne  
celle-ci es  
fiennes, &  
de nos co  
velle Fran

ERALE

lerent ensuite,  
déchiré & san-  
e jetterent dans  
oute en feu. La  
able de la mort  
eut personne  
at comme me  
arité. Sept-cent  
tre, & la Bour-  
it plus. Ceux,  
oient absens,  
e Marie, qui  
a Pays, où ils  
e cette année,  
ante.

is, que ceci se  
arriver à Que-  
ment, un En-  
e, chargé de  
entre les deux  
outes les rup-  
entre les deux  
va la propg-  
de son Con-  
ettes en qua-  
conclurre &  
tion que les  
pour faire la

t alors le suc-  
Missionnaire ;  
égociation,  
fut reprise  
C'est ce que  
ne l'on garde  
à cru devoir

transcrire ici, parce que ce sont les seuls Mé-  
moires, que j'aye pu découvrir touchant cette  
affaire. La premiere, est une Lettre écrite  
par le Conseil de Quebec aux *Commissionnaires*  
*de la Nouvelle Angleterre*, & dont voici les  
propres termes.

» Messieurs ; il y a déjà quelques années, ce  
que Messieurs de Baston nous ayant proposé  
de lier le commerce entre la Nouvelle France  
& la Nouvelle Angleterre, le Conseil établi  
par Sa Majesté en ce Pays, joignit ses réponses  
aux Lettres, que Monsieur notre Gouverneur  
avoit écrites en vos Quartiers, dont la teneur  
étoit, que volontiers nous souhaiterions ce  
commerce, & ensemble l'union des cœurs & ce  
des esprits entre nos Colonies & les vôtres ; &  
mais que nous désirions en même tems entrer  
en une Ligue offensive & défensive avec  
vous contre les Iroquois, nos Ennemis, qui  
nous empêchoient ce commerce, ou du  
moins le rendroient moins avantageux, & ce  
pour vous & pour nous. L'obligation, qu'il  
nous semble ; que vous devez avoir à répri-  
mer l'insolence de ces Sauvages Iroquois, qui  
tuent les Sokokinois & les Abénaquinois, vos  
Alliés, & montrer la facilité, que vous pou-  
vez avoir dans cette guerre, en nous y pré-  
nant comme il faut, sont deux raisons, qui  
nous ont invités à poursuivre cette affaire  
avec vous dans votre Cour des Commission-  
naires. Nous avons supplié Monsieur notre  
Gouverneur de vous en écrire efficacement  
celle-ci est pour joindre nos diligences aux  
vôtres, & pour vous assurer de la disposition  
de nos cœurs, & de tous ceux de la Nou-  
velle France pour ce commerce avec la Nou-

1648.

23 velle Angleterre, & pour les desseins de cet-  
 24 te guerre contre les Iroquois, qui doivent  
 25 être nos communs Ennemis. Outre le Sieur  
 26 Dreuillettes, qui cet hyver a déjà eom-  
 27 mencé de négocier pour cette affaire, nous  
 28 avons été bien aises que le Sieur Godefroy,  
 29 Conseiller de notre Corps, ait été de la par-  
 30 tie. Le mérite de ces deux Députés nous fait  
 31 esperer une heureuse issuë de ce dessein; ils  
 32 sont chargés des pouvoirs nécessaires pour cet  
 33 effet: c'est-à-dire, tant pour noier efficace-  
 34 ment le commerce entre vous & nous, que  
 35 pour vous soulager des dépenses, qu'il sera  
 36 nécessaire de faire pour la guerre, dont est  
 37 question contre les Sauvages Iroquois. Nous  
 38 vous supplions de les écouter, & d'agir avec  
 39 eux, comme vous feriez avec nous, dans la  
 40 franchise, qui est naturelle aux Anglois, au-  
 41 tant qu'à nous autres François. Nous ne  
 42 pouvons douter que Dieu ne bénisse vos armes  
 43 & les nôtres, puisqu'elles seront employées  
 44 pour la défense des Sauvages Chrétiens, tant  
 45 vos Alliés, que les nôtres, contre des Barba-  
 46 res Infidèles, qui n'ont ni foi ni Dieu, ni au-  
 47 cune justice en leur procédé, comme vous pour-  
 48 rez l'apprendre plus au long desdits Sieurs; nos  
 49 Députés, qui vous assureront du désir sincère,  
 50 que nous avons, que le Ciel aille toujours  
 51 bénissant vos Provinces, & vous comble de  
 52 ses faveurs, Messieurs. Fait en la Chambre  
 53 du Conseil établi par le Roy à Quebec en la  
 54 Nouvelle France, ce vintième de Juin mil  
 55 six-cent cinquante-un.

La seconde regarde la nomination du Sieur  
 Godefroy, pour traiter conjointement avec  
 le P. Dreuillettes, & porte en titre: *Extrait*

DE  
des Regs  
du vinti

» Le  
 marin, c  
 neur, le  
 de Gode  
 faite au  
 tion, fa  
 1648. à  
 Etats de  
 nion fût f  
 France &  
 le comm  
 satisfaire  
 mination  
 seillers du  
 Pays, pe  
 Dreuillet  
 vers lesdi  
 traiter &  
 eux donné  
 pie est infé  
 la Lettre  
 sionnaires  
 sieurs du C  
 apportées  
 l'assurance  
 Lettes, le C  
 audevant c  
 ou il pou  
 tems.

» LOUI  
 néral pour  
 Nouvelle F  
 & sollicité  
 dépendans

NERALE

desseins de ces  
s, qui doivent  
Outre le Sieur  
r a déjà com-  
e affaire, nous  
ieur Godefroy,  
t été de la par-  
putés. nous fait  
ce dessein; ils  
ffaires pour cet  
noïer efficace-  
s & nous, que  
ses, qu'il sera  
erre, dont est  
roquois. Nous  
& d'agir avec  
nous, dans la  
x Anglois, au-  
ois. Nous ne  
nisse vos armes  
ont employées  
hrétiens, tant  
tre des Barba-  
i Dieu, ni au-  
me vous pour-  
its Sieurs; nos  
a désir sincère,  
aille toujours  
us comble de  
la Chambre  
Quebec en la  
de Juin mil

tion du Sieur  
ement avec  
titre: *Extrait*

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 9  
*des Registres de l'ancien Conseil de ce Pays,* 1648.  
*du vingtième jour de Juin 1651. La voici.*

» Le Conseil assemblé à neuf heures du ce  
matin, où ont assisté Monsieur le Gouver- ce  
neur, le R. P. Supérieur, MM. de Mauze, ce  
de Godefroy, & Menoil, sur la proposition ce  
faite au Conseil; touchant certaine rescrip- ce  
tion, faite par MM. du Conseil en l'année ce  
1648. à Messieurs les Commissionnaires des ce  
Etats de la Nouvelle Angleterre, à ce qu'u- ce  
nion fût faite entre les Colonies de la Nouvelle ce  
France & la Nouvelle Angleterre, pour faire ce  
le commerce ensemble. Le Conseil voulant ce  
satisfaire à leur demande, a fait & fait no- ce  
mination du Sieur Godefroy, l'un des Con- ce  
seillers du Conseil établi par Sa Majesté en ce  
Pays, pour se transporter, avec le R. P. ce  
Dreuillettes, en ladite Nouvelle Angleterre ce  
vers lesdits Sieurs Commissionnaires, pour ce  
traiter & agir avec eux, suivant le pouvoir à ce  
eux donné par Messieurs du Conseil, dont co- ce  
pie est insérée à la liasse; comme aussi copie de ce  
la Lettre écrite ausdits Sieurs les Commis- ce  
sionnaires de la Nouvelle Angleterre par Mes- ce  
sieurs du Conseil. Et quant aux marchandises ce  
apportées par un nommé Thomas Yost, sur ce  
l'assurance & la bonne foi du R. P. Drenil- ce  
lettes, le Conseil a délibéré qu'il seroit envoyé ce  
audevant de lui, & ce pour lui désigner lieu, ce  
où il pourra livrer icelles, & ce en son ce  
tems.

» LOUIS D'AILLEBOUST, Lieutenant Gé- ce  
néral pour le Roy, & Gouverneur de toute la ce  
Nouvelle France, &c. SALUT. Ayant été prié ce  
& sollicité, tant par les Sauvages Chrétiens, ce  
dépendans de notre Gouvernement, que par ce

1648. les Abénaquinois, demeurans sur la Riviere  
 de *Kinibequi*, & autres leurs Alliés, de les  
 protéger contre l'invasion des Iroquois, leurs  
 Ennemis communs, ainsi qu'il avoit été ci-  
 devant pratiqué par le Sieur de Montmagny,  
 notre Prédécesseur en ce Gouvernement, &  
 nous ayant de nouveau remontré que toutes  
 leurs Nations s'en alloient être entièrement  
 détruites, si bientôt nous n'y apportions le  
 remede. Nous, à ces causes, & pour le bien  
 de cette Colonie, & suivant les ordres particu-  
 liers, qui nous ont été donnés la part de la  
 Reine Regente, Mere du Roy, de protéger les  
 Sauvages, contre leurs dits Ennemis, avons  
 député & députons, de l'avis du Conseil établi  
 en ce Pays, & d'aucuns des plus notables Ha-  
 bitans, les Sieurs Gabriel Druillettes, Prédi-  
 cateur de l'Evangile aux Nations Sauvages, &  
 Jean Godefroy, l'un des Conseillers dudit  
 Conseil, Ambassadeurs pour eux envers Mes-  
 sieurs de la Nouvelle Angleterre, pour traiter,  
 soit avec Messieurs les Gouverneurs & Ma-  
 gistrats de la Nouvelle Angleterre, soit à la  
 Cour Générale des Commissionnaires & Dé-  
 putés des Colonies Unies, pour le secours  
 d'Hommes, & de munitions de guerre &  
 de bouche, pour attaquer par les lieux les  
 plus propres & commodes lesdits Iroquois;  
 comme aussi pour convenir des articles, qui  
 seront estimés nécessaires, pour assurance de  
 ce Traité; & pour accorder ausdits Sieurs de  
 la Nouvelle Angleterre le commerce, qu'ils  
 ont souhaité de nous par leurs Lettres de  
 l'année 1647. avec les articles, clauses & con-  
 ditions, qu'ils verront y faire de besoin, at-  
 tendant l'arrivée de l'Ambassadeur, que nous

DE  
 envoyer  
 réter en  
 Si prior  
 néraux,  
 ment pa  
 Il y  
 conditio  
 qui rom  
 exiger l  
 des Iro  
 & uniq  
 & de la  
 tain, c'  
 moins f  
 D'autre  
 six mois  
 oublier  
 faire à u  
 pas cesse  
 Par r  
 faite de  
 moient  
 pouvant  
 prissent  
 la pruden  
 pour ach  
 préparer  
 trouver  
 faire; ils  
 tres dans  
 la triste  
 mêmes  
 ment, qu  
 n'a pent  
 Ce qui e  
 voyoient

ERALE  
sur la Riviere  
Alliés, de les  
Iroquois, leurs  
il avoit été ci-  
Montmagny,  
vernement, &  
ntre que toutes  
re entièrement  
apportions le  
& pour le bien  
ordres particu-  
s la part de la  
de protéger les  
ennemis, avons  
Conseil établi  
s notables Ha-  
lillettes, Prédi-  
s Sauvages, &  
conseillers dudit  
x envers Mcf-  
, pour traiter,  
ncurs & Ma-  
erre, soit à la  
anaires & Dé-  
pour le secours  
de guerre &  
r les lieux les  
dits Iroquois;  
s articles, qui  
ar assurance de  
dits Sieurs de  
merce, qu'ils  
rs Lettres de  
clauses & con-  
de besoin, at-  
eur, que nous

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. II  
envoyons de notre part, pour ratifier & ar-  
rêter en dernière fin ce qu'ils auront accordé.  
Si prions tous Gouverneurs, Lieutenans Gé-  
néraux, Capitaines & autres, de laisser libre-  
ment passer, &c.

Il y a bien de l'apparence que ce fut la  
condition de faire la guerre aux Iroquois, <sup>Indolence</sup>  
qui rompit la négociation, & c'étoit en effet <sup>des Hurons.</sup>  
exiger beaucoup des Anglois, assez éloignés  
des Iroquois pour n'en avoir rien à craindre,  
& uniquement occupés de leur commerce  
& de la culture des Terres. Ce qui est cer-  
tain, c'est que l'alliance ne se fit pas, de  
moins sur le pied, qu'elle avoit été proposée.  
D'autre part les Iroquois ayant été plus de  
six mois sans rien entreprendre, les Sauvages  
oublierent encore une fois qu'ils avoient à  
faire à un Ennemi, contre lequel on ne devoit  
pas cesser un seul jour d'être sur ses gardes.

Par rapport aux Hurons, ce n'étoit pas la  
faute de leurs Missionnaires, s'ils s'endor-  
moient de la sorte; mais ces Religieux ne  
pouvant gagner sur leurs Néophytes qu'ils  
prissent pour leur sûreté les précautions, que  
la prudence exigeoit, redoublent leurs soins  
pour achever de les sanctifier, & pour les  
préparer à tout ce qui pouvoit arriver. Ils les  
trouverent sur cet article d'une docilité par-  
faite; ils n'eurent aucune peine à les faire en-  
trer dans les sentimens les plus convenables à  
la triste situation, où ils se réduisoient eux-  
mêmes par une indolence & un aveugle-  
ment, qu'on ne pouvoit comprendre, & qui  
n'a peut-être point d'exemple dans l'Histoire.  
Ce qui consoloit les Pasteurs, c'est qu'ils les  
voyoient dans l'occasion braver la mort avec

1648.

Deux Bour-  
gades Huron  
nes détruites  
par les Iro-  
quois.

1649.

un courage, qui les animoit eux-mêmes à mourir en Héros Chrétiens. Le P. Jogues & le P. Daniel eurent bientôt des Imitateurs, qui acheverent de donner aux Sauvages Chrétiens une grande idée de leur zèle & de leur confiance. Le seizième de Mars de l'année 1649. un Parti de mille Iroquois tomba brusquement avant le jour sur la Bourgade de S. Ignace, elle étoit assez bien fortifiée contre des Sauvages, mais il ne s'y trouvoit alors que quatre-cent Personnes, & on n'y faisoit point de garde : aussi les Assaillans n'eurent-ils point d'autre peine, que celle de mettre le feu aux Palissades, & d'égorger des Gens, dont les uns étoient endormis, & les autres n'eurent pas le tems de se reconnoître. Il ne se sauva que trois Hommes, & ils allerent donner l'alarme à S. Louis, qui n'étoit pas éloigné.

Aussitôt les Femmes & les Enfans s'enfuirent dans les Bois, & il ne resta que quatre-vingt Hommes, bien résolus à se défendre jusqu'à la mort, & qui auroient mieux fait de se réserver pour une meilleure occasion. Il est vrai que cette Bourgade avoit une assez bon Retranchement, & que les premières approches de l'Ennemi, qui avoit suivi de près les trois Fuyards, lui coûtèrent cher. Il fut même repoussé jusqu'à deux fois, mais à la faveur d'un grand feu de mousqueterie, qui abbatit les plus braves des Assiégés, un gros d'Iroquois s'attacha à un endroit de la Palissade, y fit brèche, entra dans le Retranchement, & y introduisit toute la Troupe : ce ne fut plus alors qu'une boucherie, & tous les Hurons furent bientôt mis hors de combat.

Ils avoient avec eux les PP. Jean de Brebeuf

D  
& Gabr  
& Jerôn  
& ils n'  
mettre  
mieux  
Brebeu  
Compa  
la suite  
niel, &  
bre de  
me, leu  
devoien  
poste cl  
& ils fu  
posés,  
Mouran  
n'avoir  
Enfir  
& les d  
des der  
le feu a  
Prisonie  
Ignace  
& un C  
traite en  
ces deu  
étoient  
passeren  
tune fu  
Sainte L  
Saint L  
Cette  
François  
naires,  
garde. J  
de s'en a

NERALE  
oit eux-mêmes à  
Le P. Jogues &  
s Imitateurs, qui  
uvages Chrétiens  
& de leur conf-  
l'année 1649. un  
ba brusquement  
e de S. Ignace,  
contre des Sau-  
alors que quatre-  
faisoit point de  
eurent-ils point  
ettre le feu aux  
Gens, dont les  
autres n'eurent  
e. Il ne se sauva  
allerent donner  
pas éloigné.  
Enfans s'en-  
sta que quatre-  
à se défendre  
ent mieux fait  
eure occasion.  
avoit une assez  
premieres ap-  
t suivi de près  
nt cher. Il fut  
is, mais à la  
squeterie, qui  
gés, un gros  
it de la Palis-  
le Retranché-  
Troupe: ce  
e, & tous les  
de combat.  
un de Brebeuf

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 13  
& Gabriel Lallemand, Neveu des PP. Charles  
& Jérôme Lallemand, dont nous avons parlé;  
& ils n'avoient pu engager ni l'un ni l'autre à se  
mettre en lieu de sûreté. Il eût pourtant été  
mieux qu'ils se fussent partagés, & que le P. de  
Brebeuf eût usé de son autorité pour obliger son  
Compagnon de suivre ceux, qui avoient pris  
la fuite; mais l'exemple tout récent du P. Da-  
niel, & le danger, où étoient un grand nom-  
bre de Catéchuménies de mourir sans Baptême,  
leur firent croire à tous les deux qu'ils ne  
devoient pas désespérer. Ils prirent donc leur  
poste chacun à une des extrémités de l'attaque,  
& ils furent toujours aux endroits les plus ex-  
posés, uniquement occupés à baptiser des  
Mourans, & à encourager les Combattans à  
n'avoir que Dieu en vûe.

Enfin tous les Hurons furent tués ou pris,  
& les deux Missionnaires furent du nombre  
des derniers. Les Vainqueurs mirent ensuite  
le feu aux Cabannes, & reprirent avec les  
Prisonniers & tout le butin, le chemin de S.  
Ignace, où ils avoient laissé leurs provisions,  
& un Corps de reserve, pour s'assurer la re-  
traite en cas de disgrâce. Comme au bruit de  
ces deux attaques plusieurs Guerriers Hurons  
étoient accourus, les deux jours suivans se  
passèrent en petits combats, dont la for-  
tune fut assez diverse, & surtout auprès de  
Sainte Marie, qui n'étoit qu'à une lieue de  
Saint Louis.

Cette Bourgade étoit fort peuplée, plusieurs Divers com-  
François y demeuroient avec les Mission-bats.  
naires, & on y avoit toujours fait assez bonne  
garde. Deux-cent Iroquois ne laisserent pas  
de s'en approcher le dix-sept, pour voir quelle

1649.

Les PP. de  
Brebeuf &  
Lallemand  
sont pris.

contenance on y faisoit , mais s'étant un peu trop avancés , ils tombèrent dans une embuscade ; on en tua un grand nombre , plusieurs furent pris , & on poursuivit le reste jusqu'à Saint Louis , où le gros du Parti s'étoit cantonné. Les Hurons ne le sçavoient pas , & furent surpris à leur tour : lorsqu'ils y pensoient le moins , ils se virent sept ou huit cent Hommes sur les bras , & nul moyen d'échaper. Ils ne perdirent pourtant pas courage , on se battit tout le jour , & malgré l'inégalité du nombre , l'avantage fut loutems du côté des Hurons. Mais enfin accablés de lassitude , ne pouvant plus tenir leurs armes , réduits à une poignée d'Hommes , la plupart étant blessés , ils furent tous faits Prisonniers.

C'étoit tout ce qu'il y avoit de plus brave dans la Nation , & la consternation fut grande à Sainte Marie , quand on y apprit leur défaite. On y craignit même de ne pouvoir pas soutenir l'affaire , si l'Ennemi le tentoit , & tout le jour suivant se passa dans ces cruelles allarmes , d'autant plus que les Iroquois s'étoient déjà rapprochés. Pour éviter le malheur , dont on étoit menacé on eut recours au Ciel , & on s'adressa à Saint Joseph , dont on devoit célébrer la Fête le lendemain. Les vœux de cette multitude affligée furent écoutés , le dix-neuf au matin on eut avis que les Iroquois s'étoient retirés en désordre , comme s'ils eussent été saisis d'une terreur panique. Mais la joye , que causa une retraite si subite , fut bientôt changée en deuil , par les affligeantes nouvelles , qu'on apprit des deux Missionnaires , qui avoient été pris le seizième.

De St. Ignace , où j'ai dit qu'on les avoit

DE  
conduits  
St. Louis  
côurume  
on les ép  
procès et  
les pas r  
que vint  
de faire  
un caract  
de tout ;  
jours pro  
jusqu'à e  
ardens ;  
tissement  
cés , se r  
tortures  
phytes cr  
doit une  
ressentoi

Son C  
trer dans  
apporté p  
étoit d'un  
fut surto  
grand su  
Iroquois  
roient à  
roient pa  
foiblesse  
qu'il ne  
pidité , il  
la troupe  
seul sur u  
sorte sur  
mêmes d  
Tour

ERALE  
s'étant un peu  
ans une embus-  
mbres, plusieurs  
le reste jusqu'à  
rti s'étoit can-  
voient pas, &  
esqu'ils y pen-  
sept ou huit  
& nul moyen  
tant pas cou-  
ur, & malgré  
age fut l'ontems  
in accablés de  
ir leurs armes,  
es, la plupart  
ts Prisonniers.  
de plus brave  
ion fut grande  
pprit leur dé-  
e pouvoir pas  
e tentoit, &  
ns ces cruelles  
Iroquois s'é-  
viter le mal-  
n eut recours  
Joseph, dont  
demain. Les  
furent écou-  
avis que les  
rdre, comme  
eur panique.  
uite si subite,  
les affligean-  
eux Mission-  
zième.  
on les avoit

DE LAN. FRANCE. LIV. VII. 15  
conduits d'abord, ils avoient été ramenés à 1649.  
St. Louis, & ils y furent reçus, comme on a Les PP. de  
cœurume de recevoir les Prisonniers de guerre; Brebeuf &  
on les épargna même d'autant moins, que leur La lemaut  
procès étoit fait, & qu'on avoit résolu de ne sont brûlés.  
les pas mener plus loin. Le P. de Brebeuf,  
que vint années de travaux les plus capables  
de faire mourir tous les sentimens naturels,  
un caractère d'esprit d'une fermeté à l'épreuve  
de tout; une vertu nourrie dans la vûe tou-  
jours prochaine d'une mort cruelle, & portée  
jusqu'à en faire l'objet de ses vœux les plus  
ardens; prévenu d'ailleurs par plus d'un aver-  
tissement céleste que ses vœux seroient exau-  
cés, se rioit également & des menaces & des  
tortures mêmes; mais la vûe de ses chers Né-  
ophytes cruellement traités à ses yeux, répand-  
oit une grande amertume sur la joye, qu'il  
ressentoit de voir ses esperances accomplies.

Son Compagnon, qui ne faisoit que d'en-  
trer dans la carrière Apostolique, ou il avoit  
apporté plus de courage, que de force, & qui  
étoit d'une complexion sensible & délicate,  
fut surtout pour lui jusqu'au dernier soupir un  
grand sujet de douleur & d'inquiétude. Les  
Iroquois commurent bien d'abord qu'ils au-  
roient à faire à un Homme, à qui ils n'au-  
roient pas le plaisir de voir échaper la moindre  
foiblesse, & comme s'ils eussent appréhendé  
qu'il ne communiquât aux autres son intré-  
pidité, ils le séparèrent après quelque tems de  
la troupe des Prisonniers, le firent monter  
seul sur un Echafaut, & s'acharnerent de telle  
sorte sur lui, qu'ils paroissoient hors d'eux-  
mêmes de rage & de désespoir.

Tout cela n'empêchoit point le Servé-

1649.

16 HISTOIRE GENERALE

teur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons, qui ne le voyoient plus, mais qui pouvoient encore l'entendre; tantôt à ses Bourreaux, qu'il exhortoit à craindre la colere du Ciel, s'ils continuoient à persécuter les Adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les Barbares, & ils en furent choqués, quoiqu'accoutumés à essuyer les bravades de leurs Prisonniers en semblables occasions. Ils voulurent lui imposer silence, & n'en pouvant venir à bout, ils lui couperent la lèvre inférieure, & l'extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlerent les gencives, & enfin lui enfoncerent dans le gosier un fer rougi dans le feu.

L'invincible Missionnaire se voyant par ce dernier coup la parole interdite, parut avec un visage assuré, & un regard si ferme, qu'il sembloit donner encore la Loy à ses Ennemis: Un moment après on lui amena son Compagnon dans un équipage bien capable de toucher un cœur comme le sien, aussi tendre & aussi compatissant sur les maux d'autrui, qu'il étoit insensible aux siens propres. On avoit mis d'abord le jeune Religieux tout nud & après l'avoir tourmenté quelque tems, on l'avoit enveloppé depuis les pieds jusqu'à la tête d'écorce de sapin, & on se préparoit à y mettre le feu.

Dès qu'il aperçut le P. de Brebeuf dans l'affreux état, où on l'avoit mis, il frémit d'abord, ensuite lui dit ces paroles de l'Apôtre, *Nous avons été mis en spectacle au Monde, aux Anges, & aux Hommes* (a). Le Pere lui répondit par une douce inclination de tête,

(a) 1. Corinth. 4. 9.

voix forte, tantôt  
 oient plus, mais  
 dre; tantôt à ses  
 craindre la colere  
 à persécuter les  
 e liberté étonna  
 choqués, quoi-  
 ravades de leurs  
 asions. Ils vou-  
 n'en pouvant  
 at la lévre infé-  
 ui appliquerent  
 allumées, lui  
 a lui enfoncée-  
 dans le feu.  
 voyant par ce  
 e, parut avec  
 rd si ferme,  
 Loy à ses En-  
 i amena son  
 bien capable  
 en, aussi ten-  
 aux d'autrui,  
 propres. On  
 eux tout nud  
 e tems, on  
 ds jusqu'à la  
 réparoit à y

rebeuf dans  
 , il frémit  
 s de l'Apô-  
 au Monde,  
 Le Pere lui  
 n de tête,

et dans ce moment le P. Lallemand se trou-  
 vant libre, courut se jeter à ses pieds,  
 baisa respectueusement ses playes, & le con-  
 jura de redoubler auprès du Seigneur ses prieres,  
 pour lui obtenir la patience, & la Foy,  
 qu'il voyoit, ajouta-t-il avec beaucoup de  
 confusion, sur le point de lui échapper à tout  
 moment. On le reprit aussitôt, & on mit le  
 feu aux écorces, dont il étoit couvert.

Ses Bourreaux s'arrêtèrent quelque tems,  
 pour goûter le plaisir de le voir brûler lente-  
 ment, & d'entendre les soupirs & les gémisse-  
 mens, qu'il ne pouvoit s'empêcher de pousser.  
 Ils le laisserent ensuite quelque tems, pour  
 faire rougir des haches de fer, dont ils firent  
 un collier, qu'ils mirent au cou du P. de Bre-  
 beuf; mais ce nouveau supplice n'ébranla pas  
 plus le saint Martyr, que n'avoient fait les  
 autres, & comme les Barbares cherchoient  
 quelque nouveau tourment, pour tâcher de  
 vaincre un courage, qui les irritoit; un Hu-  
 ron Apostat se mit à crier qu'il falloit jeter  
 aux deux Missionnaires de l'eau bouillante sur  
 la tête, en punition de ce qu'ils en avoient  
 jetté tant de froide sur celle des autres, &  
 causé par-là tous les malheurs de sa Nation.  
 L'avis fut trouvé bon; on fit bouillir de l'eau,  
 & on la répandit lentement sur la tête des  
 deux Confesseurs de JESUS-CHRIST.

Cependant la fumée épaisse qui sortoit des  
 écorces, dont le P. Lallemand étoit revêtu,  
 lui remplissoit la bouche, & il fut assez lon-  
 tems, sans pouvoir articuler une seule parole.  
 Ses liens étant brûlés, il leva les mains au  
 Ciel, pour implorer le secours de celui, qui  
 est la force des Foibles, mais on les lui fit

bailler, en le frappant à grands coups de coudes. Enfin les deux corps n'étant plus qu'une playe, ce spectacle bien loin de faire horreur aux Iroquois, les mit de bonne humeur; ils se disoient les uns aux autres que la chair des François devoit être bonne, & ils en couperent sur l'un & sur l'autre de grands lambeaux, qu'ils mangèrent. Puis ajoutant la raillerie à la cruauté, ils dirent au P. de Brebeuf, » Tu nous assures tout à l'heure que plus on souffre sur la Terre, plus on est heureux dans le Ciel; c'est par amitié pour toi que nous nous étudions à augmenter tes souffrances, & tu nous en auras obligation. «

Quelques moments après ils lui enlevèrent toute la peau de la tête, & comme il respiroit encore, un Chef lui ouvrit le côté, d'où le sang sortant en abondance, tous les Barbares accoururent pour en boire; après quoi le même, qui avoit fait la playe, découvrit le cœur, l'arracha, & le dévora. Le P. de Brebeuf étoit du Diocèse de Bayeux, & Oncle du Traducteur de la Pharsale. Il étoit d'une taille avantageuse, & malgré son abstinence extrême, & vint années du plus pénible Apostolat, il avoit assez d'embonpoint. Sa vie fut un Héroïsme continu, & sa mort fut l'étonnement de ses Bourreaux mêmes.

Dès qu'il eut expiré, le P. Lallemand fut reconduit dans la Cabanne, où son Martyre avoit commencé; il n'est pas même certain qu'il soit demeuré auprès du P. de Brebeuf jusqu'à ce que celui-ci eût rendu les derniers soupirs; on ne l'avoit amené là, que pour attendre son Compagnon, & amollir, s'il étoit possible, le courage de ce Héros. Il est

DE  
 tu moi  
 leurs Ir  
 Tragedi  
 & qu'il  
 lieu que  
 sept heu  
 Quoi  
 la Caba  
 che, un  
 crane, &  
 arracha  
 mit un c  
 pu scavo  
 qu'il eût  
 mort, s'  
 reaux s'e  
 terent qu  
 capables  
 qu'il par  
 mais qu'  
 de la dor  
 avec une  
 souvent  
 l'esprit fu  
 soutint j  
 de Paris  
 minels.  
 n'y avoit  
 dans la  
 trente-ne  
 Après  
 pererent  
 moins de  
 avirons  
 tes. Il ne  
 qu'elles a

grands coups de cor-  
n'étant plus qu'une  
in de faire horreur  
bonne humeur ; ils  
es que la chair des  
& ils en couperent  
grands lambeaux,  
tant la raillerie à  
de Brebeuf, » Tu  
que plus on souffro  
reux dans le Ciel ;  
e nous nous étu-  
rances, & tu nous

ils lui enleverent  
omme il respiroit  
e côté, d'où le  
ous les Barbares  
après quoi le  
; découvrit le  
Le P. de Bre-  
, & Oncle du  
toit d'une taille  
ostinence extrê-  
ible Apostolat,  
Sa vie fut un  
rt fut Rétonne-  
s.

Lallemand fut  
à son Martyre  
même certain  
P. de Brebeuf  
tu les derniers  
là, que pour  
amollir, s'il  
Héros. Il est

quo moins constant par le témoignage de plu-  
sieurs Iroquois, qui furent Acteurs dans cette  
Tragédie, que ce dernier mourut le seize, &  
& qu'il ne fut que trois heures dans le feu, au-  
lieu que le supplice du P. Lallemand dura dix-  
sept heures, & qu'il ne mourut que le dix-sept.

Quoiqu'il en soit, sitôt qu'il fut rentré dans  
la Cabanne il reçut au-dessus de l'oreille gau-  
che, un coup de hache, qui lui ouvrit le  
crâne, & lui en fit sortir de la cervelle. On lui  
arracha ensuite un oeil, à la place duquel on  
mit un charbon ardent ; c'est tout ce qu'on a  
pu sçavoir de ce qui se passa alors jusqu'à ce  
qu'il eût expiré ; tous ceux, qui assisterent à sa  
mort, s'étant contentés de dire que les Bour-  
reaux s'étoient surpassés en cruauté. Ils ajou-  
terent que de tems en tems il jettoit des cris  
capables de percer les cœurs les plus durs, &  
qu'il paroissoit quelquefois hors de lui-même ;  
mais qu'aussi-tôt on le voyoit s'élever au-dessus  
de la douleur, & offrir à Dieu ses souffrances  
avec une ferveur admirable. Ainsi la chair étoit  
souvent foible, & prête à succomber ; mais  
l'esprit fut toujours prompt à la relever, & la  
soutint jusqu'au bout. Le P. Lallemand étoit  
de Paris, Fils & petit Fils de Lieutenans Cri-  
minels. Il étoit extrêmement maigre, & il  
n'y avoit guère que six mois, qu'il étoit arrivé  
dans la Nouvelle France. Il mourut dans sa  
trente-neuvième année.

Après de si rudes échecs, les Hurons déses-  
pererent absolument de se soutenir, & en  
moins de huit jours toutes les Bourgades des  
environs de Sainte Marie se trouverent désertes. Il ne resta de la plupart, que la place,  
qu'elles avoient occupée, les Habitans y ayant

Dispersion  
des Hurons.

1649.

mis le feu en se retirant, les uns dans les Forêts, les autres chez les peuples voisins. Comme ceux, qui restoient à Sainte Marie, n'osoient sortir, parce qu'ils ne doutoient point que les Iroquois ne tinssent la campagne, la famine se fit bientôt sentir dans cette Bourgade, & il n'y avoit point d'apparence qu'on y pût remedier de loitens : c'est ce qui fit naître aux Missionnaires la pensée de réunir les restes dispersés de cette Nation dans quelque lieu assez éloigné, pour qu'ils n'eussent pas à craindre d'y être inquiétés par un Ennemi, auquel ils n'étoient plus en état de résister.

La plupart se  
retirent à l'Isle  
de S. Joseph.

Ils proposerent l'Isle *Manitoulin*, qui est dans la partie Septentrionale du Lac Huron. Cette Isle a environ quarante lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, mais très peu de largeur, les Côtes en sont poissonneuses; le Terrain y est bon en plusieurs endroits, & comme elle n'étoit point habitée, on y voioit une quantité prodigieuse de Bêtes sauvages. La proposition des Missionnaires ne fut pourtant pas bien reçue; les Hurons ne pouvoient se résoudre à s'exiler si loin de leur Pays, ils ne vouloient pas même l'abandonner, quoiqu'ils n'eussent pas le courage de le défendre, & il fallut que les PP. eussent la complaisance de les suivre à l'Isle de S. Joseph, qui est fort peu éloignée du Continent, où il étoient.

Ce qu'ils eurent à y souffrir.

La transfmigration se fit le vingt-cinquième de May, & en très-peu de tems il se forma dans cette petite Isle une Bourgade de cent Cabanes, les unes de huit, les autres de dix feux; sans compter un très-grand nombre de Fa-

DE  
milles  
& le l  
de la C  
ssez t  
entre C  
naires  
qu'à tr  
lema p  
ne don  
bientôt  
avancé  
mençer  
se trou  
horreur  
déterrer  
manger  
sans me  
& que d  
se repa  
avoient  
Une  
effets, n  
des mal  
d'autant  
tagieuse  
général  
gion. M  
tion mé  
recueillie  
travaux.  
de la mo  
yeux, ne  
parmi le  
Neophyt  
de la plu  
Ciel, &

NERALE  
les uns dans les For-  
cuples voisins. Com-  
Sainte Marie, n'o-  
ne doutoient point  
nt la campagne, la  
r dans cette Bour-  
d'apparence qu'on  
s : c'est ce qui fit  
a pensée de réunir  
Nation dans quel-  
ur qu'ils n'eussent  
ettés par un Enne-  
lus en état de ré-

*missionnaire*, qui est  
le du Lac Huron.  
ne lieues de lon-  
s très peu de lar-  
oissonneuses ; le  
urs endroits, &  
tée, on y voioit  
Bêtes fauves. La  
ne fut pourtant  
e pouvoient se  
de leur Pays,  
l'abandonner,  
age de la  
de S. Joseph,  
ontinent, où

cinquième de  
e forma dans  
cent Caban-  
de dix feux ;  
mbre de Fa-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 27  
milles, qui se répandirent aux environs,  
& le long de la Côte, pour la commodité  
de la Chasse & de la Pêche. L'été se passa  
assez tranquillement ; la ferveur se mit dans  
cette Chrétienté transplantée & les Mission-  
naires eurent la consolation d'y baptiser jus-  
qu'à trois mille Idolâtres. Mais comme on y  
téma peu, ou point du tout, que la Pêche  
ne donna presque rien, & que la Chasse fut  
bientôt épuisée, on n'étoit pas encore bien  
avancé dans l'automne, que les vivres com-  
mencerent à manquer. Peu de tems après on  
se trouva réduit à des extrémités, qui font  
horreur, c'est assez de dire qu'on alla jusqu'à  
déterrer les corps à demi corrompus pour les  
manger, que des Meres dévoroient leurs En-  
fans morts sur leur sein faute de nourriture,  
& que des Enfans ne firent aucune difficulté de  
se repaître des cadavres de ceux, qui leur  
avoient donné le jour.

Une famine, qui produisoit de si funestes <sup>leur ferveur</sup>  
effets, ne pouvoit manquer de causer de gran-  
des maladies ; il en survint en effet, qui firent  
d'autant plus de ravages, qu'elles étoient con-  
tagieuses, & que ces Peuples ne scavoient pas se  
gérer assez, pour se garantir de la conta-  
gion. Mais ce fut au milieu de cette désola-  
tion même que les Ouvriers Evangeliques  
recueillirent les plus précieux fruits de leurs  
travaux. Tant de steaux, & toutes les horreurs  
de la mort, qu'on avoit sans cesse devant les  
yeux, ne trouverent que des cœurs soumis  
parmi les Chrétiens ; il n'y eut aucun de ces  
Néophytes, qui s'écartât le moins du monde  
de la plus parfaite résignation aux ordres du  
Ciel, & qui ne baisât avec respect, & même

avec action de graces, la main, qui le frappoit.

Ces vertus sont celles, à quoi les Sauvages trouvent plus de disposition dans leur caractère tranquille & patient. Leur paresse & leur indolence naturelle en ternissent un peu l'éclat, & ce sont peut-être les seuls Chrétiens, à qui il ait été permis de dire: » Faites pour votre conservation, ce que vous faites pour le salut de votre ame ». C'étoit pourtant quelque chose de bien merveilleux, que des Hommes à peine revenus de leurs anciens préjugés contre le Christianisme, ne les reprissent point dans une occasion si capable de les y faire revenir, & il falloit que leur Foy fût bien solide, pour n'être point ébranlée par tant de disgraces, que les Ennemis de l'Evangile ne cessoient point de lui attribuer.

Témerité des Hurons de S. Jean.

Pour comble de malheurs on apprit que trois-cent Iroquois étoient en campagne, & comme on ne sçavoit pas de quel côté ils tourneroient leurs armes, les Chefs de la Nation envoyerent de toutes parts avertir qu'on se tint sur ses gardes. Cet avis regardoit surtout les Hurons *Tionnonsatez*, qui depuis l'évacuation de Sainte Marie étoient les plus exposés aux courses des Ennemis. Leur canton étoit un des plus peuplés, & dans une seule Bourgade, qui portoit le nom de *S. Jean*, on comptoit plus de six-cent Familles. On y regarda l'entreprise des trois-cent Iroquois comme une bravade; & pour leur montrer qu'on ne les craignoit point, tous ceux, qui pouvoient porter les armes, se mirent en campagne pour les aller chercher.

L'Ennemi fut bientôt informé de cette im-

DE  
pruden  
il fir un  
mins d  
à la vû  
le P. N  
quelqu  
mais d  
appelé  
seul. Il  
lorsque  
prit aisé  
d'abord  
Chréti  
déclara  
que dan  
perdre l  
pleurs s  
pour fac  
resteroi  
point ce  
tère, &  
les leçon  
Il for  
bannes,  
feu: il b  
rencont  
où l'on  
Blessés.  
retirer,  
tion, &  
mant pa  
chers Né  
parurent  
ter; mais  
son fusil,  
le perça a

à la main, qui le frap-

à quoi les Sauvages  
 ion dans leur caracté-  
 Leur paresse & leur  
 nissent un peu l'éclat,  
 ils Chrétiens, à qui  
 Faites pour votre  
 vous faites pour le  
 oit pourtant quel-  
 eux, que des Hom-  
 ours anciens préju-  
 , ne les reprissent  
 capable de les y  
 que leur Foy fût  
 oint ébranlée par  
 ennemis de l'Evan-  
 lui attribuer.  
 urs on apprit que  
 en campagne, &  
 de quel côté ils  
 Chefs de la Na-  
 rts avertir qu'on  
 is regardoit sur-  
 , qui depuis l'é-  
 oient les plus ex-  
 is. Leur canton  
 dans une seule  
 n de S. Jean.  
 Familles. On y  
 cent. Iroquois  
 leur montrer  
 tous ceux, qui  
 se mirent en  
 cher.  
 né de cette im-

prudente démarche, & résolut d'en profiter :  
 il fit une fausse roue, marcha par des che-  
 mins détournés, & arriva à la pointe du jour  
 à la vûe de S. Jean. Le P. Charles Garnier, &  
 le P. Noël Chabanel y gouvernoient depuis  
 quelque tems une nombreuse Chrétienté,  
 mais deux jours auparavant celui-ci avoit été  
 appelé ailleurs, & le P. Garnier étoit resté  
 seul. Il visitoit actuellement les Cabannes;  
 lorsque les Iroquois firent leur cri, & il com-  
 prit aisément que tout étoit perdu. Il courut  
 d'abord à la Chapelle, qu'il trouva pleine de  
 Chrétiens, que la peur avoit saisis, & il leur  
 déclara qu'il n'y avoit point de salut pour eux,  
 que dans la fuite. Il les exhorta à ne point  
 perdre le tems en délibérations inutiles & en  
 pleurs superflus; il leur dit qu'il alloit mourir  
 pour faciliter leur évafion; que tant qu'il lui  
 resteroit un souffle de vie, il n'abandonneroit  
 point ceux, qui auroient besoin de son Minis-  
 tère, & qu'il les prioit de ne jamais oublier  
 les leçons, qu'il leur avoit données.

Il sortit aussi-tôt, & retourna dans les Ca-  
 bannes, dont quelques-unes étoient déjà en  
 feu: il baptisa tous les Catéchumènes, qu'il  
 rencontra, & se rendit enfin dans la Place,  
 où l'on ne voyoit plus que des Morts & des  
 Blessés. Quelques-uns le conjurerent de se  
 retirer, mais il rejetta bien loin cette proposi-  
 tion, & il resta au milieu de ce carnage, ani-  
 mant par sa présence & par ses discours ses  
 chers Néophytes à bien mourir. Les Iroquois  
 parurent quelque tems l'admirer & le respec-  
 ter; mais à la fin un de ces Barbares lui lâcha  
 son fusil, où il y avoit deux balles, dont l'une  
 le perça au bas de la poitrine, & l'autre, après

1649.

Cette Bour-  
 gade est dé-  
 truite par les  
 Iroquois.

Mort héroï-  
 que du P. Gar-  
 nier.

1649.

lui avoir déchiré le petit ventre, lui entra dans la cuisse.

Il tomba du coup sans connoissance, & celui, qui l'avoit tiré, le croyant mort, le dépouilla. Quelque tems après il revint à lui, & comme il n'entendoit plus personne, il leva la tête, & aperçut à dix pas un Huron, qui rendoit presque les derniers soupirs: il fit un effort pour se lever, & pour l'aller absoudre, mais il retomba sur le champ: il se releva encore, mais il lui fut impossible de faire un pas, & dans le moment un Iroquois accourut, & lui déchargea sur le ventre deux coups de hache, dont il expira sur l'heure dans l'exercice, & pour ainsi dire, dans le sein même de la charité. Le P. Garnier étoit de Paris, & pour entrer dans la carrière Apostolique, avoit sacrifié une fortune brillante, & résisté aux larmes d'une Famille, dont il étoit tendrement aimé. Il avoit fait ce sacrifice avec trop de générosité pour ne pas mériter que Dieu lui fit la grace de le consommer de la maniere la plus héroïque.

Mort du P.  
Chabanel.

J'ai dit que le P. Chabanel avoit été rappelé de S. Jean deux jours avant la désolation de cette Bourgade; le motif de ce rappel fut qu'on ne vouloit pas laisser en même tems deux Ouvriers dans un lieu aussi exposé que celui-là aux courses des Iroquois; mais ils étoient tous deux également murs pour le Ciel. Et si ce dernier évita par obéissance le fer des Iroquois, cette même obéissance lui procura un autre genre de mort, qui, pour n'avoir point eu autant d'éclat aux yeux des Hommes, n'en fut peut-être pas moins précieux devant celui, qui nous juge suivant les dispositions de

D  
& no  
comp  
lui, c  
& sou  
Le P  
ou le f  
ques C  
P. Gar  
ses Co  
il enter  
Caprif  
ses Gen  
de se f  
vre; m  
qu'eux  
ce tems  
qu'il ét  
ron Apo  
d'une R  
& qu'en  
dans la  
ce Malh  
de sa dé  
gion.  
Tandi  
glise Hu  
des Hur  
restoit d  
rance de  
cette Na  
grand ne  
on avoit  
tant pers  
à leurs d  
dicateurs  
Pour mie  
Tom

ventre, lui entra dans

ans connoissance, & le croyant mort, le après il revint à lui, plus personne, il leva pas un Huron, qui s'efforça de le faire aller absoudre, mais il se releva encore, de faire un pas, & qu'on accourut, & on l'entra deux coups de l'heure dans l'exercice le sein même de la ville de Paris, & pour l'effroi, avoit fait, & résisté aux larmes, & étoit tendrement ému avec trop de générosité que Dieu lui fit de la manière la

quel avoit été rapportant la désolation de ce rappel fut en même tems aussi exposé que les Hurons; mais ils prièrent pour le Ciel. L'absence le fer des larmes lui procura, pour n'avoir que des Hommes, précieux devant les dispositions de

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 25  
 de notre cœur, & ne nous tient pas moins compte de ce que nous avons voulu faire pour lui, que de ce que nous avons réellement fait & souffert.

1649

Le P. Chabanel étoit parti de S. Jean le cinq ou le six de Decembre, accompagné de quelques Chrétiens. La nuit, qui suivit la mort du P. Garnier, le surprit dans un Bois, & tous ses Compagnons de voyage s'étant endormis, il entendit des cris d'Iroquois, & des Hurons Captifs, que l'on faisoit chanter. Il éveilla ses Gens, à qui il ne fallut pas dire deux fois de se sauver. Il se mit en devoir de les suivre; mais n'ayant pas les jambes aussi bonnes qu'eux, il les perdit bientôt de vûë, & depuis ce tems-là on n'a jamais pu sçavoir au juste ce qu'il étoit devenu. Quelque tems après un Huron Apostat dit qu'il l'avoit rencontré au bord d'une Riviere, qu'il l'avoit aidé à la traverser, & qu'ensuite ils s'étoient séparés; mais on eut dans la suite plus d'une raison de soupçonner ce Malheureux de l'avoir tué, pour profiter de sa dépoüille, ou par haine contre la Religion.

Tandis que les Iroquois désoloient ainsi l'Eglise Huronne, un nouvel orage, excité par des Hurons mêmes, pensa lui ravir ce qui lui restoit de Pasteurs, & avec eux toute espérance de se rétablir jamais. Des Idolâtres de cette Nation, qui faisoient encore le plus grand nombre dans une Bourgade, à laquelle on avoit donné le nom de S. Matthieu, s'étant persuadés que le seul moyen de mettre fin à leurs disgrâces, étoit de se défaire des Prédicateurs de l'Evangile, ils s'y résolurent. Pour mieux réussir dans ce dessein, ils entrepri-

Des Hurons  
 conspirent  
 contre les  
 Missionnaires.

1650.

rent d'y engager des Chrétiens mêmes, & à cet effet ils publièrent qu'on avoit vû des Colliers, envoyés par le Gouverneur Général des François aux Cantons Iroquois, pour les exhorter à pousser à bout les Hurons, en les assurant que les Peres, qui étoient parmi ces Sauvages, les livreroient entre leurs mains.

Après ce qui venoit de se passer, la calomnie n'avoit pas même de vraisemblance, mais l'exige-t-on toujours des Calomniateurs, pour ajouter foi à leurs discours; & les Nations les plus policées ont-elles droit de faire sur cela des reproches aux Sauvages? Il n'y a donc pas trop lieu de s'étonner que ces discours ayent pu faire impression sur des Gens, qui ne sçavoient plus à quoi imputer les maux, dont ils étoient accablés. D'ailleurs ceux, qui les débitoient, avoient eu soin de donner une couleur de zèle pour le bien public à l'attentat qu'ils méditoient: outre qu'ils ne demandoient à ceux, qu'ils avoient séduits, que de ne s'y pas opposer.

La fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs mesures.

Peu de jours après deux Missionnaires arrivèrent à S. Matthieu, & à leur entrée dans le Village ils furent assez surpris d'entendre les cris, que l'on a accoutumé de faire, quand on amene des Prisonniers. Ils firent pourtant bonne contenance, & personne n'osa mettre la main sur eux. On se contenta de quelques huées, qu'ils méprisèrent: ils visitèrent toutes les Cabannes, ils entendirent tous les discours que l'on tenoit sur leur compte: ils comprirent toute la grandeur du peril, où ils se trouvoient, mais ils n'en firent pas semblant. Cette assurance, & la persuasion, où furent plusieurs, que le Dieu des Chrétiens avoit lié les bras à

DE  
leurs  
préven  
y en eu  
Baptém

Le C  
marque  
sur les  
ron pris  
ché au  
Dieu av  
genre d  
son effe  
vie, au  
ceux-mé  
ne pouv  
ainfi.

Une l  
qui de to  
lui appre  
roles, J  
sur le La  
si excessi  
gnoient,  
dinaire,  
étoit cap  
chaque f  
sensible l  
qu'on vî  
attribuer  
connoître  
pour faire  
une des gr  
C'étoit  
elle pouvo  
cette Fem  
de tout âge

ennemis, & à  
 it vù des Col-  
 Général des  
 pour les ex-  
 trons, en les  
 parmi ces  
 leurs mains.

er; la calom-  
 blance, mais  
 iateurs, pour  
 les Nations  
 de faire sur  
 es? Il n'y a  
 qué ces dis-  
 sur des Gens,  
 ter les maux,  
 urs ceux, qui  
 é donner une  
 ic à l'attentat  
 demandoient  
 que de ne s'y

onnaire arri-  
 entrée dans le  
 l'entendre les  
 faire, quand  
 rent pourtant  
 n'osa mettre  
 de quelques  
 itèrent toutes  
 is les discours  
 ls comprirent  
 é trouvoient,  
 t. Cette assu-  
 ent plusieurs,  
 lié les bras à

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 27  
 leurs Ennemis, firent ouvrir les yeux aux plus  
 prévenus contre eux, & avant la fin du jour il  
 y en eut jusqu'à dix-sept, qui demanderent le  
 Baptême.

Le Ciel donnoit de tems en tems de ces  
 marques éclatantes d'une protection visible  
 sur les Pasteurs & sur leurs Oüailles. Un Hu-  
 ron pris en guerre étoit sur le point d'être atta-  
 ché au poteau pour être brûlé: il demanda à  
 Dieu avec ferveur d'être délivré de ce terrible  
 genre de mort, & sa priere eut sur le champ  
 son effet. On le délia, & on lui accorda la  
 vie, au grand étonnement de tout le monde;  
 ceux-mêmes, qui lui faisoient cette grace,  
 ne pouvant pas dire pourquoi ils en usoient  
 ainsi.

Une bonne Vieille de l'Isle de S. Joseph,  
 qui de toutes les Prieres, qu'on avoit tâché de  
 lui apprendre, n'avoit pu retenir que ces pa-  
 roles, *Jesus, ayez pitié de moi*, voyageant  
 sur le Lac Huron, se trouva saisie d'un froid  
 si excessif, que tous ceux, qui l'accompa-  
 gnoient, en moururent. Elle fit sa Priere or-  
 dinaire, & avec toute la ferveur, dont elle  
 étoit capable, & elle a depuis assuré, qu'à  
 chaque fois qu'elle la repetoit, une chaleur  
 sensible la ranimoit, ce qui dura jusqu'à ce  
 qu'on vint à son secours. Si on ne peut pas  
 attribuer cet effet à un miracle, il faut y re-  
 connoître une ferveur d'esprit assez grande  
 pour faire impression sur les sens, ce qui est  
 une des grandes merveilles de la Grâce.

C'étoit la famine, & les maladies, dont  
 elle pouvoit être suivie, qui avoient contrain-  
 t cette Femme, & quantité d'autres personnes  
 de tout âge & de tout sexe de quitter l'Isle de

Traits singu-  
 liers de la Pro-  
 vidence en fa-  
 veur des Chré-  
 tiens.

I 65 0.

Nouveaux  
 malheurs ar-  
 rivés aux Hu-  
 rons.

1650,

S. Joseph au milieu de l'hyver; ils avoient cru la glace assez forte pour les porter; mais elle cassa sous leurs pieds, plusieurs se noyèrent, d'autres périrent dans le froid. Diverses autres troupes s'étoient réfugiées dans des lieux écartés, où elles se croyoient en assurance contre les poursuites des Iroquois; mais ces Barbares découvrirent leur retraite, & firent un carnage affreux de ces Misérables, qui par bonheur pour eux n'étoient sortis de leur Isle, qu'après avoir mis ordre aux affaires de leurs consciences.

Plusieurs des-  
cendent à  
Quebec.

Ceux, qui étoient restés à S. Joseph, & dont le nombre ne montoit pas à trois-cent, apprenant le triste sort de leurs Freres, ne douterent plus que les Iroquois ne vissent incessamment les attaquer; & après plusieurs Conseils sur le parti, qu'ils avoient à prendre pour éviter ce malheur, ils s'arrêtèrent à celui-ci. Les plus considerables allerent trouver le P. Ragueneau, qui gouvernoit cette Mission, & lui dirent que dans l'état déplorable, où ils se voyoient réduits, ils n'imaginoient plus qu'un seul moyen de prévenir la ruine entiere de leur Nation; que ce moyen étoit que les Peres se missent à leur tête, qu'ils rassemblent tout ce qu'ils pourroient de Hurons dispersés, & qu'ils les menassent à Quebec, où à l'abri du Fort des François, & sous la protection de leur Pere Ononchio, ils pussent cultiver tranquillement les Terres, qu'on voudroit bien leur abandonner, & où ils ne penseroient plus qu'à employer au service de Dieu les jours, qu'il leur avoit conservés.

Le P. Ragueneau, avant que de leur ré-

D  
pondre  
naires,  
tous fu  
en effe  
restât à  
dans la  
plus qu  
qui cor  
sauves  
Enfans  
rêts &  
un mor  
tristes  
fante.

On f  
davant  
vivroit  
moins à  
les Bois  
tomber  
vrai qu  
auroit f  
multitu  
que la  
une ext  
la gran  
aperçut  
d'Iroqu  
pas déc  
moitié  
trèrent  
à Queb  
pagné à  
roit en

Il ave  
quarant

ver; ils avoient  
es porter; mais  
usieurs se noye-  
e froid. Diverses  
giées dans des  
voient en assu-  
Iroquois; mais  
ur retraite, &  
es Misérables,  
toient sortis de  
ordre aux affai-

S. Joseph, &  
as à trois-cent,  
eurs Freres, ne  
ois ne vinssent  
après plusieurs  
ient à prendre  
s'arrêterent à  
allèrent trou-  
uvernoit cette  
l'état déplora-  
s, ils n'imagi-  
de prévenir la  
que ce moyen  
eur tête, qu'ils  
pourroient de  
menassent à  
s François, &  
Ononchio, ils  
t les Terres,  
donner, & ou-  
bloyer au ser-  
ur avoit con-

e de leur ré-

pondre, voulut consulter les autres Missionnaires, qui se trouvoient aux environs, & tous furent de l'avis des Sauvages. Il sembloit en effet que ce fût là l'unique ressource, qui restât à ce Peuple infortuné. Tout le Pays étoit dans la dernière consternation; on n'y voyoit plus que des Bourgades détruites, ou désertes, qui commençoient déjà à se peupler de Bêtes sauvages, dont les Hommes, les Femmes & les Enfans alloient prendre la place dans les Forêts & sur les Montagnes; & il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit sauver les tristes débris d'une Nation autrefois si florissante.

On se mit donc en chemin, sans délibérer davantage, & sans trop sçavoir de quoi on vivroit sur la route; mais la faim n'étoit pas moins à craindre en restant dans l'Isle & dans les Bois; & il en étoit de même du danger de tomber dans quelque Parti Iroquois; car il est vrai que la moindre Troupe de Guerriers auroit suffi pour tailler en pièces toute cette multitude confuse, que la peur avoit saisie, & que la misère & les maladies avoient reduite à une extrême foiblesse. On choisit la voye de la grande Riviere des Outaonais, & bien qu'on aperçût tous les jours des vestiges assez remarquables d'Iroquois, on fut assez heureux pour n'être pas découvert par ces Barbares. Environ à la moitié du chemin ces pauvres Exilés rencontrèrent le P. Bressani, lequel avoit hyverné à Quebec, & retournoit assez bien accompagné à son ancienne Mission, dont il ignoroit encore le désastre.

Il avoit été escorté pendant quelque tems par quarante François, & peu de jours après que

1650.

30 HISTOIRE GENERALE

cette escorte l'eut quitté, il avoit été surpris pendant la nuit par dix Iroquois. ATIRONTHA, fameux Chef Huron, brave Homme & bon Chrétien, avoit été tué d'abord, & le Missionnaire blessé de trois coups de flèches, tandis qu'il couroit de tous côtés pour éveiller ses Gens; mais les Iroquois ayant trop tardé à faire retraite, s'étoient vus en un moment investis de toutes parts; on en avoit tué six, deux étoient restés Prisonniers, deux s'étoient sauvés; & les Hurons, qui avoient aussi perdu sept des leurs, continuoient leur route, bien honteux de s'être ainsi laissé surprendre par une poignée d'Aventuriers.

De quelle maniere ils sont reçus.

Ils furent bien plus consternés encore, quand ils apprirent la désolation de leur Pays. Ils comprirent que ce qu'ils pouvoient faire de mieux, étoit de retourner sur leurs pas avec les autres, & ils s'y déterminèrent. Ils arrivèrent tous ensemble à Montreal, où l'on n'oublia rien pour les retenir; mais ils ne s'y crurent pas assez en sûreté, & après s'y être reposés pendant deux jours, ils se rembarquerent, & se rendirent à Quebec le vint-huit de Juillet 1650. M. d'Ailleboût leur fit un très-bon accueil; mais il y avoit alors si peu de personnes aisées dans la Colonie, qu'à pres que les Communautés, & quelques-uns des Principaux de la Ville, se furent chargés de nourrir un nombre de Familles, proportionné à leurs facultés, il resta encore plus de deux-cent Personnes, qui n'avoient de ressource, que dans la Providence. A la vérité elle ne leur manqua point, & ils subsisterent lontems, sans qu'on pût concevoir ce qui les faisoit subsister.

Le  
dte à  
Quel  
tions  
rôt le  
du cō  
qu'on  
y en  
par le  
prétex  
aperçu  
leur o  
réussit  
surpre  
puis s'  
lin, d'  
à Que  
Pres  
gades  
tiste p  
eut né  
terent  
avec e  
Ennem  
côté &  
mirent  
tous fu  
ce qui  
Iroquo  
seuleme  
le cours  
avoit v  
se trou  
qu'on p  
part des  
On s

l'avoit été surpris  
ois. ATIRONTHA,  
e Homme & bon  
rd, & le Mission-  
e flèches, tandis  
pour éveiller ses  
ant trop tardé à  
en un moment  
en avoit tué six,  
s, deux s'étoient  
oient aussi perdu  
leur route, bien  
surprendre par

s encore, quand  
e leur Pays. Ils  
voient faire de  
leurs pas avec  
erent. Ils arri-  
real, où l'on  
mais ils ne s'y  
t après s'y être  
ls se rembar-  
ec le vint-huit  
ût leur fit un  
it alors si peu  
lonie, qu'a-  
quelques-uns  
rent chargés  
lles, propor-  
ncore plus de  
oient de ref-  
. A la vérité  
s subsisterent  
oir ce qui les

Le sort de ceux, qui n'avoient pu se resou-  
dre à abandonner leur Pays, fut bien triste.  
Quelques-uns se jetterent entre les bras des Na-  
tions voisines, sur lesquelles ils attirerent bien-  
tôt les armes des Iroquois. D'autres allerent  
du côté des Anglois, & s'établirent dans ce  
qu'on appelle aujourd'hui *la Pensylvanie*. Il  
y en eut un assez grand nombre, qui attirés  
par les Iroquois dans une embuscade, sous  
prétexte d'un accommodement, & s'étant  
aperçus à tems de la perfidie de ces Barbares,  
leur opposerent une contre-ruse, qui leur  
réussit : ils surprirent ceux, qui croyoient les  
surprendre, en tuerent un grand nombre,  
puis s'allèrent cantonner dans l'Isle Manitoua-  
lin, d'où quelque tems après ils descendirent  
à Quebec, pour y joindre leurs Freres.

Presque tous les Habitans des deux Bour-  
gades de Saint Michel & de Saint Jean-Bap-  
tiste prirent un parti fort périlleux, & qui  
eut néanmoins assez de succès. Ils se présen-  
terent aux Iroquois mêmes, s'offrirent à vivre  
avec eux, & en furent bien reçus. Enfin les  
Ennemis sçachant que plusieurs erroient de  
côté & d'autre, sans pouvoir se fixer nulle part,  
mirent leur Jeunesse à leurs trouffes. Presque  
tous furent pris, on ne fit quartier à aucun, &  
ce qui montre à quel point la terreur du nom  
Iroquois avoit saisi toutes les Nations, non-  
seulement le Pays Huron, mais encore tout  
le cours de la Riviere des Outaouais, qu'on  
avoit vû si peuplé peu d'années auparavant,  
se trouverent presque entièrement déserts; sans  
qu'on pût sçavoir ce qu'étoient devenus la plu-  
part des Habitans.

On s'étoit flatté, qu'au moins les Hurons,

1650-51.

Abandon  
où se trouvent  
les premiers.

qui s'étoient réfugiés à Quebec, y seroient à l'abry de toutes les miseres, qui accabloient les autres; rien n'étoit, ce semble, plus aisé que de les mettre en état d'avoir le nécessaire, sans être à charge à la Colonie, qui en auroit pu même tirer avec le tems quelque avantage, & le P. Jérôme Lalleman, Supérieur Général des Missions, fit exprès le voyage de France, pour en traiter avec les Directeurs de la Compagnie du Canada. Il leur representa vivement de quelle importance il étoit de ne pas laisser périr tant de Chrétiens, qui s'étoient jetés dans notre sein, combien il étoit facile de pourvoir à leur subsistance, & les avantages, qu'on en pouvoit retirer, soit pour l'augmentation du commerce, soit pour la défense de la Colonie.

Leur peu de  
conduite.

Il eut beau dire, il ne fut pas écouté, d'où il arriva, comme nous le verrons bientôt, que la Colonie Françoisse tomba dans un si grand mépris, que pendant plusieurs années les Iroquois prirent sur elle le même ascendant, que nous leur avions laissé prendre sur nos Alliés. Ceux-ci de leur côté se conduisirent fort mal. Il sembloit qu'un esprit de vertige se fût emparé de ces Sauvages. Ils ne se virent pas plutôt sous le canon de Quebec, qu'ils passerent sans milieu de l'excès du découragement à celui de la présomption. Ils se crurent désormais invincibles, & quoiqu'ils n'eussent parmi eux que très peu de Guerriers, ils ne se proposèrent rien moins, que de rendre aux Iroquois tout le mal, que ceux-ci leur avoient fait.

Ils engagerent les Habitans de Sylleri à se joindre à eux, & ils formerent un Parti de guerre,

devant  
Canton  
gonqu  
Huron  
grossir  
march  
étoien  
cette l  
blian  
oblige  
à se re  
procur  
de faire  
Con  
avoien  
un Hu  
pour a  
mes s'e  
un Par  
fit poi  
Narion  
aborda  
cherche  
en cher  
sçai qu  
rons ne  
qu'une  
ment,  
quins,  
attaque  
vous av  
Le I  
Guide  
des Ch  
mis. Il  
charge

dec, y seroient à  
qui accabloient  
semble, plus aisé  
oir le nécessaire,  
ie, qui en'auroit  
quelque avantage,  
Supérieur Général  
age de France,  
eurs de la Com  
epresenta vive  
étoit de ne pas  
qui s'étoient jet-  
l'étoit facile de  
les avantages,  
pour l'augmen-  
r la défense de

écouté, d'où  
is bientôt, que  
ans un si grand  
nnées les Iro-  
scendant, que  
sur nos Alliés.  
rent fort mal.  
ge se fut em-  
e virent pas  
e, qu'ils pas-  
u décourage-  
Ils se crurent  
u'ils n'eussent  
ers, ils ne se  
e rendre aux  
leur avoient

lleri à se join-  
ti de guerre,

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 33  
devant lequel ils s'imaginèrent que les cinq  
Cantons ne pourroient jamais tenir. Les Al-  
gonquins des Trois Rivieres, & quelques  
Hurons, qui se rencontrèrent au même lieu,  
grossirent encore leur Troupe; cette Armée  
marcha contre les Agniers, & comme ils  
étoient tous Chrétiens, il avoient donné à  
cette Expédition un air de Croisade, en pu-  
bliant qu'ils n'avoient pris les armes, que pour  
obliger l'implacable Ennemi du Christianisme  
à se retirer de dessus les Terres des Fidèles, &  
procurer par-là aux Missionnaires les moyens  
de faire fleurir la véritable Religion.

Comme ils approchoient du Village, où ils  
avoient resolu de faire leur premiere attaque, un Huron & un Algonquin furent détachés  
pour aller à la découverte. Ces deux Hommes s'étant séparés, le premier tomba dans un Parti Iroquois, & pour sauver sa vie, ne fit point de difficulté de trahir sa Foy, sa Nation & ses Alliés. « Mes Freres, dit-il, en abordant les Ennemis, il y a lontems que je cherchois quelqu'un de vous : je me suis mis en chemin pour aller dans mon Pays, où je sçai que présentement les Iroquois & les Hurons ne sont plus qu'un Peuple, & n'ont plus qu'une même Terre. Pour marcher plus sûrement, je me suis joint à un Parti d'Algonquins, que j'ai rencontré, & qui vient vous attaquer : il y a deux jours, que je l'ai quitté pour vous avertir de vous tenir sur vos gardes. »

Le Perfide fit bien pis encore; il servit de Guide aux Agniers, qui allerent au devant des Chrétiens, & les trouverent tous endormis. Ils ne s'éveillerent qu'au bruit d'une décharge de Mousqueterie, & comme l'Ennemi

avoit eu le tems & la facilité de choisir ceux sur qui tomberoient les premiers coups, les plus Braves des Confédérés restèrent morts sur la place, avant qu'aucun de leur Touppe eût eu le tems de prendre ses armes. Plusieurs ne laisserent point de se bien battre, & à la faveur de cette résistance, il y en eut un grand nombre, qui se sauverent dans les Bois; tout le reste fut tué, ou pris & livré au feu, à l'exception de deux, qui s'échapperent, & de qui on a sçu toutes les circonstances de cette triste aventure.

Histoire d'un Algonquin, brûlé par les Iroquois.

Tous les autres Captifs honorèrent leur Religion, pour la défense de laquelle ils avoient pris les armes; mais celui, qui se distingua le plus, fut un jeune Algonquin nommé Joseph ONOHARÉ. Il avoit été élevé presqu'Enfant à Sylleri, & quoi qu'il fût né avec un caractère dur & hautain, la Grace & l'éducation avoient entièrement corrigé ce défaut, & il étoit parvenu à un degré de perfection peu commune dans le centre même du Christianisme. Un an avant sa mort il lui arriva une chose, qui fit beaucoup d'impression sur ceux, qui en furent témoins; il s'étoit engagé dans un Parti de guerre sous un Chef de reputation, mais Idolâtre, & fort superstitieux, qui ne voulut point se mettre en campagne, sans avoir auparavant consulté son Mansion. Onoharé fit inutilement tous ses efforts pour l'en détourner, le Chef appella un Jongleur, qui fit dresser son étuve pour suer, & n'y fut pas plutôt entré, que la Loge fut agitée d'une maniere surprenante. Cet Homme, qui trouva lui-même la chose fort extraordinaire, ne laissa point de faire

DE  
les ci  
après c  
ton, &  
n'étoit  
Le ger  
ne dou  
qui .pa  
» J'ad  
Ciel &  
gneur  
contra  
en cet  
quoiqu  
se sent  
qu'il e  
respira  
vant e  
guériss  
pour l  
Ben  
avoit a  
l'abbré  
étoit b  
Expédi  
voulo  
immar  
la Tro  
l'aveug  
détrom  
ils ape  
rent si  
d'un s  
Christi  
qui ne  
l'Enne  
sans d

VERALE  
de choisir ceux  
rs coups, les plus  
nt morts sur la  
Toupe eût eu  
lusieurs ne lais-  
& à la faveur  
un grand nom-  
Bois ; tout le  
au feu, à l'ex-  
rent, & de qui  
de cette triste

noirerent leur  
e laquelle ils  
ui, qui se dis-  
onquin nom-  
oit été élevé  
i qu'il fût né  
, la Grace &  
t corrigé ce  
égré de per-  
entre même  
à mort il lui  
up d'impres-  
oins ; il s'é-  
erre sous un  
, & fort su-  
e mettre en  
nt consulté  
ement tous  
le Chef ap-  
son étuve  
tré, que la  
surprenante.  
ne la chose  
ut de faire

les cris & les hurlemens accoutumés ; mais après quelque tems il changea tout à coup de ton, & adressant la parole à Onoharé, qui n'étoit pas loin, il lui fit de grandes menaces. Le genereux Chrétien s'approche aussi-tôt, & ne doutant point que ce ne fût le Démon, qui parloit par la bouche de son Ministre : » J'adore, dit-il, celui, qui de rien a créé le Ciel & la Terre, il est mon souverain Seigneur & le tien, & malgré que tu en ait, tu es contraint de le reconnoître aussi-bien que moi en cette qualité ». Comme il parloit encore, ce quoiqu'il n'y eût personne auprès de lui, il se sentit frapper au côté avec tant de violence, qu'il en perdit presque le mouvement & la respiration. Au bout de trois jours, se trouvant encore très-mal, il demanda à Dieu sa guérison avec ferveur ; il fut exaucé, & partit pour la guerre avec les autres.

Dendant la route un autre Sauvage, qui avoit apparemment eu quelque fâcheux rêve, l'aborda un matin fort ému, & lui dit qu'il étoit bien fâché de s'être engagé dans cette Expédition avec lui : que son obstination à ne vouloir point consulter les Esprits attireroit inmanquablement quelque malheur à toute la Troupe. Le fervent Chrétien eut pitié de l'aveuglement de cet Homme, & tâcha de le détromper de ses erreurs. Tandis qu'il parloit, ils aperçurent deux Iroquois, & leur coururent sus. Onoharé en joignit un, & le tua d'un seul coup ; l'autre se sauva. Le jeune Chrétien alla ensuite retrouver son Camarade, qui ne s'étoit pas beaucoup pressé d'atteindre l'Ennemi, & lui dit que son Manitou l'avoit sans doute averti de ne pas trop s'exposer.

1650-51. „ Sçachez donc une bonne fois , ajouta-t-il ,  
 „ qu'un Chrétien , qui est fidèle à son Dieu , ne  
 „ crain rien , & que vos démons ne peuvent  
 „ donner aucun secours à ceux , qui les in-  
 „ voquent.

Le dernier acte de la vie de ce fervent Néophyte fut celui , où il parut plus grand : il s'y étoit préparé par une confession générale , & par de fréquentes communions. Dès le commencement de l'Expédition , où il fut pris , il avoit eu un pressentiment , qu'il n'en reviendrait pas ; & comme il s'agissoit de combattre les Ennemis de Dieu , il se rassuroit par l'esperance du Martyre. Rempli de cette idée , plus il se figuroit qu'on lui feroit souffrir de maux , plus il ressentoit de joye , & il ne se démentit point au milieu des supplices. Il ne cessoit d'exhorter ses Compagnons à la patience , & ses Bourreaux l'ayant voulu contraindre de se taire , il leur dit hardiment qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de l'empêcher de publier les louanges de son Dieu , & de travailler pour sa gloire. Cette réponse les mit en fureur , mais ils eurent beau inventer les tortures les plus inouïes pour le forcer au silence , ils ne purent ébranler son courage , ni lui arracher un soupir , & il ne cessa de benir le Seigneur , qu'en cessant de vivre.

Ferveur des  
 Chrétiens.

Cette grande défaite & plusieurs autres échecs moins considerables , qui suivirent coup sur coup , furent pour les Missionnaires , & pour ceux , qui s'intéressoient au progrès de l'Évangile , & à l'avancement de la Colonie , un grand sujet de douleur ; mais ce qui consola un peu les premiers , c'est que les Parens

DE L  
 & les am  
 rencontr  
 chair &  
 moigner  
 paroître  
 Religion  
 plainte c  
 mettoit  
 à de gra  
 troit ni  
 leur insp

Ces ré  
 mes , en  
 tés , au  
 sentoien  
 qui les é  
 dant une  
 pouvoir  
 ne pure  
 avoient  
 Algonqu  
 fût absol  
 cun serv  
 sçavoir

Cette  
 truite de  
 faire pa  
 chiste ,  
 par son  
 firent gr  
 contre e  
 n'ignora  
 mais rie  
 l'avertit  
 démarch  
 avoit to

ERALE  
ois, ajouta-t-il,  
à son Dieu, ne  
ons ne peuvent  
, qui les in-

de ce servent  
t plus grand :  
nfession géné-  
munions. Dès  
ion, où il fut  
nt, qu'il n'en  
s'agissoit de  
eu, il se ras-  
re. Rempli de  
on lui feroit  
toit de joye,  
lien des sup-  
ses. Compa-  
reaux l'ayant  
leur dit bar-  
t pouvoir de  
ages de son  
loire. Cette  
is ils eurent  
plus inouïes  
urent ébran-  
n soupir, &  
, qu'en ces-

eurs autres  
ui suivirent  
ffionnaires,  
progrès de  
la Colonie,  
ce qui con-  
les Parens

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 37  
& les amis de ceux, qui avoient péri en cette  
rencontre, ne firent presque entrer pour rien la  
chair & le sang dans les regrets, qu'ils té-  
moignèrent de leur perte, & qu'ils ne firent  
paroître que des sentimens dignes de leur  
Religion. On n'entendit parmi eux aucune  
plainte contre la Providence d'un Dieu, qui  
mettoit véritablement leur foi & leur vertu  
à de grandes épreuves, mais qui ne se mon-  
troit ni moins puissant, ni moins Pere, en  
leur inspirant une résignation si héroïque.

Ces réflexions, que firent les Infidèles mê-  
mes, en convertirent plusieurs, les plus entê-  
tés, au milieu même de leurs invectives, se  
sensoient tout-à-coup changés d'une manière,  
qui les étonnoit, & les Iroquois eurent pen-  
dant une année entière un exemple de ce grand  
pouvoir de la Grace, que plusieurs d'entr'eux  
ne purent se dispenser de reconnoître. Ils  
avoient parmi leurs Prisonniers une jeune  
Algonquine, qui étoit aveugle, & quoiqu'elle  
fût absolument hors d'état de leur rendre au-  
cun service, ils la laissoient vivre, sans trop  
sçavoir pourquoi.

Cette Fille étoit Chrétienne, & bien inf-  
truite de sa Religion, elle eut le courage de  
faire parmi ses Maîtres l'emploi de Caté-  
chiste, & Dieu opéra plusieurs conversions  
par son ministère. Il y en eut même, qui  
firent grand bruit, & qui aigrèrent beaucoup  
contre elle les Principaux du Village. Elle  
n'ignoroit pas à quoi l'exposoit son zèle,  
mais rien ne fut capable de le ralentir. On  
l'avertit sérieusement de prendre garde à ses  
démarches, on lui fit des menaces, dont elle  
avoit tout lieu de craindre l'exécution, rien

ne l'ébranla, & le Dieu, qu'elle servoit avec tant de courage, continua de la protéger d'une manière incompréhensible à ceux, qui pouvant l'écraser d'une parole, n'osèrent jamais attenter à sa vie, ni lui causer le moindre chagrin.

Voilà ce qu'attestoient alors tous ceux qui vivoient dans la Nouvelle France, ou qui y faisoient quelque séjour; & nous en avons encore vû des témoins, qui ne pouvoient pas être suspects d'exaggeration. Je me suis, peut-être un peu plus arrêté dans ces détails, que n'auroient voulu plusieurs de ceux, qui liront cette Histoire; mais j'ai cru qu'ils étoient nécessaires pour donner une idée juste de cette Chrétienté Sauvage, dont quelques Ecrivains, qui n'en ont vu que la décadence, se sont efforcés de ternir l'éclat. Quelques qu'ayent été leurs motifs, dont je laisse le jugement à celui, qui seul a le pouvoir & le droit de sonder les cœurs, quelle créance peut-on donner à l'autorité de Gens, qui n'ont point eu d'autre preuve, pour traiter de fable ce qui s'est passé loin d'eux, ou avant eux, que de n'en avoir pas été les témoins.

La Traite de l'Eau-de-Vie commence à causer des désordres dans quelques Missions. Au tems, dont je parle, la ferveur étoit encore grande par tout, & se sentoit de la persécution & de l'adversité, dont elle est presque inséparable: il commençoit pourtant à y avoir quelque dérangement parmi les Chrétiens, qui abordoiert à Tadoussac, & à la honte des Européens, c'étoit eux, qui donnoient lieu au désordre, tandis que des Barbares à peine baptisés faisoient leur possible pour l'arrêter. Il s'agissoit surtout de l'ivrognerie, à laquelle ces Peuples ont un pen-

chant,  
que d'a  
ne sont  
ont cor

Les  
religion  
un com  
& le fo  
soupon  
de leur  
ter leur  
& du b  
fac que  
parce q  
sement  
sent à c  
& les  
éprouv  
tiré dé  
tames  
gion et  
cœurs

Le n  
que les  
ment l  
pour y  
dales t  
Outre  
tans na  
voyoit  
Bersian  
miouek  
qui éto  
noissan  
phytes  
Tadou

elle ser voit avec  
la protéger d'une  
ceux, qui pou-  
n'oserent jamais  
tiser le moindre

s tous ceux qui  
rance, ou qui  
nous en avons  
e pouvoient pas-  
e me suis, peur-  
ces détails, que  
eux, qui liron-  
ils étoient né-  
e juste de cette  
ques Ecrivains,  
dence, se sont  
ques qu'ayent  
le jugement à  
e droit de son-  
eut-on donner  
oint eu d'autre  
qui s'est passé  
de n'en avoir

ferveur étoit  
sentoit de la  
t elle est pres-  
pourtant à y  
ni les Chré-  
ssac, & à la  
x, qui don-  
que des Bar-  
leur possible  
t de l'yvro-  
ont un pen-

chant, qu'ils ne connoissoient point avant  
que d'avoir de quoi le satisfaire, & dont ils  
ne sont presque plus les maîtres, quand ils  
ont commencé d'en former l'habitude.

1650-51.

Les Chefs de la Colonie avoient trop de  
religion & de zèle, pour ne pas s'opposer à  
un commerce, qui ser voit d'amorce au vice  
& le fomentoit, & ils ne furent pas même  
soupçonnés, comme l'ont été quelques uns  
de leurs Successeurs, d'avoir voulu augmen-  
ter leurs revenus aux dépens de la Religion  
& du bon ordre. Mais il n'y avoit à Tadou-  
sac que des Missionnaires sans Commandans,  
parce que nous n'y avons jamais eu d'Etablif-  
sement fixe: & quelque crédit, que donnas-  
sent à ces Religieux leur caractère, leur vertu,  
& les ordres du Gouverneur Général, ils  
éprouvoient tous les jours combien une auto-  
rité désarmée est un foible frein contre cer-  
taines passions, & que l'intérêt de la Reli-  
gion est un motif peu capable de toucher des  
cœurs dominés par la cupidité.

Le mal fit en peu de tems de tels progrès,  
que les Chefs des Sauvages prièrent instam-  
ment M. d'Ailleboût de bâtir une prison,  
pour y enfermer ceux, qui par leurs scan-  
dales troubleroient la piété de leurs Freres.  
Outre les Montagnez, qui étoient les Habi-  
tans naturels des environs de Tadoussac, on  
voyoit encore souvent dans ce Poste des  
*Bersiamites*, des *Papinachois*, des *Oum-  
miquets*, & tous avoient déjà des Chrétiens,  
qui étoient redevables de la première con-  
noissance du vrai Dieu à des Sauvages Néo-  
phytes, & qu'on avoit achevé d'instruire à  
Tadoussac même, où les Missionnaires ne

40 HISTOIRE GÉNÉRALE  
1650-51. manquoient jamais de se trouver au-tems de  
la Traite.

Les choses étoient à tous égards sur un bien meilleur pied aux Trois Rivieres, où il y avoit un Gouverneur vigilant & zélé (\*), où les Jesuites avoient une Maison, & où plusieurs Nations du Nord se rendoient pour le commerce des Pelleteries. Elles y étoient surtout attirées par les Attikamegues, & les grands exemples de vertu de ce bon Peuple préparoient dans leurs cœurs les voyes aux impressions de la Grace. On en baptisoit tous les ans un certain nombre, & ces Néophytes ne se croyoient véritablement Chrétiens, qu'autant qu'ils faisoient des conquêtes pour JESUS-CHRIST; d'ailleurs ils ne voyoient rien que d'édifiant dans la conduite des François. L'hyver précédent le P. Dreuilletes avoit parcouru toutes les Contrées, qui sont au Septentrion des Trois Rivieres; il rencontra des Chrétiens, & des Chrétiens parfaitement bien instruits, où il ne s'attendoit pas de trouver des Hommes: il augmenta leur nombre, il leur administra les Sacremens; il leur promit de les visiter le plus souvent, qu'il lui seroit possible, & il les laissa dans des dispositions, dont il crut pouvoir tout espérer.

M. de Lau-  
son Gouver-  
neur Général  
de la Nouvel-  
le France.

Enfin l'année 1650. si funeste à la Nouvelle France par la destruction de presque toute la Nation Huronne, & par tous les malheurs, qui en furent les suites, finit par le changement de Gouverneur Général. M. de Lauzon, un des principaux Membres de la Compagnie du Canada, fut nommé pour

(\* ) M. Duplessis Bochart.

DE  
succeder  
étoient  
que l'an  
sans res  
que le t  
& dont  
souteni  
avoit r  
aux aff  
cipalem  
la restit  
ture, se  
& il av  
à ce qu  
Mais  
plus de  
présent  
périssoi  
nus plu  
roires,  
Forts &  
rivers  
doient  
Habita  
nulle p  
événem  
leur int  
ché de  
chart,  
cher co  
lui rep  
que to  
m En  
la surp  
la prox  
retraite

NERALE  
ouver au tems de

gards sur un bien  
res, où il y avoit  
élé (A), où les  
, & où plusieurs  
nt pour le com-  
étoient surtout  
, & les grands  
Peuple prépa-  
oyes aux impres-  
baptisoit tous  
ces Néophytes  
ent Chrétiens,  
conquêtes pour  
ne voyoient  
duite des Fran-  
P. Dreuilletes  
Contrées, qui  
Rivieres; il  
des Chrétiens  
où il ne s'at-  
Hommes: il  
ur administra-  
de les visi-  
roit possible,  
ions, dont il

e à la Nou-  
de presque  
par tous les  
tes, finit par  
Général. M.  
Membres de  
nommé pour

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 41

succéder à M. d'Ailleboût, dont les trois ans étoient expirés; mais il n'arriva à Québec que l'année suivante. M. d'Ailleboût laissa sans regret une Place, où il ne pouvoit être, que le témoin de la désolation de la Colonie, & dont on ne le mettoit point en état de soutenir la Dignité. Le nouveau Gouverneur avoit toujours eu plus de part que personne aux affaires de la Compagnie. C'étoit lui principalement, qui avoit ménagé en Angleterre la restitution de Québec; sa piété, sa droiture, ses bonnes intentions étoient connus, & il avoit toujours paru s'intéresser beaucoup à ce qui regardoit le Canada.

Mais il le trouva dans une situation bien plus déplorable encore, que ne l'avoit représenté le P. Lallemand, & la Colonie déperissoit de jour en jour. Les Iroquois devenus plus hardis depuis leurs dernières victoires, commençoient à ne plus regarder nos Forts & nos Retranchemens comme des barrières capables de les arrêter; ils se repandoient en grandes Troupes dans toutes les Habitations Françaises; & l'on n'étoit plus nulle part en sûreté contre leurs insultes. Un événement funeste venoit encore d'accroître leur insolence. Un de leur Parti s'étant approché des Trois Rivieres, M. Duplessis-Bochart, qui en étoit Gouverneur, voulut marcher contre eux en personne. On eut beau lui représenter qu'il s'exposoit inutilement, que toute sa valeur ne pouvoit rien contre un Ennemi, qui met sa principale force dans la surprise, & à qui son agilité naturelle, & la proximité des Forêts offrent toujours une retraite sûre; & qu'enfin il n'y avoit rien à

1690-51.

Le Gouverneur des Trois Rivieres est tué par les Iroquois.

1650-51.

gagner à se battre contre des Gens, qui n'avoient rien à perdre. Il n'écouta rien ; mais il porta la peine de son obstination : il fut tué, & outre que sa mort priva la Colonie d'un bon Officier, & d'un honnête Homme, elle donna un nouveau relief aux armes des Iroquois.

Ravages de ceux-ci dans le Nord.

La guerre, qu'ils continuoient de faire avec acharnement contre les foibles restes de la Nation Huronne, & contre les Peuples, qui leur avoient donné retraite, augmentoit de jour en jour la terreur de leur nom, & leurs forces croissoient par le nombre des Captifs, qu'ils emmenioient de toutes parts, & dont ils se servoient pour remplacer ceux des leurs, qu'ils perdoient. Enfin Sylleri n'étant plus en sûreté avec des Palissades, on avoit été obligé de l'enfermer de murailles, & d'y placer du Canon. Les plus affreux déserts & les plus impénétrables Cantons du Nord n'étoient plus des retraites sûres contre la rage de ces Barbares, & contre la soif hydropique, qu'ils avoient du sang humain.

1652.

Le P. Jacques BUREUX avoit employé tout le printems de cette année 1651. à parcourir ces vastes Contrées ; il avoit trouvé tous les Attikamegues Chrétiens, ou Catechumènes, quoique jamais aucun Prêtre n'eût demeuré parmi eux, & leur innocence le charma. Ils avoient dressé une Chapelle ; on ils s'assembloient regulierement pour faire leurs Prieres en commun, & après que le Missionnaire eut satisfait à l'empressement, qu'ils avoient d'entendre la parole de Dieu, & de participer aux Sacremens de l'Eglise, ils le conduisirent chez une Nation plus éloignée, où ce Religieux fut

assez heureux pour faire goûter notre sainte Loi à un petit nombre d'Elus.

Il se promettoit bien d'achever l'année suivante ce qu'il n'avoit encore pu qu'ébaucher ; mais à peine étoit-il de retour dans la Colonie , que les Iroquois firent une irruption dans ces lieux écartés , les remplirent de sang & de carnage , & n'y laisserent pas un seul Village , dont ils n'eussent égorgé ou dissipé les Habitans. La nouvelle en ayant été portée à M. de Lauzon , lui fit comprendre la nécessité d'opposer une digue à ce torrent ; mais il n'avoit amené aucun renfort de France , & il s'en falloit bien qu'il eût trouvé dans la Colonie des forces capables d'y rétablir la sûreté & la tranquillité.

Le seul endroit de la Nouvelle France , où les Iroquois n'avoient encore osé , & n'osèrent jamais porter leurs armes victorieuses , étoit le Pays occupé par les Nations Abénaquises. Nous avons vû que le P. Dreuilletes y avoit jetté les fondemens d'une Chrétienté , qui donnoit de grandes esperances : je n'ai pu sçavoir les raisons , qu'il eut d'interrompre ses travaux Apostoliques parmi ces Peuples , pour aller exercer son zèle jusqu'aux extrémités du Nord. Ce qui est certain , c'est qu'aucun Missionnaire ne travailloit alors avec plus de fruit dans le Canada , parce que le Ciel l'avoit rendu puissant en œuvres , aussi bien qu'en paroles.

Les Sauvages , qui l'accompagnoient dans ses courses , ne parloient que des merveilles opérées par son moyen , ce qui joint aux vertus éminentes , qu'ils lui voyoient pratiquer , lui rendoit facile tout ce qu'il entreprenoit pour la gloire de Dieu. Les François avoient

Progrès de la Foy parmi les Nations Abénaquises.

la même opinion de sa sainteté & de son pouvoir auprès du Seigneur. J'ai connu aux Trois Rivieres une Dame (a), qui pendant son enfance étant tombée dans une langueur, que les Medecins avoient jugée incurable, fut guérie au moment, que le Serviteur de Dieu fit sur son front le Signe de la Croix; & c'est de la Mere même (b) de cette Dame, & qui la tenoit entre ses bras, lorsqu'elle fut guérie, que je tiens ce fait.

Il paroît néanmoins que le P. Dreuillettes n'avoit jamais perdu tout-à-fait de vûe ses chers Abénaquis, parmi lesquels son crédit devint si grand, que les Anglois, qui avoient intérêt à ménager ces Sauvages, leurs Voisins, crurent devoir cultiver avec soin son amitié, & eurent toujours de grands égards pour lui. Il y répondit de sa part d'une manière, qui les satisfit beaucoup, & il profita de cette bonne intelligence pour avancer l'œuvre de Dieu, qu'il se vit en très-peu de tems à la tête d'une Eglise nombreuse & florissante. La Nouvelle Angleterre eut tout lieu dans la suite, & lorsque tous les Abénaquis se furent attachés aux François par le lien de la Religion, de se repentir de s'en être mal-à-propos fait des Ennemis irréconciliables.

Le P. Buteux  
va dans le

Vers ce même tems quelques Familles d'Artikamegues inviterent le P. Buteux à les ac-

(a) Madame de Cournoyer, Femme d'un Capitaine des Troupes de la Marine.

(b) Madame de Linetot, Femme d'un Major

des Trois Rivieres, lequel étoit Fils de M. Godfroy, qui avoit été Ambassadeur à Baston avec le Pere Dreuillettes.

DE  
compa  
bler le  
sentit  
autres  
encore  
au ren  
Premie  
trième  
naire  
en ces  
mon  
Dieu v  
resolut  
tre voy  
xante l  
fans : t  
aux pro  
celui,  
chargé  
grand  
me dir  
Domin  
faciat

Il fa  
pour et  
Religio  
ce que  
les plus  
on jug  
pour l  
plus en  
avant  
confess  
Le P.  
Franç  
(a)

NERALE  
reté & de son pou-  
i connu aux Trois  
qui pendant son  
ne langueur, que  
e incurable, fut  
serviteur de Dieu  
la Croix; & c'est  
te Dame, & qui  
elle fut guérie,

P. Dreuillettes  
fait de vûë ses  
quels son crédit  
ois, qui avoient  
es, leurs Voi-  
avec soin son  
grands égards  
part d'une ma-  
p, & il profita  
nce pour avan-  
it en très-peu  
nombreuse &  
terre eut tout  
tous les Abé-  
rançois par le  
entir de s'en  
emis irrecou-

Familles d'At-  
eux à les ac-

Rivieres, lequel  
e M. Godefroy,  
été Ambassa-  
on avec le Pere

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 45

compagner dans leur Pays, pour y rassem-  
bler les tristes débris de leur Nation. Il y con-  
sentit d'autant plus volontiers, que plusieurs  
autres Sauvages, qui ne connoissoient point  
encore JESUS-CHRIST, devoient se trouver  
au rendez-vous, que leur avoient donné les  
Premiers. Le jour du départ fut fixé au qua-  
trième d'Avril 1652. & la veille le Mission-  
naire écrivit à son Supérieur un Billet, conçu

1652.

Nord avec un  
pressentiment  
qu'il n'en re-  
viendra point.

en ces termes; « On me fait enfin esperer, »  
mon Reverend Pere, que nous allons partir. »  
Dieu veuille, qu'on ne change pas encore de »  
résolution, & que le Ciel soit le terme de no- »  
tre voyage. Notre Convoi est composé de soi- »  
xante Personnes, Hommes, Femmes, & En- »  
fants: tous sont d'une langueur extrême: quant »  
aux provisions, elles sont entre les mains de »  
celui, qui nourit les Oiseaux du Ciel. Je pars »  
chargé de mes péchés & de mes miseres, & j'ai »  
grand besoin qu'on prie pour moi. Le cœur »  
me dit que le tems de mon bonheur approche; »  
*Dominus est, quod bonum est in oculis suis* »  
*faciat ( \* )*

Il falloit être en effet bien resolu à tout, »  
pour entreprendre un tel voyage. Après que ce »  
Religieux eut souffert pendant un mois tout »  
ce que la disette de vivres, & les chemins »  
les plus affreux peuvent avoir de plus pénible, »  
on jugea qu'il étoit bon de se partager, tant »  
pour subsister plus aisément, que pour être »  
plus en état d'éviter les Partis Ennemis; mais »  
avant que de se séparer, tous voulurent se »  
confesser, & recevoir le Sacrement de l'Autel.  
Le P. Buteux ne garda avec lui qu'un jeune  
Français & un Huron, & comme les Rivieres

Il est tué par  
les Iroquois.

commençoient à être navigables, ils fabriquerent un petit Canot, & s'y embarquerent.

Le lendemain ils furent obligés de faire plusieurs portages, & ils étoient occupés au troisième, lorsque le Huron, qui marchoit un peu devant les autres, se sentit tout-à-coup saisi au corps par derrière. Le Missionnaire & le François furent en même tems portés par terre d'une décharge de fusils. Le premier reçut deux balles dans la poitrine, & un troisième lui cassa le bras droit. Il n'eut que le tems de dire deux mots à son Compagnon, qui n'étoit pas moins blessé, pour l'exhorter à bien mourir, & d'offrir lui-même à Dieu le sacrifice de sa vie; les Iroquois les acheverent sur le champ l'un & l'autre, les dépoüillèrent, & jetterent leurs corps dans la Riviere.

Plusieurs Missionnaires repassent en Europe.

Le Huron fut destiné au feu, mais il eut l'adresse de s'évader; il arriva le huitième de Juin aux Trois Rivieres, d'où l'on détacha une troupe de jeune Sauvages pour aller chercher le corps du P. Buteux, mais ils ne purent le trouver. Ainsi il ne se passoit presque point d'année, que quelque Missionnaire n'arrosât la Nouvelle France de son sang. A la vérité la destruction des Bourgades Huronnes en avoit laissé plusieurs sans occupation, mais ils étoient presque tous hors de combat, & nul n'étoit plus en âge de pouvoir apprendre une nouvelle langue: ainsi ils furent obligés de repasser en Europe. Le P. Bressani fut de ce nombre, & il a depuis prêché dans les plus grandes Villes d'Italie avec un applaudissement, que lui attiroit bien moins son éloquence véritablement pathétique, que sa qualité de Confesseur de JESUS-CHRIST, & les glorieuses

D E  
marqu  
aussi p  
plus d  
ne da  
pôtre  
corpor  
L'J  
des in  
Quart  
Maiso  
y che  
obteni  
avec  
plus h  
voyag  
mée M  
gres,  
soin d  
nom c  
par ses  
des Fi  
l'utilit  
bre de  
plus ar  
Peu  
sonne  
qui fut  
un effe  
Dieu,  
sacrée  
manier  
mes se  
deux-c  
déchar  
qu'auc  
(\*)

N E R A L E  
 igables, ils fabri-  
 s'y embarquerent.  
 obligés de faire plus  
 occupés au troi-  
 qui marchoit un  
 sentit tout-à-coup  
 e Missionnaire &  
 tems portés par  
 s. Le premier re-  
 ne, & une troi-  
 Il n'eut que le  
 n Compagnon,  
 pour l'exhorter  
 même à Dieu le  
 s les acheverent  
 s dépouillerent,  
 Riviere.  
 u, mais il eut  
 le huitième de  
 on détacha une  
 aller chercher  
 purent le trou-  
 e point d'an-  
 n'arrosât la  
 A la vérité la  
 nes en avoit  
 ais ils étoient  
 nul n'étoit  
 e une nou-  
 és de repaf-  
 de ce nom-  
 us grandes  
 ment; que  
 nce vérita-  
 de Con-  
 glorieuses

marqués, qu'il en portoit sur son corps. Il fit  
 aussi par tout d'autant plus de fruit, qu'il avoit  
 plus de droit de proposer la Morale Chrétien-  
 ne dans toute sa pureté, & de dire avec l'A-  
 pôtre ( a ) : *Ego enim stigmata Domini Jesu in*  
*corpore meo porto.*

1652

L'Isle de Montreal ne souffroit pas moins  
 des incursions des Iroquois, que les autres  
 Quartiers de la Nouvelle France; & M. de  
 Maisonneuve fut obligé d'aller à Paris pour  
 y chercher les secours, qu'il ne pouvoit  
 obtenir par ses Lettres. Il en revint en 1653.  
 avec un renfort de cent Hommes; mais la  
 plus heureuse acquisition, qu'il fit dans ce  
 voyage, fut celle d'une vertueuse Fille, nom-  
 mée Marguerite BOURGEOIS, native de Lan-  
 gres, qu'il amena à Montreal, pour y avoir  
 soin de sa Maison, & qui a depuis rendu son  
 nom cher & respectable à toute la Colonie  
 par ses éminentes vertus, & par l'institution  
 des Filles de la *Congregation*; Institut, dont  
 l'utilité augmente tous les jours avec le nom-  
 bre de celles, qui l'ont embrassé. J'en ai parlé  
 plus amplement dans mon Journal.

Progrès de la  
 Colonie de  
 Montreal.

1653

Peu de tems après le retour de M. de Mai-  
 sonneuve, il arriva dans son Isle. une chose,  
 qui fut regardée de toute la Colonie comme  
 un effet de la protection visible de la Mere de  
 Dieu, à qui elle étoit particulièrement con-  
 sacrée, & où l'on vivoit véritablement de  
 maniere à mériter ses faveurs. Vint-six Hom-  
 mes se trouverent surpris & envelopés par  
 deux-cent Iroquois, qui firent sur eux plusieurs  
 décharges, sans en blesser aucun, au lieu  
 qu'aucun coup de ceux-ci ne porta à faux.

( a ) Galat. 6. 17.

1653.

L'étonnement des Barbares fut extrême ; ils ne jugerent pas à propos de donner aux François le tems de recharger, & ils s'enfuirent à toutes jambes.

Nouvelles  
négociations  
de paix.

Le Gouverneur prenoit ses mesures pour se garantir de pareilles surprises, lorsque soixante Onnontagués parurent à la vûe de son Fort : quelques-uns se détachèrent ensuite, & s'approchant avec beaucoup de confiance, firent signe qu'ils vouloient parler. Leur petit nombre fit qu'on n'eut aucune peine à les introduire dans la Place, & ils déclarèrent que leur Canton étoit disposé à la paix, si on vouloit bien traiter avec eux. Ils accompagnèrent cette proposition de présens, & M. de Maisonneuve, en les acceptant, leur fit observer combien la Nation Françoisé étoit éloignée de cette perfidie, qui leur avoit si souvent fait abuser de la confiance, qu'on avoit prise en leur parole : qu'il auroit pu en cette rencontre user de représailles, & les traiter en Espions, toute leur conduite passée lui en donnant le droit ; mais que les Chrétiens se conduisoient par d'autres principes.

Ils convinrent de tout, & assurèrent que dans peu on auroit des preuves certaines de leur sincérité. Ils partirent aussi-tôt pour aller communiquer à leurs Anciens les propositions du Gouverneur, & ayant pris leur chemin par Onneyouth, ils engagèrent les Chefs de ce Canton à se joindre à eux. Celui de Goyogouin fit la même chose, & envoya même en son nom des Députés à Montreal, avec un Collier, pour avertir le Gouverneur que cinq-cent Agniers étoient en campagne, & en vouloient aux Trois Rivieres, M. de Lauson,

à qui  
velles  
rassem  
une n  
tageu  
de rés  
bre,  
des Pr  
Un  
reux. I  
bec, c  
quente  
fordre  
ques I  
PONCE  
dans la  
la Cap  
quois,  
Sauvag  
résolus  
délivré  
pour re  
les Enn  
Avar  
deux t  
au bas  
Françoi  
Ils trou  
le Pere  
naturali  
emmen  
mal ». I  
après ; c  
PP. Jog  
reilles r  
(4) Ce  
T

fut extrême ; ils  
donner aux Fran-  
& ils s'enfuirent

mesures pour se  
, lorsque soixante  
rû de son Fort :  
ensuite, & s'ap-  
nfiance, firent fi-  
eur petit nombre  
à les introduire  
nt que leur Can-  
on vouloit bien  
nerent cette pro-  
Maisonneuve,  
ver combien la  
de cette perfî-  
ait abuser de la  
en leur parole :  
ntre user de re-  
ons, toute leur  
le droit ; mais  
nt par d'autres

assurèrent que  
s certaines de  
-tôt pour aller  
s propositions  
leur chemin  
les Chefs de  
elui de Goyo-  
nvoya même  
ntreal, avec  
verneur que  
pagne, & en  
de Lauson,

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 49  
à qui M. de Maisonneuve fit part de ces nou-  
velles, arma en diligence tout ce qu'il put  
rassembler de Hurons. Ceux-ci ayant joint  
une nombreuse Troupe d'Agniers assez avan-  
tageusement postés, l'attaquerent avec tant  
de résolution, qu'ils en tuerent un grand nom-  
bre, firent Prisonnier le Chef, & plusieurs  
des Principaux, & mirent le reste en fuite.

Un autre Parti de ces Barbares fut plus heu-  
reux. Il s'étoit avancé jusqu'aux Portes de Que-  
bec, où pendant tout l'Été il donna de fré-  
quentes allarmes, fit par tout de grands dé-  
sordres, massacra plusieurs François, & fit quel-  
ques Prisonniers, parmi lesquels fut le P.  
PONCET (\*). Ce Missionnaire étoit fort aimé  
dans la Colonie; on n'eut pas plutôt appris dans  
la Capitale qu'il étoit entre les mains des Iro-  
quois, que quarante François, & quantité de  
Sauvages se mirent aux trousses des Agniers,  
résolus de ne point revenir qu'ils ne l'eussent  
délivré; mais on les retint aux Trois Rivières  
pour renforcer la Garnison de ce Poste, que  
les Ennemis tenoient bloqué de toutes parts.

Avant que d'y arriver, ils avoient aperçu  
deux têtes dessinées sur le tronc d'un arbre, &  
au bas le nom du P. Poncet & celui d'un  
François, qui avoit été pris avec ce Religieux.  
Ils trouverent aussi à terre un petit Livre, où  
le Pere avoit écrit ces mots : « Six Hurons  
naturalisés Iroquois, & quatre Agniers nous  
emmenent, & ne nous ont encore fait aucun  
mal ». Il n'auroit pû en dire autant peu de jours  
après; car il ne fut pas plus épargné que les  
PP. Jogues & Bressani ne l'avoient été en pa-  
reilles rencontres, soit pendant le voyage,

(\* ) Ce Pere étoit Oncle de Feu M. l'Evêque d'Uzès.



soit à son arrivée dans le Canton d'Agnier.

Un jour, qu'on étoit assemblé pour délibérer de son sort, & de celui de son Compagnon, une Femme présenta une Branche (a) de Porcelaine, pour avoir la permission de lui faire couper un doigt, & l'ayant obtenuë, un Sauvage s'approcha du Pere, & lui prit la main droite. Tandis qu'il en consideroit les doigts les uns après les autres, le Missionnaire, qui avoit un pressentiment qu'on ne le feroit pas mourir, demanda à Dieu, qu'on lui mutilât plutôt la main gauche, que la main droite, & dans le moment le Sauvage laissant la main, qu'il tenoit, prit l'autre, & en fit couper le doigt index par un Enfant. Pendant l'opération le Serviteur de Dieu chanta le *Vexilla*, & quand elle fut finie, on lui mit au cou la Branche de Porcelaine, & son doigt fut donné à la Femme, qui l'avoit demandé.

Le jour suivant on le conduisit de Village en Village, & partout il eut beaucoup à souffrir, surtout de la part des Enfans, auxquels il fut abandonné, & qui le traiterent avec une pétulance plus que barbare. Il se tint enfin un Conseil, dont le résultat fut que le jeune François seroit brûlé, & le Missionnaire livré à la discrétion d'une vieille Matronne, dont le Frere avoit été pris ou tué. Le premier fut exécuté sur le champ, & la Maîtresse du second lui donna la vie. Trois jours après un Iroquois arriva des Trois Rivieres, & dit qu'on étoit sur le point de conclure la paix; qu'Ononchio demandoit pour préliminaire la liberté du P. Poncet, qu'on avoit été obligé de lui don-

(a) On appelle branche de Porcelaine un long fil, où sont passés plusieurs grains de Porcelaine.

nton d'Agnier.  
 nblé pour délibe-  
 de son Compa-  
 ne Branche (A)  
 a permission de  
 l'ayant obtenuë,  
 ere, & lui prit  
 l en consideroit  
 autres, le Mis-  
 entiment qu'on  
 manda à Dieu,  
 in gauche, que  
 noment le Sau-  
 oit, prit l'autre,  
 par un Enfant.  
 de Dieu chanta  
 nie, on lui mit  
 e, & son doigt  
 oit demandé.  
 nist de Village  
 aucoup à souf-  
 fans, ausquels  
 traiterent avec  
 Il se tint enfin  
 que le jeune  
 ionnaire livré  
 tronne, dont  
 e premier fut  
 esse du second  
 s un Iroquois  
 it qu'on étoit  
 x; qu'Onon-  
 la liberté du  
 é de lui don-  
 passés plusieurs  
 orcelaine.

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 51  
 ner des otages, dont la vie dépendoit de celle  
 du Missionnaire, & qu'il étoit parti en dili-  
 gence pour en donner avis.

Cette nouvelle changea en un moment l'é-  
 rat du Prisonnier; on commença par le me-  
 ner à Orange pour lui faire faire un habit;  
 car le sien avoit été mis en pièces, selon la  
 vume. De retour chez les Agniers, il fut conduit  
 comme en triomphe dans plusieurs Bourgades,  
 & par tout il fut regalé avec des démonstra-  
 tions de la plus sincère amitié. Enfin le quin-  
 zième d'Octobre il partit pour Quebec avec un  
 Député du Canton, lequel étoit chargé de  
 présens pour le Gouverneur Général, & pour  
 le Supérieur des Missions. Après deux jours de  
 marche ils furent joints par un Express, qu'on  
 envoyoit au Député pour lui dire que les otages,  
 qui avoient été mis entre les mains des  
 François, étoient aux fers, qu'on avoit même  
 cassé la tête à quelques-uns, & qu'il prit sur  
 cela son parti, avant que d'aller plus loin.

Cet avis embarrassa le Député; mais comme  
 il estimoit le P. Poncet, il se contenta d'en  
 tirer parole qu'il ne lui seroit fait aucun mal,  
 & il poursuivit sa route. Cette premiere allar-  
 me fut suivie de quelques autres, qui au-  
 roient mis le Missionnaire en grand danger,  
 s'il n'avoit pas eu à faire à un Homme pré-  
 venu en sa faveur. Ceux qui ont pratiqué les  
 Sauvages, ne s'étonnent point de ces inci-  
 dens; car rien n'est plus ordinaire parmi ces  
 Barbares, que de faire courir de pareils bruits,  
 qui n'ont aucun fondement. Quelquefois ils  
 sont causés par la seule demangeaison de pu-  
 blier des choses nouvelles, & à quoi on ne  
 s'attend point, ou par l'envie de faire parler,

1633.

Il est délivré.

Danger, qu'il  
 court en se-  
 tournant à  
 Quebec.

& de mettre les Gens dans l'embaras.

Le plus souvent c'est pour faire échoïer une affaire, qu'on n'approuve pas, & il y a bien de l'apparence que, dans l'occasion présente, l'Auteur de ce bruit ne cherchoit qu'à broüiller les cartes. Le fait est qu'on avoit emprisonné à Quebec un Algonquin, pour s'être enyvré, & qu'on n'avoit touché à aucun des ôtages Iroquois. Le P. Poncet heureusement délivré de ces périls par la confiance, que son Conducteur avoit en lui, pensa périr au Port. Il fit naufrage en descendant le Sault Saint Louis, & fut en grand danger de se noyer: il arriva enfin le cinquième de Novembre à Quebec, où il fut reçu comme en triomphe, & où, tant qu'avoit duré sa captivité, on n'avoit pas manqué un seul jour de faire des Prières publiques pour sa délivrance.

La paix est  
conclüe.

La paix étoit déjà conclüe, & quelque expérience, qu'on eût de la légereté & de la perfidie des Iroquois, on vouloit bien se flatter qu'elle seroit durable. Les cinq Cantons s'y étoient portés sans concert, & les Agniers en avoient fait les avances dans le tems, qu'ils paroïssent le plus animés contre nous, & qu'ils n'avoient rien à craindre de notre part. Cela fit juger qu'elle étoit l'ouvrage de celui, qui peut seul la donner au Monde; mais il ne vouloit apparemment que suspendre pour un tems assez court la fureur. des Ennemis de son Nom, qui n'avoient pas exécuté tous les Arrets de la Justice, & donner moyen de respirer à un Colonie, où il avoit encore un très-grand nombre de véritables Adorateurs.

Le P. le Moyne - L'année suivante le P. le Moyne fut envoyé à  
ac va à Onno- Onnotagué pour y ratifier le Traité au nom

baras.  
 échoïer une  
 il y a bien  
 on présente,  
 n'a broüiller  
 oit empri-  
 pour s'être  
 aucun des  
 ureusement  
 e, que son  
 ir au Port.  
 Sault Saint  
 e noyer : il  
 bre à Que-  
 mphe, &  
 , on n'a  
 faire des

quelque ex-  
 de la per-  
 se flatter  
 utons s'y  
 gniers en  
 ns, qu'ils  
 ous, &  
 otre part.  
 de celui,  
 mais il ne  
 pour un  
 s de son  
 les Ar-  
 le respi-  
 un très-  
 rs.

nvoyé à  
 u nom

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 53  
 du Gouverneur Général, & tout s'y passa avec  
 beaucoup de satisfaction de part & d'autre.  
 Le Missionnaire dit aux Sauvages qu'il vouloit  
 avoir sa Cabanne dans leur Canton, & non-  
 seulement son offre fut acceptée; mais on lui  
 marqua un emplacement, dont il prit posses-  
 sion. Il fut ensuite regalé dans plusieurs Bour-  
 gades, chargé de présens de la part de tous  
 les Chefs, & reconduit à Quebec, comme  
 on s'y étoit engagé.

Mais la joye, que lui causa un si heureux  
 succès de la négociation ne fut rien auprès  
 de celle, qu'il ressentit en vûe d'une multi-  
 tude de Hurons Capotons qui formoient au  
 milieu des Infidèles une Eglise assez sem-  
 blable à celle des Hebreux pendant la capti-  
 vité de Babylone. Leur Foy avoit été mise  
 aux plus rudes épreuves, & n'en étoit que plus  
 vive. L'exemple de leur vertu, & les exhorta-  
 tions pathétiques de quelques-uns avoient  
 fait concevoir aux Iroquois une grande es-  
 time pour la Religion, qu'ils professoient,  
 plusieurs mêmes paroissoient disposés à l'em-  
 brasser; le P. le Moyne en baptisa quelques-  
 uns, & l'extrême envie, qu'il avoit de voir  
 au plutôt une Eglise Iroquoise bien établie,  
 lui fit garder à son retour le silence sur une  
 chose, qui lui arriva dans sa route, & que  
 l'on a sçu dans la suite des Iroquois mêmes.

Il étoit dans un Canot avec deux Onnon-  
 tagués; des Hurons & des Algonquins le sui-  
 voient dans d'autres. Comme ils approchoient  
 de Montreal, ils furent assez surpris de se  
 voir environnés de plusieurs Canots, remplis  
 d'Agniers; qui firent sur eux une décharge de  
 tous leurs fusils. Les Hurons & les Algonquins

1653.

tagué pour y  
 ratifier le  
 Traité.

1654.

Ferveur des  
 Hurons Cap-  
 tifs parmi les  
 Iroquois.

Aventure du  
 P. le Moyne  
 par la persécution  
 des Agniers.

urent tous tués, un des deux Onnontagués le fut aussi, & le P. le Moynes pris & lié, comme Prisonnier de guerre. On déclara ensuite à l'Onnontagué, qui restoit, qu'il pouvoit retourner chez lui; mais il protesta qu'il ne pouvoit abandonner le Missionnaire, qui lui avoit été confié par les Anciens de son Canton, & il menaça les Agniers de toute la colere des Iroquois Supérieurs.

Ceux-ci se mocquerent d'abord de cette menace, mais quand ils virent que l'Onnontagué tenoit bon, ils changerent de langage, delierent le Prisonnier, & le remirent entre les mains de son fidèle Conducteur, qui le mena à Montreal. La Mere de l'Incarnation dans ses Lettres, qui sont si estimées & si bien écrites, & qui renferment d'excellens Mémoires de ce tems-là, rapporte ce fait un peu différemment: elle ajoute que l'action des Agniers fut désavouée par leur Canton, qui la rejetta sur un Hollandois, né d'une Agniere, lequel avoit été élevé dans la Cabanne de sa Mere, vivoit avec les Sauvages, & n'est connu dans nos Relations, que sous le nom de *Bâtard Flamand*. Quoiqu'il en soit, cet accident, qu'on apprit assez tard, ne changea rien à ce qui avoit été réglé par le Traité de paix conclu entre les deux Nations. Ce ne fut pas même la seule insulte, qu'on reçut de la part des Iroquois, & sur quoi on jugea à propos de fermer les yeux.

Les Hurons étoient alors au nombre de six-cent dans l'Isle d'Orléans, où ils commençoient à s'entretenir du travail de leurs mains. Comme c'étoit la fleur des Chrétiens de cette Nation, qu'ils n'avoient point abandonné le

Pieté des Hurons dans l'Isle d'Orléans.

Seigneur dans les maux, dont il avoit permis qu'ils fussent affligés, & qu'ils avoient soutenu le scandale de la Croix avec une patience & une résignation admirable, surtout dans des Néophytes, on peut juger de leur ferveur dans un tems, où tout les portoit à la reconnoissance envers celui, qui mortifié, & qui vivifié, & toujours pour le bien de ses Elus. Ils ne manquoient d'ailleurs d'aucun des secours, qui pouvoient servir à nourrir leur piété. On avoit formé des plus fervens deux Congrégations, une pour les Hommes, & l'autre pour les Femmes, & ces saintes Associations, quoiqu'en ait écrit un Auteur, qui avoit tout lieu de se défier de ses Mémoires, & que sa Profession devoit rendre plus réservé à parler de choses, dont il ne pouvoit être instruit par lui-même; ces Associations, dis-je, produisoient parmi ces fervens Sauvages les mêmes fruits de sainteté, qu'on admiroit alors dans toutes les parties du Monde Chrétien, où elles étoient établies.

Le désir d'imiter la Reine des Vierges faisoit embrasser le Celibat à un grand nombre de Filles, & la conduite édifiante de ces Epouses de JESUS-CHRIST rendoit respectable parmi les Sauvages un Etat, qui peu d'années auparavant y avoit été méprisé. Les autres Missions sédentaires ne donnoient pas moins d'édification aux François, & la tranquillité, que la paix avoit ramenée, faisoit espérer que toutes les Nations du Nord & de l'Est embrasseroient bientôt le Christianisme; rien, ce semble, ne les empêchant plus de s'approcher de nous, ni nos Missionnaires de les aller visiter.

1654.

Les Agniers  
cherchent à  
rompre la  
paix.

Cependant les Agniers remuoient sous main, & cherchoient une occasion pour troubler le repos, dont nous jouissions, aussi-bien que nos Alliés. L'intérêt, motif assez peu connu jusques-là parmi ces Peuples, mais que le commerce & l'exemple des Européens leur avoit inspiré, étoit le principal sujet de leur mécontentement, & leur jalousie contre les autres Cantons avoit jeté de grandes semences de broüilleries entr'eux. Tout le tems, qu'avoit duré la Guerre, cette Nation n'avoit trafiqué qu'avec les Hollandois, ce qui deplaisoit fort aux Cantons Supérieurs, parce que le chemin, qu'ils étoient obligés de faire pour aller à Orange, étoit fort long, & parce qu'il leur falloit passer par les Terres des Agniers, qui par-là les tenoient dans une espèce de dépendance; outre que ceux-ci, apuyés du voisinage des Hollandois, étoient en état de donner la Loi à tout le Pays.

Tous ces avantages cessoient par la paix, qui ouvroit le commerce entre les François & les Cantons Supérieurs. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les uns s'étoient portés avec tant de zèle à conclurre le Traité, & si les autres y avoient témoigné tant de repugnance, & se repentirent sitôt d'y avoir donné les mains. D'ailleurs ceux-ci n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, & ne cessèrent point en effet, ou ne discontinuerent que fort peu de tems, à faire des courses sur eux. Ils se laisserent même bientôt de garder les mesures, dont ils étoient convenus avec nous, & qui consistoient à ne point paroître en armes dans la Colonie, & à ne point inquiéter nos Missionnaires dans leurs fonctions. Un Frere Je-

R A L E  
nt sous main,  
troubler le re-  
bien que nos  
nnu jusques  
e commerce  
voit inspiré,  
nécontente-  
autres Can-  
es de broiil-  
voit duré la  
qué qu'avec  
rt aux Can-  
nin; qu'ils  
à Orange,  
lloit passer  
-là les re-  
nce; outre  
es Hollan-  
oi à tout

la paix,  
François  
e faut pas  
avec tant  
es autres  
nce, &  
s mains.  
voulu y  
nt point  
fort peu  
Ils se  
esures,  
& qui  
es dans  
s Mis-  
ere Je-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 57  
suite, nommé Jean LIEGEOIS, fut trouvé  
aux environs de Sylleri percé de deux coups  
de mousquet, la tête séparée du corps, & la  
chevelure levée.

1654.

On vit bien alors qu'il n'y avoit plus rien  
à ménager avec un Ennemi, qui ne pouvoit  
se contenir, & on crut qu'il falloit se hâter  
de le reduire, tandis qu'on pouvoit esperer  
qu'il ne seroit point soutenu des autres Can-  
tons. On mit en effet tant de Partis en cam-  
paigne, qu'enfin on vint à bout de se faire  
craindre de ces Barbares, & rien n'y contri-  
bua peut-être davantage que l'action d'une  
Algonquine de Sylleri. Elle étoit à la cam-  
paigne avec son mari & ses Enfans: cinq Ag-  
niers parurent tout à coup, se jetterent sur  
le Mari, qui ne se défoit de rien, & le lierent:  
les Enfans étoient trop petits pour pouvoir  
s'échaper, & par la même raison on négligea  
de lier la Femme. Cette confiance coûta  
cher aux Iroquois. Dans le tems, qu'ils y pen-  
soient le moins, la courageuse Chrétienne fai-  
sit une hache, en cassa la tête au Chef de la  
bande, puis à un autre, qui étoit accouru  
pour le secourir; les trois, qui restoiient,  
étonnés d'une si grande hardiesse, prirent  
aussitôt la fuite, laissant notre Héroïne avec  
son Mari, dont elle coupa les liens, & ses  
Enfans, qu'elle ramena triomphamment dans  
son Village.

Belle action  
d'une Algon-  
quine.

Ces mauvais succès rebuterent les Agniers;  
ils demanderent de nouveau la paix sans au-  
cune restriction; & comme ils faisoient de  
grandes instances pour avoir un Mission-  
naire, & que le P. le Moyne en faisoit de  
plus grandes encore, pour obtenir la per-

Les Agniers  
renouvellent  
la paix; on  
leur donne un  
Missionnaire.

mission d'aller chez-eux, on leur accorda ce qu'ils souhaittoient. Le Missionnaire fut bien reçu, & il ne lui en fallut pas davantage pour se persuader qu'à ce coup les Agniers vouloient bien vivre avec tout le monde. Il n'en fut pas même défabusé, après qu'un de ces Barbares contrefaisant le Possédé, ou le Phrénétique, se fut mis pendant une nuit à courir dans toutes les Cabannes, un casse-tête à la main, en criant qu'il vouloit tuer ONDESSON: c'étoit le nom Iroquois, qu'avoit pris le Missionnaire, & que le P. Jogues avoit porté avant lui.

Il y a bien de l'apparence que ce Furieux eût exécuté son dessein, s'il eût trouvé les esprits tant soit peu disposés à l'approuver; mais personne ne remua. Quant au P. le Moyne, ni un trait si capable de faire connoître qu'il n'étoit pas encore tems de se fier aux Agniers, ni plusieurs autres choses, qui arriverent coup sur coup, ne purent le déromper: persuadé qu'à force de cultiver ce Peuple féroce, on viendroit à bout de l'apprivoiser, il ne se donnoit pas assez la peine d'étudier son caractère, étude bien nécessaire à quiconque forme un projet aussi difficile, qu'est celui de détruire tous les préjugés de l'esprit & toutes les passions du cœur.

Voyage de deux autres Missionnaires à Onnontagué.

1655.

Les Onnontagués paroissoient agir avec plus de franchise, & on leur envoya les PP. Chamonot & DABLON. Le premier étoit Italien d'origine, & le plus ancien Missionnaire, qui fut alors dans la Nouvelle France, où il travailla jusqu'à une extrême vieillesse avec un zèle infatigable, & où sa mémoire est encore en bénédiction. Le P. Dablon ne faisoit

RALE  
accorda de  
ire sur bien  
antage pour  
niers vou-  
nde. Il n'en  
un de ces  
ou le Phré-  
it à courir  
e-tête à la  
NDESSON :  
ris le Mis-  
voit porté

e Furieux  
rouvé les  
prouver ;  
au P. le  
ire con-  
de se fier  
les, qui  
nt le dé-  
tiver ce  
de l'ap-  
la peine  
cessaire  
fficile,  
ngés de

ec plus  
Chau-  
Italien  
e, qui  
il tra-  
vec un  
st en-  
faisoit

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 59  
que d'arriver de France, & il ne tarda pas  
à se faire une grande reputation de sagesse &  
de vertu. Ces deux Ouvriers partirent de  
Quebec le dix-neuvième de Septembre 1655.  
avec les Députés d'Onnontagué, qui étoient  
venu les inviter, accompagnés d'un grand  
nombre de Sauvages de la même Nation, &  
ils n'attendirent point qu'ils fussent arrivés au  
terme de leur Apostolat, pour en exercer les  
fonctions.

Le premier Député avoit avec lui sa Fem-  
me, qui étoit extrêmement charmée de tout  
ce qu'elle avoit vû parmi les Chrétiens,  
surtout dans les deux Communautés de Fil-  
les. Elle ne cessoit point de faire au Pere  
Chaumonot des questions sur nos Cérémo-  
nies, & sur nos Mystères. Sept ou huit Iro-  
quois se joignirent à elle pour être instruits ;  
ils furent touchés des discours du Mission-  
naire, & à leur arrivée dans leurs Pays, ils  
se trouverent en état de recevoir le Bapême,  
qui leur fut administré avec beaucoup d'appa-  
reil. Ce que les exemples de piété des François  
avoient produit dans le cœur de l'Iroquoise,  
dont je viens de parler, la ferveur & le zele  
des Hurons Captifs, le faisoient dans les dif-  
ferentes Bourgades, où on les avoit dispersés,  
& les Peres y trouverent par tout une vérita-  
ble estime du Christianisme, & des cœurs  
disposés à l'embrasser.

Ils étoient arrivés dans ce Canton le cin-  
quième de Novembre, & ils eurent tout lieu  
de bien augurer pour la suite par la réception  
qu'on leur fit dans la principale Bourgade. Ils  
étoient chargés de présens de la part de M. de  
Lauson ; ils furent acceptés avec respect, &

1655.  
Ils s'y éta-  
blissent.

1655.

on y répondit par d'autres présens. On leur assigna ensuite un terrain pour leur habitation, & dès qu'ils s'y furent logés, ils firent connoître aux Anciens qu'ils souhaitoient de déclarer en plein Conseil, & s'il étoit possible, dans une Assemblée Générale du Canton, les intentions de ceux, qui les avoient envoyés. Cette proposition fut bien reçue, & l'Assemblée fut des plus nombreuses.

Le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne d'une manière, qui ravit en admiration tous les Assistans. Il insista beaucoup sur le changement merveilleux, qu'opere le Christianisme dans les cœurs de ceux, qui l'embrassent sincèrement, & cette partie de son discours fit d'autant plus d'impression, qu'il ne disoit rien, dont on n'eût devant les yeux des exemples sensibles. Dès qu'il eut fini, un Orateur le remercia au nom de tous dit zele, qu'il témoignoit pour leur procurer une félicité éternelle, & lui dit qu'au prix des François les autres Européens ne sçavoient point parler.

Premiers  
fruits de leurs  
travaux.

On commença aussi-tôt à bâtir une Chapelle; & tant de Gens y mirent la main, qu'elle fut achevée en un jour, & que ce jour-là même on y baptisa un Catéchumene. Dès lors les Missionnaires firent toutes leurs fonctions avec la même liberté, que s'ils eussent été au milieu de la Colonie, & ils rencontrèrent bien des cœurs, dont l'Esprit Saint avoit déjà pris possession. Une jeune Fille, qui n'étoit pas encore baptisée, refusa les deux meilleurs partis de sa Bourgade, par la seule raison, que les Prétendans étoient idolâtres; peu de jours après un Chef de guerre l'ayant inutile-

A LE  
ns. On leur  
habitation,  
nt connoître  
déclarer en  
, dans une  
s intentions  
Cette pro-  
lée fut des

a Religion  
avit en ad-  
beaucoup  
u'opere le  
ceux, qui  
partie de  
pression,  
devant les  
il eut fini,  
e tous du  
curer une  
prix des  
çavoient

ne Cha-  
a main,  
ce jour-là  
Dès lors  
onctions  
nt été au  
ent bien  
léja pris  
toit pas  
meilleurs  
raison,  
peu de  
inutile-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 61  
ment sollicitée au mal, voulut employer la violence pour la réduire, la genereuse Profelyte eut la force de se tirer de ses mains, & de se mettre en sûreté contre ses poursuites. Après une telle épreuve le P. Chaumonot ne crut pas devoir différer à lui administrer le Baptême, qu'elle sollicitoit avec de grandes instances, & il eut la consolation d'entendre dire aux Infidèles mêmes qu'elle méritoit d'être Chrétienne. Témoignage décisif en faveur d'une Religion, dont le libertinage & l'endurcissement du cœur ne peuvent s'empêcher de reconnoître la sainteté.

1655.  
Une femme fort accréditée dans ce Canton s'étoit rangée des premières parmi ceux, qui vouloient être baptisés, & toute sa Famille avoit suivi son exemple. Quelques Idolâtres voulurent lui persuader qu'elle s'en repentiroit, & peu de tems après elle tomba dans une fort grande langueur. Elle avoit un petit-Fils de dix à douze ans, qu'elle aimoit beaucoup: cet Enfant fut attaqué du même mal, que son Ayeule, & fut bientôt réduit à une maigreur si extrême, qu'il faisoit horreur à voir. Les Ennemis du Christianisme ne manquèrent pas de triompher de ces accidens, mais leur triomphe fut bien court: Dieu inspira aux Malades une constance & une résignation, qui devinrent le sujet des entretiens & de l'admiration de toute la Bourgade, & au moment, qu'ils reçurent le Baptême, ils recouvrèrent une santé parfaite.

Cette merveille; qui fut suivie de plusieurs autres, n'empêcha pourtant point les deux Religieux d'essuyer bien des contradictions, & de courir bien des risques, principalement

1655.

de la part de quelques Hurons, qui s'étant endurcis le cœur, tandis qu'ils étoient dans leur Pays, ne cessoient d'insinuer aux Iroquois, que s'ils laissoient introduire chez eux cette Religion étrangere, elle y feroit avec le tems les mêmes ravages, qu'on avoit vûs par tout, où elle avoit été prêchée; & comme rien ne fait plus d'impression sur l'esprit de ces Peuples, que les songes, ils en imaginoient tous les jours de nouveaux, pour tâcher d'amener les Onnontagués à leur but; mais ils n'y réussirent point, parce qu'on avoit eu soin de prévenir sur cela les Sauvages.

Destruction  
de la Nation  
des Eriez.

Ce fut à peu près dans ce même tems, que les Iroquois acheverent de détruire la Nation des Eriez, ou *du Chat*. Les commencemens de cette guerre ne leur avoient pas été favorables; mais ils ne se rebuterent point, & ils prirent à la fin tellement le dessus, que sans le grand Lac, qui porte encore aujourd'hui le nom de cette Nation, on ne sçauroit pas même qu'elle eût existé. On craignit avec raison que ces nouveaux succès ne fissent reprendre aux Iroquois leur premiere fierté à l'égard des François, mais les Onnontagués n'en parurent que plus disposés à s'unir étroitement avec eux. Ils firent sur cela des avances, qu'on jugea d'autant plus sinceres, qu'au fond leur intérêt s'accordoit avec leurs démarches. Enfin le P. Dablon, de concert avec eux, fit le voyage de Quebec pour tâcher de refoudre M. de Lauson à leur envoyer un bon nombre de François.

Projet d'une  
Colonie Fran-  
çoise à On-  
nontagué.

Il partit le deuxieme de Mars de l'année 1656. avec une nombreuse Escorte, & n'arriva à Quebec qu'au commencement d'Avril.

Il n'eut aucune peine à faire entrer M. de Lauson dans la vûe des Iroquois, & quoique pût dire à ce Général un Huron, qui avoit lontems vécu parmi les Onnontagués, pour le détourner de se fier à ces Sauvages, il ne le fit pas changer de sentiment. Cinquante François furent choisis pour aller former l'Etablissement proposé, & le Sieur DUPUY, Officier de la Garnison, leur fut donné pour Commandant. Le P. François LE MERCIER, qui avoit succédé au P. Jérôme Lallemand dans la Charge de Supérieur Général des Missions, voulut conduire lui-même ceux de ses Religieux; qu'il avoit destinés pour établir la première Eglise Iroquoise, & qui furent les Peres FREMIN, MESNARD & Dablon; leur départ fut fixé au septième de May, & quoique la recolte eût été des plus médiocres, on donna au Sieur Dupuis abondamment de quoi nourrir tout son Monde pendant une année entière, & de quoi ensemencer les terres, dont il alloit prendre possession.

La nouvelle de cette Entreprise s'étant répandue par tout, donna beaucoup à penser aux Agniers, & reveilla toute leur jalousie contre les Onnontagués. Il se fit une Assemblée générale de tout le Canton pour délibérer sur cette affaire, qui parut des plus importantes, & on y conclut qu'il falloit mettre tout en usage pour s'opposer au nouvel Etablissement. En conséquence de cette Délibération un Parti de quatre-cent Hommes fut levé, & eut ordre de dissiper, ou de tailler en pièces la Troupe de M. Dupuis; mais ils la manquèrent, & s'en vengerent sur quelques Canots écartés, qui furent pillés. Quelques-uns

Hospitalité  
des Agniers.

1656.

de ceux, qui les conduisoient, furent même  
 blessés, après quoi ces Perfides faisant sem-  
 blant de s'être mépris: » Nous ne sçavons  
 pas, dirent-ils, que vous fussiez des François,  
 nous vous avons pris pour des Hurons ou des  
 Algonquins.

Ils enlevèrent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans. On ne jugea pas à propos de tirer pour lors raison de cette insulte, dans l'esperance qu'on seroit bientôt en état d'en rendre la vengeance plus sûre & plus éclatante, si les Agniers ne réparoient par eux-mêmes leur faute; mais ils firent bien voir peu de tems après que rien n'étoit plus loin de leur pensée. Ils s'approchèrent de l'Isle d'Orleans, & un matin avant le lever du Soleil ils tombèrent sur une Troupe de quatre-vingt-dix Hurons, de tout âge & de tout sexe, qui travailloient dans un champ, en tuèrent d'abord six, lièrent tous les autres, les embarquerent dans leurs Canots, passerent fièrement devant Quebec, firent chanter leurs Prisonniers vis-à-vis du Fort, comme pour défier le Gouverneur Général de les venir tirer d'entre leurs mains, les conduisirent jusques dans leur Village, sans avoir été poursuivis, en brûlerent les Principaux, distribuerent les autres dans les Cantons, & les retinrent dans une dure captivité.

On a fort blâmé M. de Lauzon d'avoir souffert une telle insolence, & il faut avouer que son inaction, tandis qu'on enlevait, pour ainsi dire, d'entre ses bras des Alliés, dont la conservation interessoit également l'honneur du nom François & celui de la Religion, a fait à sa mémoire une tache, que toute sa vertu n'a pu laver; mais c'est qu'il est des malheurs, que les Hommes ne pardonnent point,

furent même  
 faisant sem-  
 ne sçavions  
 es François,  
 irons ou des

rer pour lors  
 rance qu'on  
 vengeance  
 Agniers ne  
 tute ; mais  
 ès que rien  
 ils s'appro-  
 matin avant  
 ne Troupe  
 r âge & de  
 n champ,  
 es autres,  
 passerent  
 nter leurs  
 me pour  
 enir tirer  
 t jusques  
 urfuivis,  
 erent les  
 ent dans

oir souf-  
 uier que  
 , pour  
 , dont  
 l'hon-  
 ligation,  
 oute sa  
 es mal-  
 point,

DE LAN. FRANCE. LIV. VII. 65  
 & qui dans leur esprit déshonorent autant que  
 la plus grande lâcheté. Les Hurons par une  
 suite de la présomptueuse confiance, dont les  
 Sauvages ne sont point capables de se corri-  
 ger, s'étoient laissés surprendre : pour les arra-  
 cher aux Iroquois, il eût fallu armer cinq ou  
 six-cent Hommes, & quand le Gouverneur  
 Général les eût eus sous sa main, le tems né-  
 cessaire pour les armer & les embarquer auroit  
 donné à ces Barbares une avance plus que  
 suffisante pour rendre inutiles tous les efforts  
 de ceux, qui les auroient poursuivis.

On a sçu depuis d'un jeune Huron de cette  
 Troupe infortunée, & qui se sauva du Village  
 où il étoit Captif, des particularités bien édi-  
 fiantes de la pieté & de la constance de ces fer-  
 vens Néophytes, dont plusieurs furent traités  
 avec une inhumanité sans pareille, sur tout  
 d'un de leurs Chefs, dont le supplice dura trois  
 jours, pendant lesquels il ne cessa de louer le  
 Seigneur, quoiqu'il eût reconnu d'abord que  
 c'étoit sa perseverance dans ce saint exercice,  
 qui irritoit les Bourreaux, & faisoit prolonger  
 son Martyre.

Quinze jours après que ce malheur fut  
 arrivé, trente Outaouais débarquerent à Que-  
 bec sous la conduite de deux François, &  
 chargés de Pelleteries ; mais avant que de  
 rapporter les suites, qu'eut ce voyage, il est  
 bon de reprendre les choses de plus haut. Les  
 Iroquois n'eurent pas plutôt chassé les Hu-  
 rons de leur Pays, qu'ils entreprirent de faire  
 le même traitement à tous leurs Alliés ; les  
 Outaouais étoient de ce nombre, & comme  
 ils ne se virent pas en état de résister aux Vain-  
 queurs d'une des plus braves & des plus puis-

Aventure des  
 Outaouais  
 après la des-  
 truction des  
 Hurons.

santes Nations de ce Continent, ils ne jugerent pas à propos d'attendre qu'on vint brûler leurs Villages, & les y égorger.

Quelques-uns s'étoient déjà retirés dans la *Baye du Saguinan*, d'autres dans *Panse du Tonnerre*, qui sont l'une & l'autre dans le *Lac Huron*, plusieurs dans l'Isle Manitoualin, & dans celle de *Michillimakinac*; mais le gros de la Nation étoit resté sur le bord de la grande Riviere, qui porte leur nom, jusqu'à l'entiere destruction des Bourgades Huronnes. Alors ils se joignirent aux Hurons Tionnontatez, avec lesquels ils pénétrèrent bien avant dans les Régions Méridionales. Ils firent d'abord alliance avec les *Sionx*, puis se broiillerent avec eux, & aguerrirent à leurs dépens ce Peuple, jusques-là peu brave & peu connu en deçà du *Micissipi*. Ils se séparèrent ensuite en plusieurs bandes, & par tout la misere, où ils étoient réduits, portoit la terreur du nom Iroquois.

Enfin à force d'errer dans ces vastes Contrées, & de se diviser en petites bandes, dont plusieurs n'ont jamais reparu, les uns & les autres se trouverent tellement diminués, qu'on peut dire qu'il n'en reste pas aujourd'hui la vingtième partie. C'étoit une de ces Troupes séparées de la Nation *Outaouaise*, & dans laquelle il y avoit quelques Hurons, que les deux François, dont je viens de parler, avoient amenée des bords du *Lac Michigan* jusqu'à *Quebec*, où on les accueillit d'autant mieux, que leurs Conducteurs se louoient fort du traitement, qu'ils en avoient reçu. Le commerce des Hurons avoit un peu adouci les mœurs de ce Peuple, un des plus grossiers du

R A L E  
, ils ne juge-  
n vint brûler  
er.

tirés dans la  
s *Panse du*  
dans le Lac  
itoualin, &  
mais le gros  
le la grande  
u'à l'entiere  
nes. Alors  
monataez,  
avant dans  
nt d'abord  
croiillerent  
dépens ce  
connu en  
ensuite en  
re, où ils  
du nom

tes Con-  
es, dont  
ns & les  
s, qu'on  
d'hui la  
Troupes  
& dans  
que les  
voient  
jusqu'à  
mieux,  
fort du  
e com-  
ici les  
ers du

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 67  
Canada, & lui avoit même donné quelque  
legere teinture du Christianisme.

1656.

Les deux François, qui étoient Gens de bien, avoient baptisé quelques-uns de leurs Enfans à l'article de la mort, & ces petits Innocens étoient allé prendre possession du Ciel au nom de leur Nation, à laquelle néanmoins, malgré de si belles esperances, & les soins assidus des Missionnaires, on n'a jamais pu faire goûter les choses de Dieu. Il en est peu dans tout ce Continent, auprès de qui l'on ait plus travaillé pour en faire des Chrétiens, & plus infructueusement; mais on n'avoit alors aucun sujet d'en juger ainsi, & les marchandises, dont ceux, qui venoient d'arriver à Quebec, étoient chargés, firent croire à M. de Lauson qu'il ne devoit pas négliger cette occasion d'étendre le commerce de la Colonie.

Trente jeunes Gens s'offrirent pour accom-  
pagner les Outaouais à leur retour, & le P.  
LE QUIEN, qui gouvernoit la Mission pendant  
l'absence du P. le Mercier, se laissa persuader de  
leur donner les PP. Dreuilletes & GARREAU,  
avec un Frere, nommé LOUIS LE BOESME,  
qui avoit été élevé par le P. de Brebeuf dans  
les Missions Huronnes. Ce convoi partit de  
Quebec un peu avant la mi-Août, & dès le  
lendemain, comme il approchoit des Trois  
Rivieres, il reçut avis par un Canot, que lui  
envoyoit le Gouverneur de cette Ville, qu'un  
Parti d'Agniers étoit dans le voisinage. Ce  
Parti avoit déjà découvert les Outaouais, &  
leur avoit dressé une embuscade: mais ils n'y  
donnerent point, & ils arriverent heureuse-  
ment aux Trois Rivieres.

On donne des  
Missionnaires  
à quelques-  
uns d'entre  
eux.

Les François, qui les accompagnoient,

firent alors reflexion que ces Sauvages étoient fort mal équipés, & qu'ils ne pourroient jamais éviter d'en venir aux mains avec un Ennemi, dont les forces pouvoient croître à tout moment; sur quoi ils résolurent de ne pas aller plus loin; il n'y en eut que trois, qui ne voulurent point abandonner les Jesuites. Les Outaouais ne se furent pas plutôt embarqués, qu'ils s'aperçurent que les Agniers étoient à leurs trouffes, ce qui ne les engagea pourtant pas à voyager avec plus de précaution: Ils avoient acheté des armes à feu, dont l'usage leur étoit nouveau. Ils prenoient plaisir à les essayer, & instruisoient ainsi de leur marche les Iroquois, qui les suivoient, & qui eurent tout le tems & le moyen de choisir un lieu propre pour les surprendre, ou pour les combattre avec avantage.

Ils les trouverent sur le bord du Lac des deux Montagnes, qui est la décharge de la grande Riviere dans le Fleuve S. Laurent, au-dessus de l'Isle de Montréal. Ils s'y retrancherent sur une petite Colline, d'où ils découvroient de fort loin, & ils posterent un grand nombre de Fusilliers dans des broussailles, sur une pointe avancée, que les Outaouais devoient ranger de fort près. Six Canots, où il n'y avoit que des Hurons, avec le P. Garreau; étoient à la tête de ce Convoi, & quand ils furent à portée, les Agniers firent sur eux une décharge qui en tua & en blessa un grand nombre. Ils parurent ensuite la hache à la main, & tout ce qui ne périt point dans cette premiere charge, fut fait Prisonnier, aussi-bien que le Missionnaire, qui avoit eu l'épine du dos cassée d'une balle de fusil.

Ils sont attaqués par les Agniers.

T  
A  
taou  
pou  
poin  
resté  
été t  
tion  
les t  
barr  
bat  
part  
de fa  
pas b  
côté  
parti  
Iroq  
rent  
trouv  
deux  
suire.  
Six  
été in  
Relig  
dont  
tout  
de la  
qu'on  
près l  
Rien  
car l  
main  
ils l'a  
là on  
ger,  
le par  
jour c

Au premier bruit de cette attaque les Outaouais firent force d'avirons pour secourir ou pour venger leurs Compagnons. Arrivés à la pointe, où les Canots des Hurons étoient restés avec les cadavres de ceux, qui avoient été tués, ils firent leur descente sans opposition, & peu s'en fallut que dans l'ardeur, qui les transportoit, ils ne forçassent toutes les barrières; mais après un assez rude combat, où il y eut bien du sang répandu de part & d'autre, les Assaillans furent obligés de faire retraite. Ils ne s'éloignerent pourtant pas beaucoup, & ils se retrancherent de leur côté, fort résolus, ce semble, de ne point partir de-là, qu'ils n'eussent eu raison des Iroquois; mais la nuit suivante ils decamperent à la fourdine, & le lendemain on ne trouva plus dans leur Retranchement que les deux Jésuites, avec les trois François de leur suite.

Sitôt que le Chef du Parti Ennemi en fut été informé, il alla rendre visite aux deux Religieux. Ce Chef étoit le Bâtard Flamand, dont j'ai déjà parlé; son compliment roula tout entier sur le chagrin, où il étoit, disoit-il, de la blessure du P. Garreau, & il protesta qu'on n'avoit reconnu le Missionnaire, qu'après la première charge, où il avoit été blessé. Rien n'étoit moins sincère que cette excuse; car le Pere n'avoit pas été plutôt entre les mains des Agniers, que, malgré sa blessure, ils l'avoient mis tout nud; que depuis ce tems-là on ne lui avoit donné ni à boire, ni à manger, & qu'on n'avoit pas seulement songé à le panser. Le lendemain, qui étoit le second jour de Septembre, il fut conduit à Montreal

Blessure &  
mort du Pere  
Garreau.

1656.

par quelques Agniers, qui présenterent d'assez mauvaise grace deux Colliers, l'un pour marquer leur regret d'avoir tiré sur lui, sans le connoître; l'autre pour effuyer les larmes de ses Confreres.

Le P. Claude PIVART, qui se rencontra heureusement à Montreal, reçut le Malade, auquel il n'étoit plus tems de faire des remedes, & qui expira le quatrième entre ses bras, en demandant à Dieu la conversion de ses Meurtres. Le P. Leonard Garreau étoit de Limoges, & la Nouvelle France perdit en lui un excellent Ouvrier. Après sa mort le P. Dreuxelles & son Compagnon reprirent la route de Quebec, d'où le premier retourna bientôt chez les Abénaquis.

Il n'y avoit plus moyen de douter que le Canton d'Agnier ne vit avec beaucoup de chagrin, & ne cherchât tous les moyens de rompre la bonne intelligence, qui regnoit entre les Iroquois Supérieurs & les François. Ceux-ci de leur côté se flattoient que, si les quatre Cantons Supérieurs demeuroient fermes dans leur alliance, tôt ou tard les Agniers seroient contraints de faire comme les autres, ou du moins de demeurer tranquilles, dans la crainte d'être accablés: & l'on esperoit beaucoup de l'Etablissement, qu'on étoit sur le point de faire à Onnontagué. M. Dupuys, après avoir fait quelque séjour aux Trois Rivieres & à Montreal, étoit parti de cette Isle le huitième de Juin, & le même jour il tomba sur un Parti d'Agniers, qu'il pilla en représailles des Canots, que ces Sauvages avoient pillés peu de tems auparavant.

Le vintneuf, vers les neuf heures du soir,

ALE  
stereroit d'af-  
rs, l'un pour  
sur lui, sans  
les larmes

le rencontra  
le Malade,  
e des rame  
tre ses bras  
sion de ses  
eau étoit de  
perdit en lui  
mort le P.  
eprirent la  
r retourna

uter que le  
aucoup de  
oyens de  
ui regnoit  
François.  
que, si les  
pient fer-  
es Agniers  
es autres,  
es, dans  
esperoit  
étoit sur  
Dupuys,  
rois Ri-  
ette Isle.  
il tomba  
epre fail-  
nt pillés  
du soir,

DE LA FRANCE. LIV. VII. 71

du Camp la voix d'un Homme, qui se plaignoit; le Commandant fit battre le tambour, & aussitôt on aperçut un Sauvage, qui approcha avec bien de la peine. C'étoit ce jeune Huron, que j'ai dit s'être sauvé après l'expédition de l'Isle d'Orleans. Il avoit la peau du corps à moitié rôtie, & depuis dix-sept jours, qu'il marchoit, il n'avoit point pris d'autre nourriture, que quelques fruits sauvages. Les Onnontagués, qui accompagnoient les François, lui firent un breuvage, qui rétablit en peu de tems son estomach; on lui donna ensuite des provisions, & on l'envoya à Quebec.

Le reste du voyage fut assez heureux, à cela près qu'on souffrit beaucoup de la disette de vivres, qui n'avoient pas été bien ménagés. On avoit compté à l'ordinaire sur la Pêche & sur la Chasse; l'une & l'autre manquèrent, & les François, qui n'étoient pas accoutumés à jeûner, comme les Sauvages, seroient morts de faim pour la plupart, si les Anciens d'Onnontagué n'eussent envoyé au devant d'eux des Canots chargés de rafraichissemens. Ils apprirent par la même voye qu'un grand nombre d'Iroquois de tous les Cantons, & quantité d'autres Sauvages les attendoient sur les bords du Lac de Gannentaha, & M. Dupuys de son côté se prépara pour faire son entrée dans le Pays.

Avant que d'arriver au lieu, où les Sauvages s'étoient arrêtés, il mit à terre cinq petites pieces de Canon, & en fit faire une décharge. Il se rembarqua ensuite, & voguant en très-bel ordre, il entra dans le Lac, où en moins d'un quart d'heure il fit faire deux dé-

1656.

Les François  
arrivent à  
Onnontagué.

Reception

qu'on leur  
fait.

charges de toute sa Mousqueterie. A en juger par les apparences, il fut reçu de la maniere du monde la plus respectueuse & la plus cordiale. Harangue, festins, chants, danses, rien ne fut épargné. Le jour suivant, douzième de Juillet, le *Te Deum* fut chanté à la fin d'une Messe solennelle; ensuite les Anciens firent les présens, qu'on a coutume de faire dans les Traités d'alliance, & le seizième tous les François communierent avec une pieté, qui fut d'un grand exemple, & fit beaucoup d'impression sur l'esprit des Sauvages. Le lendemain on commença à se loger, & le Pere le Mercier alla visiter le Bourg d'Onnontagué, où il fut reçu avec de grandes cérémonies.

Le vingtquatre il se tint un Conseil Général, & le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne avec la même éloquence, & le même succès, qu'il avoit fait à son arrivée dans ce Canton; le même jour les Députés du Canton de Goyogouin vinrent demander un Missionnaire, & on leur accorda le P. Melnard. Tout paroissoit déjà en mouvement dans celui d'Onnontagué, pour embrasser le Christianisme, & il falut aggrandir de plus de moitié la Chapelle, qui ne pouvoit plus contenir tous ceux, qui vouloient être instruits de nos Mysteres. Il y eut au mois d'Août des chaleurs excessives, qui causerent de grandes maladies; mais par les bons soins des Sauvages, tous les Malades guériront en peu de tems.

Cette dernière marque de l'affection de ce Peuple persuada les moins crédules, qu'on pouvoit désormais compter sur lui; toutefois

refo  
le p  
pere  
suivi  
tenir  
tous  
tous  
sans  
parm  
Nou  
de c  
ceux  
Pays.  
Ta  
nonta  
ne s'y  
fugies  
pit d'a  
avoier  
Agnie  
pour r  
n'eures  
s'en re  
pris au  
retirer  
les for  
lâcher  
crèrent  
toient d  
que ces  
tables,  
putés p  
Rien  
-Envoyé  
ils s'adr  
lui dem

trois fois les plus Sages crurent qu'il falloit se précautionner du moins contre sa légèreté, & on se trouva fort bien d'avoir suivi leur conseil. Il ne manquoit plus pour tenir en bride ce Canton, & par son moyen tous les autres, que d'y bâtir un Fort. Mais tous les fonds du Canada n'étoient pas suffisans pour fournir à une telle dépense, & parmi les Associés de la Compagnie de la Nouvelle France, personne n'avoit moins de crédit, & n'étoit moins écouté, que ceux, qui avoient le plus de connoissance du Pays.

Tandis que ces choses se passoient à Onnontagué, les Hurons de l'Isle d'Orléans, qui des Hurons de ne s'y croyoient plus en sûreté, s'étoient réfugiés à Québec, & dans un moment de dépit d'avoir été abandonnés des François, ils avoient envoyé secrètement proposer aux Agniers de les recevoir dans leur Canton, pour ne plus faire qu'un Peuple avec eux. Ils n'eurent pas plutôt fait cette démarche, qu'ils s'en repentirent; mais les Agniers les avoient pris au mot; & voyant qu'ils cherchoient à retirer leur parole, ils prirent des mesures pour les forcer de la tenir. Ils commencerent par lâcher contr'eux plusieurs Partis, qui massacrèrent, ou enlevèrent tous ceux, qui étoient dans la Campagne, & quand ils crurent que ces hostilités les avoient rendu plus traitables, ils envoyèrent à Québec trente Délégués pour les emmener.

Rien n'est égal à la fierté, avec laquelle ces Envoyés s'acquitterent de leur commission, ils s'adresserent d'abord à M. de Lauzon; ils lui demanderent à être ouïs dans un assen-

blée de Hurons & de François, & le Gouverneur Général y ayant consenti, le Chef de la Députation porta d'abord la parole aux Hurons, & leur dit: " Mon Frere, il y a déjà du  
 " tems, que tu m'as tendu les bras pour me  
 " prier de conduire dans mon Pays; mais toutes  
 " les fois, que je me suis mis en devoir de le  
 " faire, tu t'es retiré, & c'est pour te punir de  
 " ton Inconstance, que je t'ai frappé de ma ha-  
 " che. Crois-moi ne me donne plus lieu de te  
 " traiter de la sorte, leve-toi, & me suis. "  
 En achevant ces mots, il présenta deux Colliers, l'un, dit-il, pour aider les Hurons à se lever; l'autre pour l'assurer que désormais les Agniers vivoient avec eux, comme avec leurs Freres.

Il se tourna ensuite vers le Général, & lui parla en ces termes: " Ononthio, leve tes bras, &  
 " laisse aller tes Enfans, que tu tiens pressés sur  
 " ton sein; car s'ils venoient à faire quelque sor-  
 " tise, il seroit à craindre qu'en voulant les châ-  
 " tier, mes coups ne portassent sur toi. Voilà  
 " pour élargir tes bras, & il lui présenta un Col-  
 " lier. Je sçai, continua-t-il, que le Huron aime  
 " la priere, qu'il reconnoît & qu'il adore l'Auteur  
 " de toutes choses, que dans tous ses besoins il a  
 " recours à lui, je veux en faire autant, agréer  
 " qu'Ondesson (\*), qui m'a quitté, je ne sçai  
 " pourquoi, comme avec lui pour m'instruire;  
 " & comme je n'ai pas assez de Canots pour  
 " mener tant de monde, fais-moi le plaisir de  
 " me prêter les tiens. " Il apuya ces deux deman-  
 " des de deux autres Colliers, & se retira.

Embarras des  
Hurons,

On aura sans doute bien de la peine à com-  
 prendre ce qui obligea M. de Lauson à souf-

(\*) Le P. le Moyne.

frin  
 n'a  
 le f  
 voi  
 tou  
 qui  
 Agn  
 tains  
 Ferve  
 coup  
 des l  
 quel  
 leur p  
 se pa  
 voulo  
 resolu  
 avec l  
 d'enga  
 l'Ours  
 donné  
 Ces  
 bla, &  
 pris, e  
 respecte  
 ter. Le  
 prête, p  
 aime les  
 ne les tie  
 dre leur  
 de il leur  
 dront. Pa  
 qu'ils ai  
 je t'instru  
 prier, &  
 mais je n'  
 connois,

A L E  
& le Gouver-  
le Chef de la  
ole aux Hu-  
il y a déjà du  
pour me  
; mais toutes  
devoir de le  
r te punir de  
é de ma ha-  
lus lieu de te  
& me suis. »  
ta deux Col-  
Hurons à se  
désormais les  
me avec leurs

al, & lui parla  
e tes bras, &  
ns pressés sur  
quelque sor-  
tant les châ-  
ar toi. Voilà  
entra un Col-  
Huron aime  
dore l'Auteur  
es besoins il a  
utant, agréé  
té, je ne sçai  
m'instruire ;  
Canots pour  
le plaisir de  
deux deman-  
e retira.  
peine à com-  
aïson à souf-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 75  
fit cette insolence, dans un tems, où il  
n'avoit point d'autre Ennemi sur les bras, que  
le seul Canton d'Agnier. Peut-être vouloit-il  
voir, avant que d'éclatter de quelle maniere  
tourneroit les affaires à Onnontagué ce  
qui est certain, c'est qu'il ne témoigna aux  
Agniers aucun ressentiment des discours hau-  
tains de leur Orateur; ce qui fut bien ob-  
servé des Hurons, & les embarrassâ beau-  
coup. L'expérience du passé, & la conduite  
des Iroquois leur faisoient tout craindre, &  
quelque parti, qu'ils prissent, ils croyoient  
leur perte certaine. Dans cette perplexité ils  
se partagerent, les uns déclarerent qu'ils ne  
vouloient point quitter les François, d'autres  
résolurent de se donner aux Onnontagués,  
avec lesquels ils avoient déjà pris une espèce  
d'engagement. Il y eut que la Famille de  
l'Ours, qui s'en tint à la parole, qu'elle avoit  
donnée aux Agniers.

Ces résolutions prises, le Conseil se rassem-  
bla, & quoique le Gouverneur général n'eût  
pris, ce semble, aucunes mesures pour y faire  
respecter son caractère, il voulut bien y assis-  
ter. Le P. le Moyne, qui lui servoit d'Inter-  
prète, parla le premier, & dit: » Ononthio ce  
aime les Hurons, ce sont ses Enfans; mais il ce  
ne les tient pas en tutelle, ils sont en âge de pren- ce  
dre leur parti d'eux-mêmes, il ouvre les bras, ce  
& il leur laisse la liberté d'aller, où ils vou- ce  
dront. Pour moi je les suivrai, quelque part ce  
qu'ils aillent: s'ils vont chez toi, Agnier, ce  
je t'instruirai aussi de quelle maniere il faut ce  
prier, & adorer l'Auteur de toutes choses; ce  
mais je n'ose esperer que tu m'écoutes. Je te ce  
connois, & je sçai jusqu'ou va ton indocilité, »

1656. mais je m'en consoleroi avec les Hurons.  
 Quant aux Canots, que tu demandes, tu vois  
 bien que nous en avons à peine ce qu'il nous  
 en faut, fais-en si tu n'en a pas assez.

Toute une Le Chef des Hurons de l'Ours prit ensuite  
 Tribu se la parole, & dit : « Mon Frere je suis à toi,  
 livre aux je me jette les yeux fermés dans tes Canots,  
 Agniers. resolu à tout, même à mourir; mais je veux  
 d'abord aller seul avec ma Cabanne (\*). Je ne  
 souffrirai point que d'autres s'embarquent  
 avec moi. Si dans la suite le reste de ma Na-  
 tion veut me venir joindre, je ne m'y oppo-  
 serai pas; mais je suis bien aise qu'on voye  
 auparavant de quelle maniere tu me traiteras. »  
 Il jeta ensuite trois Colliers, qui ne devoient  
 à autre chose, qu'à engager les Agniers à en  
 bien user avec lui, à ne rien négliger pour  
 lui faire perdre le souvenir de ce qu'il lui sa-  
 crifioit, & à lui faciliter le voyage. Les Dé-  
 putés acceptèrent les Colliers, & parurent  
 fort contents. Ils travaillerent ensuite à faire  
 des Canots, & quand ils furent achevés, ils  
 s'embarquerent avec les Hurons & le P. le  
 Moyne.

Des Onnon- Peu de jours après leur départ des Députés  
 tagués arri- d'Onnontagué arriverent à Quebec, pour  
 vent à Quebec sommer ceux des Hurons, qui s'étoient of-  
 dans le même ferts à eux, de leur parole, & furent très-  
 auffin. choqués, quand ils apprirent que la Famille  
 de l'Ours avoit suivi les Agniers. Les Hurons  
 s'excuserent mal, & furent d'autant plus em-  
 barrassés, que les François ne voulurent pas  
 se brouiller avec ce Cançon, qui le prenoit  
 sur un ton fort haut. Enfin le Gouverneur

(\* On se sert du terme de Cabanne, pour mar-  
 quer la Famille.

D  
 Gén  
 mes  
 respe  
 rons  
 Fem  
 leurs  
 page  
 des F  
 les ch  
 retou  
 quan  
 me E  
 ce qu'  
 Huron  
 donne  
 Cen  
 régala  
 tens e  
 fréque  
 nomb  
 les esp  
 lités de  
 tudes,  
 Missio  
 bien d  
 conver  
 parmi  
 gné un  
 & par l  
 remarq  
 phytes.  
 plis de  
 Chrétie  
 gret. C  
 Ouvrien

RALE  
es Hurons.  
des, tu vois  
ce qu'il nous  
lez.  
prit ensuite  
a suis à toi,  
tes Canots,  
mais je veux  
e (4). Je ne  
embarquent  
e de ma Na-  
e m'y oppo-  
qu'on voye  
e traiteras. »  
ne tendoient  
Agniers a en  
gliger pour  
qu'il lui fa-  
ge. Les Dé-  
& parurent  
suite à faire  
achevés, ils  
& le P. le  
  
des Députés  
ébec, pour  
s'étoient of-  
furent très-  
ue la Famille  
Les Hurons  
ant plus em-  
voulurent pas  
qui le prenoit  
Gouverneur  
ne, pour mar-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 77  
Général fit dire aux Députés, mais en ter-  
mes assez ménagés, qu'ils manquoient au  
respect dû à leur Pere, qu'une partie des Hu-  
rons étoit disposée à les suivre; mais que leurs  
Femmes & leurs Enfans avoient eu peur de  
leurs armes, & que ce n'étoit pas en équi-  
page de Guerriers, qu'il falloit venir chercher  
des Freres & des Amis; que s'ils vouloient faire  
les choses dans les régles, ils devoient s'en  
retourner chez eux; qu'on leur tiendrait parole,  
quand on pourroit ne les plus regarder com-  
me Ennemis, & que pour leur montrer que  
ce qu'il leur disoit, n'étoit pas une défaite, les  
Hurons alloient les attendre à Montréal, &  
donneroient des ôtages.

Cette réponse parut les adoucir; on les  
regala bien, & ils s'en retournèrent assez con-  
tens en apparence. Toutefois ces altercations  
fréquentes, la dissolution d'une Chrétienté  
nombreuse, & sur laquelle on avoit fondé  
les esperances les plus legitimes, & les hosti-  
lités des Agniers causoient de grandes inquié-  
tudes, & au Gouverneur Général, & aux  
Missionnaires. Il est vrai que ceux-ci avoient  
bien de quoi se consoler par le nombre des  
conversions, qui s'opéroient tous les jours  
parmi les Peuples mêmes, qui avoient témoi-  
gné une plus grande opposition à l'Evangile,  
& par les trésors de grace & de vertu, qu'ils  
remarquoient de plus en plus dans leurs Né-  
ophytes. Les Mémoires de ce tems-là sont rem-  
plis de traits bien édifiants de la ferveur de ces  
Chrétiens Sauvages, que je supprime avec re-  
gret. C'est ainsi que le Seigneur tenoit ces  
Ouvriers Evangeliques dans de continuelles al-

78 HISTOIRE GENERALE.

1656.

ternatives de crainte & d'esperance, qui nour-  
rissent en eux les deux vertus les plus neces-  
saires aux fonctions de l'Apostolat, je veux  
dire la defiance d'eux-mêmes & la confiance  
en celui, dont ils étoient les Ministres.



H

DE

N

es

L

L

rons ;  
cessaire  
une ha  
ment il  
blesse :  
jour pl  
avec la  
des Agr  
reflexion  
naires ,  
Sauvage

A L E.  
ce, qui nous  
es plus néces-  
sair, je veux  
la confiance  
sûres.



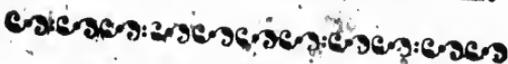
# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE HUITIÈME.



A bonne intelligence entre nous  
& les Iroquois Supérieurs ne pa-  
rut pas d'abord avoir reçu aucune  
atteinte de ce qui venoit de se pas-  
ser à Québec, au sujet des Hu-  
rons ; mais pour la rendre durable il eût été né-  
cessaire que leurs Députés eussent pu concevoir  
une haute idée de nos forces, & malheureuse-  
ment ils venoient d'être témoins de notre foi-  
blesse : elle leur devenoit même de jour en  
jour plus manifeste par l'espèce d'insensibilité  
avec laquelle nous souffrions les incartades  
des Agniers. Personne ne faisoit sur cela des  
reflexions plus affligeantes que les Mission-  
naires, qui connoissant mieux le caractère des  
Savages, dont ils étoient presque les seuls.

1657.

qui fussent les Langues, n'osoient se flatter que l'Etablissement d'Onnontagué fut bien solide. Ils ne manquèrent pas d'en dire leur pensée à qui il convenoit; mais il étoit encore plus de leur Ministère de profiter des dispositions présentes de ce Peuple, pour secondar les vûes de la Providence sur le salut de plusieurs, & ils ne s'épargnerent en rien pour répondre à ce qu'on attendoit de leur zèle.

Progrès de la Religion parmi les Iroquois Supérieurs.

Le P. Chaumonot étoit allé visiter le Canton de Tonnonhouan, & y avoit aussi rencontré un très-grand nombre de Hurons Chrétiens, dont les bons exemples avoient disposé beaucoup d'Infidèles à recevoir la lumière de l'Evangile. Il sembloit que Dieu n'eût dispersé cette Nation parmi les autres Sauvages, comme autrefois les Juifs dans les Etats des Rois de Babilone & de Perse, que pour y faire connoître son Nom, & pour s'y préparer des Adorateurs. La piété des François ne produisit pas de moindres fruits à Onnontagué. Quelle différence, disoient les Sauvages, entre ces Chrétiens & les Hollandois? Ils reconnoissent tous le même Dieu, disent-ils; mais il s'en faut bien que la conduite des uns soit aussi régulière, que celle des autres. Quand nous allons voir les François, nous en revenons tous jours avec un vrai désir de prier: à Orange on ne nous parle jamais de la Priere, & nous ne sçavons pas même si on y prie. Plût à Dieu que les Peuples du Canada eussent toujours tenu le même langage à notre sujet!

Le P. Mesnard eut encore plus de succès dans les Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth. Dès la première année, il conféra le Baptême à quatre-cent Personnes, & il

n  
avo  
dâ  
sein  
rem  
sur  
& la  
pire  
repl  
re,  
abfo  
que  
gran  
Supé  
De  
Ile p  
men  
venu  
deux  
mais  
dépar  
n'em  
chere  
Franç  
deux  
point  
contra  
qu'ils  
vision  
Cet  
on n'  
augur  
les vi  
fort,  
ne fur  
tiens  
qu'ils

avoit tout lieu de se promettre une plus abondante récolte dans la suite ; mais les desseins de Dieu sont impénétrables : dans le tems, qu'on croyoit pouvoir le plus compter sur ces Sauvages, ils échaperent à la Grace, & la Colonie avoit à peine eü le tems de respirer après ses dernières pertes, qu'elle se trouva replongée dans toutes les horreurs d'une guerre, où il y avoit tout à craindre pour elle, & absolument rien à gagner. Ce fut à Montréal, que l'on commença de s'apercevoir d'un grand changement dans l'esprit des Iroquois Supérieurs.

Des Onnontagués étoient arrivés dans, cette Isle pour y recevoir les Hurons, & les emmener chez eux, comme on en étoit convenu l'année précédente : quelques François & deux Jésuites devoient les accompagner ; mais on fut fort surpris, lorsque le jour du départ les Onnontagués déclarerent qu'ils n'embarqueroient que les Hurons. Ils se relâcherent néanmoins en faveur de quelques François ; mais ils s'obstinerent à exclurre les deux Jésuites, qui de leur côté ne voulant point abandonner leurs Néophytes, furent contraints de s'embarquer dans un Canot, qu'ils trouverent sur le rivage, sans autre provision, qu'un petit sac de farine.

Les Onnontagués traitent mal les Hurons.

Cette conduite des Onnontagués, à laquelle on n'étoit pas préparé, parut d'un fâcheux augure pour les Hurons ; bien des Gens ne les virent partir qu'en gémissant sur le triste sort, qui les attendoit, & leurs pressentimens ne furent que trop justes. Ces infortunés Chrétiens n'allèrent par bien loin, sans connoître qu'ils étoient perdus sans ressource. Une jeune

1657.

Femme n'ayant pas voulu répondre à la passion d'un Chef Iroquois, ce Barbare lui cassa la tête sur le champ, & comme si on n'eût attendu que ce signal pour lever le masque, qui couvroit la plus noire des perfidies, un grand nombre des plus considérables Hurons furent massacrés le moment d'après; les autres ne furent plus regardés que sur le pied de Captifs, qu'on venoit de prendre en guerre, & il y en eut même quelques-uns de brûlés, sans qu'on pût sçavoir la cause d'un traitement si indigne.

Les François s'attendoient bien à n'être pas plus épargnés que les Hurons; & en effet la résolution avoit été prise de faire main basse sur eux, & de commencer par les deux Missionnaires. Je n'ai pu sçavoir ce qui en empêcha l'exécution; mais s'ils évitèrent ce danger, ce fut pour tomber dans un autre, où il leur parut longtemps inévitable de périr. La première chose, dont ils furent instruits en arrivant à Onnon-tagué, fut qu'on y avoit découvert une conspiration contre les François, & voici à quoi l'on a communément attribué une révolution si étrange.

Les Iroquois  
conspirent  
contre les  
François.

Une Troupe d'Onnayoüths étant allés à la chasse du côté de Montreal, surprit trois François dans un lieu écarté, les tua, & en apporta les chevelures dans le Village, d'où elle étoit partie. M. d'Aillebôut, qui commandoit à Quebec, parce que M. de Lauson étoit retourné en France, sans attendre son Successeur, demanda justice de cet attentat, & pour obliger la Nation à la lui faire, il donna ordre qu'on arrêât tout ce qui se trouveroit d'Iroquois dans la Colonie: il fut obéi, &

A L E  
dre à la pas-  
sire lui cassa  
si on n'eût  
le masque,  
perfidies, un  
bles Hurons  
s; les autres  
le pied de  
en guerre,  
de brûlés,  
a traitement

à n'être pas  
en effet la ré-  
ain basse sur  
ux Mission-  
en empêcha  
danger, ce  
il leur parut  
niere chose,  
it à Onnon-  
une conspi-  
à quoi l'on  
évolution si

tant allés à  
surprit trois  
tua, & en  
lage, d'où  
qui com-  
de Lauson  
entendre son  
attentat, &  
e, il donna  
trouveroit  
at obéi, &

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 83.  
le premier mouvement, que causa dans les  
Cantons la nouvelle de cet ordre, y fit  
former les résolutions les plus violentes. On  
ne les suivit pourtant pas, & on s'en tint à  
celle-ci, qui fut formée de sang froid, & après  
une plus mûre délibération.

Le P. le Moyne, qui étoit chez les Agniers,  
devoit être prié d'aller à Quebec, pour y trai-  
ter de la délivrance des Iroquois, qu'on avoit  
arrêtés. Sous prétexte de lui faire honneur, &  
de le garantir des insultes des jeunes Gens,  
fort animés contre les François, il fut résolu  
de lui donner une nombreuse Escorte, & de  
lâcher en même tems divers Partis de Guer-  
riers, qui se répandroient dans la Colonie,  
où, dès qu'ils sçauroient que leurs Gens se-  
roient mis en liberté, ils pilleroient & massa-  
creroient tout ce qu'ils pourroient rencontrer  
de François & de leurs Alliés. Après quoi la  
même chose se feroit à Onnontagué.

Le P. le Moyne ne partit pourtant point,  
& je n'en sçai pas la raison; mais dès le mois  
de Fevrier de l'année suivante on vit sortir  
de nombreuses Troupes d'Agniers, d'On-  
neyouths, & d'Onnontagués, tous en équi-  
pages de Guerriers. Il n'en falloit pas tant  
pour donner de violens soupçons à M. Du-  
puis, lequel fut bientôt informé par un Chré-  
tien de tout ce qui se tramoit. Il se trouva  
alors dans un grand embarras, & en effet il ne  
voyoit aucun moyen de se tirer d'affaire, qui  
n'eût de grands inconvéniens. Se fortifier, &  
soutenir un siège, c'étoit reculer la perte, &  
non pas l'éviter, parce qu'il n'y avoit aucun  
secours à espérer de Quebec, où qu'il ne  
pouvoit pas arriver à tems. Il auroit fallu tôt

1657.

La conspi-  
ration est dé-  
couverte.

1658.

1658.

ou tard se rendre, ou périr en combattant, ou enfin mourir de faim & de misere.

Pour se retirer il falloit commencer par faire des Canots; car on n'avoit pas eu la précaution d'en garder un certain nombre; & y travailler, c'étoit annoncer sa retraite, & la rendre impossible. Il falloit néanmoins se refoudre au plutôt, & voici à quoi le Commandant se détermina. Il commença par envoyer un Exprès à M. d'Aillebôut, pour l'informer de la conspiration; il donna ensuite ses ordres pour construire en diligence de petits Batteaux legers, & afin d'empêcher que les Iroquois n'en eussent le moindre vent, il y fit travailler dans le grenier de la Maison des Jesuites, qui étoit un peu plus écartée que les autres, & plus grande.

Cela fait, il avertit tous les Gens de se tenir prêts pour partir au jour, qu'il leur marqua, & de faire chacun ses provisions pour le voyage, en observant de ne donner aucun soupçon aux Iroquois. Il ne restoit plus qu'à prendre des mesures pour s'embarquer si secrettement, que les Sauvages ne pussent avoir connoissance de la retraite des François, que quand ceux-ci auroient assez d'avance, pour ne pas craindre d'être poursuivis, & on en vint heureusement à bout par un stratagème assez singulier.

De l'Adoption des Sauvages.

Un jeune François avoit été adopté par un des plus considerables Habitans d'Onnontagué: ces sortes d'adoptions, qui devinrent dans la suite assez fréquentes, ont tous les avantages de celles, qui se pratiquoient parmi les Romains, à l'héritage près, qui n'est rien chez les Sauvages: d'ailleurs elles n'en ont pas,

les c  
atrec  
d'ou  
avec  
quoi  
paix  
Le  
alla  
avoi  
tout  
un c  
avoi  
dre  
dit  
rir,  
auro  
sûrét  
le je  
neuv  
le dé  
dont  
tous  
Le  
nier a  
reaux  
enten  
& les  
sonne  
étant  
lui fie  
des C  
dema  
mang  
fer un  
mit a  
moins

les charges, & elles ne reçoivent même aucune  
 atteinte des guerres, qui peuvent survenir ;  
 d'où il est arrivé qu'on s'est assez souvent servi  
 avec succès de François adoptés par les Iro-  
 quois, pour entamer avec eux des Traités de  
 paix.

Le jeune Homme, dont je viens de parler, Retraite des  
François.  
 alla trouver son Pere d'adoption, & lui dit qu'il  
 avoit rêvé à un de ces festins, où il faut manger  
 tout ce qui est servi : qu'il le prioit d'en faire  
 un de cette espeece à tout le Village, & qu'il  
 avoit dans l'esprit, que s'il en restoit la moi-  
 ndre chose, il mourroit. Le Sauvage lui répon-  
 dit qu'il auroit bien du regret de le voir mou-  
 rir, qu'il ordonnât lui-même son repas, qu'il  
 auroit soin lui de faire les invitations, & qu'as-  
 sûrement il ne resteroit rien. Sur cette parole  
 le jeune Homme assigna pour sa Fête le dix-  
 neuvième de Mars, qui étoit le jour fixé pour  
 le départ : tout ce qu'on avoit de provisions,  
 dont on pouvoit se passer, y fut employé, &  
 tous les Sauvages y furent invités.

Le repas commença sur le soir, & pour don-  
 ner aux nôtres le moyen de mettre leurs Bat-  
 teaux à l'eau, & de les charger, sans qu'on  
 entendît rien dans le Village, les Tambours  
 & les Trompettes ne discontinuerent point de  
 sonner autour de la Cabanne du festin. Tout  
 étant prêt, le jeune Homme, au signal, qu'on  
 lui fit, dit à son Pere adoptif qu'il avoit pitié  
 des Convives, dont la plupart lui avoient déjà  
 demandé quartier ; qu'on pouvoit cesser de  
 manger, & se reposer & qu'il alloit procu-  
 rer un sommeil agréable à tout le monde. Il se  
 mit aussitôt à jouer de la Guitarre, & en  
 moins d'un quart d'heure, il n'y eut pas un

1658.

seul Sauvage, qui ne fût endormi. Alors il sortit, alla joindre la petite Flotte, qui dans le moment s'éloigna du rivage.

Le lendemain matin quantité de Sauvages allèrent, selon leur coutume, à leur reveil, pour voir les François, & trouverent toutes les portes fermées à la clef. Cette nouveauté & le silence profond, qui regnoit par tout, les étonnerent : ils crurent d'abord qu'on disoit la Messe, ou qu'on tenoit Conseil ; mais après avoir inutilement attendu plusieurs heures, ils frapperent à quelques portes. Des Chiens qu'on avoit laissés dans les Maisons, leur répondirent en aboyant, ils apperçurent aussi quelques Volailles à travers les Palissades ; mais Personne ne paroissoit. Enfin sur le soir ils enfoncerent les portes, & leur surprise fut extrême de trouver toutes les Maisons vuides.

Ils furent assez longtemps sans pouvoir comprendre comment les François, qu'ils sçavoient n'avoir point de Canots, avoient pu s'en aller, & il n'est point de vision, qui ne leur entrât dans la tête, plutôt que d'imaginer de quelle maniere la chose s'étoit passée. C'étoit en effet la premiere fois, qu'on se servoit de Batteaux pour de pareils voyages ; mais quand les François auroient eu des Canots, il ne leur auroit pas été possible de s'en servir, parce que les Rivieres étoient encore couvertes de glaces, & ce fut aussi ce qui empêcha les Iroquois de les poursuivre.

M. Dupuys ne laissa pourtant pas de craindre qu'ils ne l'entreprissent, & il usa d'une telle diligence, que malgré les vents contraires, qui l'arrêterent assez longtemps sur

D  
le L  
Mor  
gran  
cet C  
qu'un  
pour  
d'un  
en é  
imp  
qui n  
sulte  
Il  
gran  
que  
ouver  
des d  
n'oso  
May  
cond  
parol  
bitati  
remer  
scindr  
n'avo  
L'o  
son p  
lié de  
il fut a  
& on v  
été ma  
du For  
Hom  
après  
joindre  
avoien  
& troi

le Lac Ontario, il arriva en quinze jours à Montreal. La joye de se voir délivré d'un si grand danger ne flattoit pourtant pas assez cet Officier, pour l'empêcher de ressentir ce qu'une fuite si précipitée avoit de honreux pour la Nation, & de regretter que, faute d'un secours médiocre, on ne l'eût pas mis en état de soutenir un Etablissement de cette importance, & de donner la Loi à un Peuple, qui ne tiroit sa force, & le droit de nous insulter, que de notre foiblesse.

Il trouva tout l'Isle de Montreal en de très- grandes allarmes. On ne voyoit de tous côtés que Partis d'Iroquois, qui, sans se déclarer ouvertement Ennemis, causoient par tout des desordres affreux, de sorte que Personne n'osoit paroître à la Campagne. Vers la fin de May le P. le Moyne arriva au même endroit, conduit par des Agniers, qui lui avoient donné parole de le remettre sain & sauf dans une habitation Françoisé, & qui la lui tinrent exactement; après quoi toute la Nation cessa de seindre & la guerre devint plus vive, qu'elle n'avoit jamais été.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités.

L'onzième de Juillet le Vicomte d'ARCHE-  
SON prit terre à Quebec, & fut reçu en qua-  
lité de Gouverneur Général. Dès le lendemain  
il fut assez surpris d'entendre crier *aux armes*,  
& on vint l'avertir que des Algonquins avoient  
été massacrés par des Iroquois sous le Canon  
du Fort. Il détacha dans le moment deux-cent  
Hommes, François & Sauvages, pour courir  
après ces Barbares; mais ils ne purent les  
joindre. Ils trouverent deux Enfans, qu'ils  
avoient abandonnés, pour courir plus vite,  
& trois Femmes, dont l'une étoit morte, &

M. d'Arche-  
son Gouver-  
neur Général.

1658.

les deux autres dangereusement blessées.

Peu de tems après des Agniers s'approchèrent des Trois Rivieres, dans le dessein de surprendre ce Poste; & pour mieux réussir dans leur entreprise, ils détachèrent huit Hommes, qui sous prétexte de parlementer, avoient ordre de bien observer l'état de la Place; mais M. de LA POTHERIE, qui y commandoit, en retint un dans ses prisons, & envoya les autres au Général, lequel en fit bonne justice. Ce coup de vigueur eut tout le succès, qu'on en pouvoit esperer, & procura quelque repos à la Colonie. Les Missionnaires en profiterent pour commencer leurs courses Apostoliques dans le Nord, & découvrirent plusieurs routes pour aller à la Baye d'Hud.

Arrivée du  
premier Evê-  
que de la N.  
France.

1659.

Tout fut la situation de la Nouvelle France, le sixième de Juin de l'année 1659. François de LAVAL, connu auparavant sous le nom d'Abbé de MONTIGNY, Evêque Titulaire de Petrée, & pourvû par le Souverain Pontife d'un Bref de Vicaire Apostolique, débarqua à Quebec. Il y avoit déjà quelques années que les Jesuites, persuadés que la présence d'un Supérieur Ecclesiastique, revêtu d'un Caractère capable d'imposer, étoit devenue nécessaire dans la Colonie, pour remédier à certains désordres, qui commençoient à s'y introduire, avoient demandé à la Cour qu'on y envoyât un Evêque. La Reine Mere, Anne d'Autriche, à qui ils en avoient fait parler pendant la Regence, fut d'avis que pour remplir cette Place, on choisît un des anciens Missionnaires, & jeta même, dit-on, les yeux sur le P. Paul le Jeune, qui avoit gouverné

DE  
la Miss  
étoit al  
des Am  
teré &  
fenter  
pas d'a  
rent l'A

Le P.  
repas  
en Fran  
du Cana  
alors le  
lat le d  
Homme  
gieux v  
jours à l  
ordres  
Eglise.

le voya  
rent join  
qu'ils ar  
Cures, c  
chargés  
dans la

Les no  
les Paroi  
même tr  
l'Evêque  
Seminair  
mêmes,  
recteurs  
Paris. Le  
égard, d  
Curés fu  
tout le R  
tous le C

la Mission pendant plusieurs années ; & qui étoit alors à Paris fort occupé de la direction des Ames, & dans une grande estime de sainteté & de prudence ; mais les Jesuites représenterent que leur Institut ne leur permettoit pas d'accepter cette Dignité, & lui proposèrent l'Abbé de Montigny, qui fut agréé.

Le P. Jérôme Lallemand, qui n'étoit point repassé en Amérique, depuis qu'il étoit venu en France, pour y représenter à la Compagnie du Canada les besoins de ce Pays, gouvernoit alors le College de la Flèche ; le nouveau Prélat le demanda à son Général, comme un Homme, qui lui étoit nécessaire, & ce Religieux voulut bien consacrer le reste de ses jours à la conversion des Sauvages, sous les ordres d'un Evêque digne de la Primitive Eglise. Quelques Ecclesiastiques firent aussi le voyage avec M. de Petrée, d'autres le vinrent joindre les années suivantes, & à mesure qu'ils arriverent, on les mit en possession des Cures, dont jusques-là les Jesuites avoient été chargés, parce qu'ils étoient les seuls Prêtres dans la Nouvelle France.

Les nouveaux Curés ne desservirent d'abord les Paroisses ; que par Commission, ils furent même très-lontems amovibles à la volonté de l'Evêque, & quelquefois des Supérieurs du Seminaire de Quebec, lesquels étoient eux-mêmes, & sont encore nommés par les Directeurs de celui des Missions Etrangères de Paris. Les choses ont un peu changé à cet égard, depuis que la Cour a ordonné que les Curés fussent fixes en Canada, comme dans tout le Royaume ; mais il s'en faut bien que tous le soient encore, & l'Isle de Montreal,

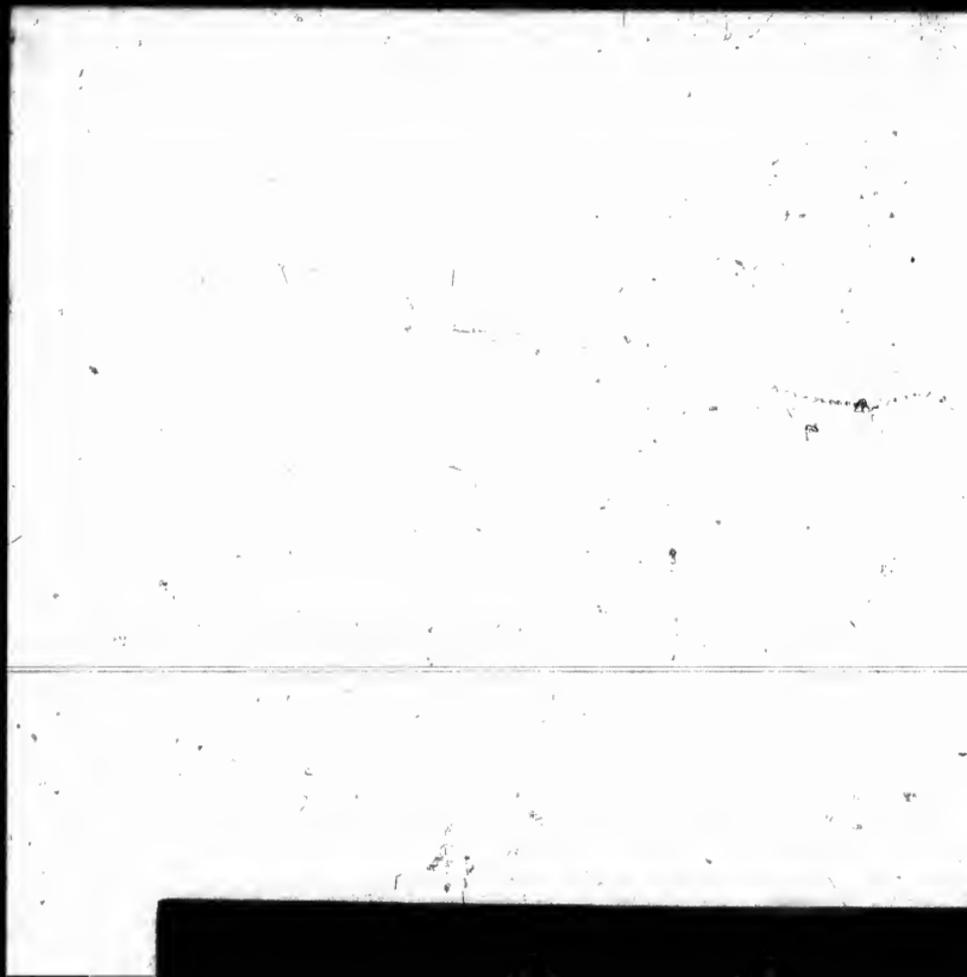
1659.

Changement  
dans le Gouvernemen  
Ecclesiastique du  
Canada.

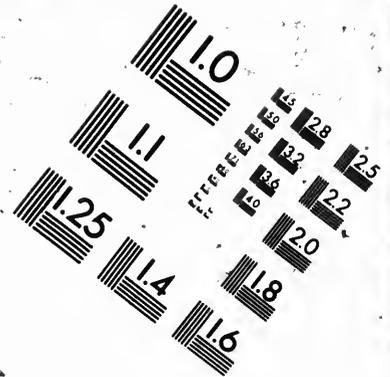
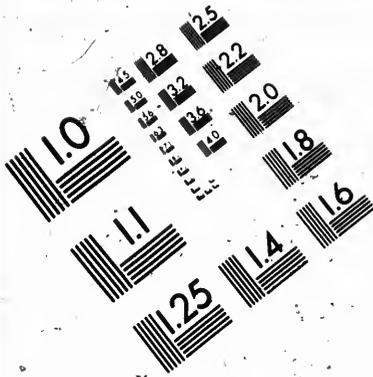
Des Curés  
du Canada.



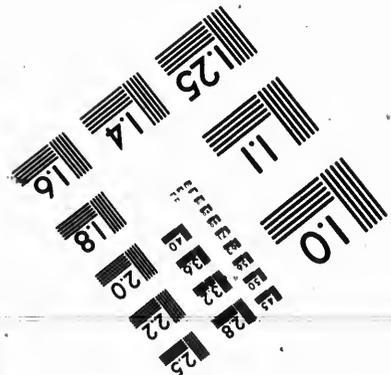
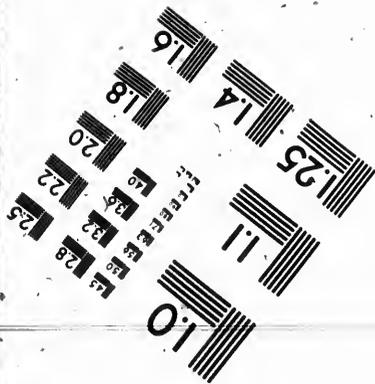
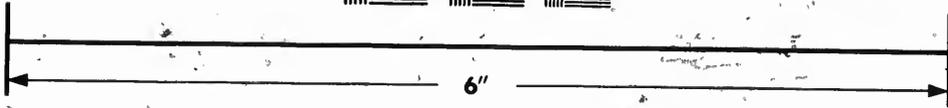
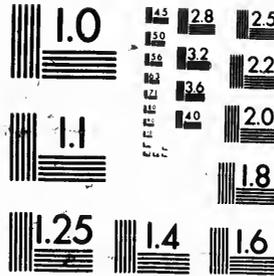








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

1659.

avec les Paroisses qui en dépendent, sont encore sur l'ancien pied, sous la direction de Messieurs du Seminaire de S. Sulpice.

L'Isle de Montreal cédée au Seminaire de Saint Sulpice.

Il y avoit deux ans, que ce Seminaire avoit acquis tous les droits des premiers Propriétaires de cette Isle. Plusieurs années auparavant M. l'Abbé de QUELUS étoit venu à Quebec, muni d'une provision de Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen; mais comme la Jurisdiction de ce Prélat sur la Nouvelle France n'étoit fondée sur aucun titre, & que les Evêques de Nantes & de la Rochelle avoient les mêmes prétentions que lui; l'Abbé de Quelus ne fut point reconnu en qualité de Grand-Vicaire, & s'en retourna en France. Il revint en 1657. avec des Députés du Seminaire de S. Sulpice, pour prendre possession de l'Isle de Montreal, & pour y fonder un Seminaire, à quoi il ne trouva aucune opposition, toute la Colonie étant charmée de voir un Corps accrédité, puissant, & second en excellens Sujets, se charger de défricher & de faire peupler une Isle, dont les premiers Possesseurs n'avoient pas poussé l'Etablissement autant qu'on avoit d'abord espéré.

Etablissement du Seminaire de Quebec.

En 1662. M. de Petrée étant repassé en France, pour les raisons, que nous verrons en son tems, proposa au Conseil du Roy l'érection d'un Seminaire à Quebec; Sa Majesté y consentit, & les Lettres Patentes en furent expédiées au mois d'Avril de l'année suivante en faveur de Messieurs du Seminaire des Missions Etrangères. Comme ce Seminaire, dans le système d'alors, devoit fournir des Pasteurs à toute la Colonie, le Prélat obtint que les dixmes seroient payées aux Directeurs du nou-

DE  
veau S  
de tou  
c'étoit  
roient  
senrati  
Elle  
rembre  
de la M  
me de  
vision  
accord  
roient  
seroien  
& que l  
payeroi  
Reglem  
Dans  
fut née  
Alors o  
sent aux  
de leur  
donnés  
1679. c  
Quebec  
aussi le  
Supérieu  
que si le  
pour l'en  
voyeroit  
par les F  
pourtant  
a bien v  
somme d  
pour aid  
Sur la  
voye pou

veau Seminaire, & les fit taxer au treizième de tout ce qui doit à l'Eglise. On trouva que c'étoit beaucoup pour des Colons, qui n'étoient pas riches, & il y eut diverses représentations de leur part.

Elles furent écoutées, & au mois de Septembre de l'année 1667. le Conseil Supérieur de la Nouvelle France rendit un Arrêt en forme de Reglement, qui portoit que par provision; & sans préjudice des Lettres Patentes accordées par Sa Majesté, les dixmes ne seroient levées qu'au vint-sixième; mais qu'elles seroient payées en grains, & non en gerbes, & que les Terres nouvellement défrichées ne payeroient rien les cinq premières années. Ce Reglement fut exécuté.

Dans la suite la Colonie s'étant accrue, il fut nécessaire d'établir de nouvelles Cures. Alors on demanda que les Dixmes appartenissent aux Curés, & l'on commença de traiter de leur fixation. Ces deux points furent ordonnés par un Edit du Roy du mois de May 1679. cinq ans après l'érection de l'Eglise de Quebec en Evêché. Ce même Edit confirma aussi le Reglement provisionnel du Conseil Supérieur touchant les Dixmes; mais il ajouta que si les Dixmes n'étoient point suffisantes pour l'entretien des Curés, le Conseil y pourvoyeroit d'un supplément, qui seroit fourni par les Habitans & les Seigneurs; ce qui n'a pourtant point eu de lieu, parce que le Roy a bien voulu accorder sur son Domaine la somme de sept mille six-cent livres par an, pour aider à la subsistance des Curés.

Sur la fin de l'année 1683. on prit une autre voye pour contenter les Curés, à qui les dex-

1659.

Divers Re-  
glemens sur  
les Dixmes.

niers arrangemens du Conseil n'avoient point par suffisans. M. de LA BARRE, Gouverneur Général de la Nouvelle France, & M. de S. VALLIER, nommé Eveque de Quebec, voulurent regler les portions congruës, qui se payoient sur les Dixmes, à cinq-cent livres; mais le Roy dans une Lettre du dixième d'Avril 1684. adressée au premier, lui fit entendre que ce Reglement ne lui agréoit pas. « J'ai lu, disoit Sa Majesté, le Mémoire, que vous avez formé avec le Sieur Evêque de Quebec, pour la distribution des Cures, & la subsistance des Curés, & je vous avouë que le principe, sur lequel vous avez travaillé, me paroît très-préjudiciable au bien de la Colonie. Vous reglez la portion congruë d'un Curé à cinq-cent livres, & il y en a même, à qui vous donnez davantage, dans un Pays nouvellement peuplé d'Habitans pauvres. . . . Vous sçavez qu'en France, où l'on n'a pas les mêmes raisons, les portions congruës les plus fortes ne vont qu'à cent écus, & qu'il y a un nombre infini de Curés, qui n'ont que cent cinquante livres, & ne laissent pas de vivre, & de faire leurs fonctions; & ce qu'il y a encore de plus fâcheux à cet égard, c'est que ledit Sieur Evêque a si bien persuadé les Prêtres, qu'ils ne peuvent pas vivre à moins de cinq-cent livres, qu'on aura peine à les réduire sur un autre pied. Cependant je veux qu'on accoutume ceux, qui n'ont que quatre-cent livres, à vivre pour cette somme.

Ces Messieurs n'ont pas laissé de tenter à diverses reprises de faire remettre les Dixmes au treizième; mais le Conseil Supérieur de Quebec s'y est toujours opposé, & comme à

La fin  
cet A  
de Ju  
de leu  
outre  
que le  
ment  
accor  
à qui  
perme  
par un  
il fut  
cinq p  
deux-c  
Enf  
cent ci  
des m  
des Eg  
par un  
fut att  
gneurs  
vertu  
1679.  
Eglises  
tes les  
Domain  
parler  
Chapit  
Doyen  
Archid  
Chano  
tion au  
nomme  
Pour  
tout ce  
Canada

La fin ils en appellerent au Conseil du Roy, cet Appel leur a attiré un Arrêt du douzième de Juillet 1707. qui les déboutoit sans retour de leurs prétentions à cet égard. D'autre part, outre la somme de sept mille six-cent livres, que le Roy leur avoit assignée pour supplément des Dixmes, Sa Majesté en a encore accordé une de deux mille livres pour ceux, à qui leur grand âge, ou leurs infirmités ne permettoient plus de desservir leurs Cures, & par un Arrêt du vingt-neuvième de Mars 1717. il fut réglé que cette somme seroit divisée en cinq portions de trois-cent livres, & une de deux-cent.

Enfin il y a encore deux sommes de treize-cent cinquante livres chacune, l'une en faveur des mêmes Curés, & l'autre pour la bâtisse des Eglises Paroissiales, dont le Patronage, par un Arrêt du vingt-septième de Mars 1699. fut attribué à l'Evêque, à l'exclusion des Seigneurs, lesquels en avoient jouï jusques-là en vertu d'un premier Arrêt du mois de May 1679. & il fut ordonné par le dernier, que ces Eglises seroient bâties de pierres. Au reste toutes les sommes, que le Roy fournit de son Domaine pour les usages, dont je viens de parler, sont à la disposition de l'Evêque. Le Chapitre de la Cathedrale est composé d'un Doyen, d'un Grand Chantre, & de douze Archidiacre, d'un Théologal, & de douze Chanoines. Le Roy s'est réservé la nomination aux deux premières Dignités, l'Evêque nomme à tout le reste.

Le Patronage des Cures attribué à l'Evêque.

Pour revenir à l'Isle de Montreal, & finir tout ce qui regarde les Etablissmens faits en Canada pour le Spirituel & pour les bonnes

Fondation d'un Hôpital à Montreal.

œuvres, Messieurs du Seminaire de S. Sulpice ne furent pas plutôt en possession de ce beau Domaine, qu'ils songerent à lui procurer un Hôpital, & ils furent assez heureux pour engager plusieurs personnes dans ce pieux dessein. Madame de BULLION donna soixante-deux mille livres, M. de LA DOVERSIERE, Lieutenant Général au Présidial de la Flèche, y consacra une partie de son bien, & ce fut par son Conseil que l'on choisit pour desservir cet Hôpital, des Filles de l'Hôtel-Dieu de cette même Ville, dont l'Institut a depuis été érigé en Religion par le Saint Siège. Ce fut la Demoiselle Manse, dont j'ai parlé plus haut qui reçut les Hospitalieres à Montreal, & tant qu'elle vécut, elle voulut bien être chargée de l'administration du Temporel de leur Maison, en quoi elle fut très-bien secondée par M. de Maisonneuve, qui consentit à continuer de gouverner cette petite Colonie, après que l'Isle eut changé de Seigneurs.

Institution  
des Filles de  
la Congrégation.

Il commençoit à s'y former une Ville, dont la fondation fut marquée par un Etablissement, qui fait aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la Nouvelle France. Elle le doit à Marguerite Bourgeois, cette sainte Fille, qui plusieurs années auparavant avoit suivi M. de Maisonneuve en Canada. Sans autre ressource, que son courage & sa confiance en Dieu, elle entreprit de procurer à toutes les jeunes personnes de son sexe, quelque pauvres, & quelque abandonnées qu'elles fussent, une éducation, que n'ont point dans les Royaumes les plus policés, beaucoup de Filles mêmes de condition, & elle y a réussi au point, qu'on voit toujours avec un nouvel

D  
éton  
de l'i  
instru  
rien  
cuper  
par l  
& leu  
qui p  
soin.  
de la  
quelq  
Il p  
sein d  
elles e  
des Vo  
jamais  
ture é  
Institu  
mande  
qu'elle  
permi  
me on  
peut-é  
rendroi  
le Conf  
Les U  
beaucou  
de leur  
hors de  
Filles so  
& la pa  
d'avoir  
On avoi  
la Nouv  
cation d  
n'a pas r

étonnement des Femmes jusques dans le sein de l'indigence & de la misere, parfaitement instruites de leur Religion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doivent sçavoir, pour s'occuper utilement dans leurs Familles, & qui par leurs manieres; leur façon de s'exprimer & leur politesse, ne le cèdent point à celles, qui parmi nous ont été élevées avec plus de soin. C'est la justice, que rendent aux Filles de la Congregation tous ceux, qui ont fait quelque séjour en Canada.

Il paroît que dans la suite on avoit eu dessein d'en faire des Religieuses; car en 1709. elles eurent défense de se cloîtrer, & de faire des Vœux. Elles répondirent qu'elles n'avoient jamais eu intention de se renfermer, la Clôture étant absolument incompatible avec leur Institut; que par la même raison elles ne demandoient point à faire des Vœux solennels, qu'elles souhaitoient seulement qu'on leur permit de faire des Vœux simples; mais comme on crut que ces Vœux les conduiroient peut-être avec le tems à se cloîtrer, ce qui les rendroit beaucoup moins utiles à la Colonie, le Conseil refusa d'y consentir.

Les Ursulines de Quebec contribuoient aussi beaucoup de leur côté à donner aux personnes de leur sexe une éducation convenable; mais hors de l'enceinte de cette Capitale peu de Filles sont à portée de fréquenter leurs Ecoles, & la pauvreté du Pays ne leur permet pas d'avoir un grand nombre de Pensionnaires. On avoit eu en vûë, lorsqu'on les établit dans la Nouvelle France, de les charger de l'éducation des Filles Sauvages; mais l'exécution n'a pas répondu aux esperances, qu'on en avoit

1659.

conçus, & bien des raisons ont fait abandonner ce projet. Les principales sont que ces Religieuses ne se sont pas trouvées en état de faire la dépense nécessaire pour l'exécuter, & que les Sauvages eux-mêmes ne se privent pas volontiers du plaisir d'avoir leurs Enfants avec eux. D'ailleurs ces Enfants, au sortir d'une Maison Régulière, se trouvant au milieu de la Barbarie, & exposées à toute la contagion de commerce avec les Infidèles, le sang & la nature reprenoiēt bientôt le dessus, & il ne leur restoit de la bonne éducation, qu'on leur avoit donnée, que plus d'ouverture d'esprit & des connoissances, qui leur devenoiēt pernicieuses par l'abus, que la plupart en faisoient.

Il auroit fallu se borner aux Filles des Sauvages Chrétiens & domiciliés dans la Colonie; mais c'étoit celles, qui avoient moins de besoin de ce secours, & l'expérience a fait voir qu'il étoit plus à propos de les laisser dans leur simplicité & dans leur ignorance; que les Sauvages peuvent être de bons Chrétiens, sans rien prendre de notre politesse & de notre façon de vivre, ou du moins qu'il falloit laisser faire au tems pour les tirer de leur grossièreté, qui ne les empêche pas de vivre dans une grande innocence, d'avoir beaucoup de modestie, & de servir Dieu avec une piété & une ferveur, qui les rendent très-propres aux plus sublimes opérations de la Grace.

On découvre plusieurs Nations.

Cependant l'Evêque de Pettrée avoit à peine pris en main le Gouvernement de son Eglise, qu'il eut avis qu'on avoit découvert plusieurs Nations au Nord & à l'Ouest du Lac Huron: il songea aussitôt aux moyens de les faire éclairer des lumières de l'Evangile; il s'en ouvrit au

DE L  
an P. La  
pour la  
Missions  
venables  
envoya  
Nations  
siblemen  
vie erran  
vangile r  
se l'étoit  
Les Pe  
Saint Lau  
les Eskim  
Esclaves,  
tir quelq  
ment de l  
mœurs de  
Loups & l  
sont remp  
société, n  
que par la f  
rôt doux &  
parmi des  
leur raison  
qui furent  
la conversi  
de circonf  
sion sur ses  
un Protesta  
Femme des  
me possédé  
nature de s  
medes, qui  
recours à l'E  
ment; elle d  
la cérémonie  
Tom. II

an P. Lallemand, qui venoit d'être nommé pour la seconde fois Supérieur Général des Missions, & il prit avec lui les mesures convenables pour l'exécution de ce dessein. On envoya aussi un renfort de Missionnaires aux Nations Abénaquises, qui devenoient insensiblement toutes Chrétiennes; mais dont la vie errante empêchoit que le progrès de l'Evangile ne fût aussi rapide parmi elles, qu'on se l'étoit promis de leur docilité.

Les Peuples les plus voisins du Golphe de Saint Laurent étoient toujours en guerre avec les Eskimaux, & en amenoient souvent des Esclaves, dont on eut le bonheur de convertir quelques-uns. La servitude, & l'éloignement de leur Pays, adoucissoient un peu les mœurs de ces Barbares, aussi féroces, que les Loups & les Ours, dont leurs affreux Déserts sont remplis; sans Loix, sans principes, sans société, ne différant presque de ces Brutes, que par la figure humaine, ils devenoient bientôt doux & raisonnables, dès qu'ils se voyoient parmi des Hommes, qui faisoient usage de leur raison. Dans le petit nombre de ceux, qui furent alors gagnés à JESUS-CHRIST, la conversion d'une Femme fut accompagnée de circonstances, qui firent beaucoup d'impression sur ses Compatriotes, & plus encore sur un Protestant. Pendant qu'on instruisoit cette Femme des principes de la Foi, elle parut comme possédée du Démon; pour s'assurer de la nature de son mal, on lui fit quantité de remèdes, qui furent tous inutiles; on eut enfin recours à l'Eau bénite, qui la guérit parfaitement; elle demanda ensuite le Baptême, dont la cérémonie fut suivie de l'Abjuration d'un

Conversion  
de quelques  
Eskimaux.

1659.

Plusieurs dé-  
couvertes.

1660.

Calviniste, qui ne put tenir contre un miracle si évident.

L'année suivante, un Algonquin, qui avoit employé deux années entières à voyager dans le Nord, rencontra aux environs de la Baye d'Hudson quantité de ses Compatriotes, que la crainte des Iroquois avoit contraint d'y chercher un asyle. Il y trouva aussi les Naturels du pays fort disposés à se joindre aux François, pour réprimer l'orgueil de cette Nation, qui s'étoit fait des Ennemis de toutes les autres, & qui commençoit à s'approcher d'eux. Ils chargerent même l'Algonquin de présens pour le Gouverneur Général; & ce Sauvage, qui étoit allé à la Baye d'Hudson par le Lac Supérieur, en revint par le Saguenay.

Dans le même tems, deux François, après avoir hyverné sur les bords du Lac Supérieur, avec un grand nombre de Familles Algonquines, eurent la curiosité de pénétrer plus avant à l'Ouest, & allerent jusqu'aux Sioux. Ils rencontrèrent sur leur route une Bourgade assez nombreuse de Hurons Tionnontatés, dont ils apprirent quelques particularités assez curieuses. Je n'en rapporterai, que ce qui sera nécessaire pour la suite de cette Histoire. Les Sioux non-seulement n'avoient eu jusques-là aucune connoissance des François; mais étoient fort peu connus des Nations Huronnes & Algonquines, avec lesquelles nous étions en commerce; du moins à en juger par le rapport des deux François, qui dirent, que leurs manieres parurent fort étranges & fort ridicules aux Tionnontatés & aux Outaouais, lorsque ceux-ci se refugierent chez eux.

Ils en furent même insultés, ajoûterent-ils

Ce qui se  
passe entre les  
Sioux & les  
Hurons.

en plus  
leurs a  
encore  
mais e  
aux av  
les Ou  
crerent  
attiré  
de Lac  
Avoine  
Canots  
point; a  
si grand  
pa acur  
loigner  
pouvoie  
allerent  
cidentak  
Voyageu  
De-là, l  
remarque  
pé le nez  
de la tête  
on leur r  
on punis  
ce sexe;  
reux, que  
Peuple. Il  
en quaran  
peuplées;  
souvent de  
duè immen  
1689. ont  
en ont parle  
& l'un d'e  
(\*) Le P.

LE  
un mi-

qui avoit  
ager dans  
la Baye  
otes, que  
raint d'y  
es Natu-  
aux Fran-  
Nation,  
es autres,  
d'eux. Ils  
sens pour  
age, qui  
Lac Supé-

ois, après  
Supérieur,  
es Algon-  
étrier plus  
ux Sioux.  
Bourgade  
nontatés,  
arités assez  
ce qui sera  
stoire. Les  
jusques-là  
mais étoient  
nnes & Al-  
étions en  
par le rap-  
, que leurs  
& fort ridi-  
ouais, lors-  
eux.

ouèrent-ils

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 99

en plusieurs rencontres, ces Sauvages se fiant sur leurs armes à feu, dont leurs hôtes ignoroient encore l'usage; ils en tuèrent quelques-uns; mais enfin la fureur & le nombre suppléant aux avantages, qui rendoient les Hurons & les Outaouais si insolens, les Sioux en massacrèrent plusieurs. Un jour entr'autres, ayant attiré beaucoup de Hurons dans une espede de Lac, ou de Marais, tout couvert de Folle-Avoine, ils les y envelopperent avec leurs Canots dans des Filets, que ceux-ci ne voyoient point; après quoi, ils décocherent sur eux une si grande quantité de Flèches, qu'il n'en échappa aucun: le reste jugea enfin à propos de s'éloigner d'une Nation, avec laquelle ils ne pouvoient plus esperer de se reconcilier, & allerent s'établir au Sud-Est de la pointe Occidentale du Lac Supérieur, où nos deux Voyageurs les trouverent.

De-là, les François étant passés chez les Sioux, remarquerent des Femmes, à qui on avoit coupé le nez, & arraché une partie de la peau de la tête: ils en demanderent la raison, & on leur répondit, que c'étoit la peine, dont on punissoit l'adultere dans les personnes de ce sexe; ce qui leur parut d'autant plus rigoureux, que la Polygamie est tolerée parmi ce Peuple. Il étoit alors fort nombreux, & partagé en quarante Bourgades toutes grandes, & très-peuplées; & comme ces Bourgades changent souvent de place, le Pays Sioux avoit une étendue immense. Deux Jesuites, qui en 1687. & en 1689. ont fait quelques excursions parmi eux, en ont parlé comme d'un Peuple fort puissant, & l'un d'eux (\*) m'a souvent témoigné,

Particularités  
touchant les  
Sioux.

(\*) Le P. Joseph Marét.

1660.

qu'il regrettoit beaucoup de n'avoir pu se fixer parmi ces Sauvages, en qui il avoit trouvé de la douceur & du bon sens. Il ajoutoit, que les Sioux n'exerçoient point envers leurs Prisonniers ces horreurs, qui déshonnoient la plupart des autres Nations de ce Continent, & qu'ils ont conservé une connoissance assez distincte d'un seul Dieu.

J'ai dit ailleurs qu'on prétend qu'ils ont l'accent Chinois; c'est ce qu'on n'a pu encore vérifier jusqu'ici; mais leur maniere de vivre ressemble beaucoup à celle des Tartares. Peu de François ont appris leur Langue, qui seroit pourtant d'une grande utilité pour découvrir tout ce qui est au Nord-Ouest du Micissipi; & tout nous porte à croire qu'on y feroit des découvertes utiles, sur-tout par rapport à la Mer du Sud, dont il est presque certain qu'ils ne sont pas extrêmement éloignés.

Extrémité  
où est réduit  
le Canada.

Cependant il ne venoit aucun secours de France, & la Colonie du Canada ne se soutenoit plus que par une espece de miracle; on ne pouvoit s'éloigner des Forts, qu'on ne fût escorté; & en bien des endroits, on ne voyoit nulle apparence de faire la récolte, dont le tems approchoit. Plusieurs jugeoient qu'à la fin il faudroit tout abandonner; & quelques-uns commençoient à prendre des mesures pour repasser la Mer. Sept cent Iroquois, qui venoient de défaire un grand parti de François & de Sauvages, tenoient Quebec comme bloqué; les Ursulines & les Hospitalieres étoient obligées de sortir la nuit de leurs Monasteres, où on ne les croyoit pas en sûreté, & sur la fin de l'Automne, lorsqu'on croyoit les Barbares retirés chez eux, on eut avis

DE  
qu'ils  
jeta

Un  
confir  
dessein  
naire à  
vir à u  
tiré pa  
étoient  
roient  
fut tou  
pour r  
surven  
fait reb  
tuer un  
lequel

En c  
de cette  
Partis  
la Colo  
Ecclesia  
mé M.  
dire la  
Sénécha  
précède  
l'Isle d'  
qui étoit  
une em  
soient,  
un Pris  
gèrent  
lasser;  
de mon  
mort, a  
Plusie  
& un gr

qu'ils tenoient encote la campagne, ce qui jetta par tout la consternation.

Un Huron, qui s'étoit échapé de leurs mains, confirma cette nouvelle, & ajouta que leur dessein avoit été d'attirer quelque Missionnaire à un pour-parler, & de l'arrêter pour servir à un échange, que quand ils auroient retiré par ce moyen tous ceux des leurs, qui étoient prisonniers parmi nous, ils ne garderoient plus de mesures: qu'ils se proposoient sur tout d'enlever un grand nombre d'Enfans pour repeupler leur Pays; mais qu'il leur étoit survenu un accident, qui sans doute leur avoit fait rebrousser chemin, un deux, en voulant tuer un Cerf, ayant tiré sur le Chef du parti, lequel en étoit mort.

En effet, ils ne parurent plus de tout le reste de cette année, mais à la fin de l'Hyver plusieurs Partis se montrèrent en differens endroits de la Colonie, & y firent de grands ravages. Un Ecclesiastique du Séminaire de Montreal, nommé M. LE MAÎTRE, fut tué en revenant de dire la Messe à la campagne. M. de Lauzon, Sénéchal de la Nouvelle France, & Fils du précédent Gouverneur Général, étant allé à l'Isle d'Orleans pour dégager son Beau-Frere, qui étoit investi dans sa maison, tomba dans une embuscade. Les Iroquois, qui le connoissoient, & qui souhaitoient avec passion d'avoir un Prisonnier de cette importance, le ménagerent quelque-tems, ne cherchant qu'à le laisser; mais voyant qu'il leur tuoit beaucoup de monde, ils tirèrent sur lui, & il tomba mort, avant qu'aucun eût osé l'approcher.

Plusieurs autres personnes de considération, & un grand nombre d'Habitans & de Sauva-

1661.

ges eurent le même sort. Trente Attikamegues, parmi lesquels il y avoit quelques François, furent attaqués par quatre-vingt Iroquois, & se défendirent avec une valeur, qui auroit pû les sauver, s'ils eussent combattu avec plus d'ordre; les Femmes mêmes se battirent jusqu'à la mort, & pas une ne voulut se rendre. Enfin, depuis Montreal jusqu'à Tadoussac, on ne voyoit que des traces sanglantes du passage de ces fiers Ennemis.

Maladies &  
Phénomènes.

A ce terrible fleau le Ciel en ajouta un autre, qui acheva de réduire la Colonie aux abois. Les François & les Sauvages domiciliés furent attaqués d'une maladie, dont personne ne fut exempt, & qui enleva sur tout un très-grand nombre d'Enfans: c'étoit une maniere de coqueluche, qui se tournoit en pleuresie. On s'imagina qu'il y avoit du maléfice; & les Médecins furent les premiers à donner cours à cette opinion. Quand le Peuple est une fois frappé, son imagination le mene bien loin, & tout est Peuple en certaines rencontres. On publia ensuite qu'on avoit vû dans l'air une Couronne de feu; qu'aux Trois Rivieres on avoit entendu des voix lamentables; qu'auprès de Quebec il avoit paru un Canot de feu, & dans un autre endroit un Homme tout embrasé, & environné d'un tourbillon de flammes; que dans l'Isle d'Orleans une Femme enceinte avoit entendu son fruit se plaindre, & tout cela fut suivi de l'apparition d'une Comete, qui acheva d'effrayer la Multitude, pour laquelle ce Phénomène n'est jamais indifférent, surtout dans un tems de calamité. Toutefois au milieu de ces fraieurs, & au plus fort de l'orage, le calme parut tout-à-

DE  
coup.  
qui s'  
les, q  
de Fr  
qui y  
liberté  
conve  
un gr  
Huron  
régulie  
Matro  
l'Etat,  
ration,  
& que  
avec le  
enfin c  
d'Onne  
conserv  
Peu  
rurent  
Juillet  
avec un  
cher, &  
autant  
Alliés l  
des Can  
& l'un d  
ce derni  
nard, &  
tous les  
dont ils  
Goyogo  
promiere  
François  
vouloit c  
tons, qu

On apprend de bonnes nouvelles du Pays des Iroquois.

On apprit par quelques Prifonniers, qui s'étoient évadés des Bourgades Iroquoises, qu'il y avoit à Onnontagué une vingtaine de François, à qui on avoit donné la vie, & qui y jouïffoient même d'une assez grande liberté : que dans ce même Canton on avoit converti une Cabanne en une Chapelle, où un grand nombre de Chrétiens, François, Hurons, Iroquois & Algonquins s'assembloient régulièrement pour faire leurs Prières : que les Matrones, qui font le Corps principal de l'Etat, n'avoient point eu de part à la conspiration, qui avoit obligé M. Dupuys à se retirer, & que pendant sept jours elles avoient pleuré avec leurs Enfans le départ des Missionnaires, enfin que dans les Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth il y avoit des Chrétiens, qui conservoient inviolablement leur Foi.

Peu de tems après les Partis Ennemis disparurent presque entièrement, & vers le mois de Juillet on aperçut de Montreal deux Canots avec un Pavillon blanc. On les laissa approcher, & on vit des Iroquois débarquer avec autant d'assurance, qu'auroient pu faire les Alliés les plus fidèles. C'étoient des Députés des Cantons d'Onnontagué & de Goyogouin, & l'un d'eux étoit le Chef le plus accredité de ce dernier Canton, l'ancien Hôte du P. Mefnard, & l'ami le plus déclaré des François dans tous les tems. Ils ramenoient quatre François, dont ils proposèrent l'échange contre huit Goyogouins, Prifonniers à Montreal, & ils promirent même de rendre tous les autres François, dont ils étoient les Maîtres, si on vouloit délivrer tous les Sujets des deux Cantons, que nous avions entre les mains.

Ils rendirent aussi à M. de Maisonneuve une Lettre, signée de tous les François Captifs dans ces mêmes Cantons : elle portoit qu'on les traitoit assez bien, & que tous les esprits paroissent fort portés à la paix ; mais que si on refusoit d'écouter les deux Députés, tout ce qu'ils étoient de François dans le Pays, seroient impitoyablement livrés au feu à leur retour. Le Gouverneur répondit aux Députés qu'il alloit écrire à M. d'Argenson, à qui seul il appartenoit d'accepter, ou de rejeter de pareilles propositions, & qu'en attendant ses ordres, ils pouvoient rester dans le Fort, où ils jouiroient d'une liberté entiere.

Le P. le Moyne consent à peu les accompagner dans leur Pays.

Le Vicomte d'Argenson parut d'abord très-peu disposé à entrer en négociation ; mais considérant que dans l'état, où se trouvoit la Colonie, une mauvaise paix, pourvu qu'on se tint sur ses gardes, valoit encore mieux, que la continuation d'une guerre, qu'on n'étoit pas en état de soutenir, il changea de pensée. Un Homme, qui se noie, ne laisse pas de s'attacher à une branche, qu'il prévoit devoir se casser entre ses mains, quand il n'en trouve point d'autre. La plus grande difficulté étoit d'accorder un Missionnaire aux deux Cantons, qui ne vouloient de paix, qu'à cette condition. Le Vicomte fit sonder le P. le Moyne, qui répondit sans balancer qu'il étoit prêt à partir. C'étoit pour la cinquième fois, que ce Religieux se sacrifioit en pareilles occasions : il faisoit avec avidité celle-ci, qu'il croyoit immanquable de donner sa vie pour la cause de Dieu, & le salut de la Colonie.

Sur ces entrefaites le Baron d'AVAUGOUR arriva de France pour relever M. d'Argenson,

auc  
qu'  
Fra  
de  
cau  
ava  
bien  
auff  
ter  
qu'i  
en l  
ne c  
seurs  
fait,  
mer  
lui  
les n  
n'atte  
qu'on  
néral  
gran  
& ne  
guerr  
tion ;  
en Ca  
de fa  
essuye  
qu'il g  
Le  
vange  
Missio  
lier av  
Dablo  
Nord  
mence  
épart

ERALE  
sonneuve une  
s Captifs dans  
toit qu'on les  
es esprits pa-  
mais que si on  
tés, tout ce  
Pays, seroient  
leur retour.  
Députés qu'il  
qui seul il ap-  
er de pareilles  
ses ordres,  
, où ils joui-

d'abord très-  
ation ; mais  
é trouvoit la  
pourvû qu'on  
core mieux ;  
, qu'on n'é-  
changea de  
ie, ne laisse  
qu'il prévoit  
quand il n'en  
de difficulté  
x deux Can-  
à cette con-  
le Moyne,  
étoit prêt à  
ois, que ce  
occasions :  
qu'il croyoit  
our la cause

VAUGOUR  
'Argenson,

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 105  
auquel sa mauvaise santé, le peu de secours,  
qu'il recevoit de la Compagnie de la Nouvelle  
France, & quelques chagrins particuliers, que  
de mauvais esprits ne cessent point de lui  
causer, avoient fait demander son rappel  
avant le tems. Le nouveau Gouverneur fut  
bien étonné de se voir chargé d'une Colonie  
aussi délabrée. Il voulut commencer par visi-  
ter tous les Postes, & après cette visite il dit  
qu'il étoit charmé du Canada ; qu'on ignoroit  
en France ce qu'il pouvoit valoir ; mais qu'il  
ne comprenoit point comment ses Prédéces-  
seurs s'étoient soutenus, comme ils avoient  
fait, avec si peu de forces ; qu'il alloit infor-  
mer le Roy de toutes choses, & que si on ne  
lui envoyoit incessamment les Troupes &  
les munitions, qu'on lui avoit promises, il  
n'attendroit pas pour retourner en France,  
qu'on lui eût donné un Successeur. Ce Gé-  
néral étoit Homme de résolution, & d'une  
grande droiture ; mais il s'en picquoit trop  
& ne sçavoit pas se replier. Il avoit fait la  
guerre en Hongrie avec beaucoup de distinc-  
tion ; mais il eut moins d'occasions d'exercer  
en Canada ses bonnes qualités, qu'il n'en eut  
de faire paroître ses défauts, & ils lui firent  
essuyer bien des chagrins dans le peu de tems,  
qu'il gouverna cette Colonie.

Le P. le Moyne étoit parti, lorsque M. d'A-  
vaugour arriva à Quebec, & tandis que le  
Missionnaire alloit travailler à nous reconci-  
lier avec les Iroquois, les PP. Dreuilletes &  
Dablon tâchoient de pénétrer à la Mer du  
Nord, en remontant le Saguenay. Au com-  
mencement de Juillet, deux mois après leur  
départ, ils se trouverent à la source de la R.

E. v

661.  
Le Baron d'A-  
vaugour rele-  
ve M. d'Ar-  
genfon.

Voyage de  
deux Mission-  
naires dans le  
Nord.

vieré *Nekouba*, qui se décharge dans le Lac de *S. Jean*, & y essuient des chaleurs excessives, qu'ils attribuerent en partie à la hauteur du terrain, ayant fait cent lieues, disoient-ils, en montant toujours.

Description  
du Lac Saint  
Jean.

Le Lac *S. Jean* est la véritable source du *Saugenay*, & de plusieurs autres Rivieres: il a vint lieues de circuit, sa figure est ovale; quantité d'Isles, dont il est semé, y font des points de vüe fort agreables, & ses bords sont couverts de très-beaux arbres; mais on ne trouveroit peut-être pas ce Pays si charmant, si avant que d'y arriver, il ne falloit pas traverser les plus affreux déserts. C'est une reflexion, que devroient faire les Voyageurs, & qui les empêcheroit souvent de tomber dans des exagérations, qui les décréditent.

Maladie ex-  
traordinaire.

Le P. *Dablon* parle dans son Journal d'une maladie fort singuliere, & qu'on lui assura être assez commune dans ces Contrées Septentrionales. Une Personne devient tout-à-coup *Lunatique* & *Hypocondriaque*, ce qui dégénere bientôt en *phrénésie*. En cet état le Malade est saisi d'une faim de chair humaine si violente, qu'il se jette comme un *Loup effamé* sur tous ceux qu'il rencontre. A mesure qu'il trouve de quoi assouvir cette faim, elle croît, comme la soif d'un *Hydropique*; aussi ne manque-t-on jamais d'assommer d'abord ceux, qui sont attaqués de cette maladie.

La Source de la Riviere *Nekouba* étoit alors un lieu de Traite, où se rendoient presque toutes les Nations du Nord. C'est pourtant un si mauvais Pays, qu'on disoit par maniere de proverbe, que les *Maringouins* mêmes n'y trouvoient pas de quoi vivre. Les deux Mil-

DE  
fonna  
bre de  
mi les  
selytes  
trèrent  
Infidél  
serent  
loin, p  
approc  
tout re  
nom d  
Un

BAILLE  
S. Lau  
du Go  
sept ou  
tant de  
gue A  
vages,  
Chrétie  
plusieu  
bonds  
qu'il se  
Ces Na  
d'hui;  
font de

L'Au  
des Let  
tagué.  
route b  
des O  
qui n'a  
des deu  
aucun  
nontag  
Canton

fonnaires y roncontrerent un très-grand nombre de Sauvages, qui les attendoient, & parmi lesquels il y avoit des Chrétiens & des Proselytes. Ils les Instruisirent, & leur administrerent les Sacremens; ils annoncerent aux Infidèles le Royaume de Dieu, & en baptiserent quelques-uns. Ils ne purent aller plus loin, parce qu'on eut avis que les Iroquois approchoient, & qu'ils venoient de détruire tout récemment une Nation, qui portoit le nom de *l'Ecureuil*.

Un autre Missionnaire, nommée le Pere BAILLOQUET, qui avoit descendu le Fleuve S. Laurent, depuis Tadoussac jusqu'à l'entrée du Golphe, fut encore plus heureux. Il visita sept ou huit Bourgades, qui composoient autant de Nations différentes, toutes de la Langue Algonquine: il trouva par tout des Sauvages, à qui il ne manquoit pour être de bons Chrétiens, que d'être instruits: il en baptisa plusieurs, & sur tout quantité d'enfans morbonds, & laissa une moisson bien préparée, qu'il se flattoit de recueillir l'année suivante. Ces Nations ne subsistent presque plus aujourd'hui; & l'on ne sçauroit bien dire ce qu'elles sont devenues.

L'Automne aprochant, on reçut à Quebec des Lettres du P. Le Moyne dattées d'Onnontagué. Ce Missionnaire avoit couru dans sa route bien des dangers de la part des Agniers, des Onneyouths & des Tsonnonthouans, qui n'avoient point eu de part à la Députation des deux autres Cantons. Il arriva enfin sans aucun accident fâcheux à deux lieues d'Onnontagué, & il y trouva le grand Chef de ce Canton, appelé GARAKONTHIE, qui by

Reception  
faite au P. Le  
Moyne à On-  
nontagué.

1661.

attendoit avec une nombreuse suite, pour lui faire honneur. Il en fut d'autant plus surpris, que ce n'est point la Coutume parmi les Sauvages d'aller plus d'un quart de lieuë au devant des Députés; mais son étonnement cessa, quand il eut bien connu celui, qui lui faisoit cette politesse.

Caractère de Garakonthié n'avoit de Sauvage, que la naissance & l'éducation, & avec toutes les bonnes qualités, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans sa Nation, il avoit un excellent naturel, beaucoup de douceur, un génie supérieur & beaucoup de droiture: ses belles actions à la guerre, & sa dextérité à manier les esprits dans les Conseils, lui avoient acquis un grand crédit dans sa Nation; & le plus ordinaire emploi, qu'il en fit toujours, fut d'empêcher les résolutions violentes, & de ménager la paix avec les François, qu'il aimoit sincèrement: il leur avoit donné de grandes preuves de cette affection, en retirant des mains des Agniers un grand nombre d'entr'eux, & tous ceux, qui étoient actuellement captifs dans son Canton & dans les autres, lui avoient obligation de la vie.

Politique raffinée: de ce Chef Sauvage. Par une délicatesse de politique, qu'on est surpris de trouver dans un Sauvage, il ne voulut pas mener le P. le Moyne dans sa Cabanne, qu'il ne l'eût auparavant conduit chez tous les Chefs, dont il croyoit avoir besoin pour le dessein, qu'il avoit formé: il vouloit que tous regardassent la paix, à laquelle il travailloit, comme leur ouvrage, persuadé que s'il eût paru en faire son affaire, quelques-uns s'y seroient opposés par jalousie. Cette déférence les lui gagna tous à un point, qu'il en obtint

beau  
d'Ao  
l'end  
des l  
de T  
ban  
une  
Lang  
voyé  
les i  
milie  
30  
la pa  
me d  
réuni  
envo  
avoit  
il m'  
quois  
drois  
l'avoit  
répliq  
fera p  
& rép  
déclar  
dans l  
la gue  
venge  
de ceu  
tu me  
que ri  
sième  
nonth  
  
(4)  
montag  
Chef de

RALE  
ite, pour lui  
plus surpris,  
rmi les Sau-  
é au devant  
ment cessa,  
ui lui faisoit

ge; que la  
c toutes les  
s'empêcher  
il avoit un  
ouceur, un  
roiture: ses  
dexterité à  
lui avoient  
ation; & le  
oujours, fut  
ntes, & de  
qu'il aimoit  
de grandes  
retirant des  
ed'entr'eux,  
ment captifs  
lui avoient

, qu'on est  
age, il ne  
dans la Ca-  
nduir chez  
besoin pour  
oit que tous  
travailloit,  
ue s'il eût  
es-uns s'y  
e déférence  
l en obtint

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 109

1662

beaucoup plus qu'il n'avoit osé espérer. Le 12.  
d'Août au son d'une cloche, qui étoit restée à  
l'endroit, où avoit été la Chapelle des Jesuites,  
des Députés d'Onnontagué, de Goyogouin &  
de Tsonnonthouan s'assemblerent dans la Ca-  
banne; le P. le Moyne y fut invité, & après  
une courte priere, qu'il fit à haute voix en  
Langue Iroquoise, il déclara qu'il étoit en-  
voyé par Ononthio, dont il alloit exposer  
les intentions: il mit ensuite ses présens au  
milieu de l'Assemblée, & parla ainsi:

» C'est à toi, Onnontagué, que j'adresse ce Discours  
la parole: Le Goyogouin ton fils (a) est venu ce du P. le  
me dire, qu'il étoit député de ta part, pour ce Moyne  
réunir toute la Nation avec moi: l'avois-tu ce dans un  
envoyé? On lui répondit que le Goyogouin ce Conseil de  
avoit dit vrai. Il fit un présent, & continua: ce trois Can-  
il m'a ajouté que si je délivrois tous les Iro- ce tons  
quois détenus dans mes prisons, tu me ren- ce  
drois tous les François que tu retiens captifs: ce  
l'avois-tu autorisé à cela? le Goyogouin, lui  
répliqua-t-on, a eu ordre de parler ainsi; il ne  
fera point délavoué. Il fit un second présent,  
& reprit son discours: Tu m'as encore fait ce  
déclarer, que tu me priois d'enfoncer si avant ce  
dans la terre les os des Iroquois morts pendant ce  
la guerre, que personne ne songeât plus à les ce  
venger, & que tu souhaitois qu'on fit de même ce  
de ceux des François; est-ce tout de bon que ce  
tu me faisois cette proposition? » On l'assura ce  
que rien n'étoit plus sincère; il fit un troi- ce  
sième présent, & ajouta: « Et toi, Tson- ce  
nonthouan, est-il vrai que tu m'as fait dire ce

(a) Le Canton d'On- / c'est pourquoi il appelle  
nontagué est comme le / tous les autres ses Fils.  
Chef de tous les autres.

1661. « depuis peu que tu voulois être compris dans  
 « le Traité de Paix, & que tu desirois d'avoir  
 « des François, qui vinssent s'établir dans ton  
 « Pays? » Un chef répondit que son Canton avoit  
 véritablement donné cet ordre; le Père lui  
 « donna un Collier, & finit en disant: « L'Ag-  
 « nier a toujours un mauvais esprit, je sçai qu'il  
 « envoie sous main des présens pour engager  
 « les autres à continuer la guerre, je n'ai rien  
 « à lui dire, sinon qu'il trouvera à qui parler ».   
 Le Missionnaire quittant ensuite le personnage  
 d'Envoyé du Gouverneur Général, tourna le  
 discours sur la Religion, & fut écouté avec  
 plaisir.

Resolution de l'Orateur Iroquois déclara, 1<sup>o</sup>. qu'on alloit  
 renvoyer à Ononchio neuf François, & que si  
 on retenoit les autres pendant l'hiver, ce  
 n'étoit que pour tenir compagnie à Ondesson  
 ( le P. le Moyne ). 2<sup>o</sup>. Que Garakonthié étoit  
 nommé Chef de l'Ambassade, & que ce seroit  
 lui, qui remettroit les neuf François à Onon-  
 thio. Le Missionnaire parut surpris de cette  
 résolution, & representa qu'on avoit promis  
 de rendre la liberté à tous les François. On lui  
 répondit que cela ne se pouvoit pas, & il ne  
 jugea point à propos d'insister davantage,  
 persuadé que ce seroit inutilement. D'ailleurs  
 les Prisonniers étoient aussi bien traités, qu'ils  
 le pouvoient souhaiter.

Eloge du Sr.  
 Hertel.

Il n'en étoit pas de même de ceux, que les  
 Agniers retenoient dans leurs fers; ils y avoient  
 beaucoup à souffrir, & ils ne pouvoient pas se  
 répondre d'un jour de vie. Il y avoit parmi  
 eux un jeune Homme de très-bonne Famille,  
 nommé François HERTEL, lequel sanctifioit

DE  
 sa cap  
 réfigr  
 des p  
 table  
 doigt  
 ces ru  
 rable.  
 ans,  
 lonie  
 mérite  
 que j  
 l'honr  
 parm  
 l'Amb  
 Gar  
 bre, &  
 Troup  
 duite  
 OUTH  
 les fers  
 Il étoit  
 & il fa  
 le Ma  
 embarr  
 ser che  
 qui ve  
 qualité  
 faites,  
 il assur  
 dre pou  
 dans les  
 du P. M  
 Au l  
 Parti d  
 alloient  
 manger

sa captivité par une grande innocence, une résignation parfaite aux ordres du Ciel, & des pratiques de piété, qui le rendirent respectable à ses Ennemis mêmes. On lui brûla un doigt, on lui coupa un pouce, & il souffrit ces rudes opérations avec une patience inaltérable. Je l'ai vû en 1721. âgé de quatre-vingt ans, plein de forces & de santé; toute la Colonie rendant témoignage à sa vertu & à son mérite. La suite de cette Histoire fera voir que je ne devois point passer sous silence l'honneur, qu'il fit à la Religion Chrétienne parmi ses plus grands Ennemis. Je reviens à l'Ambassade des Iroquois.

Garakonthié s'embarqua vers la mi-Septembre, & peu de jours après il rencontra une Troupe de Guerriers de son Canton, conduite par un Chef de reputation, nommé **OUTREOUHATI**. Ce Capitaine avoit été dans les fers à Montreal, & il venoit de s'en venger. Il étoit chargé de chevelures & de dépouilles, & il faisoit surtout parade de la sôutane de M. le Maître. A cette vûë Garakonthié parut embarrassé: ses Gens étoient d'avis de rebrousser chemin, ne pouvant se persuader, après ce qui venoit de se passer, qu'on les reçût en qualité d'Ambassadeurs; mais toutes réflexions faites, il fut d'avis de continuer son voyage; il assûra ses Gens qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, tandis qu'il restoit des François dans leur Canton, & que la seule considération du P.<sup>re</sup> Moyne leur serviroit de sauvegarde.

Au bout de quelques jours il trouva un Parti d'Onneyouths; il leur demanda, où ils alloient, & ils lui répondirent qu'ils vouloient manger des François: il leur fit des présens, &

Garakonthié  
arrive à  
Montreal.

Reception;  
où qu'on lui fait.

1661.

il les engagea à s'en retourner. Enfin il arriva à l'Isle de Montreal. Il y fut reçu comme le méritoient les services, qu'il avoit rendus aux François Captifs dans son Pays, & les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour procurer la paix. Il eut avec le Gouverneur Général des entretiens particuliers, où il fit paroître une grande sagesse & beaucoup d'esprit. Il agréa toutes les propositions, qui lui furent faites, il promit d'être de retour avant la fin du printems avec le reste des Prisonniers François, & l'on crut tellement pouvoir compter sur sa parole, qu'on lui remit tous les Iroquois qu'il redemanda; mais on ne fit pas assez réflexion que dans un Gouvernement tel, que celui des Sauvages, il ne faut pas toujours se reposer sur les paroles d'un seul Chef, quelque acrédité & quelque honnête Homme qu'il soit.

La paix paroit s'éloigner.

1662.

Il est vrai que l'esperance d'une paix prochaine, & beaucoup plus durable, qu'aucune de celles, qu'on avoit négociées jusques-là avec les Iroquois, n'étoit pas seulement fondée sur le credit & sur les bonnes intentions de Garakonté. On croioit les Cantons Supérieurs dans une situation à la regarder comme nécessaire, parce que les Andastes les avoient attaqués, & les pressoient vivement. D'un autre côté la guerre étoit fort vive entre les Agniers & les Mahingans, auxquels s'étoient jointes toutes les Nations Abénaquises; mais on eut bientôt des nouvelles certaines, qui firent connoître que les Iroquois n'étoient, ni aussi embarrassés, qu'on le disoit, ni aussi disposés à la paix, qu'on s'en étoit flatté.

On apprit que les Cantons Supérieurs, après avoir repoussé les Andastes, avoient fait des

DEL  
 excursio  
 nêtreren  
 rapporte  
 jusqu'à l  
 de la mé  
 l'on a co  
 Nouvea  
 nie, cor  
 Il y a au  
 firent bi  
 puisqu'ils  
 tement a  
 cherent  
 clesiastiq  
 Enfin d  
 une bonn  
 en plein  
 Montreal  
 Le Major  
 mes bien  
 mais ayan  
 marche a  
 entre deux  
 Homme,  
 pe, jusqu'  
 rit, avec  
 toutes par  
 on en apri  
 tristes du  
 avec un p  
 de l'année  
 taouais, de  
 périeur.

Quelque  
 eussent tém  
 il s'aperçu

Excursions jusqu'en Virginie, d'où plusieurs pénétrèrent bien loin du côté de l'Ouest. Ceux-ci rapportèrent à leur retour qu'ils avoient poussé jusqu'à la Mer, & qu'ils avoient vû des Peuples de la même Religion, que les François, d'où l'on a conjecturé qu'ils étoient allés jusqu'au Nouveau Mexique, & au Golphe de la Californie, communément appelé *la Mer Vermeille*. Il y a aussi bien de l'apparence que les Agniers firent bientôt la paix avec les Mahingans, puisqu'ils continuèrent leurs courses, conjointement avec les Onneyouts, & qu'ils s'approchèrent de Montreal, où ils tuèrent un Ecclesiastique, nommé M. VIGNOL.

Enfin deux-cent Onnontagués parcoururent une bonne partie de la Colonie, & attaquèrent en plein jour plusieurs Habitans de l'Isle de Montreal; qui travailloient dans la campagne. Le Major de la Ville sortit avec vingt-six Hommes bien armés pour leur faciliter la retraite; mais ayant pris par les Bois, pour cacher sa marche aux Ennemis, il se trouva tout-à-coup entre deux feux. Il se battit tout le jour en brave Homme, & fut très-bien secondé de sa Troupe, jusqu'à ce qu'accablé par le nombre, il périt, avec tous les siens. On ne recevoit de toutes parts, que des nouvelles affligeantes, & on en aprit encore dans le même tems de bien tristes du P. Mesnard, qu'on avoit accordé avec un peu trop de facilité au mois d'Août de l'année 1660. à une seconde Bande d'Ouataouais, descenduë des environs du Lac Supérieur.

Quelque empressement, que ces Sauvages Aventures eussent témoigné pour obtenir ce Missionnaire, P. Mesnard, il s'apperçut bientôt qu'il avoit peu à espérer

de leur disposition à embrasser la Foy. Non-seulement ils l'obligerent de nager pendant tout le voyage, en sorte qu'il étoit contraint de prendre sur son sommeil pour réciter son Office; mais ils poussèrent encore la brutalité jusqu'à lui jeter son Breviaire dans l'eau. D'ailleurs les vivres leur ayant manqué, comme il arrive presque toujours aux Sauvages, le P. Mesnard se trouva réduit à une telle extrémité, que la nourriture la plus insipide & la plus dégoûtante étoit devenuë pour lui un mets délicieux.

Ses conducteurs s'étoient attendus à rencontrer, en entrant dans le Lac Supérieur, des Sauvages, qui leur donneroient des rafraichissemens, & ils furent frustrés de cette espérance. Quelque-tems après un Arbre en tombant brisa le Canot, où étoit le Missionnaire, & on le laissa seul en cet endroit avec trois Hommes sans vivres. Par bonheur, ils aperçurent quantité d'ossemens sur le rivage; ils les pilèrent & en firent une espece de bouillie, qui les sustenta pendant quelque-tems. Le Serviteur de Dieu assuroit dans une Lettre, qu'on reçut après sa mort, que rien n'avoit plus servi à le soutenir au milieu de tant de croix, que ces paroles, qui lui avoient été dites par M. l'Evêque de Pétrée, qu'il avoit rencontré entre les Trois Rivieres & Montréal: <sup>20</sup> Toutes sortes de raisons, mon Pere, <sup>25</sup> devoient vous retenir ici; mais Dieu <sup>30</sup> plus fort que toutes nos raisons vous veut dans le Pays, où vous allez.

Au bout de six jours, on vint le chercher pour le conduire au lieu, qu'on avoit choisi pour y passer l'Hyver, & qui étoit une Anse

DE LA  
de la part  
y arriva le  
le nom d  
Fête en ce  
de divers  
& il auroit  
prédestiné  
un que la  
dans ces  
secrètes de  
tent qu'à  
pour oper  
la connois  
onction, q  
Dans la  
Apostolique  
François, c  
expédition  
adoucir le  
l'endurcisse  
le salut de  
risques. Ces  
le traiter, c  
route; & il  
empêchoit  
parler de la  
sur eux les n  
été accablés  
fort en usag  
Enfin apr  
un lieu si tri  
que de gland  
un peu d'hui  
fut appellé  
établis dans  
(\*) On don

de la partie Méridionale du Lac Supérieur. Il y arriva le quinze d'Octobre, & lui donna le nom de *Sainte Thérèse*, dont on celebre la Fête en ce jour. Il y trouva quelques Chrétiens de diverses Nations, qui l'occupèrent assez, & il augmenta leur nombre de quelques Ames prédestinées; pour le salut desquelles il lui parut que la Providence Divine l'avoit conduit dans ces Deserts. Ce sont-là de ces ressorts secrets de la bonté de Dieu, qui ne se manifestent qu'à ceux, dont elle veut bien se servir pour operer les miracles de sa Grace, & dont la connoissance répand sur leurs travaux une onction, qu'ils sont seuls capables de goûter.

Dans la Lettre que j'ai déjà citée, l'Homme Apostolique ajoutoit, que la piété de quelques François, qui l'avoient accompagné dans cette expédition, contribuoit encore beaucoup à adoucir le chagrin, qu'il ressentoit de voir l'endurcissement de la plupart de ceux, pour le salut desquels il s'étoit exposé à tant de risques. Ces Barbares continuoient toujours à le traiter, comme ils avoient fait pendant la route; & il s'aperçut bientôt que ce qui les empêchoit de l'écouter, quand il vouloit leur parler de la Religion, étoit la crainte d'attirer sur eux les malheurs, dont les Hurons avoient été accablés; outre que la polygamie étoit fort en usage parmi eux.

Enfin après plus de huit mois de séjour dans un lieu si triste, & où il n'avoit guères vécu que de glands & d'écorces d'Arbres pilés, avec un peu d'huile pour tout assaisonnement, il fut appelé par des Hurons, qui s'étoient établis dans l'Île *Chagouanigon* (\*) ou de

(\*) On donne ordinairement ce nom à une Anse

1662.

*S. Michel*, à l'extrémité Occidentale du Lac. Parmi les François de sa Troupe, il s'en trouvoit, qui avoient fait ce voyage, & qui mirent tout en œuvre pour le détourner de l'entreprendre : ils l'assurèrent, qu'il étoit de cent lieuës au moins; que les chemins étoient affreux, & que dans l'épuisement, où il étoit, il y avoit de l'imprudence à s'y engager. Il leur répondit, qu'il ne pouvoit pas finir plus glorieusement sa course, qu'en cherchant à gagner des Ames à JESUS-CHRIST; & le treizième de Juin de l'année 1661. il se mit en marche avec un très-saint Homme, nommé Jean Guerin, qui depuis vint ans étoit au service des Missionnaires.

En mort.

Il se sépara avec regret des autres François & de ses Néophytes, qui avoient fait jusqu'alors toute sa consolation; il s'attendrit sur eux en leur disant adieu, les assura qu'ils ne le reveroient plus sur la Terre; & les laissa fort touchés de le voir courir à une mort presque certaine. Quelques Hurons étoient venus pour lui servir de guides; mais comme ils approchoient de leur Village, ils le quitterent en disant, qu'ils alloient chercher des vivres. Le Pere, qui se sentoit épuisé, s'arrêta pour les attendre; mais après avoir attendu quinze jours, sans qu'il parût personne, ils'embarqua dans un Canot, qu'il trouva par hazard au bord d'une Riviere.

Le vintième d'Août, il fut obligé de marcher quelque-tems, pour éviter un rapide; & tandis que son Compagnon étoit occupé à porter le Canot, & à le charger, il entra dans célèbre, qui est vis-à-vis | c'est le nom propre de de l'Isle *S. Michel*, mais | l'Isle même.

DE L  
 le Bois,  
 du quel  
 pour l'ap  
 fusil, &  
 tous da  
 chant pl  
 n'étoient  
 à leur Vi  
 deux jou  
 ces Sauv  
 naire, &  
 la poudr  
 cet hom  
 disant qu  
 C'étoit  
 en soit, o  
 qu'étoit d  
 trouvé que  
 Sauvage,  
 l'avoit eu;  
 souvanne &  
 une Caban  
 espede de c  
 festins de to  
 un effet de  
 où ce Relig  
 de ces quar  
 parmi les Fr  
 velle France  
 naire plus ac  
 rement doiti  
 dans l'esprit  
 tout paru, c  
 passé chez les  
 Son Dôme  
 les Hurons &

le Bois, & s'y égara. Guerin, après l'avoir attendu quelque-tems, se mit à crier de toute sa force pour l'appeler; il tira ensuite quelques coups de fusil, & tout cela étant inutile, il fit plusieurs tours dans le Bois, sans rien découvrir. Ne sachant plus que faire, & persuadé que les Hurons n'étoient pas loin, il prit le parti de se rendre à leur Village, où il arriva effectivement en deux jours. Il fit entendre le mieux qu'il put à ces Sauvages l'accident survenu au Missionnaire, & il en engagea un, en lui donnant de la poudre & du plomb, à l'aller chercher; mais cet homme revint au bout de deux heures, en disant qu'il avoit vû l'Ennemi.

C'étoit apparemment une défaite: quoiqu'il en soit, on n'a jamais pû sçavoir au juste ce qu'étoit devenu le P. Mesnard. Son sac fut trouvé quelque-tems après entre les mains d'un Sauvage, qui ne voulut pas dire de qui il l'avoit eu; & au bout de plusieurs années, sa soutanne & son Breviaire furent reconnus dans une Cabanne de Sioux, qui leur rendoient une espece de culte, en leur présentant dans leurs festins de tous les mets qu'on servoit. C'étoit un effet de la grande réputation de sainteté, où ce Religieux étoit parmi tous les Peuples de ces quartiers-là. Elle n'étoit pas moindre parmi les François; & véritablement la Nouvelle France n'avoit point alors de Missionnaire plus accompli. Le Ciel l'avoit particulièrement doué d'un talent rare, pour s'insinuer dans l'esprit des Sauvages; ce qui avoit sur tout paru, dans le peu de tems qu'il avoit passé chez les Goyogouins.

Son Domestique resta fort peu de tems avec les Hurons & retourna joindre les François.

Mort de son Domestique.

Idee, qu'on avoit par tout de sa sainteté.

qu'il avoit laissés à l'Anse de Sainte Thérèse. Il y passa l'Hyver, pendant lequel il baptisa plus de deux cent enfans moribonds, la plupart Outaouais. L'Été suivant, il fit plusieurs courses; & un jour que la pluye l'avoit obligé de se mettre à couvert sous son Canot, le fusil d'un de ses Compagnons s'étant débandé, le tua, tandis qu'il étoit en prières; il n'eut que le tems de prononcer le Nom de J E S U S. Tel fut le succès du second voyage que les Outaouais firent avec des Missionnaires. Ils n'en ont eu dans la suite, que quand ils se sont fixés avec d'autres Sauvages, mieux disposés qu'eux à recevoir l'Évangile, & n'ont pas plus profité des secours, que le Ciel leur procurait. De sorte que jusqu'à présent, ils n'ont guères eu de part au Royaume de Dieu, que par les Enfans qu'on a pû baptiser à la mort.

Le P. le Moyne retourne à Montréal avec tous les Prisionniers François. Conduite de Garakonthié.

Cependant, malgré les dernières hostilités des Onnontagués, le P. le Moyne exerceoit assez librement dans ce Canton toutes les fonctions de son Ministère. Ce n'est pas qu'il ne s'aperçût bien d'abord, que tous les esprits n'étoient pas également portés à la paix; mais il crut devoir dissimuler, & cette conduite lui réussit. Garakonthié étoit revenu chargé de présens, & charmé des bonnes manières des François. Il fut assez surpris de trouver une partie de sa Nation dans des dispositions si différentes de celles, où il les avoit laissés; & ce qu'il apprit de la défaite du Major de Montreal, le toucha sensiblement. Il reconnut même bientôt qu'on se mettoit en garde contre lui; & s'il n'eût eu une fermeté à toute épreuve, il courroit risque d'être désavoué par ceux-là mêmes, qui l'avoient député vers le Gouverneur Général.

Il se prudent honneur nége de enfin à Le Tra tous les P. le M la réserv chasteré se marie il s'en Femme mettoit fit point qui après s'il ne co vint à l'e

Le ret Baron d' gocié de voit de t les Cant rudes. Pa partis de avoit de avoient f le Roy d lonie, qu née & ré chargé de qui com esperoen qui conne nada, & faire écou

Il se comporta en cette rencontre avec une prudence & une dextérité, qui auroit fait honneur à un Homme élevé dans le ménage de la plus raffinée politique; & il vint enfin à bout de consommer son ouvrage. Le Traité fut ratifié par les Trois Cantons, & tous les Prisonniers François furent rendus au P. le Moyne, qui les conduisit à Montreal, à la réserve d'un seul, qui mourut martyr de la chasteté conjugale. On l'avoit voulu forcer à se marier dans la Cabanne, où il étoit esclave: il s'en étoit défendu sur ce qu'il avoit une Femme, & sur ce que sa Religion ne lui permettoit pas d'en avoir deux. Cette réponse ne fit point changer de résolution à son Maître, qui après l'avoir souvent menacé de le tuer, s'il ne consentoit à ce qu'il desiroit de lui, en vint à l'exécution, & lui cassa la tête.

Le retour des autres, convainquit bien le M. Boucher Baron d'Avaugour que Garakonthié avoit né<sup>va</sup> en Cour <sup>représenter les</sup> gocié de bonne foi; mais les avis, qu'il rece<sup>besoins de la</sup> voit de toutes parts de ce qui se passoit dans<sup>N. France.</sup> les Cantons, lui causoient de grandes inquiétudes. Par les derniers Vaisseaux, qui étoient partis de Quebec, ce Général & tout ce qu'il y avoit de personnes en place dans le Pays, avoient fortement écrit en Cour pour supplier le Roy de prendre sous sa protection une Colonie, qui se trouvoit absolument abandonnée & réduite aux derniers abois. Ils avoient chargé de leurs Mémoires le Sieur BOUCHER, qui commandoit aux Trois Rivieres; & ils esperoient beaucoup du zèle de cet Officier, qui connoissoit mieux que personne le Canada, & que sa vertu rendoit très-propre à se faire écouter favorablement du Prince.

1662.

Le Roy y en-  
voic du se-  
cours.

Il fut en effet très-Bien reçu de Sa Majesté, qui témoigna beaucoup de surprise, en apprenant qu'un si bon Pays eût été si fort négligé. Elle nomma ensuite M. DE MONTS Commissaire pour en faire la visite & y intimier ses ordres, & commanda qu'on y envoyât incessamment quatre cent Hommes de ses Troupes, pour y renforcer les Garnisons des postes les plus exposés. M. de Monts s'embarqua à la Rochelle, dès que la navigation fut libre; & chemin faisant, prit possession au nom du Roy du Fort de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve. Son arrivée à Quebec y causa une grande joye, & par les secours présens, qu'il y amenoit, & par l'esperance qu'il y donna, que l'année suivante il en viendrait de plus considerables encore; mais la Nouvelle France en avoit besoin de plus d'une sorte.

Abus de la  
Traite de  
l'Eau-de- vie.  
Conduite irré-  
guliere du Ba-  
ron d'Avau-  
gour à ce su-  
jet.

Jusques-là, les Gouverneurs Généraux avoient assez tenu la main à faire exécuter les ordres, qu'ils avoient eux-mêmes donnés de ne point vendre d'Eau-de-vie aux Sauvages; & le Baron d'Avaugour avoit décerné des peines très-severes contre ceux, qui contreviendroient à ses Ordonnances sur ce point capital. Il arriva qu'une Femme de Quebec fut surprise en y contrevenant, & sur le champ conduite en prison. Le P. Lallemand, à la priere de ses Parens, ou de ses Amis, crut pouvoir sans consequence interceder pour elle. Il alla trouver le Général, qui le reçut très-mal, & qui sans faire réflexion qu'il n'y a point d'inconsequence dans les Ministres d'un Dieu, qui a donné sa vie pour détruire le péché & sauver le Pécheur, à agir avec zèle pour réprimer le vice, & à demander grace pour  
le

DE  
Le Crin  
puisqu  
une fau  
ne le se  
Un  
répond  
est impl  
& que  
justice:  
humeur  
qu'il y  
d'honne  
parole,  
fut bien  
trême. O  
haut con  
meté vra  
une digu  
l'Evêque  
grand, po  
sures de l'  
Comme  
lâcher de  
vectives re  
sans religie  
& que l'attr  
leur Troup  
joignirent a  
parts que le  
l'on a été su  
calomnie re  
imprimé so  
quelques Pa  
faire sur cela  
au Conseil de  
d'autant plus  
Tome

ALE  
Sa Majesté;  
en appre-  
port négligé.  
s Commissi-  
intimer les  
oyât inces-  
les Troupes  
s des postes  
embarqua à  
a fut libre;  
au nom du  
e de Terre-  
causa une  
sens, qu'il  
y donna,  
oit de plus  
elle France

Généraux  
écouter les  
donnés de  
Savages;  
cerné des  
ui contre-  
ce point  
e Quebec  
le champ  
ant, à la  
nis, crut  
pour elle.  
ecut très-  
u'il n'y a  
istres d'un  
e le péché  
éle pour  
race pour  
le

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 127  
Le Criminel, lui répondit brusquement, que  
puisque la traite de l'Eau-de-vie n'étoit pas  
une faute punissable pour cette Femme, elle  
ne le seroit désormais pour personne.

1662.

Un peu plus de sang-froid lui auroit fait  
répondre au Supérieur qu'il faisoit son devoir  
en implorant sa clémence pour cette Femme;  
& que pour lui, le sien l'obligeoit de faire  
justice: mais il ne consulta que sa mauvaise  
humeur & sa droiture mal entenduë; & ce  
qu'il y eut de pis, c'est qu'il se fit un point  
d'honneur de ne point retraister l'indiscrete  
parole, qui lui étoit échappée. Le Peuple en  
fut bientôt instruit, & le désordre devint ex-  
trême. On commença même à invectiver tout  
haut contre les Confesseurs, qui avec une fer-  
meté vraiment sacerdotale vouloient opposer  
une digue à ce torrent. On n'épargna point  
l'Evêque de Petrée, qui avoit jugé le mal assez  
grand, pour employer à sa guérison les Cen-  
sures de l'Eglise.

Comme ces clameurs ne leur firent rien re-  
lâcher de leur sévérité, les plaintes & les in-  
vectives redoublèrent. Quelques jeunes Gens  
sans religion, récemment arrivés de France  
& que l'attention des Pasteurs à veiller sur  
leur Troupeau incommodoit beaucoup, se  
joignirent aux Mécontents; on cria de toutes  
parts que les consciences étoient gênées, &  
l'on a été surpris, avec raison, de voir cette  
calomnie renouvelée depuis dans un Livre  
imprimé sous le nom d'un Religieux. Enfin  
quelques Particuliers se crurent autorisés à  
faire sur cela des Mémoires, & à les envoyer  
au Conseil du Roy; mais leurs Requêtes furent  
d'autant plus mal reçues, qu'outre qu'on pé-

Calomnie  
intentées à ce  
sujet contre  
l'Evêque &  
les Mission-  
naires.

1662.

nétra sans peiné les motifs, qui les faisoient parler, les faits calomnieux, dont ils avoient voulu appuyer leurs plaintes, furent démentis par des Personnes en place, dont le témoignage ne pouvoit pas être suspect.

Scandales arrivés parmi les Sauvages. D'ailleurs l'Evêque de Petrée, & tout ce qu'il y a oit d'Ecclesiastiques en Canada, avoient une réputation trop bien établie, pour être entamée par de pareilles accusations. Mais si les Calomnieurs ne trouverent point d'appui à la Cour, le mal n'en fit pas des progrès moins rapides; & le désordre alla si loin, que bientôt on n'écoula plus, ni Evêque, ni Prédicateurs, ni Confesseurs, & que, ni les menaces de la colere Divine, ni les foudres de l'Eglise, ne purent arrêter un torrent, qui avoit rompu ses digues. Le commerce de l'eau-de-vie étant ouvertement toléré par celui-là même, qui seul pouvoit le reprimer efficacement, les Sauvages, qui ne sont pas libres de s'en abstenir, quand on leur en présente, & en qui le moindre effet de cette boisson, est de leur ôter le jugement, se porterent à des scandales, qui firent verser bien des larmes à ceux, à qui il en avoit tant coûté pour les engendrer à JESUS-CHRIST.

En vain les Anciens & les Chefs des Bourgades mirent tout en usage pour arrêter ce furieux débordement; en vain supplierent-ils le Gouverneur Général d'interposer toute son autorité pour les seconder, en faisant garder ses propres Ordonnances; ils ne gagnèrent rien sur un esprit prévenu qu'on lui exageroit le mal. Ainsi le désordre alla toujours croissant, & gagna les plus fervens Néophytes: de sorte que à la réserve de quelques-uns, qui

DE  
s'étoient  
point  
la cont  
le mên  
Rivière  
Jeine; t  
là si ex  
des Infir  
Christia  
phèmes  
Alors  
zélé inu  
parti d'a  
Throne,  
il obtint  
nécessaire  
daleux,  
Troupeau  
nus; & p  
la terreur  
avoit déjà  
France de  
grande par  
tés.  
Le fait,  
dinaire, q  
supprimer,  
le témoign  
une Coloni  
rivé, & les  
dont quelq  
avoient acq  
l'abri du plu  
pas que je p  
constances,  
sions, il n'y

LE  
s faisoient  
ils avoient  
t démentis  
le témoi-

& tout ce  
Canada,  
ablie, pour  
tions. Mais  
point d'ap-  
les progrès  
i loin, que  
vêque, ni  
que, ni les  
des foudres  
orront, qui  
ce de l'eau-  
par celui-là  
mer efficace-  
t pas libres  
n présente,  
e boisson,  
porterent à  
en des lar-  
côté pour

s des Bour-  
trêter ce fu-  
plierent-ils  
er toute son  
ifant garder  
e gagnerent  
ui exageroit  
jours crois-  
Néophytes :  
es-uns, qui

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 123  
s'étoient volontairement condamnés à ne  
point sortir de Sylleri, pour se préserver de  
la contagion, & de quelques autres, qui pour  
le même dessein s'étoient retirés des Trois  
Rivieres, & réfugiés au Cap de la Magde-  
leine; tous ces nouveaux Chrétiens, jusques-  
là si exemplaires, & qui faisoient l'admiration  
des Infidèles mêmes, devinrent l'opprobre du  
Christianisme, qu'ils exposèrent aux blas-  
phèmes & à la risée des Ennemis de Dieu.

1662

Alors le saint Evêque de Petrée voyant son zèle inutile & son autorité méprisée, prit le parti d'aller porter ses plaintes au pied du Trône, & passa en France. Il fut écouté, & il obtint du Roy tous les ordres, qu'il jugea nécessaires pour faire cesser le commerce scandaleux, qui faisoit tant de ravages dans son Troupeau; mais le Ciel les avoit déjà prévus; & par un de ces événemens, qui répand la terreur dans les ames les plus libertines, on avoit déjà eu la consolation dans la Nouvelle France de voir rentrer dans le devoir la plus grande partie de ceux, qui s'en étoient écartés.

L'Evêque de  
Petrée en por-  
te ses plaintes  
au Roy.

Le fait, que je vais rapporter, est si extraordinaire, que je n'aurois point balancé à le supprimer, ou à passer légèrement dessus, si le témoignage unanime & constant de toute une Colonie, au milieu de laquelle il est arrivé, & les prodigieux effets, qu'il a causés, dont quelques-uns subsistent encore, ne lui avoient acquis une notoriété, qui le met à l'abri du plus effronté Pyrrhonisme. Ce n'est pas que je prétende en garantir toutes les circonstances, dont on a rempli certaines Relations; il n'y a rien, où l'on se permette plus

1662.

l'exageration, que le merveilleux, qui est bien constaté. Je me bornerai donc aux Mémoires les plus sûrs, & où je n'ai rien remarqué, qui ne fût autorisé par une Tradition, dont j'ai connu plusieurs témoins au-dessus de tout reproche.

Phénomènes  
surprenans.

1663.

Pendant l'automne de 1662. peu de jours après le départ de M. de Petré, on vit voler dans l'air quantité de feux sous différentes figures, toutes assez bizarres. Sur Quebec & sur Montreal il parut une nuit un globe de feu, qui jettoit un grand éclat, avec cette différence, qu'à Montreal il sembloit s'être détaché de la Lune, qu'il fut accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de Canons, & qu'après s'être promené dans l'air l'espace d'environ trois lieues, il alla se perdre derrière la Montagne, d'où l'Isle a pris son nom; au lieu qu'à Quebec il ne fit que passer, & n'eut rien de particulier.

Le septième de Janvier de l'année suivante une vapeur presque imperceptible s'éleva du Fleuve, & frappée des premiers rayons du Soleil, devint transparente, de sorte néanmoins qu'elle avoit assez de corps pour soutenir deux Parelies, qui parurent aux deux côtés de cet Astre. Ainsi l'on vit en même tems comme trois Soleils, rangés sur une ligne parallèle à l'Horizon, éloignés les uns des autres en apparence de quelques toises, & chacun avec son Iris, dont les couleurs variant à chaque instant, tantôt étoient semblables à celles de l'Arc-en-Ciel, & tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derrière un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entières, il recommença le quatorze; mais ce jour-là il fut moins sensible.

DE Y

Ce qu  
blic, &  
propos;  
s'agit po  
que cell  
avant l'  
juger pa  
d'un ave  
ordinaire  
sions, e  
la Justice  
ainsi le  
nivites,  
menacés  
il y a pe  
plus marq  
Quoiqu  
Février de  
bruit sou  
blement  
d'exemple  
fondé sur  
nente en p  
petit nom  
de grands  
monde à s  
vailler de  
roux du Ci  
velle Franc  
Le troisi  
quine, fer  
dans sa Cab  
crut entend  
deux jours  
& le lenden  
Forêt avec f

Ce que je vais ajouter n'a pas été aussi public, & chacun en croira ce qu'il jugera à propos; mais je dois faire observer qu'il ne s'agit point de prédictions faites après coup, que celles, qu'on va voir, ont été connues avant l'événement; que cet événement, à en juger par l'effet, qu'il produisit, a tout l'air d'un avertissement du Ciel, & que la conduite ordinaire de la Providence en pareilles occasions, est de faire avertir les Coupables que la Justice divine est prête à lancer la foudre: ainsi le Seigneur en usa-t'il à l'égard des Ninivites, qui parerent le coup, dont ils étoient menacés, par une pénitence exemplaire, & il y a peut-être ici quelque chose encore de plus marqué, comme nous le verrons bientôt.

Quoiqu'il en soit, au commencement de Février de la même année, il se répandit un bruit sourd qu'il y auroit bientôt un Tremblement de Terre, dont on n'avoit point d'exemple dans l'Histoire, & ce bruit étoit fondé sur les discours d'une Personne éminente en piété, qui s'en étoit ouverte à un petit nombre de ses Amis, & qui se donnoit de grands mouvemens pour engager tout le monde à se bien mettre avec Dieu, & à travailler de tout son pouvoir à calmer le courroux du Ciel justement irrité contre la Nouvelle France.

Le troisième du même mois une Algonquine, fervente Chrétienne, étant la nuit dans sa Cabanne, éveillée & assise sur son lit, crut entendre une voix, qui disoit que dans deux jours il arriveroit des choses inouïes, & le lendemain, comme elle étoit dans la Forêt avec sa Sœur, faisant sa provision de

bois, elle entendit encore très-distinctement la même voix, qui lui dit que le jour suivant entre cinq & six heures du soir la Terre trembleroit d'une manière terrible. Sa Sœur n'entendit point la voix, & ne s'aperçut de rien.

Une jeune Fille de la même Nation, qui menoit une vie toute Angelique, & à qui la piété & la confiance en la vertu de la Croix du Sauveur, avoient mérité la guérison subite d'une maladie, jugée incurable par les Medecins, crut voir en songe la nuit du quatre au cinq la Mere de Dieu, qui lui marquoit l'heure & toutes les circonstances de ce Tremblement. Le soir du cinq, très-peu de tems avant que le Tremblement commençât, elle parut comme hors d'elle-même, & se mit à crier de toute sa force par deux fois, *Ce sera bientôt*, ce qui jeta tous ceux, qui l'entendirent dans un grand faiblessement.

Enfin le même jour la Mere Marie de l'Incarnation, cette illustre Fondatrice des Ursulines de la Nouvelle France, dont les Ouvrages, si généralement estimés, font voir qu'elle n'étoit rien moins qu'un esprit foible, après avoir reçu du Ciel plusieurs avis de ce qui devoit arriver, & dont elle avoit fait part au P. Lallemant son Directeur, étant sur les cinq heures & demie du soir en Oraison (\*), crut voir le Seigneur irrité contre le Canada, & se sentir en même tems portée par une force supérieure à lui demander justice des crimes, qui s'y commettoient. Tout ce qu'elle put faire pour adoucir la rigueur de cet ordre, en

(\* ) Elle raconte tout ceci dans ses Lettres en tierce Personne; mais on a tout lieu de croire que c'étoit d'elle même qu'elle parloit.

DE L  
s'y soun  
Prieres  
périssen  
Un r  
assurée  
mencer  
faisoit d  
tout ce  
apperçut  
quatre ex  
agitoient  
ce, & u  
qui de te  
fureur, p  
le Ciel é  
toute la  
fait un tr  
monde à  
Alors o  
que tous l  
de violenc  
terre, tant  
que les po  
se refermo  
toutes les  
touchât po  
ne faisoien  
doient, qu  
s'érouloier  
des cris & c  
surface de l  
que sembla  
les Arbres s  
tres, & que  
tomber ass  
On enter

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 127  
s'y soumettant, ce fut d'ajouter de ferventes  
Prieres pour obtenir du Ciel que les ames ne  
périssent point avec les corps.

1663.

Un moment après elle se sentit comme  
assurée que la vengeance divine alloit com-  
mencer à éclatter, & que le mépris, que l'on  
faisoit des Ordonnances de l'Eglise, étoit sur  
tout ce qui allumoit la colere divine. Elle  
apperçut presqu'aussitôt quatre Démons aux  
quatre extrémités de la Ville de Quebec, qui  
agitoient la Terre avec une extrême violen-  
ce, & une Personne d'un port majestueux,  
qui de tems en tems lâchoit la bride à leur  
fureur, puis la retiroit. Dans le même instant,  
le Ciel étant fort serein, on entendit dans  
toute la Ville un bruit semblable à celui, que  
fait un très-grand feu; ce qui obligea tout le  
monde à sortir des maisons.

Alors on fut extrêmement surpris de voir, Il commen-  
que tous les Edifices étoient secoués avec tant ce les effets.  
de violence, que les toits touchoient presqu'à  
terre, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre;  
que les portes s'ouvroient d'elles-mêmes, &  
se refermoient avec un très-grand fracas; que  
routes les cloches sonnoient, quoiqu'on n'y  
touchât point; que les pieux des palissades  
ne faisoient que sautiller; que les murs se fen-  
doient; que les planchers se détachotent, &  
s'érouloient; que les Animaux pousoient  
des cris & des hurlemens effroyables; que la  
surface de la Terre avoit un mouvement pres-  
que semblable à celui d'une Mer agitée; que  
les Arbres s'entrelassoient les uns dans les au-  
tres, & que plusieurs se déracinoient & alloient  
tomber assez loin.

On entendit ensuite des bruits de toutes.

1663.

les fortes ; tantôt c'étoit celui d'une Mer en fureur , qui franchit ses bornes ; tantôt celui, que pourroient faire un grand nombre de Carosses , qui rouleroit sur le pavé ; & tantôt le même éclat , que feroient des Montagnes de rochers & de marbre , qui viendroient à s'ouvrir & à se briser. Une poussière épaisse , qui s'éleva en même tems , fut prise pour une fumée , & fit craindre un embrasement universel : enfin , quelques-uns s'imaginèrent avoir entendu des cris de Sauvages , & se persuaderent que les Iroquois venoient fondre de toutes parts sur la Colonie.

L'effroi étoit si grand & si général , que non-seulement les Hommes , mais les Animaux mêmes paroissoient comme frappés de la foudre ; on n'entendoit par tout que cris & que lamentations ; on couroit de tous côtés sans sçavoir , où l'on vouloit aller ; & quelque part qu'on allât , on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les Campagnes n'offroient que des précipices , & l'on s'attendoit à tous momens à en voir ouvrir de nouveaux sous ses pieds. Des Montagnes entières se déracinèrent , & allèrent se placer ailleurs ; quelques-unes se trouverent au milieu des Rivieres , dont elles arrêterent le cours : d'autres s'abîmerent si profondément , qu'on ne voyoit pas même la cime des Arbres , dont elles étoient couvertes.

Il y eut des Arbres , qui s'élançerent en l'air avec autant de roideur , que si une mine eût joué sous leurs racines ; & on en trouva , qui s'étoient replantés par la tête. On ne se croyoit pas plus en sûreté sur l'eau , que sur la terre ; les glaces , qui couvroient le Fleuve

DE  
Saint  
en s'en  
lançés  
quitté  
limon.  
vies  
se trou  
on ne  
avoient  
Ici le  
paroisse  
toutes l  
doulac.  
L'air eut  
doit un  
voyoit ;  
des Fant  
flambeau  
prenoiem  
Piques , l  
allamés t  
le feu. De  
mentoiem  
Vaches m  
les Trois  
Poissons  
n'avoient  
Animal co  
En un n  
cent lieux  
de cent cir  
la Terre , l  
furent asse  
dans cette  
nous repré  
merveilles

Saint Laurent & les Rivieres; se fracasserent  
 en s'entrechoquant; de gros glaçons furent  
 lancés en l'air; & de l'endroit, qu'ils avoient  
 quitté, on vit jaillir quantité de sable & de  
 limon. Plusieurs Fontaines, & de petites Ri-  
 vieres furent desséchées, en d'autres, les eaux  
 se trouverent ensouffrées; il y en eut, dont  
 on ne put même distinguer le lit, où elles  
 avoient coulé.

Ici les eaux devenoient rouges, là elles  
 paroissoient jaunes; celles du Fleuve furent  
 toutes blanches depuis Quebec jusqu'à Ta-  
 doussac, c'est-à-dire, l'espace de trente lieues.  
 L'air eut aussi ses Phénomènes. On y enten-  
 doit un bourdonnement continu; on y  
 voyoit, ou l'on s'y figuroit des Spectres, &  
 des Fantômes de feu portant en main des  
 flambeaux. Il y paroissoit des flammes, qui  
 prenoient toutes sortes de figures, les unes de  
 Piques, les autres de Lances, & des Brandons  
 allumés tomboient sur les toits sans y mettre  
 le feu. De tems en tems des voix plaintives aug-  
 mentoient la terreur. Des Marsoïias, ou des  
 Vaches marines furent entendues mugir devant  
 les Trois Rivieres, où jamais aucun de ces  
 Poissons n'avoit paru; & ces mugissemens  
 n'avoient rien de semblable à ceux d'aucun  
 Animal connu.

En un mot, dans toute l'étendue de trois  
 cent lieues de l'Orient à l'Occident, & de plus  
 de cent cinquante du Midi au Septentrion,  
 la Terre, les Fleuves & les rivages de la Mer  
 furent assez lontems, mais par intervalles,  
 dans cette agitation, que le Prophète Roy  
 nous représente, lorsqu'il nous raconte les  
 merveilles, qui accompagnèrent la sortie d'E-



gypte du Peuple de Dieu. Les effets de ce Tremblement furent variés à l'infini ; & jamais peut-être on n'eut plus de sujet de croire que la Nature se détruisoit , & que le Monde alloit finir.

La premiere secousse dura une demie-heure, sans presque discontinuer ; mais au bout d'un quart-d'heure elle commença à se ralentir. Le même jour sur les huit heures du soir il y eut une seconde aussi violente que la premiere ; & dans l'espace d'une demie-heure , il y eut deux autres. Quelques-uns en compterent la nuit suivante jusqu'à trente-deux , dont plusieurs furent très-fortes. Peut-être que l'horreur de la nuit , & le trouble , où l'on étoit , les firent multiplier , & paroître plus considérables , qu'elles ne l'étoient. Dans les intervalles mêmes de ces secousses , on étoit sur terre comme dans un Vaisseau , qui est à l'ancre ; ce qui pouvoit encore être l'effet d'une imagination effrayée. Ce qui est certain , c'est que bien des personnes ressentirent ces soulèvements de cœur & d'estomach , & ces tournoyemens de tête , qu'on éprouve sur Mer , quand on n'est pas accoutumé à cet Elément.

Le lendemain sixième , vers les trois heures du matin , il y eut une rude secousse , qui dura longtemps. A Tadoussac il plut de la cendre pendant six heures. Dans un autre endroit des Sauvages , qui étoient sortis de leurs Cabannes au commencement de ces agitations , ayant voulu y rentrer , trouverent à sa place une grande Marre d'eau. A moitié chemin de Tadoussac à Quebec , deux Montagnes s'applatirent , & des terres , qui s'en étoient éboulées , il se forma une pointe , qui avança

DE L  
demi-qu  
Francois  
Chaloup  
qu'ils fu  
alors , q  
Chaloup  
elle eût é  
Ne po  
une chof  
du côté  
Montagn  
bondissoi  
quelque  
tourbillon  
tierement  
loupe, ne  
telots les  
debout sa  
il arrive  
Capitaine  
cassa.

Assez p  
lieu d'éte  
Nord, tra  
sur l'Isle d  
mente, il  
sauvages,  
gues, que  
emporté.  
le Fleuve  
demeura  
s'affaïsser  
niveau de  
fort boieu  
La Nou  
Belgique n

de ce  
& ja-  
croire  
Monde  
heure,  
d'un  
tir. Le  
il y en  
miere;  
il y en  
perent  
, don  
re que  
où l'on  
re plus  
ans les  
n étoit  
il est à  
t d'une  
n, c'est  
soulé-  
s tour-  
Mer,  
ément.  
s heu-  
ouffe  
de la  
tre en-  
e leur  
ations,  
place  
nin de  
s'ap-  
ébou-  
olt un

deux  
Fran-  
Chalou-  
qu'ils  
alors,  
leur  
Chalou-  
elle eût  
été sur  
la Mer  
la plus  
orageuse.

Ne pouvant comprendre d'où pouvoit venir une chose si singulière, ils jetterent les yeux du côté de la terre, & ils apperçurent une Montagne, qui selon l'expression du Prophète, bondissoit comme un Belier, puis tournoya quelque tems, agitée d'un mouvement de tourbillon, s'abaisa ensuite, & disparut entièrement. Un Navire, qui suivoit cette Chaloupe, ne fut pas moins tourmenté; les Matelots les plus assurés ne pouvoient y rester debout sans se tenir à quelque chose, comme il arrive dans les plus grands rousis; & le Capitaine ayant fait jeter une ancre, le cable cassa.

Assez près de Quebec, un Feu d'une bonne lieue d'étendue parut en plein jour venant du Nord, traversa le Fleuve, & alla disparaître sur l'Isle d'O'leans. Vis-à-vis du Cap Tourmente, il y eut de si grandes avalaisons d'eaux sauvages, qui couloient du haut des Montagnes, que tout ce qu'elles rencontrèrent fut emporté. Là-même, & au dessus de Quebec le Fleuve se détourna, une partie de son lit demeura à sec; & ses bords les plus élevés s'affaïsserent en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau, qui resta plus de trois mois fort boueuse, & de couleur de souffre.

La Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Belgique ne furent guères plus épargnées,

que le Pays François, & dans toute cette vaste étendue de Terres & de Rivières, hors le tems des grandes secouffes; on sentoit comme un mouvement de poulx intermittent, avec des redoublemens inégaux, qui commençoient par tout à la même heure. Les secouffes étoient tantôt précipitées par élancement; tantôt ce n'étoit qu'une espece de balancement, plus plus ou moins fort: quelquefois elles étoient fort brusques, d'autrefois elles croissoient par degrés; & aucune ne finissoit, sans avoir produit quelque effet sensible. Où l'on avoit vû un Rapide, on voyoit la Riviere couler tranquillement & sans embarras, ailleurs, c'étoit tout le contraire; des Rochers étoient venus se placer au milieu d'une Riviere, dont le cours paisible n'étoit auparavant retardé par aucun obstacle. Un Homme marchant dans la Campagne appercevoit tout à coup la Terre, qui s'entr'ouvroit auprès de lui; il fuyoit, & les crevasses sembloient le suivre. L'agitation étoit ordinairement moindre sur les Montagnes, mais on y entendoit sans cesse un grand tintamare.

Personne ne périt, & tous se convertirent.

La merveille fut, que dans un si étrange bouleversement, & qui dura plus de six mois, personne ne périt. Dieu vouloit sans doute convertir les pécheurs, & non pas les perdre. Aussi vit-on par tout de grandes Conversions. Tous firent des revuës générales de leur conscience, & plusieurs les firent les larmes aux yeux, & la componction dans le cœur. Des Pécheurs scandaleux déclaroient publiquement les abominations de leur vie passée; les Ennemis se réconcilierent; les mauvais commerces cessèrent; & pendant quelque tems il

DE  
ne fut p  
avoit é  
Les jeû  
fréquen  
blié pou  
laisa en

Mais  
premier  
encore  
craigno  
avoient  
fenti brû  
lontems  
qu'après  
des plu  
d'appréh  
ris; mai  
recolte f

On s'é  
remuées  
eaux, &  
roient d  
il n'y eu  
le Pays r  
droits, c  
un secon  
mier; e  
avoient é  
retourner  
parmi les  
formées,  
crurent n  
limon, q  
s'y arrêté  
bientôt p  
J'ai ren

ne fut plus question de cet odieux trafic, qui avoit été la premiere source de tout le mal. Les jeûnes, les aumônes, les pélerinages, la fréquentation des Sacremens, rien ne fut oublié pour défarmer la colère du Ciel, qui se laissa enfin séchir.

Mais, quoique la Terre eût recouvré sa premiere tranquillité, on ne se croyoit pas encore au bout de tous ses maux. Plusieurs craignoient que les feux souterrains, qui avoient causé de si grandes secousses, n'eussent brûlé la terre, & ne l'eussent mis pour longtemps hors d'état de rien produire, outre qu'après les semences faites, il y avoit eu des pluyes si abondantes, qu'on avoit sujet d'appréhender que les grains ne fussent pourris; mais on fut agréablement trompé, & la recolte fut abondante.

On s'étoit encore attendu que tant de terres remuées, de si grandes révolutions dans les eaux, & tant d'exhalaisons dans l'air causeroient des maladies dangereuses; cependant il n'y eut jamais moins de malades. Peu à peu le Pays reprit sa premiere forme dans les endroits, où pour la rétablir il n'eût pas fallu un second Tremblement semblable au premier; car les Montagnes resterent, où elles avoient été transportées, quelques Rivieres ne retournerent point dans leur ancien lit; & parmi les Isles, qui s'étoient nouvellement formées, quelques-unes subsisterent, & s'accrourent même avec le tems par le moyen du limon, qui s'y attacha, & des Arbres, qui s'y arrêterent; mais les autres se dissipèrent bientôt par la force du courant.

J'ai remarqué dans mon Journal, que l'Isle

1663.

*aux Cordes*, qui est à moitié chemin de Tadoussac à Québec, devint alors beaucoup plus grande, qu'elle n'étoit auparavant; mais il n'est point vrai, comme quelques-uns l'ont avancé, qu'elle ait été formée en entier par une Montagne, qui sauta dans le Fleuve, & à la place de laquelle parut pour la première fois le Goufre, qui rend ce passage si dangereux; car il est certain que ce fut Jaques Cartier, qui donna à cette Isle le nom, qu'elle porte. Pour ce qui est du Goufre, comme il n'en est parlé, ni dans les Mémoires de ce Voyageur, ni dans ceux de M. de Champlain, & que l'un & l'autre ne font mention que d'un grand Courant dans ce Canal, il peut bien avoir été, du moins en partie, un effet du Tremblement de Terre.

Nouvelles  
propositions  
des Iroquois.

On conçoit aisément, que tandis que tous les Elémens étoient dans l'agitation, que nous venons de voir, les Iroquois ne songerent pas beaucoup à la guerre: il en parut néanmoins quelques-uns du côté de Montréal; mais ils n'y firent rien de considérable: ils furent même battus en quelques petites rencontres. D'ailleurs, les Agniers & les Onneyourhs reçurent un assez grand échec de la part des Saulteurs, & les trois autres Cantons étoient de nouveau embarrassés à se défendre contre les Audastes. Enfin, la petite vérole se mit dans presque toutes les Bourgades, & y fit de grands ravages. Aussi se trouverent-ils plus que jamais disposés à bien vivre avec nous, les Onnontagués demandèrent même que les François vinssent reprendre leur ancien Etablissement dans leur Canton, & ils s'offrirent d'envoyer à Québec autant qu'on

DEL  
voudroit  
chez les  
Mais  
faire par  
commo  
répandit  
qui firent  
des Troi  
il, que  
débarque  
étoient su  
leurs fore  
n'y pas la  
terminer

Ce qu'  
M. l'Evê  
le Roy en  
vaugour  
Quebec  
étoient en  
DAIS, qu  
pour pren  
de toute l  
pagnie du  
le quatorz  
nee; de ce  
le Pays,  
& de Just  
Le Com  
serment de  
il regla la  
concernant  
Jusques-là  
de Cour de  
neurs Gene  
maître a

voudroit de leurs Filles, pour y être élevées chez les Ursulines, & pour y servir d'otages.

Mais dans le tems, qu'on se dispoſoit à faire partir des Députés pour conclure cet accommodement, un Huron naturalifé Iroquois répandit dans toutes les Bourgades des bruits, qui firent rompre la négociation. Il arrivoit des Trois Rivieres, où il avoit appris, diſoit-il, que des milliers d'Hommes venoient de débarquer à Quebec, & que les François étoient ſur le point de venir ſondre avec toutes leurs forces ſur le Pays Iroquois, reſolus de n'y pas laiſſer une Cabanne ſur pied, & d'exterminer toute la Nation.

Ce qu'il y avoit de vrai en ceci, c'eſt que Arrivé d'un M. l'Evêque de Petrée & M. de MESEY, que nouveau Gouverneur & le Roy envoyoit pour relever le Baron d'Arvaugour, étoient nouvellement arrivés à d'un Com-miſſaire. Quebec avec des Troupes. Ces Meſſieurs étoient encore accompagnés du Sieur GAUDAIS, que le Roi avoit nommé Commiſſaire pour prendre poſſeſſion au nom de Sa Majeſté de toute la Nouvelle France, dont la Compagnie du Canada lui avoit remis le Domaine le quatorzième de Fevrier de cette même année; de cent Familles, qui venoient peupler le Pays, & de pluſieurs Officiers de Guerre & de Juſtice.

Le Commiſſaire commença par recevoir le De quelle ſerment de fidelité de tous les Habitans, puis maniere la Juſtice avoit été il regla la Police, & fit pluſieurs Ordonnances adminiſtrée concernant la maniere de rendre la Juſtice. juſques-là en Juſques-là il n'y avoit point eu proprement Canada. de Cour de Juſtice en Canada: les Gouverneurs Generaux jugeoient les affaires d'une maniere aſſez ſouveraine: on ne ſ'avoit

point d'appeller de leurs Sentences, mais ils ne rendoient ordinairement des Arrêts, qu'après avoir inutilement tenté les voyes de l'Arbitrage, & l'on convient que leurs décisions étoient toujours dictées par le bon sens, & selon les regles de la Loi naturelle, qui est au dessus de toutes les autres. Le Baron d'Avau-gour en particulier s'étoit fait une grande reputation par la maniere, dont il vuidoit tous les differends. D'ailleurs les Creoles du Canada, quoique de race Normande, pour la plupart, n'avoient nullement l'esprit processif, & aimoient mieux pour l'ordinaire ceder quelque chose de leur bon droit, que de perdre le tems à plaider. Il sembloit même que tous les biens fussent communs dans cette Colonie: du moins on fut assez longtems sans rien fermer sous la clef, & il étoit inouï qu'on en abusât. Il est bien étrange & bien humiliant pour l'Homme que les précautions, qu'un Prince sage prit pour éloigner la chicane, & faire regner la justice, ayent presque été l'époque de la naissance de l'une, & de l'affoiblissement de l'autre.

Il est vrai que dès l'année 1640. il y avoit un Grand Sénéchal de la Nouvelle France, & qu'aux Trois Rivieres il y avoit une Jurisdiction, qui ressortissoit au Tribunal de ce Magistrat d'Épée, mais il paroît que celui-ci étoit subordonné dans ses fonctions aux Gouverneurs Generaux, qui s'étoient toujours maintenus dans la possession de rendre la Justice par eux-mêmes, quand on avoit recours à eux, & que cela arrivoit souvent. Dans les affaires importantes ils assembloient une espee de Conseil, composé du Grand Sénéchal, du

DE  
Supérieur  
d'un E  
siasique  
plus ne  
la qual  
Ainsi  
fut env  
velle  
perpétu  
qualifié  
ler au C  
Conseil  
neur Ge  
que le  
suivant  
donc qu  
Roy eur  
Colonie  
ce: l'Éc  
de cette  
composé  
de M. d  
Apostoli  
ROBERT  
qui seroi  
& qui po  
selon leu  
ral, & d  
M. Ro  
nommé c  
tice, Poli  
velle Fra  
vint unie  
voyage d  
arriva en  
cet Emplo

A L E  
s ; mais ils  
rêts, qu'a-  
es de l'Ar-  
s décisions  
n sens, &  
qui est au  
on d'Avau-  
grande re-  
aidoit tous  
es du Ca-  
e, pour la  
it processif,  
ceder quel-  
de perdre  
e que tous  
e Colonie:  
rien fermer  
en abusar.  
lant pour  
un Prince  
, & faire  
é l'époque  
blissement

il y avoit  
France, &  
une Juris-  
nal de ce  
e celui-ci  
aux Gou-  
t toujours  
dre la jus-  
oit recours  
Dans les  
une espee  
echal, du

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 157  
Supérieur des Jésuites, qui, avant l'arrivée  
d'un Evêque, étoit le seul Supérieur Eccle-  
siastique du Pays, & de quelques-uns des  
plus notables Habitans, auxquels on donnoit  
la qualité de Conseillers.

1663

Ainsi lorsqu'en 1651. le Sieur Godefroy  
fut envoyé avec le P. Dreuilletes dans la Nou-  
velle Angleterre, pour y traiter d'une paix  
perpétuelle entre les deux Colonies, il fut  
qualifié dans ses Lettres de Créance de Conseil-  
ler au Conseil de la Nouvelle France; mais ce  
Conseil n'étoit point permanent; le Gouver-  
neur General l'établissoit en vertu du pouvoir,  
que le Roy lui en donnoit, & le changeoit,  
suivant qu'il le jugeoit à propos. Ce ne fut  
donc qu'en cette année 1663. & après que le  
Roy eut mis en sa main le Canada, que cette  
Colonie eut un Conseil fixe établi par le Prin-  
ce: l'Edit de Création est du mois de Mars  
de cette année: il portoit que le Conseil seroit  
composé de M. de Mesli, Gouverneur General,  
de M. de Laval, Evêque de Petrée, Vicaire  
Apostolique dans la Nouvelle France; de M.  
ROBERT, Intendant; de quatre Conseillers,  
qui seroient nommés par ces trois Messieurs,  
& qui pourroient être changés, ou continués  
selon leur bon plaisir; d'un Procureur Gene-  
ral, & d'un Greffier en Chef.

M. Robert, Conseiller d'Etat, avoit été  
nommé cette même année Intendant de Jus-  
tice, Police, Finance & Marine pour la Nou-  
velle France, & ses Provisions sont dattées du  
vint-unième Mars; mais il n'a point fait le  
voyage du Canada, & M. T A L O N, qui y  
arriva en 1665. est le premier, qui y ait exercé  
cet Employ. M. DUCHESNEAU, qui lui

T 663.

succéda en 1675, apporta un Ordre du Roy, en vertu duquel l'Intendant devoit faire dans le Conseil la fonction de Premier Président, laissant néanmoins la premiere place au Gouverneur General, & la seconde à l'Evêque. Le nombre des Conseillers fut en même tems augmenté de deux, & tous les Membres de ce Conseil eurent des Provisions de la Cour.

Forme présentée du Conseil Supérieur.

Les fonctions du Premier Président attribuées à l'Intendant, chagrinerent fort le Gouverneur General; il fit ses représentations, & ne fut point écouté; mais il fut ordonné par un Arrêt du Conseil d'Etat du vint-neuvième de May 1680. que dans tous les Actes, & dans le Plumitif du Conseil, le Gouverneur & l'Intendant ne prendroient point d'autre qualité, que celle de leur Charge, ou Office. En 1704. on créa quatre nouveaux Conseillers, un Clerc & trois Laïques: ainsi le nombre est aujourd'hui de douze, y compris l'Evêque. Il y en a un, qui est nommé Premier Conseiller, & dont les appointemens sont doubles. C'est la Cour, qui le nomme, & ce n'est qu'un Grade d'honneur; sans aucunes fonctions particulieres. Il a huit cent livres par an: les cinq plus anciens en ont quatre-cent, les autres n'ont rien, & il n'y a point d'Epices. Le Procureur General & le Greffier en Chef ont aussi des appointemens, mais ils sont modiques.

Sur quel principe on juge.

Le Conseil se tient régulièrement tous les Lundis au Palais, qui est la demeure de l'Intendant, & lorsqu'il est nécessaire de l'assembler extraordinairement, c'est au même Intendant à en marquer le jour & l'heure; il doit en faire avertir le Gouverneur General

DE  
par le p  
duè selo  
la Cour  
l'année  
quelque  
ce qu'on  
Code. I  
sur le J  
elles fu  
mois de  
que les  
seroient  
requisit  
l'Intend  
ges, qu  
permis  
Requête  
Requête  
de pron  
le Resci  
me Edic  
Causes  
Il y a e  
subalter  
Rivieres  
composé  
Lieuten  
Roy. Le  
une Déc  
de May  
gens ont  
roient p  
presqu'à  
peu peup  
Jusqu  
liete de

par le premier Huissier. La Justice y est rendue selon les Ordonnances du Royaume, & la Coutume de Paris. Au mois de Juin de l'année 1679. le Roy autorisa par un Edit quelques Reglemens de ce Conseil, & c'est ce qu'on appelle dans le Pays *la réduction du Code*. Il survint ensuite quelques difficultés sur le Jugement des Causes de récusation, & elles furent expliquées par un autre Edit du mois de Mars 1685. où il étoit encore déclaré que les Procès, où les Officiers du Conseil seroient intéressés, se renvoyeroient sur la requisition de l'une des Parties, par-devant l'Intendant, qui les termineroit avec des Juges, qu'il appelleroit à cet effet. Il fut aussi permis à ceux, qui voudroient revenir par Requêtes Civiles, de les présenter sur simple Requête, & il fut donné pouvoir au Conseil de prononcer en jugeant sur le Rescindant & le Rescisoire en même tems. Enfin par ce même Edit le Conseil fut autorisé à juger les Causes criminelles au nombre de cinq Juges.

Il y a encore dans cette Colonie trois Justices Des Justices  
subalternes; celle de Quebec, celle des Trois Subalternes,  
Rivieres, & celle de Montreal. Elles sont  
composées d'un Lieutenant General, d'un  
Lieutenant Particulier, & d'un Procureur du  
Roy. Leurs appointemens ont été réglés par  
une Déclaration de Sa Majesté du douzième  
de May 1678. Les Notaires, Huissiers & Ser-  
gens ont aussi des gages, sans quoi ils n'au-  
roient pas de quoi vivre, le casuel se réduisant  
presqu'à rien dans une Colonie si pauvre & si  
peu peuplée.

Jusqu'en l'année 1692. la Justice particu-  
liere de Montreal appartenoit à Messieurs du

1663. Séminaire de S. Sulpice, en qualité de Seigneurs. Ils en donnerent alors leur Démission au Roy, à condition que l'exercice leur en resteroit dans l'enclos de leur Séminaire, & dans leur Ferme de Saint Gabriel, avec la propriété perpétuelle & incommutable du Greffe de la Justice Royale, qui seroit établie dans l'Isle, & la Nomination du premier Juge; ce qui fut accordé par l'Edit de création de la nouvelle Justice, datté du mois de Mars de l'année suivante 1693. mais quant au dernier article, pour cette fois seulement. Telles ont été les attentions du feu Roy, pour procurer à ses Sujets de la Nouvelle France une Justice prompte & facile; & c'est sur le modele du Conseil Supérieur de Quebec, qu'on a depuis établi ceux de la Martinique, de Saint Domingue, & de la Louisiane. Tous ces Conseils sont d'épée.

Mort du Baron d'Avau-  
gour.

Le Sieur Gaudais ne devoit pas rester dans la Colonie: il avoit un ordre exprès de retourner en France par les mêmes Vaisseaux, qui l'avoient porté à Quebec, pour rendre au Roy un compte exact du Pays, l'informer de la conduite de l'Evêque & des Ecclesiastiques; de l'effet, qu'auroit produit l'établissement du Conseil; de ce qu'il y avoit de réel dans les plaintes, qu'on avoit faites contre le Baron d'Avaugour, & de la maniere, dont M. Mely auroit été reçu. Ce Commissaire s'acquitta en honnête Homme de sa Charge; & tout se passa à la satisfaction des Parties. Le terrible fleau, dont le Canada avoit été affligé, avoit remis toutes choses dans l'ordre, & reconcilié tout le monde. Le Baron d'Avaugour, à qui on ne pouvoit reprocher que trop

de  
de roi  
ses pro  
qu'il  
rôt ap  
tre, d  
Turcs  
dant a  
sur les  
Les  
més;  
Colon  
effet p  
gemen  
qu'on  
comm  
ils y e  
thié n  
la paix  
tous le  
trouve  
contre  
Il avo  
Franç  
& les a  
trente  
Com  
sécurité  
pareille  
Parti d  
Ennem  
quer. I  
sieurs l  
obligé  
eurent  
désord  
blessé.

de roideur, & de n'avoir pas voulu revenir de ses préjugés, parut fort content de son rappel, qu'il avoit demandé lui même: il entra bientôt après, avec la permission du Roy son Maître, dans le Service de l'Empereur contre les Turcs, & fut tué l'année suivante, en défendant avec beaucoup de gloire le Fort de Serin sur les frontieres de la Croatie.

1663

Les Iroquois étoient cependant toujours armés, mais ils ne paroissent point dans la Colonie. Ils vouloient apparemment voir quel effet produiroient par rapport à eux, les changemens qu'on y avoit faits, & les secours qu'on y avoit reçus. L'Hyver suivant ils recommencerent leurs courses dans le Nord, & ils y exercerent de grandes cruautés. Garakonthié ne cessoit pourtant point de travailler à la paix; & la conduite, qu'il avoit tenuë dans tous les tems, donnoit lieu d'esperer qu'on trouveroit toujours dans lui une ressource contre les caprices & la légereté de sa Nation. Il avoit de nouveau rassemblé les Captifs François, qui se trouvoient dans les Cantons, & les avoit envoyés à Quebec, escortés par trente Onnontagués.

Nouvelles  
courses des  
Iroquois dans  
le Nord.

1664

Comme ceux-ci voyageoient avec toute la sécurité, que sembloit leur permettre une pareille Commission, ils furent surpris par un Parti d'Algonquins, qui les prirent pour des Ennemis, & ne balancerent point à les attaquer. Ils le firent si brusquement, que plusieurs Iroquois furent tués d'abord, & le reste obligé de prendre la fuite. Les François mêmes eurent bien de la peine à s'échapper dans ce désordre. Néanmoins aucun d'eux ne fut blessé. Il y avoit tout lieu de craindre, que es

Contretem  
sâcheux. Con-  
duite de Gara-  
konchié.

1664.

Nouvelles  
propositions  
de paix. Ré-  
ponse de M.  
de Mésy.

Les Anglois  
s'emparent de  
la Nouvelle  
Belgique.

mal-entendu n'eût des suites encore plus funestes ; mais Garakonthlé les prévint, & fit entendre raison aux Onnontagués.

On fut agréablement surpris au bout de quelques mois, de voir arriver à Québec le Chef Goyogouin, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, lequel, sans faire aucune mention de la rencontre des Algonquins, présenta à M. de Mésy des Colliers de la part de tous les Cantons, à la réserve de celui d'Onneyouth, & protesta de la sincère disposition, où ils étoient, de vivre en paix avec lui. Ce Général lui fit un accueil favorable, & il le méritoit ; mais il lui dit, que ses Prédécesseurs ayant été si souvent trompés par de pareilles propositions, il y auroit pour lui de l'imprudence de compter sur sa Nation ; & il lui laissa entrevoir que le dessein étoit pris de se défaire une bonne fois d'un Ennemi si souvent reconcilié en apparence, & toujours irréconciliable en effet.

M. de Mésy croyoit pouvoir le prendre sur ce ton-là, parce qu'il se sentoît fort, & qu'il se tenoit assuré de recevoir bientôt un puissant secours : mais cette même année il se fit dans le voisinage des Iroquois un changement, qui en procura un fort considérable dans la situation, où se trouvoient alors les Cantons, & auquel on doit attribuer une bonne partie de ce que nous avons eu depuis ce tems-là à souffrir de l'insolence de cette Nation. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre la chose de plus haut, & expliquer un peu plus au long ce que je n'ai encore fait qu'indiquer en passant.

J'ai dit que Henry Hudson avoit découvert en 1609. la Rivière de Manhatte : je ne sçai sur quel fondement il se crut autorisé à dispo-

DE  
ser en  
certain  
vendit  
comm  
voyer  
Plusieu  
Argall  
Franç  
été pou  
Virgin  
vert pa  
teur n'  
raux l'  
la Gra  
Sujet.

Il en  
tans à M  
dépour  
glois ne  
velle Be  
reste, &  
la Capita  
Amsterd  
autres F  
lors établ  
proche d  
cette ann  
en assez l  
année le  
été infor  
à empiété  
Commis  
se rendre  
hatte, ou  
merent N  
rent Alba  
Château d

ser en Maître de sa Découverte; ce qui est certain, c'est que dès la même année il la vendit aux Etats Généraux, qui en 1614. commencerent à défricher le Pays, & y envoyèrent des Habitans en assez grand nombre. Plusieurs années après le Chevalier Samuel Argall; celui-là même, qui avoit chassé les François de Pentagoët & de l'Acadie, ayant été pourvû du Gouvernement général de la Virginie, voulut revendiquer le Pays découvert par Hudson, prétendant que ce Navigateur n'avoit pû le vendre, ni les Etats-Généraux l'acheter, sans la permission du Roy de la Grande-Bretagne, dont le premier étoit Sujet.

Il envoya donc des Troupes & des Habitans à Manhatte, & les Hollandois pris au dépourvû, ne purent empêcher que les Anglois ne s'emparassent d'une partie de la Nouvelle Belgique; mais ils se maintinrent dans le reste, & demeurèrent sur tout les Maîtres de la Capitale, qu'ils avoient nommée *le Nouvel Amsterdam*, de la Ville d'Orange, & de deux autres Forts. Les Suédois s'étoient aussi dès-lors établis dans la partie Méridionale la plus proche de la Virginie. Or il paroît que jusqu'à cette année 1664. ces trois Nations vécutent en assez bonne intelligence. Mais cette même année le Roy d'Angleterre Charles II. ayant été informé que les Hollandois commençoient à empiéter sur les Anglois, envoya quatre Commissaires avec de bonnes Troupes, qui se rendirent sans résistance Maîtres de Manhatte, ou *Nouvel Amsterdam*, qu'ils nommerent *New York*; d'Orange, qu'ils appellerent *Albany*; de la Ville d'*Araajapha*, & du Château de *Lavaro*.



1

1664.

Il y eut ensuite un accommodement entre les Anglois & les Hollandois ; plusieurs de ceux ci consentirent à reconnoître le Roy de la Grande-Bretagne pour leur Souverain , & à cette condition furent conservés dans la possession de tous leurs biens. Sa Majesté Britanique , pour dédommager les Etats-Generaux , leur conceda l'Habitation de *Surinam* au voisinage de la Guyanne ; & les Suédois garderent aussi quelques-unes de leurs Places. Depuis ce tems-là la Nouvelle-Belgique a pris le nom de *Nouvelle York* , & les François du Canada n'ont point tardé à s'appercevoir que les Iroquois en changeant de Voisins , étoient devenus moins traitables , ayant bientôt reconnu que l'antipathie des deux Nations Européennes , entre lesquelles ils étoient situés , leur seroit toujours trouver dans l'une des secours capables de les garantir de l'oppression de l'autre.

Nouveaux troubles en Canada.

On n'avoit pas encore eu en Canada le loisir de faire attention à ce qui venoit de se passer dans la Nouvelle York ; d'ailleurs les secours que le Roy avoit déjà envoyés dans la Nouvelle France , & plus encore les mouvemens , qu'on se donnoit pour soutenir ces premières avances , faisoient espérer que nous serions bientôt en état de donner la loi aux Iroquois ; mais par malheur le concert , qu'on se flattoit d'avoir établi entre tous ceux , qui avoient le plus de part aux affaires , fut de peu de durée ; & lorsqu'on y pensoit le moins , le nouveau Gouverneur General se brouilla avec l'Evêque de Petrée , & avec tout ce qu'il y avoit de Personnes en place dans la Colonie. J'ai dit que ce Prélat étoit passé en France pour

DE  
pour f  
seulen  
neral  
plaisan  
Succes  
de Caë  
M. de  
ment ,  
Roy ,  
il en pl  
ou que  
son Pré  
où est l'  
pour le  
contre l  
comme

La M  
la divis  
une néce  
On ne de  
de Mefy  
vit à la t  
cipaux M  
de VILL  
don Proci  
bité & d'  
veau Gou  
aucune for  
pas de fai  
qu'il avoi  
fense ; &  
ils firent n  
personnes  
à revenir.

Il avoit  
cédit que le

Tom. II

pour se plaindre du Baron d'Avaugour : non-seulement il avoit obtenu le rappel de ce General, mais le Roy avoit même porté la complaisance jusqu'à lui laisser le choix de son Successeur. M. de Mesy, Major de la Citadelle de Caën, faisoit profession d'une haute pieté : M. de Petrée, qui l'avoit connu particulièrement, jetta les yeux sur lui ; le proposa au Roy, & Sa Majesté l'agréa. Mais à peine fut-il en place, qu'il parut tout un autre Homme, ou que ceux, qui avoient abusé du foible de son Prédécesseur, profiterent du sien, ( car où est l'homme, qui n'en ait pas quelqu'un ? ) pour le porter à de plus grands excès encore contre l'Evêque, & contre ceux, qui pensoient comme ce Prélat.

La Métamorphose fut si subite, & le feu de la division s'alluma à un point, que ce fut une nécessité d'y apporter un prompt remede. On ne douta point au Conseil du Roy que M. de Mesy ne fût coupable, sur tout lorsqu'on vit à la tête de ses Accusateurs deux des principaux Membres du Conseil, à sçavoir le Sieur de VILLERAY Conseiller, & le Sieur Bourdon Procureur Général, tous d'eux d'une probité & d'une sagesse reconnus, & que le nouveau Gouverneur avoit fait embarquer sans aucune forme de Justice. On ne laissa pourtant pas de faire aussi attention aux Mémoires, qu'il avoit envoyés au Ministre pour sa défense ; & quoiqu'ils ne l'eussent pas justifié, ils firent naître des soupçons, dont quelques personnes eurent dans la suite bien de la peine à revenir.

Il avoit sur tout fort insisté sur le grand crédit que les Jesuites avoient dans la Colonie ;

1664.

& comme la Cour ne s'étoit guères mêlée jusques-là des affaires de la Nouvelle France, qu'elle avoit en quelque façon abandonnée à la Compagnie du Canada, & que dans les Relations, qu'on en recevoit toutes les années, & qui se répandoient par tout, il étoit beaucoup parlé de ces Missionnaires, que leurs fonctions obligeoient d'entrer dans toutes les affaires, qui regardoient les Sauvages, bien des Gens se persuaderent, que les plaintes du Gouverneur n'étoient pas sans fondement: on jugea de ce qui étoit par ce qui pouvoit être, & on conclut que des personnes, qui avoient un si grand crédit, devoient, naturellement parlant, mettre tout en usage pour le conserver, & pouvoient bien en abuser quelquefois.

Il est révoqué.

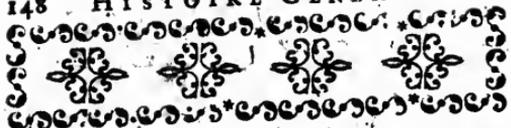
D'autre part, on étoit fort persuadé dans le Conseil, & on ne faisoit même aucune difficulté de le publier, que la Nouvelle France leur avoit en bonne partie l'obligation de s'être soustenuë dans les circonstances fâcheuses, où elles s'étoit trouvée: on les y estimoit nécessaires par rapport aux Naturels du Pays, qui ne connoissoient qu'eux, & dont on ne pouvoit s'assurer que par leur moyen: enfin, M. de Mesy, en récriminant, ne s'étoit pas disculpé, & l'Evêque de Pétrée avançoit contre lui des faits, dont il ne se purgeoit point. M. Colbert crut donc qu'il falloit le rappeler, sauf à prendre de bonnes précautions pour donner des bornes à la puissance des Ecclesiastiques & des Missionnaires, supposé qu'on vérifiât qu'elle alloit trop loin; & dans cette vûë, il songea à choisir pour la Colonie des Chefs, qui fussent de caractère à ne donner aucune prise sur leur conduite, & à ne pas souffrir

D  
qu'  
con  
M.  
par  
à pr  
dit  
Gou  
de la  
pend  
allon

LE  
mêlée jus-  
France ,  
donnée à  
ns les Re-  
s années ,  
toit beau-  
que leurs  
toutes les  
ges , bien  
aintes du  
ement : on  
voit être ,  
ui avoient  
urellement  
le conser-  
elquefois.  
adé dans le  
acune diffi-  
elle Franee  
on de s'être  
heufes , où  
noit nécef-  
Pays , qui  
on ne pou-  
enfin , M.  
oit pas dis-  
noit contre  
point. M.  
e rappeler ,  
utions pour  
les Ecclesiast-  
qu'on véri-  
s cette vûë,  
des Chefs ,  
nner aucune  
pas souffrir

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 147  
qu'on partageât avec eux une autorité, dont il  
convenoit qu'ils fussent seuls revêtus. Ainsi , 1664  
M. de Mézy fut révoqué : mais avant que de  
parler du Successeur, qu'on lui nomma, il est  
à propos de reprendre ce que nous avons déjà  
dit du changement, qui s'étoit fait dans le  
Gouvernement du Canada, par la suppression  
de la Compagnie, qui en avoit eu le Domaine  
pendant trente cinq-ans, & c'est ce que nous  
allons voir dans le Livre suivant.





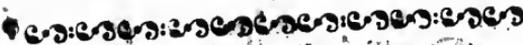
# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



## LIVRE NEUVIEME.

1664.



OU s'avoins vû dans quel état de foiblesse & de langueur la Compagnie des Cent Associés, érigée en 1628. pour l'Etablissement du Canada, quoiqu'une des plus puissantes, qui ait jamais été formée, soit pour le nombre, soit pour la qualité de ses Membres, soit pour les Privileges, qui lui furent accordés, avoit néanmoins laissé cette Colonie. Elle se laissa même bientôt du peu de dépense, qu'elle y faisoit; & dès l'année 1644. elle abandonna aux Habitans la Traite de la Pelleterie, qui étoit presque le seul avantage, qu'elle en tirât, ne se réservant pour son Droit de Seigneurie, qu'une redevance annuelle d'un millier de Castors.

ran  
sim  
peu  
dan  
lon  
la C  
droi  
Offi  
Cor  
que  
assez  
plir  
d'y p  
d'ufe  
bonn  
de ce  
Gouv  
dant  
Le  
année  
Lieuz  
Comm  
faveur  
quis d  
Armée  
ter aux  
Domin  
velle F  
qu'il se  
ses dan  
ment au  
en mett  
M. d  
l'année  
son dépa

Enfin en 1662. se trouvant réduite à quarante-cinq Associés, elle remit purement & simplement tous ses droits à Sa Majesté, qui peu de tems après comprit la Nouvelle France dans la concession, qu'elle avoit faite des Colonies Françoises de l'Amérique en faveur de la Compagnie des Indes Occidentales, avec le droit de nommer les Gouverneurs & tous les Officiers. Il est vrai, que comme cette nouvelle Compagnie, dit M. Colbert dans un Mémoire, que j'ai eu entre les mains, n'avoit pas encore assez de connoissance des Sujets propres à remplir les premiers Postes, elle supplia le Roy d'y pourvoir, jusqu'à ce qu'elle pût être en état d'user du Privilege, que Sa Majesté avoit eu la bonté de lui accorder; & ce fut en conséquence de cette priere, que M. de Mesy fut nommé Gouverneur Général, & M. Robert Intendant de la Nouvelle France.

1664  
Le Roy cede le Canada, que la Compagnie des cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie.

Le dix-neuvième de Novembre de la même année 1663. le Roy fit expédier un Brevet de Lieutenant Général, avec le Pouvoir & la Commission de Viceroy dans l'Amérique, en faveur d'Alexandre DE PROUVILLE, Marquis de TRACY, Lieutenant Général de ses Armées, & lui donna ordre de se transporter aux Isles du Vent, de passer ensuite à Saint-Domingue, puis de se rendre dans la Nouvelle France, & d'y demeurer autant de tems, qu'il seroit nécessaire pour régler toutes choses dans cette Colonie, pour l'établir solidement au dedans, & pour l'assurer au dehors, en mettant les Iroquois à la raison.

M. de Tracy partit au commencement de l'année suivante; & ce fut peu de tems après son départ, qu'on reçut à la Cour les plaintes

1664.

de M. de Petrée & du Conseil Supérieur de Quebec contre M. de Mesy. Sa Majesté étoit en même tems suppliée d'envoyer dans la Nouvelle France des Familles pour la peupler, & de les choisir dans l'Isle de France, dans la Normandie, la Picardie, & les Provinces cir-convoisines, parce que les Peuples, disoit-on, y étoient laborieux, industrieux, pleins de Religion, au lieu que dans les Provinces les plus proches des Ports, où se faisoient les embarquemens, il y avoit beaucoup d'Hérétiques, & les Habitans y étoient moins propres à la culture des Terres.

M. de Courcelles est nommé Gouverneur de la N. France, & M. Talon, Intendant.

1665.

Dès que le Roy se fut déterminé à rappeler M. de Mesy, il lui donna pour Successeur Daniel de REMI, Seigneur de COURCELLES, Officier de mérite & d'expérience, & S. M. choisit pour prendre la place de M. Robert, M. TALON, qui étoit Intendant en Hainaut. Le vint-unième de Mars 1665. les Provisions de ces Messieurs furent signées, & on y joignit une Commission particuliere pour informer, conjointement avec le Marquis de Tracy, contre M. de Mesy, avec ordre, au cas, qu'il fût trouvé coupable des faits, dont il étoit accusé, de l'arrêter & de lui faire son procès. Enfin les ordres furent donnés pour lever des Habitans, & pour faire embarquer le Regiment de *Carignan-Salieres*, nouvellement arrivé de Hongrie, où il s'étoit fort distingué dans la guerre contre les Turcs, & qui étoit destiné pour la faire aux Iroquois.

Grand secours arrivé en Canada: les Iroquois se retiennent.

M. de Tracy arriva à Quebec au mois de Juin, avec quelques Compagnies du Regiment de Carignan, qui l'avoient accompagné aux Isles; & il en détacha une partie avec des Sau-

va  
DE  
ch  
leu  
ob  
de  
tes  
gin  
prè  
éto  
aus  
nor  
Eng  
vùs  
un  
celle  
L  
qu'il  
de to  
de la  
vailk  
trois  
mém  
par l  
ne rel  
Capit  
fut la  
ce tem  
qu'il a  
au pie  
en rer  
nom d  
Capita  
eut la c  
depuis  
ce Can

ALE  
upérieur de  
Majesté étoit  
er dans la  
la peupler,  
nce, dans la  
provinces cir-  
disoit-on,  
eins de Re-  
ces les plus  
les embar-  
hérétiques,  
propres à la

à rappeler  
Successeur  
URCELLES,  
, & S. M.  
Robert, M.  
lainaut. Le  
ovisions de  
y joignit  
informer,  
de Tracy,  
a cas, qu'il  
nt il étoit  
on procès.  
r lever des  
r le Regi-  
vement  
e distingué  
qui étoit

u mois de  
Regiment  
pagné aux  
e des Sau-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 151  
vages, sous la conduite du Sieur DE TILLY  
DE REPENTIGNY, Capitaine, pour donner la  
chasse aux Iroquois, qui avoient recommencé  
leurs courses. Il n'en falut pas davantage pour  
obliger ces Barbares à faire retraite, & le fruit  
de cette premiere Expédition, fut que les recol-  
tes se firent en toute sûreté. Le reste du Ré-  
giment de Carignan, à quelques Compagnies  
près, arriva avec M. de SALIERES, qui en  
étoit Colonel, sur une Escadre, qui portoit  
aussi MM. de Courcelles & Talon, un grand  
nombre de Familles, quantité d'Artisans, des  
Engagés, les premiers Chevaux, qu'on ait  
vûs en Canada; des Bœufs, des Moutons, en  
un mot, une Colonie plus considérable, que  
celle, qu'on venoit renforcer.

Le Viceroy ne perdit point de tems : dès  
qu'il eût reçu ces secours, il se mit à la tête  
de toutes les Troupes, & les mena à l'entrée  
de la Riviere de Richelieu, où il les fit tra-  
vailler en même-tems à la construction de  
trois Forts. Le premier fut placé à l'endroit  
même, où avoit été celui de Richelieu, bâti  
par le Chevalier de Montmagny, & dont il  
ne restoit guères que les ruines. M. DE SOREL,  
Capitaine dans Carignan, en fut chargé, & y  
fut laissé pour Commandant : c'est depuis  
ce tems-là que la Riviere a pris son nom,  
qu'il avoit donné au Fort. Le second fut bâti  
au pied du Rapide, que j'ai dit qu'on trouve  
en remontant la Riviere : on lui donna le  
nom de *Saint Louis*; mais M. de CHAMBLY,  
Capitaine dans le même Régiment, qui en  
eut la direction & le commandement, ayant  
depuis acquis le terrain, où il étoit situé, tout  
ce Canton, & le Fort de pierres, qu'on a de-

1665.

Forêts conf-  
ruits dans la  
Riviere des  
Iroquois.

puis construit sur les ruines de l'ancien, portent présentement le nom de *Chambly*.

M. de Salieres se chargea du troisieme, qu'il appella le Fort de *Sainte Therese*, parce qu'il fut achevé le jour de la Fête de cette Sainte: il étoit trois lieuës plus haut que le second; & le Colonel y choisit son Poste. Ces travaux furent finis avec une diligence extrême; & il est vrai que par-là on jetta d'abord la frayeur parmi les Iroquois, mais ils en revinrent bientôt: on ne leur bouchoit qu'un passage pour entrer dans la Colonie, & ils ne tarderent point à s'en ouvrir plusieurs autres. Si au lieu de ces trois Forts, on en eut fait un bon à Onnontagué, ou dans le Canton d'Agnier, & qu'on eut eu soin d'y entretenir toujours une nombreuse Garnison, on les eût beaucoup plus embarassés. Celui, qui subsiste aujourd'hui à Chambly, ne laisse pas de couvrir la Colonie du côté de la Nouvelle York, & des Iroquois Inférieurs.

Mémoire de  
M. Talon en-  
voyé à M.  
Colbert.

Pendant ce tems-là M. Talon étoit resté à Quebec, où il ne demouroit pas oisif. Il s'y instruisit parfaitement des forces, de la nature, & des ressources du Pays, & dès le quatrième d'Octobre il avoit achevé un Mémoire raisonné, qu'il adressa à M. COLBERT. Il lui apprenoit que M. de Mesy étoit mort, avant que la nouvelle de sa revocation fût arrivée en Canada; qu'il avoit été jugé à propos entre M. de Tracy, M. de Courcelles & lui, de ne point informer contre la conduite de ce Gouverneur, & que l'Evêque de Petrée, les Ecclesiastiques, le Conseil Supérieur, en un mot tous ceux, qui s'étoient déclarés ses Partis, n'ayant point fait de nouvelles instances à ce

fujer  
ver  
enfe  
I  
l'âge  
beau  
pas  
tout  
il ne  
mens  
pour  
fié,  
Nouv  
qu'il d  
ne lui  
mais l  
lui lais  
gnant  
près av  
roit au

Il s'e  
Courcel  
éloge,  
même d  
neur dan  
concern  
ne conn  
comme l  
les soins  
ayant poi  
plus utile  
» Mais  
faire quel  
qu'elle ne  
de la Com  
qu'en y do

RALE  
l'ancien, por-  
ambly.

du troisième,  
herese, parce  
fête de cette  
haut que le  
n Poste. Ces  
nce extrême;  
a d'abord la  
ils en revin-  
t qu'un pas-  
e, & ils ne  
eurs autres.  
eur fait un  
anton d'Ag-  
nir toujours  
it beaucoup  
aujourd'hui  
la Colonie  
es Iroquois

oit resté à  
bisif. Il s'y  
e la nature,  
quatrième  
ire raison-  
lui appre-  
avant que  
rivée en  
pos entre  
ui, de ne  
e ce Gou-  
les Eccle-  
un mot  
Parties,  
nces à ce

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 153  
sujet, ils avoient cru que Sa Majesté ne trou-  
veroit point mauvais que ses fautes fussent  
ensevelies avec lui dans son tombeau.

1665.

Il parle en suite de M. de Tracy, & dit que  
l'âge & les infirmités de ce Vice-Roy faisoient  
beaucoup craindre que le Pays ne le possédât  
pas longtemps, qu'il ne se ménageoit point du  
tout, & que quand il n'auroit que trente ans,  
il ne pourroit pas se donner plus de mouve-  
mens, qu'il s'en donnoit : que son grand talent  
pour l'Employ, que Sa Majesté lui avoit con-  
fié, le rendoit néanmoins fort nécessaire à la  
Nouvelle France, & que son avis, supposé  
qu'il demandât son Congé, étoit que le Roy  
ne lui donnât point le dégoût d'un refus,  
mais l'engageât à continuer ses services, en  
lui laissant la liberté du retour, & en témoi-  
gnant qu'il lui feroit plaisir de n'en user, qu'a-  
près avoir reconnu que son absence n'apporte-  
roit aucun préjudice aux affaires de la Colonie.

Il s'expliquoit en peu de mots sur M. de  
Courcelles, dont il faisoit aussi un fort bel  
éloge, & il n'en a rien rabbatu dans le tems  
même des démêlés, qu'il eut avec ce Gouver-  
neur dans la suite. Enfin pour venir à ce qui  
concernoit la Colonie, il dit nettement qu'il  
ne connoissoit point, pour un grand Ministre  
comme lui, de plus glorieuse occupation, que  
les soins, qu'il donneroit à ce Pays, n'y en  
ayant point dans l'Amérique, qui pût devenir  
plus utile au Royaume.

» Mais, continue-t-il, si Sa Majesté veut ce  
faire quelque chose du Canada, il me paroît ce  
qu'elle ne réussira, qu'en le retirant des mains ce  
de la Compagnie des Indes Occidentales; & ce  
qu'en y donnant une grande liberté de Com- ce

G y

1665. » merce aux Habitans , à l'exclusion des seuls  
 » Etrangers. Si au contraire elle ne regarde ce  
 » Pays , que comme un lieu de Commerce ,  
 » propre à celui des Pelleteries , & au débit de  
 » quelques Dentrées , qui sortent de son Royaume ;  
 » l'émolument , qui en peut revenir , ne vaut  
 » pas son application , & mérite très-peu la vôtre.  
 » Ainsi , il sembleroit plus utile d'en laisser l'en-  
 » tiere direction à la Compagnie en la maniere ,  
 » qu'elle a celle des Isles. Le Roi en prenant ce  
 » parti , pourroit compter de perdre cette Co-  
 » lonie ; car sur la premiere déclaration , que la  
 » Compagnie a faite , de ne souffrir aucune liberté  
 » de commerce , & de ne pas permettre aux Ha-  
 » bitans de faire venir pour leur compte des den-  
 » rées de France , même pour leur subsistance ,  
 » tout le monde a été revolté. La Compagnie ,  
 » par cette conduite , profitera beaucoup en dé-  
 » graissant le Pays , & non-seulement lui ôtera le  
 » moyen de subsister , mais sera un obstacle es-  
 » sentiel à son établissement. »

Garakonthié Sur la fin de Décembre , M. de Tracy étant  
 à Québec. de retour à Québec , Garakonthié y arriva  
 avec des Députés de son Canton , & de ceux  
 de Goyogouin & de Tsonnonthouan : il fit  
 de fort beaux présens à ce Général , & l'assura  
 de la parfaite soumission des Trois Cantons.  
 Il parla avec modestie , mais avec dignité des  
 services , qu'il avoit rendus aux François , puis  
 il pleura à la maniere du Pays le P. le Moyne ,  
 qui étoit mort depuis peu , & pour qui la Na-  
 tion Iroquoise a conservé une grande estime.  
 Il dit à ce sujet des choses si touchantes & si  
 spirituelles , que le Viceroy & tous les Assistans  
 en furent extrêmement surpris : il conclut en  
 demandant la paix , & la liberté de tous les

Pris  
 Can  
 M  
 fit e  
 miti  
 cond  
 aussi  
 de p  
 neyo  
 sée ,  
 volon  
 appre  
 leurs  
 Trou  
 chass  
 premi  
 cond  
 Le  
 prépa  
 pour c  
 paroît  
 Déput  
 au nor  
 encore  
 Partis  
 CHAS  
 mier é  
 pourta  
 tout-à  
 Député  
 Chef A  
 M. c  
 sur une  
 une Tr  
 à leur té  
 à le cha

ALE  
on des seuls  
e regarde ce  
Commerce,  
au débit de  
on Royaume;  
air, ne vaut  
peu la vôtre.  
n laisser l'en-  
la maniere,  
n prenant ce  
re cette Co-  
ition, que la  
ucune liberté  
ntre aux Ha-  
apte des den-  
subsistance,  
Compagnie,  
ncoup en dé-  
t lui ôtera le  
obstacle ef-

Tracy étant  
ié y arriva  
& de ceux  
uan : il fit  
, & l'assûra  
s Cantons.  
dignité des  
nçois, puis  
le Moyne,  
qui la Na-  
nde estime.  
antes & si  
s Assistans  
conclur en  
e tous les

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 155  
Prisonniers, que nous avons fait sur les Trois  
Cantons, depuis le dernier échange.

1665.

M. de Tracy l'écouta avec bonté, & lui fit en particulier & en public beaucoup d'amitié; il lui accorda toutes ses demandes à des conditions très-raisonnables, & il le congédia aussi-bien que les autres Députés, chargés de présens. Le silence des Agniers & de Onneyouths, & plus encore leur conduite passée, ne laissoit aucun doute sur leur mauvaise volonté; & il fut résolu d'aller au plutôt leur apprendre qu'on étoit en état de les punir de leurs insultes & de leurs perfidies. Deux Corps de Troupes furent commandés pour leur donner la chasse & M. de Courcelles voulut conduire le premier, qui étoit le plus considérable: le second marcha sous les ordres de M. de Sorel.

La guerre est  
résoluë contre  
les Agniers &  
les Onne-  
youths.

1666.

Le Canton d'Onneyouth fut allarmé de ces préparatifs, & envoya des Députés à Quebec pour détourner l'Orage, qui le menaçoit. Il paroît même par quelques Mémoires, que ces Députés avoient un plein Pouvoir, pour agir au nom des Agniers; mais ceux-ci avoient encore des Partis en campagne, & l'un de ces Partis surprit & tua trois Officiers MM. DE CHASY, CHAMAT, & MARIN, dont le premier étoit Neveu de M. de Tracy. Ce ne fut pourtant pas ce funeste accident, qui rompit tout-à-fait la Négociation commencée par les Députés d'Onneyouth, mais la brutalité d'un Chef Agnier.

Les On-  
neyouths se  
soumettent.

M. de Sorel étant sur le point de tomber sur une Bourgade de ce Canton, rencontra une Troupe de ses Guerriers, qui avoient à leur tête le Bâtard Flamand. Il se disposoit à le charger, lorsque ce Capitaine, se voyant

Brutalité d'un  
Chef des Ag-  
niers punit  
sur le champ.

1766.

fort inferieur aux François, & ne trouvant nul moyen d'échaper, prit le parti d'aborder Monsieur de Sorel; & lui dit d'un air fort assuré, qu'il alloit à Quebec traiter de la paix avec M. de Tracy. M. de Sorel le crut, & le conduisit lui-même au Viceroy, qui le reçut bien. Un autre Chef Agnier arriva peu de jours après à Quebec; & se donna encore pour Député de son Canton. Alors on ne douta point que les Agniers ne fussent véritablement disposés à la Paix: mais un jour, que M. de Tracy avoit invité les deux prétendus Députés à sa Table; le Discours étant tombé sur la mort de M. de Chafy, le Chef Agnier levant le bras, dit que c'étoit ce bras, qui avoit cassé la tête au jeune Officier. On peut juger quelle fut l'indignation de tous ceux, qui étoient présens. Le Viceroy dit à cet Insolent Sauvage, qu'il ne tueroit plus personne; & sur le champ le fit étrangler par le Bourreau, en présence du Bâtard Flamand, qu'il retint Prisonnier.

Expédition  
de M. de  
Courcelles.

D'autre part M. de Courcelles, qui ne sçavoit rien de ce qui se passoit dans la Capitale, étoit entré dans le Canton d'Agnier; mais avant que de commencer les hostilités, il jugea à propos d'aller s'aboucher avec le Commandant de Corlar, Bourgade de la Nouvelle-York, & il tira parole de cet Officier, qu'il ne donneroit aucun secours aux Iroquois. Il souffrit beaucoup dans ce Voyage, qu'il fit au cœur de l'Hyver, les Raquettes aux pieds, & portant lui même ses provisions & ses armes, comme le dernier des Soldats, dont plusieurs, qui étoient nouvellement arrivés de France, furent estropiés par le froid. Un peu plus d'ex-

RALE  
ne trouvant  
ri d'aborder  
l'un air fort  
er de la paix  
e crut, & le  
qui le reçut  
iva peu de  
encore pour  
n ne douta  
t véritable-  
our, que M.  
étendus Dé-  
tombé sur  
chef Agnier  
s, qui avoit  
peur juger  
ceux, qui  
cet Insolent  
onne, & sur  
ourreau, en  
retint Pri-

i ne sçavoit  
itale, étoit  
mais avant  
il jugea à  
mmandant  
e York, &  
donneroit  
ffrit beau-  
n cœur de  
& portant  
s, comme  
ieurs, qui  
rance, fu-  
plus d'ex-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 157  
perience lui auroit appris, que tandis, qu'il prenoit à si grands frais une précaution inutile, il manquoit son coup. Il s'en aperçut bientôt; car étant entré dans le Canton d'Agnier, il en trouva tous les Villages entierement déserts: les Enfans, les Femmes & les Vieillards, s'étoient mis en sûreté dans les Bois; & tous les Guerriers avoient marché contre d'autres Nations, en attendant l'issuë des Negotiations commencées par les Onneyouths. Il y eut néanmoins quelques escarmouches pendant la nuit entre les nôtres, & des Coureurs Agniers, dont quelques-uns furent tués, & d'autres demeurèrent Prisonniers: aucun François n'y fut blessé; mais un Officier & quatre ou cinq Soldats périrent dans cette Expédition, je ne sçai par quel accident.

M. de Courcelles trouva à son retour les préparatifs de l'Armement contre les Onneyouths & les Agniers fort avancés. Six cent Soldats de Carignan, un pareil nombre de Canadiens, & environ cent Sauvages de différentes Nations, composoient l'Armée de M. de Traci, qui malgré son âge plus que septuagénaire, voulut la commander en personne. Deux Pièces de Campagne faisoient toute son Artillerie; mais c'en étoit assez pour forcer tous les retranchemens des Iroquois. Au moment, qu'il se dispoisoit à partir, de nouveaux Députés des deux Cantons arriverent à Quebec: il les retint Prisonniers, & se mit aussi-tôt en marche le quatorzième de Septembre.

M. de Courcelles menoit l'Avant-garde, qui étoit de quatre cent Hommes. M. de Tracy étoit au Corps de Bataille, ayant avec lui le Chevalier de Chaumont, & quantité d'Offi-



1666.

ciers Mrs. de Sorel & de Berthier, Capitaines, conduisoient l'Arriere-garde. On n'avoit pris de provisions, que ce qu'il en falloit, pour gagner le Pays ennemi, où l'on se croioit assuré d'en trouver; mais comme on n'eut pas assez de soin de les ménager, on avoit encore bien du chemin à faire, quand elles manquerent absolument. L'Armée étoit prête à se débander, pour aller chercher de quoi vivre, lorsqu'elle entra dans un Bois de Châtaigniers, qui fournirent de quoi subsister jusqu'à ce qu'on fût arrivé aux premiers Villages Iroquois.

Succès de son  
Expédition.

Le Vice-Roy s'étoit flatté de surprendre ces Sauvages; mais des Algonquins, qui avoient pris le devant sans ordre, leur avoient donné l'allarme; de sorte qu'il n'étoit resté dans les Villages qu'un petit nombre de Vicillards & de Femmes, qui n'avoient pû suivre les autres dans leur retraite. L'Armée entra dans la premiere Bourgade en ordre de Bataille, Enseignes déployées, & Tambours battant: tous les Sauvages, qui s'y rencontrèrent furent faits Prisonniers, & l'on y trouva des vivres en abondance. Il paroît que ce Canton étoit alors plus riche, qu'il n'a été depuis: on y voyoit des Cabannes bien travaillées, & proprement ornées; il y en avoit de six-vingt pieds de long, & d'une largeur proportionnée, toutes revêtues de planche en dedans.

Les Soldats, en visitant par tout, découvrirent encore des Magasins creusés dans la terre, suivant la coûtume des Sauvages, & qui étoient tellement remplis de grains, qu'on auroit pû en nourrir toute la Colonie pendant deux ans. Les premieres Bourgades furent réduites en cendres: les deux dernieres étoient

LE,  
Capitaines,  
n'avoit pris  
alloit, pour  
voit assuré  
it pas assez  
ncore bien  
manquerent  
débander,  
lorsqu'elle  
qui four-  
qu'on fût  
ois.  
rendre ces  
ni avoient  
ent donné  
dans les  
billards &  
les autres  
as la pre-  
, Ensei-  
nt : tous  
rent faits  
ivres en  
oit alors  
y voyoit  
prement  
le long,  
es reve-  
couvri-  
a terre,  
& qui  
on au-  
endant  
ent ré-  
étoient

un peu éloignées ; mais une Algonquine , qui avoit été lontems Esclavé dans ce Canton , servit de Guide pour y aller. La plus proche se trouva encore sans Habitans ; & ce ne fut que dans la dernière , qu'on rencontra enfin l'Ennemi. Il s'étoit persuadé , qu'on n'oseroit l'y venir chercher ; & l'appareil extraordinaire , avec lequel il vit les François s'approcher , l'effraya. Il n'osa attendre qu'il fût attaqué , & s'alla mettre à couvert dans des lieux , où il ne fut pas possible de le suivre. On s'en vengea sur les Cabannes , & il n'en resta pas une seule sur pied dans tout ce Canton.

Il est certain que si la frayeur n'avoit pas saisi ces Barbares , l'Armée Françoisé eût pu se trouver dans d'assez grands embarras : mais la tête leur tourna ; & ils ne songerent , ni à profiter de l'avantage , que la situation & la connoissance des lieux pouvoient leur procurer , ni à brûler ce qu'ils ne pouvoient pas emporter de leurs Grains. D'autre part, M. de Tracy ne jugea pas à propos de s'assurer d'eux par un bon Fort : il ne vouloit que les humilier , & leur apprendre que les François étoient en état de les foumettre , quand ils voudroient , & il y réussit d'ailleurs , persuadé que par le moyen des Forts , qu'il avoit sur la Riviere de Sorel , il avoit mis suffisamment la Colonie à couvert des courses des Iroquois , il crut , qu'il étoit plus convenable de fortifier & d'augmenter les Etablissmens du Fleuve S. Laurent , & c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire avec les Troupes , qu'il avoit en sa disposition.

Il ne s'assûre point du Païs.

Ce point étoit un de ceux , qui avoient été plus expressément recommandés à MM. de Courdelles & Talon. » L'une des choses , qui

1666.

La Cour ne  
veut pas  
qu'on étende  
trop la  
Colonie.

a apporté plus d'obstacle à la peuplade du Canada, disoit M. Colbert dans l'instruction, qu'il donnoit à l'Intendant, a été que les Habitans ont fondé leurs Habitations, où il leur a plu, & sans avoir eu la précaution de les joindre les unes aux autres, pour s'aider & s'entresecourir. Ainsi ces Habitations étant éparées de côté & d'autre, se sont trouvées exposées aux embûches des Iroquois. Pour cette raison le Roy fit rendre, il y a deux ans, un Arrêt de son Conseil, par lequel il fut ordonné que dorénavant il ne seroit plus fait de défrichement, que de proche en proche, & que l'on reduiroit nos Habitations en la forme de nos Paroisses, autant que cela seroit possible. Cet Arrêt est demeuré sans effet sur ce que, pour réduire les Habitans dans des corps de Villages, il faudroit les assujettir à de nouveaux défrichemens, en abandonnant les leurs. Toutefois comme c'est un mal, auquel il faut trouver quelque remede, Sa Majesté laisse à la prudence du Sieur Talon d'aviser avec le Sieur de Courcelles & les Officiers du Conseil souverain, aux moyens de faire exécuter ses volontés.

Il y avoit sans doute de l'inconvénient à s'établir ainsi dans des lieux si éloignés les uns des autres, que les Habitans ne fussent pas à portée de se prêter secours en cas d'attaque; mais il paroît que le plus court, pour y remédier, étoit de bien fortifier la tête du Pays contre les Ennemis présens, & contre ceux, qu'il étoit facile de prévoir qu'on ne manqueroit pas d'avoir tôt ou tard sur les bras. Le Règlement, dont parle ici M. Colbert, a été renouvelé plus d'une fois, mais toujours inutilement. L'intérêt, plus puissant que la crainte,

D  
a fo  
les e  
la T  
plus  
lage  
P  
souh  
ney  
d'Ag  
& p  
auro  
glac  
un E  
beau  
assez  
à sou  
Char

Le  
pend  
Priso  
eux a  
témoi  
jours  
qui c  
attaqu  
ai pu  
Etabli  
peu de  
donné

Dès  
Tracy  
d'auto  
tabli  
dans t  
cent A

(a)

A L E  
ade du Ca-  
ction, qu'il  
s Habitans  
i il leur a  
de les join-  
& s'entre-  
ant éparfes  
s exposées  
ette raison  
n Arrêt de  
onné que  
défriche-  
c que l'on  
e de nos  
sible. Cet  
ue, pour  
de Villa-  
ouveaux  
rs. Tou-  
il faut  
laissé à la  
le Sieur  
il souve-  
olontés.  
nient à  
les uns  
nt pas à  
attaque ;  
remé-  
ys con-  
, qu'il  
queroit  
Regle-  
été re-  
inuti-  
rainte,

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 161  
a souvent porté les Particuliers à se placer dans  
les endroits les plus exposés, où la facilité de  
la Traite leur ôtoit la vûë du péril, & les  
plus fâcheuses expériences n'ont pu les rendre  
sages.

1666.

Pour revenir à M. de Tracy, il auroit bien  
souhaité de pouvoir traiter le Canton d'On-  
neyouth, comme il venoit de faire celui  
d'Agnier; mais la fin d'Octobre approchoit,  
& pour peu qu'il eût différé son retour, il  
auroit couru risque de trouver les Rivieres  
glacées, & d'être harcelé dans sa retraite par  
un Ennemi, qu'il avoit irrité, sans l'affoiblir  
beaucoup. Les chemins étoient même déjà  
assez mauvais: les Troupes y eurent beaucoup  
à souffrir, & un Officier se noya dans le Lac  
Champlain avec quelques Soldats.

Le Vice-Roy à son arrivée à Quebec, fit  
pendre pour l'exemple deux ou trois de ses  
Prisonniers, & renvoya tous les autres chez  
eux avec le Bâtard Flamand, après leur avoir  
témoigné beaucoup de bonté. Il reçut peu de  
jours après avis que le Sieur de LA VALLIERE,  
qui commandoit à l'Isle Royale (a), étoit  
attaqué par les Anglois: c'est tout ce que j'en  
ai pu apprendre. Je sçai seulement que notre  
Etablissement dans cette Isle étoit alors très-  
peu de chose, & qu'elle fut entièrement aban-  
donnée quelques années après.

Dès que la navigation fut libre, M. de M. de Tracy  
Tracy repassa en France, & le dernier acte retourne en  
d'autorité, qu'il fit dans l'Amerique, fut d'é- France.  
tablir la Compagnie des Indes Occidentales  
dans tous les droits, dont avoit joui celle des  
cent Associés. On en Esperoit beaucoup; mais

(a) L'Isle de Cap Breton.

elle ne prit guère plus à cœur les intérêts de la Nouvelle France, que n'avoit fait la précédente, ainsi que M. Talon l'avoit prévu. Cependant, comme les secours, que le Canada avoit reçus les dernières années, l'avoient mis sur un assez bon pied, il s'y conserva quelque tems, & il n'est pas même retombé depuis dans l'état de foiblesse & d'épuisement, d'où le Roy venoit de le tirer.

Changement dans les affaires par rapport à la Religion.

L'humiliation des Iroquois étoit une conjoncture favorable, dont on pouvoit profiter pour engager, & cette Nation, & toutes les autres à se rendre dociles aux instructions des Missionnaires; & la politique concouroit avec la Religion à ne la point laisser échapper; mais les mœurs changerent dans la Colonie à mesure, qu'on s'y crut plus en sûreté; ce zèle pour la conversion des Infidèles, dont tous les Habitans avoient paru jusques-là aussi animés, que les Ouvriers Evangeliques, se ralentit peu à peu dans les premiers; & les seconds ne trouverent plus toujours dans les Chefs le même appui, qu'ils avoient trouvé dans leurs Prédecesseurs. De sorte qu'ils se virent presque réduits à regretter ces tems d'orage & de calamité, où leur liberté & leur vie même ne tenoient à rien, & où leur sang, mêlé avec leurs sueurs, multiplioient les Chrétiens à vûe d'œil.

En quel état elle se trouvoit alors parmi les Sauvages & les François.

Le relâchement gagna les Néophytes, mais il fit d'abord des progrès assez insensibles. Plusieurs Bourgades Sauvages se soutinrent même dans leur première ferveur, tant qu'elles subsisterent; mais les maladies en ayant bientôt dépeuplé quelques-unes, d'autres s'étant dissipées, sans qu'on en ait jamais bien pu sçavoir

la  
mi  
pie  
ble  
en  
de  
Mu  
qu'  
rive  
C  
vea  
teni  
qu'i  
qu'a  
reco  
eux-  
gues  
sain  
verf  
deux  
Trac  
retou  
toien  
que l  
elle  
auroi  
parfa  
des m  
une  
encor  
To  
Com  
comm  
n'y re  
exemp  
posés

RALE  
intérêts de la  
ait la précé-  
prévu. Ce-  
le Canada  
avoient mis  
ava quelque  
mbé depuis  
ment, d'où

it une con-  
voit profiter  
toutes les  
uctions des  
ouvoit avec  
échapper ;  
Colonie à  
é ; ce zèle  
dont tous  
a aussi ani-  
es, se ra-  
, & les se-  
dans les  
ent trouvé  
ls se virent  
d'orage &  
vic même  
ng, mêlé  
Chrétiens

tes, mais  
bles. Plu-  
ent même  
elles sub-  
t bientôt  
tant diffi-  
u sçavoir

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 165  
la cause, on ne fit rien pour les rétablir. Par-  
mi les François, au tems, dont je parle, la  
piété s'étoit si bien affermie depuis le Trem-  
blement de Terre, dont on ressentit encore  
en 1665. quelques secousses, accompagnées  
de ces Météores, qui effrayent toujours la  
Multitude, quelque naturels qu'ils soient,  
qu'elle causa de l'admiration à ceux, qui ar-  
riverent de France les années suivantes.

1667.

On remarqua même que parmi les nou-  
veaux venus, les plus libertins ne pouvoient  
tenir lontems contre les exemples de vertus,  
qu'ils avoient sans cesse devant les yeux, &  
qu'au bout de six mois plusieurs n'étoient plus  
reconnoissables, & ne se reconnoissoient plus  
eux-mêmes. Les Soldats ne parloient de la  
guerre des Iroquois, que comme d'une guerre  
sainte, du succès de laquelle dépendoit la con-  
version des Infidèles. Deux Ecclesiastiques &  
deux Jésuites, qui accompagnèrent M. de  
Tracy dans son Expédition, ont assuré à leur  
retour que bien des Maisons Régulieres n'é-  
toient ni mieux réglées, ni plus édifiantes,  
que l'avoit été cette petite Armée. Aussi avoit-  
elle un Chef, dont les vertus Chrétiennes  
auroient fait honneur aux Religieux les plus  
parfaits. Il en a laissé dans la Nouvelle France  
des marques, qui ne s'y effaceront jamais, &  
une odeur de piété, dont l'impression dure  
encore.

Toute l'Isle de Montreal ressembloit à une  
Communauté Religieuse. On avoit eu dès le  
commencement une attention particuliere à  
n'y recevoir que des Habitans d'une regularité  
exemplaire, ils étoient d'ailleurs les plus ex-  
posés de tous aux courses des Iroquois, & ainsi

1667.

que les Israélites, au retour de la captivité de Babylone, ils s'étoient vû obligés en bâtissant leurs Maisons, & en défrichant leurs Terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main, & leurs armes de l'autre, pour se défendre d'un Ennemi, qui ne fait la guerre, que par surprise; de sorte que les allarmes, qui les tenoient toujours en crainte, avoient beaucoup servi à conserver leur innocence, & à rendre leur piété plus solide.

On veut franciser les Sauvages.

Au milieu de tant de sujets de consolation une chose inquiettoit extrêmement les Missionnaires. Rien n'avoit été plus recommandé à M. Talon, que d'engager ces Religieux à instruire les Enfans des Sauvages dans la Langue Française, & à les accoutûmer à notre façon de vivre. J'ai dit plus haut qu'eux-mêmes en avoient eu la pensée plusieurs années auparavant, & j'ajoute que c'étoit moins les difficultés, qu'ils avoient rencontrées dans l'exécution de ce projet, qui le leur avoient fait abandonner, que les inconveniens, qu'ils y avoient reconnus, après les premiers essais de cette éducation. Ils représenterent ces inconveniens à M. Talon, lorsque ce Magistrat leur communiqua les Ordres du Conseil à ce sujet; mais leurs représentations furent mal reçues; on les attribua à l'envie d'être les seuls Maîtres des Sauvages, & de vouloir par-là se rendre toujours nécessaires.

Pourquoi ce projet ne réussit point.

Pour leur montrer qu'ils ne l'étoient point, l'Intendant résolut de se passer d'eux dans cette affaire, & s'adressa à l'Evêque de Québec, & aux Ecclesiastiques de Montréal, qui se chargèrent de faire ce que souhaitoit le Conseil, mais l'insuccès de leurs efforts justifia l'avis de l'Intendant.

M. trii bra tr'e il s avo con & c sifit. qui cerq qui se d rect vie gare C jour Nou pour aux renin donn sur-e assur nant Gasp quele mais reux 1666. RIE d couvr dante & peu fit de

Missionnaires, & le Marquis de Tracy ne contribua pas peu dans la suite à dissiper les ombrages, qu'on avoit inspirés au Ministre contre eux. Il avoit entendu parler du projet, dont il s'agissoit, lorsqu'il étoit sur les lieux; il avoit compris aussi-bien que les Jesuites, combien il étoit impraticable & dangereux, & quoique MM. de Courcelles & Talon persistassent dans leurs préjugés, M. Colbert, qui en reconnut enfin l'injustice, accorda sincèrement son amitié à ces Missionnaires, pour qui il avoit toujours eu une véritable estime; se déclara dans toutes les occasions leur Protecteur; & leur témoigna jusqu'à la fin de sa vie une confiance entière pour tout ce qui regardoit l'exercice de leurs Fonctions.

Cependant M. Talon imaginoit tous les jours de nouveaux moyens de faire fleurir la Nouvelle France par le commerce. Il falloit pour cela trouver des retours proportionnés aux avances, qu'on avoit faites pour la soutenir, & à l'opinion, qu'il avoit lui-même donné à la Cour de la bonté du Pays. Il avoit sur-tout fort à cœur les Mines de fer, qu'on assüroit y être très-abondantes; & en revenant de France, il s'étoit fait débarquer à Gaspé, où il croyoit, sur le témoignage de quelques Voyageurs, trouver de l'argent; mais il fut bientôt détrompé. Il fut plus heureux pour le fer. Dès le mois d'Avril de l'année 1666. il avoit envoyé le Sieur de LA TESSE-RIE dans la Baye S. Paul, où ce Mineur découvrit une Mine, qui lui parut très-abondante; il espéra même d'y trouver du cuivre, & peut-être de l'argent. Dans le Journal, qu'il fit de son voyage, il remarqua que par tout,

1667.

ou il travailla, la Terre étoit encore renversée par le Tremblement de Terre de 1663.

M. Talon étant retourné en France en 1668, engagea M. Colbert à suivre ces découvertes, & le Sieur de LA POTARDIERE fut envoyé en Canada à ce dessein. A son arrivée à Quebec on lui présenta des épreuves de deux Mines, que M. de Courcelles s'étoit fait apporter des environs de Champlain & du Cap de la Magdeleine (\*). L'une étoit en sable, & l'autre étoit en masse: la Potardiere se transporta sur les lieux, & à son retour à Quebec il déclara qu'il n'étoit pas possible de voir des Mines, qui promissent davantage, soit pour la bonté du fer, soit pour l'abondance.

Liberté du commerce publié en Canada.

1668.

On espéroit aussi beaucoup d'une Tannerie, dont les premiers essais avoient parfaitement réussi; ce qui joint à la liberté du Commerce, qui fut publiée cette même année 1668. faisoit concevoir de grandes esperances à ceux, qui s'interessoit au Canada. Il n'est pas encore bien aisé de sçavoir, ce qui les a fait évanouir: il est du moins certain que ces Mines de fer, que l'œil perçant de M. Colbert & la vigilance de M. Talon, avoient fait découvrir, après avoir presque entièrement disparu pendant plus de soixante-dix ans, viennent d'être retrouvées par les soins de ceux, qui occupent aujourd'hui leur place, & qui leur ressemblent trop, pour ne pas donner lieu d'esperer qu'ils entreront dans leurs vûës.

Nouveau voyage à l'Ouest & au Nord.

Tandis que ces choses se passoient dans le centre de la Colonie, de nouvelles Missions se formoient vers le Lac Supérieur. Fort peu

(\* ) Ce sont deux Paroisses situées endecà des Trois Rivieres.

ALE  
ore renver  
de 1663.  
ce en 1668,  
écouvertes,  
envoyé en  
à Quebec  
x Mines ,  
porter des  
de la Mag-  
& l'autre  
spporta sur  
il déclara  
s Mines ,  
ur la bonté

Tannerie,  
rfaitement  
ommerce,  
1668. fai-  
es à ceux,  
pas encore  
évanouir :  
es de fer ,  
vigilance  
ir , après  
adant plus  
re retrou-  
upent au-  
semble  
rer qu'ils

t dans le  
Missions  
Fort peu  
à des Trois

DE LA N. FRANCE LIV. IX. 167.  
de rems après qu'on eut reçu à Quebec la nou-  
velle de la mort du P. Mesnard, les mêmes  
Ouraouais, avec lesquels ce Missionnaire en-  
étoit parti, y revinrent chargés de Pelleteries;  
& comme ils persistoient toujours dans le des-  
sein d'attirer chez eux les François, afin de  
s'épargner la peine de faire de si grands voya-  
ges, ils demanderent encore un Jesuite, per-  
suadés que plusieurs François y voudroient  
accompagner ces Peres.

1668

Le triste sort des deux premiers (a), qu'on  
leur avoit donnés, la maniere indigne, dont  
on sçavoit qu'ils les avoient traités, sur tout le  
dernier; le peu de fruit, qu'il y avoit à esperer  
de faire parmi eux; & le motif, qui les enga-  
geoit à faire une telle demande, ne devoient  
pas, ce semble, permettre au Superieur Ge-  
neral des Missions de les écouter; mais les  
Hommes Apostoliques ne se conduisent pas  
toujours par les regles d'une prudence ordi-  
naire; & comme ils sont les instrumens de  
la Grace, qui ne se lassé jamais de frapper à la  
porte des cœurs les plus sourds & les plus ré-  
belles à sa voix; ils ne se croient jamais per-  
mis de négliger les occasions de la seconder;  
ils esperent même, contre toute esperance,  
qu'à la fin elle triomphera.

Le P. Claude ALLOUEZ s'offrit donc à sui-  
vre ces Barbares. Son offre fut acceptée; &  
bien lui en prit de s'être attendu à tout; il  
n'eût guères été plus mal traité de ses Conduc-  
teurs, s'il eût été leur Esclave: ceux, qui  
qui l'avoient reçu dans leur Canot, l'aban-  
donnerent même un jour sur le rivage: mais  
ils en furent punis sur le champ; à peine s'é-

(a) Les PP. Garreau & Mesnard.

1668.

toient-ils rembarqués, que leur Canot tourna, & qu'ils se noyèrent tous. Le Serviteur de Dieu eût compré pour tous ces mauvais traitemens, s'il eût pu venir à bout de faire ouvrir les yeux à ces Infidèles sur leurs ridicules superstitions; mais il comprit bientôt qu'il avoit affaire à une Nation perverse, & que rien ne pouvoit amolir la dureté de son cœur.

Superstition des Outaouais.

Le feu ayant pris un jour à un Baril de Poudre, qu'ils avoient apporté de Quebec, plusieurs en furent blessés. Au défaut de remedes humains, ils eurent recours au Soleil; les Jongleurs s'assemblerent, & preparerent une espee de Fête, qui commença par des Chants accompagnés de quantité d'extravagances: on auroit dit une Troupe de Phrénétiques; & cette Scene, qui inspiroit je ne sçai quelle horreur, dura fort longtems. Ensuite, dix ou douze des plus Notables, s'assirent en rond autour d'un petit feu; ils pousoient de grands cris, & regardoient sans cesse le Soleil, auquel ils paroissoient offrir la flamme, ou la fumée de ce feu. Enfin, le plus vieux de la Troupe se leva, & se tournant vers cet Astre, il le conjura à haute voix, de rendre la santé aux Malades.

Dangers & fatigues qu'essuya le P. Alouez dans ce voyage.

Il eut beau faire, le Soleil ne guérit personne. Alors le Missionnaire ne pouvant plus souffrir ces impietés, prit le plus hardi de la Bande, & lui dit des choses si fortes, qu'un des Malades en fut frappé, & s'adressa sur l'heure au Dieu des Chrétiens, le reconnoissant pour l'unique Divinité, qui méritoit d'être invoquée, & pour le Maître souverain de la maladie & de la santé; mais l'Idolâtre, que

D  
que l  
si gr  
alloit  
moins  
Le  
Sault  
déjà c  
Supér  
P. Al  
tout l  
Mérie  
plusie  
qui fu  
dans la  
par le  
Enfant  
il arriv  
une gr  
moins  
tions;  
qui fut  
bre de  
Le p  
& qui l  
voyage  
renoncé  
commen  
après s'é  
il ne de  
quement  
blée de d  
toutes la  
Apostolie  
gue, ne n  
cer son z  
Chrétien  
Tom

A L E  
Canot tourné,  
serviteur de  
des mauvais  
pour de faire  
leurs ridi-  
crit bientôt  
servir, &  
reté de son

de Poudre,  
plusieurs en  
humains,  
Jongleurs  
de espece de  
ents accom-  
: on auroit  
& cette  
le horreur,  
douze des  
autour d'un  
s cris, &  
auquel ils  
la fumée  
la Troupe  
stre, il le  
santé aux

guérit per-  
vants plus  
plus hardi  
si fortes,  
& s'adressa  
le recon-  
ni méritât  
souverain  
Idolâtre,  
que

que le Pere avoit apostrophé, entra dans une si grande fureur contre lui, qu'on crut qu'il alloit l'immoler au Soleil. Tout aboutit néanmoins à brûler le Canot, qui l'avoit porté.

Le premier de Septembre ils arriverent au Sault Sainte Marie, qui est, comme je l'ai déjà observé, dans le Détroit, par où le Lac Supérieur se décharge dans le Lac Huron. Le P. Allouez ne s'y arrêta point; il employa tout le mois de Septembre à parcourir la Côte Méridionale du Lac Supérieur; il y rencontra plusieurs Chrétiens baptisés par le P. Mesnard, qui furent charmés de le voir, & qu'il fortifia dans la Foy. Il eut aussi la consolation d'assurer par le Baptême, le salut éternel de plusieurs Enfans moribonds; & le premier d'Octobre, il arriva à Chagouamigon. Il y fut reçu dans une grande Bourgade, où l'on comptoit au moins huit cent Guerriers de différentes Nations; il commença par y bâtir une Chapelle, qui fut bientôt fréquentée d'un assez bon nombre de Prosélytes.

Le premier, qui lui demanda le Baptême & qui le reçut, fut le Malade, qui pendant le voyage, touché de ses remontrances, avoit renoncé aux remedes superstitieux, que l'on commençoit à lui faire: il avoit été guéri, après s'être adressé au Dieu des Chrétiens; & il ne doutoit point qu'il ne lui en fût uniquement redevable. Il se fit alors une Assemblée de dix ou douze Nations, qui entendoient toutes la Langue Algonquine; & l'Homme Apostolique, qui sçavoit fort bien cette Langue, ne manqua pas une si belle occasion d'exercer son zèle. Il parla lontems de la Religion Chrétienne, d'une maniere vive & pathéti-

1668.

Croyance des  
Outaouais.

que, mais proportionnée à la capacité de ses Auditeurs : il fut fort applaudi ; mais ce fut tout le fruit qu'il en tira.

Outre l'obstacle, qu'opposoit à l'efficace de la parole de Dieu le naturel dur & féroce des Sauvages de ces Contrées, le Missionnaire les trouva tous aussi superstitieux que les Outaouais. Il raconte dans ses Lettres, que passant dans un Village de ces derniers, il vit une Idole élevée au milieu de la Place, & tout le monde occupé à lui sacrifier des Chiens, pour obtenir la guérison d'une maladie populaire, dont plusieurs étoient déjà morts. Quelques-uns lui apportoit aussi des offrandes pour d'autres besoins ; & outre ces Sacrifices publics, il s'en faisoit encore de particuliers dans les Cabannes : mais le Missionnaire n'explique point quelle étoit cette Divinité, & peut-être n'en put-il rien apprendre de certain.

Quand les Outaouais naviguent sur les Lacs, & qu'ils y sont surpris d'une tempête, ils égorgent un Chien, ou quelque autre Animal, & le jettent dans l'eau, en disant au Dieu du Lac, *Appaise-toi, voici mon Chien, que je te donne.* Dans le commencement les Néophytes faisoient la même chose en l'honneur du vrai Dieu ; & on eut bien de la peine à leur persuader qu'il ne vouloit pas être adoré de la sorte. L'aveuglement de ces Peuples alloit jusqu'à croire que le Soleil étoit un Homme, mais d'une espèce fort supérieure à la nôtre, & que la Lune étoit sa Femme. Ils disoient la même chose de la Glace & de la Neige, qu'ils prétendoient aller habiter un autre pays pendant l'Été.

Il s'imaginoient encore que les Oyseaux

D  
avoit  
tend  
que  
en av  
d'un  
autre  
les ar  
d'emp  
point  
en sin  
extrao  
vû en t  
tant pa  
uns le  
des eau  
varie se  
connoi  
Le cu  
aboutiss  
chants,  
nités, o  
dissoluti  
les deux  
un poin  
excès les  
ché une  
demando  
lier, il je  
qui l'assé  
Quant à  
principe  
rement en  
a manqué  
ou une Pé  
attribuoien  
jetté sur la

RALE  
vacité de ses  
mais ce fut

l'efficace de  
& féroce des  
lionnaire les  
que les Ou-  
es, que pas-  
niers, il vit  
ace, & tout  
es Chiens,  
maladie popu-  
morts. Quel-  
es offrandes  
es Sacrifices  
particuliers  
onnaire n'ex-  
Divinité, &  
e de certain,  
sur les Lacs,  
te, ils égor-  
Animal, &  
Dieu du Lac,  
je se donne.  
phytes fai-  
eur du vrai  
leur persua-  
de la sorte,  
alloit jusqu'à  
omme, mais  
ôte, & que  
nt la même  
, qu'ils pré-  
ays pendant  
les Oyseaux

avoient entr'eux un Langage, qui étoit en-  
tendu de quelques Hommes : apparemment  
que leurs Jongleurs leur faisoient accroire qu'ils  
en avoient l'intelligence. Ils disoient que l'Âme  
d'un Poisson mort, rentre dans le corps d'un  
autre Poisson ; aussi n'en brûloient-ils point  
les arrêtes, de peur de choquer ces Ames, &  
d'empêcher que les Poissons ne se laissassent  
point prendre dans leurs filets. Enfin, ils avoient  
en singulière vénération un certain Animal  
extraordinaire, que plusieurs assuroient avoir  
vû en songe, mais dont ils ne pouvoient pour-  
tant pas dire quelle étoit la figure ; quelques-  
uns le confondoient avec *Mirabichi*. le Dieu  
des eaux, dont l'Histoire fabuleuse & ridicule,  
varie selon les différentes Nations, qui le re-  
connoissent.

Le culte relatif à une croyance si bizarre, Leurs mœurs  
aboutissoit presque toujours à des festins, des & leurs pra-  
chants, des danses, des débauches, des obscé- tiques.  
nités, où rien n'étoit voilé. La polygamie, la  
dissolution des mariages, le libertinage dans  
les deux sexes regnoient parmi ces Barbares à  
un point, que bien loin d'avoir honte des  
excès les plus crians, ils y avoient même atta-  
ché une idée de Religion. Quand un Sauvage  
demandoit quelque chose à son Génie fami-  
lier, il jeûnoit jusqu'à ce qu'il eût eu un songe,  
qui l'assurât d'avoir obtenu ce qu'il desiroit.  
Quant à ce qui regarde les maladies, le grand  
principe de leurs Médecins étoit, qu'ordina-  
rement elles ne viennent, que de ce que l'on  
a manqué à faire un festin après une Chasse,  
ou une Pêche. Quelquefois néanmoins ils les  
attribuoient à un mauvais Génie, qui s'étoit  
jetté sur la partie malade, & qui avoit été en-

voyé par un Ennemi. Le Jongleur appelé pour traiter le Malade, après avoir fait ses réflexions, & beaucoup de simagrées, ordonnoit un festin, & se retiroit en promettant une prompte guérison.

Ce qui se passe entre le P. Allouez & les Pouteouatamis.

Il se rencontra encore à Chagouamigon un grand nombre de Hurons Chrétiens, en qui le défaut d'instruction, & la privation des Sacremens avoient un peu altéré la croyance, & dont le commerce avec tant de Nations infidèles avoit encore plus corrompû les mœurs. Le P. Allouez travailla avec zèle à les remettre dans le bon chemin, & y réussit. Trois cent *Pouteouatamis* y vinrent aussi de leurs Isles, où toute la Nation étoit encore réunie. Dès qu'ils furent arrivés, le Missionnaire les visita, & en fut reçu avec distinction, mais d'une manière assez bizarre. D'abord celui, qui menoit la Bande, lui demanda ses souliers; le Pere les lui donna, & après que ce Sauvage les eut bien considérés, il voulut les lui remettre, en disant que c'étoit parmi eux une marque de respect. Tous charmerent le P. Allouez par leur douceur; & les instructions, qu'il leur fit, ne furent pas inutiles.

Il y avoit parmi eux un Vieillard, qui approchoit fort de sa centième année, & qui passoit dans sa Nation pour un Homme divin. Il jeûnoit, disoit-on, jusqu'à vingt jours de suite, sans rien prendre, & voyoit souvent l'Auteur de toutes choses. C'est ainsi, que ces Sauvages s'expriment ordinairement, lorsqu'ils parlent du vrai Dieu. Il tomba malade à Chagouamigon, & on désespéra bien-tôt de sa vie. Deux de ses Filles, qui avoient été des plus assidues aux instructions du Missionnaire,

D  
& en  
ce qu  
geres  
sentir  
selyte  
ment  
bien  
Sur  
Fête d  
sionna  
vertur  
quelle  
dit-il,  
j'esper  
mais n  
peu de  
une gr  
comme  
louez s  
Chréti  
préven  
roit pas  
raison d  
» Ce  
fort séri  
vre; leq  
trouver  
en terre  
Neige, d  
jamais o  
il prier  
abondan  
de print  
Missionn  
sentir l'a  
sorts sure

RALE  
ur appelé pour  
fait ses réflexe-  
es, ordonnoit  
omettant une

ouamigon un  
tiens, en qui  
privation des  
la croyance,  
t de Nations  
corrompû les  
a avec zèle à  
, & y réussit  
rent aussi de  
étoit encore  
, le Mission-  
distinction,  
re. D'abord  
demanda ses  
& après que  
és, il voulut  
c'étoit parmi  
s charmerent  
& les instrue-  
as inutiles.  
d, qui appro-  
, & qui pas-  
omme divin,  
int jours de  
voit souvent  
insi, que ces  
ment, lorsqu'  
mba malade  
a bien-tôt de  
oient été des  
Missionnaire,

& en avoient été touchées, lui redirent tout ce qu'elles en avoient pu retenir, & l'engagerent à s'en instruire par lui-même. Il y consentit; le P. Allouez averti par ses deux Proselytes, lui rendit visite, le trouva extrêmement docile; & ne jugeant pas qu'il dût aller bien loin, le baptisa.

Sur ces entrefaites, arriva le tems de la Fête des Songes: le Moribond appella le Missionnaire, & le pria de lui donner une couverture bleuë; le Pere voulut sçavoir dans quelle vûë il faisoit cette demande: « C'est, » dit-il, que le bleu est la couleur du Ciel, où j'espere aller bientôt, & dont je veux désormais m'occuper uniquement; & il mourut peu de jours après; en disant à Dieu, avec une grande affection de cœur: *Seigneur, j'ai commencé bien tard à vous aimer.* Le P. Allouez se disposant à l'inhumer à la façon des Chrétiens, fut bien surpris de voir qu'on l'avoit prévenu, & qu'on le brûloit; & comme ce n'étoit pas l'usage parmi ce Peuple, il demanda la raison de cette nouveauté.

« Celui qui répondit un Sauvage, d'un air fort sérieux, que le Pere du défunt étoit un Lievre; lequel dit un jour à sa Femme, qu'il ne trouveroit pas bon que ses Enfans fussent mis en terre après leur mort, étant parens de la Neige, dont l'origine est céleste: il ajouta que si jamais on alloit en cela contre ses intentions, il prioit la Neige de tomber en si grande abondance, que cette année-là il n'y eût point de printems. Cette réponse fit d'abord rare le Missionnaire, qui entreprit ensuite d'en faire sentir l'absurdité aux Assistans, mais ses efforts furent inutiles. Les deux Filles du Vieil-

1668.

lard, lesquelles avoient eu tant de part à la conversion de leur Pere, reçurent du Ciel la même Grâce que lui, & ont persévéré jusqu'à la fin dans la pratique des vertus Chrétiennes.

L'Evangile prêché à plusieurs Nations. Environ six-vingt *Outagamis*, deux cent *Sakis*, & quatre-vingt *Illinois*, se rendirent vers le même-tems à Chagouamigon, & eurent quelque part aux bénédictions, que le Ciel répandit sur les travaux de l'Homme Apostolique. Dès-lors on parloit des *Illinois*, comme d'une Nation presque détruite par les *Iroquois*; toutefois cinquante ans après, elle étoit encore de quarante mille Ames. Le P. Allouez vit aussi quelques *Sioux* au même endroit; mais il ne put traiter avec eux que par Interpretes; & la même chose lui arriva avec plusieurs autres Nations, dont je ne trouve les noms, que dans ses Mémoires. Nous les connoissons peut-être aujourd'hui sous d'autres noms, que leur don-  
nent des Sauvages plus voisins de nous.

Du Pays des  
Sioux.

Les *Sioux* firent entendre au Missionnaire que leur Pays étoit l'extrémité du Monde vers le Nord; mais il y a bien de l'apparence qu'ils comprenoient sous le nom de *Sioux* toutes les Nations, qui parlent des Dialectes de leur Langue, sur tout les *Affiniboils*. Au Couchant, ils avoient pour voisins les *Karefs*, au-delà desquels, ils disoient que la Terre est coupée, & qu'on ne voyoit plus que de l'eau puante: c'est ainsi qu'ils désignent la Mer au Nord-Ouest, ils sont bornés par des Peuples, qui se nourrissent de chair humaine; & la vendent crüe. Il y a dans le voisinage des *Affiniboils* une Nation, dont on dit la même chose; mais il périt beaucoup de monde dans ce Pays-là.

par l  
deur  
ment  
Le  
Cana  
tems  
du L  
vit p  
quel  
aux A  
grand  
l'ordi  
nos V  
les G  
Diale  
des A  
de ces  
comm  
du La  
autre  
rieur.

Au  
Alloue  
tirés en  
*mipegou*  
dans le  
& y arr  
il trou  
Chréti  
où il a  
fût extr  
cent lie  
ges, il  
la conse  
De-là il

(1) O

RALE  
t de part à la  
at du Ciel la  
erséveré jus-  
vertus Chré-

, deux cent  
se rendirent  
on, & eurent  
que le Ciel  
me Aposto-  
inois, com-  
e par les Iro-  
ès, elle étoit  
e P. Allouez  
ndroit; mais  
Interpres;  
sieurs autres  
ns, que dans  
ns peut être  
e leur don-  
ous.

Missionnaire  
Monde vers  
rence qu'ils  
x tourés les  
tes de leur  
Couchant,  
is, au-delà  
est coupée,  
au puante:  
au Nord-  
uples, qui  
la vendent  
Assiniboils  
hose; mais  
ce Pays-là

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 173  
par les dents d'une espee d'Ours, d'une gran-  
deur énorme, & qui ont les ongles extrême-  
ment longs.

Les *Kilistinons*, ou *Cristinaux*, que nos Des Cris-  
Canadiens appellent *Crigues*, faisoient en ce nauux,  
tems-là des excursions jusqu'à cette extrémité  
du Lac Supérieur, & le P. Allouez, qui y en  
vit plusieurs, assure qu'ils adorent le Soleil, au-  
quel ils sacrifient des Chiens, qu'ils pendent  
aux Arbres: il ajoûte que ces Sauvages sont  
grands parleurs, & parlent fort vite, contre  
l'ordinaire de tous les autres de ce Continent;  
nos Voyageurs les appellent pour cette raison  
les *Gascons du Canada*. Leur Langue est une  
Dialecte Algonquine, & approche fort de celle  
des *Attikamegues*; ce qui joint avec le nom  
de ces derniers, qui est celui d'un Poisson fort  
commun (a) à l'extrémité Septentrionale  
du Lac Huron, peut faire juger, qu'ils étoient  
autrefois Habitans des environs du Lac Supé-  
rieur.

Au commencement de l'année 1667. le P. Diverfes  
Allouez apprit que des *Nipissings* s'étoient re- courtes du P.  
tirés en grand nombre sur le bord du Lac Ali- Allouez.  
*mipegou*, qui est au Nord du Lac Supérieur,  
dans lequel il se décharge. Il s'y transporta,  
& y arriva les premiers jours du mois de Juin:  
il trouva ces infortunés *Fugitifs*, qui étoient  
Chrétiens pour la plûpart, dans le même état,  
où il avoit trouvé les *Hurons*; & quoiqu'il  
fût extrêmement fatigué d'un Voyage de cinq  
cent lieues, qu'il avoit fait avec deux Sauva-  
ges, il mit d'abord la main à l'œuvre, & eut  
la consolation de n'avoir pas travaillé en vain.  
De-là il reprit la route de *Chagouamigon*, où

(a) On l'appelle communément le *Poisson Blanc*.

1668.

ayant formé le dessein d'établir une Mission fixe, il se joignit à un grand convoi d'Outaouais, qui alloient porter leurs Pelleteries à Montreal, de là il se rendit à Québec, où il arriva au mois d'Août de l'année suivante.

Il n'y resta que deux jours, & en repartit avec le P. Louis NICOLAS, qu'il avoit engagé à venir partager avec lui les travaux, de sa pénible Mission, un Frere & quatre Ouvriers. Ils retrouvèrent à Montreal les Outaouais, qui étoient sur leur départ; mais quand il fut question de s'embarquer, ces Barbares ne voulurent recevoir dans leurs Canots, que les deux Peres, qui ne craignirent point de s'abandonner entre leurs mains, seuls, sans provisions, sans apparence de tirer aucun secours de leurs Conducteurs, & ne pouvant guères compter que sur la Providence. Nous verrons dans son tems, quel fut le succès de leur Voyage.

Missionnaires  
parmi les  
Iroquois.

Cependant, les Cantons Iroquois d'Agriér & d'Onneyouth avoient enfin jugé que le parti le plus sage pour eux étoit de s'accorder avec les François. Peu de tems après le départ du Marquis de Tracy, ils envoyèrent à M. de Courcelles des Députés, qui firent leurs soumissions à ce Général, & lui demanderent des Missionnaires. Il leur obtint cette grâce, quoiqu'on ne l'eût pas encore faite aux trois autres Cantons, & le choix tomba sur les PP. BRUYAS & FREMIN. Le P. GARNIER, qu'on envoya peu de tems après à leur secours, étant allé visiter les Chrétiens d'Onnontagué, Garakonthié le retint, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle, & lui fit promettre de ne point sortir de son Canton, qu'il ne fût lui-même de retour de Québec, où il alloit demander des Mission-

D  
naire.  
de G  
Il  
mois  
MIL  
s'étoi  
Lac O  
Chrét  
devoi  
Messie  
la rése  
travai  
tion, c  
plus de  
tionne  
la répu  
armes,  
qui s'èp  
ses de l  
Com  
plupart  
vaillé à  
laquelle  
sauvage  
souvent  
qui avo  
prendre  
voient b  
sentime  
qui avo  
nage des  
peu de  
Chrétien  
le Christ  
traire.  
Ou

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 177  
naires pour son même Canton, & pour celui  
de Goyogouin.

1668.

Il partit en effet, & au bout de quelques  
mois, il revint avec les PP. DE CARHEIL &  
MILET. Un nombre considérable d'Iroquois  
s'étoient établis à l'extrémité Occidentale du  
Lac Ontario, & il y avoit parmi eux plusieurs  
Chrétiens : l'Evêque de Petrée ne crut pas les  
devoir laisser sans Pasteurs, & il leur envoya  
Messieurs DE FENELON & TROUVE'. Ainsi, à  
la réserve du Canton de Tsonnonhouan, on  
travailloit à rendre Chrétienne toute cette Na-  
tion, celle de tout le Canada, qu'il importoit le  
plus de gagner à JESUS-CHRIST, & d'affec-  
tionner à la Nation Françoisse, tant à cause de  
la réputation, qu'elle s'étoit acquise par les  
armes, qu'à raison de la situation de son Pays,  
qui séparoit de ce côté-là les Colonies Angloi-  
ses de la Nouvelle France.

Comme j'ai eu le bonheur de vivre avec la  
plûpart de ceux, qui ont le plus lontems tra-  
vaillé à cette portion de la Vigne du Seigneur,  
laquelle, malgré leurs soins, est demeurée  
sauvage dans son terroir naturel, je me suis  
souvent informé de quelques-uns d'eux, de ce  
qui avoit empêché le grain de la parole de  
prendre racine parmi un Peuple, dont ils van-  
toient beaucoup l'esprit, le bon sens, & les  
sentimens nobles : tous m'ont répondu, que ce  
qui avoit fait le plus grand mal, étoit le voisi-  
nage des Anglois & des Hollandois, dont le  
peu de piété, quoiqu'ils se portassent pour  
Chrétiens, avoit fait regarder à ces Sauvages  
le Christianisme, comme une Religion arbi-  
traire.

Ce qui a em-  
pêché la con-  
version de cer-  
te Nation.

On sçait d'ailleurs, que les Iroquois se

croyant assurés d'être secourus de leurs Voisins, & d'en tirer tout ce qui leur étoit nécessaire, toutes les fois que nous les attaquions, ou qu'il leur prendroit fantaisie de rompre la paix, ils ne se sont jamais mis en peine de conserver notre alliance; d'où il est arrivé que nous craignant fort peu, on ne les a jamais trouvés dociles sur le fait de la Religion. Les mêmes Missionnaires ajoutaient que la Traite de l'eau-de-vie, que les Barbares faisoient librement dans la Nouvelle York, avoit aussi toujours été un obstacle insurmontable à leur conversion. Si nous jugeons avec justice que des Hérétiques sont coupables d'avoir mis par ce commerce un aussi grand obstacle au progrès du Christianisme; quels reproches ne méritent pas des Catholiques, qui par la même voye l'ont corrompu parmi des Néophytes, & diffamé parmi les Idolâtres?

Progrès de  
la Colonie.

La Nouvelle France jouissoit alors d'une paix profonde, qu'elle goûtoit pour la première fois depuis son établissement. Ceux qui la gouvernoient, & à qui elle en étoit redevable en bonne partie, ne négligeoient rien pour en profiter, & pour faire prendre à cette Colonie une forme solide, qui la rendit digne de l'attention, que le Roy continuoit à lui donner. La meilleure partie du Régiment de Carignan-Salieres y étoit demeurée; & après la fin de la guerre des Iroquois, presque tous les Soldats s'y étoient faits Habitans, ayant eu leur congé à cette condition. On y renvoya même deux ans après six Compagnies du même Régiment, qui avoient accompagné M. de Tracy à son retour en France, tant pour renforcer les Garnisons des Postes les plus impor-

tans  
lons  
nu d  
ils s  
mar  
La p  
Nou  
anci  
& p  
Enfi  
men  
les r  
lato  
l'am  
bien  
se m  
voir  
Au  
parut  
étoit  
fort e  
extrê  
suivo  
des q  
qu'elle  
tremb  
que-  
rent l'  
ses cr  
quand  
gnit b  
influen  
& la m  
Au  
Hieres  
Public

CALE  
eurs Voisins,  
nécessaire,  
erions, ou  
pre la paix,  
de conserver  
e nous crai-  
trouvé fort  
Les mêmes  
Traite de  
oient libre-  
it aussi tou-  
e à leur con-  
ce que des  
mis par ce-  
au progrès  
es ne mé-  
r la même  
pphytes, &

lors d'une  
ur la pre-  
nt. Ceux,  
n étoit re-  
oient rien  
dre à cette  
ndit digne  
à lui don-  
nt de Ca-  
& après la  
e tous les  
ayant eu  
renvoya  
du même  
é M. de  
pour ren-  
s impo-

vans, que pour augmenter le nombre de Colonons. Plusieurs de leurs Officiers avoient obtenu des Terrés avec tous les droits de Seigneurs ; ils s'établirent presque tous dans le Pays, s'y marièrent, & leur posterité y subsiste encore. La plupart étoient Gentilshommes ; aussi la Nouvelle France a-t-elle plus de Noblesse ancienne, qu'aucune autre de nos Colonies, & peut-être que toutes les autres ensemble. Enfin par tout, où l'on faisoit des défrichemens, le terrain se trouvoit bon ; & comme les nouveaux Habitans, se picquèrent d'émulation, pour égaler la vertu, l'industrie, & l'amour du travail des anciens ; tous furent bientôt en état de subsister, & la Colonie en se multipliant, n'eut pas sitôt le chagrin de voir alterer ses mœurs & sa Religion.

Au mois d'Avril de cette même année, il parut à Quebec une nouvelle Comète ; elle étoit en forme de lance, de couleur rougeâtre, fort enflammée & fort longue ; une de ses extrémités étoit cachée sous l'horison ; elle suivoit le Soleil couchant, & disparoissoit dès que la Lune étoit levée. Le Peuple crut qu'elle lui avoit annoncé quelques secousses de tremblement de terre, qui se firent sentir quelque-tems après, & des maladies, qui coururent l'automne suivant. On ne borna point ses craintes, comme il arrive à la Multitude, quand une fois elle est intimidée, & on craignit beaucoup pour la récolte ; mais aucune influence maligne n'approcha des Campagnes, & la moisson fut des plus abondantes.

Comète ;  
Tremblement  
de Terre ; ma-  
ladies.

Au mois de May les Religieuses Hospitalières de Quebec firent une perte, dont tout le Public partagea les regrets avec elles. Une

Religieuse  
Hospitalière  
morte en  
odeur de sainteté.

1668.

Religieuse de cette Maison, nommée la Mere Catherine DE S. AUGUSTIN, y mourut, après avoir rempli tout le Canada de l'odeur de sa sainteté; & le tems n'a encore rien diminué de la vénération, qu'on avoit pour elle de son vivant. La Mere de Saint Augustin étoit Fille de Jacques SIMON, Sieur de LONGPRE', & naquit le troisieme de May 1632. à S. Sauveur-le-Vicomte, au Diocèse de Coutance. Le vingt-quatre d'Octobre 1646. elle prit l'habit de Religion chez les Hospitalieres de Bayeux, où elle avoit déjà une Sœur aînée, sa Grand-Mere, une grande Tante, & une Cousine Germaine, qui étoit la Fondatrice de ce Couvent. Dès les premiers jours de son Noviciat elle demanda avec de grandes instances la permission de passer dans la Nouvelle France, & elle l'obtint de ses Supérieurs; mais comme on ne la lui avoit donnée, que sous le bon plaisir de ses Parens, elle lui devint inutile alors; parce que son Pere, bien loin de lui accorder son agrément, obtint un Arrêt du Parlement de Normandie, qui défendoit à la Novice de sortir de la Province.

Peu de tems après ce Gentilhomme tomba malade, & la Providence permit qu'une Relation de la captivité, des souffrances & de la mort du P. Jogues, lui tombât entre les mains; il la lut, & ce qui devoit, ce semble, le confirmer dans ses premiers sentimens au sujet de sa Fille, lui en fit prendre de tout contraires. Je trouve dans d'assez bons Mémoires qu'il l'alla voir, qu'il lui parla en Homme touché, & charmé de la résolution, qu'elle témoignoit, en voulant se transporter dans un Pays, où il y avoit tant de fatigues à essuyer, & de si

gran  
plus  
dit  
qu'el  
jeun  
le m  
gnér  
qu'il  
n'est  
de C  
circo  
deux  
Couv  
que  
que  
desse  
à son  
El  
avoir  
se de  
com  
septie  
main  
nada  
res,  
Profe  
pou  
Couv  
Vann  
Nant  
cher  
emba  
le P.  
neuvi  
après  
peste  
l'extré

grands dangers à courir; que comme il la vit plus ferme que jamais dans son dessein, il lui dit qu'il donneroit volontiers les mains à ce qu'elle souhaitoit, si une de ses Sœurs, plus jeune qu'elle, & qui étoit aussi Novice dans le même Monastere, consentoit à l'accompagner; que la condition fut remplie d'abord, & qu'il se désista aussitôt de son opposition; mais il n'est point fait mention dans la Vie imprimée de Catherine de S. Augustin d'aucune de ces circonstances, quoiqu'il y soit dit qu'elle avoit deux Sœurs Religieuses avec elle dans son Couvent de Bayeux. Il y est marqué seulement que M. de Longpré étant tombé malade, crut que Dieu le punissoit de son opposition aux desseins de Dieu sur sa Fille, & qu'il consentit à son voyage.

Elle partit donc pour Nantes, où on lui avoit apparemment dit que l'Embarquement se devoit faire, & un quatrième de May, comme elle étoit entrée la veille dans sa dix-septième année, elle fit ses Vœux entre les mains du P. Vimond, qui retournoit en Canada avec un nouveau renfort de Missionnaires, & qui avoit été commis pour recevoir sa Profession, dès qu'elle auroit l'âge nécessaire pour cela. Une Religieuse Hospitalière du Couvent de Dieppe, & une autre de celui de Vannes, s'étoient aussi rendues avec elle à Nantes, d'où elles furent obligées d'aller chercher un Navire à la Rochelle. Elles s'y embarquerent le vingt-septième de May avec le P. Vimond, & toute sa Troupe, & le dix-neuvième d'Août elles arriverent à Quebec après avoir essuyé de très-mauvais tems, & la peste, dont la jeune Professe fut malade à l'extrémité.

1668.

Elle fut reçûe comme le méritoient son courage, & la haute idée, qu'on avoit déjà de sa vertu; mais on s'aperçut bientôt qu'elle étoit une de ces Ames privilégiées, en qui Dieu se plaît à répandre sans mesure tous les trésors de sa Grâce. La réputation de sa sainteté ne demeura pas même lontems renfermée dans l'enceinte de son Monastere, & toute la Colonie en fut bientôt imbuë. Il se passoit effectivement en elle des choses merveilleuses, que l'innocence de ses mœurs, une ferveur héroïque, qui, malgré ses maladies presque continuelles, & accompagnées des plus vives douleurs, se portoit à tout ce qu'il y avoit de plus pénible dans les Exercices propres de sa vocation; son humilité profonde, son obéissance aux moindres signes de ses Supérieurs, & sa docilité à suivre les avis des Directeurs de sa conscience, ne permettoient point de regarder comme des illusions d'un esprit trompé.

Le saint Evêque de Petrée, qui l'a examinée avec la plus scrupuleuse attention, & qui avoit lui même une science pratique des voies les plus sublimes, & le P. Ragueneau, qui fut lontems chargé de sa conduite, Personnage respectable par ses travaux Apostoliques, & par son expérience dans la direction, l'ont approuvée en tout, & n'ont point fait difficulté de la regarder comme une de ces Epouses favorites, qui composent la plus précieuse portion du Troupeau de JESUS-CHRIST. Toutefois sa vie écrite par le même P. Ragueneau, n'a pas eu une approbation universelle. C'est que dans la conduite de Dieu à l'égard des Ames, à qui il fait part de ses communications les plus intimes, il y a des Mystères

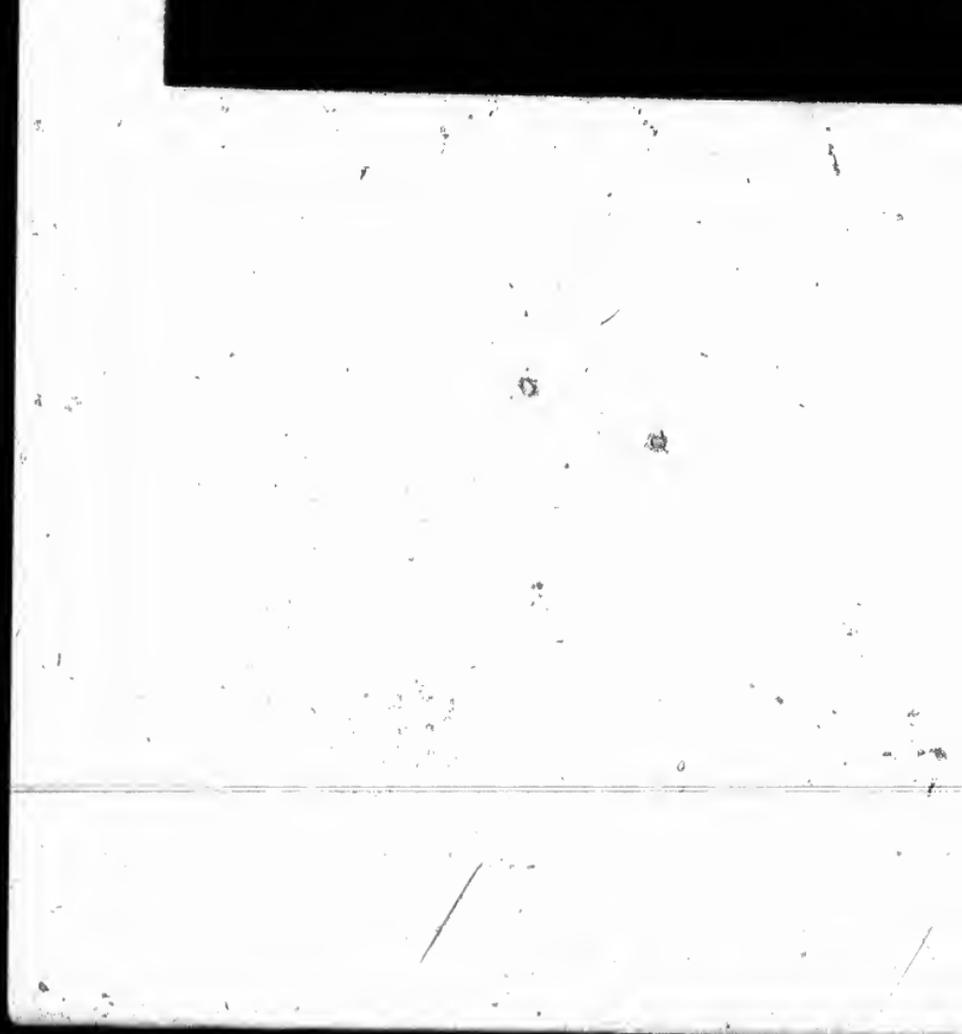
D  
cach  
gere  
que  
com  
Livr  
peut  
des p  
n'en  
trop  
de T  
Seign  
puiss  
crets  
aux A  
son F  
n'est  
de di  
bonn  
fieri  
Sur  
voyer  
M. de  
naire  
Gener  
Fremi  
d'Agr  
Iroqu  
pos  
soit p  
dans l  
qu'à le  
avec l  
pour  
coup;  
avoit c

(a)

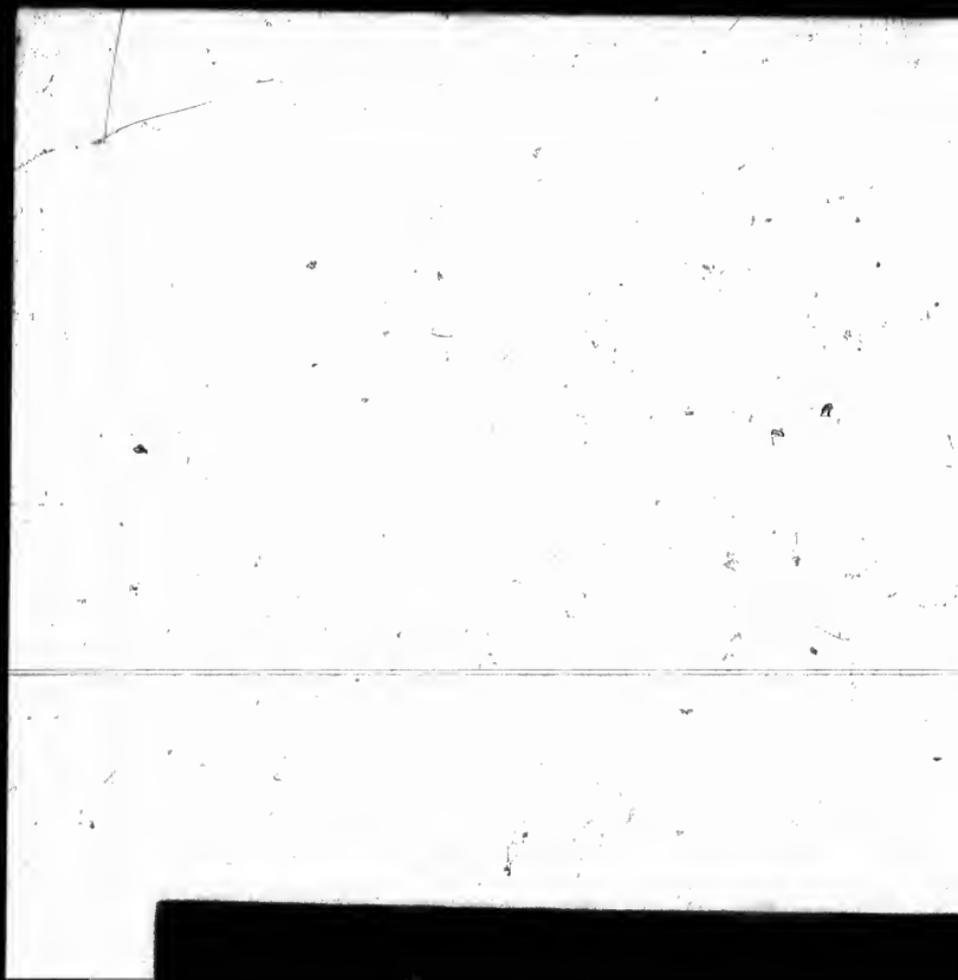
cachés, qu'il est inutile, & quelquefois dangereux de dévoiler aux yeux du Public; outre que peu de Personnes sont capables de les comprendre, & que ce n'est point dans les Livres, mais à l'Ecole du S. Esprit, qu'on peut s'en instruire, ils deviennent souvent des pierres de scandale pour ceux, à qui Dieu n'en a pas donné l'intelligence. On ne scauroit trop selon l'avertissement du saint Conducteur de Tobie, publier les œuvres, par lesquelles le Seigneur veut bien manifester au Monde sa puissance & sa bonté; mais il est certains secrets, qu'il révele rarement, & uniquement aux Ames, en qui il juge à propos d'établir son Règne d'une façon toute mystique, qu'il n'est pas, ordinairement parlant, à propos de divulguer. *Sacramentum Regis abscondere bonum est; opera autem Dei revelare & confiteri honorificum est (a).*

Sur la fin de l'été les Tsonnonthouans en-  
 voyerent à Quebec des Députés, pour prier Occupation  
 M. de Courcelles de leur obtenir un Mission-  
 naire, & ce Gouverneur engagea le Superieur des Mission-  
 naires parmi  
 les Iroquois.  
 General des Missions à leur accorder le Père  
 Fremin, qui fut remplacé dans le Canton  
 d'Agner par le P. PEARRON. Quoique les  
 Iroquois en general ne parussent pas fort dis-  
 posés à embrasser le Christianisme, il ne lais-  
 soit pas d'y avoir beaucoup de bien à faire  
 dans leurs Bourgades. N'eut-on même réussi  
 qu'à les apprivoiser, à les accoutûmer à vivre  
 avec les François, & à leur inspirer de l'estime  
 pour la Religion Chrétienne, c'étoit beau-  
 coup; mais j'ai déjà observé que par tout il y  
 avoit des Enfants moribonds à baptiser; des Es-

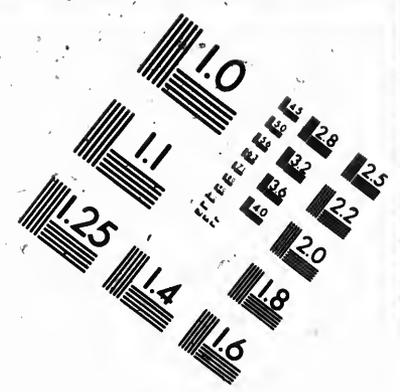
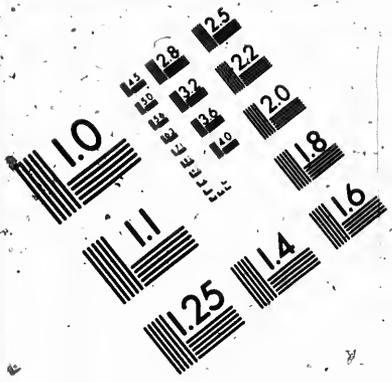
(a) Tob. 12. 7.



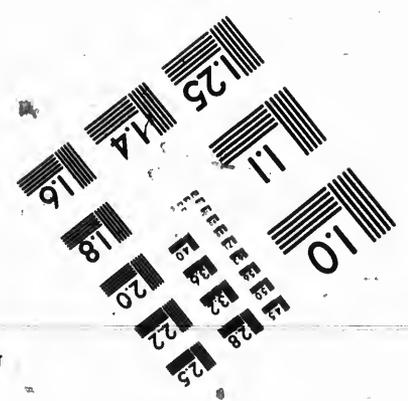
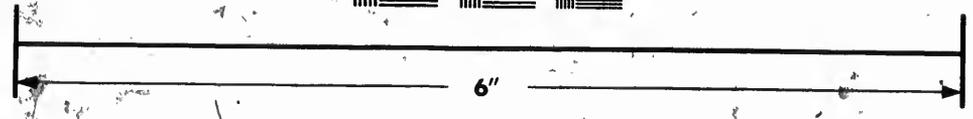
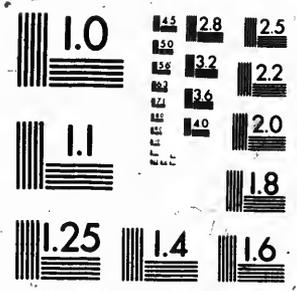




P. 1000-1000



**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
11  
E E E E E E E E E E E E  
28  
32  
38  
22  
20  
18  
16

11  
17  
01  
E E E E E E E E E E E E

claves de différentes Nations, que l'on trouve voit ordinairement plus dociles : des Malades, qui ne peuvent résister à l'impression, que font en eux les soins pressés d'une charité inépuisable & désintéressée. Enfin on découvroit de tems en tems de ces Ames prédestinées, en qui Dieu rend sensible ce que dit S. Paul, qu'il ne fait acception de personne : les plus grands miracles de sa Misericorde s'opérant quelquefois en faveur de ceux, qui semblent devoir attirer sur eux tous les foudres de sa Justice.

Les Agniers avoient toujours été les plus déclarés Ennemis des Chrétiens, ils étoient les plus fiers & les plus féroces des Iroquois ; on avoit remarqué en eux de tout tems une animosité contre la Nation Française, qui leur paroïsoit naturelle ; eux seuls jusques-là avoient trempé leurs mains dans le sang des Ministres de l'Évangile, & on ne pouvoit douter qu'une haine plus que barbare de nos SS. Mysteres ne fût entrée pour beaucoup dans ces fureurs, que nous leur avons vû exercer contre les Pasteurs & le Troupeau. Ce fut néanmoins dans ce Canton, que le progrès de l'Évangile fut plus rapide, & la récolte plus abondante. On y vit bientôt une Église composée de fervens Néophytes, qui ont depuis fondé ces florissantes Missions du *Sault S. Louis*, & de la *Montagne*, si fécondes en Saints, & dont la Colonie a tiré de si grands avantages. Enfin c'est ce même Canton, qui a donné à la Nouvelle France la Genevieve de l'Amérique Septentrionale, cette illustre Catherine TEGAHKOVITA, que le Ciel continué depuis près de soixante-dix ans à rendre célèbre par des miracles d'une authenticité à

DE  
l'épre  
Les  
docile  
gouin  
dispos  
que se  
en fai  
assez  
la sup  
sa ver  
Hom  
bles p  
dans  
dont i  
les, q  
que j'a  
gueur  
grand  
Hom  
d'un s  
res, q  
il avo  
rieurs  
curité  
Jui pr  
infatig  
il parl  
avec a  
Langu  
s'accor  
& un c  
fait ass  
devant  
le sané  
protest  
videnc

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 185  
l'épreuve de la plus severe critique.

Les Onneyouths étoient alors bien moins dociles, que les Agniers, & les Goyogouins, qui jusques-là avoient paru si bien disposés, répondoient assez mal aux soins, que se donnoit le P. Etienne de Carheil, pour en faire des Chrétiens. Du reste, ils en usoient assez bien avec lui, & ils rendoient justice à la superiorité de ses talens, & à l'éminence de sa vertu. Rien ne fait mieux voir, que les Hommes les plus saints, & les plus estimables par leurs qualités personnelles, ne sont dans la main de Dieu que des instrumens, dont il peut se passer, & des Serviteurs inutiles, que ce qui est arrivé à ce Missionnaire, que j'ai laissé à Quebec en 1721. plein de vigueur & de vivacité. Il avoit sacrifié les plus grands talens, qui puissent faire honneur à un Homme de sa profession; & dans l'esperance d'un sort pareil à celui de plusieurs de ses Freres, qui avoient arrosé le Canada de leur sang, il avoit fait une espece de violence à ses Supérieurs, pour obtenir une Mission, dont l'obscurité le mit à l'abri de toute ambition, & ne lui présentât que des Croix. Il y a travaillé infatigablement pendant plus de soixante ans: il parloit les Langues Huronne & Iroquoise avec autant de facilité & d'élégance, que sa Langue naturelle. Les François & les Sauvages s'accordoient à le regarder comme un Saint, & un Génie du premier ordre. Il a cependant fait assez peu de conversions. Il s'en humilioit devant Dieu; & cette humiliation servoit à le sanctifier de plus en plus. Il m'a souvent protesté, qu'il adoroit les desseins de la Providence sur lui, persuadé qu'il auroit risqué

1668.

Caractere &  
sentiment du  
P. de Carheil.

de se perdre par les succès, qu'il auroit pû se promettre sur un théâtre plus éclatant, & que cette pensée le consolait sans peine de la stérilité d'un long & pénible Apostolat. J'ai crû devoir rapporter cet exemple, pour faire comprendre à ceux, qui entrent dans la carrière Evangelique, qu'ils n'y perdront pas leurs tems & leurs peines, s'ils y deviennent des Saints; que la conquête des Ames est uniquement l'ouvrage de la Grâce; que non-seulement les talens naturels, mais les vertus mêmes les plus sublimes n'ont d'efficace pour toucher les cœurs, qu'autant que Dieu veut bien leur en donner; & qu'ils doivent se souvenir, lorsque leurs travaux sont infructueux, que ces Esprits Administrateurs, qui puisent dans le sein même de la Divinité ce feu céleste, dont une seule étincelle suffiroit pour embraser le Monde entier du divin amour, & à qui la garde des Royaumes & des Particuliers est spécialement commise, en sont souvent réduits à gémir sur l'aveuglement des Infidèles, & l'endurcissement des Pécheurs.

Plusieurs  
Missions éta-  
blies parmi les  
Nations Al-  
gonquines.

Mais les plus précieux fruits, qu'on recueillit de la paix, qui régnoit par tout, furent la découverte de plusieurs grandes Contrées, & l'établissement de plusieurs Missions parmi les Peuples de la Langue Algonquine. Ces Sauvages ne craignant plus les courses des Iroquois, étoient presque tous revenus dans leurs anciennes demeures; ce qui obligea les Missionnaires à se séparer, pour n'en laisser aucune sans secours. Heureusement un renfort, qui leur étoit venu de France, les mit en état de fournir à tout. Le P. DABLON & le P. MARQUETTE allèrent prendre leur poste

D.  
au Sa  
alors  
Le  
témo  
pour  
il ya  
d'abo  
voir  
ne se  
troit  
néan  
tifer  
dang  
Adult  
ce, e  
autre  
sa Pr  
Ve  
P. Al  
igo  
e n  
Nex  
quinc  
égale  
nes,  
laine  
qu'ils  
à Ch  
où les  
ment  
s'étab  
il y tr  
année  
fatigue  
Cete  
(2)

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 187  
au Sault de Sainte Marie, auquel on donna  
alors ce nom.

1668.

Les Saulteurs, qui les y avoient attirés, témoignèrent encore le même empressement pour se faire instruire, qu'ils avoient marqué il y avoit près de trente ans, & tous vouloient d'abord recevoir le Baptême; mais la suite fit voir qu'on avoit eu de bonnes raisons, pour ne se pas rendre à leurs instances, où il n'entroit guères que des vûes d'intérêt. On profita néanmoins de leur bonne volonté, pour baptiser tous les Enfans, qui se trouvoient en danger de mort, & pour l'instruction des Adultes. Un petit nombre fut fidèle à la Grâce, qui se présentoit à tous; elle rendit les autres inexcusables devant Dieu, & justifia sa Providence.

Vers le même tems le P. Nicolas, que le P. Allouez avoit mené avec lui à Chagouamigon, conduisit à Quebec des Sauvages, que nous ne connoissons, que sous le nom de *Nex Percez*. C'est une petite Nation Algonquine, où les Hommes & les Femmes sont également dans l'usage de se percer les narines, pour y suspendre des grains de porcelaine, & d'autres semblables bagatelles. Après qu'ils eurent fait leur Traite, ils retournerent à Chagouamigon, d'où ils étoient partis, & où les deux Missionnaires n'ayant pas suffisamment de quoi s'occuper, le P. Allouez alla s'établir dans la Baye du Lac Michigan (\*): il y travailla beaucoup; mais les premières années, il recueillit assez peu de fruit de ses fatigues.

Cette même année M. Talon repassa en France. M. Talon

(\*) C'est ce qu'on appelle la Baye des Puants.

1668.  
retourne en  
France.

Caractère de  
M. de Cour-  
celles.

ce, & fut relevé par M. DE BOUTEROUE, auquel il fut particulièrement recommandé de modérer sagement la trop grande severité des Confesseurs & de l'Evêque, & de maintenir la bonne intelligence entre tous les Ecclesiastiques du Pays. Ce dernier article de ses Instructions n'étoit fondé sur aucune plainte, l'union étoit parfaite entre tous les Corps, qui composoient le Clergé séculier & régulier; & rien n'édifioit davantage les Peuples, que ce concert : mais on en avoit fait beaucoup sur le premier, & nous verrons bientôt ce qui y avoit donné lieu, & le remede, qu'on apporta à ce prétendu mal.

M. Talon ne quittoit point la Nouvelle France dans le dessein de n'y plus retourner; & nous le verrons dans peu d'années y reprendre son Emploi. Des affaires de famille demandoient sa présence à Paris, & il avoit eu quelques sujets de mécontentement en Canada, qui lui faisoient souhaiter de s'en éloigner pour un tems. Il est certain, qu'il se plaignoit à la Cour des manieres de M. de Courcelles à son égard. Ce Général, parmi de très-bonnes qualités, qui en ont fait un des plus accomplis Gouverneurs, qu'ait eu la Nouvelle France, avoit quelques défauts, dont un des plus marqués étoit de manquer quelquefois d'activité, & de ne vouloir pas néanmoins qu'on y suppléât, lorsque les affaires le demandoient.

M. Talon de son côté croyoit devoir aller toujours son chemin, sans lui communiquer bien des choses, lorsqu'il craignoit un retardement préjudiciable au Service de sa Majesté, & au bien de la Colonie. Il paroît encore que M. de Courcelles n'étoit pas toujours d'un

D  
dom  
mén  
Clerg  
prév  
Lett  
car il  
souff  
qu'av  
de dé  
de Bo  
grand  
ble d'  
qué d  
trée,  
pas lie  
Ce  
de l'é  
fut co  
fort er  
restati  
Siège  
cher.  
ché de  
Clergé  
Puy,  
Rome  
& le C  
les deu  
de S.  
encore  
de Ber  
Chapit  
Bulles  
à pass  
dequoi  
1674.

dommerce aisé, & qu'il n'approuvoit pas les ménagemens, qu'on sembloit avoir pour le Clergé, contre lequel il s'étoit laissé un peu prévenir : c'est ce que donne à entendre une Lettre, que M. Colbert lui écrivit en 1670. car il lui mandoit, qu'il devoit un peu plus souffrir de ceux, avec qui il avoit à vivre ; qu'avec le tems il pourroit reconnoître moins de défauts, & plus de bonnes qualités dans M. de Bouterouë, lequel étoit à la Cour dans une grande estime ; que cet Intendant étoit loüable d'avoir eu de la déference, & d'avoir marqué de la considération pour l'Evêque de Pétrée, & pour les Jesuites ; & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre qu'il s'en laissât gouverner.

Ce fut cette même année 1670. que l'affaire de l'érection de l'Eglise de Quebec en Evêché fut consommée. Ce qui l'avoit fait traîner si fort en longueur, est qu'il y eut de grandes contestations sur la dépendance immédiate du S. Siège, dont le Pape ne voulut point se relâcher. Cela n'empêche pourtant pas que l'Evêché de Quebec ne soit en quelque façon uni au Clergé de France, en la maniere de celui du Puy, lequel relève aussi immédiatement de Rome. Le Roy, pour doter le nouvel Evêché & le Chapitre de la Cathédrale, y fit réunir les deux Menfes de l'Abbaïe de Maubec, & M. de S. Valier, Successeur de M. de Laval, a encore obtenu depuis la réunion de l'Abbaye de Benevent partie à l'Evêché, & partie au Chapitre. Le défaut d'argent, pour payer les Bulles, obligea le nouvel Evêque de Quebec à passer en France, pour demander au Roy de quoi y satisfaire ; & il ne put les avoir qu'en

1674.

1668.

Erection de  
l'Eglise de  
Quebec en  
Evêché.

1670.

1670.

Le Gouverneur de Montreal obtint des Provisions du Roy.

Il se fit aussi alors quelques changemens, par raport au Gouvernement de Montreal. M. de Maisonneuve ayant souhaité de se retirer, M. DE BRETONVILLIERS, Supérieur Général du Séminaire de Saint Sulpice, nomma de droit pour le remplacer M. Perrot, qui avoit épousé la Nièce de M. Talon. Ce nouveau Gouverneur jugea que la Commission d'un simple Particulier ne lui donnoit pas un caractère, qui convint à un Officier du Roy, & craignit peut-être que les services, qu'il rendroit dans ce poste, ne lui fussent pas comptés. Il demanda donc & obtint des Provisions de Sa Majesté, où il étoit expressément marqué, qu'elles avoient été données sur la nomination de M. de Bretonvilliers.

Voyage de M. de Courcelles aux Iroquois, & quel en fut le motif.

Cependant, autant que M. de Courcelles manquoit d'activité, & paroissoit plein d'ombres & de difficultés en tout ce qui concernoit les affaires du dedans de la Colonie, autant avoit-il d'attention & monroit-il de chaleur, lorsqu'il s'agissoit de la Guerre & des Sauvages. Ainsi, ayant sçu que les Iroquois avoient envoyé des présens aux Outaouais, pour les engager à porter chez eux leurs Pelleteries, dont ils vouloient faire la Traité avec les Anglois de la Nouvelle York; il comprit que si ce projet réussissoit, il ruineroit sans ressource le Commerce de la Nouvelle France. Il porta même plus loin ses vûes, & ne douta point que, si les Cantons pouvoient une fois détacher les Nations Septentrionales de notre alliance, ils ne recommençassent bientôt leurs hostilités, que la seule crainte des Armes Françaises, jointes avec celles de nos Alliés, avoit réprimées.

P  
Pe  
trer  
cut t  
mèn  
Sain  
barr  
de M  
parce  
qu'on  
teaus  
la Ri  
pédit  
qui l'  
afin,  
que s  
ces,  
Roy.  
M.  
nister  
étoit  
d'être  
vertu  
que, p  
solidit  
étoit  
promp  
bien e  
Minist  
haut.  
Les  
la parti  
en 16  
nous a  
tive po  
aussi-tô  
de Pour

Pour rompre ce coup, il résolut de se montrer lui-même aux Iroquois, & son voyage eut tout le succès, qu'il en esperoit. Il jugea même à propos de prendre la route du Fleuve Saint Laurent, laquelle est extrêmement embarrassée de Chûtes & de Rapides depuis l'Isle de Montreal jusqu'à assez près du Lac Ontario, parce qu'il vouloit apprendre à ces Barbares, qu'on pouvoit aller jusques chez eux en Barreaux; ce qui n'est nullement praticable par la Riviere de Sorel. Il est vrai, que cette Expédition altéra considerablement sa santé; ce qui l'obligea de demander son rappel en France, afin, disoit-il, dans sa Lettre au Ministre, que s'il avoit le bonheur de recouvrer ses forces, il pût aller se faire tuer pour le service du Roy, comme avoient déjà fait tous ses Freres.

Mais ce qui occupoit alors davantage le Ministre, par rapport à la Nouvelle France, l'Acadie, étoit l'Etablissement de l'Acadie, qui venoit d'être restituée de nouveau à la France, en vertu du Traité de Breda. On jugeoit à la Cour que, pour donner à cette Province une espece de solidité, dont elle avoit toujours manqué, il étoit nécessaire de la mettre à portée d'être promptement secourüe par Quebec. Mais pour bien entendre quel étoit en cela le dessein du Ministre, il faut reprendre les choses des plus haut.

Les François chassés de l'Acadie, & de toute la partie Méridionale de la Nouvelle France en 1613. par les Anglois, de la maniere, que nous avons vû, ne firent alors aucune tentative pour la recouvrer; & quoiqu'elle eût été aussi-tôt abandonnée, qu'envahie, & que M. de Poutrincourt, qui y fit un voyage l'année sui-

1670.

vante, n'y eût rencontré personne en état de lui faire obstacle, s'il avoit voulu s'y rétablir; que le peu d'Habitans, qu'il y avoit laissés, y fussent même assez tranquilles, le chagrin de voir tous ses travaux ruinés, & la crainte que, s'il recommençoit sur nouveaux frais à rebâter le Port Royal, les Anglois ne vinsent encore l'en déloger, avant qu'il eût eu le tems de s'y fortifier, le porterent à y renoncer entièrement.

Au bout de quelques années, on parut se réveiller à la Cour de Londres sur ce beau Pays; & nous avons vû qu'en 1621. Jacques I. Roy de la Grande-Bretagne en avoit fait présent au Comte de Sterlin, qui ne fit pourtant presque rien pour profiter d'une Concession si considérable. Les François y restèrent donc assez tranquilles jusqu'à la Guerre de la Rochelle; mais alors les Anglois s'emparèrent de tous les postes, qu'il y occupoient, à la réserve du Cap de Sable, qui fait la pointe Méridionale de l'Acadie; un Gentilhomme, nommé LA TOUR, y commandoit dans un Fort, qu'il conserva avec beaucoup de gloire de la manière, que je vais dire.

Belle action  
du Sieur de la  
Tour.

Son Pere s'étant trouvé à Londres pendant le Siège de la Rochelle, je ne sçai pour quelle affaire, y avoit épousé une Fille d'Honneur de la Reine d'Angleterre, & en faveur de ce mariage, avoit été honoré du Collier de l'Ordre de la Jarretiere. Soit qu'il eût déjà pris dans cette Cour des engagements au préjudice de son devoir, soit que sa nouvelle dignité les lui eussent fait prendre; il est certain, qu'il promit au Roy de la Grande-Bretagne de mettre les Anglois en possession du Poste, que son

Fils

Fils  
assur  
sur  
Epo  
A  
déba  
quel  
à la  
avoir  
ne te  
fidéra  
Jarre  
mer c  
déclar  
Comm  
de ce  
qu'il s  
livrer  
consen  
auroit  
coup l  
d'Angl  
au prin  
servoit  
ser de  
gretter  
cas la f  
Le P  
il ne s'é  
d'où il  
les term  
mais ce  
fin il lui  
par la fé  
prières;  
pes, il  
Ton

Fils occuupoit dans l'Acadie, & que sur cette assurance on lui donna deux Navires de guerre, sur lesquels il s'embarqua avec sa nouvelle Epouse.

Arrivé à la vûe du Cap de-Sable, il se fit débarquer, & alla seul trouver son Fils, auquel il fit un exposé magnifique de son crédit à la Cour de Londres, & des avantages, qu'il avoit lieu de s'en promettre. Il lui ajoûta qu'il ne tenoit qu'à lui de s'en procurer d'aussi considérables; qu'il lui apportoît le Collier de la Jarretiere; & qu'il avoit pouvoir de le confirmer dans son Gouvernement, s'il vouloit se déclarer pour Sa Majesté Britannique. Le jeune Commandant fut également surpris & choqué de ce Discours, déclara nettement à son Pere, qu'il s'étoit abusé, s'il l'avoit cru capable de livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat; qu'il la conserveroit au Roy son Maître, tant qu'il auroit un souffe de vie; qu'il estimoit beaucoup l'honneur, que lui vouloit faire le Roy d'Angleterre, mais qu'il ne l'acheteroit pas au prix d'une trahison; que le Prince, qu'il servoit, étoit assez puissant pour le récompenser de manière à ne lui pas donner lieu de regretter les offres, qu'on lui faisoit; & qu'en tout cas sa fidélité lui tiendrait lieu de récompense.

Le Pere ayant reçu cette réponse, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, retourna à son bord, d'où il écrivit le lendemain à son Fils dans les termes les plus tendres & les plus pressans; mais cette Lettre ne produisit encore rien. Enfin il lui fit dire qu'il étoit en état d'emporter par la force ce qu'il n'avoit pu obtenir par ses prières; que quand il auroit débarqué ses Troupes, il ne seroit plus tems pour lui de se re-

1670.

penitir d'avoir rejeté les avantages, qu'il lui offroit; & qu'il lui conseilloit comme son Pere, de ne pas le contraindre à le traiter en Ennemi.

Ces menaces furent aussi inutiles; que les sollicitations & les promesses l'avoient été. La Tour le Pere en voulut venir à l'exécution & les Anglois ayant fait leurs approches, le Commandant se défendit si bien, qu'au bout de deux jours, le Général Anglois, qui n'avoit pas compté sur la moindre résistance, & qui avoit déjà perdu plusieurs de ses meilleurs Soldats, ne jugea à point propos de s'opiniâtrer davantage à ce Siège: il le déclara à la Tour le Pere, qui se trouva fort embarrassé. Il n'osoit retourner en Angleterre, beaucoup moins en France; & le seul parti, qui lui restât à prendre, étoit de recourir à la clémence de son Fils.

Il s'en ouvrit à son Epouse, & lui dit qu'il s'étoit tenu assuré de la rendre heureuse en Amérique; mais que puisque sa mauvaise fortune avoit renversé ses projets, il ne vouloit pas exiger d'elle qu'elle y vécût malheureuse, & qu'il lui laissât une liberté entière de retourner dans sa Famille. La Dame lui répondit qu'elle ne l'avoit point épousé pour l'abandonner; que quelque part, où il voudroit la mener, & en quelque situation, qu'il se trouvât, elle seroit toujours sa Compagne fidèle, & mettroit tout son bonheur à adoucir ses chagrins. La Tour charmé & attendri d'une si grande générosité, fit prier son Fils de souffrir qu'il demeurât en Acadie.

Le jeune Homme lui fit réponse qu'il ne vouloit pas l'exposer à porter sa tête sur un échafaut en Angleterre; qu'il lui donneroit

D  
-volon  
mettr  
son F  
de ne  
parut  
Avec  
deux  
fers,  
bre,  
d'Ang  
une M  
Fort s  
tion ag  
Sieur  
l'Amér  
tra en  
Tou  
levé da  
dant &  
été rest  
liaut, t  
fut pari  
vernem  
Comma  
& à M.  
Pott Ro  
la Nouv  
proprem  
Camceau  
tale du C  
Il paroît  
droit sur  
moda av  
fit un Et  
qui étoit  
celui-ci,

volontiers un asyle; mais qu'il ne pouvoit permettre, ni à lui, ni à sa Femme d'entrer dans son Fort; qu'au reste il leur engageoit sa parole de ne les laisser manquer de rien. La condition parut un peu dure, mais il fallut s'y soumettre. Avec la permission du Général-Anglois, les deux Epoux débarquèrent avec tous leurs effets, deux Valets & deux Femmes de chambre, & les deux Navires reprirent la route d'Angleterre. La Tour fit construire à son Perc une Maison propre à quelque distance de son Fort sur un terrain fertile, & dans une situation agreable, & prit soin de leur entretien. Le Sieur Denis rapporte dans sa Description de l'Amérique Septentrionale qu'il les y rencontra en 1635. & qu'ils étoient assez bien établis.

Tout ce que les Anglois nous avoient enlevé dans l'Acadie & sur la Côte voisine pendant & avant la guerre de la Rochelle, ayant été restitué en 1632. comme je l'ai marqué plus haut, toute cette partie de la Nouvelle France fut partagée en trois Provinces, dont le Gouvernement & la propriété furent accordés au

Partage des Provinces, qui composent le Gouvernement de l'Acadie.

1647-70.

Commandeur de Razilly, au jeune la Tour, & à M. Degys. Le premier eut pour son lot le Port Royal, & tout ce qui est au Sud jusqu'à la Nouvelle Angleterre; le second eut l'Acadie proprement dite, depuis le Port Royal jusqu'à Camceaux; & le troisième eut la Côte Orientale du Canada depuis Camceaux jusqu'à Gaspé. Il paroît cependant que le premier eut d'abord droit sur toute l'Acadie; mais qu'il s'accorda avec M. de la Tour, & il est certain qu'il fit un Etablissement dans le Port de la Heve, qui étoit, & qui fut depuis dans le partage de celui-ci, qui de son côté fit la même chose

1670.

dans la Rivière de S. Jean. Il y a bien de l'apparence que ces Messieurs firent entr'eux un échange à l'amiable de leurs Domaines, ou du moins d'une partie; car le Fort de Pentagoet, qui avoit été bâti par la Tour avant la guerre, resta au Commandeur, pendant la vie duquel la bonne intelligence ne reçut aucune atteinte entre les trois Gouverneurs.

Guerre civile  
entre les Fran-  
çois.

Après la mort de M. de Razilly, M. d'AVENAY DE CHARNISÉ entra dans ses droits par un accommodement, qu'il fit avec les Freres du défunt, & obtint en 1647. des Provisions de Gouverneur de l'Acadie, ce qui ne devoit apparemment s'entendre, que de cette partie de la presqu'Isle, qui portoit plus proprement le nom d'Acadie, comme je l'ai déjà remarqué plusieurs fois. La premiere chose, qu'il fit en prenant possession de son Gouvernement, ce fut d'abandonner la Héve, qui est sans contredit le meilleur Port & le meilleur terrain de tout le Pays. Il en transplanta tous les Habitans au Port Royal, où il commença un grand Etablissement.

Mais soit que le Port Royal appartint à M. de la Tour, en vertu du Traité d'échange, qu'il avoit fait avec le Commandeur de Razilly, ou que les deux Gouverneurs fussent trop voisins pour demeurer longtems Amis, la méfiance se mit bientôt entr'eux, & ils ne tarderent pas à en venir aux armes. Après quelques hostilités de peu d'importance, Charnisé ayant sçu que la Tour étoit sorti de son Fort de S. Jean avec la meilleure partie de sa Garnison, crut l'occasion favorable pour s'en rendre le maître, & y marcha avec toutes ses Troupes. Madame de la Tour y étoit restée, & quoy-

R A L E  
bien de l'ap-  
entr'eux un  
omains, ou  
rt de Penta-  
our avant la  
endant la vie  
reçut aucune  
eurs.

y, M. d'Av-  
es droits par  
ec les Freres  
s Provisions  
ni ne devoit  
cette partie  
oprement le  
marqué plu-  
il fit en pre-  
ment, ce fut  
ans contre-  
terrain de  
s les Habi-  
ça un grand

partint à M.  
d'échange,  
ur de Razil-  
fussent trop  
is, la méfin-  
, & ils ne  
Après quel-  
, Charnisé  
de son Fort  
e la Garni-  
s'en rendre  
es Troupes,  
, & quoi-

DÉ LA N. FRANCE. LIV. IX. 197  
que surprise avec un petit nombre de Soldats,  
elle resolut de se défendre jusqu'à l'extrémité ;  
ce qu'elle fit avec tant de courage pendant  
trois jours, qu'elle obligea les Assiegeans à s'é-  
loigner ; mais le quatrième, qui étoit le Di-  
manche de Pâques, elle fut trahie par un  
Suisse, qui étoit en faction, & que M. de  
Charnisé avoit trouvé le moyen de corrompre.  
Elle ne se crut pourtant pas encore sans ressour-  
ce : quand elle apprit que l'Ennemi escaladoit la  
muraille, elle s'y montra pour la défendre à la  
tête de sa petite Garnison.

Charnisé, qui s'imagina que cette Garnison  
étoit plus forte, qu'il ne l'avoit cru d'abord,  
& qui craignit de recevoir un affront, proposa  
à la Dame de la recevoir à composition, &  
elle y consentit pour sauver la vie à ce peu de  
braves Gens ; qui l'avoient si bien secondée ;  
mais Charnisé ne fut pas plutôt entré dans le  
Fort, qu'il eut honte d'avoir capitulé avec une  
Femme, qui ne lui avoit opposé que son cou-  
rage, & une poignée d'Hommes ramassés ; il  
se plaignit qu'on l'avoit trompé & il se crut en  
droit de ne garder aucun des articles de la Ca-  
pitulation : il fit pendre tous les Gens de Mada-  
me de la Tour, à l'exception d'un seul, au-  
quel il n'accorda la vie, qu'à condition qu'il  
seroit le Bourreau de tous les autres, & obli-  
gea sa Prisonniere d'assister à l'exécution la  
corde au cou.

M. Denys, qui rapporte ce tragique événe-  
ment, n'en marque ni la date, ni les suites ;  
il se contente de nous apprendre qu'après la  
mort de M. de Charnisé, un nommé LE BOR-  
GNE de la Rochelle, obtint un Arrêt du Par-  
lement de Patis, en vertu duquel il se mit en

1670.  
Action indi-  
gne de M. de  
Charnisé.

possession de tout ce qui avoit appartenu dans l'Acadie à ce Gentilhomme, dont il étoit Créancier. Mais je trouve dans un autre Mémoire que M. de la Tour, qui avoit apparemment perdu sa Femme peu de tems après le malheur, dont je viens de parler, épousa la Veuve de son Ennemi; que non-seulement il redevoit le Maître du Fort de la Riviere de S. Jean, mais qu'il posséda encore quelque tems celui du Port Royal, où sa seconde Femme; qui lui survécut, avoit un très-bel Etablissement plusieurs années après.

Suite des divisions de l'Acadie.

Le Sieur le Borgne de son côté n'oublioit rien pour faire valoir l'Arrêt, qu'il avoit obtenu du Parlement, & se portoit pour Seigneur de l'Acadie. Il entreprit même de chasser Messieurs de la Tour & Denys de leurs Domaines, & il commença par ce dernier. Ayant sçu qu'il étoit arrivé à l'Isle Royale avec une Commission de la Compagnie des Indes Occidentales, pour y établir des Habltrans, il y envoya soixante Hommes, qui eurent ordre de l'enlever. Celui, qui commandoit ce Détachement, apprit en débarquant que M. Denys, après avoir mis tout son Monde à terre, pour travailler à un défrichement, étoit allé visiter le Port de *Sainte Anne*; il crut l'occasion favorable pour détruire la nouvelle Habitation, sans rien risquer: il surprit les Travailleurs, qui ne croyoient pas avoir à faire à des Ennemis, les fit tous Prisonniers, & s'empara du Navire, qui les avoit amenés, & dont la charge étoit estimée cinquante mille livres.

Il envoya ensuite vingt-cinq Hommes bien armés sur le chemin, que devoit tenir M. Denys à son retour de *Sainte Anne*, & leur

RALE-  
partenu dans  
il étoit Créan-  
tre Mémoire  
apparemment  
le malheur,  
la Veuve de  
t il redévint  
de S. Jean,  
e tems celui  
omme; qui  
tablissement

é n'oublioit  
il avoit ob-  
ur Seigneur  
chasser Mes-  
Domaines,  
ant sçu qu'il  
e Commis-  
cidentales,  
ya soixante  
ver. Celui,  
, apprit en  
avoir mis  
ler à un dé-  
t de *Sainte*  
e pour dé-  
en risquer:  
eroyoient  
es fit tous  
e, qui les  
it estimée

mes bien  
tenir M.  
, & leur

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 199  
commanda de lui dresser une embuscade sur le  
chemin. Denys, qui ne se doutoit de rien, se  
trouva investi, lorsqu'il y pensoit le moins,  
& conduit au Port-Royal, où il fut enfermé  
comme un Criminel dans un cachot, les fers  
aux pieds. Il avoit encore dans l'Isle Royale un  
Fort, qu'on appelloit le Fort S. Pierre. L'an-  
née suivante le Borgne s'en rendit le Maître,  
& y mit un Commandant, sur lequel il pou-  
voit compter.

1654-70.

Il ne s'en tint pas là. Ceux de ses Gens, qui  
avoient enlevé M. Denys dans l'Isle Royale,  
passant par la Héve, qui depuis que M. de  
Charnisé s'en étoit retiré, s'étoit assez bien  
rétablie, mirent par son ordre le feu à tous les  
Bâtimens, sans épargner même la Chapelle,  
& cette perte fut estimée cent mille francs.  
Quelque tems après le Sieur Denys recouvra sa  
liberté, & passa en France pour y porter ses  
plaintes au Roy & à la Compagnie; elles fu-  
rent écoutées, & il obtint de la Compagnie  
une nouvelle Commission, qui fut confirmée  
par des Lettres Patentes de Sa Majesté, & qui  
le rétablit dans tous ses droits. Muni de ces  
pièces il s'embarqua en 1654. & à son arrivée  
en l'Isle Royale, celui, qui commandoit dans  
le Fort S. Pierre, lui remit cette Place.

Le Borgne apprit cette nouvelle dans le  
tems, qu'il se disposoit à surprendre M. de la  
Tour dans la Riviere S. Jean, sous prétexte  
de lui porter des vivres, dont il sçavoit que  
ce Gentilhomme manquoit absolument. Il ju-  
gea plus à propos de remettre ce dessein à un  
autre tems, quoiqu'il fût déjà en marche,  
& retourna au Port Royal. Son projet étoit  
enlever tous les papiers de celui qui étoit

1654-70.

100 HISTOIRE GENERALE

venu là pour lui signifier la Commission de M. Denys & les ordres de Sa Majesté, afin d'aller ensuite tomber sur ce Gouverneur, qu'il esperoit trouver sans aucune défiance. Il n'étoit pas encore arrivé au Port Royal, que les Anglois parurent à la vûe du Fort de la Riviere Saint Jean, & sommerent M. de la Tour de le leur remettre entre les mains.

Les Anglois s'emparent de nouveau de l'Asadic.

Le défaut de vivres l'obligea de se rendre, & de là les Ennemis passerent au Port Royal, où ils firent au Sieur le Borgne la même sommation, qu'ils venoient de faire à M. de la Tour. Il y répondit d'abord assez fierement; & les Anglois ayant mis trois cent Hommes à terre pour l'attaquer, il envoya contre eux son Sergent avec une partie de son Monde. On en vint aux mains, & les François combattirent avec assez de valeur; mais le Sergent ayant été tué, tous ses Soldats prirent la fuite, & regagnerent le Fort en désordre.

Le Borgne se trouva alors très embarrassé; il lui restoit encore cent cinquante Hommes, en comptant les Habitans; mais il n'y en avoit pas un seul, qui fût capable de commandement; lui-même ne sçavoit pas la guerre, qu'il n'avoit jamais faite: ainsi avec une assez bonne Garnison & des provisions de guerre & de bouche en abondance dans une Place, où l'Ennemi n'étoit pas en état de le forcer, il jugea à propos de se rendre par composition. Les Anglois lui promirent beaucoup, & se moquerent ensuite de lui, ne se croyant pas, disoient-ils, obligés de tenir parole à des Gens, qui avoient montré si peu de courage.

Pentagoët eut bientôt le même sort que le Fort Saint Jean, & le Port Royal; ainsi

RALE  
mission de M.  
é, afin d'aller  
r, qu'il espe-  
ce. Il n'étoit  
que les An-  
e la Riviere  
la Tour de le

e se rendre,  
Port Royal,  
même som-  
à M. de la  
ièrement; &  
mmes à terre  
eux son Ser-  
On en vint  
attirent avec  
ant été tué,  
& regagne-

embarrassé;  
Hommes,  
n'y en avoit  
commande-  
uerre, qu'il  
assez bon-  
uerre & de  
e, où l'En-  
r, il jugea  
sition. Les  
& se moc-  
nt pas, di-  
des Gens,  
ge.  
e sort que  
oyal; ainsi

DE LA N. FRANCE. LIV. I X. 201  
toute l'Acadie & la partie Méridionale de  
la Nouvelle France se trouverent pour la  
troisième fois au pouvoir des Anglois. Quel-  
que-tems après le Fils du Sieur le Borgne revint  
en Acadie avec un Marchand de la Rochelle,  
nommé GUILBAUT, qu'il s'étoit associé, entra  
dans le Port de la Heve, & y construisit un Fort  
de pieux. Les Anglois n'en furent pas plutôt  
informés, qu'ils marcherent à la Heve, pour  
en déloger les François. A leur approche le  
Borgne, aussi peu guerrier que son Pere, se  
sauva dans le Bois avec quelques-uns des siens;  
ce qui n'empêcha point Guilbaut de se défen-  
dre avec vigueur. Plusieurs Anglois furent tués  
aux premières attaques, & leur Commandant  
fut de ce nombre, ce qui obligea les autres à  
s'éloigner.

Ils se préparoient cependant à revenir à la  
charge, lorsque Guilbaut, qui n'avoit à la  
Heve d'autre intérêt, que celui de ses effets,  
leur fit proposer un accommodement. Ils l'ac-  
cepterent; Guilbaut convint de leur remettre  
le Fort, à condition que tout ce qui apparte-  
noit à lui & à ses gens, leur seroit rendu; ce  
qui fut exécuté. Il prétendoit bien que son  
Associé seroit compris dans ce Traité; mais  
les Anglois n'ayant point trouvé le Borgne  
dans son Fort, s'obstinerent à l'exclure de la  
capitulation; & comme la faim le chassa bien-  
tôt de sa retraite, il fut contraint de se remet-  
tre entre les mains des Vainqueurs, qui le  
menerent Prisonnier à Baston.

Ils l'y retinrent assez longtemps, après quoi  
ils le délivrerent, & firent avec lui un Traité,  
qui ne fut pas trop bien observé de leur part;  
ce qui causa bien des hostilités, dont le récit

1654-70.

Leur mau-  
vaise soy.

1654-70.

n'a rien de fort interessant, & me mèneroit trop loin. Il suffit de sçavoir que les nouvelles Conquêtes des Anglois leur resterent jusqu'au Traité de Breda, dont je parlerai bien-tôt. Le Sieur Denys délivré des appréhensions, que lui avoit causé le Borgne le Pere, avoit profité de cet intervalle de calme, pour réparer une partie de ses pertes, & pour se fortifier contre les Anglois, dont il ne devoit pas s'attendre d'être plus épargné que ses deux Collegues.

Aventures  
du Sieur De-  
nys.

Mais cet intervalle fut bien court; & quoi-  
que les Ennemis de l'Etat n'eussent point pensé  
à l'inquiéter, sa condition n'en fut pas plus heu-  
reuse. Il étoit assez tranquille dans un Fort,  
qu'il avoit construit à *Chedabouctou*, sur la  
Côte Orientale, lorsqu'un nommé LA GIRAUDIERE,  
qui, sur un faux exposé, avoit obtenu par surprise  
de la Compagnie des Indes Occidentales une Con-  
cession du Port de Camceaux, arriva dans ce Port,  
où il sçavoit que M. Denys attendoit incessamment  
un Navire chargé de vivres. Ce Bâtiment arriva en  
effet, & la Giraudiere signifia sa Commission au  
Capitaine, qui le commandoit, lui fit défense de  
rien délivrer à M. Denys, & envoya sommer  
ce Gouverneur de lui remettre *Chedabouctou*,  
avec tout ce qu'il possédoit jusqu'au Cap Saint  
Louis, comme étant compris dans sa concession.

M. Denys lui fit réponse que la Compagnie  
avoit été surprise, & qu'il n'étoit pas vraisemblable  
qu'elle eût donné à un autre ce qu'elle lui avoit  
déjà vendu. La Giraudiere repliqua qu'il étoit muni  
d'une Commission en bonne forme, & que s'il ne  
vouloit pas lui rendre son Fort de bonne grace,  
il avoit de quoi l'y forcer. En même tems six-vint Hom-

mes  
chan  
voya  
vres  
qu'il  
mais  
à fin  
cés;  
dre l  
du C  
ne v  
vern  
De  
dépar  
boué  
le G  
non  
mer  
lui fi  
quer  
pouv  
lui fi  
en l  
que  
faveu  
son F  
la vû  
autou  
ble,  
attaq  
retira  
Q  
dabo  
neur  
du F  
lui p

R A L E.  
ne méneroit  
les nouvelles  
rent jusqu'au  
bien-tôt. Le  
ions, que lui  
dit profité de  
rer une par-  
er contre les  
endie d'être  
es.  
rt; & quoi-  
point pensé  
as plus heu-  
s un Fort,  
ou, sur la  
LA GIRAU-  
voit ob-  
des Indes  
rt de Cam-  
voit que  
un Navire  
a en effet,  
on au Ca-  
défense de  
a sommer  
bouctou,  
Cap Saint  
oncession.  
Compa-  
étoit pas  
autre ce  
Giraudiere  
mission  
t pas lui  
voit de  
k Hom-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 203  
mes, qui étoient avec le Sieur Denys, sça-  
chant que son Navire avoit été saisi, & se  
voyant par-là à la veille de manquer de vi-  
vres, lui demanderent leur congé. Il leur dit  
qu'il ne prétendoit pas les retenir par force;  
mais il les engagea par ses bonnes manieres  
à finir les ouvrages, qu'ils avoient commen-  
cés; & quand il se vit en état de ne pas crain-  
dre la Giraudiere, il les fit transporter à l'Isle  
du Cap Breton, à l'exception de douze, qui  
ne voulurent point abandonner leur Gou-  
verneur.

1654-70.

Dès que la Giraudiere fut instruit de leur  
départ, il se mit en devoir de réduire Cheda-  
bouctou; mais il fut bien surpris d'y trouver  
le Gouverneur bien retranché, avec du Ca-  
non & des Pierriers. Il ne laissa pas de le som-  
mer de nouveau de lui livrer la Place, & il  
lui fit dire qu'il ne feroit pas sagement de ris-  
quer sa vie pour la défense d'un Poste, qu'il ne  
pouvoit pas esperer de conserver. M. Denys  
lui fit réponse qu'il risqueroit plus lui-même  
en l'attaquant, que lui en le défendant, &  
que la justice de sa cause combatroit en sa  
faveur. La Giraudiere, qui avoit été joint par  
son Frere nommé DE BAY, resta trois jours à  
la vûe du Fort, ne failant que tourner tout  
autour, pour découvrir quelque endroit foible,  
par où il pût faire plus sûrement son  
attaque; mais n'en ayant point trouvé, il se  
retira.

Quelque tems après de Bay alla seul à Che-  
dabouctou, & demanda à parler au Gouver-  
neur: Il lui dit que son Frere étoit maître  
du Fort de Saint Pierre dans l'Isle Royale, &  
lui proposa un accommodement, qui,

204 HISTOIRE GENERALE  
1654-70. quelques contestations fut enfin conclu. Les conditions furent que la Giraudiere remettroit le Fort de Saint Pierre au Sieur Denys, qui de son côté lui livreroit Chedabouctou & seroit conduit en France, où l'un & l'autre remettroient leurs interêts & leurs prétentions mutuelles entre les mains de la Compagnie des Indes Occidentales, & qu'ils s'en tiendroient à ce qu'elle auroit décidé.

M. Denys y consentit : la Compagnie déclara qu'elle avoit été surprise, cassa & annulla tout ce qu'elle avoit fait en faveur de la Giraudiere, & rétablit le Sieur Denys dans tous ses droits ; mais elle ne le dédommagea point du tort, que cette mauvaise affaire lui avoit causé, & qui montoit à quinze mille écus. Pour comble de malheur ce Gouverneur s'étant retiré à son Fort de Saint Pierre, pour s'y remettre de ses pertes par le commerce des Pelleteries, dans le tems que, par l'arrivée d'un grand nombre de Sauvages, il se voyoit sur le point de faire de grands profits, un incendie acheva de le ruiner. Depuis cet accident il n'a plus été en état d'entreprendre rien de considerable ; & ce fut un grand malheur pour cette partie de la Nouvelle France, qui n'a jamais eu un Commandant plus capable & plus appliqué.

Toutes ces Provinces sont restituées à la France par le Traité de Breda. En fin en 1667. le Traité de Breda restitua aux François tout ce que les Anglois avoient conquis sur eux dans l'Amerique Septentrionale ; mais cette restitution ne fut executée qu'en 1670. Le septième de Juillet de cette année le Chevalier TEMPLE muni des Pouvoirs du Roy de la Grande-Bretagne, & Hùbert D'ANDIGNY, Chevalier DE GRAND-

1667-70.

For  
Ch  
qu  
ten  
Bre  
con  
sou  
tes  
ren  
die  
viv  
gen  
au  
qui  
plus  
La  
ver  
Pla  
mar  
pui  
ren  
fait  
par  
I  
à l'  
& l'  
les  
il f  
pou  
(  
pare  
men  
le C  
en p  
Bred

RALE  
conclu. Les  
er remettre  
Denys, qui  
ouctou & se-  
un & l'autre  
eurs préten-  
de la Com-  
& qu'ils s'en  
cidé.

mpagnie dé-  
cassa & an-  
en faveur de  
Denys dans  
lédommagea  
se affaire lui  
uinze mille  
Gouverneur  
ierre, pour  
mmerce des  
arrivée d'un  
voyoit sur  
, un incen-  
cet accident  
dre rien de  
d malheur  
rance, qui  
lus capable

eda restitua  
ois avoient  
eptentrion-  
ut executée  
et de cette  
es Pouvoirs  
& Hubert  
GRAND-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 205  
FONTAINE, Plenipotentiaire du Roy Très-  
Chrétien, signerent à Baston un Reglement,  
qui assuroit à la France tout le Pays, qui s'é-  
tend depuis Pentagoët jusqu'à l'Isle de Cap  
Breton inclusivement.

1670.

Il est vrai, que comme le tout avoit été  
compris dans le Traité sous le nom d'Acadie,  
sous lequel on confondoit quelquefois les Cô-  
tes voisines, le Chevalier Temple refusa de  
rendre Pentagoët, où il commandoit, pré-  
tendant que cette Place n'étoit point de l'Ac-  
die: il disoit vrai; mais comme les deux Rois  
vivoient alors dans une très-bonne intelli-  
gence, il fut obligé dans la suite de remettre  
au Chevalier de Grand-Fontaine, un Poste,  
qui, de l'aveu même des Anglois, lui valoit  
plus de quatre-vingt mille livres de rente (a).  
La Commission, en vertu de laquelle le Gou-  
verneur François se mit en possession de cette  
Place, est du cinquième de Mars 1670. &  
marque les bornes de son Gouvernement de-  
puis le Quinibequi jusqu'au Fleuve Saint Lau-  
rent, conformément à la prise de possession  
faite en 1630. au nom du Roy Louis XIII.  
par le Commandeur de Razilly.

Les affaires étant ainsi réglées par rapport  
à l'Acadie, & aux Provinces, qui y continet,  
& la Cour de France ayant compris que, pour  
les mettre à l'abri d'une nouvelle invasion,  
il falloit leur faciliter les secours, qu'elles  
pouvoient tirer de Quebec, il étoit nécessaire

(a) Il y a bien de l'ap-  
arence que le Gouverne-  
ment de Pentagoët, dont  
le Chevalier Temple étoit  
en possession à la paix de  
Breda, comprenoit aussi

l'Acadie & ses Pêches,  
puisqu'on assure que des  
seuls droits, qu'il tiroit  
des Anglois, il faisoit  
tous les ans quatre-vingt  
mille livres.

1670

de pratiquer un chemin commode entre cette Capitale & le Port Royal, ou Pentagoët; car on se borna d'abord au rétablissement de ces deux Postes; M. de Courcelles, dans la même Lettre qu'il écrivit à M. Colbert, pour demander son rappel, manda à ce Ministre que, sans ses incommodités, il auroit déjà exécuté par lui-même ce projet.

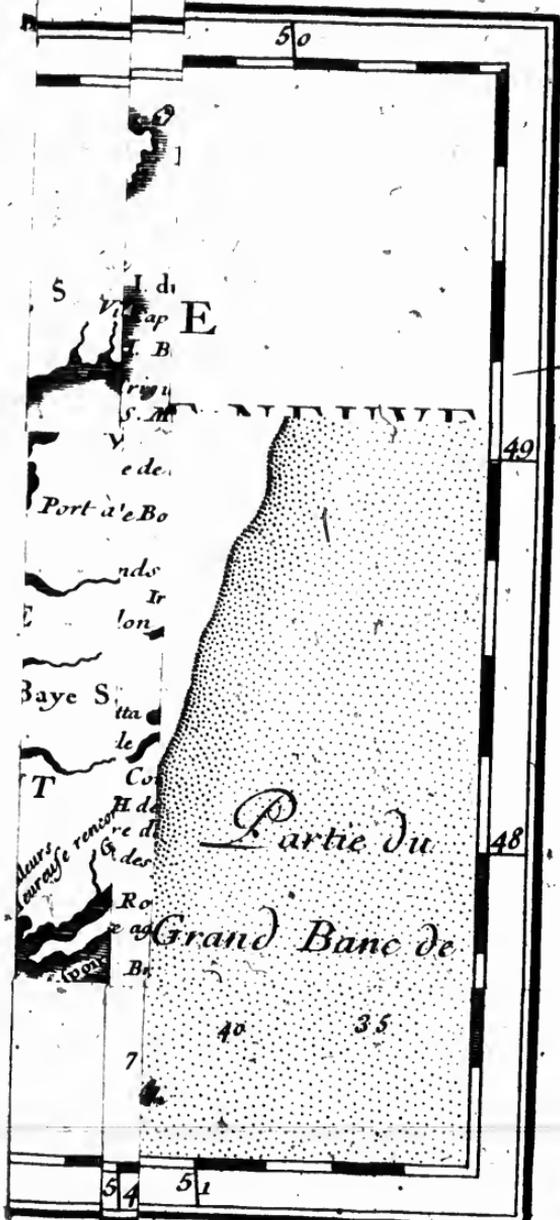
A son défaut M. Colbert, qui en avoit fort à cœur l'exécution, envoya M. PATOULET Commissaire de Marine en Acadie, avec ordre d'en visiter tous les Postes, & de lui en rendre un compte exact. La visite fut faite avec tout le soin possible; mais le chemin projeté ne se fit point, & l'Acadie est toujours demeurée depuis dans le même état de langueur, d'où il paroïssoit qu'on étoit résolu de la tirer. Les Anglois ont continué d'y faire une abondante pêche, qui a enrichi la Nouvelle Angleterre, & cela dans le tems, que l'on demandoit en France de quelle utilité pouvoit être cette Province? Ce n'étoit pourtant là que la moindre partie des avantages, qu'elle pouvoit procurer au Royaume.

*Affaires de* L'Isle de Terre-Neuve n'avoit pas été moins  
*Terre-Neuve.* négligée, que l'Acadie, & le Roy voulut aussi prendre de justes mesures pour s'y assurer le Port de Plaisance, & toute la Côte Méridionale, où ce Port est situé. En parlant de cette Isle, où les François dès l'année 1504. avoient un Etablissement, vers le Cap de Raze, nous en sommes demeurés au Voyage du Chevalier Humbert Humfrey, qui en 1583. en avoit pris possession pour la Reine Elizabeth d'Angleterre, & pour lui-même, cette Princesse lui en ayant accordé le Do-

**GENERALE**  
 n commode entre cette  
 yal, ou Pentagoët; car  
 u rétablissement de ces  
 urcelles, dans la même  
 M. Colbert, pour de-  
 anda à ce Ministre que,  
 il auroit déjà executé

olbert, qui en avoit  
 envoya M. PATOULET  
 en Acadie, avec ordre  
 tes, & de lui en ren-  
 la visite fut faite avec  
 ais le chemin projeté  
 adie est toujours de-  
 ème état de langueur,  
 toit résolu de la tirer.  
 d'y faire une abon-  
 chi la Nouvelle An-  
 ems, que l'on deman-  
 utilité pouvoit être  
 t pourtant là que la  
 tages, qu'elle pou-  
 e.

'avoit pas été moins  
 & le Roy voulut  
 urés pour s'y assurer  
 ure la Côte Méridi-  
 tué. En parlant de  
 dès l'année 1504.  
 , vers le Cap de  
 meurés au Voyage  
 Humfrey, qui en  
 on pour la Reine  
 pour lui-même,  
 ut accordé le Do-



Dhulland Sculp.

2. 206 805 8.

Riv. de Pegouanhou

Riv. S. Angustin

PAYS

Riv. de Natoygamiou

Ouspitougan

Riv. de Ramane

Mallacouyakte

Petit Meccatou

Grand L.

PARTIE

DU GOLPHE

DE

SAINT LAURENT

I. S. Georges

Cap. S. Georges

C. a l'anguille

PET

I. aux Oirpoux

Baye a l'anguille

Port a l'aneau

Cap de Raye

Port de Willard

Port de L'Anse

ECHELLES

Licues Communes de France de 15 au Degre

5 10 15 20 25

50 L.

40 L.

59

58





**BELL' ISLE**

**CARTE  
L'ISLE DE TERRE NEUVE**

Dressée par N. B. de L'Isle  
des Cartes et de l'Hydrographie

N. Le Cours des Rivières  
Baies, de même que  
entièrement

L E

E

**NEUVE**

**Baie de Plaisance**

**Bano a vert**

55 du Meridien 54 de Paris. 53 52

CARTE DE  
L'ISLE DE TERRE-NEUVE

Dressée par N.B. Ingénieur au Dépôt  
des Cartes et Plans de la Marine

1744

N. Le Cours des Rivieres, le fond de plusieurs  
Baies, de même que l'Intérieur de l'Isle sont

entièrement inconnus.

Port aux Pingouins

Port de Fougue

Port de Gull

Port de Bonavista

Pointe S. Gilles

Cap Lorian

Pointe de Birde

Les Fleurs

Cap Neuf

Pointe Catalina

Pointe Ragged

Cap des Saints

Pointe Verte

Pointe de Bonnaventure

Pointe de Suroy

Pointe de Break

Pointe de Bacillou

Pointe de Vette

Cap de Flamibra

Pointe S. Guillaume

Port aux Saumons

Pointe de S. François

Pointe Noire

Pointe de Roy

Pointe rouge

Pointe de Loy

Pointe de Jean

Pointe de S. Jean

Pointe de S. Espar

Pointe de S. Pierre

Pointe de S. Michel

Pointe de S. Gull

Pointe de S. Pierre

Pointe de S. Espar

Pointe de S. Oycs

Pointe de S. Ouce

Pointe de S. Broile

Pointe de S. Ferillon

Pointe de S. Blad

Pointe de S. Ours

Pointe de S. Douce

Pointe de S. Chine

Pointe de S. Glone

Pointe de S. Raze



Partie du  
Grand Banc de  
Terre-Neuve  
où se fait la Pêche  
de la Morue

DE LA  
maine. Le  
rope, ay  
quelques  
les projets  
& les Pê  
pêches en  
depuis pré  
tifier.

En 166  
le dessein  
la Baye de  
qui fut da  
& les Ang  
sieurs aut  
depuis la E  
de Raze : r  
le droit ,  
sur toute l'  
couverte d  
Henry VI  
sion de Gil  
beth, d'au  
contestées  
Normands  
ailleurs.

Enfin le  
dans la Bay  
un Port co  
la Nature a  
trionnale.  
& qu'on n'y  
cessaires à  
d'ailleurs ;  
y est extre  
trouve tou  
sécher le p

maine. Le Navire, qui le reportoit en Europe, ayant échoué sur l'Isle de Sable, où quelques-uns ont assuré qu'il vécut deux ans; ses projets & ses prétentions périrent avec lui, & les Pêcheurs François continuerent leurs pêches en Terre-neuve, comme ils faisoient depuis près d'un siècle, sans songer à s'y fortifier.

En 1608. Jean GUYAS DE BRISTOL reprit le dessein du Chevalier Humfrey: il fit dans la Baye de la Conception un Etablissement, qui fut dans la suite transporté à Saint Jean; & les Anglois en ont dans la suite formé plusieurs autres sur la même Côte Orientale, depuis la Baye de la Conception jusqu'au Cap de Raze: mais au-delà on n'a jamais reconnu le droit, que cette Nation prétendoit avoir sur toute l'Isle, ni en vertu de la premiere découverte de Jean & de Sebastien GABOT, sous Henry VII. ni en vertu de la prise de possession de Gilbert Humfrey, sous celui d'Elizabeth, d'autant plus que l'une & l'autre étoient contestées par les Basques, les Bretons, & les Normands, pour les raisons, que j'ai exposées ailleurs.

Enfin les François commencerent à se fixer dans la Baye de Plaisance, où ils trouverent un Port commode, & un des plus beaux, que la Nature ait formés dans l'Amérique Septentrionale. Il est vrai que ce n'est qu'un Port, & qu'on n'y peut avoir des choses les plus nécessaires à la vie, que ce qu'on y fait venir d'ailleurs; mais comme la Pêche de la morue y est extrêmement abondante, & qu'on y trouve toutes sortes de facilités pour faire sécher le poisson, cette considération seule

1670.

devoit, ce semble, suffire à ceux, qui étoient chargés d'établir l'Acadie, pour y apporter tous leurs soins à la culture des terres, qui sont excellentes; ces deux Colonies pouvant aisément se donner la main, & par leur mutuelle correspondance se mettre en état de subsister & de se défendre, sans dépendre des secours de France & de Quebec, qui leur ont presque toujours manqué au besoin.

Description  
de la Baye de  
Plaisance.

La Baye de Plaisance a dix-huit lieues de profondeur, & le Port est à son extrémité. L'entrée de la Baye est un Goulet, où il n'y a passage que pour un Navire: mais les plus grands Bâtimens y peuvent passer, & le Port en peut contenir cent cinquante, qui y sont à couvert de tous les vents, & y peuvent faire la pêche aussi tranquillement, que dans une Riviere. Le Goulet est précédé d'une Rade, qui a une lieue & demie d'étendue; mais qui n'est pas assez à l'abri des vents de Nord-Nord-Ouest, lesquels souffent souvent sur cette Côte, & sont presque toujours impétueux. Ce qui rend le passage de Goulet si étroit, ce sont des Rochers dangereux, qu'il faut laisser sur la droite, & au dessus desquels nous avons construit le Fort de *Saint Louis*. Les Courans y sont violens, & passent sur les Rochers; de sorte qu'on ne peut les remonter qu'à la Touë (a), par le moyen d'une Ausfrière, qu'on porte sur la grande-Greve (b).

(a) Touer, ou monter à la touë, c'est faire avancer un Navire, en tirant sur des cordes attachées à une ancre, qu'on porte avec la Chaloupe bien avant du côté, où l'on

veut aller. Ces cordes sont à trois tours, & se nomment *Ausfrières*.

(b) On dit Greve en Amérique, le mot François est Grève.

GÉNÉRALE

à ceux, qui étoient  
, peur y apporter  
des terres, qui sont  
onies pouvant aisé-  
& par leur mutuelle  
en état de subsister  
pendre des secours  
qui leur ont presque

dix-huit lieues de  
à son extrémité.  
Goulet, où il n'y a  
pire : mais les plus  
r passer, & le Port  
quante, qui y sont  
, & y peuvent faire  
ent, que dans une  
écédé d'une Rade,  
étenduë ; mais qui  
s vents de Nord-  
ouffent souvent sur  
que toujours impé-  
ssage de Goulet si  
s dangereux, qu'il  
t au dessus desquels  
ort de *Saint Louis*.  
s, & passent sur les  
ne peut les remonter  
yen d'une Ausfiere,  
Greve (b).

at aller. Ces cordes sont  
trois tours, & se  
nment *Ausfières*.  
(b) On dit Greve en  
érique, le mot Fraa-  
s est Grave.



*ourniture de la Marine*

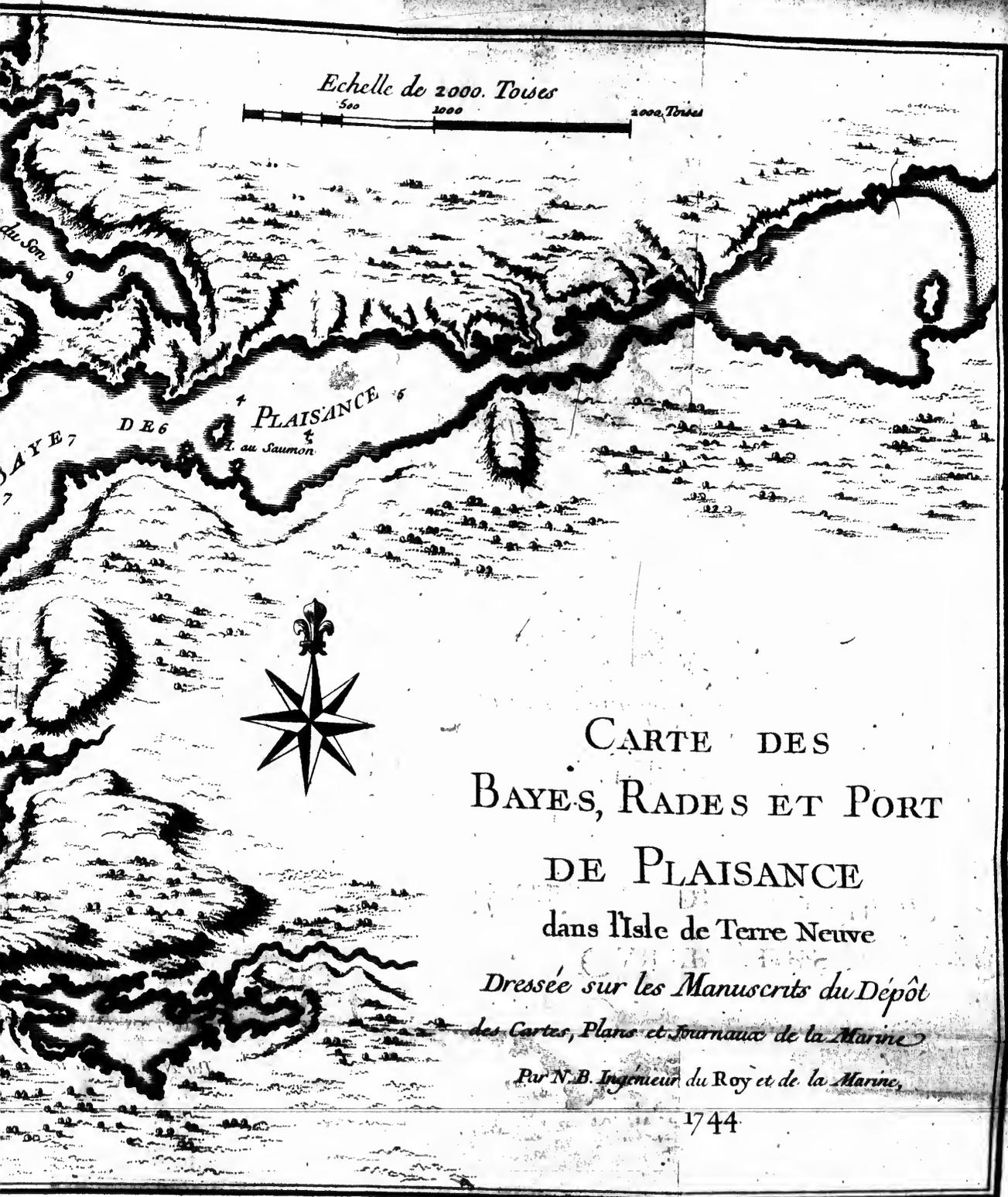
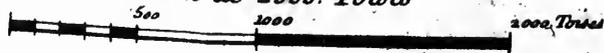
*du Roy et de la Marine,*

1744.

*Dheulland Sculp.*



Echelle de 2000 Toises



CARTE DES  
BAYES, RADES ET PORT  
DE PLAISANCE

dans l'Isle de Terre Neuve

*Dressée sur les Manuscrits du Dépôt  
des Cartes, Plans et Journaux de la Marine*

*Par N.B. Ingénieur du Roy et de la Marine,*

1744

Le  
à un  
laque  
Grev  
deux  
qui  
Grev  
Goul  
appel  
de Sa  
en m  
seaux  
Habi  
terres  
sèche  
des P  
platte  
Le  
de pa  
feüill  
niere  
où l'o  
tems  
étroier  
en qu  
Fort c  
toute  
& des  
& où  
*Chape*  
droits  
Pêche  
nomm  
petit ;  
plus p  
ranée

Le-Fort étoit au bas d'une Montagne, qui a un peu plus de six-vint pieds de haut, & sur laquelle on avoit bâti une Redoute. La grande Greve, qui a une lieuë d'étenduë, est entre deux autres Montagnes fort roides, dont l'une qui est au Sud-Sud-Ouest, est séparée de la Greve par un petit Ruiffeau, lequel sort du Goulet, & forme une espece de Lac, qu'on appelle *la petite Baye*. On y pêche quantité de Saumons. La grande Greve peut contenir en même tems la charge de soixante Vaisseaux. Il y en a une plus petite à l'usage des Habitans, qui font leur pêche le long des terres, & sur toutes les deux on peut faire sécher le poisson sans rien craindre. Ce sont des Plages couvertes de Galots, ou pierres plates.

Le long du petit Ruiffeau, dont je viens de parler, on dressa dans la suite avec des <sup>Du petit Nord.</sup> feuillages & des branches de Sapins, des manieres de Cabannes, qu'on nomme Echafauts, où l'on faisoit aussi sécher la moruë dans des tems de pluye. Les maisons des Habitans en étoient assez proches, & formoient une Ruë, en quoi consistoit le Bourg de Plaisance. Le Fort de Saint Louis nous rendoit Maîtres de toute la partie Médionnale de Terre-Neuve, & des *Isles de S. Pierre*, qui sont vis-à-vis, & où il y avoit des Habitans, aussi-bien qu'au *Chapeau Rouge*. & en quelques autres endroits de la Côte. Les Maloins faisoient leur Pêche un peu plus loin en un lieu, qu'on a nommé le *Petit Nord*. Le Poisson y est plus petit; que dans la Baye de Plaisance, mais plus propre pour le commerce de la Méditerranée & du Levant.

1670.

Du climat de  
cette Isle, &  
de la nature  
du Pays,

Les Auteurs qui ont parlé de cette Isle ; s'accordent assez mal entr'eux : les uns assurent que le Ciel y est presque toujours serain, qu'on y voit de belles Forêts, que les Campagnes y sont fleuries, & couvertes de fraises ; que les Buissons n'y sont presque que des Framboisiers, dont le fruit a un goût merveilleux, que les eaux y sont bonnes, qu'on y trouve des Vallons très-fertiles, & qu'il y croît sans culture une espèce de légume, qui est fort nourrissant ; que le Gibier y foisonne de toutes parts, & que les Bêtes Fauves, comme les Cariboux, & les Orignaux, les Cerfs, les Ours, les Renards, les Chevreuils, les Castors s'y rencontrent par milliers.

D'autres au contraire nous representent Terre-Neuve, comme un Pays affreux, & disent que cette Isle n'est presque par tout qu'un Rocher couvert de mousse : qu'à la vérité dans la belle saison on y cueille quantité de fraises & de framboises ; mais qu'elle ne porte aucun autre fruit ; que les Bois n'y sont bons à rien, & que la Chasse, si on en excepte celle des Perdrix & des Oiseaux de Rivieres, y est impraticable, à cause des Montagnes escarpées, dont le Pays est couvert ; que les broüillards du Grand Banc se répandent jusques-là, & que rarement on y joiit d'un beau Soleil ; que quand il paroît en été, ses ardeurs sont intolérables, & brûlent le Poisson sur les Greves. Enfin que six mois de l'année le froid y est excessif.

Pour concilier ces deux sentimens, il ne faut que distinguer les differens Quartiers de l'Isle, qui ont été fréquentés par les Européens. Il est vrai que les Côtes du Sud & de

D  
l'Est  
pur  
voit  
broi  
mèn  
où l  
qui  
roit  
pres  
je n  
core  
cé,  
appe  
n'y  
pés.  
mais  
pices  
& d'  
si val  
varie  
Au  
fance  
y attr  
presq  
Bêtes  
qués  
elles  
qu'on  
hazar  
d'être  
à caus  
& les  
Nord  
Bois,  
regner  
ses gl

l'Est n'ont pas ordinairement un Ciel bien pur, & j'ai observé ailleurs que cela vient du voisinage du Grand Banc, où il regne un broiiillard presque éternel. Il n'en est pas de même des Quartiers du Nord & de l'Ouest, où l'hyver & l'été sont fort serains. Pour ce qui est de l'intérieur de l'Isle, on n'en sçauroit parler, que par conjecture; car il est presque impossible d'y penetrer bien avant, & je n'ai jamais oüi dire que Personne l'ait encore fait. Parmi ceux, qui y ont le plus avancé, il se peut faire que quelques-uns aient apperçu de beaux Vallons, & que les autres n'y aient découvert que des Rochers escarpés. Il n'est point de Montagnes sans Vallées; mais ces Vallées sont quelquefois des précipices, ou remplies elles-mêmes de Rochers, & d'un sable stérile. D'ailleurs, dans un Pays si vaste il n'est pas possible qu'il n'y ait quelque variété.

Aux environs du Port & de la Baye de Plaisance il y a des Etangs & des Ruisseaux, qui y attirent le Gibier en quantité; mais il n'est presque pas possible de donner la chasse aux Bêtes fauves dans des endroits si peu pratiqués, & souvent si peu praticables. Ainsi elles doivent s'y multiplier à l'infini, sans qu'on puisse en profiter, que rarement & par hazard. Le froid ne sçauroit aussi manquer d'être bien rude dans cette Isle, non pas tant à cause de sa situation entre les quarante-six & les cinquante-deux degrés de Latitude-Nord, qu'à raison de ses Montagnes & de ses Bois, des vents d'Ouest & de Nord, qui y regnent souvent, & sur tout de ces monstrueuses glaces, qui venant des Mers du Nord,

1670.

se trouvent arrêtées sur les rivages, & y séjournent longtemps. Enfin il n'est pas étonnant que les chaleurs y soient vives dans les endroits découverts, où le Soleil darde ses rayons sur des Rochers tout nus, & sur des Plages pleines de cailloux, qui les réfléchissent de toutes parts.

De ses Habitans Naturels.

On ne convient pas davantage sur les Habitans Naturels de Terre-Neuve, que sur la nature de l'intérieur du Pays. De la manière, dont s'expriment quelques Historiens, ils donnent à entendre qu'ils ont cru qu'il étoit habité; mais suivant la plus commune opinion, il ne l'est par aucune Nation sédentaire. On n'a jamais vu sur les Côtes, que des Eskimaux, qui y passent de la grande Terre de Labrador, pour chasser, & pour faire la Traite avec les Européens; mais ces Sauvages ont souvent parlé d'autres Peuples, avec qui ils sont en commerce. Il est vrai qu'ils mêlent beaucoup de fables dans tout ce qu'ils en disent, comme je l'ai remarqué ailleurs, & il est assez difficile de concevoir que des Nations entières se tiennent tellement renfermées dans le centre d'une Isle, quelque vaste qu'elle soit, qu'on n'en voye jamais Personne sur les Côtes.

De la Grande Baye.

Le Canal, qui sépare l'Isle de Terre-Neuve du Continent de l'Amerique, se nomme le *Détroit de Belle-Isle*, & court Nord-Ouest, & Sud-Ouest. Quand on l'a passé en descendant au Sud, on trouve par les cinquante degrés, dans le Continent de Labrador, une grande Baye, où nous avons un Fort, qui porte le nom de *Ponchartrain*. Ce Poste appartient aujourd'hui à un Gentilhomme Ca-

D  
 nadi  
 TIL  
 Mo  
 de p  
 les p  
 qu'q  
 Au  
 parti  
 die,  
 ferie  
 laque  
 son p  
 préfe  
 avan  
 des E  
 & de  
 tre ou  
 trou  
 On  
 dit d  
 relâc  
 venoi  
 des E  
 offroi  
 eoup  
 trer,  
 des ra  
 s'atter  
 l'idée  
 faveur  
 ritable  
 serven  
 des Ef  
 glois  
 glorie  
 verron

RALE  
ges, & y sé-  
pas étonnant  
dans les éri-  
il darde ses  
s, & sur des  
es réfléchil-

sur les Ha-  
e, que sur  
De la ma-  
Historiens,  
nt cru qu'il  
s commune  
ation séden-  
tes, que des  
rande Terre  
our faire la  
ces Sauva-  
uples; avec  
vraiment ils  
ut ce qu'ils  
é ailleurs,  
dir que des  
ent renfer-  
quelque vaste  
is Personne

erre-Neuve  
omme le  
ord-Ouest,  
en descen-  
cinquante  
ador, une  
Fort, qui  
Poste ap-  
omme Ca-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 213  
nadien, originaire de Normandie, nommé  
TILLY DE COURTEMANCHE. La pêche des  
Moruës y est abondante; mais il n'y a point  
de profit à faire avec les Sauvages, qui sont  
les plus intraitables de tous les Hommes, &  
qu'on a désespéré d'appriivoiser jamais.

Au reste, nous avons beaucoup plus tiré  
parti de l'Isle de Terre-Neuve, que de l'Acadie,  
qui ne lui est pourtant pas beaucoup inférieure  
pour la pêche en general, & avec laquelle  
elle ne peut pas entrer en comparaison pour  
le reste; mais les profits y étoient présents,  
& ne demandoient pas de grandes avances:  
il ne s'agissoit pas non plus d'y faire des  
Etablissements; ce qui demande du concert  
& de la résolution; mais d'un voyage de  
quatre ou cinq mois, au bout desquels on se  
retrouvoit dans sa famille.

On appuyoit aussi beaucoup sur la commodité  
du Port de Plaisance, qu'on jugeoit une  
relâche nécessaire pour les Navires, qui re-  
venoient des Isles de l'Amerique, & des Iles  
Espagnoles; comme si l'Acadie ne leur  
offroit pas des Ports aussi commodes, beau-  
coup plus proches, où il n'est plus facile d'en-  
trer, & où l'on auroit encore pû leur fournir  
des rafraichissemens, qu'ils ne devoient pas  
s'attendre de rencontrer à Plaisance. Cependant  
l'idée avantageuse, dont on étoit prévenu en  
faveur de ce dernier Port, qu'il nous étoit vé-  
ritablement d'une grande conséquence de con-  
server, a été cause qu'on y a vû de tems en tems  
des Escadres du Roy, & le voisinage des An-  
glois y a donné lieu à plusieurs Expéditions  
glorieuses à notre Nation, ainsi que nous le  
verrons dans la suite de cette Histoire.

1670.

Il n'est même aucun des Postes, qu'y ont occupé ces incommodes Voisins, dont nous ne les ayons chassés plus d'une fois; nos braves Canadiens ayant trouvé le secret de cueillir des Lauriers dans le Pays du Monde le plus aride, & presque toujours au milieu des frimats. Un trait de plume nous a frustrés du fruit de tant de victoires. L'Isle de Terre-Neuve, toute grande qu'elle est, n'a pu contenir tous nos Pêcheurs & ceux d'Angleterre, comme autrefois la Sicile ne put contenter l'ambition des Romains & des Carthaginois; avec cette différence néanmoins, que la Sicile demeura toute entiere à ceux, qui la conquirent sur leurs Rivaux; au lieu que Terre-Neuve est restée à ceux, qui y ont toujours été battus.

Premier Gouverneur de Plaisance.

Avant l'année 1660. la Cour de France s'étoit peu mêlée de cette Isle; elle laissoit presque tout à faire à des Particuliers, qui armoient à leurs frais, pour y envoyer des Pêcheurs. Enfin cette même année le Sieur GARGOT obtint du Roy la concession du Port de Plaisance, avec un Brevet de Gouverneur. Il trouva de grandes oppositions à sa prise de possession, & il y a bien de l'apparence qu'il fut obligé de se désister d'abord de son droit de concession, & qu'il garda peu de tems le titre de Gouverneur; car au bout de quelques années le Sieur DE LA POYPE ayant été envoyé à Plaisance avec une Commission de la Cour, pour prendre possession au nom du Roy du Fort & de l'Habitation, & pour y demeurer en qualité de Gouverneur, il étoit marqué dans ses instructions: Que Sa Majesté avoit été excitée à s'assurer de ce lieu, & à y

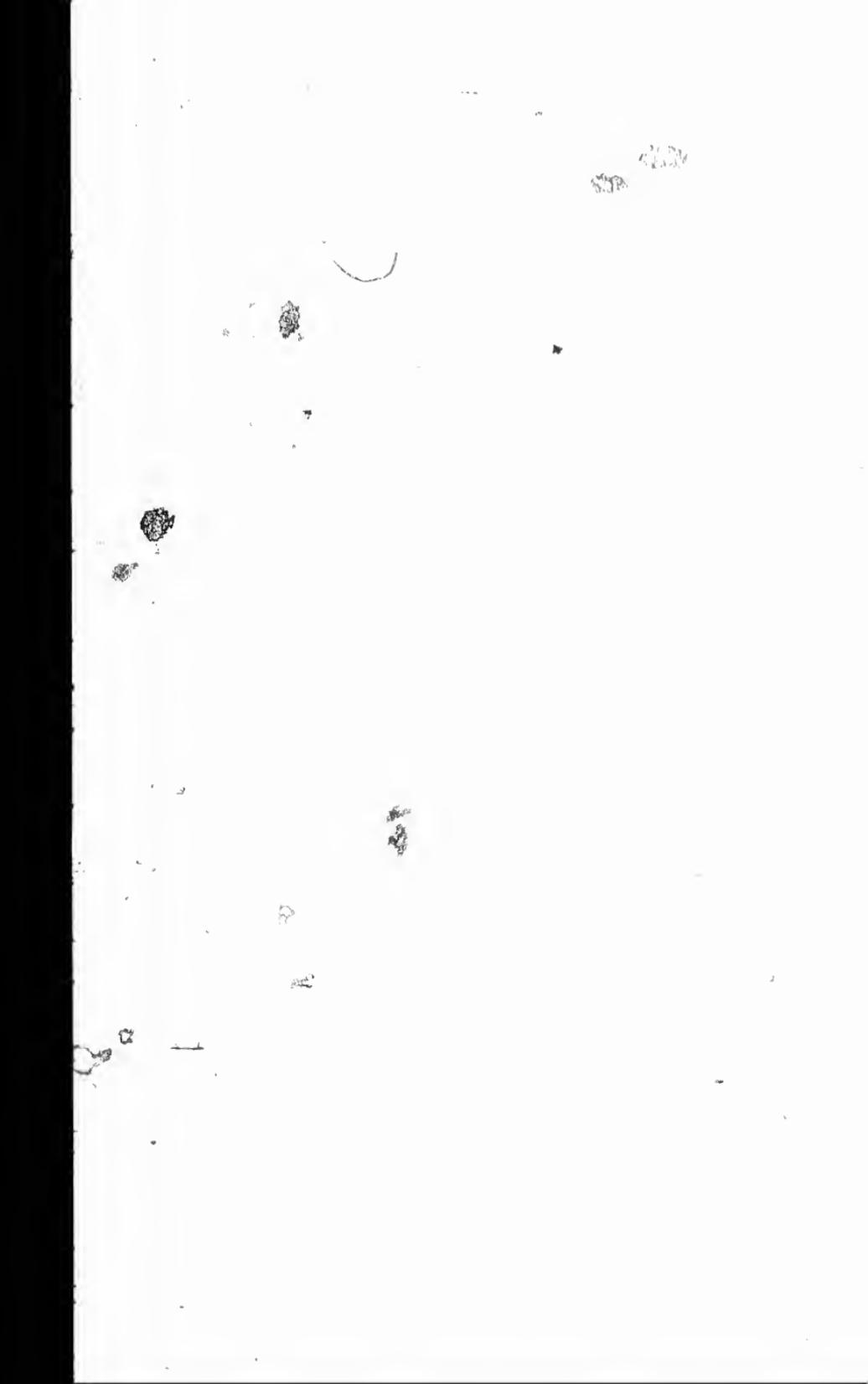
Étab  
dans  
tems  
confi  
d'êtr  
fait  
pour  
de su  
avoir  
à la  
que l  
valoi  
donn  
des p  
quoi  
le Sie  
cesser  
aux F  
leur  
toute  
l'ann  
secou  
lui de  
de m  
roient  
joint  
des be  
roient  
de ren  
Telle  
vele  
M. T  
foncti  
qu'il a  
été occ  
sur ton

Établir une Colonie, pour maintenir ses sujets dans la possession, où ils étoient depuis longtemps d'y aller faire chaque année une pêche considérable de poisson sec, & par la crainte d'être prévenue par les Anglois: Qu'elle avoit fait annuellement une dépense assez forte, pour parvenir à mettre les Habitans en état de subsister de leur travail: Que la pêche lui avoit paru le moyen le plus assuré, & le plus à la main pour y réussir; mais qu'il sembloit que les Commandans avoient voulu s'en prévaloir, pour obliger les Habitans de leur donner une portion de leur pêche, en échange des provisions, qu'ils leur faisoient distribuer, quoiqu'ils les tirassent de ses magasins: Que le Sieur de la Poype devoit absolument faire cesser ce désordre, & examiner, si en laissant aux Habitans de la Colonie tout le fruit de leur travail, ils seroient en état de subsister toute l'année, ou du moins une partie de l'année, & qu'au cas qu'ils eussent besoin de secours, il fit sçavoir à Sa Majesté ce qu'ils lui demanderoient, soit de provisions, soit de marchandises, contre lesquelles ils pourroient troquer le profit de leur pêche; ce qui joint à la culture des terres, à la nourriture des bestiaux, & à la chasse, dont ils pourroient encore s'aider, les mettroit en peu de tems à leur aise.

Telle étoit dans toutes les parties de la Nouvelle France la situation des choses, lorsque M. Talon y retourna, pour y reprendre les fonctions d'Intendant. Pendant le séjour, qu'il avoit fait en Europe, il n'avoit guères été occupé que des affaires du Canada. Il avoit sur tout en vûe d'y rétablir les PP. Recollets,

M. Talon

retourne en  
Canada.



1670.

qui de leur côté ne s'endormoient pas sur cet article. La Compagnie des cent Associés leur avoit toujours refusé son agrément pour les raisons, que j'ai touchées ailleurs; & ce refus, quoiqu'il ne les regardât qu'en general, comme Mendians, leur avoit été très-sensible. Parmi les Habirans, les sentimens étoient fort partagés; les uns, & c'étoit le plus grand nombre, pensoient encore, comme avoit pensé la Compagnie; les autres souhaitoient ces Religieux, dans l'esperance qu'ils les trouveroient moins rigides que les Ecclésiastiques & les Jesuites, sur ce qui regardoit la Traite de l'Eau de-vie, & quelques autres désordres qui recommençoient à s'introduire dans la Colonie.

Il y ramene  
les Recollets.

Ils se trompoient sans doute: mais comme ils ne cessoiént de crier que les consciences étoient gênées, M. Talon crut qu'il falloit les mettre dans leur tort; & il faut convenir que si les clameurs des Libertins ont contribué à faire rappeler ces Religieux dans l'Amerique, jamais mauvaise cause n'a produit un meilleur effet. Ces Peres ont depuis ce tems-là rendu, & rendent encore de grands services à toute cette Colonie, où ils sont fort aimés, & pour le moins aussi bien établis que ceux, qui y étoient retournés trente-cinq ans avant eux.

Il fait nau-  
frage avec  
eux.

Ce fut en 1669. qu'ils obtinrent du Roy l'Edit de leur rétablissement: le P. Cesarée HERVEAU, accompagné de deux autres Prêtres & d'un Laïc, s'embarqua pour Quebec le quinziesme de Juillet de la même année, avec M. Talon, & une partie des cinq cent Familles, que le Roy avoit accordées à cet  
Intendant

Inter  
trois  
vire  
à Li  
Deco  
péris  
pût f  
Au  
ALLA  
Evêq  
leque  
moye  
qui é  
Relig  
Luc,  
vers.  
cial,  
sion d  
de Que  
na en  
dente  
fut co  
sentir j  
mage c  
néanm  
de celle  
la Colon  
le Pays  
que par  
aussi y  
jusques-  
Quelc  
trois Sol  
pitaine I  
leteries,  
que préca  
Ta

ALE  
pas sur cet  
Associés leur  
ent pour les  
& ce refus,  
neral, com-  
rès-sensible.  
ens étoient  
e plus grand  
omme avoit  
ouhaitoient  
ils les trou-  
clésiastiques  
oit la Traite  
es désordres  
ire dans la  
  
mais comme  
consciencés  
qu'il falloit  
ut convenir  
ut contribué  
s l'Améri-  
produit un  
is ce tems-  
ands servi-  
s sont fort  
établis que  
ente - cinq  
  
nt du Roy  
P. Cesarée  
autres Pré-  
ur Quebec  
me année,  
cinq cent  
dées à cet  
Intendant

Intendant pour peupler le Canada ; mais après trois mois d'une très rude navigation ; le Navire, qui les portoit, fut obligé de relâcher à Lisbonne, d'où étant parti vers la fin de Decembre, pour retourner à la Rochelle, il périt presque à la vûe du Port, sans qu'on en pût sauver qu'une partie des Hommes.

Au mois de May suivant le P. Germain ALLARD, Provincial des Recollets, & depuis Evêque de Vence, s'embarqua avec M. Talon, lequel avoit réparé sa recrue d'Habitans par le moyen de quelques Compagnies de Carignan, qui étoient retournées en France ; trois autres Religieux Prêtres, un Diacre, nommé le Frere Luc, estimé pour ses Peintures, & un Convers. Leur voyage fut heureux ; & le Provincial, après avoir mis ses Religieux en possession du Terrain, qu'ils avoient occupé auprès de Quebec avant l'invasion des Anglois, retourna en France. L'accident, qui l'année précédente avoit fait périr le vaisseau de M. Talon, fut comme une tempête generale, qui se fit sentir jusqu'à Quebec, où elle causa un dommage de cent mille francs. On s'y consola néanmoins plus aisément de cette perte, que de celle des Habitans, dont elle avoit privé la Colonie. On ne songeoit alors qu'à peupler le Pays, & on n'étoit plus aussi scrupuleux, que par le passé, sur le choix des Colons ; aussi y vit-on bientôt regner des vices, qui jusques-là, y avoient été ignorés.

Son arrivée  
à Quebec avec  
des Recollets.

Quelque tems avant l'arrivée de M. Talon trois Soldats François ayant rencontré un Sauvages as-  
pitaine Iroquois, qui avoit beaucoup de Pel- sassinés par  
leteries, l'enyvrèrent & l'assassinèrent. Quel- des François.  
que précaution, qu'ils eussent prise pour cacher

1670.

leur crime, ils furent découverts, & mis en prison. Tandis qu'on instruisoit leur Procès, trois autres François trouverent six Mahingans, qui avoient pour mille écus de marchandises; ils les firent aussi boire, & après les avoir massacrés, ils eurent l'effronterie, d'aller vendre leur butin, qu'ils voulurent faire passer pour le fruit de leur chasse; ils n'eurent pas même l'attention d'enterrer les corps de ces Malheureux, qui furent reconus par des Sauvages de leur Nation.

Ce qui en arriva. Ceux-ci soupçonnerent d'abord les Iroquois, avec qui ils venoient de conclure un Traité de paix, & ils se préparoient à en tirer raison, lorsque le bruit se répandit que c'étoient les François, qui avoient fait le coup. Un des trois Meurtriers, mécontent des deux autres, en fit confidence à un de ses Amis, qui ne lui garda point le secret; il passa bientôt de bouche en bouche jusqu'aux Sauvages; & les deux Nations, qui étoient sur le point de se faire une cruelle guerre, se réunirent contre nous. Les Mahingans furent les premiers en campagne, & quatre d'entr'eux osèrent bien assiéger en plein jour une Maison Françoise. Le Maître étoit absent, les Valets se défendirent bien; deux Sauvages furent tués, mais les deux autres ayant mis le feu à la maison, il ne fut pas possible de l'éteindre, ni d'en tirer la Maîtresse, qui fut brûlée.

On en fait justice, & on appaise les Sauvages. Les Iroquois de leur côté ne tarderent pas à être instruits des circonstances de l'Assassinat commis en la personne de leur Chef, & on leur assura même que deux des Meurtriers avoient été accusés par le Troisième d'avoir comploté d'empoisonner tout ce qu'ils pour-

ro  
n'  
fu  
tir  
av  
se  
vo  
Co  
po  
po  
ziv  
Iro  
I  
leur  
par  
quin  
com  
teni  
tout  
dats  
quoi  
sence  
Iroq  
pêche  
ces M  
qu'il  
sance  
les tra  
autres  
de ce  
se sépa  
Cet  
il en r  
import  
& les  
courfes

A L E  
& mis en  
ur Procès ,  
Mahin-  
s de mar-  
, & après  
ffronterie ,  
voulurent  
chasse ; ils  
enterrer les  
rent recon-  
on.  
rd les Iro-  
conclure un  
at à en tirer  
lit que c'é-  
fait le coup-  
ent des deux  
ses Amis ,  
passa bien-  
Savages ;  
sur le point  
e réunirent  
ent les pre-  
ntr'eux ose-  
une Maison  
, les Valets  
rages furent  
mis le feu à  
e l'éteindre ,  
brûlée.  
arderent pas  
de l'Assasi-  
ur Chef , &  
s Meurtriers  
ême d'avoir  
qu'ils pour-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 219  
roient rencontrer de Gens de leur Nation. Il n'en falloit pas tant pour les faire entrer en fureur, & ils résolurent de porter leur ressentiment jusqu'aux dernières extrémités. Il n'y avoit pas un moment à perdre, pour éviter de se voir replongé dans une guerre, qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses ; & M. de Courcelles, qui comprit d'abord toute l'importance de cette affaire, partit sur le champ pour Montreal, où il apprit qu'il venoit d'arriver des Sauvages de toutes les Nations, des Iroquois mêmes, & des Mahingans.

1670

Il les assembla, dès qu'il fut débarqué, & leur dit par la bouche du P. Chaumonot, qui parloit également bien le Huron & l'Algonquin, des choses si fortes, pour leur faire comprendre l'intérêt qu'ils avoient tous à se tenir unis avec les François, qu'ils en furent touchés. Il se fit ensuite amener les trois Soldats, qui avoient assassiné le Chef Iroquois, & leur fit casser la tête en leur présence. Une Justice si prompte désarma les Iroquois, qui ne purent même, dit-on, s'empêcher de donner des larmes au triste sort de ces Misérables. Le Gouverneur General ajoûta qu'il ne négligeroit rien pour avoir en sa puissance les Assassins des Mahingans, & qu'il les traiteroit, comme il venoit de faire les autres. Enfin il dédommagea les deux Nations de ce qu'on leur avoit enlevé, & l'Assemblée se sépara très-satisfaite.

Cette affaire ainsi heureusement terminée, M. de Courcelles en restoit une autre, qui n'étoit ni moins importante, ni moins délicate. Les Outaouais & les Iroquois recommençoient à faire des courses les uns sur les autres, & il étoit à

1670.

craindre que ces étincelles ne produisissent un embrasement general. M. de Courcelles, qui l'avoit toujours pris sur un ton fort haut avec les Sauvages, & qui par-là les avoit accoutumés à le respecter, fit déclarer aux deux Partis qu'il ne souffriroit pas qu'ils troublassent plus lontems le repos des Nations, & qu'avec la même sévérité, qu'il venoit d'exercer à leurs yeux sur les François, il puniroit ceux, qui refuseroient de s'accommoder à des conditions raisonnables. Ainsi que les uns & les autres eussent à lui envoyer des Députés, qu'il écouteroit leurs griefs, & qu'il feroit justice à tous.

Il fut obéi; les Chefs de toutes les Nations se rendirent à Quebec; ceux, qui se croyoient offensés, firent leurs plaintes, & par la prudence de Garakonthié, qui étoit venu de la part de son Canton, & la fermeté du Gouverneur General; l'accord fut conclu à la satisfaction de tout le monde. Garakonthié parla ensuite aux Outaouais sur la maniere indigne, dont ils traitoient les Missionnaires, qu'on avoit, leur dit-il, la bonté de leur confier, & comme s'il eût attendu l'occasion d'une si nombreuse Assemblée, pour faire profession de sa Foy, il se déclara publiquement Adorateur de JESUS-CHRIST.

Baptême de  
Garakonthié.

Il ajouta qu'il étoit depuis lontems Chrétien dans le cœur, qu'il avoit toute sa vie détesté la superstition, dans laquelle il avoit été élevé, & qu'il ne pouvoit plus différer de se procurer à lui-même l'avantage, qu'il avoit procuré à tant d'autres. Puis s'adressant à l'Evêque, qui étoit présent, il le conjura de le recevoir sans délai au nombre des Enfants de

D  
ac  
av  
dé  
au  
me  
mé  
des  
  
ner  
Na  
Dé  
me  
don  
tre  
qu'i  
lui-  
serv  
teron  
Le p  
porte  
dre c  
Nati  
lés a  
Ta  
ainsi  
pren  
au de  
bonne  
Sava  
par un  
dépeu  
trées.  
l'innoc  
sentim  
les Ou

Dieu. Tout concouroit à engager le Prélat à accorder à un tel Profélyte ce qu'il demandoit avec tant d'instance. Apôtre, avant que de se déclarer Chrétien, il avoit toujours paru avoir autant à cœur l'Etablissement du Christianisme dans sa Nation, que les Missionnaires mêmes, & toute la Colonie lui avoit de grandes obligations.

D'ailleurs, rien n'étoit plus capable de donner du crédit à la Religion parmi toutes les Nations de ce Continent, que de rendre leurs Députés témoins de la conversion d'un Homme aussi généralement estimé. L'Evêque ne fit donc aucune difficulté de faire entrer cet illustre Profélyte dans le sein de l'Eglise, il sçavoit qu'il étoit suffisamment instruit, & le baptisa lui-même. Le Gouverneur General voulut lui servir de Parrain, & Mademoiselle de Bouterouë, Fille de l'Intendant, fut sa Maraine. Le premier lui donna le nom de *Daniel*, qu'il portoit lui-même. On n'omit rien pour rendre cette action célèbre, tous les Députés des Nations y assisterent, & furent ensuite regalés avec profusion.

Tandis que M. de Courcelles maintenoit ainsi sa Colonie dans une paix profonde, & prenait les mesures les plus justes pour aller au devant de tout ce qui pouvoit troubler la bonne intelligence entre les François & les Sauvages, le Nord du Canada étoit ravagé par une maladie contagieuse, qui acheva de dépeupler presque entièrement ces vastes Contrées. Plusieurs Chrétiens en moururent dans l'innocence de leur Baptême, & dans des sentimens, qui aiderent beaucoup à consoler les Ouvriers Evangeliques de tant de pertes.

1670.

Les Attikamegues entr'autres n'ont plus paru depuis ce tems-là, & s'il en reste encore quelques-uns, il faut qu'ils se soient mêlés avec d'autres Peuples, qui n'ont point de commerce avec nous.

Ce fut aussi alors, que Tadoussac, où jusque-là on ne voyoit guères moins de douze cent Sauvages au tems de la Traite, commença d'être presqu'entièrement abandonné, aussi-bien que les Trois Rivieres, d'où les Algonquins se retirèrent au Cap de la Magdeleine; mais il y eut cette différence entre ces deux Postes, que les François se maintinrent dans le dernier, au lieu que le premier, où nous n'avions aucun Etablissement fixe, est demeuré desert. C'étoit sur tout la Petite-Verole, qui causoit cette mortalité, & qui plusieurs années après détruisit entièrement la Bourgade de Sylleri. Quinze cent Sauvages en furent attaqués, & pas un seul ne guérit.

Etablissement  
de la Bourgade  
de Huronne  
de Lorette.

Les Hurons, quoique toujours mêlés avec les François, qui ont communiqué aux Sauvages cette maladie, s'en sont mieux préservés que les autres; & ce fut vers ce même tems, que le P. Chaumonot les ayant tous rassemblés à deux lieues de Quebec, donna commencement à la Mission de Lorette, aujourd'hui plus florissante par la ferveur de ceux, qui habitent ce desert, que par leur nombre. Il arriva aussi alors une chose, qui fit connoître qu'on ne travailloit point en vain en semant le grain de la parole dans les Cantons Iroquois, & surtout dans celui d'Agner, de tout tems le plus opposé aux Missionnaires.

Des Hollandois établis dans le voisinage de

RALE  
nt plus paru  
encore quel-  
mêlés avec  
nt de com-

ac, où jus-  
s de douze  
raite, com-  
abandonné,  
s, d'où les  
de la Mag-  
erence entre  
is se main-  
que le pre-  
ablissement  
sur tout la  
mortalité,  
isit entière-  
quinze cent  
pas un seul

mêlés avec  
té aux Sau-  
eux préfer-  
s ce même  
ayant tous  
ec, donna  
rette, au-  
ferveur de  
ue par leur  
chose, qui  
oint en vain  
ns les Can-  
i d'Agnier,  
ssionnaires.  
oisinage de

ce Canton, s'aviserent d'y dogmatifer parmi les Néophytes, & s'adresserent d'abord aux Femmes, dont ils esperoient de venir plus aisément à bout. Ils les attaquèrent principalement sur la dévotion à la Mere de Dieu, sur le culte des Saints, sur celui de la Croix & des Images: mais ils trouverent des Chrétiennes instruites, & fermes dans la croyance de ce qu'on leur avoit enseigné sur tous ces articles. Des Ministres voulurent ensuite leur inspirer de la défiance des Missionnaires; ils réussirent encore moins par cette voye; ces bonnes Chrétiennes leur répondirent même d'une maniere, qui les couvrit de confusion, leur reprochant qu'on ne remarquoit en eux, ni la pieté, ni la régularité, ni le désintéressement, qui leur rendoient leurs Pasteurs si respectables, & leur avoit paru de tout tems un grand préjugé eu faveur de la Doctrine, qu'ils enseignoient.

Les Hollandois crurent qu'ils avanceroient plus en les intimidant, & ils leur firent entendre qu'il n'y avoit pas trop de sûreté pour elles à paroître dans les Habitations de la Nouvelle York avec leurs Chapelets, & les autres marques de la Religion Romaine; mais elles se mocquerent de ces menaces, & protesterent qu'elles s'estimeroient heureuses de donner leur vie pour la défense de leur Foy: Il y en eut même une assez hardie pour aller dans un Prêche, dans le tems que le Ministre y faisoit l'Instruction, & pour y réciter ses Prieres devant tout le monde. Ces Héroïnes, qui étoient pour la plupart des Chefs de Cabannes, ne témoignoient pas moins de zèle pour empêcher qu'il se fît rien dans les Bour-

1670.

Ce qui se  
passe entre des  
Hollandois &  
des Iroquoises  
Chrétiennes.

1670.

gades au préjudice du Christianisme : elles prenoient un très-grand soin de bien instruire leurs Enfans, & leur ferveur, soutenuë de leur crédit, faisoit concevoir aux Prédicateurs de la Foy de grandes esperances de voir un jour la Religion Chrétienne devenir la Religion Dominante dans ce Canton :

Industrie  
d'un Mission-  
naire, & quel-  
cu fut le suc-  
cès.

Il s'y étoit présenté d'abord assez peu d'Adultes pour recevoir le Baptême, & tous ceux, qui l'avoient demandé, ne l'avoient pas obtenu, soit faute de persévérance, ou parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à leurs guerres injustes, ni à leurs superstitions; mais une bagatelle, dont le P. PEARON, qui gouvernoit cette Eglise, eut l'adresse de faire une affaire sérieuse, disposa quantité de Personnes à se mettre au rang des Profelytes. Un Capitaine s'avisant un jour de lui imposer silence dans une Assemblée, & dans une autre occasion lui commanda de sortir du Conseil, où il vouloit être en liberté pour quelque cérémonie superstitieuse, qu'il sçavoit bien que le Missionnaire n'approuveroit pas. Le Pere jugea à propos d'en marquer quelque mécontentement; il déclara même qu'il ne pouvoit pas demeurer dans un lieu, où on ne craignoit pas de l'insulter; mais qu'il ne répondoit point de la maniere, dont Ononthio prendroit sa retraite, quand il sçauroit ce qui l'avoit obligé de se retirer.

Il s'en falloit bien que le Missionnaire eût dans le cœur autant de ressentiment, qu'il en faisoit paroître; mais parmi les Sauvages un affront en attire un autre, rend méprisable celui, qui le souffre, & lui ôte tout crédit. La véritable patience, qui est le fruit de la charité

&  
me  
ces  
reg  
por  
tre  
l'h  
for  
zie  
por  
il n  
plus  
I  
jour  
l'av  
assez  
où i  
sa p  
se r  
non  
tant  
men  
fait  
doit  
voul  
de la  
leurs  
se ju  
ton,  
trevo  
reprit  
nous  
pas à  
factio  
Il l  
gera l

& de l'humilité du cœur, doit, ordinairement parlant, nous élever au-dessus de toutes ces considérations; mais la prudence doit la régler selon les occurrences. Il a fallu du tems pour rendre les Sauvages capables de connoître toute la grandeur d'ame, que renferme l'humilité Chrétienne, & le P. Pearon étoit fort persuadé que les Iroquois n'omettroient rien pour l'adoucir, & pour l'empêcher de porter les plaintes au Gouverneur General: il ne fut trompé, qu'en ce qu'il gagna encore plus, qu'il n'avoit espéré.

Le Capitaine Iroquois vint dès le même jour lui faire en public de grandes excuses de l'avoir outragé, & le Pere, après les avoir assez bien reçues, profita de la disposition où il voyoit tous les esprits, pour témoigner sa peine sur le peu de docilité de la plupart à se rendre aux grandes vérités, qu'il leur annonçoit: il ajouta qu'il ne pouvoit plus souffrir tant de coutumes bizarres, ni leur attachement à des fables, dont il leur avoit si souvent fait sentir l'extravagance; que puisqu'il perdoit son tems à parler à un Peuple, qui ne vouloit écouter, ni la voix du Ciel, ni celle de la raison, il jugeoit à propos de porter ailleurs la parole de Dieu: le Capitaine voulut se justifier; mais le Pere ayant répliqué sur le ton, qu'il avoit pris d'abord, & dont il entrevoyoit déjà le bon effet; « Je vois bien, reprit le Sauvage, que pour t'appaiser, il nous faut faire tous Chrétiens, il ne tiendra pas à moi, que tu n'ayes bientôt cette satisfaction.

Il le prit ensuite en particulier, & lui suggera les moyens, qu'il estimoit les plus pro-

1. 670.

pres, pour venir à bout de ce qu'il desiroit, il lui promit de faire tous ses efforts pour gagner les Anciens : il les visita tous, & quand il les crut dans les dispositions, où il les vouloit, il convoqua une Assemblée generale, dans laquelle il parla en vrai Missionnaire. Le P. Pearson prit ensuite la parole, & acheva d'ébranler tous les Assistans; en quoi il fut encore merveilleusement secondé par Gaskonhié, que le hazard, ou plutôt la divine Providence avoit conduit dans ce Village: de sorte que d'un consentement unanime on prit trois résolutions, qui furent appuyées de présens, & de tout ce qui pouvoit les rendre irrévocables.

La premiere, de ne plus souffrir qu'on invoquât publiquement, & de ne plus même reconnoître *AGRESKOUÉ* (\*) pour l'Auteur de la vie: la seconde, de ne plus appeller les Jongleurs pour voir les Malades: & la troisiéme, d'abolir les danses superstitieuses & indécentes. C'étoit-là presque déclarer authentiquement la Religion Chrétienne, la seule, dont il fût permis de faire une profession ouverte; & en effet toute la Bourgade se rendit depuis très-assidue aux Instructions du Missionnaire. Il est vrai que la suite ne répondit pas aux esperances, qu'on avoit pu concevoir d'un événement si bien ménagé; mais la plupart de ceux, qui seurent profiter de ce premier rayon de la Grace, & ne differerent pas trop à se déclarer Chrétiens, ont toujours inviolablement gardé les promesses de leur Baptême, & ont merité d'être les:

(\*) Les Hurons disent *Agreskoni*, & les Iroquois *Agreskoudé*.

Fondateurs d'une des plus florissantes Chré-  
tientés, qu'ait vûë l'Amérique Septentrion-  
nale, comme nous le dirons bientôt.

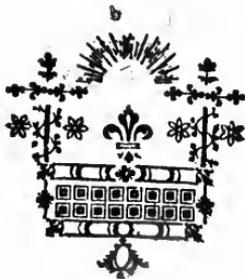
1670.

Le P. Bruyas ne faisoit pas à beaucoup près, Etat de la Re-  
ligion dans les  
autres Can-  
tons.  
autant de fruit dans le Canton d'Onneyouth.  
On y avoit apporté quantité d'Eau-de vie de  
la Nouvelle York, & l'ivrognerie y causoit  
des désordres effroyables. D'ailleurs nul Hom-  
me de marque, & nulle Matronne accreditée  
ne s'étoit déclarée en faveur du Missionnaire;  
on n'alloit pas même écouter ses instructions,  
& toute sa consolation étoit dans un grand  
nombre d'Enfans, qu'il baptisoit à la mort,  
& dont il peuploit le Ciel. Un voyage, que  
fit Garakonhié dans ce Canton, fit naître  
quelque lueur d'esperance, que les choses y  
changeroient de face, & il ne tint point à ce  
zélé Néophyte que les Onneyouths ne ré-  
pondissent aux impressions de la Grace, qui  
les sollicitoit; mais il ne retira presque aucun  
fruit de son zèle. Tout alloit beaucoup mieux  
dans les trois autres Cantons: l'Eau-de-vie des  
Anglois & des Hollandois n'y pénétoit pas  
aussi aisément qu'à Onneyouth. Garakonhié  
y avoit plus de crédit, les Hurons Chrétiens  
y étoient en plus grand nombre, & la guerre  
des Andastes, où les Iroquois Superieurs  
avoient fait depuis peu d'assez grandes pertes,  
ayant abattu leur fierté, les rendoit aussi plus  
dociles.

Après les Missions Iroquoises, celles, qui Et dans le  
Nations Al-  
gonquines.  
étoient établies parmi les Algonquins Supe-  
rieurs, attiroient plus particulièrement l'atten-  
tion de ceux, qui gouvernoient la Nouvelle  
France. Elles ouvroient un vaste champ à la  
publication de l'Evangile, & donnoient une

1670.

grande liberté au commerce. Le Sault Sainte Marie en étoit le centre, & pour y fixer les Sauvages, les Missionnaires y firent de grands défrichemens, & y semerent quantité de grains, dont la culture ne demande pas beaucoup de préparation. Cela leur réussit, & dans les deux premières années ils baptiserent au moins trois cent Personnes, dont les Enfans moribonds firent apparemment le plus grand nombre.



di  
les  
sup  
gn  
Pa  
on  
qu  
cré  
dan  
l'ex

R A L E.  
Sault Sainte  
fixer les Sau-  
le grands dé-  
ité de grains,  
beaucoup de  
& dans les  
ent au moins  
nfans mori-  
grand nom-



# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

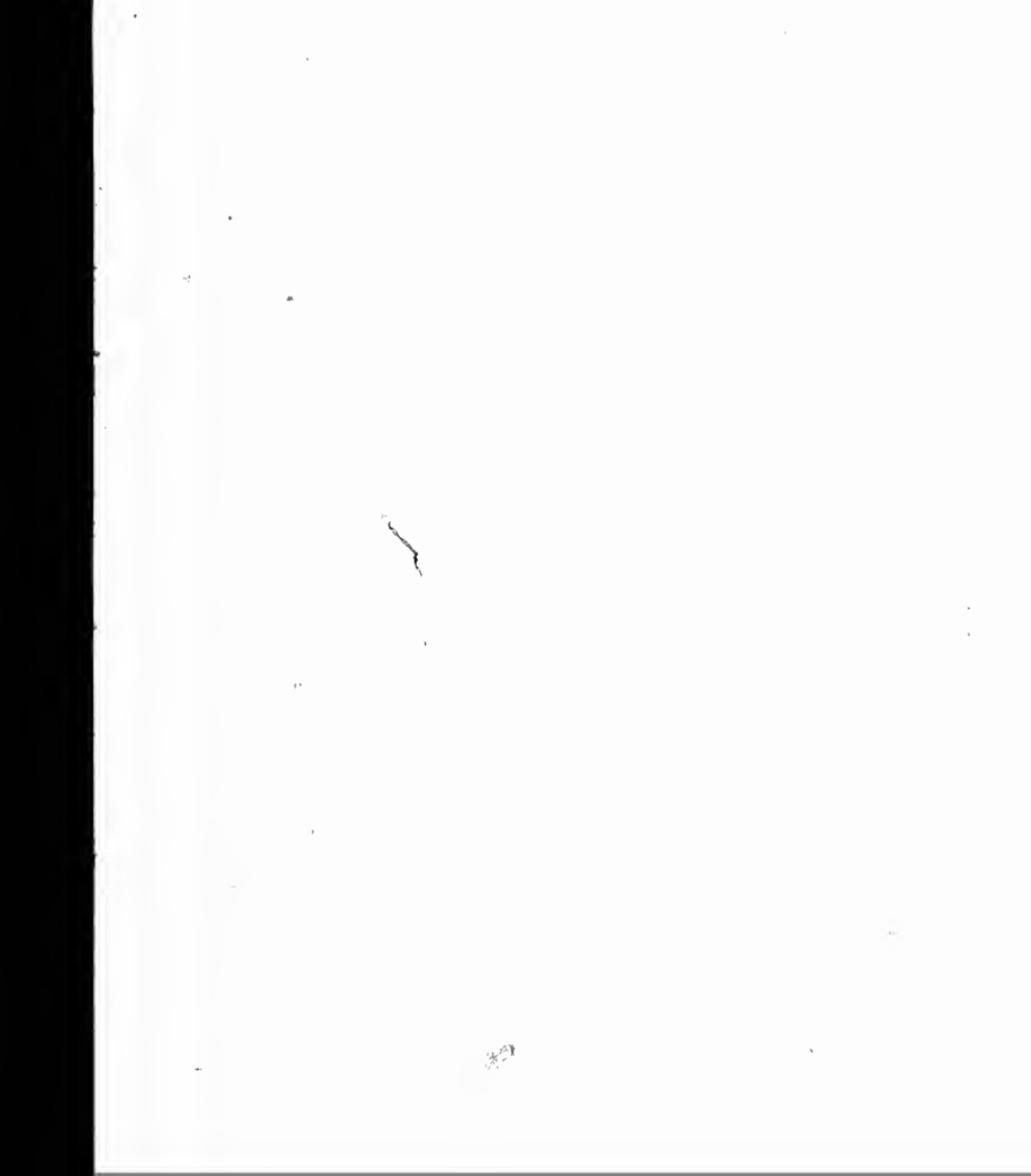
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE DIXIÈME.



QUELQUE attention, qu'apportât M. de Courcelles à maintenir en paix les Nations du Canada, il étoit difficile qu'elle subsistât longtemps parmi tant de Peuples divers, que le moindre mécontentement arme les uns contre les autres, & qu'une Puissance supérieure ne contient, qu'autant qu'ils la craignent, ou qu'ils en espèrent quelque chose. Par malheur pour le Gouverneur Général, on ne continuoit pas à lui envoyer les secours, qu'on lui avoit promis, & il ne soutenoit son crédit auprès des Sauvages, que par l'ascendant, qu'il avoit sçu prendre sur eux depuis l'expédition de M. de Tracy contre les Agniers.





I 6.7 I.

Il ne put enfin empêcher que les Tsonnotthouans, les plus éloignés de tous les Iroquois des Habitations Françaises, ne se laissassent emporter au penchant, qui les entraînoit à faire la guerre.

*Guerre entre les Sauvages ; conduite de M. de Courcelles en cette occasion.* Lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils attaquèrent les Pouteouatamis. M. de Courcelles en fut bientôt instruit, & leur fit dire qu'il trouvoit fort mauvais que, malgré ses ordres, & attestée par serment, ils eussent osé attaquer un Peuple pacifique, & qui se reposoit sur la foy des Traités : qu'il ne souffriroit pas qu'ils troublassent une paix, qu'ils devoient respecter comme son ouvrage : qu'il vouloit qu'ils lui remissent les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur ses Alliés, & que s'ils refusoient de les lui envoyer sains & en bon état, il iroit les leur arracher des mains, & traiter leur Canton, comme il avoit fait celui d'Agnier.

Une sommation si fiere irrita les Tsonnotthouans : ils demanderent si tous les Peuples de ce grand Continent, dès que les Missionnaires s'étoient établis chez eux, devenoient Sujets des François, & s'il n'étoit plus permis de tirer raison des insultes, qu'on recevoit ? Que les Cantons Iroquois avoient fait la paix avec Ononthio ; mais que pour cela ils ne prétendoient pas être devenus ses Vassaux ; qu'ils periroient plutôt, que de donner la moindre atteinte à leur liberté & à leur indépendance, & qu'on pouvoit se souvenir qu'ils avoient plus d'une fois fait sentir aux François qu'ils n'étoient point des Alliés, qu'on dût traiter avec tant de hauteur, ni des Ennemis à mépriser,

ALE  
Tfonnon  
es Iroquois  
laissent  
entraînoit à

ls attaque-  
urcelles en  
qu'il trou-  
ordres, &  
t donnée,  
É attaquet  
soit sur la  
pas qu'ils  
ient ref-  
loit qu'ils  
s avoient  
soient de  
il iroit les  
leur Can-  
nier.

Tfonnon-  
s Peuples  
Mission-  
venoient  
s permis  
eevoit ?  
t la paix  
a ils ne  
Vassaux ;  
a moind-  
ndepen-  
ir qu'ils  
rançois  
on dût  
noemis

Tout cela se disoit néanmoins en particulier, & avant qu'on eût fait de sérieuses reflexions sur les suites d'une rupture, à laquelle on n'étoit point préparé. Les Tfonnonthouans tinrent conseil pour délibérer mûrement sur le parti, qu'ils devoient prendre, & le résultat fut qu'on enverroit à M. de Courcelles huit Prisonniers, de trente-cinq, qu'on avoit fait sur les Pouteouatamis. Le Général crut, ou fit peut-être semblant de croire qu'il n'y en avoit pas davantage, & ne jugea pas à propos de pousser à bout des Gens, qu'il avoit encore besoin de ménager.

Ce fut le Grand Chef des Goyogouins, qui Baptême du  
lui présenta les Caprifs, & quand il se fut ac- Grand Chef  
quitté de sa Commission, il déclara que ce des Goyo-  
qui l'avoit engagé à s'en charger, étoit le désir gouins.  
de recevoir le Baptême des mains de l'Evêque, & en présence de son Pere Ononthio. Ce Chef étoit le même, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, & après Garakonthié, le plus illustre Iroquois des cinq Cantons. Le Baptême lui fut administré avec toute la solennité possible : M. Talon, qui étoit arrivé depuis peu, le tint sur les Fonts, & le nomma Louis ; après quoi il fit au nom de ce Néophyte, un grand festin à tous les Sauvages Chrétiens, qui se trouverent à Quebec, à Lorette, & à Syllery.

Ce fut aussi vers ce même tems, que la plu- Les Iroquois  
part des Agniers, qui avoient embrassé le Chris- Chrétiens son-  
tianisme, prévoyant qu'ils n'auroient jamais gent à sortir  
dans leur Pays une liberté entiere de vivre de leur Pays.  
selon les Maximes de leur Religion, projet-  
terent d'aller vivre avec les Hurons de Lo-  
rette. De ce nombre étoit une Femme distin-

1671.

guée par la qualité d'*Oyander*, qui lui donnoit un grand crédit dans son Canton, & le droit d'assister aux Confeils les plus secrets. Ses Parens la troubloient dans ses dévotions, & elle leur déclara enfin qu'elle étoit resoluë de descendre à Quebec, pour y finir ses jours avec les Chrétiens. On n'omit rien pour lui faire changer de dessein, & après bien des efforts inutiles, on la dégrada en plein Conseil. Bien loin d'être sensible à cet affront, elle n'en témoigna que plus d'ardeur pour se procurer la liberté de vivre en Chrétienne, qu'elle désespéroit de trouver dans sa Patrie, & elle se rendit à Lorette, où elle soutint jusqu'au bout la généreuse démarche, qu'elle venoit de faire.

Conversion  
singuliere d'une  
me Iroquoise.

La conversion d'une autre Femme du même Canton a quelque chose d'assez merveilleux, pour trouver place dans une Histoire, où je me suis proposé de ne rien omettre de remarquable, qui puisse édifier mes Lecteurs, & détromper ceux, auprès desquels l'on a fort mal à propos publié que les Sauvages s'étoient rendus sourds à la voix des Prédicateurs de l'Evangile. Cette Femme faisant voyage, tomba dans un Parti de Mahingans, dont elle reçut deux ou trois coups de hache sur la tête. Elle se sentit aussitôt inspirée d'avoir recours au Dieu des Chrétiens, & le conjura de ne point permettre qu'elle mourût sans Baptême.

A peine avoit-elle fini sa Priere, qu'elle ne vit plus d'Ennemis, & jamais elle n'a pu dire ce qu'ils étoient devenus, quoiqu'elle n'eût pas perdu la connoissance un seul moment. Elle se trouva même assez de force & de courage pour se trainer jusqu'à la Bourgade, ra-

ALE  
lui don-  
ton, & le  
us secrets.  
évotions,  
oit resoluë  
ir ses jours  
pour lui  
ien des ef-  
n Conseil.  
ont, elle  
ur se pro-  
ne, qu'elle  
e, & elle  
jusqu'au  
venoit de

du même  
veilleux,  
re, où je  
de remar-  
rs, & dé-  
fort mal  
ient ren-  
de l'E-  
, tomba  
le reçut  
ête. Elle  
ours au-  
ne point  
ne.  
elle ne  
pu dire  
le n'eût  
oment.  
de cou-  
de, ra-

DE LA N. FRANCE LIV. X. 233  
conta son aventure au P. Pearton, & lui ajouta  
qu'elle seroit bien aise de se retirer à Lorette,  
parce qu'elle n'osoit pas se promettre une gran-  
de fidélité, si elle demouroit parmi ses Parens.  
Le Missionnaire se donna tout le tems de l'é-  
prouver & de l'instruire; il la trouva docile &  
ferme dans sa résolution, elle recouvra en  
très-peu de tems une santé parfaite, elle gagna  
son Mari, & l'engagea de l'accompagner à  
Lorette, où ils furent baptisés l'un & l'autre,  
avec une petite Fille, qu'ils avoient.

M. de Courcelles, qu'on avoit soin d'inf-  
truire de tout, fut chargé de voir les Néo-  
phytes Iroquois dans le dessein de s'établir  
parmi les François; il comprit que leur nom-  
bre augmentant, il s'en pourroit former une  
Peuplade, qui, avec le tems, serviroit de  
barriere contre les Cantons mêmes, si la guerre  
recommençoit. Il reçut donc à bras ouverts  
tous ceux, qui se présentèrent, & eut grand  
soin qu'ils ne manquassent de rien. Ils étoient  
d'abord en assez petit nombre; mais peu de  
tems après, le P. BONIFACE lui ayant amené  
plusieurs Familles du Canton d'Agniers, il  
jugea à propos de les séparer des Hurons, &  
de les placer vis à-vis de Montreal du côté du  
Sud, dans un endroit, qu'on appelle *la Prai-  
rie de la Magdelaine*. J'ai dit dans mon Jour-  
nal de quelle maniere cette Peuplade a été  
transportée auprès du Sault S. Louis, & que,  
quoique placée présentement deux lieues plus  
haut, elle porte toujours le nom de ce Sault.

D'autre part quantité de Peuples de la Lan-  
gue Algonquine, qui se reconnoissoient re-  
devables aux François du repos, dont ils jouis-  
soient, s'attachèrent à eux beaucoup plus étroi-

1674

Commence-  
ment de la  
Mission du  
Sault Saur  
Louis.

Mesures, etc.  
prend M. Ta-  
lon pour assû-  
rer à la France  
tout le Nord  
du Canada.

tement, qu'ils n'avoient fait jusques-là, & M. Talon crut devoir profiter de cette disposition favorable pour établir les droies de la Couronne sur les Quartiers le plus reculés du Canada. Il en avoit conçu le dessein dès son premier voyage, & avant que de partir de France pour venir reprendre son Employ, il en avoit écrit à M. de Courcelles, & lui avoit marqué qu'il seroit à propos d'envoyer aux Nations du Nord & de l'Ouest un Homme, qui en fût connu, afin de les engager à se trouver par Députés dans un lieu commode, où l'on pût traiter avec eux suivant les intentions du Roy.

Personne n'étoit plus propre pour cette importante Commission, qu'un Voyageur; nommé **Nicolas PERROT**: c'étoit un Homme d'esprit, d'assez bonne Famille, & qui avoit quelque étude. La nécessité l'avoit obligé de se mettre au service des Jesuites, ce qui lui avoit donné occasion de traiter avec la plûpart des Peuples du Canada, & d'apprendre leur Langue. Il s'en étoit fait estimer, & peu à peu il s'étoit insinué dans leur esprit de telle sorte, qu'il leur persuadoit aisément tout ce qu'il vouloit. M. de Courcelles jetta les yeux sur lui pour la négociation, dont il s'agissoit; M. Talon étant débarqué à Quebec sur ces entre-faites, approuva ce choix, & fit partir Perrot avec de bonnes instructions.

Du Grand  
Chef des  
Miamis.

Ce Député visita toutes les Nations du Nord, avec qui nous avions quelque commerce, & les invita à se trouver au printems suivant au Sault Sainte Marie, où le Grand Ononthio des François, c'est-à-dire, le Roy de France, leur enverroit un de ses Capitaines, qui leur déclareroit ses volontés. Tous lui ayant pro-

D  
mis d  
Quar  
& all  
Mich  
me il  
corte  
en pa  
que c  
& le  
Gens  
avert  
mis,  
Ce  
cinq  
mais  
qui f  
tour  
des  
tés,  
rare  
faire  
Je n  
tain  
véri  
ce te  
moi  
mis  
der  
Sau  
C  
inst  
des  
qui  
mar  
van  
Gue

mis d'y envoyer des Députés, il passa aux Quartiers de l'Ouest; mais il rabatit au Sud, & alla jusqu'à *Chicagou*, dans le fond du Lac Michigan, où étoient alors les Miamis. Comme il approchoit de leur Village avec une Escorte de Pouteatamis, qu'on lui avoit donnée en passant par la Baye, parce qu'il y avoit quelque commencement de guerre entre les Sioux & les Mascoutins, une Troupe de jeunes Gens de cette Escorte se détacha, pour aller avertir de son arrivée le Grand Chef des Miamis, qui se nommoit TETINCHOUA.

Ce Chef pouvoit mettre sur pied quatre à cinq mille Combattans, & ne marchoit jamais, qu'avec une Garde de quarante Soldats, qui faisoient aussi jour & nuit la Sentinelle autour de sa Cabanne, quand il y étoit. Perrot, des Mémoires duquel j'ai tiré ces particularités, ajoûte que Tetinchoua se communiquoit rarement à ses Sujets, se contentant de leur faire intimer ses ordres par un de ses Officiers. Je ne garantis point ces faits; mais il est certain que, si Perrot n'a point un peu ajoûté à la vérité, les choses ont beaucoup changé depuis ce tems-là: il est cependant vrai, & j'en ai été moi-même le témoin, que les Chefs des Miamis sont plus respectés, & moins aisés à aborder, que ceux de la plupart des autres Nations Sauvages du Canada.

Quoiqu'il en soit, Tetinchoua, dit Perrot, instruit de l'arrivée d'un Envoyé du Général des François, voulut lui faire une réception, qui lui donnât une idée de sa Puissance. Il fit marcher un Détachement pour aller au devant de lui, & ordonna qu'on le reçût en Guerrier. Le Détachement s'avança en ordre

Reception;  
qu'il fait à un  
Envoyé du  
Général.

236 HISTOIRE GÉNÉRALE  
1671. de Bataille, tous les Soldats étant parés de plumes, armés de toutes pièces, & de tems en tems faisant les cris de guerre. Les Pouteouatamis, qui escortoient Perrot, les voyant venir en cet équipage, se préparèrent à les recevoir de la même maniere, & Perrot se mit à leur tête. Quand les deux Troupes furent en présence, elles s'arrêtèrent comme pour prendre haleine, puis tout à-coup celle de Perrot prit sur la droite, les Miamis prirent sur la gauche, courant tous à la file comme s'ils eussent voulu prendre leur avantage pour se charger.

Mais les Miamis s'étant recourbés en arc, les Pouteouatamis se trouverent investis de toutes parts. Alors les uns & les autres jeterent de grands cris, qui furent le signal d'une espèce de combat. Les Miamis firent une décharge de leurs fusils, où il n'y avoit que de la poudre, & les Pouteouatamis leur répondirent de même; après quoi on se mêla, le Casse-tête à la main, tous les coups portant sur les Casse-têtes. On fit ensuite la paix; les Miamis présentèrent le Calumet à Perrot, & le conduisirent avec toute son Escorte dans la principale Bourgade, où le Grand Chef lui assigna une Garde de cinquante Hommes, le regala splendidement, à la maniere du Pays, & lui donna le divertissement du Jeu de la Crosse.

Perrot, après avoir passé quelques jours chez les Miamis, & traité avec leur Chef, suivant ses instructions, retourna au Sault Sainte Marie: Tetinchoua vouloit l'y accompagner en personne; mais son grand âge & ses infirmités firent craindre à ses Sujets qu'il ne pût résister aux fatigues de ce voyage, & ils l'engage-

Prise de possession de tous les environs des Lacs.

ERALE

unt parés de plu-  
, & de tems en  
es Pouteouata-  
s voyant venir  
z à les recevoir  
t se mit à leur  
urent en pré-  
pour prendre  
le de Perrot  
orirent sur la  
me s'ils euf-  
age pour se

és en arc, les  
tis de toutes  
jetter ent de  
d'une espèce  
né décharge  
e la poudre,  
rent de mê-  
sse-tête à la  
Casse-tères.  
ésentèrent  
urent avec  
e Bourga-  
Garde de  
idement,  
divertif-

ours chez  
, suivant  
inte Ma-  
agner en  
infirmi-  
ût réfi-  
cagage.



NITCHIK-IRINGOURTCHES

Nation de la Loure

Autre curieux de Natchez

PAYS DES ATTIK-IRINGOURTCHES

en Genc de Caribou

Les Ounes

La plus partie de ces Lacs est assez  
insolente. On dit qu'il y a une Nation  
nommée les Ounes

TRAINS DES RUCHES

Les Ruches

LES OUNES

Lac Achou

ST LAUR

LE BOURG DE  
GASPÉ

PAYS FRANÇOIS



REMARQUE

Cette Carte est entièrement d'après les  
travaux qui a paru jusqu'ici. Je dois  
convenir que cette Carte est  
Déduite des Cartes, Plans, et Journaux de la  
Marine, et aux Mémoires que les RR. PP. S. J. de  
Missionnaires de ce pays m'ont communiqué.

PARTIE DE LA BR

ESQU

PAYS

D E S

es OUNESCAPI

Achouampi

LAURENT

ISLE D'ANTICOSTE

GOLPHE DE

S. LAURENT

Iles de la Madeline  
I. de Capre  
I. de St. Pierre  
I. de St. Paul  
I. de St. Michel  
I. de St. Jean  
I. de St. Basile  
I. de St. Georges  
I. de St. Pierre  
I. de St. Paul  
I. de St. Michel  
I. de St. Jean  
I. de St. Basile  
I. de St. Georges

Baye d'Angeles  
Baye de St. Lawrence  
Cap de Bonne Esperance  
Cap de St. Pierre  
Cap de St. Paul  
Cap de St. Michel  
Cap de St. Jean  
Cap de St. Basile  
Cap de St. Georges

DE I  
DE LA  
OU

...ment de  
... jusqu'à  
... divers  
... Plans, & Journaux  
... Mémoires que les RRPP  
... puis m'ont communiqué.

DE LABRADOR

ESQUI

ISLE

TERRE-NEUVE

*l'intérieur de l'Isle & le cours des  
Rivières ne sont pas connus*

CARTE

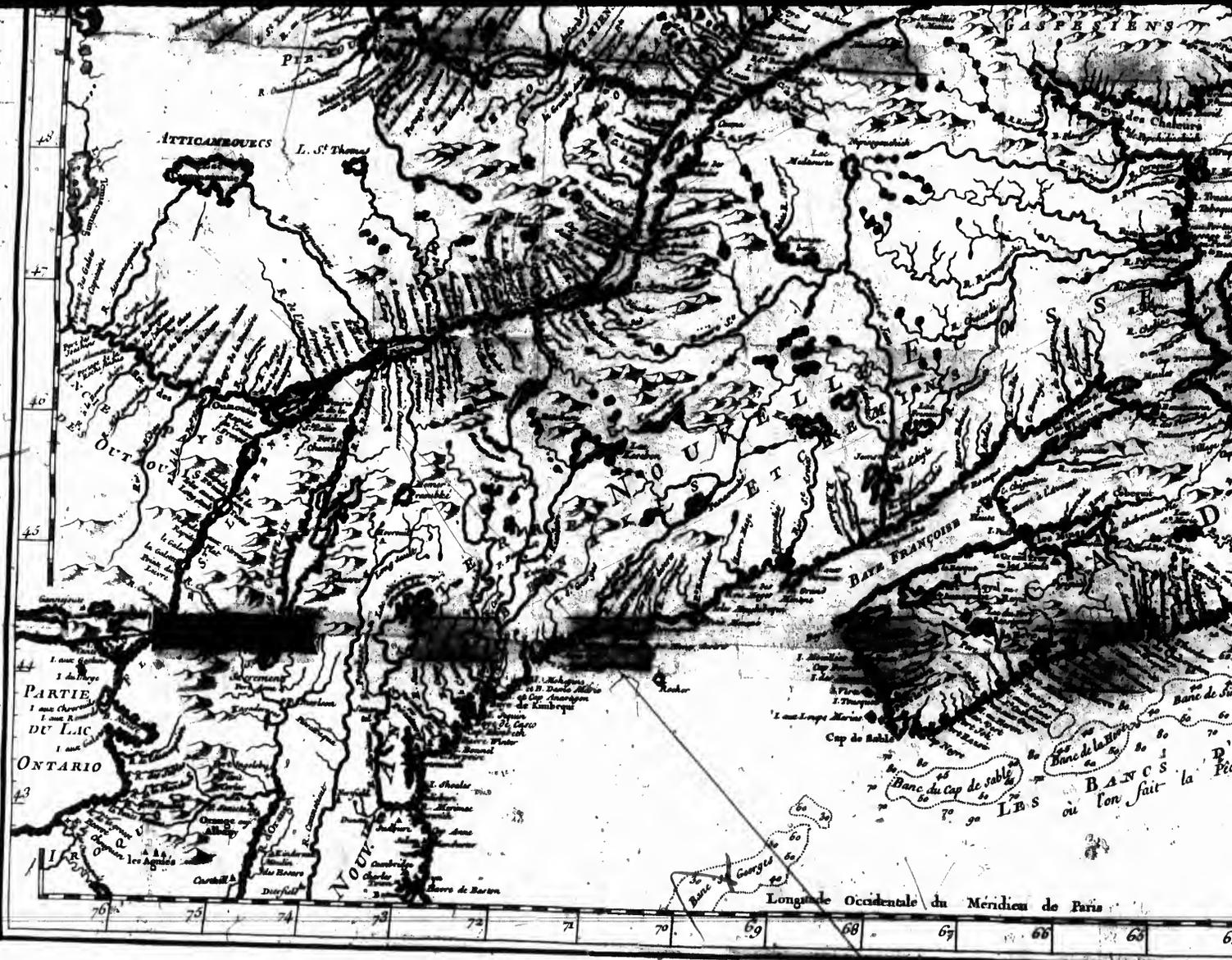
DE LA PARTIE ORIENTALE

DE LA NOUVELLE FRANCE

OU DU CANADA







35

Longitude Occidentale du Meridien de Paris



TERRE-NEUVE

S. LAURENT

Intérieur de l'Isle et le cours des Rivières ne sont pas connus

CARTE  
DE LA PARTIE ORIENTALE  
DE LA NOUVELLE FRANCE  
OU DU CANADA

DÉDIE  
A Monseigneur le Comte de Naurepas  
Ministre Secrétaire d'Etat,  
Commandeur des Ordres du Roy  
Par N. Bellin Ingénieur de la Marine 1744

ÉCHELLES  
Lignes Communes de France de 25 au Degré  
Lignes Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré



D'Anville delin. J. de la Motte sculp.



35.

DE  
 tent à re  
 sonne de  
 mais il  
 pouvoir  
 mit pas  
 les Masc  
 rendez-v  
 habitoi  
 chez le q  
 Ce qui e  
 Sauvage  
 qui les re  
 Mais c  
 tions du  
 dans du re  
 Luffon St  
 velle Fran  
 au mois d  
 son spéci  
 les Pays o  
 sous la p  
 commenç  
 fit en Alg  
 donné à t  
 la puissan  
 der qu'il n  
 avantageu  
 tel Monar  
 e'il, en le  
 M. de  
 mots, &  
 tout le M  
 proposé :  
 le P. Allou  
 noit de di  
 des présen

seut à rester chez lui : il ne députa même personne de sa Nation à l'Assemblée Générale ; mais il donna aux Pouteouatamis un plein pouvoir pour agir en son nom. Le tems ne permit pas apparemment à Perrot d'aller inviter les Mascoutins & les Kicapous à se trouver au rendez-vous, encore moins les Illinois, qui habitoient alors les bords du Micissippi, & chez lesquels on n'avoit point encore pénétré. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y parut aucun Sauvage de ces trois Nations, ni Personne, qui les représentât.

Mais on y vit des Députés de toutes les Nations du Nord, & même des *Monsonis*. Habitans du fond de la Baye d'Hudson. Le Sieur St. Luffon Sie. délégué de l'Intendant de la Nouvelle France, se rendit au Saint Sainte Marie au mois de May 1671. chargé d'une Commission spéciale pour prendre possession de tous les Pays occupés par ces Peuples, & les mettre sous la protection du Roy. La Cérémonie commença par un Discours, que le P. Allouez fit en Algonquin, & dans lequel, après avoir donné à tous ces Sauvages une grande idée de la puissance du Roy, il tâcha de leur persuader qu'il ne leur pouvoit rien arriver de plus avantageux, que de mériter la protection d'un tel Monarque, ce qu'ils obtiendroient, ajouta-t'il, en le reconnoissant pour leur Grand Chef.

M. de St. Luffon parla ensuite en peu de mots, & finit son Discours en demandant, si tout le Monde consentoit à ce qui venoit d'être proposé ? Comme il avoit parlé en François, le P. Allouez repeta en Algonquin ce qu'il venoit de dire, & tous répondirent d'abord par des ptéfens, & puis par de grands cris de *Vive*

le Roy. Alors le Commissaire fit creuser par Perrot deux trous en Terre, & planter dans l'un un grand poteau de Cédre, & dans l'autre, une Croix de même matiere, tandis qu'on chantoit le *Vexilla*. Ensuite on attacha au poteau & à la Croix les Armes de France, puis on entonna l'*Exaudiat*. Cela fait M. de St. Luffon déclara par la bouche du P. Alloué qu'il mettoit tout le Pays en la main du Roy, & tous les Habitans sous la protection de Sa Majesté.

Les Députés s'écrierent tous qu'ils ne vouloient plus avoir d'autre Pere, que le Grand Ononchio des François, & le Subdélégué, après les avoir beaucoup caressés, les assura que ce Prince ne les laisseroit jamais manquer de rien, tandis qu'ils lui garderoient la fidélité, qu'ils venoient de lui promettre. Le tout finit par le *Te Deum*, précédé & suivi de plusieurs décharges de Mousqueterie, à quoi il n'y faut point douter qu'on n'ajoutât, suivant la coutume, un grand festin.

Saint Luffon, immédiatement avant que de se rendre à Sainte Marie, avoit fait par ordre de M. Talon un voyage à la Côte Méridionale du Canada, & avoit trouvé les bords du Kinibequi & toute la Côte de la Mer, semés d'Habitations Angloises, bien bâties, & en très-bon état. Il fut par-tout fort bien reçu; les deux Cours de France & d'Angleterre étoient alors très-unies, & depuis le Traité de Breda, ces deux Nations n'avoient rien eu à démêler ensemble dans l'Amérique. Le Sieur de Saint Luffon ne laissa pas d'avertir ces Habitans qu'ils étoient sur le Terrain du Roy de France; mais ils lui répondirent qu'ils étoient charmés

Les Anglois s'établissent sur les Terres des François, & quoiqu'ils vécuissent en bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rapeller.

de v  
& q  
Gén  
qu'il  
très-  
Il  
peu d  
Ang  
Colb  
voya  
voir  
cérité  
rappel  
Roy.  
là le R  
de ce c  
ainsi  
Breda.  
Enfi  
nontat  
n'a jan  
blirent  
point d  
qui l'a  
mais su  
avance  
tournée  
on Dét  
que ave  
quette,  
& les y  
Il n'es  
ce Missi  
tant d'au  
avantage  
en parle

de vivre sous l'obéissance d'un si grand Roy ; & qu'ils le prioient d'assurer le Gouverneur Général & l'Intendant de la Nouvelle France, qu'ils se comporteroient toujours en Sujets très-fidèles & très-soumis.

Il est néanmoins vraisemblable qu'ils furent peu de tems après rappelés dans la Nouvelle Angleterre ; & la Lettre de M. Talon à M. Colbert, d'où j'ai tiré ces circonstances des voyages de M. de Saint Luffon, faisant entrevoir que l'Intendant doutoit un peu de la sincérité des Anglois, donne lieu de juger que ce rappel se fit sur les remontrances du Conseil du Roy. Au moins est-il certain que dès ce tems-là le Kinibequi étoit regardé comme faisant de ce côté-là la séparation des deux Colonies, ainsi qu'il avoit été réglé par le Traité de Breda.

Enfin cette même année les Hurons Tionontatez, las de mener une vie errante, qui n'a jamais été du goût de cette Nation, s'établirent à *Michillimakinac* : ils ne se placèrent point dans l'Isle même, qui porte ce nom, & qui l'a donné à une partie du Continent voisin, mais sur une pointe de ce Continent, laquelle avance au Sud, & regarde une autre pointe tournée au Nord. Ces deux pointes forment un Détroit, par où le Lac Huron communique avec le Lac Michigan. Ce fut le P. Marquette, qui amena les Hurons dans ce Poste, & les y fixa.

Il n'est pas aisé de sçavoir par quelle raison ce Missionnaire le choisit préféablement à tant d'autres, qui paroissent beaucoup plus avantageux pour un pareil Etablissement. Il en parle lui-même dans ses Mémoires, com-

Les Hurons  
à Michillima-  
kinac.

Phénomé-  
nes singuliers.  
Observations  
sur les Marées  
& sur les Cou-  
rans,



me d'un lieu fort incommode, & où le froid est excessif; ce qui vient sans doute de ce que les trois Lacs, entre lesquels il se trouve; & dont le moindre (a) a trois cent lieues de circuit, sans compter une Baye (b) de vingt huit lieues de profondeur, qui s'y décharge, sont ordinairement agités de vents très-impétueux.

Le P. Marquette ajoute que l'inégalité des Marées dérange beaucoup la navigation de ces Lacs: en effet j'ai déjà observé qu'elles n'ont rien de réglé; & qu'elles sont assez fortes en quelques endroits. Aux environs de la petite Isle de Michillimakinac elles montent & descendent une fois en vingt-quatre heures aux pleines & aux nouvelles Lunes, & elles portent toujours dans le Lac Michigan. Il n'est pas même douteux qu'indépendamment des Marées, il n'y ait un Courant, qui porte toujours du Lac Huron dans le dernier, ce qui est apparemment causé par des sources, telles qu'on en trouve assez souvent en pleine Mer.

Ce Courant n'empêche pourtant pas le Courant naturel du Michigan, lequel décharge ses eaux dans le Lac Huron; aussi-bien que le Lac Superieur. Le premier de ces deux Courants; c'est-à-dire, celui du Lac Huron dans le Lac Michigan, est plus sensible, quand le vent souffle de la partie opposée, qui est celle du Sud, & l'on a vû alors des glaces portées de celui-là dans celui-ci avec autant de vitesse, que le seroit un Navire, qui auroit le vent en poupe. On sçait que la même chose arrive au Canal de Bahama.

(a) Le Michigan. (b) La Baye des Puants.

Le

Le  
da  
ran  
em  
d'o  
une  
des  
de l  
Cas  
& o  
d'au  
peri  
don  
le D  
coup  
n'av  
Il  
du M  
gran  
ste  
large  
nécess  
ble d  
creusé  
remar  
on a f  
jectute  
Roche  
deur d  
rie, se  
sieurs  
ce qui  
parlé.  
A la  
mencen  
Tom.

GENERALE

de, & où le froid  
ns doute de ce que  
ls il se trouve; &  
ois cent lieues de  
Baye (h) de vint  
qui s'y décharge,  
vents très-impé-

ue l'inégalité des  
la navigation de  
observé qu'elles  
sont assez for-  
ix environs de la  
ac elles montent  
t-quatre heures  
Lunes, & elles  
Michigan. Il n'est  
endamment des  
ant, qui porte  
le dernier, ce  
ar des sources,  
uvent en pleine

tant pas le Cou-  
quel déchargé  
aussi-bien que  
e ces deux Cou-  
e Huron dans  
ible, quand le  
e, qui est celle  
s glaces portées  
tant de vitesse,  
auroit le vent  
ne chose arrive

des Puants.  
Le

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 241

Le P. Marquette observe encore que dans  
le Détroit, par où le Lac Supérieur se jette  
dans le Lac Huron, il y a sous l'eau des cou-  
rans en grand nombre, & si forts, qu'ils  
emportent quelquefois les filets des Pêcheurs,  
d'où il conjecture que ce grand Lac décharge  
une partie de ses eaux dans le Michigan par  
des Canaux souterrains, qu'il s'est creusés,  
de la même manière, qu'on juge que la Mer  
Caspienne communique avec le Pont Euxin,  
& celui-ci avec la Méditerranée; & cela est  
d'autant plus vraisemblable, que le Lac Su-  
perieur recevant au moins quarante Rivieres,  
dont il y en a dix ou douze aussi larges, que  
le Détroit même, il ne rendroit pas à beau-  
coup près, autant d'eau, qu'il en reçoit, s'il  
n'avoit point d'autre issue, que ce Canal.

Il me paroît qu'il faut dire la même chose  
du Michigan, lequel outre les eaux de la  
grande Baye, reçoit encore un grand nom-  
bre de Rivieres, dont plusieurs sont très-  
larges, & viennent de fort loin. Car il faut  
nécessairement qu'outre sa décharge visi-  
ble dans le Lac Huron, il s'en soit encore  
creusé sous Terre, comme je viens de le  
remarquer du Lac Supérieur, au sujet duquel  
on a fait une découverte, qui fortifie la con-  
jecture du P. Marquette. C'est que tous les  
Rochers, qu'on trouve à une certaine profon-  
deur dans le Détroit du Sault de Sainte Ma-  
rie, sont percés comme des éponges, & plu-  
sieurs mêmes creusés en forme de Grottes,  
ce qui paroît venir des Courans, dont j'ai  
parlé.

A la fin de l'année précédente, & au com-  
mencement de celle-ci, il arriva quelque chose  
Phénomènes  
singuliers.

Tom. II.

L

1671.

d'assez singulier dans cette partie du Canada. L'hyver n'y commença qu'à la mi-Janvier 1671. & finit à la mi-Mars; ce qui étoit sans exemple; & ces deux termes furent marqués par des Phénomènes, qui surprirent beaucoup les Sauvages. Le vingt-unième de Janvier il parut dans la Baye deux Parelies environ deux heures avant le coucher du Soleil: ils étoient accompagnés d'un croissant, dont les cornes étoient en haut. Le vrai Soleil étoit également éloigné de l'un & de l'autre Parelie; un petit nuage, qui avoit toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel, mais fort transparent, couvroit un des deux, & l'obscurcissoit un peu, & une grande lueur faisoit aussi à l'autre une espece de voile. Les Sauvages crurent que c'étoit un signe infallible de froid, & il gela excessivement le lendemain.

Le douzième du mois de Mars suivant, on vit trois Parelies en trois endroits differens, & qui differoient aussi par rapport à leur position, à leur nombre, & au tems, auquel ils parurent. A Michillimakinac la distance apparente des trois Soleils, qu'on y apperçut, étoit d'une demie-lieuë; l'un des deux Parelies n'étoit guere, que comme une Iris de forme ovale, couronnée d'un filet d'or: l'autre étoit si éclattant, qu'on eût eu de la peine à le discerner du vrai Soleil, sans une bande de couleur d'écarlatte, qui le bordoit du côté opposé à celui-ci. Ce Phénomène dura plusieurs jours, on le voyoit le matin peu après le lever du Soleil, & le soir avant son coucher. Le Mémoire, qui rapporte le fait, ajoute que celui des deux Parelies, qui le matin étoit au Midi, se voyoit le soir au Septentrion, &

qu  
de  
fig  
qu  
men  
sur  
éga  
Sud  
& l'  
deu  
étoi  
leur  
& c  
peu  
mém  
n'app  
U  
yison  
que l  
Sud-C  
Cycle  
dans  
paroit  
rarem  
Pareli  
il dura  
fant p  
Arcs-e  
Cycles  
A  
Soleils  
mais u  
la fois  
étoit au  
de l'Iris

partie du Canada.  
 à la mi - Janvier  
 ; ce qui étoit sans  
 urent marqués par  
 rent beaucoup les  
 e Janvier il parut  
 environ deux heu-  
 bleil : ils étoient  
 , dont les cornes  
 l étoit également  
 Parelie ; un petit  
 couleurs de l'Arc-  
 nt, couvroit un  
 un peu, & une  
 autre une espece  
 nt que c'étoit un  
 il gela excessive-

Mars suivant, on  
 droits differens,  
 pport à leur posi-  
 ems, auquel ils  
 c la distance ap-  
 on y apperçut,  
 n des deux Pare-  
 me une Iris de  
 filet d'or : l'autre  
 u de la peine à  
 sans une bande  
 bordoit du côté  
 même dura plu-  
 matin peu après  
 ant son coucher.  
 le fait, ajoute  
 ui le matin étoit  
 Septentrion, &

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 243  
 que l'autre prenoit sa place ; mais il y a bien  
 de l'apparence qu'ils changeoient plutôt de  
 figure-que de position.

Dans l'Isle Manitoualin, où il y avoit  
 quantité de Sauvages Saulteurs en hyverne-  
 ment, trois Soleils parurent vers le Couchant  
 sur une ligne parallele à la Terre ; ils étoient  
 égaux en grandeur, le véritable à l'Ouest-  
 Sud-Ouest ; un des deux Parelies à l'Ouest,  
 & l'autre au Sud-Ouest. On vit en même tems  
 deux Hemi-Cycles paralleles à l'Horison. Ils  
 étoient de couleur bleuë à leur centre, de cou-  
 leur d'aurore au-dessus, & d'un gris obscur  
 & cendré à la circonference. Le Ciel étoit un  
 peu chargé de ce côté-là, & par tout ailleurs  
 même il n'étoit pas fort sercin, quoiqu'on  
 n'apperçût aucun nuage.

Un quart de cercle perpendiculaire à l'Ho-  
 rison ayant à peu près les mêmes couleurs,  
 que les Parelies, touchoit celui, qui étoit au  
 Sud-Ouest ; puis coupant un des deux Hemi-  
 Cycles paralleles à l'Horizon, alloit se perdre  
 dans l'autre. Quelquefois les trois Soleils dis-  
 paroissoient ; mais le véritable se cachoit plus  
 rarement, que les autres. Enfin un troisième  
 Parelie se fit voir au-dessus du Soleil ; mais  
 il dura peu. Les deux premiers en disparoi-  
 sant pour la dernière fois, laisserent deux  
 Arcs-en Ciel fort lumineux, & les deux Hemi-  
 Cycles restèrent encore lontems après.

À Sault Sainte Marie on vit un matin trois  
 Soleils, comme aux deux autres endroits ;  
 mais un peu après midi il en parut huit tout à  
 la fois, rangés en cet ordre. Le vrai Soleil  
 étoit au centre d'un cercle, formé des couleurs  
 de l'Iris : quatre Parelies partageoient ce cer-

167.1.

cle en quatre parties égales, & étoient posés perpendiculairement & horizontalement. Un autre cercle semblable au premier pour les couleurs, mais beaucoup plus grand, passoit par le centre du véritable Soleil, qui en occupoit le haut, & trois autres Parelies le divisoient avec lui, comme les quatre premiers divisoient le petit cercle. Les Sauvages s'imaginèrent que tous ces Parelies étoient les Femmes du vrai Soleil, qui avoit bien voulu se faire voir aux Hommes avec toutes ses Compagnes; mais on les détrompa en leur expliquant ces Phénomènes d'une manière naturelle, & cela donna occasion de leur faire connoître que cet Astre n'étoit rien moins, qu'un Génie, comme ils se l'imaginoient.

Projet d'un  
Fort à Cata-  
rocouy.

167.2.

Sur la fin de cette année les Iroquois terminèrent heureusement la guerre, qu'ils faisoient depuis plusieurs années aux Andastes, & aux *Chaouanonis*, leurs Voisins. Les succès avoient été assez longtems partagés: enfin ces deux Peuples furent presque entièrement exterminés, & les Vainqueurs incorporèrent dans leurs Cantons, surtout dans celui de Tsonnonthouan, un grand nombre de Captifs, qu'ils avoient faits sur l'un & sur l'autre. Telle a toujours été leur politique, de réparer aux dépens de leurs Ennemis les brèches, que la guerre avoit faites à leur Nation.

Alors M. de Courcelles persuadé plus que jamais de la nécessité d'opposer une barrière à un Peuple inquiet, qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puissance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux Chefs des Cantons qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer,

(4)

, & étoient posés  
horizontalement. Un  
premier pour les  
plus grand, passoit  
oleil, qui en occu-  
Pareilles le divi-  
quatre premiers di-  
Sauvages s'imagi-  
s étoient les Fem-  
avoit bien voulu  
s avec toutes ses  
détrompa en leur  
d'une maniere na-  
sion de leur faire  
soit rien moins,  
l'imaginoient.

les Iroquois ter-  
guerre, qu'ils fai-  
es aux Andastes,  
Voisins. Les succès  
partagés: enfin ces  
entièrement exter-  
corporerent dans  
celui de Tson-  
mbre de Captifs,  
sur l'autre. Telle  
de réparer aux  
brèches, que la  
tion.

persuadé plus que  
er une barriere à  
voit plus d'occu-  
a puissance & la  
que jour, fit dire  
antons qu'il avoit  
communiquer,

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 245  
& qu'il iroit incessamment les attendre à Ca-  
tarocouy. Ils s'y rendirent en grand nombre,  
& le General, après leur avoir fait de gran-  
des caresses & de fort beaux présens, leur dé-  
clara qu'il avoit dessein de bâtir en ce lieu-là  
un Fort, où ils pussent venir plus commodé-  
ment faire la Traite avec les François.

Ils ne s'apperçurent pas d'abord que, sous  
prétexte de chercher leur utilité, le Gouver-  
neur n'avoit en vûe, que de les tenir en bride,  
& de s'assurer un entrepôt pour ses vivres &  
ses munitions, au cas qu'ils l'obligeassent à  
reprendre les armes. Ils répondirent donc que  
ce projet leur paroissoit bien imaginé, & sur  
le champ les mesures furent prises pour l'exé-  
cuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le  
tems, Nous avons vû qu'il avoit demandé  
son rappel en France, & en arrivant à Que-  
bec, au retour de Catarocouy, il trouva le  
Comte de Frontenac, qui venoit le relever.  
Il n'eut pas de peine à lui faire goûter le des-  
sein, qui lui avoit fait entreprendre son der-  
nier voyage, & dès le printemps suivant, le  
nouveau General se rendit à Catarocouy, fit  
construire le Fort, qui a lontems porté son  
nom, aussi-bien que le Lac (a) à l'entrée  
duquel il est situé.

M. Talon de son côté ne s'endormoit pas,  
son zèle actif & vigilant ne lui permettoit  
point de demeurer un seul jour oisif, & son  
génie superieur n'enfantoit que de grands pro-  
jets; mais les dégoûts, qu'il continuoit d'es-  
suyer de la part de M. de Courcelles, & ceux  
qu'il prévit, que lui donneroit le Comte de  
Frontenac, dont il ne tarda point à connoître

1672.

M. de Cour-  
celles retour-  
ne en France:  
son Successeur  
bâtit le Fort à  
Catarocouy.

M. Talon  
demande son  
rappel en  
France, &  
pourquoi.

(a) Le Lac Ontario

le caractère, le firent penser de nouveau à la retraite. Il jugea qu'il y auroit de l'imprudence à se commettre avec ce General dans une Colonie, trop petite pour donner des occupations séparées à deux Hommes, qui n'étoient pas d'humeur à dépendre l'un de l'autre, & par conséquent à agir en tout avec ce concert, qui demande qu'on se relâche, & qu'on cède quelquefois.

Caractère de  
M. de Courcelles.

Tout bien considéré, le départ de M. de Courcelles fut une vraie perte pour la Nouvelle France. S'il n'avoit pas des qualités aussi éminentes, que son Successeur, il n'eut que les moindres de ses défauts, & ses passions étoient beaucoup moins vives. Il alloit sincèrement au bien: ses préventions contre les Ecclesiastiques & les Missionnaires ne l'empêchèrent jamais de leur marquer de la confiance dans les occasions, où il les croyoit nécessaires, ou utiles, & de les autoriser dans toutes les Fonctions de leur Ministère. Enfin son expérience, sa fermeté, & la sagesse, avec laquelle il gouverna, l'avoient rendu cher aux François, & le faisoient respecter des Sauvages. Il y a bien de l'apparence que la paix du Canada n'auroit jamais été troublée, si ceux, qui vinrent après lui, étoient entrés dans ses vûës, & avoient suivi les traces, qu'il leur avoit marquées.

Caractère du  
Comte de Frontenac,  
son Successeur.

Louis de BUADE, Comte de FRONTENAC, son Successeur, étoit Lieutenant General des Armées du Roy, & petit-Fils d'un Chevalier des Ordres, qui pendant la guerre de la Ligue s'étoit distingué par son attachement pour son Souverain légitime, & avoit mérité la confiance du Grand Henry. Celui-ci avoit le

insér de nouveau à la  
y autoit de l'impru-  
avec ce General dans  
te pour donner des  
eux Hommes, qui  
à dépendre l'an de  
à agir en tout avec  
e qu'on se relâche,

le départ de M. de  
perte pour la Nou-  
pas des qualités aussi  
esseur, il n'eut que  
ents, & ses passions  
ives. Il alloit sincé-  
ventions contre les  
onnaires ne l'empê-  
quer de la confiance  
les croyoit neces-  
autoriser dans tou-  
ministere. Enfin son  
& la sagesse, avec  
oient rendu cher  
respecter des Sau-  
arence que la paix  
été troublée, si  
i, étoient entrés  
vi les traces, qu'il

de FRONTENAC,  
enant General des  
ils d'un Chevalier  
uerre de la Ligue  
chement pour son  
it merité la con-  
elui-ci avoit le

cœur encore plus grand, que la naissance ;  
l'esprit vif, pénétrant, ferme, second, &  
fort cultivé ; mais il étoit susceptible des plus  
injustes préventions, & capable de les porter  
fort loin. Il vouloit dominer seul, & il n'est  
rien qu'il ne fit pour écarter ceux, qu'il crai-  
gnoit de trouver en son chemin. Sa valeur &  
sa capacité étoient égales ; personne ne scut  
mieux prendre sur les Peuples, qu'il gouverna,  
ou avec qui il eut à traiter, cet ascendant si  
nécessaire pour les retenir dans le devoir &  
le respect. Il gagna, quand il le voulut,  
l'amitié des François & de leurs Alliés, &  
jamais General n'a traité ses Ennemis avec  
plus de hauteur & de Noblesse. Ses vûes pour  
l'agrandissement de la Colonie étoient gran-  
des & justes, & il ne tint pas à lui qu'on n'ou-  
vrit les yeux sur les avantages, qu'en pouvoit  
retirer le Royaume ; mais les préjugés empê-  
cherent quelquefois l'exécution des projets,  
qui dépendoient de lui. On avoit de la peine  
à concilier la régularité, & même la pieté,  
dont il faisoit profession, avec cette aigreur &  
cet acharnement, qu'il témoignoit contre  
ceux, qui lui faisoient ombre, ou qu'il  
n'aimoit point ; & il donna lieu de juger  
dans une des plus importantes occasions de  
sa vie, que son ambition, & le desir de con-  
server son autorité, avoient plus de pouvoir  
sur lui, que le zèle du bien public. C'est qu'il  
n'est point de vertu, qui ne se démente, quand  
on a laissé prendre le dessus à une passion do-  
minante. Le Comte de Frontenac eût pu être  
un grand Prince, si le Ciel l'avoit placé sur le  
Throne ; mais il avoit des défauts dangereux  
dans un sujet, qui ne s'est pas bien persuadé

que sa gloire consiste à tout sacrifier pour le service de son Souverain, & pour l'utilité publique.

**Découverte du Mississipi.** Cependant M. Talon employoit le peu de tems, qu'il avoit à rester dans la Colonie, d'une maniere bien capable de s'y faire regretter. Après avoir établi le droit du Roy son Maître jusqu'aux extrémités du Nord, & fort avant à l'Ouest, il entreprit de faire de nouvelles découvertes. On sçavoit en général, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit à l'Occident de la Nouvelle France un grand Fleuve, nommé *Mechassipi* par les uns, & *Micissipi* par les autres, lequel ne couloit ni au Nord, ni à l'Est; ainsi on ne doutoit point que par son moyen on ne pût avoir communication, ou avec le Golphe Mexique, s'il avoit son cours au Sud; ou avec la Mer du Sud, s'il alloit se décharger à l'Ouest; & l'on esperoit de tirer un grand avantage de l'une ou de l'autre Navigation.

L'Intendant ne voulut point partir de l'Amérique, sans avoir éclairci ce point important; il chargea de cette découverte le Père Marquette, lequel avoit déjà parcouru presque toutes les Contrées du Canada, & qui étoit fort respecté des Sauvages, & il lui associa un Bourgeois de Quebec, nommé JOLLET, Homme d'esprit & d'experience. Ils partirent ensemble de la Baye du Lac Michigan, s'embarquerent sur la *Riviere des Renards* (\*), qui s'y décharge, & la remonterent jusqu'assez près de sa source, malgré les Rapides, qui en rendent la Navigation infiniment pénible: Ils la quitterent ensuite, marcherent quelque

(\*) Le nom propre de ces Sauvages est *Ontagamis*.

GENERALE  
tout sacrifier pour le  
n, & pour l'utilité

employoit le peu de  
r dans la Colonie,  
de de s'y faire regrer-  
droit du Roy son  
rés du Nord, & fort  
rit de faire de nou-  
avoit en général,  
s, qu'il y avoit à  
France un grand  
pi par les uns, &  
quel ne couloit ni  
on ne doudoit point  
out avoir commu-  
he Mexique, s'il  
u'avec la Mer du  
ger à l'Ouest; &  
and avantage de  
m.

int partir de l'A-  
ce point impor-  
couverte le Perc  
ja parcouru pres-  
nada, & qui étoit  
& il lui associa  
ommé JOLIER,  
ce. Ils partirent  
Michigan, s'en-  
Renards (a).  
rent jusqu'à des  
rapides, qui en  
ment pénibles  
nerent quelque  
s est *Ontagamis*.

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 249  
tems, puis se rembarquerent sur l'*Ouisconsin*,  
& naviguant toujours à l'Ouest, ils se trou-  
verent sur le Micissipi par la hauteur d'envi-  
ron quarante-deux degrés & demi de Lati-  
tude-Nord. Ce fut le dix-septième de Juin de  
l'année 1673. qu'ils entrèrent dans ce fameux  
Fleuve, dont la largeur, & plus encore la  
profondeur, leur parut répondre à l'idée, que  
leur en avoient donné les Sauvages.

1672-73.  
Ils se laisserent conduire à son Courant,  
qui n'est pas encore bien rapide en cet endroit,  
& ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin;  
qu'ils eurent connoissance des Illinois. Ils ren-  
contrerent trois Bourgades de cette Nation  
trois lieues au-dessous de l'endroit, où le  
*Missouri*, que le P. Marquette appelle *Pekita-  
noni* dans sa Relation, joint ses eaux à celles  
du Micissipi. Ces Sauvages furent d'autant  
plus charmés de voir des François chez eux,  
qu'ils souhairoient depuis longtemps leur allian-  
ce, par la raison, que les Iroquois commen-  
çoient à faire des excursions dans leur Pays,  
& qu'ils craignoient une guerre, qu'ils n'é-  
toient point en état de soutenir seuls. Ils firent  
donc au P. Marquette, & au Sieur Joliet tout  
le bon accueil possible, & les engagerent à  
leur promettre leurs bons offices auprès du  
Gouverneur General.

Les deux Voyageurs, après s'être reposés  
quelque tems chez les Illinois, poursuivirent  
leur route, & descendirent le Fleuve jusques  
aux *Akanzas*, vers les trente-trois degrés de  
Latitude. Alors comme les vivres & les  
munitions commençoient à leur manquer,  
d'ailleurs considerant qu'avec trois ou quatre  
Hommes, il n'étoit pas prudent de s'engager

1672 73.

trop avant dans un Pays, dont ils ne connoissent point les Habitans, & qu'ils ne pouvoient plus douter que le Micissipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique, ils reprirent la route du Canada, remonterent le Fleuve jusqu'à la Riviere des Illinois, où ils entrèrent. Arrivés à Chicagou, sur le Lac Michigan, ils se séparèrent. Le P. Marquette resta chez les Miamis, & Joliet alla à Quebec pour rendre compte de son voyage à M. Talon, qu'il trouva parti pour la France.

Description du Pays des Outagamis & des Mascoutins : erreur Géographique sur ces lieux.

Le Missionnaire fut très-bien reçu du Grand Chef des Miamis, fixa sa demeure dans la principale Bourgade de ces Sauvages, & employa les dernieres années de sa vie à leur annoncer JESUS-CHRIST. L'année précédente les PP. Allouez & Dablon avoient parcouru avec de grandes fatigues tous les Pays, qui sont au Midi de la grande Baye, sans recueillir beaucoup de fruits de leurs travaux. En remontant la Riviere des Renards, ils apperçurent au bord d'un de ces Rapides, que j'ai déjà dit être fort fréquens sur cette Riviere, une espede d'Idole fort mal faite, & qui paroissoit plutôt un de ces caprices de la Nature, où l'on croit trouver quelque ressemblance avec les ouvrages de l'Art. C'étoit un Rocher, dont le sommet paroissoit de loin une tête d'Homme, & les Sauvages l'avoient pris pour le Dieu Tutelaire de leur Pays. Ils le barboüilloient souvent de toutes sortes de couleurs, & ne passoient jamais près de-là, sans lui offrir du Petun, des Flèches, ou autres choses semblables. Les Missionnaires, pour convaincre ces Infidèles de l'impuissance de leur prétendue Divinité, renverserent ce Rocher dans

GENERALE

, dont ils ne connois-  
s, & qu'ils ne pou-  
e Micissipi ne se dé-  
Mexiqu, ils repri-  
da, remonterent le  
des Illinois, où ils  
icagou, sur le Lac  
nt. Le P. Marquette  
Joliet alla à Quebec  
n voyage à M. Ta-  
our la France.

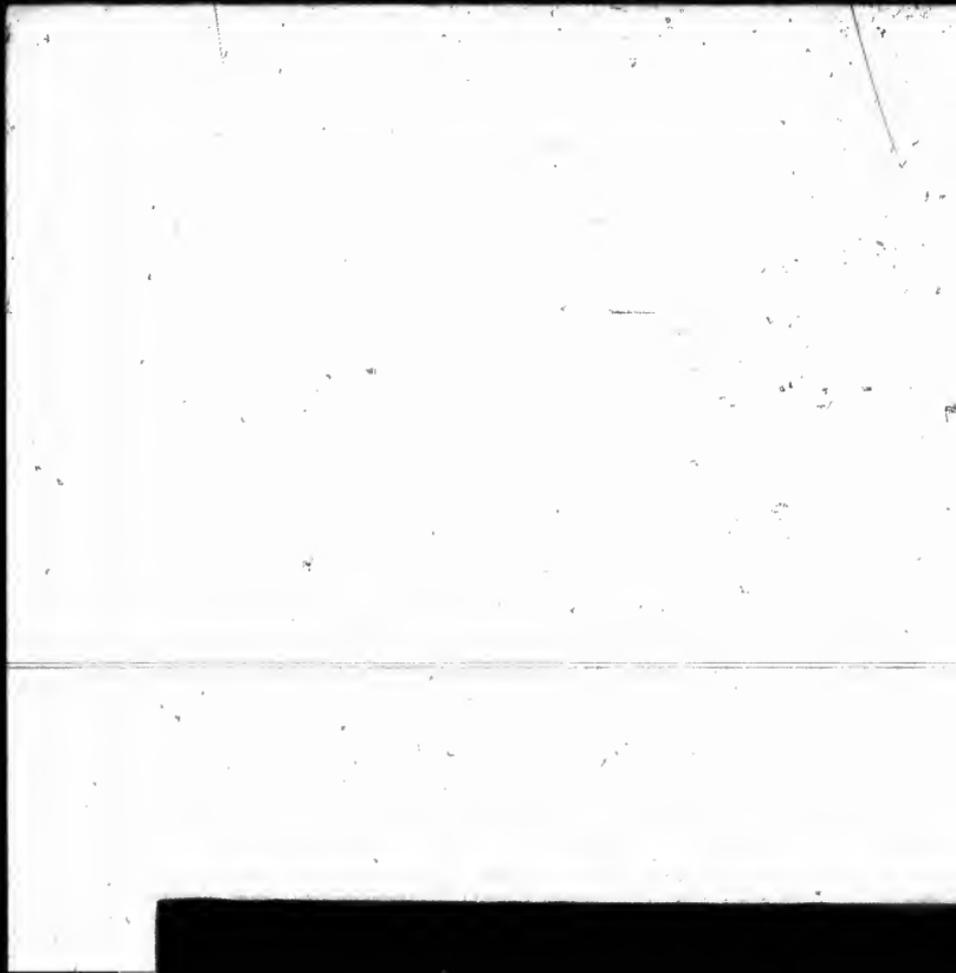
-bien reçu du Grand  
meuré dans la prin-  
vages, & employa  
ie à leur annoncer  
née précédente les  
ient parcouru avec  
Pays, qui sont au  
ns recueillir beau-  
aux. En remontant  
ls apperçurent au  
que j'ai déjà dit  
viere, une espece  
i paroissoit plutôt  
re, où l'on croit  
e avec les ouvra-  
er, dont le som-  
e d'Homme, &  
ur le Dieu Tute-  
boüilloient sou-  
eurs, & ne pas-  
ns lui offrir du  
es choses sem-  
our convaincre  
de leur préten-  
e Rocher dans

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 251  
l'eau, & depuis ce tems-là il n'en a plus été  
parlé.

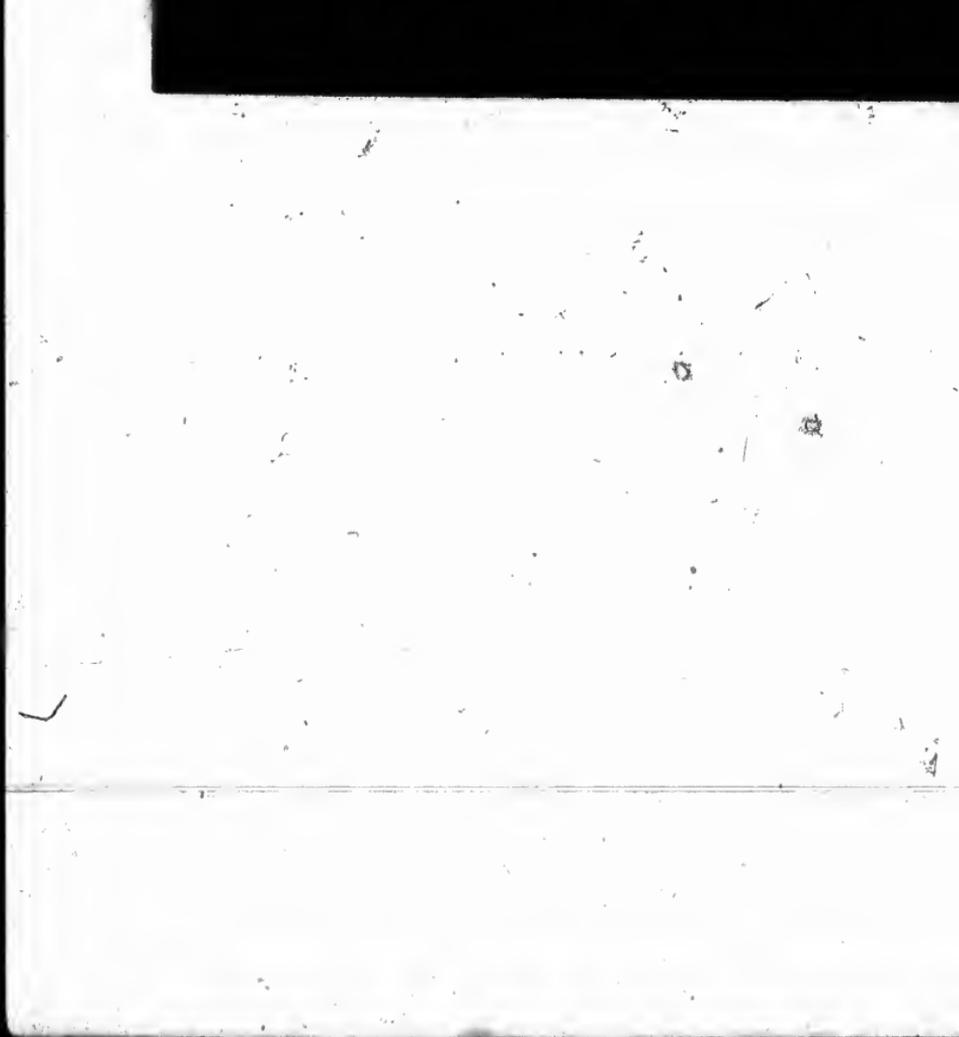
1672-73.

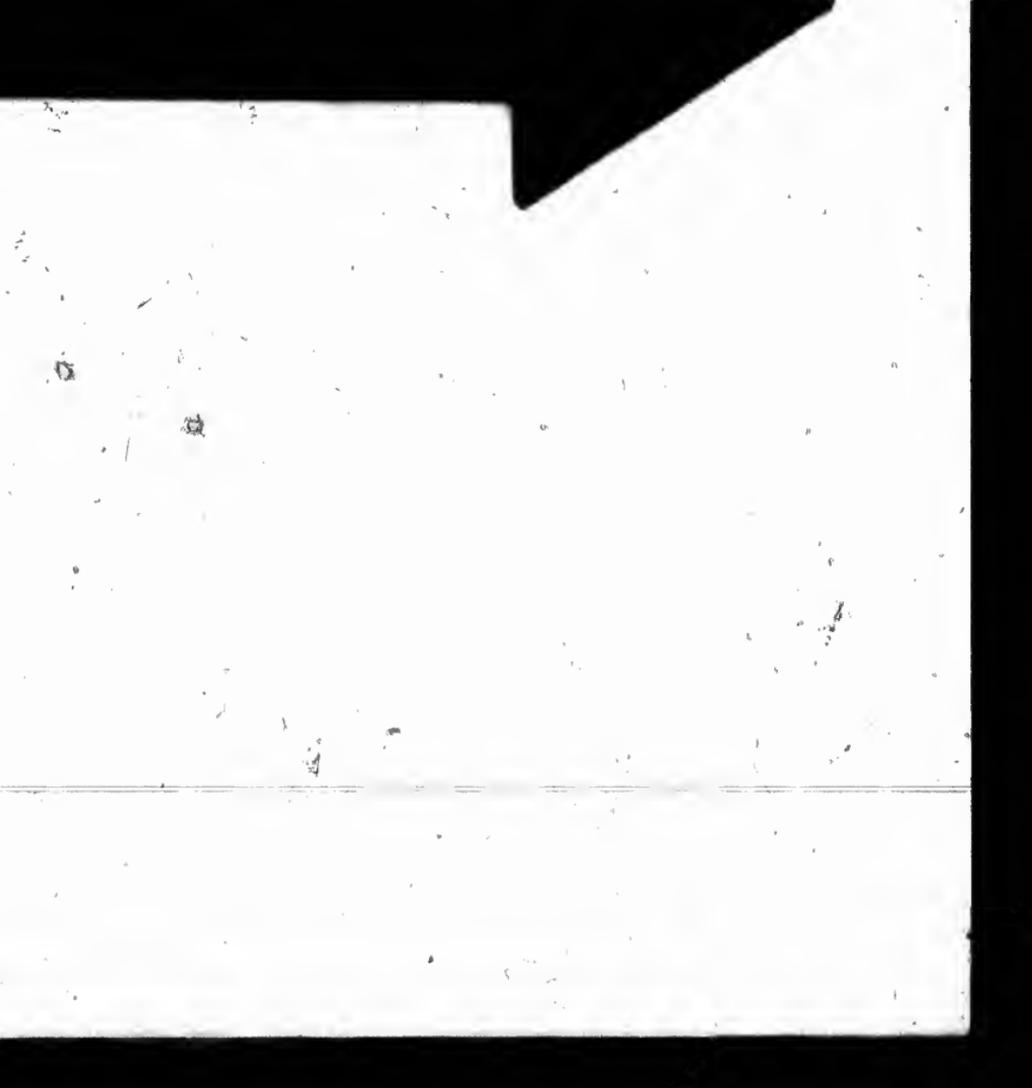
Quand les Rapides sont passés, on trouve  
la Riviere belle, & qui roule tranquillement  
ses eaux dans un Pays charmant. Le climat y  
est fort doux, les Forêts y sont entrecoupées  
d'agréables Prairies; & l'on y rencontre par  
milliers toute sorte de Bêtes fauves, surtout  
de ces Bœufs Illinois, qui portent de la laine.  
Plusieurs petites Rivieres viennent se jeter  
dans celle des Renards, & sont couvertes de  
folle avoine, qui y attire pendant l'automne  
une quantité prodigieuse de Gibier. Les Vi-  
gnes, dont les Bois sont semés, y portent  
sans culture d'assez gros Raisins; les Prunes,  
les Pommes & plusieurs autres fruits, quoique  
sauvages, n'y sont pas désagréables au goût,  
& seroient excellens, s'ils étoient cultivés.

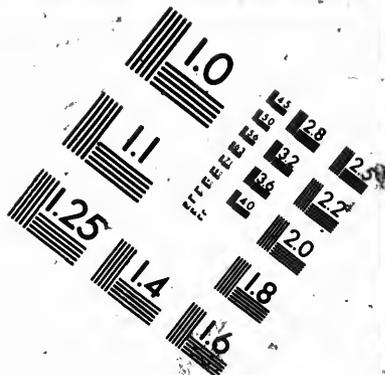
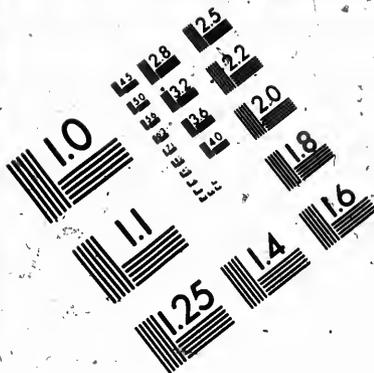
En tirant au Sud, on entre dans le Pays  
des Mascoutins, marqué dans quelques-unes  
de nos Cartes sous le nom de *Terre de Feu*:  
les Mascoutins sont aussi nommés par quelques  
Geographes *la Nation du Feu*, & une erreur  
fondée sur une équivoque a donné lieu à cette  
dénomination. *Mascoutenec*, qui est le vrai  
nom de ce Pays, & du Peuple, qui l'habite,  
signifie un Pays découvert, & en effet les Bois  
y sont plus rares; que dans tout le reste du  
Canada. Les Pouteouatamis prononcent *Mas-  
coutins*, & c'est d'eux, que nous avons pris ce  
nom. Or on prétend que quelques François  
ayant ouï des Sauvages, qui appelloient le feu  
d'un nom, qui approchoit de celui de *Mas-  
coutevec*, s'étoient imaginé que c'étoit celui  
de la Nation, & la nommerent *la Nation du  
Feu*. Combien de noms propres n'ont pas une



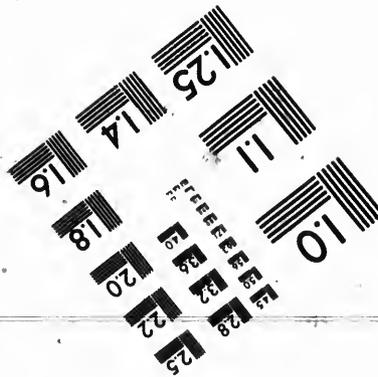
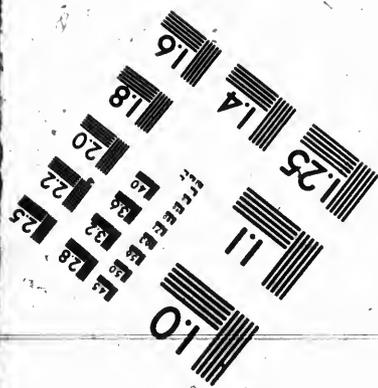
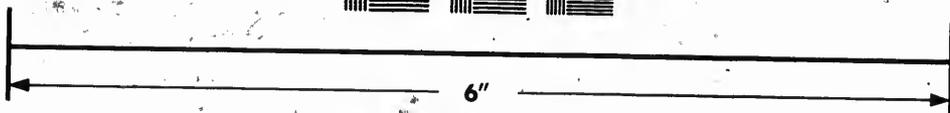
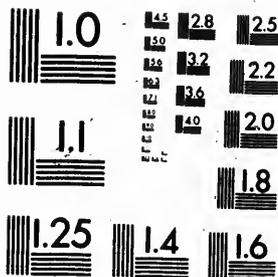








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
M  
E E E E E 28  
E 32 25  
E 36 22  
E 20  
E 18  
6

11  
1.0  
E

1672-74.

Reception,  
que les Mas-  
coutins font  
à deux Mis-  
sionnaires.

origine mieux fondée ! Les *Kicapous* sont voi-  
sins des *Mascoutins*, & il paroît que ces deux  
Peuples ont toujours été unis d'intérêt.

Les PP. Allouez & Dablon rencontrerent  
Tetinchoua avec trois mille Miamis chez les  
*Mascoutins*, & ils apprirent que c'étoit la  
crainte des *Iroquois* & des *Sioux*, qui réunis-  
soit tous ces Sauvages. Ils en furent reçus avec  
bien des démonstrations d'amitié, & ils leur  
annoncerent JESUS - CHRIST ; mais tout le  
fruit de leurs Prédications fut que ces Barbares  
ne pouvant s'imaginer que des Hommes, qui  
parloient si bien, ne fussent que des Hom-  
mes ordinaires, s'adresserent à eux, comme  
à des Genies, pour obtenir la guérison des  
Malades, & les autres graces, qu'ils avoient  
accoutumé de demander à leurs Dieux.

On les invita un jour à un festin, dont  
l'appareil leur fit croire que c'étoit un festin  
de guerre. Il étoit préparé dans une Cabanne  
très-vaste, où l'on avoit érigé une maniere  
de Trophée, chargé d'Arcs, de Flèches, &  
d'une sorte de hache d'arme, faite d'une pierre  
fort dure. On y avoit ajouté des provisions de  
bouche, qui ne consistoient qu'en farine de  
Maïz, avec du Petun, & les instrumens,  
dont on se sert pour s'animer au combat,  
c'est-à-dire, le *Chichikoué* & le *Tambour*.  
Dès que les Peres eurent pris leur place, on  
leur apporta un grand plat de Maïz, bouilli  
dans la graisse de bœuf, & le Maître du festin,  
en leur présentant ces mets, leur fit un long  
compliment, dont la substance étoit, qu'ils  
avoient une cruelle guerre à soutenir contre  
les *Sioux*, qu'ils étoient sur le point d'envoyer  
contre cette Nation une partie de leur Jeu-

Les *Kicapous* sont vus  
il paroît que ces deux  
sont unis d'intérêt.

Dablon rencontra  
Mille *Miamis* chez  
virent que c'étoit la  
des *Sioux*, qui réunis  
ils en furent reçus avec  
d'amitié, & ils leur  
*CHRIST*; mais tout le  
fut que ces Barbares  
de des Hommes, qui  
ssent que des Hom  
èrent à eux, comme  
nir la guérison des  
aces, qu'ils avoient  
à leurs Dieux.

à un festin, dont  
c'étoit un festin  
dans une Cabanne  
érigé une maniere  
es, de Flèches, &  
e, faite d'une pierre  
é des provisions de  
ent qu'en farine de  
& les instrumens,  
imer au combat,  
é & le Tambour.  
is leur place, on  
de Maïz; bouilli  
Maître du festin,  
leur fit un long  
ance étoit, qu'ils  
à soutenir contre  
e point d'envoyer  
tic de leur Jeu-

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 253  
messe, & qu'ils les prioient de leur accorder  
la victoire contre leurs Ennemis.

1673.

Les Peres répondirent qu'ils n'étoient que  
les Ministres & les Serviteurs de celui, de  
qui seul dépendoit la victoire, & à qui ils  
devoient adresser leurs vœux; que c'étoit le  
Créateur & le Dieu du Ciel & de la Terre,  
qu'il étoit par tout, qu'il avoit toujours été,  
& qu'il ne cesseroit jamais d'être; que sa puis-  
sance n'avoit point de bornes, & que sa bonté  
égaloit son pouvoir. Ce discours parut faire  
beaucoup de plaisir aux Assistans, & le Pere  
Dablon, dans la Lettre, où il décrit les par-  
ticularités de ce voyage, regrette beaucoup  
de n'avoir pu faire un plus long séjour parmi  
ces Peuples; mais il fut rappelé à Quebec,  
& le P. Allouez alla chez les *Outagamis*.

Il ne s'attendoit pas à en être bien reçu, Excurſion du  
parce que quelques-uns de ces Sauvages avoient Pere Allouez  
été maltraités à Montreal par des François, & chez les Ou-  
que toute la Nation avoit juré de s'en venger. tagamis.  
On comptoit alors parmi les *Outagamis* en-  
viron mille Familles. Les *Miamis* & les *Ma-*  
*coutins* mirent tout en œuvre pour dissuader  
le Missionnaire de se livrer seul à la fureur  
d'un Peuple irrité, & qui d'ailleurs n'avoit  
jamais paru bien disposé à entendre parler du  
*Christianisme*; mais rien ne put lui faire chan-  
ger de dessein, & Dieu benit son courage. Il  
prêcha *JESUS-CHRIST* aux *Outagamis*, qui  
admirent sa résolution & sa patience, & peu  
à peu s'humanisèrent à son égard. Il baptisa des  
*Moribonds*, & surtout des *Enfans*; plusieurs mê-  
mes le prièrent à son départ de les revenir voir,  
& l'assurèrent que, quand il voudroit s'établir  
chez eux, il trouveroit une Cabanne & une  
Chapelle toutes dressées.

1673.

Mort du P.  
Marquette.

Le P. Marquette travailloit de son côté assez utilement chez les Miamis de Chicagou. Il y resta jusqu'en 1675. qu'il en partit pour se rendre à Michillimackinac ; mais il mourut en chemin de la maniere, que j'ai rapportée dans mon Journal. Le P. Allouez alla peu de tems après prendre sa place chez les Miamis, dont il a eu le bonheur de convertir un assez grand nombre. Ce Peuple, qu'on croit avoir la même origine, que les Illinois, est d'une humeur assez douce, & si leurs Missionnaires n'avoient pas été traversés par ceux-là mêmes, qui devoient les soutenir dans leurs travaux Apostoliques, il y a bien de l'apparence que toute cette Nation seroit présentement Chrétienne.

Affaires de  
l'Acadie.

La Cour paroïssoit toujours avoir fort à cœur l'Etablissement de l'Acadie ; mais elle fut mal servie par les Particuliers, qu'elle avoit intéressés dans cette Entreprise, & qui ne vouloient pas comprendre qu'en faisant bien les affaires du Roy, ils travailleroient utilement pour eux ; ils n'eurent pas même la précaution d'y bâtir un seul Fort, se croyant suffisamment à couvert par celui de Pentagoët, où le Chevalier de Grandfontaine faisoit sa résidence, & par celui de la Riviere de S. Jean, où M. de MARSON commandoit au nom de ce Gouverneur.

M. Talon, en demandant au Roy son congé absolu, avoit promis à M. Colbert de prendre sa route par l'Acadie, & de faire la visite de cette Province. Il reçut une réponse favorable, & le Ministre en lui envoyant l'agrément de Sa Majesté pour son retour en France, lui marqua dans sa Lettre, datée du quatrième de Juin 1672. qu'il lui seroit plaisir

GENERALE

oit de son côté assez de Chicagou. Il y en partit pour se mais il mourut en l'ai rapportée dans z alla peu de tems les Miamis, dont tir un assez grand croit avoir la mè- est d'une humeur nnaires n'avoient là-mêmes, qui rs travaux Apof- arence que touce ent Chrétienne. urs avoir fort à lie, mais elle fut s, qu'elle avoit , & qui ne vou- faisant bien les oient utilement ne la précaution oyant suffisam- entagoët, où le isoit sa résiden- e S. Jean, où M. om de ce Gou-

Roy son con- A. Colbert de & de faire la t une réponse lui envoyant son retour en re, datée du i seroit plaisir

de partir le plus tard, qu'il pourroit, & de laisser toutes choses en bon état dans la Nouvelle France; à quoi il ajoutoit que le Roy approuvoit fort le dessein, où il étoit de passer par l'Acadie. Outre les raisons, qui avoient porté l'Intendant à proposer ce voyage, il en étoit survenu une autre beaucoup plus importante.

Le Chevalier Temple avoit déclaré à M. Colbert qu'il souhaitoit de se retirer sur les Terres de France; M. Talon eut ordre de traiter avec lui, & de l'assurer que Sa Majesté Très-Christienne lui accorderoit des Lettres de Naturalité, & lui feroit encore d'autres graces. On esperoit que l'Acadie retireroit de grands avantages de cette négociation, mais elle n'eut point de suite, & je n'ai pu sçavoir ce qui l'avoit fait échouer. L'année suivante M. de Chambly releva le Chevalier de Grandfontaine à Pentagoët, & il y avoit tout au plus un an, qu'il étoit dans ce Fort, lorsque le dixième d'Août de l'année 1674. un Anglois, qui avoit demeuré quatre jours déguisé dans sa Place, le vint attaquer avec l'Equipage d'un Corsaire Flamand.

Cet Aventurier avoit cent dix Hommes, & Les Anglois M. de Chambly n'en avoit que trente, d'ail- s'emparent de leurs Pentagoët n'étoit pas en état de défense, Pentagoët, & du Fort de la & le Gouverneur fut surpris, parce que les Riviere Saint Jean. deux Couronnes étoient en paix. Il se défendit néanmoins avec beaucoup de valeur; mais après une heure de combat, il reçut un coup de mousquet au travers du corps, qui l'obligea de se retirer. Alors son Enseigne & tous les Gens, qui étoient mal armés, & plus mal intentionnés encore, se rendirent à discrétion.

1673-74.

Les Ennemis envoyèrent aussi-tôt un Détachement au Fort de *Gemesse* dans la Rivière S. Jean, pour enlever M. de Marson, qui y commandoit, & cela fut exécuté sans résistance. Ainsi l'Acadie, dont ces deux Forts faisoient toute la défense, demeura exposée aux courses des Anglois. L'Auteur de cette hostilité n'avoit point de Commission, & fut désavoué; on sçut néanmoins qu'on lui avoit donné à Baston un Pilote Anglois, & l'on étoit instruit que les Bastonnois souffroient très impatiemment que les François demeurassent les Maîtres de Pentagoët, & du Fort de S. Jean.

Violences de  
M. de Fronte-  
nac.

Si la Nouvelle France eût été tranquille, on eût pu réparer sur le champ ces pertes, & prendre de bonnes mesures, pour ne pas laisser les Provinces voisines de la Nouvelle Angleterre exposées à de pareilles insultes; mais tout étoit en trouble dans la Colonie. Le Gouverneur Général s'étoit broüillé avec les Ecclesiastiques & les Missionnaires, & se broüilla bientôt avec M. du Chesneau, qui avoit relevé M. Talon. L'abbé de SALIGNAC FENELON, qui étoit du Seminaire de S. Sulpice, fut mis en prison, sous prétexte qu'il avoit prêché contre le Comte de Frontenac, & qu'il avoit tiré des attestations des Habitans de Montreal en faveur de M. Perrot, leur Gouverneur, que le Général avoit fait mettre aux arrêts.

On se plaignoit encore que M. de Frontenac avoit composé le Conseil Supérieur de Gens, qui étoient à sa devotion, & que par-là il s'étoit rendu l'Arbitre souverain de la Justice, & tenoit tout le Monde sous le joug; qu'on ne voyoit que Sergens en campagne, &

aussi-tôt un Déta-  
 dans la Rivière  
 de Marson, qui y  
 exécuté sans résit-  
 ces deux Forts  
 demeura exposée  
 l'Auteur de cette  
 mmission, & fut  
 s qu'on lui avoit  
 Anglois, & l'on  
 nois souffroient  
 François demeu-  
 goët, & du Fort

été tranquille,  
 p ces pertes, &  
 pour ne pas lais-  
 a Nouvelle An-  
 s insultes; mais  
 onie. Le Gou-  
 é avec les Eccle-  
 , & se broüilla  
 qui avoit relevé  
 AC FENELON,  
 ulpice, fut mis  
 oit prêché con-  
 qu'il avoit tiré  
 e Montreal en  
 verneur, que le  
 arrêts.

M. de Fronte-  
 Supérieur de  
 , & que par-là  
 ain de la Jus-  
 sous le joug;  
 campagne, &

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 257  
 que depuis six ou sept mois il y avoit eu plus  
 de procès dans la Nouvelle France, qu'on n'y  
 en avoit vû depuis soixante ans. En un mot,  
 que le Pays étoit dans une extrême confusion,  
 & que si cela duroit encore quelque tems, il y  
 avoit tout à craindre pour la Colonie.

1673-74-

Il faut pourtant avouer que tous les coups  
 de vigueur, que fit alors le Comte de Fron-  
 tenac, ne furent pas répréhensibles, quant au  
 fond; mais lors même qu'il usoit le plus à pro-  
 pos de sévérité, il le faisoit avec un air de vio-  
 lence, & des manieres si hautaines, qu'il di-  
 minuoit beaucoup le tort des Coupables, en  
 rendant le châtement odieux; ce qui le jettoit  
 souvent, & quelquefois même la Cour, dans  
 de très-grands embarras. Il s'étoit surtout  
 extrêmement laissé prévenir contre les Missio-  
 naires, & il ne tint pas à lui que sa mauvaise  
 humeur contre eux ne fit perdre à la Colonie  
 une de ses plus fortes Batrieres.

MM. de Courcelles & Talon avoient jugé  
 que, pour tenir en bride les Cantons Iroquois,  
 il étoit nécessaire d'attirer le plus qu'il seroit  
 possible de ces Sauvages à la Prairie de la Mag-  
 deleine, où nous avons vû que plusieurs s'é-  
 toient déjà établis. On avoit chargé de cette  
 Commission le P. Fremis, qui s'en étoit ac-  
 quité avec succès; mais on reconnut bien-tôt  
 que le Terrain de la Prairie n'étoit pas propre  
 à porter les grains, que les Sauvages ont cou-  
 tume de semer; & la famine commençant à  
 se faire sentir, la nouvelle Peuplade fut me-  
 nacée d'une désertion générale.

Pour éviter ce malheur les Missionnaires  
 demanderent au Gouverneur & à l'Intendant  
 un autre emplacement vis-à-vis du Sault S.

1674.

Louis. Le Comte de Frontenac ne répondit rien à leur Requête ; mais M. du Chesneau , qui jugea la retraite des Sauvages inévitable , si on leur refusoit ce qu'ils demandoient , le leur accorda , & ils s'en mirent en possession. On avoit bien prévu que le Général n'approuveroit pas cette voye de fait ; mais on n'auroit jamais imaginé qu'il dût porter l'emportement aussi loin , qu'il le fit ; il s'oublia véritablement en cette rencontre d'une manière , qui ne parut pas même excusable à ses meilleurs Amis.

Les Hollandois inquiettent les Missionnaires des Iroquois.

Les Iroquois Chrétiens restèrent néanmoins au Saulx S. Louis , & la Cour , qui jugea cet Etablissement nécessaire , les y maintint malgré le Comte de Frontenac. Ce qui avoit surtout engagé ces Néophytes à quitter leur Pays , pour chercher un asyle dans la Colonie Française , c'est que les Holandois ayant en 1673. repris Manhatte , & reconquis toute la Nouvelle York , qu'ils ne gardèrent pourtant pas longtemps , avoient menacé les Missionnaires , qui étoient dans le Canton d'Agnier de les en chasser , s'ils ne se retiroient pas d'eux mêmes. Ils en usoient ainsi , parce qu'ils craignoient tout de la part des Iroquois , si cette Nation s'unissoit aux François par le lien de la Religion.

Il y a aussi bien de l'apparence que dès lors il se formoit quelque intrigue parmi ces Barbares pour recommencer la guerre contre nous ; car dès l'année suivante 1674. M. de Frontenac manda à M. Colbert que , si les principaux Chéfs de la Nation n'avoient pas été gagnés par ses carettes & par ses présens , il ne resteroit pas un seul François en Canada.

GENERALE  
Frontenac ne répondit  
M. du Chesneau,  
sauvages inévitable,  
ils demandoient, le  
nèrent en possession.  
le Général n'approu-  
fait; mais on n'au-  
rût porter l'empor-  
fit; il s'oublia véri-  
tère d'une manière,  
cusable à ses meil-

estèrent néanmoins  
our, qui jugea cet  
y maintint mal-  
Ce qui avoit sur-  
à quitter leur Pays,  
s la Colonie Fran-  
ois ayant en 1673.  
quis toute la Nou-  
rent pourtant pas  
es Missionnaires,  
l'Agnier de les en  
pas d'eux mêmes.  
qu'ils craignoient  
si cette Nation  
le lien de la Re-

ence que dès lors  
parmi ces Barba-  
erre contre nous;  
M. de Fronte-  
ne, si les princé-  
avoient pas été  
ses présens, il  
çois en Canada.

C'étoit un peu trop dire; mais il est certain  
que les Hollandois sollicitoient sous main les  
Iroquois à reprendre les armes, & le Gouver-  
neur Général profita des avis, qu'il en eut,  
pour persuader à la Cour la nécessité de con-  
server son Fort de Catarocouy. Il ne s'atten-  
doit pas que la Cour en concluroit, comme  
elle fit, qu'il n'étoit pas moins important de  
maintenir l'Etablissement des Iroquois Chré-  
tiens au Sault S. Louis.

M. du Chesneau n'avoit pas moins à souf-  
frir des hauteurs du Général, que les Eccle-  
siastiques & les Missionnaires, & leur brouil-  
lerie avoit commencé au sujet du Conseil  
Supérieur, dont le Comte de Frontenac vou-  
loit réduire à lui toute l'autorité, jusqu'à s'ap-  
roprier le titre & les fonctions de Président.  
Le Roy, pour faire cesser ces disputes, qui  
allumoient le feu de la discorde dans toutes les  
parties de la Colonie, parce que les deux Chefs  
avoient chacun leurs Partisans, rendit le cin-  
quième de Juin 1675. une Ordonnance, qui  
régloit toutes choses, de manière à donner lieu  
d'espérer que toute vaine prétention cesseroit  
de part & d'autre. Sa Majesté y confirmoit ce  
qui avoit déjà été décidé, à sçavoir, que le  
Gouverneur Général auroit la première place  
dans le Conseil, que l'Evêque auroit la secon-  
de, & l'Intendant la troisième; mais que ce  
seroit à ce dernier à demander les opinions, à  
recueillir les voix, & à prononcer les Arrêts.

Le Comte de Frontenac ne se rendit pourtant  
pas, & sous différens prétextes traita fort mal  
tous ceux, qui en cela, comme en toute autre  
chose, s'opposèrent à ses volontés. Il osa même  
exiler de sa propre autorité le Procureur Génér.

1675.  
Prétention de  
M. de Fronte-  
nac au sujet de  
la fonction de  
Président du  
Conseil Supé-  
rieur.

1675.

ral & deux Conseillers; il rompit ouvertement avec l'Intendant, & il ne craignit point de dire qu'il étoit bien fâché de ne l'avoir pas fait mettre en prison immédiatement après le départ des Vaisseaux, qu'il auroit eu le plaisir de l'y tenir deux années entières, parce qu'il falloit ce tems-là pour avoir un Ordre de la Cour, qui l'en fit sortir.

Lettres du  
Roy à l'Inten-  
dant & au  
Gouverneur  
General.

On ne put cacher lontems au Roy une conduite si peu soutenable; mais il paroît qu'on dissimula d'abord à Sa Majesté une partie des écarts de ce Général, qui avoit en Cour de puissans Protecteurs, & de grandes Alliances. C'est ce qu'on peut inférer de deux Lettres écrites au nom de ce Prince, & dattées du 29. d'Avril 1679. Dans l'une, qui étoit adressée à M. du Chefneau, le Roy marquoit à cet Intendant qu'il auroit évité toutes les violences, dont il se plaignoit, si, suivant ses ordres, il s'étoit contenté d'exposer ses raisons à M. de Frontenac, & s'il lui eût obéi, en l'avertissant qu'il donneroit avis de tout au Conseil.

Dans l'autre, qui étoit pour le Comte de Frontenac, Sa Majesté, après lui avoir reproché que par ses prétentions il troubloit la tranquillité de la Nouvelle France, ajoûtoit :

Vous avez voulu que dans les Registres du Conseil Souverain vous fussiez qualifié de Chef & de Président de ce Conseil, ce qui est entièrement contraire à mon Edit concernant cet Etablissement. Je suis d'autant plus surpris de cette prétention, que je suis bien assuré qu'il n'y a que vous seul dans mon Royaume, qui étant honoré du titre de Gouverneur & Lieutenant Général dans un Pays, eût désiré d'être qualifié Chef & Président d'un Conseil.

rompit ouvertement  
craignit point de  
é de ne l'avoir pas  
édiatement après le  
auroit eu le plaisir  
ntières, parce qu'il  
oir un Ordre de la

as au Roy une con-  
ais il paroît qu'on  
esté une partie des  
avoit en Cour de  
grandes Alliances.  
de deux Lettres  
, & datées du 29.  
qui étoit adressée à  
marquoit à cet In-  
tentes les violences,  
ant ses ordres, il  
s raisons à M. de  
i, en l'avertissant  
au Conseil.

our le Comte de  
s lui avoir repro-  
troubloit la tran-  
ance, ajoutoit :  
les Registres du  
ssez qualifié de  
nseil, ce qui est  
Edit concernant  
tant plus surpris  
suis bien assuré  
mon Royaume, &  
Gouverneur &  
Pays, eût désiré  
nt d'un Conseil.

pareil à celui du Canada. Je désire donc que  
vous abandonniez cette prétention, & que  
vous vous contentiez du titre de mon Gouver-  
neur & Lieutenant Général. Je ne désire point  
non plus qu'on donne le titre de Président de ce  
Conseil à l'Intendant; mais bien qu'il en ait  
toutes les fonctions; c'est-à-dire, que vous  
n'avez aucune autorité de faire tenir les Re-  
gistres du Conseil chez vous, ainsi que vous  
l'avez prétendu, & que vous l'avez exigé, en-  
core moins de recueillir les voix, & de pronon-  
cer les Arrêts; toutes ces fonctions appartienn-  
ent à la Charge de Président, que j'ai attachée  
à celle d'Intendant.

Le Roy dans cette même Lettre renouvelle  
ses ordres au sujet de ces Vagabonds, qu'on  
nommoit ordinairement *Coueurs de Bois*, &  
déclare au Général qu'il ne recevra sur cet ar-  
ticle aucune excuse, persuadé qu'il ne tenoit  
qu'à lui d'arrêter le cours d'un tel désordre,  
qui ruinoit & dépeuploit le Pays, & anéantis-  
soit le commerce. Un autre point, plus im-  
portant encore, fut un nouveau sujet de dé-  
mêlé entre le Gouverneur Général & l'Evêque.  
Nous avons vû les désordres, que causoit par-  
mi les Sauvages Chrétiens la Traite de l'Eau-  
de-vie; elle avoit recommencé depuis quelques  
années, & produisoit les mêmes effets, qui  
avoient déjà coûté tant de larmes à tous ceux,  
qui s'intéressoient au salut de ces Peuples.

L'Evêque, le Clergé, & les Missionnaires  
s'en plaignirent; mais on avoit trouvé le se-  
cret de persuader le Conseil du Roy que ce  
commerce étoit absolument nécessaire pour  
nous attacher les Naturels du Pays; que les  
abus, dont les Ecclesiastiques faisoient tant

La Traite de  
l'Eau-de-vie  
recommence  
en Canada.

On prévient  
la Cour en  
faveur de ce  
commerce.

262 HISTOIRE GENERALE  
1675. de bruit; s'ils n'étoient pas tout-à-fait imagi-  
naires, étoient du moins fort exagérés, &  
que leur zélé sur cet article ne seroit guéres  
que de prétexte pour persécuter ceux, qui les  
empêchoient de dominer dans le Pays, & pour  
solliciter leur révocation.

La prévention alla même si loin, que M.  
du Chesneau ayant écrit à M. Colbert en ter-  
mes très-forts pour appuyer le sentiment du  
Prelat, qui avoit fait un cas réservé de la  
Traite de l'Eau-de-vie, ce Ministre lui répon-  
dit qu'en cela il n'agissoit point en Intendant,  
& qu'il devoit sçavoir qu'avant que d'interdire  
aux Habitans un commerce de cette nature,  
il faloit bien s'assurer de la réalité des crimes,  
qu'on prétendoit qu'il enfançoit; mais la péné-  
tration de M. Colbert ne le laissa pas lontems  
dans l'erreur à ce sujet, & la piété du Roy ne  
lui permit pas de rester indécis sur une affaire,  
que tant de Personnes, dont Sa Majesté ne  
pouvoit s'empêcher d'estimer la vertu & les  
lumieres, ne cessioient point de porter au  
pied de son Thrône, comme la chose du  
monde, qui intéressoit le plus la Religion  
dans la Nouvelle France.

Edict du Roy  
à ce sujet.

1676-78.

Il y eut donc en 1678. un Arrêt du Conseil,  
daté du douzième de May, lequel ordonnoit  
qu'il seroit fait une Assemblée de vingt des  
principaux Habitans de la Nouvelle France,  
pour avoir leurs avis touchant la Traite en  
question. Cela fait, & les raisons apportées de  
part & d'autre, le Roy voulut que l'Archevê-  
que de Paris, & le P. de LA CHAISE, Con-  
fesseur de Sa Majesté, donnassent leur Juge-  
ment définitif, & l'un & l'autre, après avoir  
conféré avec l'Evêque de Québec, qui étoit

venu  
l'Eau-  
ges de  
griève  
apuya  
de Fro  
de la  
côté e  
aux te  
exprim  
Cep  
mort c  
vûs le  
mesure  
Robert  
étoit p  
que, &  
quelqu  
de lui  
plus pr  
que d'o  
découv  
qu'il a  
Il é  
mais  
Jesuite  
rage de  
il voul  
de gén  
il ne n  
prendre  
faire,  
obstac  
pertes;  
ménage  
qu'il cu

venu en France, jugerent que la Traite de l'Eau-de-vie dans les Habitations des Sauvages devoit être défenduë sous les peines les plus grièves. Il y eut une Ordonnance du Roy, qui apuya ce Jugement, & elle fut envoyée à M. de Frontenac, à qui il fut expressement enjoint de la faire exécuter; l'Evêque ayant de son côté engagé sa parole de réduire le cas réservé aux termes, dans lesquels l'Ordonnance étoit exprimée.

Cependant le départ de M. Talon, & la mort du P. Marquette avoient fait perdre <sup>Arrivée de</sup> le Micissipi, & on ne prenoit aucune <sup>Sieur de la Sa-</sup> mesure pour en achever la découverte. Enfin <sup>le en Canada:</sup> Robert CAVELIER, Sieur de LA SALE, qui <sup>son caractère.</sup> étoit passé depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit allé, que pour tenter quelque Entreprise, capable de l'enrichir & de lui faire honneur, comprit que rien n'étoit plus propre pour le faire parvenir à son but, que d'entrer dans les vûes de M. Talon sur la découverte de ce grand Fleuve, & du Pays, qu'il arrose.

Il étoit né à Rouen d'une Famille aisée; mais ayant passé plusieurs années parmi les Jesuites; il n'avoit point eu de part à l'héritage de ses Parens. Il avoit l'esprit cultivé, il vouloit se distinguer, & il se sentoit assez de génie & de courage pour y réussir. En effet il ne manqua, ni de résolution pour entreprendre, ni de constance pour suivre une affaire, ni de fermeté pour se roidir contre les obstacles, ni de ressource pour reparer ses pertes; mais il ne sut pas se faire aimer, ni ménager ceux, dont il avoit besoin, & dès qu'il eut de l'autorité, il l'exerça avec dureté

NERALE  
tout-à-fait imagi-  
ort exaggrés, &  
ne seroit guères  
ater ceux, qui les  
le Pays, & pour

si loin, que M.  
Colbert en ter-  
le sentiment du  
as réservé de la  
nistré lui répon-  
nt en Intendant,  
t que d'interdire  
de cette nature,  
lité des crimes,  
t; mais la péné-  
issa pas lontems  
oieté du Roy ne  
sur une affaire,  
Sa Majesté ne  
la vertu & les  
de porter au  
e la chose du  
us la Religion

et du Conseil,  
quel ordonnoit  
e de vint des  
velle France,  
la Traite en  
s apportées de  
ue l'Archevê-  
AISE, Con-  
nt leur Juge-  
, après avoir  
ec, qui étoit

1676-78.

& avec hauteur. Avec de tels défauts il ne pouvoit pas être heureux : aussi ne le fut-il point.

Il entreprend  
d'achever la  
découverte du  
Miciffipi.

Le premier projet, qu'il forma, & qui l'engagea à passer les Mers, fut de chercher un passage au Japon & à la Chine par le Nord, ou par l'Ouest du Canada; & quoique dépourvû généralement de tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille Entreprise, & qu'il se trouvât même les premières années fort à l'étroit dans un Pays, où il n'avoit rien apporté, & où il n'y avoit nulle ressource contre l'indigence, il ne se rebuta point; il se fit des Amis & des Protecteurs, & il s'occupa avec une application incroyable à acquérir les connoissances, & à se ménager les autres secours, dont il pouvoit avoir besoin pour son dessein.

Il étoit dans cette occupation, lorsque Joliet arriva à Montreal avec la nouvelle de sa découverte. Non-seulement il ne douta point, quand il eut entretenu ce Voyageur, que le Miciffipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique; mais il se flatta encore qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir ce qui faisoit l'objet de ses recherches; & qu'en tout cas la seule découverte de son embouchure le conduiroit à quelque chose, qui établiroit sa fortune & sa reputation. Il avoit très-bien réussi à gagner les bonnes grâces du Comte de Frontenac, dont il avoit étudié avec soin les inclinations: il s'ouvrit à lui de son dessein, & ce Général lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

Il passe en  
France; ce  
qu'il obtient  
du Roy.

La premiere chose, à quoi il falloit songer, c'étoit à se mettre en fonds, pour les frais de cette

D  
cette exp  
tère, qu  
capables  
Sale avo  
son plan  
voit com  
cœur du  
d'en aug  
une Gar  
les et  
quois, s  
établir de  
dans le be  
& d'y con  
sur le Lac

Rien n  
que l'utilit  
d'avis que  
muniquer  
qua donc si  
de Quebec  
la mort de  
de SEIGNE  
Pere dans le  
Lettre du C  
Porteur: il  
particuliers  
son esprit,  
pouvoit sou  
des Lettres  
gnerie de C  
du Fort, à co  
& le revêtit  
pour faire l  
continuer les  
Le Prince  
Tom. I

ERALE  
els défauts il ne  
ussi ne le fut-il

ma, & qui l'en-  
de chercher un  
ne par le Nord,  
& quoique dé-  
ce qui étoit né-  
reprise, & qu'il  
s années fort à  
'avoit rien ap-  
ressource contre  
int; il se fit des  
l'occupa avec  
cquerir les con-  
autres secours,  
pour son des-

, lorsque Joliet  
elle de sa décou-  
douta point,  
yageur, que le  
ans le Golphe  
ic qu'en remon-  
rroit découvrir  
recherches, &  
erte de son em-  
que chose, qui  
ation. Il avoit  
mes graces du  
'avoit étudié  
ouvrit à lui de  
omit de l'aider  
falloit songer,  
ur les frais de  
cette

cette expédition, à se faire revêtir d'un caract-  
tère, qui l'autorisât, & à obtenir des forces  
capables de tenir les Sauvages en respect. La  
Sale avoit fait à loisir toutes ces réflexions, &  
son plan étoit tout dressé dans sa tête. Il sça-  
voit combien le Fort de Catarocouy tenoit au  
cœur du Comte de Frontenac; il lui proposa  
d'en augmenter les fortifications, d'y mettre  
une Garnison capable de le défendre contre  
les entreprises, que pourroient faire les Iro-  
quois, s'ils recommençoient la guerre, d'y  
établir des Habitans, afin d'en pouvoir tirer  
dans le besoin des Hommes & des provisions,  
& d'y construire des Barques, pour naviguer  
sur le Lac Ontario.

1676-78.  
Il passe en  
France; ce  
qu'il obtient  
du Roy.

Rien n'étoit mieux pensé, n'y regardât-on  
que l'utilité de la Colonie, & le Général fut  
d'avis que la Sale passât en France pour com-  
muniqer son dessein au Ministre. Il s'embar-  
qua donc sur le premier Bâtiment, qui partit  
de Quebec. En arrivant à la Cour, il apprit  
la mort de M. Colbert, & rendit au Marquis  
de SEIGNELAY, qui occupoit la place de son  
Pere dans le Département de la Marine, la  
Lettre du Comte de Frontenac, dont il étoit  
Porteur: il eut ensuite plusieurs entretiens  
particuliers avec lui, & ce Ministre, qui goûta  
son esprit, lui fit obtenir du Roy tout ce qu'il  
pouvoit souhaiter. Sa Majesté lui fit expédier  
les Lettres de Noblesse, lui accorda la Sei-  
gneurie de Catarocouy, & le Gouvernement  
du Fort, à condition qu'il le bâtiroit de pierres,  
& le revêtit de tous les pouvoirs nécessaires  
pour faire librement le commerce, & pour  
obtenir les découvertes commencées.

Le Prince de Conti, auprès duquel il avoit

1676-78. Le Chevalier de Tonti se joint à lui. trouvé de l'accès, l'avoit fort apuyé auprès du Roy, & avoit beaucoup contribué à lui faire obtenir toutes les graces, dont je viens de parler. Pour toute reconnoissance il exigea de lui qu'il acceptât un Officier, que ce Prince honoroit de sa bienveillance & de son estime. Il se nommoit le Chevalier TONTI, & il avoit déjà dans la Nouvelle France un Frere, qui y est mort Capitaine (a). La Sale regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & en effet Tonti a toujours été très-attaché à ses intérêts, & lui a rendu de très-grands services. Il avoit servi en Sicile, où il avoit eu une main emportée d'un éclat de Grenade, & il s'en étoit fait mettre une de fer dont il se servoit très-bien.

Diverses aventures de M. de la Sale.

1678.

Le quatorzième de Juillet 1678. la Sale & Tonti s'embarquerent à la Rochelle avec trente Hommes, parmi lesquels il y avoit des Pilotes & des Ouvriers, & ils arriverent à Quebec le quinzième de Septembre. Ils y sejournerent fort peu, parce qu'ils vouloient profiter de la belle saison pour se rendre à Catarocouy, où ils menerent avec eux le P. LOUIS HENNEPIN, Recollet Flamand, qui les accompagna depuis dans la plûpart de leurs voyages. Le premier soin de M. de la Sale en arrivant à Catarocouy, fut de faire travailler au Fort, qui n'étoit que de pieux; il fit en même tems construire une Barque, & ces travaux furent achevés avec une promptitude, qui donna une grande idée de l'activité du nouveau Gouverneur.

Il conduisit ensuite lui-même la Barque jusqu'à Niagara, où il traça un nouveau Fort

(a) Ils étoient Fils de l'Auteur de la Tontine,

il en  
Missa  
la com  
du La  
parcor  
thoua  
course  
que le  
Terre  
fois sa  
sions 8  
sieurs  
Pilote  
elle se  
Ce co  
Sale : il  
tout le  
à rempl  
les diffé  
vbloit  
de tirr  
Chevalie  
son côté  
qui avoi  
étant en  
qua avec  
y avoit t  
de Michi  
versé une  
ne partie  
terent; m  
pris un a  
fut assez  
tous à le f  
De Mi  
nom de la

apuyé auprès du  
tribué à lui faire  
tout je viens de  
sance il exigea de  
r, que ce Prince  
& de son estime.  
TONTI, & il  
France un Fère,  
) La Sale regard  
comme une nou  
anti a toujours été  
& lui a rendu de  
servi en Sicile,  
portée d'un éclat  
fait mettre une  
s-bien.

1678. la Sale &  
chelle avec trente  
avoit des Pilotes  
reat à Québec les  
s y séjournerent  
ent profiter de la  
Catarocouy, où  
HENNÉPIN,  
compagna depuis  
ages. Le premier  
rivant à Cataro  
au Fort, qui n'é  
même tems conf  
s travaux furent  
e, qui donna un  
nouveau Gouver

même la Barque  
in nouveau Fort  
de la Tontine,

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 267  
il en chargea le Chevalier de Tonti, à qui il  
Laisa trente Hommes, donna ses ordres pour  
la construction d'une seconde Barque à l'entrée  
du Lac Erié, audessus de la chute de Niagara,  
parcourut à pied tout le Canton de Tsonnon-  
thouan, fit le reste de l'hyver quantité d'autres  
courses, qui n'avoient point d'autre objet,  
que le commerce des Pelleteries, revint par  
Terre à Catarocouy, & renvoya une seconde  
fois la Barque à Niagara, chargée de provi-  
sions & de marchandises. Elle fit ensuite plu-  
sieurs voyages assez heureusement; mais le  
Pilote l'ayant un jour trop approchée de Terre,  
elle se brisa.

1678.

Ce contretems ne déconcerta point M. de la  
Sale: il répara bientôt cette perte, s'occupa  
tout le printems & tout l'été de l'année 1679.  
à remplir son Magasin de Niagara, & à visiter  
les différentes Nations Sauvages, avec qui il  
voulait faire le commerce, ou dont il esperoit  
de tirer des lumieres pour ses découvertes. Le  
Chevalier de Tonti faisoit la même chose de  
son côté. Enfin vers la mi-Août la Barque,  
qui avoit été construite à l'entrée du Lac Erié,  
étant en état de faire voile, la Sale s'y embar-  
qua avec quarante Hommes, parmi lesquels il  
y avoit trois Peres Recolets, & prit la route  
de Michillimakinac. Il essuya dans cette tra-  
versé une rude tempête, qui dégoûta une bon-  
ne partie de ses Gens, plusieurs mêmes désert-  
erent; mais le Chevalier de Tonti, qui avoit  
pris un autre chemin, les ayant rencontrés,  
fut assez heureux pour les engager presque  
tous à le suivre.

1679.

De Michillimakinac le *Griffon*, c'étoit le nom de la Barque, passa à la Baye, d'où M. de la Sale, Il fait une  
perte confide-

1679.

de la Sale la renvoya chargée de Pelleteries à Niagara. Pour lui il se rendit en Canot à la Riviere *S. Joseph*, où il y avoit dès lors une Bourgade de Miamis, que le P. Allouez cultivoit avec assez de succès, & où le Chevalier de Tonti l'alla réjoindre. Ils n'y resterent pas longtems. Tonti descendit aux Illinois, & la Sale retourna à Catarocony, où il apprit en arrivant qu'on ne doutoit presque plus de la perte du Griffon. En effet on n'en a point eu de nouvelles bien certaines depuis son départ de la Baye.

Quelques-uns ont rapporté que les Sauvages n'eurent pas plutôt aperçu ce grand Bâtiment voguer sur leurs Lacs, qu'ils se crurent perdus, s'ils ne venoient à bout de dégoûter les François de cette maniere de naviguer; que les Iroquois en particulier songeant dès lors à rompre avec nous, profiterent de cette occasion pour jeter de la défiance contre nous parmi les Nations Algonquines; qu'ils réussirent surtout à l'égard des Outaouais, & qu'une Troupe de ces derniers ayant vû le Griffon à l'ancre dans une Anse, y étoit accourû, sous prétexte de voir une chose aussi nouvelle pour eux; que comme on ne se défioit point d'eux, on les laissa entrer dans la Barque, où il n'y avoit que cinq Hommes, qui furent égorgés par ces Barbates; que les Assassins enleverent toute la charge du Bâtiment, & y mirent ensuite le feu. Mais comment auroit-on pu savoir toutes ces circonstances; puisque d'ailleurs on assure qu'aucun Outaouais n'en a jamais parlé?

Les Illinois  
sont défaits

Ce malheur fut suivi d'un autre, auquel M. de la Sale ne fut pas moins sensible. La Na-

tion,  
le succ  
alors tr  
Postes  
comme  
roit po  
valier  
& il av  
ses intr  
compa  
Alliés  
rude é  
pu veni  
çois, v  
la guerr  
rir, les  
un très-

La Sa  
bien fa  
part des  
trouver  
taouais  
fier à ce  
étoient  
attentere  
Ils firent  
ce qui s'  
rent plus  
ver cont  
n'eurent  
tendoit  
perir.

Il arriv  
& s'aperç  
gés à son  
d'avoir su

NERALE  
 de Pelleteries à  
 en Canot à la  
 voit dès lors une  
 P. Allouez cul-  
 où le Chevalier  
 ny resterent pas  
 x Illinois, & la  
 où il apprit en  
 esque plus de la  
 n'en a point eu  
 depuis son départ

que les Sauvages  
 grand Bâtiment  
 crurent perdus,  
 goûter les Fran-  
 çois; que les Iro-  
 dès lors à rom-  
 e cette occasion  
 tre nous parmi  
 qu'ils réussirent  
 uais, & qu'une  
 vû le Griffon à  
 t accourû, sous  
 ssi nouvelle pour  
 oit point d'eux,  
 arque, où il n'y  
 i furent égorgés  
 affins enleverent  
 & y mirent en-  
 roit-on pu sca-  
 ; puisque d'ail-  
 ouais n'en a ja-  
 utre, auquel M.  
 ensible. La Na-

tion, sur laquelle il avoit le plus compté pour le succès de son entreprise, étoit l'illinoise, alors très-nombreuse, & qui occupoit plusieurs Postes, dont on pouvoit faire des entrepôts commodes entre le Canada & le Micissipi. C'étoit pour s'assurer de ces Sauvages, que le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté-là, & il avoit réüssi sans peine à les mettre dans ses intérêts; mais comme il étoit très-peu accompagné, il ne put empêcher ses nouveaux Alliés de recevoir presque sous ses yeux un rude échec de la part des Iroquois, qui n'ayant pu venir à bout de les broüiller avec les François, vouloient, avant que de nous déclarer la guerre, les mettre hors d'état de nous secourir, les surprirent, & en taillèrent en pièces un très-grand nombre.

La Sale se voyoit alors dans une situation fâcheuse, il avoit tout à craindre de la part des Iroquois, qu'il devoit s'attendre de trouver par tout dans son chemin; les Ouraouais étoient suspects, & il ne pouvoit se fier à ceux-mêmes d'entre les François, qui étoient sous ses ordres, & dont quelques-uns attenterent, dit-on, plusieurs fois à sa vie. Ils firent plus, s'il est permis d'ajouter foi à ce qui s'en publia dans le tems, ils sollicitèrent plusieurs fois ses propres Alliés à se soulever contre lui, & pour les y engager, ils n'eurent point honte de leur dire qu'il s'entendoit avec les Iroquois pour les faire tous perir.

Il arriva sur ces entrefaites chez les Illinois, & s'aperçut bientôt qu'ils étoient un peu changés à son égard; il se crut même au moment d'avoir sur les bras toute cette Nation, & de

1679.

ne pouvoir compter sur aucun des Siens. Il ne fit néanmoins paroître aucune crainte ; au contraire jamais il ne montra plus de fermeté & de résolution. Par-là il se fit estimer ; mais il voulut un peu trop se faire craindre ; ce fut toujours son grand défaut, & la principale source de ses malheurs. Il ne put aussi jamais gagner sur soi d'être moins dissimulé, & de s'humaniser avec ceux, dont il avoit le plus de besoin, & il ne fit pas assez reflexion que si les pieds & les bras ne sçavoient agir, que par la direction de la tête, elle ne peut rien exécuter, que par leur ministere.

On veut l'em-  
poisonner.

Sur la fin de cette année il perdit encore une partie de ses Gens, & de ceux-mêmes, en qui il se confioit le plus. Ces Perfides avoient complotté de l'empoisonner, & de faire le même traitement à tous ceux, qu'ils connoissoient lui être plus sincèrement affectionnés. Ils furent découverts, & ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de se sauver, comme ils firent. La Sale les remplaça par une Troupe de jeunes Illinois, qu'il trouva de bonne volonté, & songea tout de bon à commencer ses découvertes. Il détacha d'abord un nommé DACAN avec le P. Hennepin pour remonter le Micissipi au dessus de la Riviere des Illinois, & s'il étoit possible, jusqu'à sa source.

Il fait remon-  
ter le Micissipi  
par le Sieur  
Dacan & le P.  
Hennepin.

1680.

Ces deux Voyageurs partirent du Fort de Chevecaeur le vint-huit de Février, & étant entrés dans le Micissipi, le remonterent jusques vers les quarante-six degrés de Latitude-Nord : là ils furent arrêtés par une chute d'eau assez haute, qui tient toute la largeur du Fleuve, & à laquelle le P. Hennepin donna

le n  
tom  
entr  
affe  
mal  
par  
des  
retor  
qu'il  
quoi  
du C  
trer  
Mici  
une l  
jusqu  
Il  
Reco  
Carte  
tout  
dit la  
gieux  
tous  
chez  
les S  
core i  
éloigr  
geurs  
n'avo  
du Fle  
assez  
ont pu  
cendre  
dégrés  
mois p  
année.  
qu'ils a

NERALE  
des Siens. Il ne  
ne crainte ; au  
plus de fermeté  
estimer ; mais  
e craindre ; ce  
, & la princi-  
Il ne put aussi  
oins dissimulé ,  
dont il avoit le  
assez reflexion  
rauroient agir ,  
e, elle ne peut  
nistere.

perdit encore  
ceux-mêmes ,  
Ces Perfides  
onner , & de  
s ceux , qu'ils  
erement affec-  
& ils n'eurent  
de se sauver ,  
mplaça par une  
il trouva de  
e bon à com-  
ha d'abord un  
ennepin pour  
de la Riviere  
e, jusqu'à sa

nt du Fort de  
rier , & étant  
onterent jus-  
de Latitude-  
e chute d'eau  
a largeur du  
nepin donna

le nom de *Sault de S. Antoine de Padouë*. Ils  
tomberent alors, je ne sçai par quel accident,  
entre les mains des Sioux, qui les retinrent  
assez lontems Prisonniers ; mais qui ne les  
maltraiterent point. Ils furent enfin délivrés  
par des François venus du Canada : ensuite ils  
descendirent le Fleuve jusqu'à la Mer, puis  
retournerent au Fort de Crevecoeur, sans  
qu'il leur fût rien arrivé de considerable ;  
quoiqu'en dise le Román publié sous le nom  
du Chevalier de Tonti, qui leur fait rencon-  
trer plusieurs Habitations Françaises sur le  
Micissipi, trouver la source de ce Fleuve sur  
une haute Montagne, & pousser leur course  
jusqu'au Lac des Assiniboils.

Il faut dire la même chose des Missions des  
Recollets, qu'on trouve marquées sur les  
Cartes en plusieurs endroits, & qui désignent  
tout au plus des lieux, où le P. Hennepin a  
dit la Messe, ou planté des Croix. Ce Reli-  
gieux ne sçavoit pas un mot des Langues de  
tous ces Peuples, & ne s'est jamais arrêté  
chez aucun que pendant sa captivité chez  
les Sioux. La source du Micissipi est en-  
core inconnüe ; le Lac des Assiniboils est fort  
éloigné des lieux, où ont été les deux Voya-  
geurs ; & il est certain qu'atons les François  
n'avoient aucun Etablissement sur les bords  
du Fleuve, qu'ils descendirent. Il est même  
assez difficile de comprendre comment ils  
ont pu aller jusqu'à son embouchure, le des-  
cendre & le remonter jusqu'aux quarante-six  
dégrés, rester Prisonniers pendant plusieurs  
mois parmi les Sioux, & cela en moins d'une  
année. Aussi n'a-t-on jamais cru en Canada  
qu'ils ayent fait autre chose, que de retourner

1680.

au Fort de Crevecoeur par le même chemin, qu'ils avoient pris en montant jusqu'au Sault S. Antoine.

Il bâtit un nouveau Fort. Quoiqu'il en soit, de nouveaux embarras survenus à M. de la Sale, après le départ de Dacan & du P. Hennepin, le retinrent dans son Fort de Crevecoeur jusqu'au mois de Novembre, & l'obligerent ensuite à retourner à Cataracouy. Chemin faisant il aperçut sur la Riviere des Illinois, qu'il remontoit, un emplacement, qui lui parut fort avantageux pour la construction d'un nouveau Fort; il en traça le plan, appella M. de Tonti qu'il chargea de le bâtir, & continua sa route. Tonti avoit à peine commencé l'ouvrage, qu'il reçut avis que les François, qu'il avoit laissés dans le Fort de Crevecoeur, s'étoient soulevés. Il y courut, & n'y trouva plus que sept ou huit Hommes, le reste s'étoit sauvé, avec tout ce qu'ils avoient pu emporter.

Nouvelles  
hostilités des  
Iroquois con-  
tre les Illinois.

Peu de tems après les Iroquois parurent au nombre de six-cent Guerriers à la vûe des Habitations Illinoises, & cette irruption ayant augmenté la défiance des Illinois contre les François, le Chevalier de Tonti se trouva dans un étrange embarras. Le parti, qu'il prit, fut de se faire Médiateur entre les deux Nations Sauvages, & il employa avec succès dans cette négociation les PP. Gabriel de LA RIBOURDE, & Zenobe MAMBRE, Recollets, qui étoient semeurés avec lui à Crevecoeur. Mais la paix ne fut pas de durée; & les Iroquois devenus plus fiers par la crainte, qu'on paroïssoit avoir d'eux, recommencerent bientôt leurs hostilités.

M. de Frontenac, dans une Lettre, qu'il

Écrivi  
l'anné  
des Iro  
par les  
la Sale  
ces Er  
Voyag  
Colon  
le com  
il le fa  
rés; m  
eussent  
perdre  
quelqu  
voudro  
plus, c  
pareille  
Comte  
grande

Quar  
raison d  
& ce n'  
nois, q  
affaires  
quelle é  
Fort de l  
tagoët a  
titués à  
Chamb  
n'ayant  
valier de  
mandant

Il s'ét  
au Port  
rale de c  
cadie, c  
nale de l

NERALE  
e même chemin,  
ant jusqu'au Saulx

ouveaux embarras  
près le départ de  
e retinrent dans  
au mois de No-  
uite à retourner  
t il apperçut sur  
remontoit, un  
fort avantageux  
ouveau Fort; il  
de Tonti qu'il  
tinua sa route.  
l'ouvrage, qu'il  
n'il avoit laissés  
étoient soule-  
a plus que sept  
s'étoit sauvé,  
emporter.

ois parurent au  
la vûë des Ha-  
ruption ayant  
ois contre les  
nti se trouva  
parti, qu'il  
entre les deux  
ra avec succès  
Gabriel de LA  
LAMBRE,  
és avec lui à  
as de durée,  
ar la crainte,  
mmencerent

ctre, qu'il

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 273

1680.  
écrivit au Roy le second de Novembre de l'année suivante 1681. prétend que cette guerre des Iroquois contre les Illinois étoit fomentée par les Anglois, & par les Ennemis de M. de la Sale; mais il n'explique point quels étoient ces Ennemis de M. de la Sale. A la verité ce Voyageur en avoit un grand nombre dans la Colonie, & c'étoit son Privilege exclusif pour le commerce, & plus encore la maniere, dont il le faisoit valoir, qui les lui avoient suscités; mais il n'est guère vraisemblable qu'ils eussent voulu pour le perdre, s'exposer à se perdre eux-mêmes. Je sçay que la passion mène quelquefois beaucoup plus loin, qu'on ne voudroit aller; mais il faut quelque chose de plus, que des conjectures, pour former de pareilles accusations, & un des défauts du Comte de Frontenac étoit de donner une grande liberté à ses soupçons.

Quant aux Anglois, on avoit plus d'une L'Acadie res-  
raison de les croire Auteurs de cette rupture, tituée à La  
& ce n'étoit pas seulement du côté des Illi- France.  
nois, qu'ils cherchoient à nous susciter des affaires par le moyen des Iroquois. Voici quelle étoit en cela leur vûë. L'Acadie, le Fort de la Riviere de S. Jean, & celui de Pen- tagoët avoient été pour la quatrième fois restitués à la France par les Anglois, & M. de Chambly en avoit été nommé Gouverneur, n'ayant eu auparavant, non plus que le Chevalier de Grandfontaine, que le titre de Com- mandant.

Il s'étoit formé depuis une petite Bourgade au Port Royal, qui dès-lors devint la Capitale de ce Gouvernement, lequel, outre l'Acadie, comprenoit toute la Côte Méridionale de la Nouvelle France, mais qui fut tou-

jours subordonné au Gouverneur Général. A la vérité rien n'étoit plus misérable, que cet Etablissement; & quoique tous ceux, que le hazard, ou leurs affaires particulières conduisoient dans ces Quartiers-là, ne cessassent de représenter le tort, qu'on avoit de négliger de peupler & de fortifier de si belles Provinces; leurs remontrances ne produisirent rien, & ne firent point taire ceux, qui continuoient à publier que l'Acadie n'étoit bonne à rien.

Les Anglois  
s'en emparent  
de nouveau.

Les Anglois au contraire s'en approchoient toujours le plus près qu'ils pouvoient, & après la restitution de Pentagoët, ils avoient bâti entre ce Poste & le Kinibequi, un bon Fort en un lieu, qui portoit le nom de *Pemkuit*. Les Abénaquis, auxquels ce Terrain appartenoit, le trouvoient très-mauvais, & les Anglois s'aperçurent bientôt qu'ils avoient dans ces Sauvages de fâcheux Voisins. Ils crurent que pour n'en avoir rien à craindre, il falloit les mettre aux prises avec les Iroquois, qui ne se firent pas beaucoup prier pour entrer en guerre avec les Abénaquis. Ceux-ci trop foibles pour résister en même tems aux Anglois & aux Iroquois, furent contraints de s'accommoder avec les premiers.

Alors le Commandant du Fort de *Pemkuit* porta ses prétentions plus loin, & il ne se trouva Personne pour lui faire obstacle. M. de Chambly venoit de passer au Gouvernement de la Grenade, & l'Acadie n'avoit point encore de Gouverneur-nommé: elle n'étoit soutenue, ni du côté de Quebec, ni du côté de la France; de sorte que Pentagoët & le Fort de la Rivière Saint Jean furent envahis sans résistance. Les Habitans du Port Royal, qui virent l'orage

prêt à  
ter a  
liere  
Com  
en em  
la cin  
tout c  
Jus  
encore  
çois:  
Rivier  
ayant  
venoit  
veccou  
& se re  
Roy,  
été por  
Ribou  
appare  
presque  
La ver  
état de  
en sort  
cinq Fr  
son, &  
déjà no  
du moi  
les Iroq  
Après  
tant la  
faire séc  
s'étant u  
son Offi  
qui le  
dépoüill  
estimé d

neur General. A  
 erable, que cet  
 s ceux, que le  
 culieres condui-  
 ne cessassent de  
 dit de négliger  
 elles Provinces;  
 firent rien, &  
 i continuoient  
 bonne à rien.

approchoient  
 pouvoient, &  
 èr, ils avoient  
 equi, un bon  
 nom de Pem-  
 ls ce Terrain  
 mauvais, &  
 qu'ils avoient  
 oisins. Ils cru-  
 craindre, il  
 les Iroquois,  
 er pour entret  
 Ceux-ci trop  
 ems aux An-  
 contrains de

t de Pemkuit  
 , & il ne se  
 stacle. M. de  
 uvernement  
 point encore  
 it soutenuë,  
 de la France;  
 de la Riviere  
 sistance. Les  
 rent l'orage

prêt à fondre sur eux, prirent le parti de traiter avec les Anglois, sans que M. de la Valliere, qui les commandoit sur une simple Commission du Comte de Frontenac, pût les en empêcher: Ainsi les Anglois devinrent pour la cinquième fois Maîtres de l'Acadie, & de tout ce qui la sépare de la Nouvelle Angleterre.

Jusques-là les Iroquois ne s'étoient point encore ouvertement déclarés contre les François: ils entreprirent enfin de les chasser de la Riviere des Illinois, & le Chevalier de Tonti ayant eu avis qu'une Armée de ces Barbares venoit pour l'investir dans son Fort de Creve-cœur, ne crut pas devoir les y attendre, & se retira. M. de Frontenac dans sa Lettre au Roy, que j'ai déjà citée, dit que Tonti avoit été poursuivi & blessé, & le P. Gabriel de la Ribourde tué par les Iroquois. Il le crut ainsi apparemment sur les premiers bruits, qui presque toujours exagerent les désavantages. La verité est que Tonti ne se croyant pas en état de défendre son Fort contre les Iroquois, en sortit l'onzième de Septembre 1680. avec cinq François, qui faisoient toute la Garnison, & les deux Peres Recollets, que j'ai déjà nommés; mais il ne fut point suivi, ou du moins il n'y eut aucune action entre lui & les Iroquois.

Après qu'il eut fait cinq lieues en remontant la Riviere des Illinois, il s'arrêta pour faire sécher des Pelleteries, & le P. Gabriel s'étant un peu écarté dans le Bois, en recitant son Office, fut rencontré par des Kicapous, qui le tuèrent, apparemment pour avoir sa dépouille. C'étoit un saint Religieux, fort estimé dans la Nouvelle France pour sa vertu

1680.

& la modestie, & qui avoit plus consulté son courage que ses forces, avant que de s'engager dans une expédition de laquelle son âge de soixante & onze ans ne devoit pas lui répondre qu'il verroit la fin. Cette disgrâce retarda de quelques jours la marche du Chevalier de Tonti, qui alla passer l'hiver dans la Baye du Lac Michigan.

M. de la Sale descend le Mississippi jusqu'à la Mer.

1682-83.

M. de la Sale n'avoit pu être informé de cette retraite, & il fut bien surpris, lorsqu'au commencement du printems de l'année suivante étant allé au Fort de Crevecoeur, il n'y trouva personne. Il y mit une nouvelle Garnison, envoya des Ouvriers, pour travailler au second Fort, qu'il avoit tracé l'année d'auparavant, & qui fut nommé *la Fort de Saint Louis*, & se rendit à Michillimakinac, où le Chevalier de Tonti étoit arrivé un peu auparavant avec sa Troupe: ils en repartirent tous ensemble vers la fin d'Août, pour aller à Catarocouy, & trois mois s'étant passés à courir de côté & d'autre, pour faire de nouvelles levées de François, & amasser des provisions, la Sale prit la route des Illinois avec tout son Monde, & trouva ses deux Forts dans l'état, où il les avoit laissés.

Il descendit ensuite la Riviere des Illinois, & le deuxième de Février 1682. il se trouva sur le Mississippi. Le quatrième de Mars il prit avec toutes les cérémonies ordinaires possession du Pays des *Akansas*, & le neuvième d'Avril il reconnut l'embouchure du Fleuve, où il fit une nouvelle prise de possession dans les règles: c'est tout ce qu'on a de bien certain touchant ce Voyage. Car pour ce qui est des circonstances rapportées dans la prétendue Relation du

Chev  
qu'on  
fin,  
l'emb  
deux  
retri  
lieuè  
quabl  
/ Ce  
& tou  
Fleuv  
prises  
rien  
zième  
cinqu  
préter  
car on  
sept o  
des C  
malad  
qui il  
gence  
Michi  
partie  
bec qu  
Il s'em  
ce, me  
Major  
bon O  
en An  
Il éto  
gemen

(a)  
a traver  
le Missi  
totien

Chevalier de Tonti, on jugera de la créance, qu'on lui doit donner, par ce qui est dit à la fin, que suivant les calculs de M. de la Sale, l'embouchure du Micissipi est entre les vingt-deux & les vingt-trois degrés de Latitude Septentrionale, & formé un Canal de deux lieues de largeur, très-profond & très-pratiquable.

1682-83.

Cette importante découverte ainsi achevée, & tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde assuré à la France par des prises de possession, auxquelles on ne pouvoit rien opposer, (\*) la Salle se rembarqua l'onzième d'Avril; mais il ne fit certainement pas cinquante lieues le premier jour, comme le prétend la Relation, que je viens de citer; car on est fort heureux, quand on en peut faire sept ou huit, en remontant ce Fleuve avec des Canots. Le quinzième de May il tomba malade, & détacha le Chevalier de Tonti, à qui il recommanda de faire la plus grande diligence, qui seroit possible, pour se rendre à Michillimakinac; pour lui il alla passer une partie de l'hyver à la Baye, & n'arriva à Quebec qu'au printemps de l'année suivante 1683. Il s'embarqua quelques mois après pour la France, menant avec lui le Sieur DE LA FOREST, Major de Catarocouy, fort honnête Homme, bon Officier, & qui a très-bien servi le Roy en Amerique.

Il repasse en France.

Il étoit arrivé dans la Colonie bien du chagrin pendant l'absence de M. de la Sale, MM. de Frontenac &

(\*) Ferdinand de Soto a traversé plus d'une fois le Micissipi, que son Hictorien nomme *Cucagua*. Il y a même été jeté après sa mort; mais il n'y a fait aucun Etablissement.

1682-83. & les esprits n'y étoient pas aussi bien disposés en sa faveur, que lorsqu'il avoit commencé les découvertes. La mesintelligence entre le Gouverneur General & l'Intendant étoit allée à un point, qu'il n'étoit plus possible qu'ils demeurassent ensemble. Il est certain que la Cour donna le plus grand tort au Comte de Frontenac; mais M. Duchesneau, tout homme de bien qu'il étoit, n'avoit pas eu la complaisance de souffrir les manieres hautes, & l'humeur dominante du General, quoique le Ministre & le Roy même ne lui eussent rien tant recommandé: ainsi, faute de patience, pour laisser le Comte de Frontenac dans son tort, il le partagea quelquefois avec lui, & Sa Majesté crut devoir les rappeler tous les deux.

Leurs Succes- M. LE FEVRE DE LA BARRE fut nommé seurs; & les Gouverneur Général, & M. DE MEULES, Intendants; les Provisions de l'un & de l'autre sont du mois de May 1682. Le Roy dans les instructions, qu'il y joignit, y recommandoit surtout au premier d'entretenir une parfaite correspondance avec le Comte DE BLENAC, Gouverneur Général des Isles de l'Amérique, parce que l'on étoit alors persuadé que ces deux Colonies pouvoient tirer de grands avantages du commerce réciproque de leurs Dentrées. Sa Majesté insistoit beaucoup dans les instructions, qu'elle donna à M. de Meules, sur ce qu'elle avoit si souvent, & si inutilement ordonné à son Prédecesseur, d'apporter tous ses soins pour bien vivre avec le Gouverneur Général; ajoutant que s'il voyoit faire à M. de la Barre dans l'exercice de sa Charge des choses manifestement contraires au bien du Service,

il se co  
de lui  
de le  
mais  
qui se  
de l'E

La  
années  
depuis  
capabl  
heurs  
nuer  
censem  
1679,  
mille  
prendre  
avoit t

que les  
ment l  
nu ave  
nous d  
pris le  
& ils  
ou à n

Plus  
attirer  
Depuis  
sous l  
DONG  
eu une  
Iroquo  
que ne  
la Com  
merce  
le quar  
des aut

NERALE  
ussi bien disposés  
voit commencé  
gence entre le  
adant étoit allée  
possible qu'ils  
certain que la  
t au Comte de  
au, tout hom-  
pas eu la com-  
res hautes, &  
l, quoique le  
ne lui eussent  
faute de pa-  
de Frontenac  
quelquefois avec  
les rappeler  
fut nommé  
MEULES, In-  
& de l'autre  
Roy dans les  
commandoit  
ne parfaite  
E BLENAC,  
Amérique,  
ue ces deux  
s avantages  
Denrées. Sa  
es instruc-  
les, sur ce  
lement or-  
er tous les  
gneur Gé-  
à M. de la  
es choses  
Service,

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 279  
il se contentât de lui faire ses représentations,  
de lui marquer les ordres, qu'il avoit reçus,  
de le laisser agir après cela, sans le troubler;  
mais de rendre compte au Conseil de tout ce  
qui se passeroit de préjudiciable aux intérêts  
de l'Etat.

1682-83.

La Nouvelle France étoit depuis plusieurs années dans une grande confusion, & se voyoit depuis quelque tems menacée d'une guerre, capable de la replonger dans ses premiers malheurs: d'ailleurs ses forces sembloient diminuer de jour en jour; car dans le dernier recensement, qui avoit été fait de la Colonie en 1679, elle ne se trouva composée que de huit mille cinq cent quinze Personnes, sans y comprendre le Gouverneur de l'Acadie, où il y avoit très-peu de Monde. Nous avons déjà vu que les Iroquois ne gardoient pas fort exactement les articles de paix, dont on étoit convenu avec eux; mais ces Barbares ne vouloient nous déclarer la guerre, qu'après avoir bien pris leurs mesures pour la faire avec avantage, & ils s'appliquèrent surtout à nous enlever, ou à nous rendre inutiles tous nos Alliés.

Origine de  
la guerre des  
Iroquois.

Plusieurs choses avoient contribué à nous attirer de nouveau cette Nation sur les bras. Depuis que la Nouvelle York étoit rentrée sous l'obéissance des Anglois, le Colonel DONGAN, qui en étoit Gouverneur, avoit eu une grande attention à faire donner aux Iroquois les Marchandises à meilleur marché, que ne pouvoient faire les François, parce que la Compagnie, qui faisoit alors tout le Commerce des Pelleteries, prenoit par préférence le quart de Castors, le dixième des Cuirs, & des autres Fourures, & achetoit tout le reste

1682-83.

à un prix assez modique. Outre cela il étoit survenu quelques affaires assez fâcheuses, qui avoient aigri les esprits : deux François ayant été tués par des Sauvages vers le Lac Supérieur, le sieur DU LUTH, entre les mains de qui tombèrent les Assassins, les fit passer par les armes. D'autre part on avoit laissé impunies plusieurs insultes, qu'on avoit reçues de ces Barbares, & cette tolérance, qui nous avoit attiré leur mépris, fit passer l'action du sieur du Luth pour une violence ; comme si les François, à force de souffrir des affronts, avoient perdu le droit de s'en venger.

Enfin un accident imprévu fit connoître toute la mauvaise disposition des Iroquois à notre égard. Au mois de Septembre 1681. un Capitaine Tsonnonthouan fut tué à Michilimaxinac par un Illinois, avec qui il avoit eu quelque démêlé particulier. Dans ces rencontres, ce n'est, ni sur le Meurtrier, ni sur la Nation, que tombe le premier ressentiment de ceux, qui ont été offensés, mais sur les Maîtres du lieu, où l'offense a été faite : ainsi c'étoit aux *Kiskacons*, Nation Outaouaise, chez qui le Tsonnonthouan avoit été tué, à faire satisfaction aux Iroquois, & dès le premier avis, qu'avoit eu le Comte de Frontenac de ce qui venoit d'arriver, il avoit dépêché aux Cantons un Homme de confiance, pour leur persuader de suspendre toute hostilité, jusqu'à ce qu'il eut le tems de leur faire rendre justice par les *Kiskacons*.

Il les invita en même tems à lui envoyer à Catarocouy, où il se rendroit en personne, des Députés, avec qui il pût traiter de cette affaire, & de tous les autres sujets de plainte,

Propositions  
Insolentes de  
ces Barbares à  
M. de Fronte-  
nac.

qu'on  
de jo  
gué,  
vage  
trée  
ajout  
le C  
une  
que l  
mépr  
Cant  
En  
qui l  
droit  
mier  
ne fe  
en se  
il ne  
ne po  
séanc  
de g  
qu'il  
& qu  
avoie  
de la  
faire  
plus r  
Ces  
possib  
gereu  
les pr  
& ceu  
nés au  
d'une  
(\*)  
de la R

NERALE  
autre cela il étoit  
z fâcheuses, qui  
François ayant  
s le Lac Supé-  
re les mains de  
fit passer par les  
laissé impunies  
reçûes de ces  
qui nous avoit  
action du sieur  
comme si les  
des affronts,  
venger.  
fit connoître  
les Iroquois à  
bre 1681. un  
ué à Michil-  
qui il avoit  
Dans ces ren-  
trier, ni sur  
ressentiment  
mais sur les  
é faire : ainsi  
Outaouaise,  
été tué, à  
des le pre-  
Frontenac  
oit dépêché  
ance, pour  
hostilité,  
faire ren-  
envoyer à  
personne,  
r de cette  
e plainte,

qu'on pouvoit avoir de part & d'autre. Peu de jours après il reçut une Lettre d'Onnontagué, par laquelle on lui mandoit que ces Sauvages exigeoient qu'il s'avancât jusqu'à l'entrée de la Riviere de *Chouguen* (a), & on lui ajoûtoit qu'on ne doutoit point que ce ne fût le Colonel Dongan, qui leur avoit inspiré une prétention si arrogante, dans la pensée que le Gouverneur Général la rejettant avec mépris, romproit toute négociation avec les Cantons Iroquois.

En effet M. de Frontenac répondit à celui, Réponse de  
qui lui avoit écrit la Lettre, qu'il ne se résou- ce Général.  
droit jamais à faire une telle démarche; pre-  
mierement, parce que cette condescendance  
ne seroit qu'accroître l'insolence des Iroquois :  
en second lieu, parce que, quand bien même  
il ne seroit pas contre sa dignité de la faire, il  
ne pouvoit entreprendre ce voyage avec bien-  
séance, & avec sûreté pour sa personne, sans  
de grandes dépenses : troisièmement, parce  
qu'il n'avoit point encore vû les Kiskacons,  
& qu'il ne sçavoit pas quelle résolution ils  
avoient prise. Il finissoient en priant l'Auteur  
de la Lettre de mettre tout en œuvre pour  
faire prendre aux Onnontagués des sentimens  
plus raisonnables & plus respectueux.

Celui-ci, non-seulement ne crut pas la chose  
possible; mais il jugea même qu'il étoit dan-  
gereux de la tenter, & manda au Général que  
les principaux Chefs de la Nation Iroquoise,  
& ceux-mêmes, qui étoient les plus affection-  
nés aux François, persistoient dans la demande  
d'une entrevûe avec lui à l'entrée de la Riviere

(a) C'est le nom propre | gué, laquelle se décharge  
de la Riviere d'Onnonta- | dans le Lac Ontario.

1682-83.

de Chouguen ; & que s'il la refusoit, il y avoit tout lieu de craindre que ces Sauvages ne se portassent à quelque extrémité, qu'on se repentiroit de n'avoir pas prévenuë. Dans le même tems, que cette seconde Lettre fut renduë au Comte de Frontenac, on l'avertit seurement de n'aller point à Chouguen, sans être bien accompagné, & que les Iroquois, contre leur coûtume, avoient parlé de lui fort insollement.

Le parti, qu'il prend.

De quelque part, que vint cet avis, M. de Frontenac eut grand soin de le répandre ; mais ce qui parut le déterminer enfin à ne point faire le voyage de Chouguen, c'est qu'il s'étoit mis dans la tête qu'au fond les Iroquois l'estimoient, & ne vouloient point lui faire la guerre. Il prit donc le parti de ne rien rabattre de cette hauteur, avec laquelle, à l'exemple de M. de Courcelle, il avoit toujours traité les Sauvages. Il déclara publiquement qu'il prenoit sous sa protection les Outaouais, & tous ses anciens Alliés, & il permit aux Kiskacons de construire de nouveaux Forts, pour s'y défendre, si on venoit les attaquer.

Il fit plus ; quelques Iroquois, gagnés par le P. Jean de LAMBERVILLE, leur Missionnaire, s'étant relâchés jusqu'à consentir qu'on traitât à Catarocouy, il répondit qu'il n'iroit pas plus loin que Montreal & que si les Iroquois vouloient lui parler, il les y attendroit jusqu'au mois de Juin ; mais que ce terme expiré, il retourneroit à Quebec. Cette réponse irrita les Iroquois, & ils déclarerent de leur côté, qu'ils ne vouloient plus traiter avec le Gouverneur Général, qu'à Chouguen. Surquoi M. du Chesneau écrivit de Quebec à

D  
M. de  
de Juil  
celui de  
qu'on a  
doient  
qu'il a  
aucun f

Il aj  
cette d  
sans exp  
une Bay  
tin, & c  
d'appel  
Répond  
point ce  
foudre à  
lente, d  
res prop  
trop fia  
cher ch  
à les éco  
pouvû  
mais qu  
cessaires  
voient t  
casion,  
avoit ne  
être ces  
pour se  
nemi, c  
les host  
Peu d  
fite des C  
de la F  
amenoit  
des cinq

NERALE  
refufoit, il y avoit  
es Sauvages ne se  
ité, qu'on se re-  
évenuë. Dans le  
de Lettre fut ren-  
on l'avertit se-  
ouguen, sans être  
Iroquois, contre  
de lui fort info-

et avis, M. de  
e le répandre;  
iner enfin à ne  
guen, c'est qu'il  
nd les Iroquois  
oint lui faire la  
ne rien rabâtrer  
e, à l'exemple  
toujours traité  
ment qu'il pre-  
ouais, & tous  
aux Kiskacons  
, pour s'y dé-

, gagnés par  
leur Mission-  
nsentir qu'on  
lit qu'il n'i-  
& que si les  
l les y atten-  
s que ce ter-  
ebec. Cette  
déclarerent  
plus traiter  
Chouguen.  
de Quebec à

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 283

M. de Frontenac, qui étoit encore au mois  
de Juillet à Montreal, que son sentiment &  
celui de plusieurs Personnes d'expérience étoit  
qu'on accordât aux Iroquois ce qu'ils deman-  
doient, d'autant plus que, suivant les avis,  
qu'il avoit de France, on n'en devoit espérer  
aucun secours.

1682-83.

Il ajoûtoit qu'il y avoit un moyen de faire  
cette démarche, sans déroger à sa Dignité, &  
sans exposer sa Personne; à sçavoir, de monter  
une Barque, laquelle seroit suivie d'un Brigant-  
tin, & que quand il seroit à la vûë de Chouguen,  
d'appeller les Députés Iroquois à son bord. La  
Réponse du Général fut qu'il ne désaprouvoit  
point cet expédient; mais qu'il ne pouvoit se ré-  
soudre à s'en servir, & qu'après la maniere insol-  
ente, dont les Barbares avoient reçu les dernie-  
res propositions, qu'il leur avoit faites, ce seroit  
trop flatter leur fierté, que de les aller cher-  
cher chez eux: qu'il étoit toujours disposé  
à les écouter, quand il auroit vû les Kiskacons,  
pourvû qu'ils se rangeassent à leur devoir;  
mais qu'il étoit bon de faire les préparatifs né-  
cessaires pour soutenir la guerre, & qu'ils de-  
voient tous deux agir de concert en cette oc-  
casion, quoiqu'ils eussent nouvelle qu'on leur  
avoit nommé des Successeurs, parce que peut-  
être ces Messieurs n'arriveroient pas à tems  
pour se mettre en état de faire tête à un En-  
nemi, qui étoit toujours prêt à commencer  
les hostilités.

Expedient;  
que lui sugge-  
re l'Intendant,  
& pour quoi il  
le refuse.

Peu de tems après le Général faisant la vi-  
sité des Côtes de Montreal, rencontra le Sieur  
de la Forêt, Major de Catarocouy, qui lui  
amenoit cinq Iroquois. C'étoit des Députés  
des cinq Cantons, qui avoient ordre d'assurer

Députés Iro-  
quois à Mont-  
real.

1682-83.

leur Pere Ononchio qu'ils étoient dans la disposition de bien vivre avec lui, & avec ses Alliés. Le Chef de cette Députation étoit un Capitaine Onnontagué, nommé TEGANISSORENS, fort affectionné à la Nation Françoisise, lequel s'étoit donné de grands mouvemens pour calmer les esprits de sa Nation, & croyoit y avoir réussi.

M. de Frontenac lui donna audience l'onzième de Septembre, & le lendemain lui répondit, qu'il ne tiendrait jamais à lui que la bonne intelligence ne se rétablît entre les deux Nations; mais comme les Illinois étoient exceptés de la paix, que les Cantons vouloient bien maintenir avec nos Alliés, & que Teganissorens avoit déclaré qu'on se préparoit à leur faire vivement la guerre, le Général fit à ce Député de fort beaux présens pour l'engager à détourner ce coup. Il le promit; mais nous verrons bientôt qu'il n'avoit pas le secret de sa Nation, & qu'elle se servoit de lui pour cacher ses véritables desseins.

Députés des  
autres Na-  
tions.

A peine étoit-il parti de Montreal, que d'autres Députés arrivèrent de la part des Kiskacons, des Hurons de Michillimakinac, & des Miamis; & le Comte de Frontenac n'oublia rien pour persuader aux premiers de satisfaire les Tsonnonthouans au sujet du meurtre, dont j'ai parlé. Ils répondirent qu'ils avoient chargé les Hurons de leur présenter des Colliers de leur part, qu'ils n'étoient pas obligés à autre chose, n'étant pas les Auteurs de l'assassinat; mais que les Hurons, qui ne cherchoient qu'à broüiller, bien loin de s'acquitter de leur Commission, avoient encore aigri les Iroquois contre eux. Le Général eut beau in-

sûte  
che  
obte  
sent  
Le  
sieur  
bec;  
tatio  
mot.  
Fran  
cont  
bien  
la C  
à s'a  
Fron  
cesser  
fer q  
Fran  
venir  
quel  
lieu  
exam  
geur.  
De  
même  
prude  
entre  
Color  
qu'elle  
que le  
river  
voulu  
couve  
compt  
gieux  
compt

GENERALE  
étoient dans la dis-  
cussion, & avec ses  
réputation étoit un  
nommé TEGANISSO-  
NATION François, &  
s mouvemens pour  
tion, & croyoit y

na audience l'on-  
lendemain lui ré-  
mais à lui que la  
blité entre les deux  
linois étoient ex-  
antons vouloient  
és, & que Tega-  
n se préparoit à  
, le Général fit  
ésens pour l'en-  
le promit; mais  
voit pas le secret  
voit de lui pour

Montreal, que  
la part des Kis-  
limaxinac, &  
ontenac n'ou-  
miers de satis-  
et du meurtre,  
qu'ils avoient  
enter des Col-  
nt pas obligés  
uteurs de l'ac-  
qui ne cher-  
de s'acquitter  
ncore aigri les  
eut beau in-

passer pour les engager à quelqu'autre démar-  
che pour le bien de la paix, tout ce qu'il put  
obtenir, ce fut qu'ils demeureroient sur la dé-  
fensive.

1682-83.

Les choses étoient en ces termes, lorsque Mef-  
sieurs de la Barre & de Meulles arrivèrent à Que-  
bec; on venoit même d'apprendre que la Dépu-  
tation de Teganissorens n'avoit point eu d'autres  
motif de la part des Cantons, que d'amuser les  
François, & que la guerre étoit commencée  
contre les Illinois. Ainsi on s'attendoit à voir  
bientôt les Iroquois en armes au milieu de  
la Colonie. D'autre part on ne fut pas lontems  
à s'appercevoir que les Créatures du Comte de  
Frontenac ne trouveroient pas dans son Suc-  
cesseur la même protection, & il parut en ef-  
fet que M. de la Barre, ou étoit arrivé de  
France déjà prévenu, ou se laissa d'abord pré-  
venir contre le Sieur de la Sale, au sujet du-  
quel il se déclara trop tôt, pour ne pas donner  
lieu de juger qu'il le faisoit, sans avoir bien  
examiné par lui-même la conduite de ce Voya-  
geur.

Arrivée de  
MM. de la  
Barre & de  
Meules.

Dès le quatorzième de Novembre de cette  
même année, il écrivit au Ministre que l'im-  
prudence de la Sale avoit allumé la guerre  
entre les François & les Iroquois, & que la  
Colonie pourroit bien être attaquée, avant  
qu'elle fût en état de se défendre. Il ajoutoit  
que le P. Zenobe, Recollet, qui venoit d'ar-  
river à Quebec pour passer en France, n'avoit  
voulu lui rien communiquer des nouvelles dé-  
couvertes; mais qu'il ne croioit pas qu'on pût  
compter beaucoup sur tout ce que ce Reli-  
gieux en diroit, ni regarder ces découvertes  
comme fort importantes; enfin que la Sale pa-

M. de la Barre  
re écrit à la  
Cour contre  
M. de la Sale.

roissoit avoir de fort mauvais desseins.

Dans une autre Lettre, dattée du trentième d'Avril de l'année suivante, il dit qu'il est enfin convaincu de la fausseté de tout ce qu'on avoit publié des découvertes, dont la Sale avoit fait part au Ministre par un Pere Recollet; que ce Voyageur étoit actuellement avec une vingtaine de Vagabons, François & Sauvages, dans le fond de la Baye, où il tranchoit du Souverain, pilloit & rançonnoit ceux de sa Nation, exposoit les Peuples aux incurSIONS des Iroquois, & couvroit toutes ces violences du prétexte de la permission, qu'il avoit de Sa Majesté, de faire seul le commerce dans les Pays, qu'il pourroit découvrir; en quoi il étoit d'autant moins fondé, que la Baye & ses environs étoient connus & fréquentés par les François lontems avant qu'il arrivât en Amérique. Enfin que le terme de son Privilège expiroit au douzième du mois de May prochain, après quoi il faudroit bien qu'il se rendît à Quebec, où ses Créanciers, à qui il étoit redevable de plus de trente mille écus, l'attendoient avec impatience.

Tel est le sort de ces Hommes, qu'un mélange de grands défauts, & de grandes vertus tire de la sphère commune. Leurs passions leur font commettre des fautes; & s'ils font ce que d'autres ne pourroient faire, leurs Entreprises ne sont pas du goût de tout le monde; leurs succès excitent la jalousie de ceux, qui demeurent dans l'obscurité; ils sont du bien aux uns, & du mal aux autres; ceux-ci se vengent en les décrivant sans modération; ceux-là exagèrent leur mérite. De-là les portraits si différens, qu'on en fait, & dont aucun n'est

ressen  
mang  
que l  
calon  
le Pu  
Enner  
plus t  
lirent

Par  
un Tr  
veur,  
Lettre  
présen  
sions,  
condu  
crût to  
reproc  
ses sal  
donna  
duite p  
qu'il ne  
verron

Cep  
pris en  
qu'il co  
voit da  
cates:  
Assemb  
l'Inten  
cipaux  
bres du  
risdicti  
naire, &  
de lui d  
du mal  
porter.

GENERALE

vais desseins. /  
 dattée du trentième  
 , il dit qu'il est en-  
 é de tout ce qu'on  
 tes, dont la Sale  
 par un Pere Recol-  
 actuellement avec  
 , François & Sau-  
 Baye, où il tran-  
 & rançonnoit ceux  
 Peuples aux incur-  
 doit toutes ces vio-  
 mission, qu'il avoit  
 e commerce dans  
 ouvrir; en quoi il  
 que la Baye & ses  
 fréquentés par les  
 arrivât en Amé-  
 on Privilège ex-  
 May prochain,  
 u'il se rendit à  
 qui il étoit re-  
 écus, l'atten-

es, qu'un mé-  
 grandes vertus  
 rs passions leur  
 ils font ce que  
 rs Entreprises  
 monde; leurs  
 eux, qui de-  
 t du bien aux  
 -ci se vengent  
 ; ceux-là ex-  
 portraits si dif-  
 aucun n'est

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 287  
 ressemblant; mais comme la haine & la dé-  
 mangeaison de médire vont toujours plus loin,  
 que la reconnoissance & l'amitié, & que la  
 calomnie trouve plus aisément croyance dans  
 le Public, que les éloges & les louanges; les  
 Ennemis du Sieur de la Sale défigurèrent bien  
 plus son portrait, que ses Amis ne l'embel-  
 lèrent.

Par bonheur pour lui sa Cause fut portée à  
 un Tribunal, où l'on étoit prévenu en sa fa-  
 veur, & comme il suivit de près à la Cour les  
 Lettres, qu'on y avoit écrites contre lui, sa  
 présence effaça au moins une partie des impres-  
 sions, qu'on y avoit voulu donner contre sa  
 conduite. Ce n'est pas que M. de Seignelay le  
 crût tout-à-fait exempt des défauts, qu'on lui  
 reprochoit; mais jugeant par lui-même de  
 ses talens, il crut devoir les employer. Il lui  
 donna néanmoins de bons avis sur sa con-  
 duite passée, & le malheur de la Sale vint de  
 qu'il ne sçut pas en profiter, ainsi que nous le  
 verrons dans la suite.

Cependant M. de la Barre n'eut pas plutôt  
 pris en main les rênes du Gouvernement,  
 qu'il comprit que la Nouvelle France se trou-  
 voit dans des conjonctures infiniment déli-  
 cates: c'est ce qui l'obligea de convoquer une  
 Assemblée, à laquelle il invita non-seulement  
 l'Intendant & l'Evêque; mais encore les prin-  
 cipaux Officiers des Troupes, plusieurs Mem-  
 bres du Conseil Supérieur, les Chefs des Ju-  
 risdictions Subalternes, le Supérieur du Sémi-  
 naire, & celui des Missions; & il les pria tous  
 de lui dire leurs avis sur les causes & la nature  
 du mal, & sur les remedes, qu'on y devoit ap-  
 porter.

1682-83.

Effet, que  
 produisent ses  
 Lettres.

Assemblée  
 des Notables  
 de la Colonie.

1682-83.  
Elle instruit  
le nouveau  
Gouverneur  
de la situation  
des affaires.

On fit d'abord observer au Général que le but des Iroquois étoit d'attirer à eux tout le commerce du Canada, pour le transporter aux Anglois & aux Hollandois de la Nouvelle York, par conséquent qu'il falloit regarder ces deux Nations comme nos premiers Ennemis, & qu'en effet depuis longtems elles ne ceſſoient point d'exciter ſous main les Canons à rompre avec nous : que ces Barbares, pour n'avoir point à faire à très forte partie, cherchoient à nous amuſer, tandis qu'ils travailloient à nous débaucher nos Alliés, ou à détruire, les uns après les autres, tous ceux, qu'ils ne pouvoient détacher de nos intérêts : qu'ils avoient commencé par les Illinois, qu'il nous étoit d'une très-grande importance d'empêcher que ces Sauvages ne ſe combattent ſous leurs efforts ; mais que ce n'étoit pas une choſe aifée ; que la Colonie pouvoit mettre au plus mille Hommes ſous les armes, & que pour cela même il faudroit faire ceſſer une partie des travaux de la Campagne.

On lui repréſenta enſuite, qu'avant que de prendre ouvertement les armes, il falloit avoir des Magafins bien fournis de vivres & de munitions, le plus près qu'il ſe pourroit de l'Ennemi : par la raiſon, que ne ſ'agiffant pas ſeulement d'effrayer les Iroquois, comme on s'étoit contenté de faire du tems de M. de Tracy, mais de les réduire au point, qu'ils ne fuſſent plus en état de nous inquieter, on ſeroit obligé de reſter longtems dans leur Pays, ou aux environs : que le Fort de Catarocouy étoit d'une grande commodité pour ce deſſein, puisſque de ce Poſte on pouvoit en deux fois vingt-quatre heures tomber ſur le Canton de Tſonnonthouan,

DE  
Nonn  
qu'on  
quatre  
ſes vi  
Hom  
aux ri  
loit d'  
que de  
il fallo  
Soldats  
niſon c  
Galette  
tandis  
qu'il co  
d'envoy  
Engage  
ſcace d  
Magafin  
que pou  
il étoit  
la guern  
pour la  
que le d  
coit à n  
lieu que  
Troupes  
penſeroit  
attaquer  
à nous pr  
dont ils  
ils ſe cro  
nous voy  
ment.  
M. de l  
Déliberati  
luy aprou  
Tom

NERALE  
au Général que le  
rer à eux tout le  
ur le transporter  
is de la Nouvelle  
falloit regarder  
premiers Enne-  
ontems elles ne  
main les Can-  
ces Barbares,  
on forte partie,  
ndis qu'ils tra-  
os Alliés, ou à  
res, tous ceux,  
le nos intérêts :  
Illinois; qu'il  
portance d'em-  
ombassent sous  
t pas une chose  
mettre au plus  
, & que pour  
ster une partie

qu'avant que  
es, il falloit  
is de vivres &  
se pourroit de  
s'agissant pas  
, comme on  
as de M. de  
point, qu'ils  
quieser, on  
ans leur Pays,  
e Catarocouy  
ur ce dessein,  
n deux fois  
e Canton de  
nonthouan,

Tsonnonthouan, le plus éloigné de tous :  
qu'on ne pouvoit se passer d'avoir trois ou  
quatre Barques sur le Lac Ontario, pour porter  
les vivres, les munitions, & une partie des  
Hommes, où il seroit nécessaire : que c'étoit  
aux rivages des Tsonnonthouans, qu'il fal-  
loit d'abord porter la guerre; mais qu'avant  
que de s'engager dans une pareille Entreprise,  
il falloit demander au Roy deux ou trois cent  
Soldats, dont une partie seroit mise en gar-  
nison dans les Forts de Catarocouy, & de la  
Galette, pour garder la tête de la Colonie,  
tandis que toutes les forces seroient dehors :  
qu'il convenoit de supplier aussi Sa Majesté  
d'envoyer dans le Pays mille, ou quinze cent  
Engagés pour cultiver les Terres dans l'ab-  
sence des Habitans, & des fonds pour les  
Magasins, & la construction des Barques :  
que pour engager le Roy à faire cette dépense,  
il étoit besoin de l'instruire de la nécessité de  
la guerre, & de l'insuffisance de la Colonie  
pour la soutenir, & de lui représenter surtout  
que le défaut des secours de France commen-  
çoit à nous attirer le mépris des Sauvages; au  
lieu que, si ces Peuples voyoient arriver des  
Troupes Françoises, les Iroquois peut-être y  
penseroient à deux fois, avant que de nous  
attaquer, & nos Alliés ne balanceroient pas  
à nous prêter main forte contre une Nation,  
dont ils redoutoient la puissance; mais dont  
ils se croiroient assurés de triompher, s'ils  
nous voyoient en état de les secourir puissam-  
ment.

M. de la Barre fit dresser un Acte de cette  
Délibération, & l'envoya en Cour. Elle y fut  
aprouvée, & le Roy donna ses ordres.  
Le Roy en-voie des Trou-  
pes en Canada.

1682-83.

pour faire embarquer au plutôt deux-cent Soldats. Sa Majesté écrivit au Gouverneur Général, & dans sa Lettre, qui est dattée du cinquième d'Août 1673. elle lui donna avis que le Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, devoit avoir reçu un Commandement très-exprès du-Roy de la Grande Bretagne d'entretenir une bonne correspondance avec les François, & qu'elle ne doutoit point qu'il ne s'y conformât. Dongan reçut véritablement cet ordre; mais nous verrons bientôt qu'il ne fit semblant d'y déferer, que pour mieux tromper les François, & qu'il fut le principal Moteur de la sanglante guerre, que nous firent les Iroquois pendant près de-trente ans. Le Roy par la même Lettre, dont je viens de parler, recommandoit à M. de la Barre d'empêcher, autant qu'il lui seroit possible, les Anglois de s'établir dans la Baye d'Hudson, dont nous avions pris possession plusieurs années auparavant, & dont il est nécessaire de mettre en peu de mots les Lecteurs en état de se former au moins une legere notice.

Description  
de la Baye  
d'Hudson.

Après qu'on a doublé la pointe Septentrionale de l'Isle de Terre-neuve en faisant le Nord-Ouest, & côtoyant toujours la Terre de Labrador, on s'éleve jusques vers les soixante-trois degrés de Latitude-Nord, & l'on trouve un Détroit, qui porte le nom de *Hudson*. Ce Détroit court Est & Ouest, en prenant du Nord-Ouest, & sa sortie est par les soixante-quatre degrés. En cet endroit la Mer forme une Baye de trois-cent lieues, ou environ de profondeur, & c'est ce qu'on appelle la Baye d'Hudson. Sa largeur est inégale; car en allant du Nord au Sud elle diminue toujours depuis

60

Elix

Mépris

solu

ton

y  
bergen

Sa

R

terre d

100

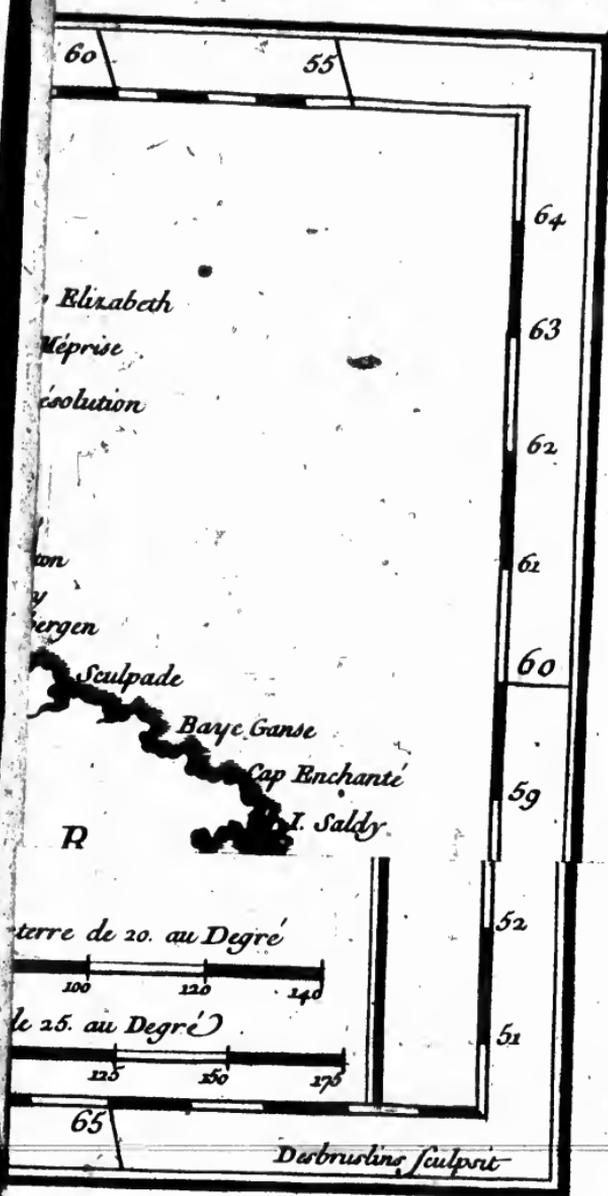
le 25. au

12

65

**GENERALE**  
 utôt deux-cent So  
 Gouverneur Gène  
 est datée du cin  
 lui donna avis que  
 verneur de la Nou  
 reçu un Commande  
 de la Grande Bre  
 ne correspondance  
 e ne doutoit point  
 gan reçut véritab  
 us verrons bientôt  
 rer, que pour mieux  
 il fut le principal  
 re, que nous firent  
 trente ans. Le Roy  
 je viens de parler,  
 barre d'empêcher,  
 e, les Anglois de  
 udson, dont nous  
 ars années aupara  
 e de mettre en peu  
 t de se former au

ointe Septentrion  
 ave en faisant le  
 toujours la Terre  
 ques vers les soi  
 de-Nord; & l'on  
 e le nom de Hud  
 Ouest, en prenant  
 est par les soixan  
 roit la Mer forme  
 , ou environ de  
 n appelée la Baye  
 ale; car en allant  
 è toujours depuis



2 210 95 90 85 80 75

64  
63  
62  
61  
60  
59  
58  
57  
56  
55  
54  
53  
52  
51



Toute cette Baye est rangée par Middleton en 1742.

Nouveau Détroit découvert par Millard

Ceci est une Ile

R. de la Mine

R. du Loup marin

R. de Mout ou Danois

R. de Bourbon

Rivière

La Grande

R. des Sautes Huiles, ou B. de Neuvesavane  
appelée aussi Anglaises

Lac de Quitchicheouan  
ou Lac S. Anne.  
Les Anglois l'appellent  
Pigotagamy

Port de Neuvesavane

Port de Tristesse

R. S. Germain  
Rivière de Quitchicheouan ou  
R. S. Anne, aujourd'hui R. Albaru

Longitude Occidentale 75



L A B R A D O R  
*appellée aujourd'hui par les Anglois*  
 NOUVELLE BRETAGNE  
*cette Partie n'est pas connue*

CARTE DE LA  
 BAYE DE HUDSON  
 Par N. Bellin Ingenieur de la Marine 1744

Echelles

Lieus Marins de France et d'Angleterre de 20. au Degré

Lieus Communs de France de 25. au Degré

DE  
deux  
mité  
un dé  
Ric  
elle e  
jette le  
cultes  
qui s'é  
coupés  
stériles  
les nei  
mais re  
libre ,  
jusqu'à  
tre-t'on  
feur éne  
de très  
y pense  
allez fo  
pécher  
d'un si  
qu'aussi  
découvr  
Il n'y  
que de s  
carter le  
dont il f  
entrepre  
dès qu'o  
profiter a  
survient  
assiégé p  
si on s'en  
formés d  
décharge  
au milieu

deux-cent lieux ju'qu'à trente cinq. Son extrémité Méridionale est par les cinquante & un degrés.

1682-83.

Rien n'est plus affreux que le Pays, dont elle est environnée; de quelque côté, qu'on jette les yeux, on n'aperçoit que des Terres incultes & sauvages, & des Rochers escarpés, qui s'élevent jusqu'aux Nuës, qui sont entrecoupés de Ravines profondes & de Vallées stériles, où le Soleil ne pénètre point, & que les neiges & les glaçons, qui ne fondent jamais rendent inabordables. La Mer n'y est bien libre, que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Septembre; encore y rencontre-t'on quelquefois alors des glaces d'une grosseur énorme, qui jettent les Navigateurs dans de très-grands embarras; car dans le tems qu'on y pense le moins, une Marée, ou un Courant allez fort pour entrainer le Navire, & l'empêcher de gouverner, l'investit tout-à-coup d'un si grand nombre de ces écueils flottans, qu'aussi loin que puisse porter la vûe, on ne découvre que des glaces.

Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir, <sup>Observations</sup> que de se grapiner sur les plus grosses, & d'é- <sup>sur les glaces</sup> carter les autres avec de longs bâtons ferrés, <sup>de ces Mers.</sup> dont il faut avoir soin de se munir, quand on entreprend cette périlleuse Navigation. Mais dès qu'on s'est ouvert un passage, il en faut profiter au plutôt, car, si malheureusement il survient une Tempête, tandis qu'on est ainsi assiégé par les glaçons, c'est un grand hasard, si on s'en tire. Ces glaçons sont ordinairement formés de l'eau de plusieurs Torrens, qui se déchargent dans la Baye: la chaleur du Soleil, au milieu même des ardeurs de la Canicule,

292 HISTOIRE GENERALE  
 ne scauroit les fondre, & ne peut tout au plus  
 que les détacher, ce qui se fait avec un bruit  
 affreux, en entraînant quantité de terres, &  
 quelquefois d'assez gros Rochers. Comme on  
 entend assez souvent dans cette Baye des bour-  
 donnemens, qui pourroient inquiéter les Na-  
 vigateurs, il est bon qu'ils sçachent, qu'outre  
 ce qu'y contribuent les Torrens, qui du haut  
 des Rochers se précipitent dans la Mer, leur  
 principale cause est une espece de bouillonne-  
 ment, que forment les Isles, & les Bancs de  
 glace, dont tous les bords de la Baye sont se-  
 més: & voici comment on conçoit que cela  
 peut arriver.

Le Flot, qui vient de l'Océan avec impétuo-  
 sité pour entrer dans la Baye, est arrêté par  
 les glaces: cette résistance lui fait changer sa  
 direction, & cela produit des remous de Ma-  
 rée, qui se croisent, ce qui joint au nitre,  
 dont ces Mers sont remplies, produit une fer-  
 mentation, qui fait bouillonner la surface des  
 Eaux. Je dis que ces Mers sont remplies de  
 nitre, & cela ne peut être autrement, vû la  
 quantité de neiges fondûes & de glaces, qu'el-  
 les reçoivent. D'ailleurs on a remarqué que  
 les plaques de plomb, dont on couvre la lu-  
 miere des canons, se trouvent tous les matins  
 couvertes de nitre, & que quand quelqu'un  
 s'est fait saigner sur les Vaisseaux, ou dans  
 les Forts, l'ouverture de la veine en est bien-  
 tôt toute bordée. Or il est certain que cette  
 abondance de nitre, jointe au changement de  
 Climat, aux nourritures salées, auxquelles  
 on est réduit dans ces voyages, & au peu  
 d'exercice, qu'on y fait, cause de grandes  
 maladies; aussi est-il rare qu'un Vaisseau n'y

ne peut tout au plus  
fait avec un bruit  
tantité de terres, &  
ochers. Comme on  
ette Baye des bour-  
inquietter les Na-  
sçachent, qu'outre  
rens, qui du haut  
dans la Mer, leur  
ece de boitillonne-  
s, & les Bancs de  
e la Baye sont se-  
conçoit que cela

an avec impétuo-  
est arrêté par  
fait changer sa  
remouts de Ma-  
joint au nitre,  
produit une fer-  
er la surface des  
ont remplies de  
tremement, vû la  
le glaces, qu'el-  
remarqué que  
couvre la lu-  
tous les matins  
and quelqu'un  
aux, ou dans  
ne en est bien-  
tain que cette  
hangement de  
auxquelles  
s, & au peu  
de grandes  
Vaisseau n'y

perde pas la moitié de son Equipage.

Un autre Phénomène, qui paroît dans l'Air, mériteroit bien qu'on s'étudiât à en découvrir la cause. Dans le tems le plus sercin, on aperçoit tout à coup au milieu de la nuit des nuages d'une blancheur extraordinaire, & au travers de ces nuages une lumiere très-éclatante. Lors même qu'on ne sent pas un soufle de vent, ces nuages sont chassés avec une très-grande vitesse, & prennent toutes sortes de figures. Plus la nuit est obscure, plus la lumiere est vive: elle l'est même quelquefois à un point, qu'on peut lire à sa lueur beaucoup plus aisément, qu'à celle de la Lune dans son plein.

1683.  
Phénomène dans l'air.

On dira peut-être que ce n'est qu'une réfraction des rayons du Soleil, qui par cette hauteur ne s'éloigne pas beaucoup de l'horison pendant les nuits de l'été, & qu'encore qu'il n'y ait point de vent dans la basse région de l'air, il peut y en avoir dans la supérieure, ce qui est vrai; mais ce qui me fait juger qu'il y a encore une autre cause de ce Météore, c'est que pendant l'hyver même, la Lune paroît souvent environnée d'Arc-en-Ciel de couleurs différentes, & toutes très-vives. Pour moi je suis persuadé que ces effets doivent être attribués en partie à des exhalaisons nitreuses, qui pendant le jour ont été attirées, & enflammées par le Soleil.

Mais croiroit-on que sur ces glaces énormes, dont quelques-unes n'ont pas moins d'étendue, Manière de voyager sur les glaces, que plusieurs des Isles de la Baye d'Hudson, on rencontre des Hommes, qui s'y sont embarqués exprès? On assure pourtant qu'on y a plus d'une fois aperçu des Esquimaux; & il est

certain que si en les voyant ainsi errer sur ces écueils flottans au gré des courans & des vagues, on est effrayé pour eux, ils ne le sont pas moins, & le sont peut-être avec plus de fondement pour ceux, qu'ils voyent se risquer entre ces mêmes glaces sur des Vaisseaux. Car, comme ces Barbares portent par tout avec eux leurs Canots, ils ne sont jamais embarrassés, quoiqu'il arrive, & quelque tems qu'il fasse. Si les glaces se touchent de près, il sautent sans peine de l'une à l'autre: si elles laissent libres des intervalles assez considérables, ils s'embarquent, & naviguent aussi longtems, que les glaces le leur permettent. Sont-ils près d'un glaçon, qu'ils ne peuvent éviter? ils sautent dessus, & l'écueil même, qui menaçoit de les faire périr les garantit du naufrage. Il n'en est pas de même de ceux, qui sont embarqués sur un Navire. Si leur Batiment vient à se fracasser entre deux glaces, toute leur ressource est de se sauver sur l'une, ou sur l'autre; mais la difficulté est d'y subsister, ou d'en sortir. Quoiqu'il en soit, on peut bien juger qu'une Mer, où il est si dangereux de naviguer, n'est pas encore bien connue: aussi à l'exception de quelques Isles, que les François & les Anglois ont rencontrées sur leur passage, & des endroits de la Côte, où ils ont eu des Etablissemens, tout le reste n'a encore été vu que de loin.

Prétentions  
des François  
& des Anglois  
sur la Baye  
d'Hudson.

Il n'est point douteux que parmi un grand nombre de Navigateurs de différentes Nations, qui sur la fin du seizième siècle, & dans le cours du dix-septième ont entrepris de découvrir par le Nord de l'Amérique un passage à la Chine & au Japon, plusieurs n'ayent

en co  
com  
certai  
qui e  
& au  
rien  
pénétr  
posse  
& de  
ce Pa  
qu'ell  
les dr  
cette  
de V  
nous  
line,  
de l'  
jour  
terre  
posse  
lorsq  
pour  
rémo  
dans  
Il est  
çois  
GR O  
RAD  
quel  
condu  
Nemi  
Baye  
de ce  
que d  
chez  
Quit

GENERALE  
ainsi errer sur ces  
courageux & des va-  
illants, ils ne le font  
être avec plus de  
voient se risquer  
les Vaisseaux. Car,  
par tout avec eux  
mais embarrassés,  
tems qu'il fasse.  
es, il sautent sans  
lles laissent libres  
rables, ils s'em-  
lontems, que les  
ont-ils près d'un  
iter ? ils sautent  
menaçoit de les  
frage. Il n'en est  
sont embarqués  
nt vient à se fra-  
leur ressource  
ur l'autre ; mais  
ou d'en sortir.  
en juger qu'une  
naviguer, n'est  
l'exception de  
& les Anglois  
ge, & des en-  
des Etablisse-  
été yû que de  
rmi un grand  
férentes Na-  
me siècle, &  
nt entrepris de  
que'un passa-  
ieurs n'ayent

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 295  
ou connoissance de cette grande Baye, qui  
communiqua à la Mer Chrétienne; mais il est  
certain que ce fut Henry HUDSON, Anglois,  
qui en 1611. donna son nom, & à la Baye,  
& au Détroit, par où il y entra. On ne sçait  
rien de ce qu'il y fit, on ignore même s'il y  
pénétra bien avant. Les prétendues prises de  
possession de NELSON, de Thomas BUTTON,  
& de LUXFOX, faites en divers tems de tout  
ce Pays, quand elles seroient aussi constatées,  
qu'elles le sont peu, n'établissent pas mieux  
les droits, que cette Nation s'attribuoit sur  
cette Baye au tems, dont je parle, que celles  
de Verazani sous le regne de François I. ne  
nous donnoit celui de revendiquer la Caro-  
line, la Virginie, & les autres Provinces  
de l'Amérique Septentrionale, qui sont au-  
jourd'hui occupées par la Couronne d'Angle-  
terre, puisqu'il est certain que les Anglois ne  
possédoient rien aux environs de cette Baye,  
lorsqu'en 1656. le Sieur Bourdon y fut envoyé  
pour en assurer la possession à la France: Cé-  
rémonie, qui fut plusieurs fois renouvelée  
dans la suite.

Il est vrai qu'en 1663. deux Transfuges Fran- Deux Trans-  
çois nommés Medard CHOUARD DES fuges Fran-  
GROSEILLIERS, & Pierre-Esprit de çois y condui-  
RADISSON, pour se venger de je ne sçai sent les An-  
quel mécontentement, qu'on leur avoit donné, glois.  
conduisirent des Anglois dans la Rivière de  
Nemiscau, qui se décharge dans le fond de la  
Baye, & que ceux-ci bâtirent à l'embouchure  
de cette Rivière, un Fort nommé Rupert;  
que dans la suite ils en construisirent un second  
chez les Monsonis, & puis un troisième à  
Quitchichouen; mais on regarda en France &

Toutefois M. Colbert eut de voir dissimuler quelque tems à cause de l'étroite union, qui regnoit alors entre les deux Couronnes. Mais pour empêcher la prescription, M. Talon ayant formé le dessein de chercher un chemin facile pour aller par le Saguenay à la Baye d'Hudson, profita d'une nouvelle Députation des Sauvages de ces Quartiers-là, dont le motif étoit encore d'avoir des Missionnaires. Il choisit pour les accompagner à leur retour le P. Charles ALBANEL, & lui donna pour Adjoints deux François, dont l'un étoit le Sieur DENYS de S. SIMON, Gentilhomme Canadien, & Neveu de celui, dont j'ai si souvent cité les Mémoires au sujet de l'Acadie.

Ils partirent de Quebec le vingt-deux du mois d'Août 1671. & dès le dix-septième de Septembre ils eurent avis que deux Navires Anglois étoient mouillés dans le fond de la Baye d'Hudson, & y faisoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoyer à Quebec demander des Passeports, qui leur furent délivrés sur le champ; mais ce retardement leur avoit fait perdre la saison propre pour naviguer sur la Riviere, & ils furent contraints d'hiverner sur les bords du Lac de S. Jean. Ils se remirent en marche le premier de Juin de l'année suivante 1672. & le treizième dix-huit Canots remplis de Sauvages *Misissins* parurent en posture de Gens, qui vouloient leur disputer le passage. Le Pere Albanel s'avança seul pour leur parler, & leur dit que les François ayant purgé le Pays des Partis Iroquois, il étoit bien juste qu'il leur fut permis d'y passer.

Voyage du P. Albanel & de M. de Saint Simon à la Baye d'Hudson par le Saguenay.

Il le  
ne col  
ils ne  
chand  
Missic  
avoit  
ne fait  
merci  
euré l  
gnoit  
même  
que po  
l'apelle  
retour  
Le dix  
le Lac  
dit-on  
& le vi  
de celu  
petit. I  
en un li  
Sauvag  
naire,  
grandes  
nel s'a  
qu'on n  
Anglois  
y avoie  
mais il  
vûë, qu  
François  
quillité,  
quois.  
Quel  
avec ses  
les envin

GENERALE  
comme des usurpa-

ut devoir dissimu-  
de l'étroite union,  
deux Couronnes,  
cription, M. Ta-  
chercher un che-  
aguenay à la Baye  
ouvelle Députation  
tiers-là, dont le  
les Missionnaires.  
gnier à leur retour  
, & lui donna  
, dont l'un étoit  
, Gentilhomme  
, dont j'ai si sou-  
et de l'Acadie:  
nt-deux du mois  
ptième de Sep-  
ix Navires An-  
fond de la Baye  
Traite avec les  
obligea d'en-  
passeports, qui  
p; mais ce re-  
la saison pro-  
, & ils furent  
ds du Lac de  
he le premier  
& le treizié-  
de Sauvages  
e Gens, qui  
Le Pere Al-  
rler, & leur  
le Pays des  
qu'il leur fut

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 297

Il les exhorta ensuite à reprendre leur ancien-  
ne coutume de venir en Traite au Lac S. Jean, où  
ils ne manqueroient jamais de trouver des mar-  
chandises, & où ils rencontreroient toujours un  
Missionnaire, pour les instruire, comme on  
avoit fait par le passé, & ce que les Anglois  
ne faisoient point. Le Chef des Mistassins re-  
mercia le Pere de la paix, que leur avoient pro-  
curé les François, & du zèle, qu'il témoi-  
gnoit pour leur instruction: il le conjura  
même de rester avec lui; mais le Pere lui dit  
que pour le présent une affaire indispensable  
l'appelloit ailleurs, & le pria de l'attendre à son  
retour au Lac S. Jean.

Le dix-huitième les Voyageurs entrèrent dans  
le Lac des Mistassins, dont on ne peut faire,  
dit-on, le tour, qu'en vingt jours de beau tems;  
& le vingt-cinquième ils arriverent au bord  
de celui de Nemiscau, qui est beaucoup plus  
petit. Le premier de Juillet ils se rendirent  
en un lieu, nommé *Miscoutenageehis*, où les  
Sauvages, qui avoient demandé un Mission-  
naire, les attendoient, & les reçurent avec de  
grandes démonstrations de joye. Le P. Alba-  
nel s'aperçut néanmoins qu'ils craignoient  
qu'on ne voulût s'opposer au commerce des  
Anglois, qui s'étoient avancés jusques là, &  
y avoient bâti une Maison pour la Traite;  
mais il les rassura, & leur dit qu'il n'avoit en  
vüe, que le salut de leurs Atmes, & que les  
François ne songeoient qu'à assurer la tran-  
quillité, & la sûreté du Pays contre les Iro-  
quois.

Quelques jours après il partit de ce Village <sup>Quatrième</sup>  
avec ses deux Compagnons, parcourut tous <sup>prise de pos-</sup>  
les environs du Lac Nemiscau, & s'étant em- <sup>session de la</sup>  
Baye.

N Y

1683.

barqué sur la Rivière de même nom, il entra dans la Baye, où elle se décharge. Il fit en plusieurs endroits des Actes de prise de possession, suivant les ordres, qu'il en avoit, les signa avec le Sieur de S. Simon, & les fit aussi signer par les Chefs de dix ou douze Nations Sauvages, qu'il avoit eu la précaution de rassembler, pour être témoins de cette cérémonie. Les choses demeurèrent néanmoins sur le même pied pendant quelques années par rapport aux Anglois, qui s'enrichissoient dans la Baye d'Hudson, tandis que la Cour de France se contentoit d'y assurer son droit.

Les deux  
Transfuges  
François re-  
tournent en  
Canada.

D'autre part les deux Transfuges, qui y avoient conduit les Anglois, soit pour quelque mécontentement particulier, soit par un retour d'affection pour leur Partie, étoient revenus en France, quoique Radisson eût épousé la Fille du Chevalier KIRKE, & Sa Majesté leur avoit permis de retourner en Canada, où elle leur avoit même accordé des grâces, qu'ils n'avoient point méritées. Quelques années après il se forma à Quebec une Compagnie du Nord, laquelle entreprit de chasser les Anglois de la Baye d'Hudson. Elle ne crut pas pouvoir employer à cette Entreprise des Personnes plus capables de la faire réussir, que ceux, qui avoient fait le mal, & qui s'étoient offerts d'eux-mêmes, outre qu'ils étoient les seuls, qui conussent bien le Pays: il n'y eut Personne, qui ne jugeât qu'ils laissoient vivement une occasion si favorable de réparer leur faute, & peut-être de venger leurs propres injures.

Ils entrepren-  
nent de chas- Ils partirent en 1682. avec deux Navires assez  
mal équipés, & allerent droit au premier Fort

D  
des An  
retranc  
ranger  
Baye c  
pussent  
vint-six  
se, où se  
se réun  
Rivière  
loin, sa  
çois y a  
né le n  
donna à  
étoit ce  
C'est la  
joignent  
Nelson,  
Henry  
Le Si  
assez bo  
où il a f  
mandoit  
tend qu  
Frere hy  
Therese  
bords de  
ayant dé  
eussent le  
Voisins s  
qu'ils éto  
niers au  
n'eussent  
sez près d  
Anglois,  
Navire de  
n'avoient

ême nom , il entra  
décharge. Il fit en  
de prise de posses-  
qu'il en avoit, les  
non, & les fit auf-  
lix ou douze Na-  
u la précaurion de  
ins de cette ceré-  
ent néanmoins sur  
es années par ra-  
chissoient dans la  
a Cour de France  
droit.

ansfuges, qui y  
soit pour quel-  
lier, soit par un  
artie, étoient re-  
dission eût épousé  
, & Sa Majesté  
er en Canada,  
rdé des graces,  
. Quelques an-  
c une Compa-  
eprit de chasser  
on. Elle ne crut  
Entreprise des  
faire réussir,  
al, & qui s'é-  
te qu'ils étoient  
le Pays: il n'y  
r'ils saisiroient  
able de réparer  
r leurs propres

Navires assez  
premier Fort

des Anglois; mais ils les y trouverent si bien retranchés, qu'ils n'osèrent les attaquer. Ils rangerent ensuite la Côte Occidentale de la Baye cherchant un Poste avantageux, où ils pussent établir la Traite des Pelleteries, & le vint-sixième d'Août ils entrèrent dans une Anse, où se déchargent deux grandes Rivieres, qui se réunissent à leur embouchure. L'une est la Riviere Bourbon, que l'on a remontée fort loin, sans trouver sa source. Un Navire François y avoit hyverné en 1675. & lui avoit donné le nom, qu'elle porte; Des Groseilliers donna à l'autre le nom de *Sainte Therese*, qui étoit celui de sa Femme, Sœur de Radisson. C'est la petite Baye, où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appellé *le Port Nelson*, prétendant que Nelson, Pilote de Henry Hudson, l'avoit découverte en 1611.

Le Sieur JEREMIE, dont nous avons une assez bonne Relation de la Baye d'Hudson, où il a fait un très-long séjour, & où il commandoit au tems du Traité d'Utrecht, prétend que tandis que Radisson, & son Beau-Frere hyvernoient dans la Riviere de Sainte Therese, des Anglois étoient campés sur les bords de la Riviere Bourbon, que les Premiers ayant découvert les Seconds, sans que ceux-ci eussent le moindre soupçon qu'ils eussent des Voisins si proches; ils les attaquerent pendant qu'ils étoient yvres, & les firent tous Prisonniers au nombre de quatre-vingt, quoiqu'ils n'eussent avec eux, que douze Hommes: qu'assez près de là ils trouverent encore six Matelots Anglois, lesquels y avoient été dégradés par un Navire de Baston, qui manquoit de vivres, & n'avoient aucune connoissance de ceux de leurs

1683.

ser les Anglois  
de la Baye.

Ce qui se pas-  
se entr'eux &  
les Anglois.

Compatriotes, qui étoient dans la Riviere Bourbon.

Mais un Mémoire, qui fut présenté l'année suivante à M. de Seignelai, & dont j'ai eu en main l'original, rapporte la chose tout autrement, & mérite sans doute plus de créance, que le récit de ce Voyageur, Homme d'ailleurs fort judicieux, & sur le témoignage duquel on peut compter, quand il parle de faits, dont il a été à portée de s'instruire par lui-même. Suivant ce Mémoire Radisson & son Beau-Frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Riviere de Sainte Therese, lorsqu'une Barque venant de Baston parut à l'entrée de cette Riviere, assez près de leur Campement.

Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint mouiller au même endroit, & fit grand peur aux Bastonnois, qui n'avoient point de Commission, & aux François, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre, si on les attaquoit, comme il y avoit bien de l'apparence qu'on feroit; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. De grosses Glaces poussées par la Marée, le heurterent si rudement, qu'ils firent perdre Terre à ses ancrs, & l'emporterent au large, où malgré tous les efforts de l'Equipage, il fut brisé par d'autres glaçons.

Tous ceux, qui étoient dedans se sauverent sur ces mêmes glaces, qui avoient causé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. Alors le Commandant, qui à son arrivée avoit sommé les François de se retirer d'un Pays, qui appartenoit, disoit-il, au Roy son Maître, leur fit de-

ui fut présenté l'an-  
ignelai, & dont j'ai  
apporte la chose tout  
doute plus de créan-  
Voyageur, Homme  
& sur le témoignage  
quand il parle de  
de s'instruire par  
Mémoire Radisson &  
peine commencé à  
la Riviere de Sainte  
venant de Baston  
Riviere, assez près

un grand Navire de  
même endroit, &  
is, qui n'avoient  
ux François, qui  
n retranchés pour  
voit, comme il y  
on feroit; mais il  
des uns & des au-  
spar la Marée, le  
ils firent perdre  
terent au large,  
l'Equipage, il

ns se sauverent  
ient causé leur  
t à l'entrée de  
Alors le Com-  
oit sommé les  
qui apparte-  
re, leur fut de-

mander l'hospitalité, & l'obtint sans peine. Ra-  
disson & Des Groseilliers lui donnerent même  
des vivres, dont il manquoit absolument, &  
lui permirent de dresser des Baraques sur les  
bords de la Riviere Bourbon, après lui avoir  
fait promettre par Ecrit qu'il ne s'y fortifie-  
roit point, & qu'il ne feroit aucun Acte, qui  
pût préjudicier aux droits du Roy Très-Chré-  
tien.

Cette promesse fut mal gardée; les Anglois  
n'eurent pas plutôt réfléchi sur la supério-  
rité de leur nombre, qu'ils travaillerent à se  
retrancher: ils prirent ensuite des mesures  
pour surprendre les François, & les mettre  
hors d'état de leur nuire; mais ceux-ci les  
prévinrent, & s'assurèrent d'eux. Le Mémoire,  
d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point de quelle  
maniere cela se fit, & il est assez vraisembla-  
ble que Radisson & Des Groseilliers profi-  
terent de quelque moment, où les Anglois  
n'étoient point sur leurs gardes, ou même  
s'étoient enivrés, comme il est marqué dans  
la Relation du Sieur Jeremie.

Quoiqu'il en soit, un si grand nombre de  
Prisonniers embarrassa bientôt les François,  
outre que les vivres commençoient à leur  
manquer: ainsi, dès que la saison permit de  
se mettre en Mer, ils embarquerent une par-  
tie des Anglois sur un des deux Bâtimens,  
qu'ils avoient amenés de Quebec, & leur lais-  
serent la liberté d'aller, où bon leur sembleroit.  
Ils partirent ensuite eux-mêmes avec le  
reste des Prisonniers sur le Navire, qu'ils  
s'étoient réservé, & sur la Barque de Baston,  
dont ils n'avoient pas eu beaucoup de peine à  
se saisir, & se rendirent à Quebec, où la com-

1683.

duite, qu'ils avoient tenuë à l'égard des Anglois, ne plut pas aux Intéressés de la Compagnie du Nord. On les chagrina ensuite sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pellereries, dont ils avoient néanmoins rapporté une grande cargaison; ce qui les obligea de repasser en France, où ils esperoient qu'on leur rendroit plus de justice.

Ils livrent de nouveau aux Anglois la Baye d'Hudson.

1684.

Soit qu'ils fussent véritablement coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministre, leur esperance fut trompée, & le désespoir, qu'ils en conçurent, les fit recourir une seconde fois aux Anglois. Milord PRESTON étoit alors Ambassadeur de la Grande Bretagne à la Cour de France; il apprit leur mécontentement, & persuada à Radisson de passer à Londres. Radisson suivit son conseil, le Chevalier Kirke reçut fort bien son Gendre, & lui obtint de la Cour une pension de douze cent livres, dont il a joui jusqu'à sa mort. L'année suivante 1685. on lui donna deux Navires pour aller se saisir du Fort, que lui-même avoit construit à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese, & où Chouart, son Neveu, Fils de Des Groseilliers, étoit resté avec huit Hommes seulement; arrivé à la vûë du Fort, & ayant fait les signaux, dont ce jeune Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle, il y fut reçu sans difficulté.

Suivant un autre Mémoire, c'étoit Des Groseilliers le Pere, qui étoit resté dans la Baye d'Hudson; car l'Auteur prétend que Radisson & le jeune Chouard, son Neveu, traitèrent, avec Milord Preston par l'entremise d'un nommé GODES. Cependant je trouve dans une Lettre du Roy au Marquis de DENON.

VIL  
jeun  
pron  
roit  
ficië  
que  
en A  
vien  
donn  
chur  
La  
occa  
tance  
la fa  
tors,  
& au  
quatr  
que l  
que l  
qui s  
partir  
que p  
raison  
rappo  
oct ir

GENERAL-  
à l'égard des An-  
nés de la Compa-  
grina ensuite sur  
noient la Traite  
ient néanmoins  
; ce qui les obli-  
ou ils esperoient  
stice.

ment coupables ;  
prévenu le Mi-  
spée, & le déses-  
fit recourir une  
ilord PRESTON  
rande Bretagne  
leur méconten-  
on de passer à  
onseil, le Che-  
on Gendre, &  
on de douze-  
qu'à sa mort.  
donna deux  
ort, que lui-  
de la Riviere  
, son Neveu,  
sté avec huit  
vûë du Fort,  
jeune Com-  
Pere & son

c'étoit Des  
sté dans la  
nd que Ra-  
vevu, trai-  
l'entremise  
ouve dans  
DENON.

DE LA N. FRANCE LIV. X. 303  
VILLE, que ce Général eut ordre d'assurer le  
jeune Chouard qu'il seroit recompensé, & de  
promettre cinquante pistoles à quiconque pour-  
roit se saisir de Radisson, & le livrer aux Of-  
ficiers de Sa Majesté ; il est certain d'ailleurs  
que Chouard est mort en Canada, & Radisson  
en Angleterre. Suivant le Mémoire, que je  
viens de citer, ce fut alors que les Anglois  
donnerent le nom de *Port Nelson* à l'embou-  
chure de la Riviere de Sainte Therese.

La perte, que firent les François en cette  
occasion, peut faire juger de quelle impor-  
tance étoit ce Poste pour le commerce ; car on  
la fait monter à trente-deux milliers de Cas-  
tors, six balles de Martres, deux de Loutres,  
& autres menuës Pelleteries ; le tout estimé  
quatre-cent mille livres. Ce n'étoit néanmoins  
que le produit de la Fraite d'une année, puis-  
que Radisson avoit porté à Quebec tout ce  
qui s'étoit trouvé dans les Magasins, lorsqu'il  
partit de la Baye. Nous verrons les mesures,  
que prit la Compagnie du Nord pour avoir  
raison de cette perfidie, après que nous aurons  
rapporté ce qui se passa dans la Colonie durant  
cet intervalle.

1684



# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE ONZIE' ME.

1683.



MONSIEUR de la Barre se pré-  
 paroît à la guerre contre les Iro-  
 quois, sans néanmoins avoir per-  
 du toute esperance d'accommodement  
 avec ces Barbares, & tou-  
 jours disposé à traiter avec eux, s'il le pouvoit  
 faire avec honneur. Ainsi ayant été informé  
 qu'ils étoient sur le point de marcher au nom-  
 bre de quinze-cent Hommes contre les Mia-  
 mis & les Outaonais; quoiqu'ils eussent pu-  
 blié qu'ils n'en vouloient qu'aux Illinois, il  
 leur envoya un Homme de confiance, qui ar-  
 riva au grand Village des Onnontagués, où  
 étoit le rendez-vous des Guerriers, la veille  
 du jour, qu'ils en devoient partir pour se  
 mettre en campagne.

D  
 Ces  
 pas b  
 une p  
 d'envo  
 treal,  
 on re  
 parlé,  
 avoien  
 Montr  
 dès le n  
 sept à  
 nontag  
 étoient  
 rons, l  
 Tsouno  
 devoien  
 Troupes  
 Le G  
 de cette  
 avoit é  
 qui se se  
 çois Tra  
 serton,  
 d'Engag  
 qu'autan  
 présente  
 résoudre  
 ou faire  
 Tsounon  
 animés de  
 voient ai  
 Hommes  
 d'engager  
 quatre cer  
 ment du  
 entrer dan

GENERALE

IRE

GENERALE

ANCE.

E' ME.

Barre se pré-  
ontre les Iro-  
ins avoir per-  
accommode-  
ares, & tou-  
il le pouvoit  
été informé  
er au nom-  
tre les Mia-  
eussent pu-  
Illinois, il  
ce, qui ar-  
agés, ou  
la veille  
r pour se

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 305

Cet Envoyé fut assez bien reçu, & n'eut pas beaucoup de peine à tirer des Iroquois une promesse de suspendre l'Expédition, & d'envoyer quelques-uns d'entr'eux à Montreal, pour y traiter avec le Général; mais on reconnut bientôt qu'ils n'avoient ainsi parlé, que pour endormir les François. Ils avoient assuré que leurs Députés seroient à Montreal avant la fin du mois de Juin, & dès le mois de May M. de la Barre eut avis que sept à huit cent Hommes des Cantons d'Onnontagué, de Goyogouin & d'Onneyouth, étoient en marche pour aller attaquer les Hurons, les Miamis & les Outaouais; & que les Tsonnonthouans avec quelques Goyogouins devoient sur la fin de l'Eté se répandre par Troupes dans nos Habitations.

Le Général, en donnant part au Ministre de cette nouvelle, lui manda que ce projet avoit été formé à l'instigation des Anglois, qui se servoient pour ces négociations de François Transfuges, dont ils favorisoient la défection, & qu'ils vendoient ensuite en qualité d'Engagés aux Habitans de la Jamaïque: qu'autant qu'il pouvoit juger de la disposition présente des Cantons Iroquois, il falloit se résoudre à abandonner absolument le Canada, ou faire un effort pour détruire au moins les Tsonnonthouans & les Goyogouins, les plus animés de tous contre les François, & qui pouvoient aisément mettre plus de deux mille Hommes en campagne: qu'il le prioit donc d'engager le Roy à lui envoyer de bonne heure quatre cent Hommes, afin qu'au commencement du mois d'Août, au plus tard, il pût entrer dans le Pays Ennemi avec des forces

1683.

Mauvaise foi des Iroquois.

M. de la Barre demande au Roy.

suffisantes pour ranger ces Barbares à la raison : mais qu'il croioit nécessaire d'obtenir, avant toutes choses, du Duc d'YORK, à qui la Nouvelle York appartenoit, un ordre pour le Gouverneur de cette Province, de ne le point traverser dans son Expédition.

Fierté des  
Iroquois; in-  
trigues du  
Gouverneur  
de la Nouvelle  
York.

Quelque tems après le départ de la Barque, qui étoit chargée de cette Lettre, le Gouverneur Général jugea à propos de faire encore une tentative auprès des Cantons. Il leur envoya demander en quel tems ils comptoient que leurs Députés se rendroient à Montréal pour dégager la parole, qu'ils lui avoient donnée; ils répondirent qu'ils ne se souvenoient pas de lui avoir rien promis, & que s'il avoit quelque chose à leur faire sçavoir, il pouvoit les venir trouver chez eux. Il eut en même tems des preuves certaines que les Anglois de la Nouvelle York, à qui le Commerce avec les Iroquois apportoit depuis quelques années des profits considérables, avoient donné à ces Sauvages des Marchandises à perte, dans le dessein de nous rendre odieux à la Nation, en lui persuadant que les François n'avoient en vûe que de les dépouiller: qu'ils ne cesseroient point de les exciter à exterminer tous les Peuples, avec qui nous faisons le Commerce, & que tout se dispoit dans les Cantons à nous déclarer une guerre irréconciliable.

Les Iroquois  
amusent le  
Général.

Dans le fond, les Iroquois trouvoient beaucoup mieux leur compte avec les Anglois & les Hollandois, qu'avec les François, parce que le Castor ne payoit point de Droits dans la Nouvelle York, & que le Commerce en étoit permis à tous les Particuliers, par conséquent qu'il y avoit plus de profit à faire

P  
pour  
de do  
Cep  
empl  
qu'ils  
qu'ils  
des ci  
Mont  
faire  
ment  
plus  
Bie  
Amba  
étoien  
loient  
Géné  
ne diss  
de fait  
d'aille  
ché du  
prendre  
ce Post  
parmi  
noissoi  
avertiss  
mais il  
remont  
les Dép  
& les r  
Ce q  
prit de  
de Cata  
Salé, o  
Louys a  
er, Li  
mander

GENERALE  
Barbares à la rai-  
cessaire d'obtenir,  
duc d'YORK, à qui  
oit, un ordre pour  
ovince, de ne le  
pédition.

part de la Barque,  
re, le Gouverneur  
faire encore une  
s. Il leur envoya  
comproient que  
Montréal pour dé-  
oient donnée; ils  
venoient pas de  
s'il avoit quel-  
il pouvoit les  
en même tems  
Anglois de la  
commerce avec les  
ques années des  
t donné à ces  
perte, dans le  
x à la Nation,  
çois n'avoient  
qu'ils ne ces-  
miner tous les  
de Commerce,  
les Cantons à  
conciliable.  
voient beau-  
les Anglois &  
ançois, parce  
e Droits dans  
commerce en  
rs, par con-  
profit à faire

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 307  
pour les Acheteurs; ce qui les mettoit en état  
de donner leurs Marchandises à plus bas prix.  
Cependant comme les Cantons ne vouloient  
employer la force ouverte qu'à l'extrémité, &  
qu'ils craignoient beaucoup plus les François,  
qu'ils ne le vouloient paroître, des Députés  
des cinq Cantons arriverent au mois d'Août à  
Montreal; mais ils n'étoient chargés que de  
faire des protestations vagues d'un attachement  
sincere, & l'on n'en put tirer rien de  
plus.

Bien des choses concouroient à rendre cette  
Ambassade suspecte, & les moins clair-voyans  
étoient convaincus, que les Cantons ne vou-  
loient que gagner du tems, pour empêcher le  
Général de se tenir sur ses gardes. En effet ils  
ne dissimuloient plus le dessein, où ils étoient  
de faire la guerre à nos Alliés; on sçavoit  
d'ailleurs qu'un de leurs Partis s'étoit appro-  
ché du Fort de Catarocouy, résolu d'y sur-  
prendre la Garnison, & de se cantonner dans  
ce Poste. Enfin les Missionnaires, qui étoient  
parmi ces Sauvages, & tous ceux, qui con-  
noissoient mieux le caractere de la Nation,  
avertissoient M. de la Barre de s'en défier;  
mais il n'eut égard ni aux avis des uns, ni aux  
remontrances des autres, il reçut très-bien  
les Députés Iroquois, les caressa beaucoup,  
& les renvoya comblés de presens.

Ce qui lui fit encore plus de tort dans l'es-  
prit de plusieurs, c'est qu'il s'empara du Fort  
de Catarocouy, qui appartenoit à M. de la  
Salle, ou à ses Créanciers, & de celui de S.  
Louys aux Illinois, où il envoya M. de BAU-  
GUY, Lieutenant de ses Gardes, pour y com-  
mander en son nom. Pour comble de malheurs,

1683.

il fut trompé par les Iroquois, & ceux, qui le ménagerent le plus, disoient hautement que son grand âge le rendoit crédule, lorsqu'il devoit se défier, timide lorsqu'il falloit entreprendre, ombrageux & défiant à l'égard de ceux, qui méritoient sa confiance, & qu'il lui ôtoit la vigueur nécessaire pour agir, comme il convenoit dans la conjoncture, où se trouvoit la Colonie.

Les Iroquois  
pillent des  
Français  
Voyageurs.

Quoiqu'il en soit, dans le tems même qu'il se reposoit avec plus d'assurance sur les protestations des Iroquois, une Armée de ces Sauvages se mit en campagne pour aller enlever le Fort de Saint Louys. Ils rencontrèrent sur leur route quatorze Français, qui alloient en traite chez les Illinois, & qui voyageoient sans défiance; ils les chargerent; les désirent, & leur enlevèrent pour quinze mille francs de Marchandises. Ils s'excusèrent dans la suite sur ce qu'ils avoient pris ces Traiteurs pour des Gens de M. de la Sale, que M. de la Barre leur avoit permis de piller, ce qui n'étoit pas sans quelque fondement. Ceci se passa le dernier jour de Février de l'année 1684. Les Iroquois poursuivirent leur route vers la Riviere des Illinois, & parurent à la vûë du Fort de Saint Louys, où ils se persuadoient qu'on ne les attendoit pas.

Ils sont repoussés du Fort de S. Louis,

Ils se tromperent; le sieur de Baugy & le Chevalier de Tonti avoient été avertis de leur marche, & se tenoient prêts à les recevoir. Ils s'en apperçurent dès la première attaque, où plusieurs furent tués, & le vinthuit de Mars ils firent retraite. M. de LA DURANTAYE Gentilhomme Breton, & qui avoit été Capitaine dans Carignan, étoit parti de Michillimaxi.

DI  
Dac a  
aller a  
de l'a  
du Sié  
Poste  
pour u  
Cep  
quoiqu  
ne pen  
vit le  
lui don  
grands  
Amba  
pour s'  
qués,  
nous.  
qu'il ét  
venir c  
eux, q  
avoient  
secours  
très-pe  
soit esp  
fut obli  
M.  
Michil  
tenant  
d'averti  
nonthio  
quois;  
nontho  
à Niaga  
d'Aou  
Peuples  
les Fran  
semblo

**GÉNÉRALE**  
nois, & ceux, qui se  
ent hautement que  
crédule, lorsqu'il  
squ'il falloit entre-  
siant à l'égard de  
siance, & qu'il lui  
pour agir, comme  
sure, où se trou-

tems même qu'il  
nce sur les profes-  
mée de ces Sau-  
our aller enlever  
rencontrerent sur  
, qui alloient en  
qui voyageoient  
ent; les désirerent,  
e mille francs de  
dans la suite sui-  
aiteurs pour des  
M. de la Barre  
qui n'étoit pas  
se passa le der-  
1684. Les Iro-  
vers la Riviere  
vûë du Fort de  
vient qu'on ne

de Baugy & le  
avertis de leur  
es recevoir. Ils  
re attaque, où  
huit de Mars  
**ANTAYE** Gen-  
été Capitaine  
Michillimari-

DE LA N. FRANCE, LIV. XI. 309

Sur au premier bruit de leur marche, pour  
aller au secours de la Place; mais il y a bien  
de l'apparence qu'il apprit en chemin la levée  
du Siège, & qu'il retourna sur le champ à son  
Poste, d'où nous le verrons bientôt sortir  
pour une Expédition plus importante.

Cependant M. de la Barre revint enfin, M. de la Bar-  
quoiqu'un peu tard, de son assoupissement, & se résout à  
ne pensa plus qu'à faire la guerre. Ce qui ser- la guerre.  
vit le plus à le réveiller, fut un avis, qu'on  
lui donna, que tous les Cantons faisoient de  
grands préparatifs, & avoient envoyé des  
Ambassadeurs aux Sauvages de la Virginie,  
pour s'assurer qu'ils n'en seroient point atta-  
qués, tandis qu'ils seroient occupés contre  
nous. Cette résolution prise, le Général crut  
qu'il étoit plus aisé & moins dangereux de pré-  
venir ces Barbares, en portant la guerre chez  
eux, que de les chasser de la Colonie, s'ils y  
avoient une fois mis le pied. Mais comme les  
secours, qu'il avoit reçus de France, étoient  
très-peu de chose, & que ceux, qu'on lui fai-  
soit espérer, ne pouvoient pas arriver sitôt, il  
fut obligé d'avoir recours aux Sauvages Alliés.

M. de la Durantaye, qui commandoit à  
Michillimakinac, & M. du Luth, son Lieute-  
nant, qui étoit à la Baye, eurent ordre  
d'avertir les Nations de ces quartiers-là qu'O-  
nonthio alloit marcher pour détruire les Iro-  
quois; qu'il vouloit commencer par les Tson-  
nonthouans, & qu'il les invitoit à se trouver  
à Niagara, où il se rendroit vers le quinzisième  
d'Août avec toutes ses Forces. La plupart de ces  
Peuples n'étoient gueres moins intéressés, que  
les François, à la destruction des Iroquois, qui  
sembloient vouloir exercer une espèce de do-

mination sur tout ce grand Continent, & se rendre les seuls Maîtres du Commerce: toutefois MM. de la Durantaye & du Luth eurent bien de la peine à faire les levées, dont ils étoient chargés.

Il engage avec peine nos Alliés à se joindre à lui, Ceux des environs de la Baye se montrent les plus difficiles, & l'on avoit dû s'y attendre. Il y avoit eu des démêlés assez vifs entr'eux & les François, parce que M. de la Sale, pour empêcher que personne ne fit la traite dans les lieux, qui lui étoient réservés, avoit ordonné aux Sauvages de piller les Marchandises de quiconque n'auroit pas commission de lui; & cet ordre, qu'il ne convient jamais de donner à ces Barbares, avoit été sur le point d'allumer une guerre sanglante entr'eux & nous. Les esprits y étoient encore un peu aigris de part & d'autre, & la conjoncture n'étoit nullement favorable pour engager ces Nations Occidentales à joindre leurs Forces avec les nôtres contre l'Ennemi commun.

Par bonheur, Nicolas Perrot, qui n'étoit pas loin, vint au secours du Sieur du Luth. Il fit comprendre aux Sauvages qu'il y alloit encore plus de leur intérêt, que de celui des François, d'exterminer une Nation, qui vouloit faire la Loi à toutes les autres, & dont après tout nous n'avions rien à craindre pour nous-mêmes. Ainsi M. de la Durantaye se trouva bientôt à la tête de cinq-cent Guerriers, Hurons, Outaouais, Outagamis, & autres Habitans de la Baye, & de deux-cent Canadiens; mais ce n'étoit pas tout d'avoir rassemblé tant de Monde, & le Commandant n'eut pas peu à faire pour venir à bout de conduire ces Troupes auxiliaires jusqu'à Niagara.

DE  
La p  
sçai co  
de M.  
divers  
leur av  
sorte c  
se déba  
ils sure  
contret  
Alors i  
les avoi  
aux Tro  
dre qu'  
nefte.

Leur  
mêmes  
d'abord  
depuis  
tario; n  
& la n  
après, q  
acheva  
dispense  
Sauvage  
de leur  
néanmo  
ci leur f  
quoit be  
euslent p

Les C  
premiere  
térêt n'en  
qu'autant  
tage; ma  
que deson  
de chez c

Continent, & se  
Commerce: tou-  
& du Luth eurent  
levées, dont ils

Baye se montre-  
n avoit dû s'y at-  
télés assez vifs en-  
ue M. de la Sale,  
e ne fit la traite  
t réservés, avoit  
r les Marchandi-  
s commission de  
vient jamais de  
été sur le point  
ante entr'eux &  
encore un peu  
conjoncture n'é-  
ur engager ces  
e leurs Forces  
ni commun.  
ot, qui n'étoit  
eur du Luth. Il  
'il y alloit en-  
e de celui des  
Nation, qui  
les autres, &  
rien à crain-  
A. de la Du-  
ête de cinq-  
ouais, Outa-  
Baye, & de  
étoit pas tout  
, & le Com-  
venir à bout  
aires jusqu'à

La plupart des Sauvages se mirent, je ne  
sçai comment, dans la tête que l'Expédition  
de M. de la Barre ne seroit pas heureuse, &  
divers accidens, survenus pendant la marche,  
leur avoient entièrement renversé l'esprit; de  
sorte qu'ils furent cent fois sur le point de  
se débander. Ce fut bien pis encore, quand  
ils furent arrivés à Niagara, & qu'ils n'y ren-  
contrerent, ni le Général, ni aucun François.  
Alors ils se plaignirent hautement qu'on ne  
les avoit tirés de leur Pays, que pour les livrer  
aux Iroquois, & il y avoit tout lieu de crain-  
dre qu'ils ne prissent quelque résolution fu-  
neste.

Leurs Conducteurs, qui ignoroient eux-  
mêmes la cause de ce retardement, voulurent  
d'abord l'attribuer aux vents contraires, qui  
depuis quelque tems souffoient sur le Lac On-  
tario; mais cette ressource fut bientôt épuisée,  
& la nouvelle, qu'ils reçurent peu de jours  
après, que la paix étoit faite avec les Iroquois,  
acheva de les déconcerter. Ils ne pouvoient se  
dispenser de communiquer cette nouvelle aux  
Sauvages, & ils avoient tout à appréhender  
de leur ressentiment. Ils en furent quittes  
néanmoins pour quelques reproches, que ceux-  
ci leur firent avec un sang froid, qui mar-  
quoit beaucoup plus de ressentiment, que s'ils  
eussent parlé avec emportement.

Les Chefs leur dirent que ce n'étoit pas la  
premiere fois qu'ils s'apercevoient que leur in-  
térêt n'entroit dans les Entreprises des François, nouvelle de la  
qu'autant que nous y trouvions notre avan-  
tage; mais qu'ils n'en seroient plus les Dupes:  
que désormais Ononchio ne les seroit sortir  
de chez eux, que quand il leur conviendrois

Les Sauvages  
ne rencontrent  
point M. de la  
Barre au ren-  
dez-vous,  
qu'il leur  
avoit marqué

Leur mécom-  
tentement à la  
nouvelle de la  
paix.

de le faire, & qu'ils le laisseroient vuider ses différens avec les Iroquois, contre lesquels ils scauroient bien se défendre sans lui, quand ils en seroient attaqués.

La Durantaye, du Luth & Perrot n'omirent rien pour les appaiser, & se flaterent même d'y avoir réussi, en leur persuadant qu'ils n'avoient point été oubliés dans le Traité de paix, qui venoit d'être conclu; que cette paix étoit en partie leur ouvrage, puisqu'il n'y avoit que la crainte d'avoir sur les bras toutes ces Nations, qui avoit pu engager les Iroquois à s'accommoder & qu'ils devoient être bien contents qu'il leur en eut si peu coûté pour rendre la tranquillité à tout le Pays. Ils parurent se contenter de ces raisons, & retournerent assez tranquillement chez eux.

M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York.

Mais il s'en falloit bien que les choses se fussent passées aussi honorablement pour M. de la Barre, que ces Officiers faisoient semblant de le croire. Ce Général ayant fait ses préparatifs, partit de Quebec pour se rendre à Montreal, où les Troupes avoient ordre de s'assembler. Pendant sa marche il envoya le Sieur Bourdon au Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, pour lui dire que, s'il vouloit venger le sang de vingt-six Anglois du Mariland, qui avoient été tués l'hyver précédent par les Tsonnathouans, il pouvoit se joindre à lui, mais qu'au moins il comptoit assez sur les promesses, qu'il lui avoit faites en conséquence des ordres du Duc d'York, pour s'assurer qu'il ne traverseroit en aucune maniere une Expédition aussi juste, que celle qu'il avoit entreprise; qu'il s'agissoit de réprimer une Nation insolente, qui n'épargneroit pas les Anglois,

DE  
glois, f  
rien à c  
Certe  
pprouv  
sociatio  
de se f  
dont les  
ques, l  
mais il  
tion & c  
te; & en  
rien ne c  
quois à u  
duite de  
pour un  
place, de  
des voyes  
pas eu pou  
pas sçu se  
Le Gén  
naturellen  
Entrepris  
n'avoir pa  
cet effet il  
tagués, au  
les engage  
Tsonnont  
qui seuls i  
Sieur du  
six Soldats  
voit de viv  
& pour ga  
qui y comm  
mencemen  
Pays Enn  
plus propre  
Tom. II

seroient vuider ses  
contre lesquels ils  
sans lui, quand ils

Perrot n'omirent  
laterent même d'y  
nt qu'ils n'avoient  
raité de paix, qui  
ette paix étoit en  
il n'y avoit que  
s toutes ces Na-  
es Iroquois à s'ac-  
t être bien con-  
coûté pour ren-  
ays. Ils parurent  
& retournerent

ue les choses se  
ement pour M.  
s faisoient sem-  
il ayant fait ses  
pour se rendre à  
voient ordre de  
ne il envoya le  
ngan; Gouver-  
ur lui dire que,  
int-six Anglois  
é tués l'hiver  
ans, il pouvoit  
ins il comptoit  
avoit faites en  
d'York, pour  
ucune maniere  
elle qu'il avoit  
rimer une Na-  
it pas les An-  
glois,

glois, si elle pouvoit parvenir à n'avoir plus  
rien à craindre de la part des François.

Cette démarche ne fût pas généralement  
approuvée, plusieurs appréhendant que cette Né-  
gociation ne donnât aux Iroquois tout le tems  
de se fortifier, & ne fournit aux Anglois,  
dont les dispositions n'étoient pas équivo-  
ques, les moyens de secourir ces Barbares;  
mais il paroît qu'il y avoit un peu de preven-  
tion & de mauvaise humeur dans cette crain-  
te; & en effet nous verrons tout-à-l'heure que  
rien ne contribua davantage à amener les Iro-  
quois à un accommodement, que cette con-  
duite de M. de la Barre. Mais il est fâcheux  
pour un Homme, qui occupe une premiere  
place, de s'être fait des Ennemis personnels par  
des voyes, qu'on peut soupçonner de n'avoir  
pas eu pour objet le bien public, & de n'avoir  
pas sçu se faire estimer.

Le Général prit encore une précaution, qui Ses prépara-  
naturellement devoit assurer le succès de son tifs.  
Entreprise, ce fut de diviser les Cantons, pour  
n'avoir pas à faire à tous en même tems. A  
cet effet il envoya des Colliers aux Onnon-  
tagués, aux Agniers & aux Onnéyouts pour  
les engager à demeurer neutres entre lui & les  
Tsonnonthouans, qui l'avoient offensé, & à  
qui seuls il en vouloit. Il fit ensuite partir le  
Sieur DU TAST, Capitaine, avec cinquante-  
six Soldats d'Elite, pour porter un grand Con-  
voi de vivres & de munitions à Cataracouy,  
& pour garder ce Poste; M. d'ORVILLIERS,  
qui y commandoit, ayant eu ordre dès le com-  
mencement du printems d'aller reconnoître le  
Pays Ennemi, & de marquer l'endroit le  
plus propre pour le débarquement.



1684.

Etat de l'Ar-  
mée François-  
se.Avis que  
M. de la Barre  
reçoit dans sa  
marche.

D'Orvilliers s'étoit parfaitement bien ac-  
quitté de sa Commission, aussi étoit-il un des  
Officiers de la Colonie, sur la prudence, le  
génie, & la fermeté duquel les Gouverneurs  
Généraux de la Nouvelle France comptèrent  
le plus, tandis qu'ils le posséderent. Tout étant  
ainsi disposé, l'Armée eut ordre de marcher.  
Elle étoit composée de sept-cent Canadiens,  
de cent trente Soldats, & de deux-cent Sauva-  
ges, la plupart Iroquois du Sault S. Louis, &  
Hurons de Lorette. Elle fut partagée en trois  
Corps, & le Général partit de Quebec le neu-  
vième de Juillet à la tête du premier, ayant  
avec lui le Baron de BEKANCOURT, & son  
Frere, le Chevalier de VILLEBON.

Il arriva le vint-unième à Montreal, où les  
deux autres Corps, commandés par MM.  
d'Orvilliers & DU GUE', le joignirent peu de  
jours après. Toutes les Troupes s'embarque-  
rent le vint-six, ou le vint-sept, & le premier  
d'Août M. de la Barre apprit par des voyes,  
qui ne pouvoient pas être suspectes, que les  
Cantons d'Onnontagué, d'Onneyourh, & de  
Goyogouin avoient obligé celui de Tsonnon-  
thouan à les prendre pour Médiateurs entre  
lui & les François, & demandoient le Sieur  
le Moyne pour négocier cette importante  
affaire.

Le Général reçut en même tems une Lettre  
d'Onnontagué, écrite par une Personne très-  
sûre, qui lui mandoit que la guerre, qu'on se  
disposoit à faire aux Tsonnonthouans, ne leur  
feroit pas beaucoup de mal, quel qu'en fût le  
succès, parce que ces Sauvages s'étoient mis  
en lieu de sûreté avec toutes leurs provisions,  
& qu'elle n'auroit point d'autre effet, que de

DE  
réunir  
si on vo  
de la p  
disposé  
celui, c  
le  
et  
com  
ce  
se  
nem de  
quatre-c  
ped, s'il  
Il n'y  
si le Cole  
elles n'eu  
Barre ne  
barras, m  
secours, c  
trop haut  
mais aimé  
neur avoi  
tout le P  
d'York: il  
tons de la  
de leur Sou  
tion avec l  
nontagué u  
proposer à  
aux quatre  
vouloit bie  
bonne fois

Cette Co  
qu'elle avo  
Arnaud par  
leur deman

aitement bien ac-  
ussi étoit-il un des  
ar la prudence, le  
l les Gouverneurs  
rance comptèrent  
derent. Tout étant  
ordre de marcher.  
cent Canadiens,  
deux-cent Sauva-  
Sault S. Louis, &  
partagée en trois  
de Quebec le neu-  
u premier, ayant  
NCOURT, & son  
LEBON.

Montreal, où les  
andés par MM.  
ignirent peu de  
pes s'embarque-  
pt, & le premier  
e par des voyes,  
spectes, que les  
nneyouth, & de  
lui de Tsonnon-  
Médiateurs entre  
doient le Sieur  
erte important

tems une Lettre  
e Personne très-  
guerre, qu'on se  
houans, ne leur  
quel qu'en fut le  
es s'étoient mis  
eurs provisions,  
e effet, que de

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 315  
réunir toute la Nation contre nous; mais que,  
si on vouloit se contenter d'une satisfaction  
de la part de ce Canton, on l'y trouveroit  
disposé; les Chefs aiant fait dire en secret à  
celui, qui écrivoit, que, si on vouloit oublier  
le passé, ils seroient même plus, qu'on n'exi-  
toit d'eux, & qu'ils cesseroient toute hosti-  
lité contre nos Alliés: qu'au reste, s'ils fai-  
soient ces avances, ce n'étoit pas qu'ils crus-  
sent qu'il y eût à craindre, puisque le Gouver-  
neur de la Nouvelle York leur avoit fait offrir  
quatre-cent Chevaux, & autant d'Hommes de  
pied, s'ils vouloient soutenir la guerre.

Il n'y a pourtant aucun lieu de douter que,  
si le Colonel Dongan s'en fût tenu à ces offres,  
elles n'eussent été acceptées, & que M. de la  
Barre ne se fût trouvé dans un très grand em-  
baras; mais il voulut faire payer trop cher le  
secours, qu'il offroit, & il le prit sur un ton  
trop haut avec une Nation fiere, qui n'a ja-  
mais aimé, ni estimé les Anglois. Ce Gouver-  
neur avoit commencé par faire arborer dans  
tout le Pays Iroquois les Armes du Duc  
d'York: il envoya ensuite défendre aux Can-  
tons de la part de ce Duc, qu'il qualifioit  
de leur Souverain, de traiter sans sa participa-  
tion avec les François. Enfin il dépêcha à On-  
nontagué un nommé ARNAUD, avec ordre de  
proposer à ce Canton, & par son entremise  
aux quatre autres, de profiter du secours, qu'il  
vouloit bien leur donner, pour se délivrer une  
bonne fois de la tyrannie des François.

Cette Commission fut aussi mal exécutée,  
qu'elle avoit été donnée avec imprudence.  
Arnaud parla en Maître aux Onnontagués, &  
leur demanda s'ils ne vouloient pas obéir au

Une mauvaise  
manœuvre du  
Colonel Dongan  
sauve la  
Colonie.

Gouverneur de la Province, qui representoit le Duc d'York, leur Prince légitime? Ce début choqua les Onnontagüés: un de leurs Chefs prit sur le champ le Ciel à témoin de l'injure, qui étoit faite à toute la Nation, & du mauvais procédé de l'Ambassadeur Anglois, qui vouloit troubler la Terre. Il lui adressa ensuite la parole, & d'un ton, qui devoit lui faire sentir son imprudence, & l'indignation, qu'elle avoit causée à tous les Assistans, il lui dit:

» Apprens que l'Onnontagué se met entre  
 » Ononthio, son Pere, & le Tsonnonthouan,  
 » son Frere, pour les empêcher de se battre. J'au-  
 » rois cru que CORLAR (a) se mettroit derriere  
 » moi, & me crierait, *Courage, Onnontagué,*  
 » *ne souffre pas que le Pere & le Fils s'entretuent.*  
 » Je suis très-surpris que son Envoyé me tienne  
 » un langage tout contraire, & s'oppose à ce que  
 » j'arrête le bras de l'un & de l'autre. Arnaud, je  
 » ne puis croire que Corlar ait l'esprit aussi mal  
 » fait, que tu le dis. Ononthio me fait bien de  
 » l'honneur de vouloir travailler à la paix dans  
 » ma Cabanne: veut-on que le Fils déshonore  
 » son Pere? Corlar, écoute ma voix? Onon-  
 » thio m'a adopté pour son Fils, il m'a traité à  
 » Montréal, & m'a habillé en cette qualité:  
 » nous y avons planté l'arbre de la paix, &  
 » nous l'avons aussi planté à Onnontagué, où  
 » mon Pere envoie ordinairement ses Ambassa-  
 » deurs, parce que le Tsonnonthouan n'a point  
 » d'esprit; ses Prédécesseurs en ont usé de même,  
 » & chacun s'en est bien trouvé. J'ai deux bras,  
 » j'en étends un sur Montréal, pour y apuier  
 » l'arbre de la paix; l'autre est sur la tête de

(a) J'ai déjà dit que les Sauvages appelloient ainsi le Gouverneur de la Nouvelle York.

Corlar  
 Ononthio  
 lar est  
 parce qu  
 n'est me  
 m'a don  
 j'ai du  
 n'a droi  
 doit tro  
 usage p  
 troublée  
 tems de  
 qu'il a p  
 & qu'il  
 à me fai  
 Il par  
 Moyne  
 voyé du  
 est certai  
 & parce  
 conduisi  
 lontems  
 Barre ren  
 gués, po  
 noit tou  
 quelques  
 avoient a  
 arriveren  
 près du C  
 ce qui s'é  
 tagués, &  
 niers au f  
 vages ave  
 qui étoit  
 au Gouver  
 l'instruire

Corlar, qui depuis lontems est mon Frere. cc 1684.  
 Ononchio est depuis dix ans mon Pere, Corlar est depuis lontems mon Frere, & cela parce que je l'ai bien voulu: ni l'un ni l'autre n'est mon Maître. Celui, qui a fait le Monde, m'a donné la Terre, que j'occupe: je suis libre: j'ai du respect pour tous les deux; mais nul n'a droit de me commander, & Personne ne doit trouver mauvais que je mette tout en usage pour empêcher que la Terre ne soit troublée. Au reste je ne puis differer plus longtemps de me rendre auprès de mon Pere, puisqu'il a pris la peine de venir jusqu'à ma porte, & qu'il n'a que des propositions raisonnables à me faire. »

Il paroît par ce discours que le Sieur le Moyne étoit arrivé dans ce Canton avant l'Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York. Il est certain du moins qu'il y fut très-bien reçu, & parce qu'il y étoit aimé, & parce qu'il y conduisit un Tsonnonthouan, qui avoit été lontems Prisonnier à Quebec, & que M. de la Barre remettoit entre les mains des Onnontagués, pour leur faire connoître qu'il leur donnoit toute sa confiance. Le vint-sept d'Août, quelques-uns des Fils du Sieur le Moyne qui avoient accompagné leur Pere à Onnontagué, arriverent à la Galette, d'où s'étant rendus auprès du Gouverneur Général, ils lui apprirent ce qui s'étoit passé entre Arnaud & les Onnontagués, & les dispositions, où étoient ces derniers au sujet de la Paix. Il ajouta que ces Sauvages avoient engagé le P. de Lamberville, qui étoit fort respecté dans ce Canton, à écrire au Gouverneur de la Nouvelle York, pour l'instruire de la conduite de son Envoyé, dont

1684.

Extrémité, où se trouve M de la Barre.

ils craignoient que le raport ne fût pas fidèle. Ces nouvelles causerent d'autant plus de joye à M. de la Barre, que les maladies, causées par le défaut, ou par la mauvaise qualité des vivres, avoient réduit sa petite Armée dans l'état le plus déplorable. Le mal croissoit même de telle sorte, qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'on ne fût obligé de se retirer, sans attendre les Députés Iroquois, ce qui eût sans doute exposé la Nation à la risée des Sauvages, & peut-être même engagé les Onnontagués à changer de système. M. de Meules, Intendant de la Nouvelle France, manda au Ministre que les vivres n'auroient pas manqué à l'Armée, si on n'eût pas inutilement perdu dix ou douze jours à Montreal, & deux semaines entieres à Catarocouy. Il ajoûte que toute la Colonie murmuroit hautement contre la conduite du Général.

Il fait la paix à des conditions peu honorables.

On ne peut en effet disconvenir qu'il n'y eût quelque chose à redire dans les mesures, que prit M. de la Barre, pour faire la guerre avec dignité, & plus encore dans la maniere, dont la paix fut conclüe. Non-seulement on marqua, pour y déterminer les Iroquois, un empressement, dont ces Barbares ne s'aperçurent que trop; mais on souffrit qu'ils la missent au plus haut prix, & qu'ils nous donnassent en quelque façon la loy. Il est vrai que l'état, où les Députés des Cantons trouverent notre Armée, leur fit comprendre d'abord que nous n'étions pas en pouvoir de faire beaucoup de mal aux Tsonnonthouans; mais il n'étoit pas difficile de leur persuader que nous n'en étions pas réduits à ce qu'ils voioient, & il falloit le faire. Ils rencontrèrent M. de la Barre campé

DE  
sur le b  
lieux  
viere d  
laquelle  
depuis  
de la F

Gara  
cipaux  
bien, &  
passé à  
mais le  
plein d'  
lui fut f  
répondi  
des deux  
tre. Cett  
l'Armée  
quand o  
lui repli  
voulant  
bât sur  
eux. Il l  
seule cor  
rendiren  
pareroie  
fait aux  
lant faire  
gea du C  
dès le len  
champ,  
l'exécuti

On ne  
cette guer  
se termin  
à la Nati  
rivé à Q

NERALE  
ne fût pas fidèle.  
d'autant plus de  
maladies, cau-  
mauvaise qualité  
petite Armée dans  
al croissoit même  
ut lieu de crain-  
tirer, sans atten-  
ni eût sans doute  
es Sauvages, &  
Onnontagués à  
eules, Intendant  
da au Ministre  
maniqué à l'Ar-  
nt perdu dix ou  
ux semaines en-  
que toute la Co-  
ntre la conduite

venir qu'il n'y  
ns les mesures,  
: faire la guerre  
ns la maniere,  
-seulement on  
s Iroquois, un  
es ne s'aperçu-  
qu'ils la missent  
s donnassent en  
i que l'état, où  
rent notre Ar-  
ord que nous  
beaucoup de  
s il n'étoit pas  
ous n'en étions  
& il falloit le  
a Barre campé

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 319  
sur le bord du Lac Ontario, à quatre ou cinq  
lieuës en-deçà de l'embouchure de leur Ri-  
viere du côté de Montreal, dans une Anse, à  
laquelle l'extrême disette, que l'on souffroit  
depuis quinze jours, a fait donner le nom  
de la Famine.

Garakontié & OUREOUATI, les deux prin-  
cipaux Chefs de la Députation, parlerent fort  
bien, & s'ils eussent été seuls, tout se seroit  
passé à la satisfaction du Général François;  
mais le Député Tsonnonthouan fit un Discours  
plein d'arrogance; & sur la proposition, qui  
lui fut faite de laisser les Illinois en repos, il  
répondit qu'il ne les lâcheroit point, qu'un  
des deux Partis n'eût entièrement détruit l'au-  
tre. Cette insolence indigna extrêmement toute  
l'Armée; mais on fut bien plus surpris encore,  
quand on vit M. de la Barre se contenter de  
lui répliquer, que du moins il prit garde qu'en  
voulant frapper les Illinois, sa hache ne tom-  
bât sur les François, qui demeuroient avec  
eux. Il le promit, & la paix fut conclue à cette  
seule condition. Les Députés d'Onnontagué se  
rendirent Garans que les Tsonnonthouans ré-  
pareroient le tort, que leurs Guerriers avoient  
fait aux François, qu'ils avoient pillés en al-  
lant faire la guerre aux Illinois; mais on exi-  
gea du Général que son Armée décamperoit  
dès le lendemain, & il partit lui-même sur le  
champ, après avoir donné ses ordres pour  
l'exécution de ce dernier article.

On ne s'étoit point attendu à la Cour que  
cette guerre finiroit si tôt, encore moins qu'elle  
se termineroit d'une maniere si peu honorable  
à la Nation: M. de la Barre étoit à peine ar-  
rivé à Quebec, qu'il y reçut un renfort de

1684.  
Le Roy en-  
voye des  
Troupes en  
Canada.

1684.

Troupes, qui l'auroit pu mettre en état de donner la Loi à ceux, de qui il venoit de la recevoir. Ces Troupes étoient commandées par Messieurs de MONTORTIER & DESNOS, Capitaines de Vaisseaux, auxquels quelques Mémoires joignent un troisiéme, à sçavoir, M. DU RIVAU; mais la Lettre du Roy, qu'ils rendirent au Gouverneur Général, n'en parloit point.

Cette Lettre portoit que l'intention de Sa Majesté étoit que MM. de Montortier & Desnos commandassent dans les Postes les plus avancés & les plus importants de la Colonie, & il paroissoit même par les termes de la Lettre, que leur autorité y devoit être indépendante de M. de la Barre; ce qui donna lieu aux Ennemis de ce Général de dire que ces deux Officiers étoient des Surveillans, que le Roy avoit chargés d'éclairer sa conduite; mais il est bien plus naturel de croire que Sa Majesté le croyant engagé dans une guerre difficile, & persuadée que son grand âge ne lui permettoit pas de se transporter aisément dans tous les lieux, où la présence d'un Officier principal seroit nécessaire, les lui avoit enoyés comme des Personnes, sur qui il pouvoit se reposer de bien des choses.

La Lettre, dont je viens de parler, étoit du cinquiéme d'Août; dans une autre, datée du dernier de Juillet, le Roy disoit à M. de la Barre: » Comme il importe au bien de mon » Service de diminuer, autant qu'il se pourra, » le nombre des Iroquois, & que d'ailleurs ces » Sauvages, qui sont forts & robustes, servi- » ront utilement sur mes Galeres, je veux que » vous fassiez tout ce qui sera possible pour en

DE  
faire un  
re, & q  
n'étoit  
quand  
sçai si d  
cessleur  
guerre  
verrons  
produit

Cette  
quit un  
a rendu  
rot Gou  
avec M  
quels, a  
qualité  
Gouvern  
lui donn  
succéder  
Capitain  
de son G  
suivante

Cepen  
dans la  
conclue  
nous y a  
n'étoit p  
de idée  
voient ja  
liés, qu  
molestes  
sément l  
intérêt a  
nous ne  
dre, au e  
toit poin

NERALE  
mettre en état de  
lui il venoit de la  
ient commandées  
RIER & DESNOS,  
usquels quelques  
ième, à sçavoir,  
re du Roy, qu'ils  
énéral, n'en par-

intention de Sa  
ontortier & Des-  
s Postes les plus  
de la Colonie,  
ermes de la Let-  
t être indépen-  
i donna lieu aux  
re que ces deux  
ns, que le Roy  
uite; mais il est  
e Sa Majesté le  
re difficile, &  
e lui permettoit  
dans tous les  
ficier principal  
nyoyés comme  
voit se reposer

arler, étoit du  
tre, darrée du  
it à M. de la  
bien de mon  
il se pourra,  
d'ailleurs ces  
ustes, servi-  
je veux que  
sible pour es

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 321  
faire un grand nombre de Prisonniers de guerre, & que vous les fassiez passer en France ». Il n'étoit plus question d'exécuter cet ordre, quand M. de la Barre le reçut; mais je ne sçai si dans la suite, il fut renouvelé à son Successeur, ou s'il lui servit de règle, quand la guerre recommença avec les Iroquois. Nous versons en son tems le mauvais effet, qu'il produisit, quand on y eut déferé.

Cette même année la Nouvelle France ac- M. de Callie-  
quit un Officier d'un grand mérite, & qui lui res est nommé  
a rendu les services les plus importans. M. Per- Gouverneur  
rot Gouverneur de Montreal s'étant brouillé de Montreal,  
avec MM. du Seminaire de S. Sulpice, l'es- & M. Perrot  
quels, ainsi que je l'ai déjà dit, avoient, en passe au Gou-  
vernement de  
qualité de Seigneurs, le droit de présenter à ce l'Acadie.  
Gouvernement, le Roy pour le bien de la paix,  
lui donna celui de l'Acadie, & nomma pour lui  
succéder le Chevalier de CALLIERES, ancien  
Capitaine au Regiment de Navarre. Les limites  
de son Gouvernement furent marquées l'année  
suivante au Lac de S. Pierre.

Cependant on ne comptoit pas beaucoup On compte  
dans la Colonie sur la paix, qui avoit été peu sur la paix  
concluë à l'Anse de la Famine. Les Iroquois en Canada.  
nous y avoient vûs dans une situation, qui  
n'étoit pas fort propre à leur donner une gran-  
de idée de notre puissance; d'ailleurs ils n'a-  
voient jamais voulu y comprendre nos Ali-  
liés, quoiqu'ils eussent promis de ne les point  
molester. Ils en avoient même exclu expres-  
sément les Illinois, & nous avions un si grand  
intérêt à la conservation de ce Peuple, que  
nous ne pouvions nous dispenser de le défen-  
dre, au cas qu'il fût attaqué, ce qu'on ne dou-  
toit point qu'il n'arrivât bientôt. Aussi jugea-

1704.

Don que les derniers secours venus de France, quoiqu'arrivés après la publication de la paix, n'étoient rien moins qu'inutiles. Toutefois on fut près d'une année entiere, sans entendre parler des Iroquois; mais vers la fin de Juillet de l'année suivante 1685. M. de la Barre reçut deux Lettres du P. de Lamberville, Missionnaire Onnonagué, lesquelles lui donnerent beaucoup à penser.

Divers avis, qu'on reçoit au sujet des Iroquois.

Ce Religieux lui mandoit que les Tsonnonthouans étoient restés chez eux tout l'hyver, sans aller à la chasse, dans la crainte que les François ne se jettassent dans leur Canton, s'ils apprenoient qu'il fût dégarni d'Hommes: qu'ils se plaignoient que les Mascoutins & les Miamis, fiers de la protection déclarée d'Onnonthio, leur avoient fait la guerre, & avoient pris & tué quelques uns des leurs: que les Mascoutins avoient même brûlé leurs Prisonniers, & s'étoient vantés qu'ils l'avoient fait à l'instigation du même Gouverneur Général: que les cinq Cantons avoient depuis peu renouvelé leur Alliance, pour se fortifier, disoient-ils, contre les François, en cas de rupture: que les Mahingans leur avoient promis un secours de douze cent Hommes, & les Anglois un plus considérable encore, avec toutes sortes d'armes & de Munitions: qu'il y avoit actuellement plusieurs Partis d'Iroquois en campagne contre les Miamis: que les Tsonnonthouans refusoient de livrer les mille Castors, dont on étoit convenu avec eux pour le premier terme du paiement de ce qu'ils devoient aux François, pillés sur la route des Illinois, & qu'ils s'excusoient de ce délai sur plusieurs pertes, qu'ils prétendoient avoir faites depuis peu, tandis qu'on

DE  
savoir  
rors à

Qu  
d'aller  
prendre  
situati  
doit q  
1<sup>o</sup>. pa  
2<sup>o</sup>. pa  
retour  
imagin  
traver  
que le  
cause  
couver  
voient  
parole  
avoit c  
real po  
jugerez  
voués  
ges n'e  
à rien.

Il n'y  
avoit é  
Marqu  
avec de  
mé Gor  
dès la t  
imméd  
qui avo  
Monto  
avoit m  
été con

(4)  
complir

NERALE  
venus de France,  
carion de la paix,  
les. Toutefois on  
, sans entendre  
s la fin de Juillet  
de la Barre reçut  
rville, Mission-  
es lui donnerent

que les Tson-  
z eux tout l'hy-  
s la crainte que  
s leur Canton,  
ni d'Hommes:  
ascoutins & les  
déclarée d'O-  
erre, & avoient  
s: que les Mas-  
rs. Prisonniers,  
t fait à l'insti-  
néral: que les  
eu renouvelé  
, disoient-ils,  
pture: que les  
un secours de  
glois un plus  
fortes d'armes  
actuellement  
pagne contre  
houans refu-  
dont on étoit  
ier terme du  
ix François,  
qu'ils s'excu-  
s, qu'ils pré-  
tandis qu'on

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 323  
savoit qu'ils portoiert plus de dix mille Caf-  
tors à Orange.

1684.

Quant à la parole, qu'ils avoient donnée  
d'aller trouver le Gouverneur Général, pour  
prendre avec lui des mesures convenables à la  
situation des affaires, le P. Lamberville man-  
doit qu'ils s'en croyoient absolument dégagés,  
1<sup>o</sup>. parce que les chemins étoient mauvais,  
2<sup>o</sup>. parce qu'un de leurs Jeunes Gens, qui  
retournoit l'Eté dernier de Quebec, s'étant  
imaginé qu'on vouloit le tuer, s'étoit enfui à  
travers des Bois, où il étoit mort de faim, &  
que les François, qui, selon eux, étoient  
cause de sa mort, ne l'avoient, ni pleuré, ni  
couvert (\*). Enfin que les Onnontagués n'a-  
voient rien négligé pour les porter à tenir leur  
parole; mais que pour toute réponse on leur  
avoit dit: « Vous devez aller bientôt à Mont-  
real pour vos affaires, faites-y tout ce que vous  
jugerez à propos, & vous ne serez point désa-  
voués ». Façon de parler, qui parmi les Sauva-  
ges n'est qu'un pur compliment, & n'engage  
à rien.

Il n'y avoit que quelques jours que cette lettre  
avoit été rendue à M. de la Barre, lorsque le  
Marquis de Denonville prit terre à Quebec  
avec de nouvelles Troupes. Il avoit été nom-  
mé Gouverneur Général de la Nouvelle France  
dès la fin de l'année précédente, c'est-à-dire,  
immédiatement après le retour des Vaisseaux,  
qui avoient porté en Canada MM. Desnos & de  
Montortier; le Roy ayant compris sur ce qu'on  
avoit mandé de la maniere, dont la paix avoit  
été conclue avec les Iroquois, qu'elle ne seroit

M. de De-  
nonville arri-  
ve en Canada  
en qualité de  
Gouverneur  
Général.

(\* ) C'est-à-dire, qu'ils n'avoient point fait de  
compliments, ni de présens à sa Famille.

pas de durée, & comme le grand âge & les infirmités de M. de la Barre le rendoient peu propre à pousser la guerre avec vigueur; Sa Majesté avoit compris la nécessité de lui donner un Successeur: elle avoit fait choix du Marquis de Denonville, Colonel de Dragons, également estimable par sa valeur, sa droiture & sa piété, & s'étoit résolu à faire un nouvel effort pour le mettre en état d'assurer la tranquillité du Pays.

M. de Denonville se donna à peine quelques jours de repos, pour se délasser d'une navigation, qui avoit été très-rude, & monta aussitôt à Catarocouy. Le Sieur de la Forêt y avoit été rétabli par ordre de la Cour, pour y commander au nom de M. de la Sale; mais ayant demandé la permission de faire un voyage aux Illinois, où il comptoit que le Sieur de la Sale ne tarderoit pas à se rendre, s'il n'y étoit pas déjà arrivé; M. d'Orvilliers avoit été de nouveau chargé de la garde de ce Poste. Pendant le séjour, que le Gouverneur General y fit, il apprit qu'on avoit inspiré aux Iroquois une grande défiance des François, & il n'omit rien pour les rassurer: il comprit néanmoins que cette Nation étoit montée sur un ton d'insolence, qu'il falloit nécessairement rabattre, & il manda au Ministre que les hostilités, qu'elle continuoit à faire sur les Illinois, étoit un motif suffisant pour lui faire la guerre; mais qu'il falloit être prêt, avant que de la déclarer, parce que les Sauvages le sont toujours.

Il y a quelque apparence qu'on avoit réitéré à ce nouveau Général les instances, si souvent faites à ses Prédécesseurs, de travailler

Il croit la guerre nécessaire à faire avec les Iroquois.

En quel état il trouve la Colonie.

à B  
eiser le  
s'expri  
ce suje  
citer.  
cher le  
on a to  
Ceux,  
pas ren  
hantés  
se mett  
il n'en  
blés en  
Rien n  
qu'il a  
une an  
toutes  
J'ai  
velles T  
uns des  
vantage  
mettoit  
lement,  
se, eu é  
lonie ét  
être à co  
la Cour  
dier à un  
Paroisses  
sible de  
pour le F  
foi en pa  
doit pas  
victimes  
pertes,  
oublioit  
voient pa

nd âge & les infir-  
endoient peu pro-  
vigueur ; Sa Ma-  
té de lui douner  
choix du Mar-  
el de Dragons ,  
leur , sa droiture  
faire un nouvel  
l'assûrer la tran-

na à peine quel-  
e délasser d'une  
-rude , & monta  
ir de la Forêt y  
la Cour , pour  
de la Sale ; mais  
e faire un voia-  
ic que le Sieur  
se rendre , s'il  
Orvilliers avoit  
rde de ce Poste.  
verneur Gene-  
it inspiré aux  
es François , &  
 : il comprit  
étoit montée  
illoit nécessai-  
Ministre que  
ie à faire sur  
ifant pour lui  
it être prêt ,  
que les Sauva-

a avoir réitéré  
es , si souvent  
vaillent

viser les Peuples de ce Continent , ainsi qu'on  
s'exprimoit alors ; car voici ce qu'il écrivit sur  
ce sujet dans la même Lettre , que je viens de  
citer. » On a cru lontems qu'il falloit appro-  
cher les Sauvages de nous , pour les franciser ; ce  
on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit.  
Ceux , qui se sont approchés de nous , ne se sont  
pas rendus François , & les François qui les ont  
hantés , sont devenus Sauvages On affecte de  
se mettre comme eux , & de vivre comme eux :  
il n'en est pas de même des Sauvages assem-  
blés en Bourgades au milieu de la Colonie.  
Rien n'est mieux réglé. Il ajoûte en finissant ,  
qu'il a trouvé la Colonie toute ouverte ; c'étoit  
une ancienne plainte , qui se renouvelloit  
toutes les années , & toujours inutilement.

J'ai déjà observé qu'en défrichant de nou-  
velles Terres , on ne songeoit qu'à s'écarter les  
uns des autres , afin de pouvoir s'étendre da-  
vantage , sans considérer que par-là on se  
mettoit hors de portée de se secourir mutuel-  
lement , & qu'en embrassant un Pays immen-  
se , eu égard au peu de Monde , dont la Co-  
lonie étoit composée , Personne n'y pouvoit  
être à couvert des insultes de l'Ennemi ; mais  
la Cour eut beau donner des ordres pour reme-  
dier à un si grand mal , & pour réduire les  
Paroisses en Bourgades , il ne fut jamais pos-  
sible de les faire exécuter. Chacun craignoit  
pour le Public , & Personne ne craignoit pour  
soi en particulier. L'expérience même ne ren-  
doit pas plus sages ceux , qui avoient été les  
victimes de leur imprudence : on réparoit les  
pertes , quand on étoit en état de le faire ; on  
oublioit bientôt les malheurs , qui ne se pou-  
voient pas réparer , & la vûe d'un petit inté-

1685.

rét présent aveugloit tout le monde sur l'ave-  
 nir. C'est-là le vrai génie des Sauvages, & il  
 semble qu'on le respire avec l'air de leur Pays.  
 - Les connoissances, que le nouveau Gouver-  
 neur prit des affaires du Canada, auxquelles il  
 s'appliqua beaucoup pendant l'Hyver, le con-  
 firmerent dans la pensée, que nous n'aurions  
 jamais les Iroquois pour Amis, & que pour  
 n'avoir pas toujours sur les bras un Ennemi  
 incommodé & dangereux, il falloit, à quelque  
 prix, que ce fut, le détruire, ou du moins  
 l'humilier & l'affoiblir, de sorte, qu'il fût con-  
 traint de rechercher notre Alliance; & de s'y  
 maintenir. Il fut surtout persuadé qu'il n'y  
 avoit que ce seul moyen de soutenir le com-  
 merce, qu'on pouvoit compter de voir bien-  
 tôt réduit à rien, pour peu que les choses de-  
 meurassent dans l'état où elles étoient, & que  
 les seuls Iroquois arrétoient les progrès de l'E-  
 vangile parmi les Sauvages; ce qui touchoit  
 pour le moins autant le Marquis de Denon-  
 ville, que le soin de conserver la Colonie.

D'un autre côté toute l'Acadie & les Côtes  
 voisines étoient en proye aux courses des An-  
 glois; & M. de Meules, qui l'année précé-  
 dente s'y étoit transporté pour en faire la visi-  
 te, avoit trouvé ce beau Pays, & toutes les  
 Habitations Françoises dans la dernière deso-  
 larion. Radisson étoit aussi toujours à la tête  
 des Anglois dans la Baye d'Hudson, & il n'é-  
 toit presque plus possible aux François de tra-  
 fiquer dans le Nord. Enfin le commerce n'étoit  
 guères plus libre à l'Ouest, depuis que les  
 Tonnonthouans avoient attiré les Anglois à  
 Nlagata, d'où ceux-ci par le moyen des Lacs,  
 dont ils nous coupoient la communication,

DE

pouvoit  
 makina  
 se mont  
 travaille  
 quois à  
 Contrée  
 source p

Pour  
 heur, q  
 sieurs le  
 propola  
 de May  
 de Pierre  
 cent Ho  
 ainsi gar  
 le passag  
 d'empêc  
 Pellereri  
 Fort de  
 Barques  
 il seroit  
 Ontario  
 extrémit  
 Pays s'é  
 aucune in  
 nous vou  
 comme i  
 Terres, c  
 vés, & p  
 diseretion  
 Anglois  
 tous les a

De plu  
 nos Allié  
 aurons la  
 d'une né

VERALE  
monde sur l'ave-  
Savages, & il  
air de leur Pays.  
ouveau Gouver-  
la, aufquelles il  
Hyver, le con-  
nous n'aurions  
is, & que pour  
ras un Ennemi  
aloit, à quelque  
ou du moins  
qu'il fût con-  
iance, & de s'y  
suadé qu'il n'y  
ûtenir le com-  
de voir bien-  
les choses de-  
étoient, & que  
progrès de l'E-  
e qui touchoit  
is de Denon-  
Colonie.  
ie & les Côtes  
ourses des An-  
année précé-  
n faire la visi-  
& toutes les  
ernière deso-  
ours à la tête  
on, & il n'é-  
ançois de tra-  
merce n'étoit  
puis que les  
es Anglois à  
en des Lacs,  
munication,

DE LA N. FRANCE, LIV. XI. 327  
pouvoient faire des courses jusqu'à Michilli-  
makinac. Ils avoient même déjà commencé à  
se montrer aux environs de ce Poste, & ils  
travailloient fortement par le moyen des Iro-  
quois à nous débaucher les Sauvages de ces  
Contrées, qui étoient notre plus grande res-  
source par raport à la Traite des Pelleteries.

Pour garantir la Nouvelle France d'un mal-  
heur, qui n'étoit pas aussi éloigné, que plu-  
sieurs le pensoient, le Marquis de Denonville  
proposa au Ministre par sa Lettre du huitième  
de May 1686. de construire à Niagara un Fort  
de Pierres, capable de contenir quatre à cinq  
cent Hommes. Il lui representa que ce Poste  
ainsi gardé sermeroit absolument aux Anglois  
le passage des Lacs, & nous mettroit en état  
d'empêcher les Iroquois de leur porter leurs  
Pelleteries, d'autant plus que par le moyen du  
Fort de Catarocouy, où l'on pouvoit tenir des  
Barques à couvert des vents pendant l'Hyver,  
il seroit aisé de naviguer librement sur le Lac  
Ontario, dont nous commanderions les deux  
extrémités, & que ces Sauvages, dont le  
Pays s'étend le long de ce Lac, n'auroient plus  
aucune issue pour leur Chasse, qu'autant que  
nous voudrions bien leur en donner; qu'alors,  
comme ils ne peuvent gueres chasser sur leurs  
Terres, où il n'y a presque point de Bêtes sau-  
vées, & pas un seul Castor, ils seroient à notre  
discretion pour la Traite; ce qui seroit pour les  
Anglois une perte de quatre cent mille francs  
tous les ans, dont nous profiterions.

De plus, ajoûtoit-il, si nous voulons que  
nos Alliés puissent nous secourir, quand nous  
aurons la guerre contre les Iroquois, il est  
d'une nécessité absoluë d'avoir un Poste, où

1685.

Projet d'un  
Fort à Niaga-  
ra.

1686.

1686.

ils puissent s'assembler, & se réfugier en cas de disgrâce, ou de mauvais tems. Enfin il ne lui paroïssoit pas douteux qu'une pareille Forteresse, à la porte des Iroquois, les tiendroit en crainte & en respect, arrêteroit ce grand nombre de Déserteurs François, qui alloient ordinairement par-là chez les Anglois, & leur servoient ensuite de Guides pour reconnoître les Postes avancés de la Colonie. Outre qu'on viendroit peut-être à bout avec le tems de gagner les Iroquois, en leur donnant lieu de mieux connoître la différence de nos mœurs d'avec celles des Habitans de la Nouvelle York.

Après avoir ainsi montré la nécessité de cet Etablissement, le Général, pour prévenir l'objection, qu'on lui pouvoit faire par rapport à la dépense, suggea au Ministre d'établir une Ferme, dont le fonds seroit le commerce exclusif dans ce Poste, qui deviendroit bientôt le centre de tout celui du Canada. Il prétendoit qu'avec le tems cette Ferme produiroit au Roy des sommes très-considérables, & qu'elle ne seroit d'ailleurs aucun tort aux Habitans de la Nouvelle France, parce que toutes les Pellereries, qu'on traiteroit à Niagara, alloient aux Anglois. Au reste M. de Denonville n'étoit pas le seul, qui pensât ainsi; car la Compagnie des Marchands de Quebec pour le commerce du Nord demandoit avec instances ce parti, s'engageant, si on le lui accordoit, de fournir les Magasins de Niagara de toutes les marchandises, qui se pouvoient échanger pour les Pellereries, de prendre le Bail pour neuf ans, & de payer à Sa Majesté pour le Privilège une somme de trente mille livres chaque année. Nous verrons dans peu ce qui

D  
empêch

Envi  
écrit ce  
Donga  
portoit  
vivres,  
doient  
leur dé  
Sujets d  
quer, l  
paix, c  
avoit au  
truire un  
l'avoit e  
pas igno  
de la dé

La ré  
les Iroq  
qu'ils se  
provisio  
croy  
ayant to  
Poste, &  
ne se tr  
faire, q  
ter, pou  
rables: q  
Transfu  
appuyé l  
les disco  
aucune c  
un vétti  
division  
glecterté  
sur le Do  
y devoit

GENERAL  
se refugier en  
is tems. Enfin il  
qu'une pareille  
quois, les tien-  
et, arrêteroit ce  
s François, qui  
chez les Anglois,  
ides pour recon-  
Colonie. Outre  
out avec le tems  
donnant lieu de  
de nos mœurs  
NouvelleYork.  
nécessité de cet  
r prévenir l'ob-  
ire par raport à  
re d'établir une  
commerce ex-  
droit bientôt le  
a. Il prétendoit  
produiroit au  
bles, & qu'elle  
aux Habitans  
que toutes les  
agara, alloient  
nonville n'é-  
; car la Com-  
pour le com-  
instances ce  
accordoit, de  
de toutes les  
nt échanger  
le Bail pour  
esté pour le  
mille livres  
s peu ce qui

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 329  
empêcha l'exécution de ce projet.

Environ un mois après que le Général eut écrit cette Lettre, il en recut une du Colonel Dongan, dattée du vint-deux de May, qui portoit en substance que les grands amas de vivres, qui se faisoient à Catarocouy, persuadoient aux Iroquois qu'on avoit dessein de leur déclarer la guerre; que ces Peuples étant Sujets de la Couronne d'Angleterre, les attaquer, seroit une infraction manifeste à la paix, qui étoit entre les deux Rois; qu'il avoit aussi appris qu'on avoit dessein de construire un Fort à Niagara, & que cette nouvelle l'avoit d'autant plus étonné, qu'on ne devoit pas ignorer en Canada que tout ce Pays étoit de la dépendance de la Nouvelle York.

La réponse de M. de Denonville fut que les Iroquois craignoient le châtement, parce qu'ils se sentoient coupables; que cependant les provisions, qu'il avoit envoyées à Catarocouy, n'avoient pas dû les allarmer; qu'y ayant toujours une grosse Garnison dans ce Poste, & les occasions de le fournir de vivres, ne se trouvant pas aisément, il étoit nécessaire, quand elles se présentoient, d'en profiter, pour y faire passer des Convois considérables: qu'il se pouvoit bien faire que quelques Transfuges François eussent fait naître, ou appuyé les soupçons des Iroquois; mais que les discours de ces Vagabons ne méritoient aucune créance, d'autant plus qu'ils avoient un véritable intérêt à mettre le trouble & la division entre les deux Colonies: que l'Angleterre étoit mal fondée dans ses prétentions sur le Domaine du Pays des Iroquois, & qu'on y devoit sçavoir que les François en avoient

1686.

Lettre du  
Gouverneur  
de la Nouvelle  
York à M. de  
Denonville.

Réponse de  
ce Général.

pris possession, avant qu'il y eût des Anglois dans la Nouvelle York: qu'au reste les deux Rois, leurs Maîtres, vivant dans une parfaite intelligence, il ne convenoit point à leurs Lieutenans Généraux de la vouloir troubler.

Cette démarche du Colonel Dongan n'avoit rien, qui dût surprendre le Marquis de Denonville; toute la conduite de ce Gouverneur depuis qu'il étoit en place, avoit persuadé les François qu'ils le trouveroient toujours en leur chemin, & l'on étoit fort instruit qu'il ne manqueroit aucune occasion d'animer les Iroquois contre eux; mais on ne sçavoit peut-être pas encore tout ce qu'on avoit à craindre d'un si dangereux Voisin, que toute l'autorité du Duc d'York, de qui il dépendoit immédiatement, n'avoit jamais pu engager, depuis même que ce Prince étoit monté sur le Trône, à demeurer Spectateur tranquille de tout ce qui se passoit entre nous & les Iroquois. On en fut enfin éclairci peu de tems après par une voye, qui ne pouvoit être suspecte.

Entreprise du  
Colonel Don-  
gan.

On apprit pendant l'Été que les Iroquois avoient fait une irruption dans le *Saguinam*(a), & y avoient attaqué les Outaouais de Michilimakinac, qui y alloient ordinairement en chasse. Le Pere de Lamberville découvrit à Onnontagué que cette hostilité étoit le fruit d'une Délibération de tous les Cantons, dont le Colonel Dongan avoit assemblé les Députés à Orange; qu'il les avoit avertis que le nouveau Général des François étoit résolu de leur déclarer la guerre; qu'il les avoit exhortés à le

(a) C'est une Anse fort profonde sur la Côte Occidentale du Lac Huron.

DEL  
prévenir  
par tout  
qu'ils en  
trouvero  
assurés q  
abandon

Le Mi  
ces mené  
des Idolâ  
coup; il  
d'Orange  
vaillé à d  
s'y étoit f  
principau  
qu'ils ne  
treprise p  
aller infor  
qu'il sçavo  
de son dép  
alors, qu  
Lettre, do  
& qui arri

Il envoy  
les Canton  
conçu à O  
tagué de  
berville;  
Quebec, &  
dans ce Ca  
nous débau  
Sault S. Lo  
fit dire qu  
nement un  
mieux, & p  
Françoise  
qui les reter

NERALE

y eût des Anglois  
l'au reste les deux  
nt, dans une par-  
onvenoit point à  
le la vouloir trou-

el Dongan n'avoit  
Marquis de De-  
de ce Gouverneur  
voit persuadé les  
ent toujours en  
ort instruit qu'il  
sion d'animer les  
ne sçavoit peut-  
avoit à craindre  
e toute l'autorité  
épendoit immé-  
engager, depuis  
nté sur le Thro-  
anquille de tout  
& les Iroquois.  
e tems après par  
e suspecte.

ne les Iroquois  
e *Saguinam*(a),  
rais de Michil-  
inairement en  
le découvrit à  
étoit le fruit  
Cantons, dont  
lé les Députés  
s que le nou-  
résolu de leur  
exhortés à le  
ur la Côte Occi-

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 331  
prévenir, à piller les François & leurs Alliés  
par tout, où ils les rencontreroient, ajoutant  
qu'ils en auroient bon marché, parce qu'ils les  
trouveroient sans défiance, & qu'il les avoit  
assurés que, quoiqu'il en arrivât, il ne les  
abandonneroit point.

1686.

Le Missionnaire avoit été averti de toutes  
ces menées par des Iroquois Chrétiens, & par  
des Idolâtres mêmes, qui l'aimoient beau-  
coup; il n'avoit pu empêcher l'Assemblée  
d'Orange; mais il avoit heureusement tra-  
vaillé à détourner une partie de l'orage, qui  
s'y étoit formé, & après avoir tiré parole des  
principaux Chefs du Canton d'Onnontagué,  
qu'ils ne consentiroient jamais à aucune En-  
treprise pendant son absence, il partit pour  
aller informer M. de Dénonville de tout ce  
qu'il sçavoit. Dongan, qui fut bientôt informé  
de son départ, en devina le motif, & ce fut  
alors, qu'il écrivit au Général François la  
Lettre, dont j'ai parlé, il n'y a pas longtemps,  
& qui arriva avant le P. de Lamberville.

Il envoya en même tems des Exprès à tous  
les Cantons, pour hâter l'exécution du dessein  
conçu à Orange, & il somma celui d'Onnon-  
tagué de lui remettre le P. Jacques de Lam-  
berville, Frere de celui, qui étoit allé à  
Quebec, & qu'il avoit laissé comme en déage  
dans ce Canton. Il fit plus, il entreprit de  
nous débaucher les Iroquois Chrétiens du  
Sault S. Louis, & de la Montagne: il leur  
fit dire qu'il leur donneroit dans son Gouver-  
nement un Terrain, où ils seroient beaucoup  
mieux, & plus en sûreté, que dans la Colonie  
Françoise; & comme il n'ignoroit pas que ce  
qui les retenoit sur-tout dans nos intérêts,

c'étoit la crainte de perdre leur Religion parmi les Anglois, il leur fit donner sur cela toutes les assurances, qu'ils pouvoient souhaiter, ajoutant que le Roy son Maître, & lui-même étoient Catholiques, & qu'ils auroient dans la Nouvelle York des Missionnaires de la même Religion. Il ne gagna pourtant rien, ni du côté des Iroquois Chrétiens, ni auprès des Infidèles mêmes, & le Canton d'Onnontagué refusa de lui livrer le Pere de Lamberville.

Les Anglois  
sont reçus à  
Michillima-  
xinac.

Il fut plus heureux d'abord à Michillimakinac, où depuis quelque tems tous les Sauvages qu'on avoit rassemblés au Sault Sainte Marie, s'étoient retirés. Il leur envoya des Traitans Anglois, qui eurent grand soin de faire publier d'avance qu'ils donneroient leurs marchandises à beaucoup meilleur compte, que ne pouvoient faire les François, & ils y furent très-bien reçus. Ils firent leur Traite en toute liberté, parce que, par malheur, M. de la Durantaye étoit absent. Il arriva presqu'au moment, qu'ils venoient de partir, & il vouloit faire courir après eux sur le champ; mais les Hurons le prévinrent, & envoyerent aux Anglois une Escorte, qui les conduisit jusqu'à ce qu'il seussent rencontré les Tsonnonthouans, qui venoient au devant d'eux.

Rien n'étoit d'une consequence plus dangereuse; que ce commencement de commerce entre la Nouvelle York, & les Peuples, que nous avions jusques-là regardés comme nos plus fidèles Alliés. Aussi M. de Denonville crut-il dès-lors qu'il ne falloit plus différer de faire la guerre aux Tsonnonthouans, qui en étoient les Entremetteurs; mais avant toutes

DE L  
choses il  
toute par  
couy, en  
par la R  
pour teni  
la jalousi

Il n'êt  
Magasin  
tre hors  
composer  
commanc  
de la Co  
il n'y av  
Troupes  
mal armé  
connoiss  
dans le  
dissimule  
attendoit  
que de ch  
tant de pr

La pren  
verneur C  
Lombervi  
de présens  
tagués, q  
gner, &  
étoit tems  
Canton :  
avoit pro  
dans l'esp  
François  
qu'ils y p  
persuadé  
voulu se t  
pes de la

NERALE  
ur Religion par-  
donner sur cela  
pouvoient sou-  
son Maître, &  
qués, & qu'ils  
ork des Mission-  
Il ne gagna pour-  
quois Chrétiens,  
s, & le Canton  
vrer le Pere de

a Michillimaki-  
ous les Sauvages  
t Sainte Marie,  
ya des Traîtres  
de faire publier  
eurs marchan-  
mpte, que ne  
& ils y furent  
raite en toute  
eur, M. de la  
riva presqu'au  
rtir, & il vou-  
champ; mais  
voyèrent aux  
nduisit jusqu'à  
nonthouans,

e plus dange-  
de commerce  
Peuples, que  
s comme nos  
e Denonville  
us différer de  
ans, qui en  
avant toutes

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 333  
choses il falloit être en état de faire face de  
toute part, avoir une forte Garnison à Cataro-  
couy, envoyer un Détachement considerable  
par la Riviere de Sorel du côté des Agniers,  
pour renir en échec ce Canton, & donner de  
la jalousie au Colonel Dongan.

Il n'étoit pas moins nécessaire d'avoir des  
Magasins en plusieurs endroits, & de les met-  
tre hors d'insulte. Pour tout cela, & pour  
composer l'Armée, que le Général vouloit  
commander en Personne, on ne pouvoit tirer  
de la Colonie, que huit cent Hommes, &  
il n'y avoit pas beaucoup à compter sur les  
Troupes réglées, qui étoient peu aguerries,  
mal armées pour la plupart, & n'avoient nulle  
connoissance de la maniere de faire la guerre  
dans le Pays. Ainsi c'étoit une nécessité de  
dissimuler jusqu'à l'arrivée du secours, qu'on  
attendoit de France; & il ne s'agissoit plus  
que de chercher des prétextes, pour couvrir  
tant de préparatifs.

La premiere chose, à quoi pensa le Gou-  
verneur Général, fut à renvoyer le Pere de  
Lomberville dans sa Mission, & il le chargea  
de présens pour tous ceux des Chefs Onnon-  
tagués, qu'il y avoit plus d'esperance de ga-  
gner, & de conserver dans nos interêts. Il  
étoit tems que ce Missionnaire arrivât dans ce  
Canton: le Gouverneur de la Nouvelle York  
avoit profité de son absence pour réveiller  
dans l'esprit des Sauvages la crainte, que les  
François ne vinssent fondre sur eux, tandis  
qu'ils y penseroient le moins: il leur avoit  
persuadé que le P. de Lamberville n'avoit pas  
voulu se trouver avec eux, quand les Trou-  
pes de la Nation viendroient porter le fer &

1686.

Force de la  
Colonie.

Le Pere de  
Lamberville  
empêche les  
Iroquois de  
commencer  
les Hostilités.

le feu dans leurs Villages, & qu'il se donneroit bien de garde d'y reparoître. Enfin il avoit si bien négocié, que tous les Cantons s'étoient assemblés, & qu'une partie des Guerriers étoit déjà en marche, lorsque ce Religieux reparut à Onnontagué.

Sa présence changea en un moment la face des affaires; il parla aux Chefs avec cette franchise & ses manieres insinuant, qui lui avoient gagné l'estime & l'affection de ce Peuple, il dissipa presque tous les soupçons, qu'on lui avoit inspirés, & les présens, qu'il sçut dispenser à propos, achevant ce que ses bonnes façons avoient si heureusement commencé, les Guerriers furent rappelés, & on ne parla plus de rompre avec les François. Le reste de l'Été se passa en négociations, tantôt pour retirer les Prisonniers, qu'on avoit faits de part & d'autre, & tantôt pour faire reprendre à nos Alliés des sentimens plus conformes à leurs véritables intérêts. Ceux, qui furent chargés de ce dernier article, y réussirent de telle sorte, qu'ils engagerent les Hurons & les Outaouais de Michillimakinac à descendre jusqu'à Catarocouy, pour y conferer avec le Gouverneur Général.

Disposition  
où étoit cette  
Nation.

Vers la fin de Septembre le P. de Lamber-ville revint encore à Quebec, pour y rendre compte au Marquis de Denonville de la disposition, où se trouvoient alors les Iroquois: il lui dit que les seuls Onnontagués avoient rendu les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur nos Alliés, & que les Tsonnonthouans s'en étoient excusés, en disant que leurs Captifs ne vouloient pas s'en retourner chez eux. Ce rapport confirma le Général dans la pensée,

DE L  
qu'on p  
Nation.  
mais il n  
naire: i  
étoit récé  
thouans.

Ce Pe  
écrivit à  
du huitie  
ces Sauva  
danger d  
moins il  
leur salut  
en vûê q  
pour ven  
tique du  
careffe be  
de grand  
même de  
en état d  
Lambervi  
les Natio  
tems proc  
& comme  
prête fidé  
niers de c  
& que tou  
Fils du Si  
j'ai chois  
Recollers  
la guerre  
rendre. L  
voyer son  
à se retire  
pourtant r  
l'exposer.

NERALE

& qu'il se donne  
être. Enfin il avoit  
s Cantons s'étoient  
des Guerriers étoit  
Religieux reparut

n moment la face  
Chefs avec cette  
inuantes, qui lui  
fection de ce Peu-  
soupçons, qu'on  
ésens, qu'il sçut  
t ce que ses bon-  
ment commencé,  
, & on ne parla  
çois. Le reste de  
as, tantôt pour  
n avoit faits de  
faire reprendre  
us conformes à  
x, qui furent  
y réussirent de  
les Hurons &  
nac à descendre  
nferer avec le

P. de Lamber-  
pour y rendre  
ille de la dis-  
les Iroquois:  
gués avoient  
ient faits sur  
thouans s'en  
leurs Captifs  
chez eux. Ce  
s la pensée.

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 335

qu'on perdoit le tems à traiter avec cette  
Nation. Il avoit même déjà pris son parti ;  
mais il ne voulut pas s'en ouvrir au Mission-  
naire : il lui laissa seulement entrevoir qu'il  
étoit résolu de pousser à bout les Tsonnon-  
thouans.

1686.

Ce Pere, dit-il, dans une Lettre, qu'il ce  
écrivit à M. de Seignelay, & qui est dattée ce  
du huitième de Novembre, aime beaucoup ce  
ces Sauvages, quoiqu'il soit tous les jours en ce  
danger d'être tué par des Yvrognés ; néan- ce  
moins il avoué qu'il n'y a rien à espérer pour ce  
leur salut, s'ils ne sont humiliés ; qu'ils n'ont ce  
en vûe que de détruire les autres Sauvages, ce  
pour venir ensuite à nous, & que c'est la poli- ce  
tique du Colonel Dongan. Ce Gouverneur ce  
caresse beaucoup nos Déserteurs, dont il tire ce  
de grands services, & je suis obligé moi- ce  
même de les ménager, jusqu'à ce que je sois ce  
en état de les châtier. J'ai renvoyé le P. de ce  
Lamberville avec ordre de convoquer toutes ce  
les Nations Iroquoises à Catarocouy le prin- ce  
tems prochain, pour parler de nos affaires, ce  
& comme il est nécessaire d'y avoir un Inter- ce  
prète fidèle, que les PP. Recolléts, Aumô- ce  
niers de ce Poste, ne sçavent pas la Langue, ce  
& que tous nos Interprètes, à l'exception d'un ce  
Fils du Sieur le Moyne, sont des ignorans, ce  
j'ai choisi le P. MILET, & j'ai prié les Peres ce  
Recolléts de lui laisser la place, jusqu'à ce que ce  
la guerre soit finie, avec promesse de la leur ce  
rendre. Le P. de Lamberville doit me ren- ce  
voyer son Frere, afin qu'il ait moins de peine ce  
à se retirer tout seul. Le pauvre Pere ne sçait ce  
pourtant rien de nos desseins, & il me sâche des ce  
l'exposer. J'apprens que les cinq Cantons sont ce

à 686. » un gros Parti contre les Miamis, & les Sauvages de la Baye : ils ont ruiné un Village de ceux-ci ; mais les Chasseurs ont couru sur eux, & les ont bien battus ; ils veulent avoir leur revanche. Ils ont fait depuis peu un grand carnage des Illinois, ils ne gardent plus aucune mesure avec nous, & pillent nos Canots par tout, où ils les trouvent.

Affaires de la Baye d'Hudson.

Tandis que ces choses se passaient dans le centre de la Colonie, les affaires avoient encore une fois changé de face dans la Baye d'Hudson. Les Anglois regardoient toujours notre Etablissement dans la Rivière de Sainte Thérèse comme une usurpation ; mais on avoit fait entendre raison sur ce point à la Cour de Londres, & les deux Rois étoient convenus que chacun demeureroit en possession de ce qu'il occupoit. On agissoit sans doute avec une égale sincérité dans les deux Cours ; mais comme en Angleterre la Nation n'est pas toujours d'accord avec le Souverain, & ne regarde pas les Délibérations du Conseil comme des Loix, qui l'obligent à s'y conformer, il faut prendre ses sûretés, quand on traite avec la Cour ; c'est ce qu'on n'avoit pas songé à faire jusques-là, & nous avons vu ce qui en étoit arrivé.

On a sçu depuis que le Colonel Dongan, qui pour lors exerçoit par *interim* l'Employ de Gouverneur Général dans la Nouvelle Angleterre, avoit eu beaucoup de part dans la trahison, qui nous avoit fait perdre le Fort de la Rivière de Sainte Thérèse, & dont le Roy Très-Chrétien avoit fait faire inutilement de grandes plaintes au Roy de la Grande Bretagne par M. de BARILLON, son Ambassadeur  
auprès

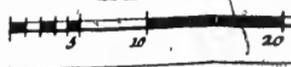
VERAL  
nis, & les Sau-  
né un Village de  
t couru sur eux,  
alent avoir leur  
u un grand car-  
ent plus aucune  
nos Canots par

ffoient dans le  
res avoient en-  
dans la Baye  
oient toujours  
viere de Sainte  
maison avoit  
t à la Cour de  
ient convenus  
ffession de ce  
ns doute avec  
Cours ; mais  
n'est pas tou-  
ia, & ne re-  
oncil comme  
onformer, il  
on traite avec  
t pas songé à  
vû ce qui en

Dongan, qui  
l'Employ de  
ouvelle Angle-  
t dans la tra-  
re le Fort de  
dont le Roy  
utilement de  
rande Breta-  
Ambassadeur  
auprès

# CARTE DU FONDS DE LA *que les Anglois appellent BAYE JAMES.*

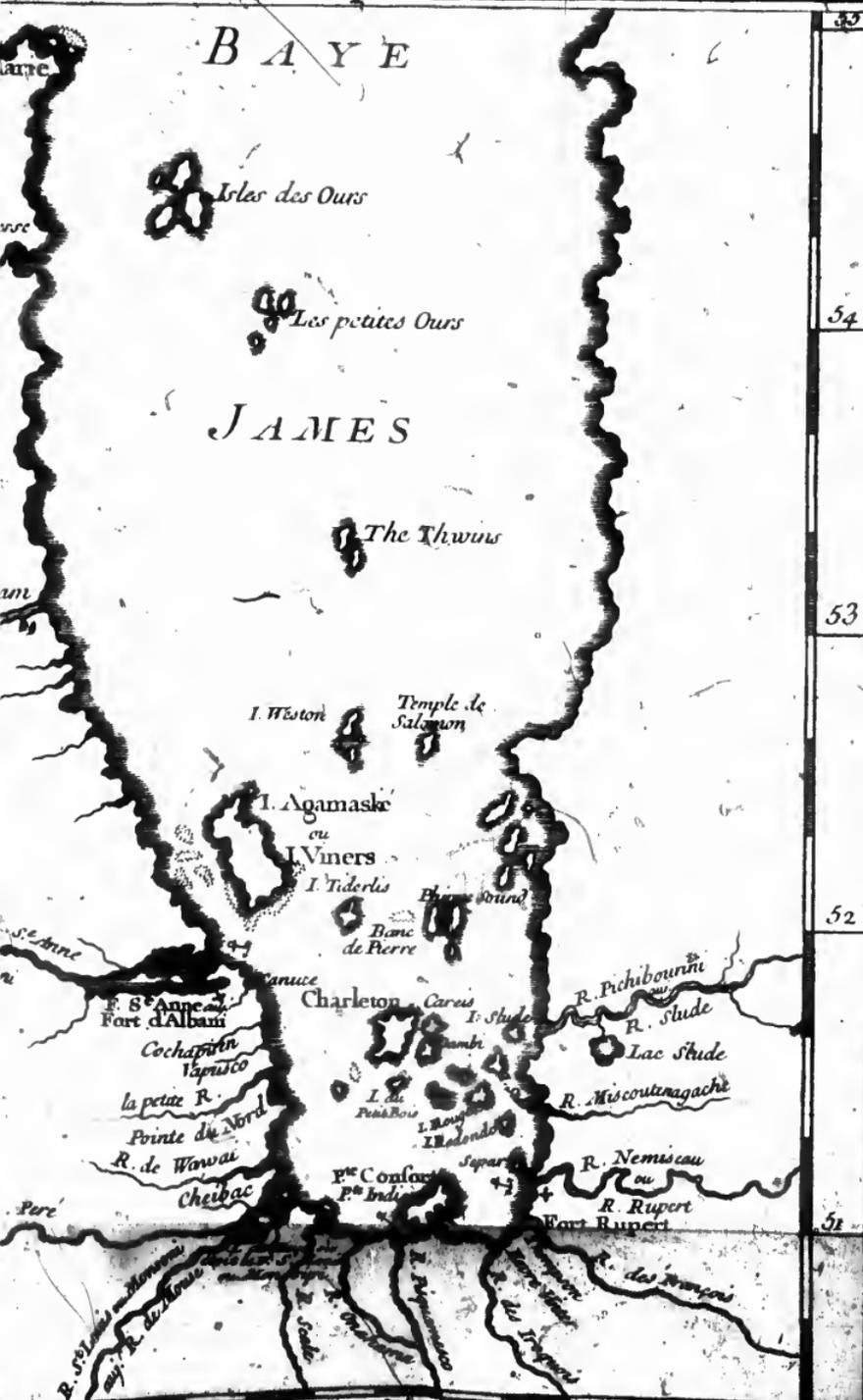
Echelle de Lieues Marines de France



# ONDS DE LA BAYE. DE HUDSON

nt BAYE JAMES. Par N. Bellin Ing<sup>r</sup> de la Marine 1744.

de Lieues Marines de France et d'Angleterre



53  
54  
52  
51

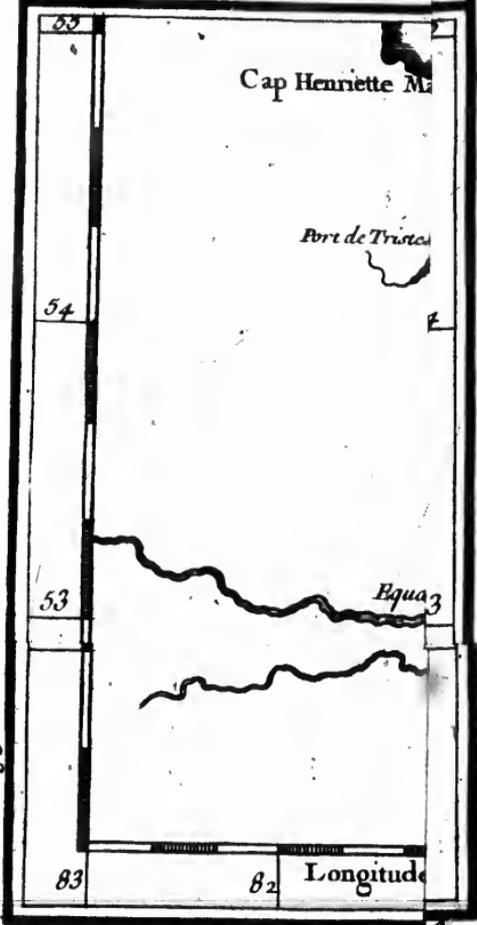
Occidentale du Meridien de Paris

*Benardine de*

# CARTE DU FO

*que les Anglois appellent*

Echelle de



DE L  
auprès de  
Sujets ; ma  
stituer à so  
par la per  
D'autre  
gnie du N  
Fort , dor  
Maîtres ,  
de Sa Maj  
remettre e  
faire eux-  
M. de Dé  
pour les co  
da quatre-  
diens , & p  
TROYE ;  
solution.  
MARICOU  
voulurent  
se mit en  
année 168  
rigues , arr  
le vintiém  
Elle ent  
Fort , auqu  
fut celui da  
soni. Il éto  
tions revé  
une Maiso  
d'autant de  
Ce Fort fu  
coupés ave  
mit en déf  
autres dem  
Prisonniers  
e seize , &  
Tom.

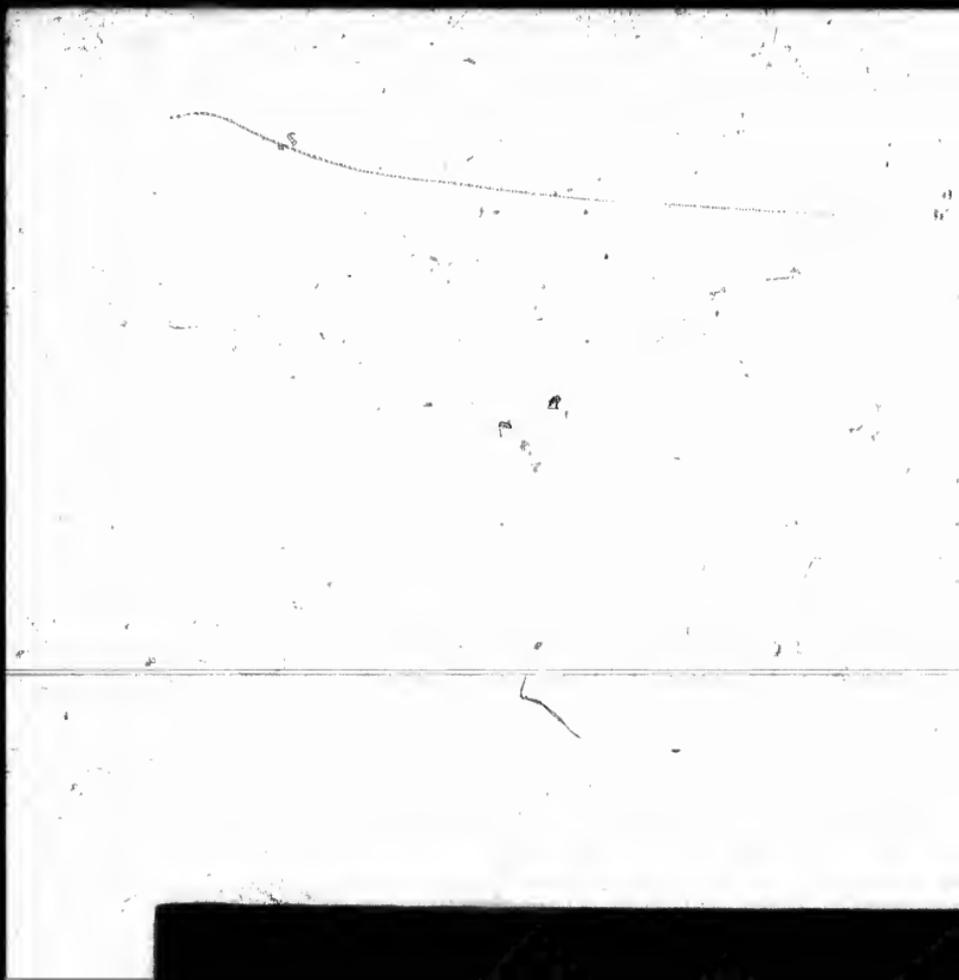
auprès de ce Prince. Charles II. défavoua ses Sujets; mais il n'eut pas le crédit de faire restituer à son Allié ce qui lui avoit été enlevé par la perfidie d'un Transfuge.

1686.

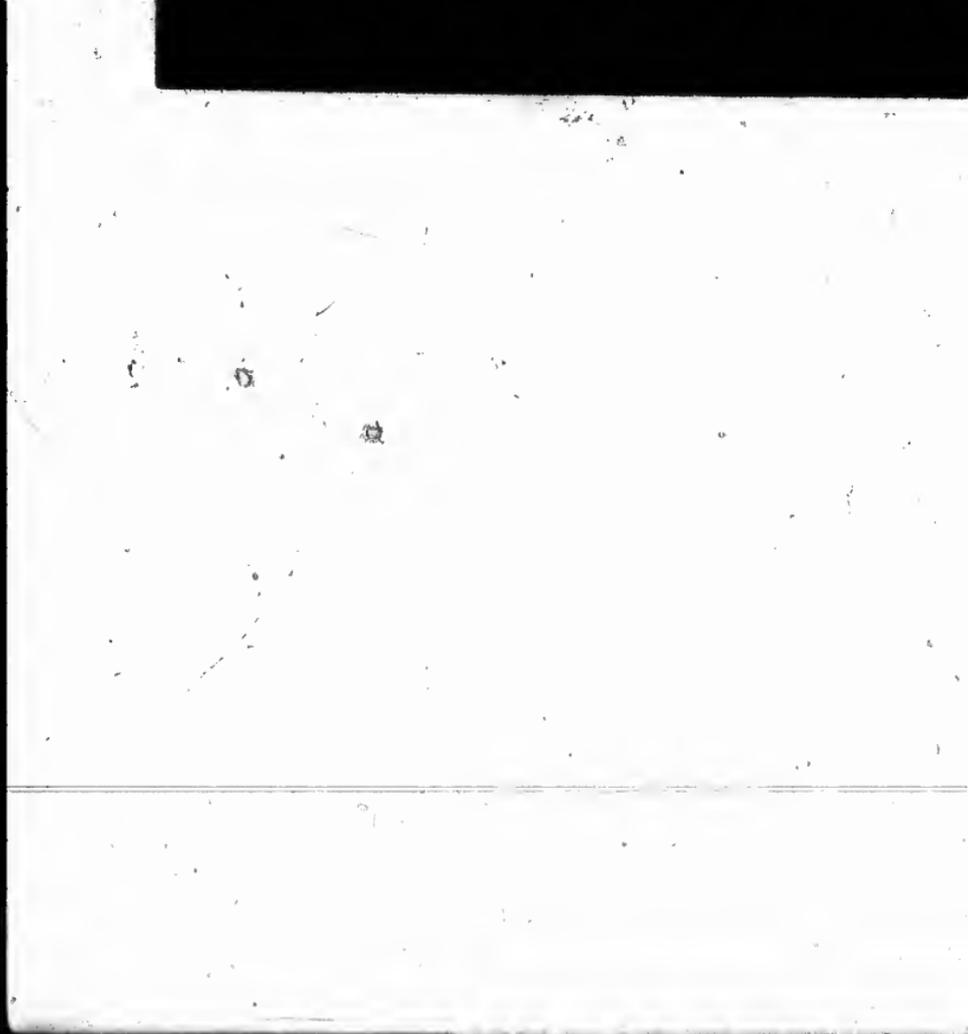
D'autre part les Intéressés dans la Compagnie du Nord, à qui le Roy avoit concédé le Fort, dont les Anglois s'étoient rendus les Maîtres, ne voyant nulle apparence d'obtenir de Sa Majesté des forces suffisantes pour s'en remettre en possession, prirent le parti d'en faire eux-mêmes les frais. Ils demandèrent à M. de Dénonville des Soldats, & un Officier pour les commander; & ce Général leur accorda quatre-vingt Hommes, presque tous Canadiens, & pour Commandant, le Chevalier de TROYE, ancien Capitaine & Homme de résolution. Sainte HELENE, D'BERVILLE, & MARICOURT, tous trois Fils de M. le Moyne, voulurent être de la partie; cette petite Troupe se mit en marche au mois de Mars de cette année 1686. & après avoir essuyé bien des fatigues, arriva au fond de la Baye d'Hudson le vintième de Juin.

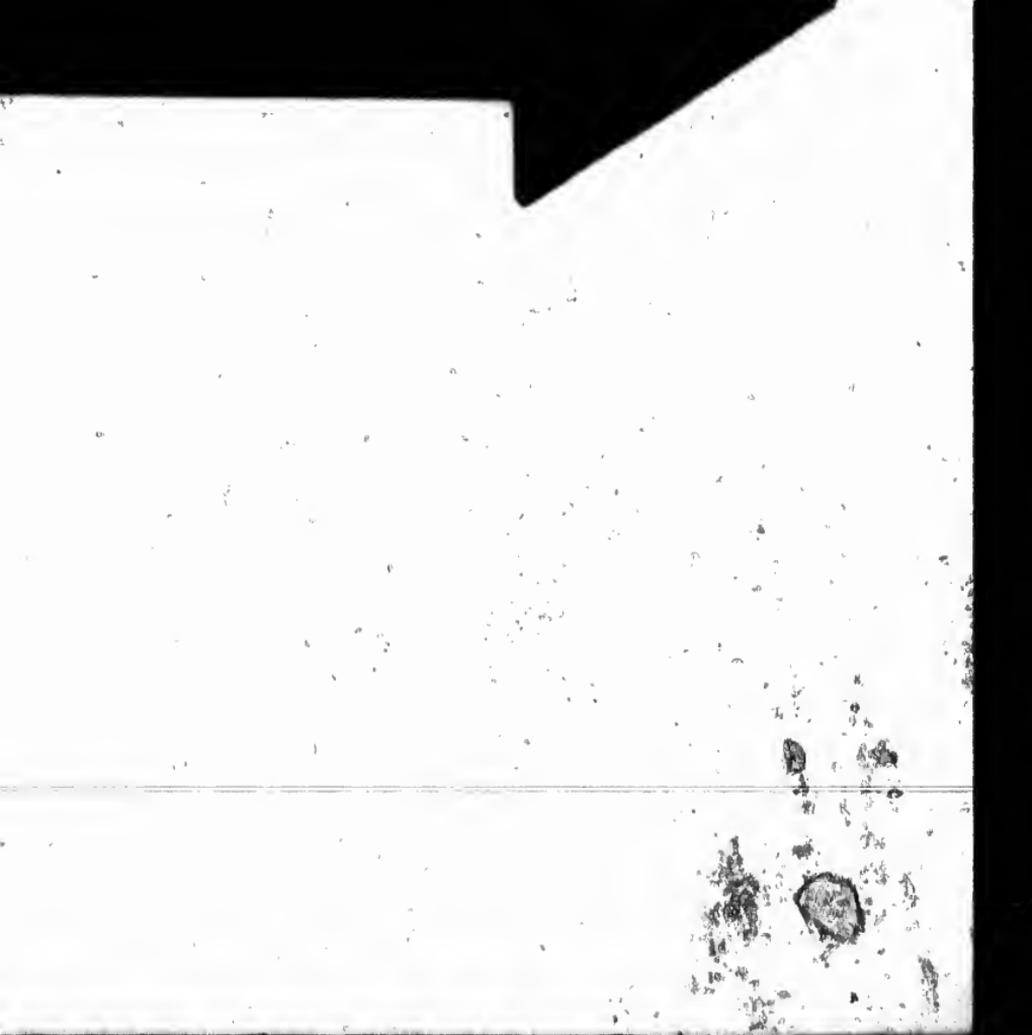
On se dispose en Canada à en chasser les Anglois.

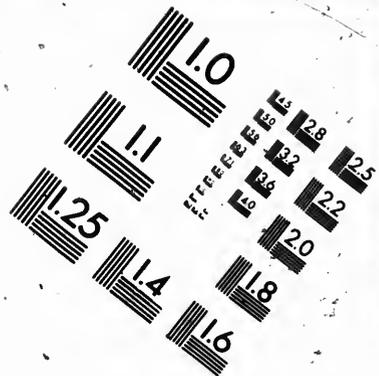
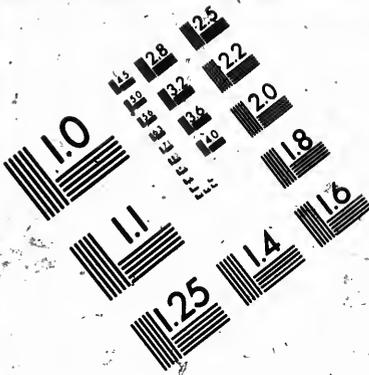
Elle entra d'abord en action, & le premier Succès de cette Expedition, fut celui de Monsipi dans la Riviere de Monsipi. Il étoit bâti de pieux, & avoit quatre Bastions revêtus de terre. Au milieu il y avoit une Maison de quarante pieds en carré, & d'autant de hauteur, terminée en plate-forme. Ce Fort fut d'abord escaladé, & les pieux coupés avec des haches. Le seul Canonnier se mit en défense, & y périt en Brave; tous les autres demanderent quartier, & on les reçut Prisonniers de guerre. Ils étoient au nombre de seize, & ils avoient douze Canons de huit



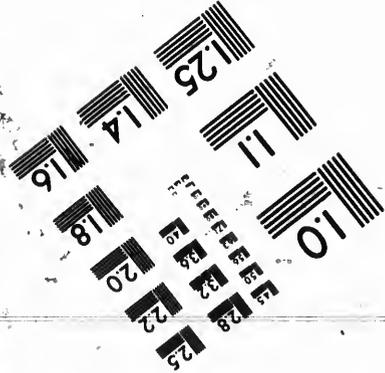
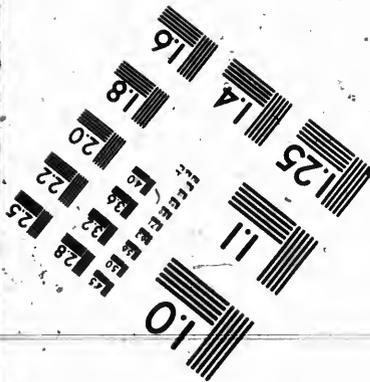
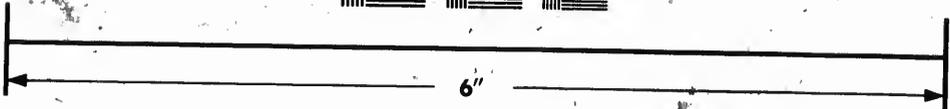
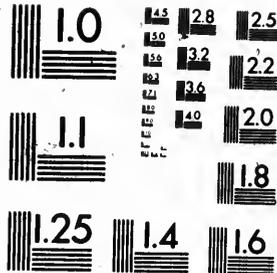








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



& de six, trois milliers de poudre & dix de plomb.

D'Iberville s'embarqua ensuite avec neuf Hommes dans deux Canots d'écorce, & alla aborder un petit Bâtiment, qui étoit à l'ancre, & où il y avoit quatorze Hommes, le Général de la Baye y étoit en personne; cependant ils firent très-peu de résistance, & se rendirent, sans autre condition, que la vie sauve. Sainte Helene avoit été détachée en même tems avec cinquante Hommes; & ayant aussi rencontré à la Côte un Bâtiment, mais qui n'étoit point gardé, il s'y embarqua avec sa Troupe, & fit voile vers le Fort *Rupert*, éloigné de quinze à vingt lieues de *Monfipi*, & situé, ainsi que je l'ai déjà dit, sur la Riviere de *Nemiscau*. Il débarqua fort près de la Place sans aucune opposition, & monta aussitôt à l'assaut; mais la Garnison étonnée de cette hardiesse, ayant demandé quartier, & mis bas les armes, il n'y eut personne de tué. Ce Fort étoit nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore monté sur les affuts.

Après cette seconde conquête, tous les François se réunirent, s'embarquerent sur les deux prises de *Iberville* & de *Sainte Helene*, & tournerent vers le Fort de *Quitchechouan*, dont la réduction ne leur coûta que le voyage, de la poudre, & des boulets de canon. La Garnison s'y laissa canonner assez longtems, puis elle capitula. Les grands Magasins des Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette Expédition, qui rendit les François Maîtres de toute la partie Méridionale de la Baye d'*Hudson*. On n'y trouva néanmoins que pour cinquante mille écus de

DE  
Pelleter  
n'y ven  
les An  
avec c  
chouer  
timen

Il pa  
fin de  
Londre  
que l'or  
à qui s  
qui leu  
plus ét  
potenti  
d'Utrec  
magem  
comme  
en droit  
l'invasi  
résé, do  
la Baye

Quel  
valier d  
Rois qu  
mun aux  
y faire  
ce projet  
disposés  
intellig  
ceux, qu  
Le Marq  
au Roy  
glois dan  
ce contin  
appas dan  
que le mo

poudre & dix de

ensuite avec neuf  
s d'écorce, & alla  
qui étoit à l'an-  
rre Hommes, le  
en personne; ce-  
de résistance, & se  
on, que la vie sau-  
détachée en même  
es, & ayant aussi  
iment, mais qui  
embarqua avec sa  
Fort *Rupert*, éloi-  
de Monsipi, &  
lit, sur la Riviere  
rt près de la Place  
onta aussitôt à l'af-  
nnée de cette har-  
rtier, & mis bas  
de tué. Ce Fort  
& le Canon n'y  
es affurs.

ête, tous les Fran-  
erent sur les deux  
ainte Helene, &  
*Quitichouen*,  
ita que le voyage,  
lets de canon. La  
er assez lontems,  
nds Magasins des  
Place, & furent le  
dition, qui rendit  
te la partie Méri-  
on. On n'y trouva  
nte mille écus de

Pelleterjes, ce qui fit juger que les Sauvages  
n'y venoient pas en fort grand nombre, ou que  
les Anglois ne sçavoient pas encore traiter  
avec ces Peuples. La Garnison de *Quitichouen*  
fut envoyée au Port Nelson sur un Ba-  
timent, qu'on lui donna.

Il paroît par quelques Lettres écrites sur la  
fin de cette année, que l'on se récria fort à  
Londres sur cette Entreprise, & il est certain  
que l'on en fit un crime au Roy d'Angleterre,  
à qui ses Sujets attribuoient dès lors tout ce  
qui leur arrivoit de fâcheux. Ce qui est encore  
plus étonnant, c'est que les Ministres Pleni-  
potentiaires de la Reine Anne au Congrès  
d'Utrecht, demanderent à ce sujet des dédom-  
magemens, qu'ils faisoient monter fort haut,  
comme si nous n'eussions pas été nous-mêmes  
en droit d'en exiger de plus considérables pour  
l'invasion du Fort de la Riviere de Sainte The-  
rese, dont la prise des trois Forts du fond de  
la Baye n'étoit qu'une juste représaille.

Quelque tems après l'Expédition du Che-  
valier de Troye, il fut réglé entre les deux  
Rois que le Port Nelson demeureroit com-  
mun aux deux Nations, & qu'elles pourroient  
y faire le commerce en toute liberté; mais  
ce projet, qui supposoit les Sujets aussi-bien  
disposés que leurs Souverains à vivre en bonne  
intelligence, fut jugé impraticable par tous  
ceux, qui voyoient les choses de plus près.  
Le Marquis de Dénonville representa donc  
au Roy son Maître, que le voisinage des An-  
glois dans des lieux si éloignés seroit une sour-  
ce continuelle d'hostilités réciproques, & un  
appas dangereux pour quantité de Libertins,  
que le moindre sujet de mécontentement por-

Projet d'un  
accord pour  
le Port Nel-  
son jugé im-  
praticable.

teroit à se refugier au Port Nelson.

Il ajoûra que les Marchands Anglois achemant le Castor plus cher que les François, ils auroient toujours la préférence, & par conséquent seroient seuls presque tout le commerce ; qu'au cas qu'on jugeât à propos de faire un accommodement dans la Baye d'Hudson entre les Sujets des deux Couronnes, il vaudroit mieux retirer le Port Nelson des mains des Anglois, & leur restituer les trois Forts, qu'on venoit de prendre sur eux ; que tous les trois ensemble ne valoient pas, à beaucoup près, pour le commerce, le seul Port Nelson ; & qu'à la premiere rupture il seroit fort aisé de les reprendre en allant par Terre, comme avoit fait le Chevalier de Troye.

Traité de  
Neutralité en-  
tre les An-  
glois & les  
François pour  
l'Amérique.

Au Printems de l'année suivante le Gouverneur Général reçut un ordre du Roy, qui eût été plus efficace pour obvier à tous les inconveniens ; que le Général vouloit éviter, & pour obliger les Iroquois à demeurer tranquilles, que la plus heureuse Expédition, si les Anglois, qui l'avoient sollicité, eussent agi de bonne foy : » Ayant été informé, disoit Sa Majesté, par M. DE BARRILLON, mon Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roy d'Angleterre, que les Ministres de Sa Majesté Britannique lui avoient proposé un Traité de Neutralité entre mes Sujets & les siens dans les Isles & Pays de Terre ferme de l'Amérique ; & ayant considéré que je ne pouvois rien faire de plus avantageux à mesdits Sujets, que de leur procurer les moyens de faire leur commerce, de cultiver leurs Terres, & de faire valoir leurs Habitations sans interruption, J'aurois agréé cette proposition, & aurois en-

1.  
voyé  
cessa  
heurs  
de Se  
pour  
le saf  
verai  
ment  
dépar  
comm  
ce Tr  
qu'il f  
& aut  
Pirates  
n'auro  
ceux,  
Etat,  
fera cr  
que qu  
dans v  
arrêter  
Il est  
s'il pou  
égaleme  
l'Europ  
Nouvea  
niment  
Peuples  
plus d'u  
les Ang  
avoit to  
fait la p  
François  
seul mon  
ne tarden  
avoit per

Port Nelson.

ands Anglois ache-  
ue les François, ils  
ence, & par consé-  
e tout le commer-  
à propos de faire  
la Baye d'Hudson  
ouronnées, il vau-  
Nelson des mains  
et les trois Forts,  
r eux; que tous les  
it pas, à beaucoup  
e seul Port Nelson;  
e il seroit fort aisé  
par Terre, comme  
Troye.

ivante le Gouver-  
e du Roy, qui eût  
à tous les incon-  
vouloit éviter, &  
à demeurer tran-  
use Expédition, si  
illicite, eussent agi  
informé, disoit Sa  
LLON, mon Am-  
près du Roy d'An-  
es de Sa Majesté  
posé un Traité de  
& les siens dans  
ferme de l'Améri-  
ue je ne pouvois  
x à mesdits Sujets,  
oyens de faire leur  
Terres, & de faire  
ans interruption,  
ion, & aurois en-

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 341 1687.  
voyé audit Sieur de Barrillon les pouvoirs né-  
cessaires pour conclure ce Traité, qui a été ce  
heureusement terminé le treizième du mois ce  
de Septembre dernier; je vous fais cette Lettre ce  
pour vous dire que mon intention est que vous ce  
le fassiez publier & enregistrer au Conseil Sou- ce  
verain de Quebec, que vous teniez exacte- ce  
ment la main à son exécution, sans vous en ce  
départir pour quelque raison que ce soit. Et ce  
comme par les Articles quatorze & quinze de ce  
ce Traité on est particulièrement convenu ce  
qu'il sera envoyé des ordres aux Gouverneurs ce  
& autres Officiers pour poursuivre comme ce  
Pirates tous les Armateurs particuliers, qui ce  
n'auront point de Commission légitime, & ce  
ceux, qui en prendront de quelque Prince ou ce  
Etat, avec lesquels l'une des deux Nations ce  
sera en guerre. Mon intention est qu'en cas ce  
que quelques-uns de ces Armateurs arrivent ce  
dans votre Gouvernement, vous les fassiez ce  
arrêter, & vous fassiez proceder contr'eux. ce  
Il est hors de doute qu'un pareil Traité,  
s'il pouvoit être religieusement observé, seroit  
également avantageux à toutes les Nations de  
l'Europe, qui ont des Etablissements dans le  
Nouveau Monde, & qu'il contribueroit infi-  
niment au progrès de la Religion parmi les  
Peuples soumis aux Princes Catholiques; mais  
plus d'une experience avoit dû persuader que  
les Anglois ne l'observeroient point, & on  
avoit tout lieu de croire qu'ils n'en avoient  
fait la proposition, que pour endormir les  
François de l'Amérique. On n'en douta pas un  
seul moment dans la Nouvelle France, & ils  
ne tarderent pas beaucoup à faire voir qu'on  
avoit pensé juste.

1687.

Les Anglois  
y contrevien-  
nent.

Dès l'année suivante ils firent une tentative sur le Fort de Quititchouen, qui portoit le nom de *Sainte Anne*, depuis que nous nous en étions rendus les Maîtres; mais ils y trouverent le brave d'Iberville, qui les repoussa avec perte, leur prit un Vaisseau, & brûla une Maison, qu'ils avoient bâtie sur le bord de de la Mer. Le Colonel Dongan de son côté continuoit toujours ses intrigues auprès des Iroquois, qui, assurés d'en être soutenus toutes les fois, qu'ils auroient besoin de son secours, en devenoient de jour en jour plus insolens, & ne gardoient plus de mesures; ce qui avoit obligé M. de Dénouville de leur déclarer la guerre dès le mois de Septembre de l'année précédente 1686.

Le Gouver-  
neur Général  
se dispose à  
marcher con-  
tre les Iro-  
quois.

Ce Général avoit apparemment reçu dès lors tous les secours, qu'il avoit demandés en France, puisqu'ayant écrit à M. de Seignelay le sixième de Juin de cette même année, qu'il ne pouvoit tirer de la Colonie pour cette guerre que neuf cent Hommes au plus, & qu'avec si peu de forces il n'étoit pas en état de rien entreprendre, il lui manda le sixième d'Août suivant qu'il prétendoit être au Lac Ontario avant le mois de Juin 1687. avec deux mille François & six-cent Sauvages domiciliés; mais la déclaration de guerre fut précédée d'une démarche, qu'il n'est pas surprenant que le Roy eût ordonnée, comme nous avons vû que ce Prince avoit fait dès le tems même de M. de la Barre; mais qu'on ne sçauroit pardonner à M. de Dénouville d'avoir entreprise, sans en avoir prévu & représenté les suites fâcheuses; encore moins de l'avoir exécutée d'une manière, qui ne pouvoit pas lui avoir été prescrite.

DE  
Le  
de ses  
de Pri  
que d  
de ce  
jours  
malhe  
une c  
nos C  
avoien  
mens.  
quête  
cy, &  
Iroque  
aveu;  
si on s  
leur lib  
même  
garder  
Je n'ai  
rien n  
à leur  
Roy,  
Barre  
que de  
guerre  
des Suj  
Quoi  
qu'il lui  
possible  
Barbare  
inouies  
doient i  
les régle  
faisant p  
même c

furent une tentative  
 uen, qui portoit le  
 ouis que nous nous  
 es; mais ils y trou-  
 e, qui les repoussa  
 isseau, & brûla une  
 tie sur le bord de  
 ongan de son côté  
 intrigues auprès des  
 être soutenus toutes  
 oin de son secours,  
 jour plus insolens,  
 fures; ce qui avoit  
 de leur déclarer la  
 tembre de l'année

remment reçu dès  
 avoit demandés en  
 à M. de Seignelay  
 même année, qu'il  
 ie pour cette guerre  
 plus, & qu'avec si  
 en état de rien en-  
 sixième d'Août sui-  
 Lac Ontario avant  
 deux mille Fran-  
 miciliés; mais la  
 écedée d'une dé-  
 renant que le Roy  
 s avons vû que ce  
 s même de M. de  
 ueroit pardonner à  
 ntreprise, sans en  
 suites fâcheuses;  
 écutée d'une ma-  
 lui avoir été prof-

Le projet du Roy de fortifier les Chiourmes  
 de ses Galeres de tout ce qu'on pouvoit faire  
 de Prisonniers sur les Iroquois, n'avoit rien  
 que de légitime, après les trahisons réitérées  
 de ce Peuple feroce, lequel avoit presque tou-  
 jours retenu les François, qui avoient eu le  
 malheur de tomber entre leurs mains, dans  
 une captivité beaucoup plus dure que celle de  
 nos Galeriers; sans parler de ceux, qu'ils  
 avoient fait expirer dans les plus affreux tour-  
 mens. A quoi on peut ajouter le droit de con-  
 quête dans le Canton d'Agnier sous M. de Tra-  
 cy, & les prises de possession faites à la vûe des  
 Iroquois mêmes, & en quelque façon de leur  
 aveu; mais on connoissoit peu les Sauvages,  
 si on s'imaginoit qu'ils prétendissent engager  
 leur liberté par ce cérémonial, & quand bien  
 même tout cela auroit donné droit de les re-  
 garder comme Sujets de la Couronne, ce que  
 je n'ai garde de contester, il me paroît que  
 rien ne peut justifier la perfidie, dont on usa  
 à leur égard. Il est certain du moins que le  
 Roy, dans l'ordre, qu'il donna à M. de la  
 Barre de les envoyer aux Galeres, ne parla  
 que de ceux, qu'on feroit Prisonniers de  
 guerre, & supposant toujours qu'ils étoient  
 des Sujets révoltés.

Quoiqu'il en soit, M. de Dénonville crut On se faisoit  
 qu'il lui étoit permis d'user de toutes les voyes par surprise  
 possibles pour affoiblir & pour intimider des des princi-  
 Barbares, que leurs perfidies, leurs cruautés paux Chefs  
 inouïes, & toute la suite de leur procedé ren- on les envoïe  
 doient indignes qu'on observât à leur égard aux Galeres.  
 les régles ordinaires. Sur ce principe, & ne  
 faisant pas assez réflexion qu'il se devoit à lui-  
 même ce qu'il jugeoit ne devoir pas aux Iro-

1687.

quois, avant que de leur déclarer la guerre, il attira sous differens prétextes plusieurs de leurs principaux Chefs à Catarocouy, & quand ils y furent arrivés, il les fit enchaîner; il les envoya ensuite sous bonne garde à Quebec, avec ordre au Commandant de les embarquer sur les Navires de France, pour être conduits aux Galeres: en quoi on ne peut disconvenir qu'il fit encore plusieurs fautes, qu'on ne peut excuser, qu'en disant qu'il ne connoissoit pas assez les Sauvages, & qu'il se livra trop à de mauvais conseils.

Mauvais effets de cette demarche.

La premiere est, que pour faire donner dans le piège les Chefs Iroquois, il se servit de deux Missionnaires, qui furent les PP. de Lamberville & Milet, à qui il avoit fait mystere de son dessein, & il ne fit pas attention que par-là il s'exposoit à décrédir pour toujours le Ministère des Ouvriers Evangeliques dans l'esprit, non-seulement de cette Nation, mais encore de toutes les autres de ce Continent. La seconde, qu'il ne pouvoit éviter de punir des Innocens avec les Coupables; car il pouvoit bien juger que ceux, qui sur sa parole se rendroient à Catarocouy, ne seroient pas les seuls Auteurs du mal, comme il arriva en effet. En troisieme lieu, il ne pouvoit pas s'assurer de subjuguier entierement une Nation, qu'un coup d'un si grand éclat devoit naturellement nous rendre irréconciliables, & porter aux plus grands excès de fureur contre nous. Enfin les circonstances de cet enlèvement eurent quelque chose de fort odieux, & par malheur il n'en resta que cela. M. de Denonville s'étoit promis d'humilier ces Sauvages, & l'obligation, où l'on

se tro  
insole  
les aff  
fité d'  
ger d'  
avanta

Des  
avoit  
les Iro  
P. Mil  
mains  
d'abor  
maux,  
lude à  
préserv  
par une  
sa Caba  
d'en par  
maniere  
tion.

Pour  
le sort d  
raison t  
demeuré  
il dut for  
& au si  
pour lui  
velle, qu  
passer à  
appeller,  
toute l'én  
premier m  
croit just  
les plus f  
voyoit pei  
ciens lui p  
ppris de l

déclarer la guerre, étentes plusieurs de à Catarocouy, & il les fit enchaîner; bonne garde à Que- mandant de les em- de France, pour : en quoi on ne encore plusieurs fau- , qu'en disant qu'il s Sauvages, & qu'il s conseils.

pour faire donner uois, il se servit de furent les PP. de qui il avoit fait il ne fit pas atten- à décréditer pour Ouvriers Evangeli- èulement de cette outes les autres de , qu'il ne pouvoit s avec les Coup- ger que ceux, qui t Catarocouy, ne s du mal, comme e lieu, il ne pou- guer entierement un si grand éclat rendre irréconci- grands excès de les circonstances quelque chose de il n'en resta que oit promis d'hu- gation, où l'on

se trouva, de le défavouer, les rendit plus insolens; il les aigrit beaucoup plus, qu'il ne les affoiblit, & en les mettant dans la nécessité d'avoir recours aux Anglois pour se venger de nous, il donna à ceux-ci un grand avantage pour se les attacher.

Des deux Missionnaires, dont le Général avoit employé l'entremise pour faire donner les Iroquois dans le piège, l'un, qui fut le P. Millet, tomba peu de tems après entre les mains des Onneyouths, qui le destinerent d'abord au feu, & lui firent souffrir tous les maux, qui ont accoutumé de servir de prélude à ce cruel supplice. Il en fut néanmoins préservé, presque au moment de l'exécution, par une Matrone, qui l'adopta, le retira dans sa Cabanne, & le traita bien. J'aurai occasion d'en parler dans la suite, & de dire de quelle maniere le Ciel récompensa une si belle action.

Captivité du P. Millet.

Pour ce qui est du P. de Lamberville, sur le sort duquel M. de Dénonville avoit eu avec raison tant d'inquiétude, parce qu'il étoit demeuré entre les mains des Onnontagués, il dut son salut & sa liberté à la grande estime, & au sincere attachement, que l'on avoit pour lui dans ce Canton. A la premiere nouvelle, qu'on y reçut de ce qui venoit de se passer à Catarocouy, les Anciens le firent appeller, & après lui avoir exposé le fait avec toute l'énergie, dont on est capable dans le premier mouvement d'une indignation, qu'on croit juste, lorsqu'il s'attendoit à éprouver les plus funestes effets de la fureur, qu'il voyoit peinte sur tous les visages, un des Anciens lui parla en ces termes, que nous avons appris de lui-même.

Conduite générale & noble des Onnontagués par rapport au P. de Lamberville.

1687. » On ne ſçauroit diſconvenir que toutes  
 » ſortes de raiſons ne nous autoriſent à te traiter  
 » en Ennemi ; mais nous ne pouvons nous y ré-  
 » ſoudre. Nous te connoiſſons trop , pour n'être  
 » pas perſuadés que ton cœur n'a point eu de  
 » part à la trahiſon , que tu nous a faite ; &  
 » nous ne ſommes pas aſſez injuſtes pour te  
 » punir d'un crime , dont nous te croyons inno-  
 » cent , que tu déteſtes ſans doute autant que  
 » nous , & dont nous ſommes convaincus que  
 » tu es au deſeſpoir d'avoir été l'inſtrument. Il  
 » n'eſt pourtant pas à propos que tu reſtes ici ;  
 » tout le monde ne t'y rendroit peut-être par  
 » la juſtice , que nous te rendons , & quand une  
 » fois notre Jeuneſſe aura chanté la guerre , elle  
 » ne verra plus en toi qu'un Perfide , qui a livré  
 » nos Chefs à un rude & indigne eſclavage , &  
 » elle n'écouterà plus que ſa fureur , à laquelle  
 » nous ne ſerions plus les Maîtres de te ſouf-  
 » traire. « Ils firent plus , ils l'obligerent à partir  
 » ſur le champ , & lui donnerent des Guides ,  
 » qui le conduiſirent par des routes détournées ,  
 » & ne le quitterent point , que quand il fut  
 » hors de tout danger. On n'a point douté que  
 » Garakonthié n'ait été le principal Auteur d'un  
 » procédé ſi noble ; ce Sauvage étoit attaché  
 » de cœur au P. de Lamberville , & la tendreſſe  
 » que ce Miſſionnaire conſerva toujours pour  
 » lui , a donné tout lieu de croire qu'il le re-  
 » gardoit comme ſon Libérateur.

Plan de la  
 Campagne  
 contre les  
 Thſonnon-  
 thouans,

Tout étoit prêt pour commencer la guerre,  
 lorsque M. de Dénonville ſe déclara de la  
 maniere , que nous venons de voir. Ses meſu-  
 res étoient aſſez bien priſes , & il faut convenir  
 que , ſi le succès de ſon Expédition ne répon-  
 dit pas tout-à-fait à ſes eſperances , il y eut

DE  
 plus de  
 micux  
 gne. I  
 voyage  
 Miciffi  
 M. de  
 mois d  
 eu ord  
 dre ch  
 d'y aſſe  
 ces Sau  
 Juin de  
 Tſonno  
 l'Ohio ;  
 pour do  
 couper à  
 retraite  
 avec ſur  
 Les S  
 étoient  
 leur avo  
 bre de le  
 ville n'a  
 heureuſe  
 groſſir ſo  
 propos de  
 mais il le  
 qu'il avo  
 Détroit d  
 tant pour  
 Partis , q  
 tiers du C  
 l'Armée.  
 Boisgui  
 en Traite  
 ſe trouver

convenir que toutes  
autorisent à te traiter  
pouvons nous y ré-  
sister trop, pour n'être  
car n'a point eu de  
tu nous a faite; &  
ez injustes pour te  
us te croyons inno-  
doute autans que  
es convaincus que  
été l'instrument. Il  
os que tu restes ici;  
droit peut-être pas  
dons, & quand une  
anté la guerre, elle  
Perfide, qui a livré  
igne esclavage, &  
fureur, à laquelle  
maîtres de te souf-  
l'obligerent à partir  
erent des Guides,  
routes détournées,  
que quand il fut  
a point désiré que  
ncipal Auteur d'un  
age étoit attaché  
lle, & la tendresse,  
rva toujours pour  
croire qu'il le re-  
teur.

commencer la guerre,  
e se déclara de la  
de voir. Ses mesu-  
& il faut convenir  
édiction ne répon-  
erances, il y eut

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 347  
plus de malheur, que de la faute. Rien n'étoit  
mieux imaginé que le plan de cette Campa-  
gne. Le Chevalier de Tonti, de retour d'un  
voyage, qu'il avoit fait à l'embouchure du  
Micissipi, pour y apprendre des nouvelles de  
M. de la Sale, s'étant trouvé à Montreal au  
mois de Juillet de l'année précédente, avoit  
eu ordre de repartir sur le champ pour se ren-  
dre chez les Illinois, d'y publier la guerre,  
d'y assembler le plus qu'il seroit possible de  
ces Sauvages, de les conduire au mois de  
Juin de cette année dans le voisinage des  
Tsonnonthouans du côté des Andastes & de  
l'Ohio; d'envoyer ensuite des petits Partis  
pour donner l'alarme aux Ennemis, & de  
couper à leurs Femmes & à leurs Enfants la  
tetraite, qu'on jugeoit ne se pouvoir faire  
avec sûreté pour eux, que par cet endroit.

Les Sauvages des environs de la Baye  
étoient fort irrités contre les Iroquois, qui  
leur avoient enlevé depuis peu un grand nom-  
bre de leurs Femmes; le Marquis de Dénon-  
ville n'avoit pas manqué de profiter d'une si  
heureuse conjoncture, pour les engager à  
grossir son Armée. Il ne jugea pourtant pas à  
propos de leur communiquer tout son projet;  
mais il les fit prier de se joindre à M. du Luth,  
qu'il avoit chargé de se retrancher à la tête du  
Détroit du côté du Lac Huron; Poste impor-  
tant pour la réunion & la sûreté des différens  
Partis, qui devoient venir de tous les Quar-  
tiers du Canada au rendez-vous Général de  
l'Armée.

Boisguillot & Nicolas Perrot, qui étoient  
en Traite vers le Micissipi, furent avertis de  
se trouver à Michillimakinac au tems, qu'os

leur marca, avec tous les François, qui étoient avec eux, ou dans leur voisinage, à la réserve de ceux, qu'il seroit nécessaire de laisser à la garde de leurs effets; & de déclarer aux Sioux que, si pendant leur absence ils donnoient la moindre inquiétude à nos Alliés, on scauroit bien les en faire repentir.

Enfin M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & qui par sa sagesse, sa vigilance, sa fermeté & sa douceur avoit gagné l'estime & l'affection de tous les Sauvages établis dans ce Poste, eut ordre de rassembler tous ces divers Corps de Troupes, & de les mener à Niagara, d'y bien reconnoître le Pays, d'y harceler l'Ennemi, en attendant l'Armée, s'il arrivoit avant elle; mais de distinguer les Onnontagués, & de se contenter de les faire Prisonniers, tant parce qu'ils s'étoient mieux comportés que les autres Iroquois, que pour faire des échanges avec les deux PP. de Lamberville, supposé que ces deux Missionnaires n'eussent pas eu le tems de se retirer dans ce Canton avant la déclaration de la guerre.

Tout cela fut heureusement executé, si ce n'est que le Chevalier de Tonti ne put pas amener que quatre-vingt Illinois de six à sept cent, sur lesquels il avoit compté; parce qu'ils eurent avis que les Tsonnonthouans étoient en campagne pour venir fondre sur leurs Villages. L'avis étoit vrai; mais ce Parti ayant été informé par un Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York que les François étoient sur le point d'entrer en armes dans leur Canton, fut contraint de retourner sur ses pas. Cependant Tonti se voyant trop peu accom-

D  
pagn  
ville  
parti  
Luth  
Co  
nes,  
tres S  
pédic  
mém  
les l  
taye  
sez g  
respe  
le se  
de ce  
les ne  
ou qu  
tion:  
tre qu  
tourn  
à la C  
mè;  
ler, é  
des M  
nieres  
To  
partie  
re, la  
qui se  
qu'ils  
produ  
rendre  
encore  
part d  
été ce  
avoit

les François, qui  
leur voisinage, à  
seroit nécessaire de  
effers; & de déclarer  
nt leur absence ils  
iétude. à nos Alliés,  
re repentir.

, qui commandoit  
ac, & qui par sa  
rmetté & la douceur  
ffection de tous les  
oste, eut ordre de  
Corps de Troupes,  
, d'y bien reconnoi-  
Ennemi, en atten-  
t avant elle; mais  
gués, & de se con-  
niers, tant parce  
ortés que les autres  
s échanges avec les  
, supposé que ces  
nt pas eu le tems de  
avant la déclaration

ent executé, si ce  
Tonti ne put pas  
linois de six à sept  
ompté; parce qu'ils  
onthouans étoient  
ndre sur leurs Vil-  
mais ce Parti ayant  
yé du Gouverneur  
es François étoient  
nes dans leur Can-  
ourner sur ses pas-  
nt trop peu accom-

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 349  
pagné pour exécuter tout ce que M. de Denon-  
ville lui avoit prescrite, n'eut point d'autre  
parti à prendre, que d'aller joindre M. du  
Luth à l'entrée du Détroit.

Ce n'étoit pas non plus sans de grandes pei-  
nes, qu'on avoit pu résoudre la plupart des au-  
tres Sauvages à prendre les armes pour cette Ex-  
pédition. Les Hurons & les Outaouais avoient  
même été sur le point de faire alliance avec  
les Iroquois, & quoique MM. de la Duran-  
taye & du Luth, qui étoient à la tête d'un as-  
sez grand nombre de François, les tinssent en  
respect, si les Missionnaires n'eussent trouvé  
le secret de gagner les deux principaux Chefs  
de ces Nations; on ne dura point alors qu'el-  
les ne se fussent jointes aux Tsonnonthouans,  
ou qu'elles ne fussent demeurées dans l'inac-  
tion: le Gouverneur Général manda au Minis-  
tre que ces Peres avoient en cette occasion dé-  
tourné le plus grand malheur, qui pût arriver  
à la Colonie. Il y contribua beaucoup lui-mê-  
me; car les deux Chefs, dont je viens de par-  
ler, étant venus le trouver, à la persuasion  
des Missionnaires, il sçut par ses bonnes ma-  
nieres les engager dans ses intérêts.

Tous ces arrangemens étoient pris, & en  
partie exécutés avant la déclaration de la guer-  
re, sans que les Iroquois fussent instruits de ce  
qui se tramoit contre eux. Les premiers avis,  
qu'ils en reçurent par le Colonel Dongan, ne  
produisirent même d'autre effet, que de les  
rendre un peu plus attentifs à nos démarches;  
encore se tranquilliserent-ils bientôt. Le dé-  
part du P. de Lamberville le jeune, qui avoit  
été coloré d'un prétexte plausible, ne leur  
avoit point, décillé les yeux, & la présence de

Les Mission-  
naires empê-  
chent les Hu-  
rons & les  
Outaouais de  
se joindre aux  
Iroquois.

Ceux-ci  
s'endorment  
sur nos prépa-  
ratifs.

1687.

l'Ainé, qui paroïssoit fort tranquille, & qui ne se doutoit effectivement de rien, les rassuroit absolument.

Le Colonel Dongan les réveille de cet assoupissement.

Le Gouverneur de la Nouvelle York ne cessoit cependant de mettre tout en usage pour les reveiller de cet assoupissement, & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il tourna toutes ses vûes du côté de M. de Dénonville, qu'il se flata de pouvoit amuser; mais il n'y réussit point. Enfin ayant sçu que tous les François & les Sauvages étoient sur le point de se mettre en marche, il en fit avertir les Iroquois, qui commencerent à entrer en défiance; ce qui ne les empêcha pourtant point d'envoyer leurs Chefs à Catarocouy, où ils se flatoient d'intimider le Général, ou de l'engager dans quelque négociation, qui leur donnât le tems de le prévenir.

L'Armée Française se met en marche.

Mais l'Armée Française étoit déjà campée dans la petite Isle de Sainte Helene, qui est vis-à-vis de Montreal, & le septième de Juin, M. de CHAMPIGNI NOROI qui l'année précédente avoit succédé à M. de Meules dans l'Intendance de la Nouvelle France, s'y rendit avec le Chevalier de VAUDREUIL, lequel étoit arrivé depuis peu dans la Colonie avec la qualité de Commandant des Troupes. Tout étoit prêt, & l'onzième, l'Armée se mit en marche sur deux-cent Bateaux, & autant de Canots Sauvages. Elle étoit composée de huit cent trente-deux Hommes des Troupes du Roy, d'environ mille Canadiens & de trois-cent Sauvages.

La parfaite intelligence, qui regnoit entre le Gouverneur Général & le nouvel Intendant, & qui étoit fondée sur la vertu la plus vraie,

DE  
& un z  
vice du  
dans to  
étoit f  
M. de  
jours,  
un Dé  
dessein  
arrêter  
fussent  
mais la  
liers y  
presque  
M. de  
néral,  
Lettre  
sur le r  
accoutu  
Iroquois  
plaintes  
guerre  
ajoutoit  
devoir s  
sans lui  
M.  
étoient  
Iroquois  
tannique  
Barre, c  
clara qu  
à suivre  
meté, q  
la Forêt  
faitemer  
Voici d  
M. de

GENERAL  
nquille, & qui ne  
en, les rassuroit

ouvelle York ne  
ut en usage pour  
ment, & voyant  
aut, il tourna  
de Dénonville,  
ser; mais il n'y  
e tous les Fran-  
r le point de se  
avertir les Iro-  
nter en défian-  
tant point d'en-  
r, ou ils se flat-  
ou de l'engager  
leur donna le

it déjà campée  
elene, qui est  
ième de Juin,  
l'année pré-  
Meules dans  
ance, s'y ren-  
DREUIL,  
ns la Colonie  
des Troupes.  
Armée mit  
ix, & autant  
composée de  
des Troupes  
adiens & de

regnoit entre  
el Intendant,  
plus vraye,

& un zèle égal dans tous les deux pour le ser-  
vice du Roy, avoit répandu ce même concert  
dans tous les Corps, dont cette petite Armée  
étoit formée, & y faisoit regner l'abondance.  
M. de Champigny l'accompagna pendant trois  
jours, au bout desquels il prit le devant avec  
un Détachement de trente Hommes, dans le  
dessein de prévenir sibi en tout ce qui pouvoit  
arrêter les Troupes à Catarocouy, qu'elles ne  
fussent pas obligées d'y séjourner longtemps,  
mais la vigilance & l'activité de M. d'Orvil-  
liers y avoient pourvû & l'Intendant ne trouva  
presque rien à faire.

M. de Dénonville le suivit de près, & ce Gé-  
néral, en arrivant à Catarocouy, reçut une  
Lettre du Colonel Dongan, écrite à peu près  
sur le même ton, que ce Gouverneur avoit  
accoutumé de prendre, lorsqu'il s'agissoit des  
Iroquois; c'est-à-dire, qu'il faisoit de grandes  
plaintes de ce que les François faisoient la  
guerre aux Sujets du Roy d'Angleterre; il  
ajoutoit que M. de la Barre n'avoit pas cru  
devoir s'engager dans une pareille Expédition,  
sans lui en avoir auparavant donné avis.

M. de Dénonville lui fit réponse qu'ils  
étoient bien loin de compte, s'il regardoit les  
Iroquois comme des Sujets de Sa Majesté Bri-  
tannique; & quant à la démarche de M. de la  
Barre, dont il prétendoit s'appuyer, il lui dé-  
clara que ce ne seroit pas pour lui un exemple  
à suivre. Il parloit avec d'autant plus de fer-  
meté, qu'il venoit d'apprendre par le Sieur de  
la Forêt une nouvelle, qui lui démasquoit par-  
faitement le Gouverneur de la Nouvelle York.  
Voici de quoi il s'agissoit.

M. de la Durantaye avoit rencontré sur le

1687.

Lettre du Co-  
lonel Don-  
gan à M. de  
Dénonville.

Réponse du  
Général.

1687. Des Anglois sont défaits dans le Lac Huron.

Lac Huron soixante Anglois, partagés en deux Troupes, escortés par des Tsonnonthouans, conduits par un Déserteur François, & qui portoient des marchandises pour traiter à Michillimakinac : cela étoit formellement contre les conventions faites entre les deux Couronnes ; & le Colonel Dongan ne l'ignoroit pas : aussi la Durantaye ne balançat-il point à attaquer ce Convoi. Tous ceux, qui le conduisoient ; furent pris, & leurs marchandises distribuées aux Sauvages. Il n'y a point de doute que, si ces Traiteurs fussent arrivés à Michillimakinac, tandis que le Commandant étoit absent, ils n'eussent de nouveau engagé les Sauvages à prendre les intérêts des Iroquois, ou du moins à demeurer neutres. On eut même lieu de croire que c'étoit là leur principal dessein.

Fort des Sables.

M. de la Durantaye, après avoir si heureusement rompu leurs mesures, alla joindre MM. du Luth & de Tonti à l'entrée du Déroit, & se rendit avec eux à Niagara. Ils y étoient à peine arrivés, que le Sieur de la Fôret leur apporta un ordre du Gouverneur Général de se trouver le dix à la Rivière des Sables en-deçà de la Baye des Tsonnonthouans du côté de Cararocouy. M. de Denonville s'y rendit lui-même avec toute l'Armée, & par un hazard, dont les Sauvages ne manquèrent point de tirer un heureux présage, ils y entreurent tous en même tems. On travailla aussitôt à faire sur le bord du Lac, un peu au-dessus de la Rivière, un Retranchement de Palissades, pour y mettre les Magasins ; il fut achevé en deux jours, & M. d'Orvilliers y fut laissé avec quatre-cent Hommes pour le

DE  
garder  
mée.

Le C  
fit passe  
servi d  
chillim  
battant  
quoil  
tice, pa  
paix av  
préte  
cette p  
sçache P  
Auteur  
qui serv  
Souverai

Du Fo  
par les T  
deux défi  
troisième  
quée par  
Barbares  
détachere  
mée, tan  
la tête. O  
premier V  
l'on craign  
pes ; & cer  
un lieu dé  
désordre. I  
que les Fra  
ferme, &  
reconnoître  
toutes parts  
se débanda  
Nous eûr

partagés en deux  
Tsonnonthouans,  
Français, & qui  
pour traiter à Mi-  
nelllement contre  
es deux Couron-  
e l'ignoroit pas :  
t'il point à attra-  
qui le condui-  
s marchandises  
n'y a point de  
issent arrivés à  
e Commandant  
ouveau engagé  
érés des Iro-  
r neutres. On  
c'étoit là leur

voit si heureu-  
s, alla joindre  
entrée du Dé-  
Niagara. Ils y  
ieur de la Fo-  
uverneur Gé-  
iviere des Sa-  
nnonthouans  
enonville s'y  
mée, & par  
manquerent.  
ils y entre-  
vailla aussi-  
peu au-des-  
ent de Palif-  
sins ; il fut  
Orvilliers y  
acs pour le

Le Général, avant que de partir de là, y  
fit passer par les armes le François, qui avoit  
servi de Guide aux Anglois pour aller à Mi-  
chillimaxinac, & qui avoit été pris en com-  
battant contre le service de son Prince. Sur  
quoi le Baton de la Hontan s'écrie à l'injus-  
tice, parce que, dit-il, nous avions alors la  
paix avec l'Angleterre, & que les Anglois se  
prétendoient les Maîtres des Lacs. Comme si  
cette prétention chimérique, & dont je ne  
sçache Personne, qui ait jamais parlé, que cet  
Auteur, rendoit innocent un Transfuge,  
qui servoit des Etrangers au préjudice de son  
Souverain.

Du Fort des Sables l'Armée prit son chemin  
par les Terres, & le treize, après avoir passé  
deux défilés très-dangereux, elle arriva à un  
troisième, où elle fut vigoureusement atta-  
quée par huit cent Iroquois. Deux cent de ces  
Barbares, après avoir fait leur décharge, se  
détachèrent pour prendre en queue notre Ar-  
mée, tandis que le reste continuoit à charger  
la tête. On n'étoit qu'à une portée de fusil du  
premier Village des Tsonnonthouans, d'où  
l'on craignit qu'il ne sortit de nouvelles Trou-  
pes ; & cette crainte, jointe à la surprise dans  
un lieu défavantageux, causa d'abord quelque  
désordre. Plusieurs Sauvages, plus accoutumés  
que les François à combattre dans le Bois firent  
ferme, & donnerent à l'Armée le loisir de se  
reconnoître. Alors l'Ennemi fut repoussé de  
toutes parts, & voyant la partie trop inégale,  
se débanda pour fuir plus aisément.

Combat con-  
tre les Tson-  
nonthouans.

Nous cûmes dans cette action cinq ou six

1687.

Hommes tués, & environ vingt blessés, parmi lesquels fut le P. ANJELRAN, Jésuite, qui se trouva engagé parmi les Sauvages, lorsque l'Ennemi fit sa première charge. M. de Dénouville dans une de ses Lettres à M. de Seignelay, dit que la Nouvelle France avoit de grandes obligations à ce Missionnaire, qu'il avoit plus contribué que Personne à retenir les Outaouais & les Hurons dans notre alliance, & que sans lui il y auroit lontems que Michillimakinac seroit au pouvoir des Anglois, ou des Iroquois. La perte des Ennemis fut de quarante-cinq Hommes, tués sur la place, & ils eurent soixante blessés. Les corps des premiers furent d'abord mis en pièces, & mangés par les Outaouais, qui firent beaucoup mieux la guerre aux Morts, dit M. de Dénouville dans sa Lettre à M. de Seignelay, qu'ils ne l'avoient faite aux Vivans.

Il n'en fut pas de même des Hurons, qui étoient venus avec eux, ils firent très-bien leur devoir, & ceux de Lorette, les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, encore mieux. Le seul Homme de marque, qu'on perdit dans cette occasion, fut un Capitaine Agnier (\*) du Sault S. Louis, nommé *la Cendre chaude*: il avoit été un des Bourreaux du Pere de Brebeuf, & il attribuoit sa conversion aux Prières du Saint Martyr. Il avoit si bien réparé son crime, que peu de Missionnaires ont gagné à Dieu autant d'Infidèles, que lui. Les Canadiens se battirent avec leur bravoure ordinaire; mais les Soldats se firent

(\*) M. de la Potheris dit qu'il étoit Onneyouth; mais il s'est trompé.

DE LA  
peu d'hon  
On s'y éto  
avec de tel  
dans une a

Le quatr  
un des qu  
soient le C  
étoit éloig  
des Sables.  
il fut brûlé  
dans le Pay  
mit à le par  
ame. Le pi  
chez les Go  
plusieurs av  
que le Color  
nitions de g  
les François.  
envoyé à M.

exécuter le T  
neur l'avoit  
renvoyé en I

Pour rever  
qu'elle resta  
ployés à le ra  
cent mille m  
nombre proc  
rent bien des  
tigue de deux  
affreux, & à  
de se voir aba  
menaçoient sa  
ses Exploits.  
pris possession  
querir, il se ra  
gara.

ERALE  
t blessés, parmi  
v, Jesuite, qui  
vages, lorsque  
M. de Dénon-  
M. de Seigne-  
e avoit de gran-  
ire, qu'il avoit  
retenir les Ot-  
tre alliance, &  
s que Michilli-  
es Anglois, ou  
ennemis fut de  
s sur la place,  
Les corps des  
pièces, & man-  
frent beaucoup  
M. de Dénon-  
ignelay, qu'ils  
s Hurons, qui  
frent très-bien  
e, les Iroquois  
tagne, encore  
marque, qu'on  
t un Capitaine  
is, nommé la  
des Bourreaux  
voit sa conver-  
tyr. Il avoit si-  
eu de Mission-  
nt d'Infidèles,  
frent avec leur  
soldats se firent  
toit Onneyouth;

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 355  
peu d'honneur dans toute cette campagne.  
On s'y étoit assez attendu. *Que peut-on faire  
avec de tels Gens ?* disoit M. de Dénonville,  
dans une autre Lettre au Ministre.

1687.

Le quatorzième, l'Armée alla camper dans  
un des quatre grands Villages, qui compo-  
soient le Canton des Tsonnonthouans, & qui  
étoit éloigné de sept ou huit lieues du Fort  
des Sables. Elle n'y trouva Personne, &  
il fut brûlé; elle pénétra ensuite plus avant  
dans le Pays, & pendant dix jours, qu'elle  
mit à le parcourir, elle ne rencontra pas une  
ame. Le plus grand nombre s'étoit réfugié  
chez les Goyogouins, & l'on a sçu depuis que  
plusieurs avoient passé dans la Nouvelle York;  
que le Colonel Dongan avoit fourni des mu-  
nitions de guerre à ceux, qui avoient attaqué  
les François, & que le Roy d'Angleterre ayant  
envoyé à Manhatte un Intendant pour y faire  
exécuter le Traité de Neutralité, le Gouver-  
neur l'avoit fait embarquer sur le champ, &  
renvoyé en Europe.

Suites de ce  
combat.

Pour revenir à notre Armée, les dix jours,  
qu'elle resta dans le Pays Ennemi, furent em-  
ployés à le ravager, & surtout à brûler quatre-  
cent mille minots de bled. On y tua aussi un  
nombre prodigieux de Cochons, qui cause-  
rent bien des maladies; ce qui joint à la fa-  
tigue de deux jours de marche dans des chemins  
affreux, & à la crainte, où étoit le Général,  
de se voir abandonné des Sauvages, qui l'en-  
menaçoient sans cesse, l'obligea de borner là  
ses Exploits. Ainsi, après avoir de nouveau  
pris possession du Pays, qu'il venoit de con-  
querir, il se rapprocha de la Rivière de Nia-  
gara.

1687.

Il est certain que M. de Denonville fit tout ce qui étoit possible dans les circonstances, où il se trouvoit, pour mettre une bonne fois toute la Nation hors d'état de remuer jamais, qu'il ne s'épargna en rien, qu'il fatigua comme le simple Soldat, & qu'il fit paroître beaucoup d'intrepidité dans l'action, dont je viens de parler: que les Tsonnonthouans furent véritablement humiliés, & tous les Iroquois détrompés de l'opinion, où ils étoient, qu'avec la protection des Anglois ils n'avoient rien à craindre des armées Françoises; qu'ils comprirent que, si les coups, qu'on leur avoit portés ne les abbattirent pas entièrement, & leur firent même assez peu de mal, ils en étoient redevables à des accidens, qu'on n'avoit pas dû prévoir, & qu'ils ne devoient pas s'exposer légèrement aux mêmes risques, qu'ils venoient de courir; mais après tout la Colonie n'en a retiré aucune utilité.

Fort bâti à Niagara, & peu de tems après abandonné.

Le Gouverneur Général avoit toujours extrêmement à cœur de construire un Fort à Niagara, & l'occasion d'exécuter ce dessein étoit trop belle, pour la manquer. Le Fort fut bâti, & le Chevalier de la Troye y fut laissé avec cent Hommes pour le garder. Nos Alliés en témoignèrent beaucoup de joye, & la suite fera voir que l'on n'auroit dû rien négliger pour conserver ce Poste, malgré les difficultés, qui s'y rencontrent; mais la maladie s'étant mise bientôt après dans la Garnison, qui y perit toute entière, on attribua ce malheur à l'air du Pays. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il fut uniquement causé par les vivres, qui étoient gâtés; quoiqu'il en soit, cette importante Place fut peu

DE LA  
de tems ap  
regret de l

Cepend  
York suiv  
à tâcher d  
s'attirer to  
nous rend  
déclarer a  
qu'ils allat  
d'autres M  
les engage  
aux Outac  
Prisonnier  
fit dire de  
Louis & d  
se rapproc  
Jesuites A  
Terrein be  
qu'ils occu  
de Denonv  
les Iroquoi  
les secourir

Le Génér  
ne voyant  
les Iroquoi  
toute son a  
encore pu p  
le Canton d  
S. Louis,  
appelloit d  
s'offrit d'y  
rapporter d  
fut acceptée

(a) On  
quelques ann  
un nouveau F

ÉRALE  
nonville fit tout  
constances, où  
une bonne fois  
émuer jamais,  
il fatigua com-  
paroitre beau-  
dont je viens  
houans furent  
us les Iroquois  
toient, qu'avec  
'avoient rien à  
qu'ils comprit  
it avoit portés  
ment, & leur  
ils en étoient  
on n'avoit pas  
t pas s'exposer  
qu'ils venoient  
olonie n'en a  
it toujours ex-  
ire un Fort à  
tet ce dessein  
quer. Le Fort  
a Troye y fut  
e garder. Nos  
p de joye, &  
urdoit dû rien  
e, malgré les  
ent; mais la  
près dans la  
ere, on attri-  
Il y a cepen-  
t uniquement  
t gâtés; quoi-  
Place fut peu

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 357  
de tems après abandonnée & ruinée, au grand  
regret de M. de Denonville (a).

1687.

Cependant le Gouverneur de la Nouvelle  
York suivoit toujours son plan, qui consistoit  
à tâcher de nous débaucher nos Alliés, de  
s'attirer tout le commerce du Canada, & de  
nous rendre les Iroquois irréconciliables. Il fit  
déclarer aux Cantons qu'il ne vouloit plus  
qu'ils allassent à Catarocouy, ni qu'ils eussent  
d'autres Missionnaires, que de son choix: il  
les engagea même à renvoyer aux Hurons &  
aux Outaouais de Michillimakinac tous les  
Prisonniers, qu'ils avoient faits sur eux: il  
fit dire de nouveau aux Iroquois du Sault Saint  
Louis & de la Montagne, que s'ils vouloient  
se rapprocher de lui, il leur donneroit des  
Jesuites Anglois pour Missionnaires, & un  
Terrain beaucoup plus avantageux, que celui  
qu'ils occupoient. Enfin il manda au Marquis  
de Denonville que, s'il continuoit à molester  
les Iroquois, il ne pourroit se dispenser de  
les secourir à force ouverte.

Nouvelles  
intrigues du  
Colonel Don-  
gau.

Le Général se moqua de ses menaces, & Un Iroquois  
ne voyant plus aucune apparence de réduire du Sault Saint  
les Iroquois par la force des armes, il mit Louis travail-  
toute son application à les diviser. Il n'avoit le utiloment  
encore pu pénétrer en quelle disposition étoit pour la Reli-  
le Canton d'Agnier: un des Chefs du Sault la Colonie.  
S. Louis, qui étoit de ce Canton, & qu'on  
appelloit dans la Colonie le Grand Agnier,  
s'offrit d'y aller lui sixième, & promit d'en  
rapporter des nouvelles certaines. Son offre  
fut acceptée, & comme il traversoit le Lac

(a) On y a depuis | Habitans s'y sont établis,  
quelques années. construit | & personne ne s'y plait,  
un nouveau Fort, plusieurs | de l'intempérie de l'air,

1687.

Lac Champlain, il rencontra un Parti de soixante Agniers, que le Colonel Dongan avoit envoyé pour faire des Prisonniers. Il les aborda sans crainte, leur déclara qu'Onnonthio ne vouloit point leur faire la guerre, & leur parla avec tant de force, qu'il leur persuada de s'en retourner chez eux. Il leur prêcha même JESUS - CHRIST d'une manière, qui les toucha beaucoup, & il en amena quatre au Sault S. Louis.

Il envoya ensuite son Neveu avec un autre Sauvage aux Cantons d'Onneyouth & d'Onnontagué pour leur donner les mêmes assurances, qu'il venoit de donner à ses Compatriotes; & le grand crédit, que son mérite & sa vertu lui avoient acquis, soutenu des bons services de Garakonhié, qui arrêtoit toutes les résolutions violentes dans son Canton, furent pour quelque tems une puissante digue, que tous les efforts du Gouverneur de la Nouvelle York ne purent forcer: à quoi servit aussi beaucoup la crainte d'un traitement pareil à celui, que le Canton de Tsonnonthouan venoit d'éprouver.

Belle action de deux François dans la Baye d'Hudson.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans la Baye d'Hudson; mais il s'y étoit passé l'automne précédente une action trop singulière, pour ne pas trouver place dans cette Histoire: je l'ai tirée d'une Lettre du Marquis de Dénonville, qui en avoit reçu la nouvelle à son retour de Niagara.

M. d'Iberville, qui commandoit toujours dans les Forts du fond de la Baye, ayant eu avis qu'un Navire d'Angleterre étoit dans les glaces près de *Charleston*, petit Fort bâti depuis peu par les Anglois à six lieuës de Sainte

DE L  
Anne, en  
noître. U  
route, &  
pas; les t  
ment asse  
surprendre  
qu'ils s'y  
une décha  
Personne  
suivit; u  
furent pr  
Navire,  
calle.

Le tems  
& le Patre  
rant sur de  
pieds; l'Es  
met, se t  
délia un d  
des deux,  
il se trom  
étoient occ  
nœuvre, l  
que deux  
qu'ils s'en  
il courut a  
deux s'étan  
les Anglois  
Ils prirent  
ils n'avoie  
min, lorsq  
lequel aya  
pour les re  
ment, qu'  
ment chat  
dises, qui

NERALE  
un Parti de soia  
l Dongan avoit  
onniers. Il les  
ara qu'Onnon-  
e la guerre, &  
qu'il leur per-  
x. Il leur pré-  
une manière,  
en amena qua-

i avec un autre  
youth & d'On-  
s mêmes assü-  
r à ses Compä-  
e son mérire &  
ûtenu des bons  
arrêtoit toutes  
s son Canton,  
ouissante digue,  
neur de la Nou-  
à quoi servit  
aitement pareil  
sonnonthouan

s sur le même  
mais il s'y étoit  
action trop sin-  
place dans cette  
tre du Marquis  
çu la nouvelle  
doit toujours  
aye, ayant eu  
étoit dans les  
petit Fort bâti  
lieux de Sainte

Anne, envoya quatre Hommes pour le recon-  
noître. Un des quatre tomba malade sur la  
route, & fut contraint de retourner sur ses  
pas; les trois autres ne furent pas apparem-  
ment assez sur leurs gardes; ils se laisserent  
surprendre par l'Equipage du Navire. Lors-  
qu'ils s'y attendoient le moins, on fit sur eux  
une décharge de Fusils, qui ne blessa pourtant  
Personne: ils voulurent fuir, on les pour-  
suivit; un d'eux se sauva: les deux autres  
furent pris & liés; on les embarqua sur le  
Navire, & on les enferma dans le fond de  
calle.

Le tems propre à la navigation étant venu,  
& le Patron du Navire s'étant noyé en cou-  
rant sur des glaces, dont une se cassa sous ses  
pieds; l'Equipage, qui étoit réduit à six Hom-  
met, se trouva trop foible pour manœuvrer,  
délia un de ses Prisonniers, & choisit celui  
des deux, qui leur parut moins résolu; mais  
il se trompa. Un jour que quatre Anglois  
étoient occupés sur les vergues à quelque ma-  
nœuvre, le François ne voyant auprès de lui  
que deux Matelots, prit une hache, sans  
qu'ils s'en aperçussent, & leur cassa la tête;  
il courut aussitôt délier son Camarade, & tous  
deux s'étant armés de toutes pièces, oblige-  
rent les Anglois à descendre, & les enfermerent.  
Ils prirent ensuite la route de Sainte Anne; &  
ils n'avoient pas encore fait beaucoup de che-  
min, lorsqu'ils rencontrerent M. d'Iberville,  
lequel ayant appris leur détention, venoit  
pour les reprendre, ou les venger. Le Bâti-  
ment, qu'ils conduisoient, étoit assez riche-  
ment chargé, & bien pourvu de marchan-  
dises, qui vinrent fort à propos pour ravi-

1687.

Entreprise des  
Anglois sur  
l'Acadie.

tailler le Fort de Sainte Anne, & pour remplir ses Magasins.

Il s'en falloit bien qu'on eût d'aussi bonnes nouvelles à mander en Cour de l'Acadie & des environs. On continuoit à laisser ces Provinces Méridionales du Canada sans aucun secours, & les Anglois manquoient rarement les occasions de profiter de cette négligence pour envahir les Postes, qui n'étoient pas en état de leur résister. Des Hollandois ayant paru sur ces Côtes quelques années auparavant, y avoient démolli le Fort de Pentagoët : le Baron de S. CASTIN, ancien Capitaine dans le Regiment de Carignan, étoit venu s'y loger, après l'avoir un peu réparé; mais quelque tems après le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre l'envoya sommer d'en sortir, prétendant que tout le Pays jusqu'à l'Isle de Sainte Croix, étoit de son Gouvernement.

Il se mocqua de la sommation; mais il comprit bien que, s'il n'étoit secouru, il succomberoit à la fin; & c'est ce qui paroît par une Lettre, dattée du neuvième de Juillet de cette année, qu'il écrivit à M. de Dénouville, pour se plaindre de la prétention des Anglois. Il ajoutoit que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre paroissoit avoir des intelligences dans le Pays. Au reste l'abandon, où on laissoit ces belles Provinces, étoit d'autant plus surprenant, que les années précédentes la Cour sembloit avoir eu fort à cœur d'en tirer tous les avantages, qu'elles

Avis de M.  
de Meules sur  
ce qu'il con-  
venoit de fai-  
re pour ce  
Pays.

pouvoient procurer à la France.  
J'ai dit que M. de Meules en avoit fait la  
visite sur la fin de l'année 1685. à son retour  
à Quebec, il avoit mandé au Ministre que le

plus

DE LA  
plus utile  
faire en A  
écrit en  
France ne  
forces en l  
merce des  
faire subsi  
les Colons  
rité, si no  
Canada, c  
qu'il n'y  
auroit des  
glois dans

Qu'il n'e  
que rien n'e  
ches; mais  
reté, il éto  
fier le Port  
Pentagoët,  
contre les A  
voit faire qu  
dans l'Isle e  
& fortifier  
Sieur PARA  
foible pour  
France seroi  
mais qu'il é  
toutes les av  
en parti: qu  
à ceux, qui  
bientôt déde  
qu'ayant fait  
dépendoit du  
n'y avoit pas  
Sur la fin  
ité en Cana  
Tom. I

ERALE  
& pour remplir

d'aussi bonnes  
de l'Acadie &  
laisser ces Pro-  
da sans aucun  
oient rarement  
être négligence  
étoient pas en  
llandois ayant  
és auparavant,  
tagoët : le Ba-  
pitaine dans le  
venu s'y loger,  
mais quelque  
éral de la Nou-  
mer d'en sortir,  
usqu'à l'Isle de  
vernement.

ation ; mais il  
écouru, il suc-  
qui paroît par  
ême de Juiller  
M. de Dénom-  
prétation des  
ouverneur Gé-  
erre paroissoit  
Pays. Au reste  
elles Provinces,  
que les années  
avoir eu fort à  
tages, qu'elles  
e.

n avoit fait la  
à son retour  
Ministre que le  
plus

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 361

Plus utile Etablissement, que Sa Majesté pût  
faire en Amerique, étoit celui de l'Acadie. Il  
écrivit en même tems au Roy que la Nouvelle  
France ne pouvoit se soutenir par ses seules  
forces en l'état, où elle étoit, & que le com-  
merce des Pelleteries ne suffisoit pas pour la  
faire subsister : que c'étoit bien dommage,  
les Colons y étant propres à tout : qu'à la ve-  
rité, si nous avions toutes les Pelleteries du  
Canada, cè seroit un objet considerable ; mais  
qu'il n'y falloit pas compter, tant qu'il y  
auroit des Iroquois dans le Pays, & des An-  
glois dans leur voisinage.

1687.

Qu'il n'en étoit pas de même de l'Acadie,  
que rien n'empêchoit qu'on n'y établît des Pé-  
ches ; mais que pour le pouvoir faire avec sû-  
reté, il étoit nécessaire de peupler & de forti-  
fier le Port Royal, & de bâtir un bon Fort à  
Pentagoët, pour servir de barriere à l'Acadie  
contre les Anglois : que, si avec cela on pou-  
voit faire quelque dépense au Port de la Héve,  
dans l'Isle de Cap Breton, dans l'Isle Percée,  
& fortifier Plaisance en Terre-Neuve, où le  
Sieur PARAT, qui y commandoit, étoit trop  
foible pour se défendre, s'il étoit attaqué, la  
France seroit seule Maîtresse de la Morue ;  
mais qu'il étoit à propos que Sa Majesté fit  
toutes les avances, & ne mit pas sitôt la Pêche  
en parti : qu'en laissant faire quelque profit  
à ceux, qui l'entreprendroient, elle seroit  
bientôt dédommée de ses frais. Il ajoutoit.  
qu'ayant fait le dénombrement de tout ce qui  
dépendoit du Gouvernement de l'Acadie, il  
n'y avoit pas trouvé neuf-cent Personnes.

Sur la fin de l'Été il y eut une grande morta-  
lité en Canada, & ce fut principalement ce che M. de Dé

Tom. I I.

Q

Ce qui empê

1687.  
nonville de  
marcher une  
seconde fois  
contre les  
Tsonnon-  
thouans.

qui empêcha M. de Dénonville d'exécuter le projet, qu'il avoit formé, d'une seconde Expédition contre les Tsonnonthouans; outre qu'il pouvoit moins que jamais compter sur les Sauvages des Quartiers Occidentaux, particulièrement sur les Hurons de Michillimakinac, car il avoit découvert que ces derniers entretenoient de secretes correspondances avec les Iroquois, avant même la campagne précédente, quoiqu'ils y eussent fort bien fait leur devoir. D'ailleurs les Anglois nous faisoient une guerre ouverte du côté de l'Acadie, & on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent toujours disposés à secourir nos Ennemis, quand nous voudrions les attaquer.

Réflexions  
sur la conduite  
de ce Général.

Le plus grand embarras du Général venoit des ordres, qu'il recevoit de la Cour, de ne leur donner aucun sujet de plainte; mais ces ordres supposoient sans doute que les Anglois de leur côté en useroient de même à notre égard, ce qui n'étoit pas. Il est certain qu'une conduite plus ferme & plus haute avec des Voisins de ce caractère, & qui ne gardoient aucun des articles du Traité de Neutralité, n'auroit point été désaprouvée. Ce n'est point désobéir au Souverain, que d'interpréter ses volontés, & de faire ce qu'il feroit lui-même, s'il étoit instruit de l'état présent des choses. Cela est surtout vrai dans une Colonie éloignée, où un Gouverneur Général peut supposer que son Maître n'exige pas de lui une déférence aveugle, & où il doit sçavoir que c'est à lui à concilier l'intérêt de l'Etat, & la gloire du Prince avec les instructions, qu'il reçoit. Louis XIV. s'en est expliqué plus d'une fois, même par rapport aux Commandans des

DE L  
Postes él  
ville de  
D'aille  
même au  
parmi ce  
struire, t  
qu'il avoi  
rent, pot  
lières, ou  
déclaré p  
assez de c  
à l'intérêt  
sions, qu  
du monde  
pas pour g  
Jamais  
Gouverneur  
Ce Général  
qui peut fa  
yeux de D  
ne lui mar  
pour form  
Prince, de  
me; & l'o  
fait respect  
Il avoit d'a  
entendoit f  
vûe que l'  
ment de la  
zele tout ce  
l'une & l'au  
à la Cour de  
ce qu'il y a  
guère vû,  
qui y part  
avec cette

e d'exécuter le  
e seconde Ex-  
houans ; outre  
compter sur les  
aux , particu-  
hillimakinac ;  
derniers entre-  
ances avec les  
mpagne précé-  
bien fait leur  
nous faisoient  
Acadie , & on  
ussent toujours  
s , quand nous

Général venoit  
a Cour , de ne  
ainte ; mais ces  
que les Anglois  
même à notre  
certain qu'une  
aute avec des  
i ne gardoient  
e Neutralité ,  
Ce n'est point  
l'interpréter ses  
oit lui-même ,  
ent des choses.  
Colonie éloi-  
il peut supposer  
e lui une délé-  
it sçavoir que  
de l'Etat , & la  
ructions , qu'il  
iqué plus d'une  
mmandans des

DE LAN. FRANCE. LIV. XI. 363  
Postes éloignés ; & c'est à quoi M. de Dénon-  
ville ne fit pas assez de réflexion.

D'ailleurs il ne s'étoit pas assez mis par lui-  
même au fait des affaires du Pays ; ou plutôt  
parmi ceux , qu'il consultoit pour s'en inf-  
struire , tous ne méritoient pas la confiance ,  
qu'il avoit en eux. Plusieurs même en abuse-  
rent , pour lui faire suivre leurs idées particu-  
lières , ou pour aller à leurs fins. Sous un Chef  
déclaré pour la vertu , & qui ne se défie pas  
assez de ceux , qui l'environnent , il n'en coûte  
à l'intérêt , à l'ambition , & aux autres pas-  
sions , que de prendre un masque ; la chose  
du monde la plus facile à quiconque ne suit  
pas pour guides la conscience & l'honneur.

Jamais ceci ne fut plus sensible , que sous le  
Gouvernement du Marquis de Dénonville.  
Ce Général avoit au souverain degré tout ce  
qui peut faire le parfait honnête Homme aux  
yeux de Dieu , & aux yeux des Hommes : il  
ne lui manquoit rien de ce qui est nécessaire  
pour former l'esprit & le cœur d'un jeune  
Prince , destiné à gouverner un grand Royau-  
me ; & l'on sçait combien ses exemples ont  
fait respecter la vertu & la Religion à la Cour.  
Il avoit d'ailleurs une bravoure éprouvée ; il  
entendoit fort bien la guerre : il n'avoit en  
vûe que l'utilité de la Colonie & l'avance-  
ment de la Religion , & il embrassoit avec  
zèle tout ce qu'on lui proposoit , pour rendre  
l'une & l'autre florissante. Personne n'a donné  
à la Cour des avis plus justes & plus sensés sur  
ce qu'il y avoit à faire en Canada , & l'on n'a  
guère vû , que de son tems , les trois Têtes ,  
qui y partageoient l'autorité , se gouverner  
avec cette bonne intelligence , si nécessaire

1687.

Son éloge

pour le bonheur des Peuples, & pour le bien du service.

1687.  
Fautes, qu'il fit.

Mais il manqua quelquefois d'activité & de vigueur ; il ne s'appliqua point à bien connaître ceux, qui l'approchoient, & ne soutint pas toujours ce qu'il avoit commencé. Témoin le Fort de Niagara. Il falloit avant que de faire cet Etablissement, être bien résolu à le maintenir, sans se rebuter des difficultés, & ne pas s'exposer au mépris de toutes les Nations, en l'abandonnant. De plus la mortalité, qui y survint, qui fit perdre à la Colonie un Officier d'un grand mérite (\*), & toute une Garnison de cent Hommes, & qui ne fit guères moins de ravages à Catarocouy, ne vint pas seulement comme le crut M. de Dénouville, de ce qu'on y fut toujours harcelé, & en quelque sorte bloqué par les Ennemis ; de maniere, qu'on n'avoit pas même la liberté de se procurer le moindre rafraichissement par le moyen de la chasse & de la pêche ; mais de ce que la plupart des vivres, qu'on y laissa, se trouverent gâtés, & causerent le scorbut ; & de ce qu'on n'avoit pas eu l'attention d'y envoyer des remèdes : fautes, qui n'auroient pas été faites, ou qui ne seroient pas demeurées impunies sous un Gouvernement plus ferme.

On a publié que M. de Dénouville avoit une si grande horreur des Sauvages, qu'il ne pouvoit presque en soutenir la vue, sans être en quelque façon hors de lui-même ; mais rien n'est plus injuste que le reproche, qu'on lui a fait à ce sujet ; car si la chose étoit vraie, ce défaut purement naturel ne pourroit tourner qu'à sa gloire, puisqu'il ne l'empêcha jamais

(\* ) Le Chevalier de Troye.

DE  
de trait  
soit en p  
qu'il n'a  
sur lui,

Pour  
reposito  
avoient  
dans leur  
veaux or  
Dongan  
tons & n  
de leur f  
de muni  
Fort de  
un gros P  
l'on appr  
l'ouvrage

Il est v  
rent, les  
main ; ma  
ques Hab  
Prisonnier  
dition, &  
gan qu'on  
avoit eue,  
larme fut  
Habitans  
ce qu'ils a  
Corps de d  
ver aux en

A peu p  
bly fut affic  
cherent de  
de ce Fort t  
LONNE. M  
selle trouva

ERALE  
& pour le bien

d'activité & de  
à bien connoi-  
t ne s'ôutint pas  
cé. Témoin le  
nt que de faire  
solu à le main-  
ficultés, & ne  
s les Nations,  
ortalité, qui y  
olonie un Of-  
, & toute une  
qui ne fit gué-  
ocouy, ne vint  
M. de Dénon-  
urs harcelé, &  
s Ennemis; de  
ême la liberté  
chissement par  
èche; mais de  
on y laissa, se  
le scorbut; &  
ention d'y en-  
n'auroient pas  
pas de meutes  
ent plus ferme.  
nonville avoit  
vages, qu'il ne  
vûë, sans être  
-même; mais  
proche, qu'on  
se étoit vraye,  
ourroit tourner  
mpêcha jamais

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 365

de traiter avec ces Barbares, soit en public, soit en particulier, quand il en fut besoin; ce qu'il n'auroit pu faire, sans prendre infiniment sur lui, en quoi consiste le véritable courage.

1687.

Diverses hof-  
tilités des Iro-

Pour revenir aux Iroquois, tandis qu'on se reposoit un peu trop sur la crainte, où ils avoient paru être d'une nouvelle irruption dans leur Pays, & peut-être aussi sur de nouveaux ordres, qui étoient venus au Colonel Dongan, de travailler à la paix entre les Cantons & nous, avec de très-expresses défenses de leur fournir des armes, ni aucune sorte de munitions; le troisiéme de Novembre le Fort de Chambly fut tout-à-coup assiégé par un gros Parti d'Agniers & de Mahingans; & l'on apprit depuis que cette Entrepris étoit l'ouvrage du Gouverneur de la N. York.

Il est vrai que la résistance, qu'ils y trouverent, les obligea de décamper dès le lendemain; mais ce ne fut qu'après avoir brûlé quelques Habitations écartées, & fait plusieurs Prisonniers. Le mauvais succès de cette Expédition, & l'avis, que reçut le Colonel Dongan qu'on étoit informé de la part, qu'il y avoit eue, lui fit craindre une représaille: l'alarme fut même si grande à Orange, que les Habitans de la Campagne y envoyerent tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'un Corps de douze-cent Sauvages passa tout l'Hyver aux environs de cette Ville pour la couvrir.

A peu près dans le même tems que Chambly fut assiégé, quarante Onnontagnés s'approcherent de Catarocouy, & enleverent auprès de ce Fort trois Soldats, & la Demoiselle d'ALONNE. M. d'Orvilliers, à qui cette Demoiselle trouva moyen de faire sçavoir le mal-

heur, qui lui étoit arrivé, envoya proposer aux Ennemis une conférence dans le lieu même, où ils s'étoient arrêtés; elle fut acceptée, & le P. de Lamberville, qui par bonheur se trouvoit alors à Catarocouy, voulut bien se charger d'aller négocier avec eux. Ce Missionnaire commença par leur demander pourquoi ils avoient fait cette hostilité, tandis que nous n'étions en guerre qu'avec les Tsonnonthouans? Ils répondirent qu'Ononchio ayant arrêté leurs Chefs, avoit rompu la paix.

» (a) Vos Chefs, repliqua le Pere, sont à  
 » Québec; on ne les a arrêtés, que parce que  
 » vous nous avez donné lieu de nous défier de  
 » vous. Et comment, reprirent les Iroquois,  
 » sont-ils traités à Québec? A cela près, répon-  
 » dit-il, qu'on leur a mis les fers aux pieds, de  
 » peur qu'ils ne s'évadassent, ils n'ont pas sujet  
 » de se plaindre du traitement, qu'on leur fait.

En achevant ces mots, il leur présenta deux Colliers; l'un, pour les engager à ne faire aucun mal à leurs Prisonniers, & l'autre, pour les exhorter à ne point entrer dans la querelle des Tsonnonthouans, qui s'étoient attiré mal-à-propos l'indignation de leur Pere. Ils reçurent les Colliers, & on se sépara: les Prisonniers furent conduits à Onnontagué, où on les traita assez doucement; mais les Colliers furent envoyés au Gouverneur de la Nouvelle York.

Si les Iroquois saisis à Catarocouy étoient

(a) Il y a bien de l'apparence que les Iroquois étoient déjà embarqués, & partis pour France; mais que l'on continuoit à

dissimuler avec le P. de Lamberville. Quelques Mémoires disent que les Vaisseaux étoient encore en rade.

DE  
 encore  
 ville l'a  
 qu'ils n'  
 Général  
 viron un  
 Dongan  
 de ce G  
 tion des  
 sionaire  
 qui n'éto  
 dit de

quand il  
 Il fit c  
 Manhar  
 quel il r  
 Agniers  
 de ne fa  
 Dongan  
 verneur  
 P. le Vai  
 de l'anné  
 qu'il eut  
 put rien t  
 Exprès au  
 avoir l'e  
 P. de Lan  
 tagués.

Peu à p  
 gagea à s'  
 déclara c  
 devoient  
 quois, qu  
 feroit rev  
 y avoit en  
 2°. Qu'on  
 du Sault s

NERALE  
envoya proposer  
dans le lieu mê-  
le fut acceptée,  
par bonheur le  
voulut bien se  
x. Ce Mission-  
ander pourquoi  
tandis que nous  
les Tsonnon-  
Ononthio ayant  
ou la paix.

le Pere, sont à  
que parce que  
nous désirer de  
les Iroquois,  
la près, répon-  
s aux pieds, de  
n'ont pas sujet  
qu'on leur fait.  
présenta deux  
r à ne faire au-  
l'autre, pour  
dans la qué-  
s'étoient attiré  
leur Pere. Ils  
se sépara : les  
nontagué, où  
mais les Col-  
eur de la Nou-

ocouy étoient

r avec le P. de  
ille. Quelques  
s disent que les  
étoient encore

encore à Quebec, lorsque le P. de Lamberville l'assuroit si positivement, il est certain qu'ils n'y étoient plus, lorsque le Gouverneur Général apprit ce qui venoit de se passer. Environ un mois après un Envoyé du Colonel Dongan arriva à la Capitale avec une Lettre de ce Gouverneur, qui demandoit l'explication des deux Colliers présentés par le Missionnaire aux Onnontagués; & le Général, qui n'étoit pas encore informé du fait, répondit de bouche, qu'il enverroit sa réponse, quand il sçauroit de quoi il s'agissoit.

Il fit en effet partir peu de tems après pour Manhatte le P. le Vaillant DE GUESLIS, auquel il recommanda de voir à son retour les Agniers, dont ce Missionnaire étoit fort aimé: de ne faire aucune proposition au Colonel Dongan; & de sçavoir seulement si ce Gouverneur en avoit quelqu'une à lui faire. Le P. le Vaillant se mit en chemin le dernier jour de l'année 1687. & dans le premier entretien, qu'il eut avec le Gouverneur Anglois, il n'en put rien tirer, sinon qu'il n'avoit envoyé un Exprès au Marquis de Dénonville, que pour avoir l'explication de deux Colliers, que le P. de Lamberville avoit présentés aux Onnontagués.

Peu à peu néanmoins le Missionnaire l'engagea à s'expliquer davantage, & Dongan lui déclara enfin nettement que les François ne devoient point esperer de paix avec les Iroquois, qu'à ces quatre conditions. 1°. Qu'on feroit revenir de France les Sauvages, qu'on y avoit envoyés pour servir sur les Galeres. 2°. Qu'on obligeroit les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne à retour-

1687.

Propositions  
du Colonel  
Dongan à M.  
de Dénonvil-  
le.

Celui-ci lui  
envoie le P.  
Vaillant.

Le Gouver-  
neur Anglois  
s'explique  
avec ce Pere.

ner dans leurs Cantons. 3°. Qu'on raseroit les Forts de Niagara & de Catarocouy. 4°. Qu'on restitueroit aux Tsonnonthouans tout ce qu'on avoit enlevé dans leurs Villages. Il congédia ensuite le Missionnaire, sans lui permettre de voir les Agniers.

Avis, qu'il donne aux Iroquois.

Il manda aussitôt à Orange-les principaux Chefs des cinq Cantons, auxquels il dit que le Gouverneur Général des François l'avoit envoyé prier de ménager la paix entr'eux & lui : qu'il n'avoit pas jugé à propos de refuser d'entrer en négociation, & qu'il lui avoit proposé des conditions, dont ils auroient tout lieu d'être contens. Il leur expliqua ces conditions, puis il ajouta : » Je souhaite que vous mettiez bas la hache ; mais je ne veux point que vous l'enterriez : contentez-vous de la cacher sous l'herbe, afin que vous puissiez aisément la reprendre, quand il en sera besoin. Le Roy mon Maître, m'a défendu de vous fournir des armes & des munitions, au cas que vous continuiez de faire la guerre aux François ; mais que cette défense ne vous allarme point. Si les François rejettent les conditions, que je leur ai proposées, vous ne manquerez de rien de ce qui sera nécessaire pour vous faire justice. Je vous le fournirai plutôt à mes dépens, que de vous abandonner dans une si juste cause. Ce que je vous conseille présentement, est de vous tenir sur vos gardes, de peur de quelque nouvelle trahison de la part de vos Ennemis, & de faire secrètement vos préparatifs pour fondre sur eux par le Lac Champlain, & par Catarocouy, quand vous serez obligé de recommencer la guerre. «

Les  
que le  
dre, &  
le reste  
Riviere  
un gran  
à celui  
l'état, c  
& d'y en  
fut beso  
le voyag  
conduit  
ou trent  
& coupe  
du Com  
secours d  
de ses Ca  
des autre  
ville con  
ses Lettre  
la lui av  
cinq Hor  
écartés p  
Iroquois.

Il étoit  
loient pl  
Gouverne  
ment en é  
fort emba  
restât, ét  
de les dét  
P. de Lam  
rocouy, c  
presque n  
que la Let  
sionnaire,

NERALE  
qu'on raseroit les  
couy. 4°. Qu'on  
ans tout ce qu'on  
ges. Il congédia  
lui permettre de

e-les principaur  
squels il dit que  
François l'avoit  
paix entr'eux &  
propos de refuser  
qu'il lui avoit  
ils auroient tout  
liqua ces condi-  
hâte que vous  
ne veux point  
tez-vous de la  
vous puissiez  
en sera besoin.  
s'endu de vous  
itions, au cas  
la guerre aux  
s'ense ne vous  
s rejettent les  
osées, vous ne  
sera nécessaire  
as le fournirai  
vous abandon-  
e que je vous  
vous tenir sur  
e nouvelle tra-  
is, & de faire  
our fonder sur  
ar Catarocouy,  
commencer la

Les Députés Iroquois comprirent tout ce que le Gouverneur vouloit leur faire entendre, & demeurèrent assez tranquilles pendant le reste de l'hyver. Dès que la navigation des Rivieres fut libre, M. de Dénouville envoya un grand Convoi à Catarocouy, avec ordre à celui qui le commandoit, de s'informer de l'état, où se trouvoit la Garnison de Niagara, & d'y envoyer une Recrue, supposé qu'il en fut besoin. Ce Convoi fit assez heureusement le voyage; mais comme ceux, qui l'avoient conduit, retournoient à Montreal, vint-cinq, ou trente Iroquois surprirent un des Canots, & couperent la tête à deux Hommes à la vûe du Commandant, lequel, au lieu d'aller au secours de ces Misérables, fit briser dix-sept de ses Canots, pour renforcer les équipages des autres, & s'enfuit plus vite. M. de Dénouville conte la chose autrement dans une de ses Lettres, & apparemment comme l'Officier la lui avoit rapportée; il dit seulement que cinq Hommes de ce Convoi s'étant un peu écartés pour chasser, avoient été tués par les Iroquois.

Ces Sauvages  
recommen-  
cent leurs ho-  
stilités.

Il étoit évident que ces Barbares ne vou-  
loient plus entendre parler de paix; & le  
Gouverneur Général, qui ne se voyoit nulle-  
ment en état de faire la guerre, se trouvoit  
fort embarrassé. La seule ressource, qui lui  
restât, étoit de gagner les Onnontagués, &  
de les détacher de la Ligue. Il en écrivit au  
P. de Lamberville, qui étoit toujours à Cata-  
rocouy, où on l'avoit amené sur les glaces  
presque moribond; & dans le même tems,  
que la Lettre du Général fut renduë à ce Mis-  
sionnaire, le P. le Vaillant arriva à Catarocouy

Négociations  
avec les On-  
nontagués.

1688.

avec deux Sauvages, que le Colonel Dongan lui avoit donnés pour l'accompagner à son retour, & pour l'empêcher de passer dans le Canton d'Agnier.

Le P. de Lamberville gagna un de ces deux Sauvages, & l'engagea d'aller à Onnontagué pour donner avis à ce Canton, que le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit en vûë que ses intérêts, en travaillant à les engager dans la guerre avec les François. Le Sauvage trouva tous les Cantons assemblés, & un Parti d'environ mille Hommes prêt à fondre sur les Habitations Françoises. Il eut bien de la peine à les détromper des fausses impressions, que leur avoit données le Colonel Dongan, que les François machinoient contr'eux quelque nouvelle trahison; il y réussit néanmoins en partie, & les engagea même à envoyer à M. de Dénonville des Députés pour traiter avec lui; mais cinq cent Guerriers voulurent accompagner ces Députés, sous prétexte de leur faire escorte.

Ils propo-  
sent la paix  
avec hauteur.

Lorsqu'ils furent arrivés près de Cataracouy, un des Députés, nommé H A A S K O U A U N (a), se détacha avec six Hommes, entra dans le Fort, & demanda au Commandant un de ses Officiers, pour aller avec lui à Montréal. M. d'Orvilliers lui donna le Sieur de LA PERELLE, son Lieutenant, lequel s'étant embarqué dans le Capot de ce Sauvage, fut assez surpris de se trouver au milieu de six-cent Hommes de guerre, bien armés, & d'en être reçu de maniere à lui faire craindre qu'il ne fût leur Prisonnier.

(a) Les Relations Françoises le nomment *la Grande Guéule*.

DE

Ils n  
en lui f  
Lac de  
veau C  
le prem  
en cet e  
nuer se  
seuls D  
neur Gé  
champ  
commer  
emphati  
trouvoi  
& la fac  
extermi  
Canada.

Pour  
aimés,  
qui n'est  
le dessein  
de venir  
Granges  
avoir aff  
de vous,  
que j'ai c  
thio, qu  
acceptant  
par Corla  
quatre jo  
differez d  
vous répo  
nonthoua  
tant d'ins  
la Famine  
Un dis  
au Lac de

Colonel Dongan  
 accompagner à son  
 passer dans le

un de ces deux  
 à Onnontagué  
 a, que le Gouverneur  
 n'avoit en vû  
 t à les engager  
 is. Le Sauvage  
 és, & un Parti  
 à fondre sur les  
 rien de la peine  
 pressions, que  
 Dongan, que  
 tr'eux quelque  
 néanmoins en  
 e à envoyer à  
 s pour traiter  
 riers voulurent  
 us prétexte de

és de Cataro-  
 mmé H A A S-  
 avec six Hom-  
 anda au Com-  
 our aller avec  
 s lui donna le  
 n Lieutenant,  
 e Capot de ce  
 se trouver au  
 guerre, bien  
 ière à lui faire  
 nnier.

ument la Grande

Ils ne vouloient cependant que se divertir, en lui faisant peur; ils le conduisirent jusqu'au Lac de S. François, où il rencontra un nouveau Corps d'Iroquois, aussi nombreux que le premier. Les uns & les autres s'arrêtèrent en cet endroit, & laissèrent là Perelle continuer son chemin jusqu'à Montreal avec les seuls Députés. Ils y trouverent le Gouverneur Général, qui leur donna audience sur le champ: Haaskouaun, qui portoit la parole, commença par exposer en termes extrêmement emphatiques la situation avantageuse, où se trouvoit la Nation, la foiblesse des François, & la facilité, que les Cantons auroient à les exterminer, ou à les obliger de sortir du Canada.

Pour moi, ajouta-t-il, je les ai toujours aimés, & j'en viens de donner une preuve, qui n'est point équivoque; car ayant appris le dessein, que nos Guerriers avoient formé de venir brûler vos Forts, vos Maisons, vos Granges & vos grains, afin qu'après vous avoir affamés, ils pussent avoir bon marché de vous, j'ai si bien sollicité en votre faveur, que j'ai obtenu la permission d'avertir Onon- thio, qu'il pouvoit éviter ce malheur, en acceptant la paix aux conditions proposées par Corlar. Au reste je ne puis vous donner que quatre jours pour vous résoudre, & si vous differez davantage à prendre votre parti, je ne vous répons de rien. Ce Sauvage étoit Tson- nonthouan, & le même, qui avoit parlé avec tant d'insolence à M. de la Barre au Camp de la Famine.

Un discours si fier, & douze cent Iroquois au Lac de S. François, d'où ils pouvoient en- Confirma-  
tion de la Co-  
lonie.

1688.

moins de deux jours tomber sur l'Isle de Montreal ; jeterent la consternation dans tous les esprits. Pour comble de disgrâce on venoit d'apprendre la mort du Chevalier de Troye & de toute sa Garnison ; & on sçavoit que depuis la Riviere de Sorel jusqu'à la Prairie de la Magdeleine , les Habitans ne pouvoient sortir de chez eux , sans courir risque de tomber dans quelque Parti Ennemi. Ce qui embarrassa le plus le Marquis de Dénouville , c'est qu'il craignoit , en repoussant ces Partis par la force ouverte , de rompre les négociations commencées avec les Onnontagués , auxquels il avoit déjà renvoyé plusieurs Prisonniers ; il avoit même chargé l'un d'eux des conditions , auxquelles il vouloit traiter avec ce Canton.

Les Iroquois Ces Prisonniers en arrivant à Catarocouy bloquent Catarocouy , & trouverent le Fort investi par huit-cent Iroquois , qui avoient déjà brûlé tous les soins se retirent avec des flèches allumées , & tuétous les bestiaux. Le Lac Ontario étoit aussi tout couvert après avoir fait beaucoup de dégât. de Canots d'Ennemis , lesquels au nombre de

quatre-cent attaquèrent une Barque , qui portoit des Hommes & des provisions à Niagara. Deux Canots osèrent même tenter l'abordage , mais deux coups de Pierriers , tirés fort à propos , les écartèrent , & le vent , qui survint dans le moment , mit la Barque hors de péril.

Par bonheur le Chef , qui commandoit au blocus de Catarocouy , étoit Oncle du Sauvage Prisonnier , que le Gouverneur Général avoit chargé de faire connoître ses intentions aux Onnontagués. Ce Capitaine fut très-sensible à la liberté , qu'on avoit renduë à son Neveu , & sa reconnoissance le porta à s'éloigner avec

DE

toutes les  
gagé au  
cette P  
d'Onn  
gouin a  
la paix a

Ces d  
toute la  
d'une fa  
Général  
tant plu  
plus de  
il répor  
paix ; m  
ditions ;  
pris. 2°.  
nonthou  
pour le n  
seroit le  
toute lib

Il ne p  
que dése  
n'en aya  
l'avoient  
un mérit  
putés lui  
furent ac  
fut réglé  
ville avo  
liciter le  
seille , &  
voyer ch  
Sieur le M  
fort ( \* ).

( \* ) Il e  
de Vaisseau

toutes ses Troupes. Ainsi Catarocouy fut dégagé au moment, qu'on désespéroit de sauver cette Place. Le huitième de Juin les Députés d'Onnontagué, d'Onnneyouth & de Goyogouin arrivèrent à Montreal, & demanderent la paix au nom de toute la Nation.

Ces deux événemens inespérés persuaderent toute la Colonie que la Providence veilloit d'une façon particulière à sa conservation. Le Général de son côté crut devoir se rendre d'autant plus difficile, que ses Ennemis faisoient plus de démarches pour se rapprocher de lui : il répondit qu'il consentiroit volontiers à la paix ; mais qu'il ne la donneroit qu'à ces conditions ; 1°. Que tous les Alliés y seroient compris. 2°. Que les Cantons d'Agner & de Tsonnonthouan lui enverroient aussi des Députés pour le même sujet. 3°. Que toute hostilité cesseroit de part & d'autre. 4°. Qu'il pourroit en toute liberté ravitailler le Fort de Catarocouy.

Il ne parla point de celui de Niagara, parce que désespérant de le soutenir, & nos Alliés qu'il n'en ayant pas fait l'usage, pour lequel ils l'avoient demandé, il fut bien aisé de se faire un mérite de se rendre à la prière, que les Députés lui firent de le démolir. Ses conditions furent acceptées, & l'échange des Prisonniers fut réglé sans aucune difficulté. M. de Dénouville avoit même déjà écrit en Cour pour solliciter le rapel des Iroquois détenus à Marseille, & il avoit prié le Ministre de les envoyer chercher par Serigny, un des Fils du Sieur le Moyne, & qui étoit Cadet à Rochefort (\*). Ce jeune Homme parloit fort bien

(\* ) Il est mort, il n'y a pas longtems, Capitaine de Vaisseau.

la Langue de ces Sauvages, dont il étoit aimé, & le Gouverneur Général étoit persuadé qu'il traiteroit beaucoup mieux ces Prisonniers, que n'avoient fait ceux, qui les avoient conduits en France.

La Trêve fut donc conclue sur le champ. Les Iroquois consentirent à laisser cinq d'entreux pour ôtages, afin d'assurer le Convoi, que l'on préparoit pour Catarocouy; & l'on convint que, s'il survenoit quelque hostilité de la part de nos Alliés pendant la négociation, elle ne feroit rien changer à ce qui venoit d'être résolu. Toutefois le Convoi étant en marche, conduit par les Chevaliers de Callieres & de Vaudreuil, & escorté par Terre par des Sauvages domiciliés, des Iroquois en enleverent un Canot. M. de Dénouville en fut d'autant plus surpris, qu'avant le départ du Convoi un Envoyé du Colonel Dongan étoit arrivé à Montreal, avec la Demoiselle d'Allone & douze autres Prisonniers François, & lui avoit remis une Lettre du Roy. C'étoit le *Duplicata* de celle, que le Général avoit déjà reçue, & qui regardoit le Traité de Neutralité renouvelé par les deux Rois.

Mauvaise foi  
du Colonel  
Dongan.

Le Gouverneur de la Nouvelle York lui manda en même tems qu'il avoit donné ordre à son Envoyé de retirer tous les Prisonniers François des Villages Iroquois, par où il passeroit, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il n'y eût entr'eux une correspondance parfaite. Cependant, outre l'hostilité, dont je viens de parler, les Iroquois reparurent bientôt dans nos Habitations, qu'on avoit été obligé de dégarnir d'Hommes, pour renforcer le Convoi de Catarocouy. Aux premiers avis, qu'en

DE L  
ent le G  
stois de  
marcha p

Les E  
poursuiv  
Lac du S  
deux Fra  
ques Ma  
Il scut de  
qui les a  
& qu'il le  
tions & d  
reçu les L  
renouvell  
ce Prince  
son propr  
ventions

La vig  
de Dénou  
arrêter le  
les Iroque  
fit, pour  
écrivait c  
xième d'A  
le Canada  
lières vou  
l'écrire, c  
été nécessa  
tourné l'or  
maniere il  
qui sont p  
maginer.  
faire retou  
Mission,  
malheurs  
vous dire

ERALE.  
nt il étoit aimé,  
it persuadé qu'il  
es Prisonniers,  
es avoient con-

sur le champ.  
ffer cinq d'en-  
fer le Convoi,  
ocouy ; & l'on  
quelque hostilité  
ant la négocia-  
er à ce qui ve-  
Convoi étant  
valiers de Cal-  
orté par Terre  
es Iroquois en  
Dénouville en  
vant le départ  
lonel Dongaa  
la Demoiselle  
niers François,  
i Roy. C'étoit  
Général avoit  
raité de Neu-  
ois.

lle York lui  
t donné ordre  
s Prisonniers  
par où il pas-  
lui qu'il n'y  
parfaite. Ce-  
t je viens de  
bientôt dans  
été obligé de  
recer le Con-  
avis, qu'en

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 375  
ent le Général, il rassembla tout ce qui res-  
stoit de Troupes auprès de sa Personne, &  
marcha pour dissiper tous ces petits Partis.

1688.

Les Ennemis ne l'attendirent point ; il les  
poursuivit, & il en atteignit quelques-uns au  
Lac du S. Sacrement : il retira de leurs mains  
deux François, qu'ils emmenoient, tua quel-  
ques Mahingans, & prit quelques Agniers.  
Il scut deux que c'étoit le Colonel Dongan,  
qui les avoit sollicités à faire cette irruption,  
& qu'il leur avoit donné pour cela des munitions  
& des armes. Il avoit pourtant dès-lors  
reçu les Lettres du Roy, son Maître, pour le  
renouvellement du Traité de Neutralité, &  
ce Prince l'avoit averti qu'il lui répondroit en  
son propre & privé nom de toutes les contra-  
ventions, qui se feroient à ce Traité.

La vigueur & la promptitude, que M. A quoi M. de  
de Dénouville venoit de faire paroître pour Dénouville  
arrêter le cours de ces hostilités, obligerent attribuoit le  
les Iroquois à se tenir en repos, & on en pro- salut du Ca-  
fita pour faire les récoltes. Il n'y a que Dieu, ce nada.  
écrivait ce Général à M. de Seignelay le di- ce  
xième d'Août, qui ait pu garantir cette année ce  
le Canada. Je n'y ai aucun mérite. M. de Cal- ce  
lières vous dira, mieux que je ne puis vous ce  
l'écrire, combien le P. de Lamberville nous a ce  
été nécessaire, avec quelle habileté il a dé- ce  
tourné l'orage, qui nous menaçoit ; de quelle ce  
maniere il gouverne l'esprit de ces Sauvages, ce  
qui sont plus clairvoyans, qu'on ne peut s'i- ce  
maginer. Si vous ne trouvez le moyen de ce  
faire retourner ces Peres dans leur ancienne ce  
Mission, vous devez attendre beaucoup de ce  
malheurs pour cette Colonie ; car je dois ce  
vous dire que jusqu'ici c'est leur habileté, ce

1688.

qui a soutenu les affaires du Pays, par le nombre d'amis, qu'ils se sont acquis chez tous les Sauvages, & par leur sçavoir faire à gouverner l'esprit de ces Barbares, qui ne sont Sauvages que de nom.

La Compagnie des Pêches sédentaires a dessein d'empêcher que les Jesuites ne rétablissent la Mission, qu'ils avoient chez les Peuples voisins de Pentagoët, où l'an passé ils retournerent à ma priere, pour maintenir dans nos intérêts ces Sauvages, qu'ils avoient quittés à cause des désordres, que causent les boissons dans ces Quartiers-là. Il est de mon devoir de vous mander que ce sera un grand malheur pour l'Acadië si ces Messieurs font tomber ces Missions en d'autres mains; car il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'ouvrage de cinq ou six ans, que d'apprendre la Langue de ces Peuples, & à les bien gouverner. Les meilleurs esprits, après vingt ans de travail & de fatigues au dessus de tout ce qu'on peut dire, s'y trouvent quelquefois courts. . . . Le P. BIGOT est vers Pentagoët, pour faire assembler un nouveau Village sur les Terres du Roy, & empêcher que le Chevalier Andros ne les attire.

Le Colonel  
Dongan est  
revoqué.

Ce Chevalier commandoit dans la Nouvelle Angleterre dans l'absence du Gouverneur Général, & il venoit d'être nommé Gouverneur de la Nouvelle York. Il étoit Protestant, & si le Colonel Dongan, quoique Catholique, en avoit usé avec les François de là maniere, que nous avons vû, & avoit si peu deséré aux volontés de son Souverain, dont il suivoit la Religion, on devoit s'attendre que son Successeur n'obéiroit pas plus exactement aux ordres de ce Prince. L'évén-

DE L  
ment, c  
que trop  
ce sujet  
inquiéto

C'est u  
que l'exp  
tout Etat  
un Corp  
court be  
de ceux,  
rangeme  
servation  
ses, qui a  
lent les f  
Sur ce pr  
ne voyoit  
où se trou  
mauvaise  
nation, q  
nombre d  
composée

Il s'en ex  
tre à M.  
que celle  
cru qu'on  
toute entie  
& qu'elle  
qui pens  
loient au  
mais du v  
changeme  
puis quelc  
ligion, la  
bité avoie

On avan  
unes, devan

NERALE  
ays, par le nom-  
is chez tous les  
faire à gouver-  
qui ne sont Sau-

édentaires a def-  
es ne rétablissent  
chez les Peuples  
passé ils retour-  
ntenir dans nos  
voient quittés à  
ent les boiffons  
mon devoir de  
grand malheur  
ont tomber ces  
r il ne faut pas  
e de cinq ou six  
de ces Peuples,  
illeurs esprits,  
atigues au def-  
y trouvent  
IGOR est vers  
er un nouveau  
, & empêcher  
attire.  
dans la Nou-  
e du Gouver-  
l'être nommé  
ork. Il étoit  
gan, quoique  
es François de  
, & avoit si  
Souverain,  
voit s'atten-  
oit pas plus  
nce. L'évén-

ment, comme nous le verrons bientôt, n'a que trop justifié les craintes de la Colonie à ce sujet; mais ce n'étoit pas encore là ce qui inquiétoit le plus le Général.

C'est une maxime fondée sur la raison, & que l'expérience confirme tous les jours, que tout Etat, toute Société, tout ce qui forme un Corps, soit Ecclesiastique, soit Civil, court beaucoup moins de risques de la part de ceux, qui l'attaquent au dehors que du dérangement, qu'il souffre au dedans, par l'inobservation des Loix, par toutes les autres causes, qui altèrent sa constitution, & qui ébranlent les fondemens, sur lesquels il est établi, Sur ce principe, le Marquis de Dénonville ne voyoit qu'avec douleur la triste situation, où se trouvoit la Nouvelle France, par la mauvaise conduite, & le défaut de subordination, qu'il remarquoit dans le plus grand nombre de ceux, dont cette Colonie étoit composée.

Il s'en exprime ainsi lui-même dans une Lettre à M. de Seignelay, datée du même jour, que celle, dont j'ai parlé ci-devant, & j'ai cru qu'on la verroit ici avec plaisir presque toute entière, parce qu'elle est fort instructive, & qu'elle contient les reflexions d'un Homme, qui pensoit juste; & dont toutes les vûes alloient au bien de l'Etat, & ne s'écartoient jamais du vrai. Après une courte exposition du changement prodigieux, qui s'étoit fait depuis quelques années dans un Pays, où la Religion, la bonne foi, & la plus exacte probité avoient si longtemps régné; il ajoute:

On avançoit par jalousie les Habitations les unes devant les autres, pour être plus à por-

cc Lettre de  
cc M. de Dé-



1688. » *nonville* » tée de traiter avec les Sauvages, sans songer  
 » *sur les dé-* » qu'en ne se réunissant pas, on se mettoit hors  
 » *scadres de* » d'état de se fortifier. . . Les Coureurs de Bois  
 » *la Colonie.* » ont fait un autre mal, plus grand, qu'on ne  
 » sçauroit croire: on ne le peut connoître que  
 » sur les lieux. Leur avidité leur a fait faire de  
 » grandes bassesses, qui nous ont rendu mépri-  
 » sables, avili les marchandises, encheri les  
 » Castors; & les Sauvages, fiers de leur naturel,  
 » se voyant recherchés, le sont devenus encore  
 » davantage. Est venuë ensuite la mésintelligen-  
 » ce entre M. de la Barre & M. de la Sale; elle  
 » a divisé les François & même les Sauvages  
 » Alliés. Ces divisions ont entretenu les querel-  
 » les entre ces derniers; ce qui a donné bien de la  
 » peine à nos Missionnaires. Certe même médisin-  
 » telligence entre le Général & M. de la Salle a  
 » causé le premier pillage, que les Iroquois  
 » ont fait de quinze Canots chargés de marchan-  
 » dises, qu'ils enleverent aux François, croyant,  
 » dirent-ils, exécuter les ordres, qu'ils avoient;  
 » de piller les Gens de M. de la Sale. En effet  
 » il y avoit eu quelques marques données pour  
 » les distinguer. La méprise occasionna la guer-  
 » re, que M. de la Barre fit aux Iroquois. C'é-  
 » toit toujours un grand mal, & très-dangereux  
 » dans la suite, que de donner pouvoir à ces  
 » Barbares, d'entreprendre sur les François. »  
 » Nous avons vû que M. de la Sale en avoit  
 » donné le premier exemple dans la Baye, sous  
 » prétexte de son Privilege exclusif, & il peut  
 » bien être arrivé que ses Ennemis eussent sur-  
 » pris M. de la Barre pour extorquer de lui la  
 » permission de faire des représailles sur ses Ca-  
 » nots, sans lui dire qu'ils se serviroient pour  
 » cela des Iroquois, ce que vraisemblablement  
 » le Général n'eût point permis.

M. de la  
 reurs de B  
 tel, qu'  
 Hommes,  
 débauchés  
 comme de  
 ces courtes  
 glois par  
 par le bon  
 possible d  
 Nouvelle  
 Sauvages,  
 une plus j  
 Barbares »  
 font répan  
 ravagent r  
 semble pou  
 forme où e  
 il faut les  
 lontems. C  
 des Chiens  
 seuls Levri  
 cela; mais  
 nous en ave  
 on puisse c  
 l'Ennemi,  
 qu'on a pri  
 chaque Seig  
 ples & les  
 bourables s  
 & tellement  
 Champ il fa  
 soutenir les  
 moyen de fa  
 forces pour  
 par trois en

es, sans songer  
se mettoit hors  
Coureurs de Bois  
grand, qu'on ne  
connoitre que  
a fait faire de  
at rendu mépri-  
es, encheri les  
de leur naturel,  
devenus encore  
a mésintelligen-  
de la Sale; elle  
ne les Sauvages  
venu les querel-  
onné bien de la  
e même méfim-  
M. de la Salle a  
e les Iroquois  
és de marchan-  
nois, croyant,  
qu'ils avoient,  
Sale. En effet  
s données pour  
sonna la guer-  
Iroquois. C'é-  
rés-dangereux  
pouvoir à ces  
es François »  
Sale en avoit  
la Baye, sous  
sif, & il peut  
is eussent sur-  
quer de lui la  
les sur les Ca-  
viroient pour  
emblablement

M. de Dénouville revient ensuite aux Cou-  
reurs de Bois, dont il dit que le nombre est  
rel, qu'il dépeuple le Pays des meilleurs  
Hommes, les rend indociles, indisciplinables,  
débauchés, & que leurs Enfants sont élevés  
comme des Sauvages ». Il prétend que ce sont  
ces courses, qui ont occasionné celles des An-  
glois parmi nos Alliés, qu'ils ont amorcés  
par le bon marché, & qu'il n'est presque plus  
possible de détacher du commerce avec la  
Nouvelle York. En parlant de la guerre des  
Sauvages, il dit qu'on ne peut en donner  
une plus juste idée, que de représenter ces  
Barbares » comme des Bêtes farouches, qui  
sont répandues dans une vaste Forêt, d'où ils  
ravagent tous les Pays circonvoisins. On s'a-  
semble pour leur donner la chasse, on s'in-  
forme où est leur retraite, & elle est par tout;  
il faut les attendre à l'affut, & on les attend  
longtems. On ne les peut aller chercher qu'avec  
des Chiens de chasse, & les Sauvages sont les  
seuls Levriers, dont on puisse se servir pour  
cela; mais ils nous manquent, & le peu que  
nous en avons, ne sont pas Gens, sur lesquels  
on puisse compter; ils craignent d'approcher  
l'Ennemi, & ont peur de l'irriter. Le parti  
qu'on a pris, a été de bâtir des Forts dans  
chaque Seigneurie, pour y refugier les Peu-  
ples & les Bestiaux; avec cela les Terres la-  
bourables sont écartées les unes des autres,  
& tellement environnées de Bois, qu'à chaque  
Champ il faudroit un Corps de Troupes pour  
soutenir les Travailleurs. Le seul & unique  
moyen de faire la guerre étoit d'avoir assez de  
forces pour aller à l'Ennemi en même tems  
par trois endroits; mais pour y parvenir, il

1688. 1. faut quatre mille Hommes, & des vivres pour  
 2. deux ans, avec quatre à cinq cent Bateaux,  
 3. & tous les autres appareils d'un tel Equipage;  
 4. car d'être, comme nous sommes, obligés de  
 5. vivre au jour la journée, c'est ne rien faire  
 6. de solide.

Réflexions  
 sur cette Let.  
 etc.

Le Roy n'étoit assurément pas disposé à  
 envoyer en Canada le nombre de Troupes,  
 que demandoit le Marquis de Dénonville;  
 bien des Gens étoient même persuadés dans  
 le Pays qu'il n'étoit besoin, pour dompter les  
 Iroquois, que d'un peu plus de discipline dans  
 celles, dont il pouvoit disposer; & nous ver-  
 rons, avant la fin de cette Histoire, que si  
 on n'en est pas venu à bout avec les seules for-  
 ces de la Colonie, c'est qu'on ne l'a pas voulu  
 efficacement. Il paroît aussi que l'imagination  
 effrayée du Général, ou de ceux, qu'il écou-  
 toit, lui avoit un peu grossi les objets; mais  
 il est certain que, si on eût corrigé les désordres  
 dont il se plaignoit, & qu'on eût pris surtout  
 de bonnes mesures pour empêcher la Jeunesse  
 de courir les bois, on eût pu avoir en tout  
 tems une excellente Milice, qui auroit tenu  
 en respect les Iroquois & les Anglois. Le mal-  
 heur de la Nouvelle France est que tous ceux,  
 qui ont eu l'autorité en main, n'ont pas té-  
 moigné autant de zèle, que ce Général pour  
 le bon ordre, & que lui-même n'eut pas toute  
 la fermeté nécessaire pour punir avec rigueur  
 ce qu'il détestoit sincèrement, & pour faire  
 respecter ses ordres.

Nos Alliés  
 sont mécon-  
 tens de la  
 paix.

Il avoit fort à cœur de finir la guerre; mais  
 il comprenoit bien qu'il n'étoit ni juste, ni  
 même bien sûr de conclurre la paix, sans la  
 participation de nos Alliés; & nous avons vu

DE LA  
 qu'il s'en ét  
 és des Can  
 le tems d'in  
 du Général  
 semblable,  
 que les Can  
 foi, presqu  
 ces négocia  
 honte pour  
 paroissent  
 tions avec l



ERALE  
& des vivres pour  
q cent Batteaux,  
un tel Equipage;  
mes, obligés de  
est ne rien faire

nt pas disposé à  
re de Troupes,  
de Dénouville;  
e persuadés dans  
pour dompter les  
e discipline dans  
er; & nous ver-  
Histoire, que si  
ec les seules for-  
ne l'a pas voulu  
ne l'imagination  
eux, qu'il écou-  
es objets; mais  
igé les désordres  
eût pris surtout  
cher la Jeunesse  
i avoir en tout  
qui auroit tenu  
nglois. Le mal-  
que tous ceux,  
, n'ont pas té-  
e Général pour  
n'eut pas toute  
ir avec rigueur  
, & pour faire

a guerre; mais  
t ni juste, ni  
a paix, sans la  
nous avons vu

DE LAN. FRANCE. LIV. XI. 381  
qu'il s'en étoit expliqué nettement aux Dépu-  
tés des Cantons; mais soit qu'on n'eût pas eu  
le tems d'instruire les Sauvages des intentions  
du Général, soit, comme il est plus vrai-  
semblable, que ces Peuples fussent persuadés  
que les Cantons ne traitoient pas de bonne  
foi, presque tous parurent fort mécontents de  
ces négociations. Il y en eut même, qui eurent  
honte pour nous d'une paix, dont les Iroquois  
paroissoient vouloir nous imposer les condi-  
tions avec hauteur.

1688.





# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



*LIVRE DOUZIE' ME.*

1688.

Quelques-  
uns de nos Al-  
liés attaquent  
les Iroquois.



**D**E tous nos Alliés, les seuls, que nos Ennemis craignoient, ou désespéroient de gagner, étoient les Abénaquis, lesquels de leur côté ne se soucioient pas beaucoup qu'on les comprît dans les Traités de paix ou de trêve. Dans le tems même, que M. de Dénouville se donnoit le plus de mouvement pour pacifier le Canada, ils se mirent en campagne, & s'étant avancés jusqu'à la Rivière de Sorel, ils surprirent des Iroquois & des Mahingans, & en tuerent quelques-uns. Ils poussèrent ensuite jusqu'aux Habitations Angloises, & en rapporterent quelques

DE LA  
chevelures.  
Montagne e  
ceux, qui pr  
rendre impo  
dont ils crai  
times, furen  
limakinac,  
tément soup  
glois & les I  
Ils avoient  
DIARONK,  
sous le nom  
extrêmement  
grand mérite  
Canada. M. d  
de peine à l'e  
il s'étoit tron  
gré de ce no  
sa parole de f  
partit de Mi  
choisie de H  
par quelque E  
par Catarocou  
négocioit un  
tons; que le  
le Gouverneu  
des Ambassad  
toute la Natio  
de Catarocou  
faire de mieu  
étoit de s'en r  
riers, & qu'il  
Dénouville,  
contre les Iroq  
Le Raj paru  
nouvelle, il se

, les seuls, que  
raignoient, ou  
gagner, étoient  
lesquels de leur  
oient pas beau-  
les Traités de  
ns même, que  
le plus de mou-  
la, ils se mirent  
ancés jusqu'à la  
nt des Iroquois  
erent quelques-  
qu'aux Habita-  
rterent quelques

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 383  
chevelures. Les Iroquois du Sault & de la  
Montagne en firent autant de leur côté; mais  
ceux, qui prirent des mesures plus justes pour  
rendre impossible la conclusion d'un Traité,  
dont ils craignoient d'être les premières vic-  
times, furent ces mêmes Hurons de Michil-  
limakinac, qu'on avoit si souvent, & si jus-  
tement soupçonnés de collusion avec les An-  
glois & les Iroquois.

Ils avoient pour Chef un nommé KON-  
DIARONK, plus connu dans nos Relations  
sous le nom de *le Rat*, Homme d'esprit,  
extrêmement brave, & le Sauvage du plus  
grand mérite, que les François ayent connu en  
Canada. M. de Dénouville n'avoit pas eu peu  
de peine à l'engager dans nos intérêts; mais  
il s'étoit trompé, s'il avoit cru disposer à son  
gré de ce nouvel Allié. Le Rat ayant donné  
sa parole de faire bonne guerre aux Iroquois,  
partit de Michillimakinac avec une Troupe  
choisie de Hurons, résolu de se distinguer  
par quelque Exploit éclatant, & prit sa route  
par Catarocouy. Il apprit en y arrivant qu'on  
négocioit un accommodement avec les Can-  
tons; que le Traité étoit fort avancé, & que  
le Gouverneur Général attendoit à Montreal  
des Ambassadeurs & des Otages de la part de  
toute la Nation Iroquoise. Le Commandant  
de Catarocouy lui ajouta que ce qu'il avoit à  
faire de mieux dans une pareille circonstance,  
étoit de s'en retourner chez lui avec ses Guer-  
riers, & qu'il désobligerait infiniment M. de  
Dénouville, s'il faisoit la moindre hostilité  
contre les Iroquois.

Le Rat parut d'abord un peu surpris de cette  
nouvelle, il se posséda néanmoins, & quoique

Action har-  
die d'un Chef  
Huron.

1688.

convaincu qu'on sacrifioit sa Nation & ses Alliés, il ne lui échapa aucune plainte. Il partit du Fort, laissant les François dans la pensée qu'il reprenoit le chemin de son Village; mais il avoit bien un autre dessein dans la tête. Il s'étoit informé de la route, que devoient prendre les Députés & les Otages Iroquois pour se rendre à Montreal, & alla les attendre à l'Anse de la Famine, où il leur dressa une embuscade. Après qu'il les y eut attendu quelques jours, ils parurent; il les laissa avancer, & comme ils naviguoient sans défiance, ils débarquerent sans prendre aucune sûreté. Le Rat prit ce moment pour fondre sur eux avec sa Troupe: ils voulurent d'abord se mettre en défense; mais la partie étoit trop inégale. Il y en eut quelques-uns de tués, les autres furent faits Prisonniers.

Comme on n'étoit pas loin de Catarocouy, on prétend que le Rat y retourna seul après son Expédition; que quelqu'un lui ayant demandé d'où il venoit, il répondit qu'il venoit de tuer la paix; & qu'il ajouta, nous verrons comment Ononthio se tirera de cette affaire. On ne comprit pas d'abord ce qu'il vouloit dire; mais on l'apprit bientôt par un des Prisonniers, qui s'étoit échappé des mains des Hurons, & qui avoit en le bras cassé dans le combat. On le traita si bien, qu'il fut guéri en peu de tems; on l'assura que les François n'avoient eu aucune part à la perfidie des Hurons, & il en fut tellement persuadé, qu'à son retour à Onnontagué, il en convainquit tout ce Canton.

Ses intrigues Mais le Rat n'avoit pas si bien commencé, pour broüil-pour en demeurer-là. Sitôt qu'il eut rejoint

DE LA N.  
la Troupe, Tes  
Prisonniers, lui  
ignorer, qu'il  
envoyé pour tra  
pour chercher le  
solide entre tou  
semblant d'être  
protesta que c'é  
qui l'avoient en  
qu'il y recon  
Iroquois, qu'il  
lire & de défai  
parloit sincère  
même avec tou  
seul, qu'il vo  
remplacer un d

Il fit ensuite  
se rendre à M  
at attriyé, il  
M. de la Dura  
étoit pas encé  
on Général av  
le champ ce M  
oulant appare  
du feu. L'Iroqu  
ambassadeur,  
en trahison;  
monde que la  
la crainte de la  
de sorte qu'on  
écuté.

Dès qu'il fut  
Iroquois, qui é  
on Village, lu  
commanda de s  
y instruire ses

Tome II.

ERALE

Nation & ses  
ne plainte. Il  
ançois dans la  
in de son Vil-  
re dessein dans  
la route, que  
& les Orages  
ntreal, & alla  
ine, où il leur  
qu'il les y eut  
arurent; il les  
viguoient sans  
as prendre au-  
ment pour fon-  
ils voulurent  
mais la partie  
quelques-uns  
Prisonniers.

de Catarocouy,  
urna seul après  
a lui ayant de-  
dit qu'il venoit  
nous verrons  
de cette affaire.  
e. qu'il vouloit  
par un des Pri-  
des mains des  
ras cassé dans le  
qu'il fut guerri-  
ue les François  
erfidie des Hu-  
persuadé; qu'à  
en convainquit

ien commencé,  
qu'il eut rejoint

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 385

Troupe, Teganissorens, qui étoit un de ses  
Prisonniers, lui aiant demandé comment il avoit  
saignorer, qu'il étoit Ambassadeur, & qu'il étoit  
envoyé pour traiter avec leur Pere commun, &  
pour chercher les moyens de parvenir à une paix  
solide entre toutes les Nations? ce Fourbe fit  
semblant d'être encore plus étonné que lui; il  
protesta que c'étoit les François eux-mêmes,  
qui l'avoient envoyé à la Famine, en l'assurant  
qu'il y rencontreroit un Parti de Guerriers  
Iroquois, qu'il lui seroit très-facile de surpren-  
dre & de défaire; & pour lui faire voir qu'il  
parloit sincérement, il le relâcha sur l'heure  
même avec tous ses Gens, à l'exception d'un  
seul, qu'il vouloit retenir, disoit-il, pour  
remplacer un des Siens, qui avoit été tué.

Il fit ensuite une très-grande diligence pour  
le rendre à Michillimakinac, & dès qu'il y  
fut arrivé, il fit présent de son Prisonnier à  
M. de la Durantaye. Ce Commandant, qui  
étoit pas encore informé des pourparlers de  
son Général avec les Cantons, condamna sur  
le champ ce Misérable à passer par les armes,  
voulant apparemment lui épargner le supplice  
du feu. L'Iroquois eut beau protester qu'il étoit  
Ambassadeur, & que les Hurons l'avoient pris  
en trahison; le Rat avoit prévenu tout le  
Monde que la tête lui avoit tourné, & que  
la crainte de la mort le faisoit extravaguer:  
de sorte qu'on ne l'écouta point, & qu'il fut  
exécuté.

Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux  
Iroquois, qui étoit depuis longtemps Captif dans  
son Village, lui donna la liberté, & lui re-  
commanda de s'en retourner dans son canton,  
pour instruire ses Compatriotes de ce qui venoit

1688.

de se passer sous ses yeux, & de leur apprendre que, tandis que les François amusoient les Cantons par des négociations feintes, ils faisoient faire des Prisonniers sur eux, & leur cassoient la tête. Tout cela lui réussit parfaitement, & quoique les Iroquois eussent paru d'abord détrompés de la prétenduë mauvaïse foi du Gouverneur Général, nous verrons bien-tôt, ou qu'ils avoient fait semblant de l'être, ou que le grand nombre ne fut pas fâché d'avoir un prétexte aussi plausible de recommencer la guerre.

Le Gouverneur de la N. York empêcha la paix.

Les plus sages étoient néanmoins résolus d'envoyer de nouveaux Députés au Marquis de Dénonville. Ces Députés étoient même déjà choisis, & sur le point de se mettre en chemin pour Montreal, lorsqu'un Exptés du Chevalier Andros arriva à Onnontagué, & défendit aux Iroquois de traiter avec les François sans la participation de son Maître. Il ajouta que le Gouverneur prenoit les Cantons sous sa sauve-garde, & les assûroit de la protection du Roy de la Grande Bretagne, & que Sa Majesté, qui les consideroit comme ses propres Enfans, ne les laisseroit jamais manquer de rien.

Le Chevalier écrivit en même réms au Marquis de Dénonville qu'il ne devoit pas se flatter de faire la paix avec les Iroquois, Sujets de la Couronne d'Angleterre, sous d'autres conditions, que celles, qui avoient déjà été proposées par le Colonel Dongan, son Prédécesseur, qu'au reste pour ce qui le regardoit en particulier, il étoit très-disposé à bien vivre avec lui, & qu'il avoit déjà interdit aux Anglois de sa dépendance toute hostilité sur les Terres

DE LA N  
dependantes  
neur comme  
Angleterre,  
avoit tout li  
de la Nouvelle  
de la part de

Mais ce  
ment pas sou  
ni l'Acadie,  
quoique par  
été déclarées  
faisoit à M.  
que je viens  
lation du Ba  
les Pêches se  
& à Chedab  
ces entrepris  
certaines qu  
que des rava  
sieurs endroi  
cent Iroquois  
qu'à ce que  
deux Coutron  
après cette d  
fidie la plus  
verte.

On peut b  
où se trouvo  
France, le c  
bien florissan  
Roy l'avoit  
considérable  
de cette anné  
d'onze mille  
nes. A la vé  
déjà remarqu

dependantes des François. Comme ce Gouverneur commandoit encore dans la Nouvelle Angleterre, après une telle déclaration, on avoit tout lieu de s'attendre que nulle partie de la Nouvelle France ne couroit aucun risque de la part des Anglois.

Mais ce Général ne comprenoit aparemment pas sous le nom de la nouvelle France, ni l'Acadie, ni les Provinces circonvoisines, quoique par le Traité de Breda elles eussent été déclarées en faire partie; car tandis qu'il faisoit à M. de Dénonville la protestation, que je viens de dire, il envoya piller l'Habitation du Baron de St. Castin à Pentagoët, & les Pêches sedentaires, établies à Camceaux, & à Chedabouctou. Il est vrai qu'il désavoua ces entreprises; mais on avoit des preuves certaines qu'il en étoit l'Auteur, aussi bien que des ravages, que fit bientôt après en plusieurs endroits de la Colonie un Parti de trois-cent Iroquois. En un mot toute sa conduite jusqu'à ce que la guerre fut déclarée entre les deux Couronnes, ne differe de celle, qu'il tint après cette déclaration, qu'autant que la perfidie la plus noire differe d'une guerre ouverte.

On peut bien juger que dans la situation, Etat du commerce dans la Nouvelle France, le commerce ne pouvoit pas y être bien florissant. Depuis l'année 1669. que le Roy l'avoit déclaré libre, la Colonie s'étoit considérablement accrüe, & par le recensement de cette année 1688. elle se trouva composée d'onze mille deux-cent quarante-neuf Personnes. A la vérité les Anglois, ainsi que je l'ai déjà remarqué, partageoient dès-lors avec les

1688.

François la Traite des Pelleteries ; & c'est principalement ce qui les engageoit à fomenter la guerre entre nous & les Iroquois , parce qu'ils ne pouvoient avoir de bonnes Pelleteries , qui se tirent des Quartiers du Nord , que par le moyen de ces Sauvages , lesquels ne pouvoient gueres se reconcilier avec nous , sans leur fermer cette précieuse Mine.

Ce n'est pas que les Iroquois soient grands Chasseurs ; mais outre qu'ils enlevoient souvent à nos Alliés & à nos Voyageurs les Pelleteries , que ceux-ci portoient à Montreal , ils engageoient plusieurs Nations , & souvent même nos Coureurs de Bois , à traiter avec les Anglois de la Nouvelle York , & le profit , qu'il tiroient de ce commerce , dont leur Pays devenoit nécessairement le centre , les retenoit dans les intérêts des Anglois. A ces raisons se joignoit l'appas du meilleur marché , qui faisoit beaucoup d'impression sur tous les Sauvages ; de sorte que la meilleure partie des Pelleteries du Canada passoit aux Anglois , sans qu'il fût possible de faire entendre raison aux Intéressés dans ce commerce , dont les Chefs étant en France , ne voyoient pas les choses d'aussi près , que ceux , qui étoient en Amérique.

Pêches sédentaires dans le Fleuve.

Enfin quelques-uns de ces derniers renoncèrent à cette Traite , dont les profits diminueoient de jour en jour , & reprirent le dessein , si souvent avorté , d'établir des Pêches sédentaires dans le Fleuve S. Laurent ; mais ils se rebuterent d'abord. Le Sieur Riverin fut presque le seul , qui ne s'effraya point des difficultés , & que le mauvais succès de ses premiers essais ne fit pas renoncer à son Entrée,

DE LA  
prise ; mais  
il faut enco  
semens , av  
manquoient  
ques Partic  
mais il n'es  
tous vouloi  
son fût mû  
échouer tou

Ce fut pe  
qu'il comm  
Il établit sa  
de *Matane*  
pable de rec  
Tonneaux ,  
Toute cette  
Laurent , da  
est extrême  
Riverin ma  
pouvoit occ  
à la fois. Il  
Poisson y est  
troit , pour  
qu'ayant dor  
ver les Balc  
ils lui avoie  
tems en tem  
fois , qu'ell  
pouvoir être  
duroit penda  
plupart du t  
coup plus d'  
les trouver.

J'ai remar  
moitié en r  
près de Tado

RALE  
; & c'est prin-  
à fomentier la  
; , parce qu'ils  
elleteries, qui  
d, que par le  
ne pouvoient  
sans leur fer-

soient grands  
devoient sou-  
eurs les Pelle-  
Montreal, ils  
, & souvent  
à traiter avec  
, & le profit,  
dont leur Pays  
e, les retenoit  
ces raisons se  
marché, qui fai-  
ous les Sauva-  
partie des Pel-  
Anglois, sans  
dre raison aux  
dont les Chef  
pas les choses  
ient en Ame-

derniers renou-  
s profits dimi-  
prirent le des-  
r des Pêches se-  
urent; mais ils  
ur Riverin fut  
a point des dis-  
ces de ses pre-  
er à son Entré;

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 389  
prise; mais avec de l'industrie & du courage,  
il faut encore, pour pousser de pareils Etablif-  
semens, avoir des fonds considerables, & ils  
manquoient au Sieur Riverin. Il engagea quel-  
ques Particuliers de Paris à se joindre à lui;  
mais il n'en retira presque aucun avantage;  
tous vouloient recueillir, avant que la mois-  
son fût mûre, & leur impatience fit enfin  
échouer tous ses projets.

Ce fut pendant l'Été de cette année 1688. qu'il commença à mettre la main à l'œuvre. Il établit sa Pêche aux environs de la Riviere de *Matane*, dont il trouva l'embouchure capable de recevoir des Bâtimens de deux-cent Tonneaux, ce qu'on avoit ignoré jusques-là. Toute cette Côte Méridionale du Fleuve S. Laurent, dans l'espace de plus de vingt lieues est extrêmement abondante en Moruës, & Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvoit occuper plus de cinq-cent Chaloupes à la fois. Il ajoutoit dans sa Lettre que le Poisson y est très-beau, & propre pour le Détroit, pour l'Espagne & pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses Gens d'aller observer les Baleines, surtout auprès de *Matane*, ils lui avoient raporté qu'il en paroissoit de tems en tems sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissoient aprocher jusqu'à pouvoir être frapées avec l'aviron; que cela duroit pendant trois mois de suite, & que la plupart du tems il ne falloit pas être beaucoup plus d'un quart de lieue au large pour les trouver.

J'ai remarqué dans mon Journal qu'étant parti de Tadoussac, environ quinze lieues au-

1688.

Abondance  
de Moruës.  
de Baleines.

1688.

dessus de Matane, j'en avois vû quatre en même tems se jouer autour de notre Vaisseau, & s'en aprocher de maniere, qu'on auroit pû les toucher avec les Rames de la Chaloupe; mais c'étoit principalement sur les Côtes de l'Acadie, que la Pêche offroit un fond inépuisable pour le commerce. Le malheur est que les François, Possesseurs de cette grande Peninsule, étoient toujours ceux, qui en profitoient le moins.

Ce qui empêche les François de profiter de celles de l'Acadie.

Le Sieur PAQUINE, que la Cour y avoit envoyé cette année pour en faire la visite, attribuoit en partie ce désordre à ce qu'on avoit placé le principal Etablissement au Port Roial, qui est, disoit-il, hors de la portée de tout commerce, & de trop difficile accès, à cause de la diversité des vents, qu'il faut avoir pour y entrer. C'étoit une plainte bien ancienne; & elle étoit fondée. Il est certain que les Ports de la Héve & de Camceaux étoient beaucoup plus avantageux pour un Etablissement solide. Une Personne mieux instruite encore, que le Commissaire, dont je viens de parler, s'exprime ainsi dans un Mémoire, qu'il dressa à peu près dans le même tems.

» L'Acadie si utile par la beauté & la sûreté  
 » de ses Ports, la fertilité de son Terroir, l'abondance de ses Pêches, la facilité à les rendre sédentaires, & ses Mines, n'a fait que languir jusqu'ici; d'abord par les dissensions des differens Propriétaires, & depuis le Traité de Breda, par l'avarice des Gouverneurs, lesquels trouvant leur compte dans la correspondance avec les Anglois, les ont laissés Maîtres de la Pêche & de la Traite. Les Habitans de leur côté, sans discipline & sans

DE LA N  
 frein, n'ont  
 ni à la Pêche  
 bâchie, & d  
 aurre chose

La seule  
 dans l'allian  
 & surtout de  
 Christianism  
 mais on étoi  
 de perdre ces  
 même tems

Les Anglois  
 sens, & les  
 les détacher  
 qu'ils en ser  
 echement inv  
 à leur Religi  
 verrons dan  
 pour conser  
 exposés aux  
 presqu'aucun  
 de leurs pert  
 de ce côté-l  
 forces de la l  
 pû forcer.

Cependant  
 dros au suje  
 l'engagement  
 toient entrés  
 de ne faire  
 cette affaire  
 la consterna  
 il arrive sou  
 aucun moye  
 fant, on fait  
 pas capable.

frein, n'ont songé, ni à la culture des Terres, ni à la Pêche, & sont demeurés dans la débauche, & dans la course des Bois, sans faire autre chose, que de vivre au jour le jour.

1688.

La seule ressource de cette Province étoit dans l'alliance des Sauvages de ces Cantons, & surtout des Abénaquis, parmi lesquels le Christianisme avoit fait de grands progrès; mais on étoit dans la continuelle appréhension de perdre ces Alliés les plus traitables, & en même tems les plus braves de tout le Canada. Les Anglois ne cessoient de leur faire des présents, & les plus magnifiques promesses, pour les détacher de nos intérêts; & il est certain qu'ils en seroient venus à bout, sans l'attachement invincible, que ces Peuples avoient à leur Religion & à leurs Missionnaires. Nous verrons dans la suite de cette Histoire que pour conserver leur Foi, ils se sont souvent exposés aux plus grands périls, & que, sans presque aucune esperance d'être dédommagés de leurs pertes par les François, ils ont formé de ce côté-là une Barriere, que toutes les forces de la Nouvelle Angleterre n'ont jamais pu forcer.

Les Anglois travaillent à détacher les Abénaquis de nos intérêts.

Cependant la déclaration du Chevalier Andros au sujet de la paix avec les Iroquois, & l'engagement, où l'on apprit bientôt qu'étoient entrés les Cantons avec ce Gouverneur, de ne faire aucune démarche par rapport à cette affaire, sans sa participation, jetterent la consternation dans toute la Colonie. Mais il arrive souvent que, quand on ne voit plus aucun moyen ordinaire d'éviter un mal pressant, on fait des efforts, dont on ne se croyoit pas capable. L'indignation de voir une poi-

Le Chevalier de Callieres passe en France.

1689.



gnée de Sauvages tenir sans cesse en échec tout un grand Pays, fit former un dessein, qui auroit paru hardi, quand notre situation auroit été aussi florissante, qu'elle étoit déplorée, ce fut de conquérir la Nouvelle York; le Chevalier de Callières en ayant communiqué le dessein au Marquis de Dénouville, passa en France pour le proposer à la Cour, comme le seul moyen de prévenir l'entiere destruction de la Nouvelle France.

Il présente un Mémoire à la Cour, & ce qu'il contient.

Le Mémoire, qu'il présenta sur cela au Ministre, portoit en substance, que le Chevalier Andros, Gouverneur de la Nouvelle York, n'étant pas Catholique, il ne falloit pas se flatter qu'il exécutât de bonne foi les ordres, qu'il avoit reçus du Roy son Maître, de s'entendre avec nous; qu'on ne pouvoit pas même douter qu'à l'exemple du Colonel Dongan, son Prédecesseur, il ne secourût par toutes sortes de moyens les Iroquois, lesquels ne feroient jamais sincèrement la paix avec les François, tandis qu'ils pourroient compter sur les Anglois: que, cela supposé, il n'y avoit point d'autre voye pour conserver la Colonie, que de nous rendre Maîtres de la Nouvelle York; & que cette conquête étoit légitime par la nécessité, où les Anglois nous avoient mis de l'entreprendre, pour défendre notre propre Pays contre une Nation, dont ils prenoient ouvertement les intérêts contre nous. Il vient ensuite aux moyens d'exécuter son Entreprise.

20 Qu'on me donne, dit-il, treize cent Soldats & trois-cent Canadiens, je descendrai (a) avec eux par la Riviere de Sorel au Lac Cham-

(a) Il falloit dire, remonterai.

DE I  
plain, s  
Iroquois  
Pays, je  
avec eux  
Orange  
terrassée  
où il n'y  
Troupes  
Manhatt  
huit Con  
tié Infan  
mée; m  
revêtus d  
quête ren  
beaux Po  
aller en t  
sous un c  
le Traité  
les Angloi  
nous avon  
lieu il fa  
actuellem  
lesquels l  
bitans obé  
range, &  
il faut les  
différer ju  
avec les A  
le mois d  
impression  
l'approuva  
Dénouville

(a) Man  
(b) La Fr  
en guerre  
lande.

plain, sous prétexte d'aller faire la guerre aux Iroquois; & lorsque je serai arrivé dans leur Pays, je leur déclarerai que je veux bien vivre avec eux, & que je n'en veux qu'aux Anglois. Orange n'a qu'une enceinte de pieux, non terrassée, & un petit Fort à quatre Bastions, où il n'y a que cent cinquante Hommes de Troupes, & trois-cent Habitans dans la Ville. Manhatte a quatre-cent Habitans, divisés en huit Compagnies, moitié Cavalerie, & moitié Infanterie. Cette Capitale n'est point fermée; mais elle a un Fort à quatre Bastions, revêtus de pierres avec du Canon. Cette conquête rendroit le Roy Maître d'un des plus beaux Ports de l'Amerique (a), où l'on peut aller en tout tems, & d'un très-beau Pays, sous un climat doux & fertile. On m'opposera le Traité de Neutralité, mais en premier lieu les Anglois l'ont violé les premiers; c'est de quoi nous avons des preuves sans réplique. En second lieu il faut observer que cette Colonie, étant actuellement toute remplie d'Hollandois, sur lesquels les Anglois l'ont conquise, ses Habitans obéiront infailliblement au Prince d'Orange, & forceront le Gouverneur (b). Ainsi il faut les prévenir. Cependant, si l'on veut différer jusqu'à ce qu'on soit en guerre ouverte avec les Anglois (c), il faut se préparer pour le mois de Juin prochain. Ce Mémoire fit impression sur le Ministre, & le Roy même l'approuva; mais ce ne fut point le Marquis de Dénonville, qui fut chargé de le faire exécuter.

(a) Manhatte.

(b) La France étoit déjà en guerre avec la Hollande.

(c) On ne doutoit plus que cette guerre ne fût prochaine.

1689.

Le Marquis de Dénonville est rappelé en France.

Il paroît que dès l'année précédente Sa Majesté avoit songé à le rappeler, & avoit jetté les yeux sur lui pour l'Emploi de Sous-Gouverneur des Enfans de France; car j'ai eu entre les mains un ordre signé de ce Prince, & datté du huitième de Mars de l'année 1688. en vertu duquel le Chevalier de Callieres, Gouverneur de Montreal, devoit avoir le Commandement des armes pendant l'absence du Gouverneur Général. Néanmoins, soit que le Roy eût changé de pensée, ou qu'il eût eu des raisons pour différer l'exécution de ce projet, rien n'empêcha le Chevalier de Callieres de passer en France à la fin de l'année 1688. Ce ne fut que le dernier jour de May de l'année suivante, que Sa Majesté manda au Marquis de Dénonville que la conjoncture de la guerre, qui venoit de se rallumer en Europe, lui devoit fait prendre la résolution de le rappeler, pour lui donner de l'Employ dans les Armées.

Le Comte de Frontenac lui succède.

Le Comte de Frontenac fut en même tems déclaré son Successeur. Le Roy n'avoit pu refuser cette grace aux pressantes sollicitations de plusieurs des Parens & des Amis de ce Seigneur, & sur tout à celles du Maréchal de BELLEFONT, qui lui répondit de sa conduite, & dont la haute vertu étoit une forte recommandation auprès de Louis XIV. D'ailleurs l'état déplorable, où la Nouvelle France étoit réduite, & le projet de la conquête de la Nouvelle York, demandoient qu'on mît à la tête de cette Colonie un Homme d'autorité, d'un caractère ferme, d'une grande expérience dans la guerre, qui connût déjà le Pay & qui sçût manier les esprits des Sauvage

DE L

Tout ce tenac, & prit qu'i & des ch pour mo par d'aur antipath

Ces co A la véri à ceux, fut sur se le Maréc D'autre p monde d & d'en fr d'assez in pendant i Administ mer les ye perent, & bientôt qu à leur éga dissimuler

Dans le nées, & Juin, le qu'on avo des invasi dans la Ba François, rences ent Grande-Br pu conven resses, on la négocia sente anné

LE  
nte Sa Ma-  
avoit jetté  
us-Gouver-  
ai eu entre  
Prince, &  
année 1688.  
Callieres,  
oit avoir le  
nt l'absence  
moins, soit  
e, ou qu'il  
exécution de  
Chevalier de  
fin de l'an-  
nier jour de  
Sa Majesté  
e que la con-  
de se rallu-  
endre la réso-  
i donner de

a même tems  
y n'avoit pu  
sollicitations  
nis de ce Sei-  
Maréchal de  
e sa conduite,  
forte recom-  
V. D'ailleurs  
e France étoit  
nquête de la  
qu'on mit à  
omme d'auto-  
e grande expé-  
ût déjà le Pay  
des Sauvage

Tout cela se trouvoit dans le Comte de Frontenac, & il y avoit lieu d'esperer qu'avec l'esprit qu'il avoit, il profiteroit de ses fautes, & des chagrins, qu'elles lui avoient attirés, pour modérer ses passions, & pour se conduire par d'autres principes, que ses préjugés & ses antipathies.

Ces conjectures se trouverent assez justes. A la vérité ce Général parut toujours le même à ceux, qui le virent de plus près, mais il fut sur ses gardes, & il profita des avis, que le Maréchal de Bellefont lui avoit donnés. D'autre part il eut les plus belles occasions du monde de développer ses grandes qualités, & d'en faire un glorieux usage, & il rendit d'assez importants services à l'Etat, surtout pendant les premières années de sa nouvelle Administration, pour engager la Cour à fermer les yeux sur plusieurs fautes, qui lui échaperent, & pour obliger ceux, qui s'aperçurent bientôt qu'il n'avoit pas changé de sentiment à leur égard, de souffrir avec patience, & de dissimuler avec sagesse.

Dans les instructions, qui lui furent données, & qui furent signées le septième de Juin, le Roy lui marquoit que sur les avis, qu'on avoit reçus en France & en Angleterre, des invasions réciproques des Postes établis dans la Baye d'Hudson par les Anglois & les François, il y avoit eu à Londres des Conférences entre les Commissaires & ceux de la Grande-Bretagne; mais que les Parties n'ayant pu convenir des faits allégués par les Intéressés, on étoit demeuré d'accord de remettre la négociation au mois de Janvier de la présente année 1689. que la révolution arrivée.

Ses instructions au sujet de la Baye d'Hudson.

1689.

pendant ce tems en Angleterre, avoit rompu toutes ces mesures, & que, comme il étoit vraisemblable que les Anglois n'avoient pas encore songé à prendre leurs précautions de ce côté-là, Sa Majesté souhaitoit qu'il donnât à la Compagnie du Nord toute la protection, dont elle auroit besoin; pour les chasser des Postes, qu'ils avoient usurpés sur elle.

De l'Acadie. Le Roy venant ensuite aux affaires de l'Acadie, lui marquoit que dans les dernières Conférences entre les Commissaires des deux Couronnes il avoit été parlé de l'irruption faite depuis peu par les Bastonnois à Pentagoët; que les Commissaires Anglois étoient convenus que ce Poste appartenoit à la France, & qu'ils avoient remis à lui faire raison de la violence, dont elle se plaignoit, lorsque la négociation seroit reprise; que ce projet ne pouvant plus avoir lieu, à cause de la rupture des Conférences, il falloit qu'il prit avec le Sieur de MANNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, les mesures nécessaires pour empêcher qu'on ne fit dans la suite de pareilles irruptions; à quoi la guerre, qui paroissoit inévitable & prochaine, exposoit sans cesse cette partie de la Nouvelle France.

Et de l'entreprise sur la N. York. La guerre fut en effet déclarée à l'Angleterre le vingt-cinquième du même mois de Juin; mais comme elle avoit été résoluë plusieurs mois auparavant, le principal article des instructions, dont je parle, concernoit le projet proposé par le Chevalier de Callieres. Il portoit que le Roy s'étoit déterminé à agréer la proposition du Gouverneur de Montreal, sur ce qu'il étoit informé que les Anglois de la Nou-

DE LA N. Y.  
elle York ne  
quelques années  
noies, Sujet  
obligeoient de  
leur fournissioi  
des munitions  
sortés de moy  
Roy d'Anglet  
usurper le co  
Pays, dont ceu  
tems. Que po  
avoit ordonne  
dant à Rochel  
la Saintonge  
tions nécessai  
Port de Roch  
le Commande  
lequel devoit  
Comte de Fr  
Que son  
Comte de Fro  
barquât sur  
doit le Sieur  
d'abord à l'en  
à la Baye de  
arrivé, il pa  
Marchands  
rendre à Q  
séparer du  
donnât d'au  
saisir de to  
pourroit ren  
Côte; que p  
casion le p  
possible, d  
il détachero

LE  
oit rompu  
ne il étoit  
voient pas  
utions de  
qu'il don-  
te la pro-  
pour les  
surpés sur

res de l'A-  
s dernières  
es des deux  
l'irruption  
s à Penta-  
ois étoient  
à la Francé,  
raison de la  
, lorsque la  
e projet ne  
le la rupture  
prit avec le  
ur de l'Ac-  
ur empêcher  
elles irrup-  
dissoit inévi-  
s celle cette

l'Angleterre  
ois de Juin ;  
blué plusieurs  
rticle des ins-  
rnoit le projet  
eres. Il portoit  
agrée la pro-  
ntreal, sur ce  
ois de la Nou-

elle York ne discontinuoient point depuis  
quelques années de soulever les Nations Iro-  
quoises, Sujettes de Sa Majesté, qu'ils les  
obligeoient de faire la guerre aux François,  
leur fournissoient pour cet effet des armes &  
des munitions, & avoient cherché par toutes  
sortes de moyens, sans égard aux défenses du  
Roy d'Angleterre, & à la foy du Traité, à  
surper le commerce des François dans les  
Pays, dont ceux-ci étoient en possession de tout  
tems. Que pour toutes ces raisons Sa Majesté  
avoit ordonné au Sieur BEGON, son Inten-  
dant à Rochefort, dans le Pays d'Aunis & dans  
la Saintonge, de préparer toutes les muni-  
tions nécessaires, & avoit fait armer dans le  
Port de Rochefort deux de ses Vaisseaux sous  
le Commandement du Sr. de la CAFFINIÈRE,  
lequel devoit suivre exactement les ordres du  
Comte de Frontenac.

Que son intention étoit donc que ledit <sup>Plan de cette</sup>  
Comte de Frontenac partit au plutôt, & s'em- <sup>Entreprise.</sup>  
barquât sur un des Vaisseaux, que comman-  
doit le Sieur de la Caffiniere, pour se rendre  
d'abord à l'entrée du Golphe S. Laurent, puis  
à la Baye de Camceaux en Acadie : qu'y étant  
arrivé, il passât sur le meilleur des Vaisseaux  
Marchands, qui l'auroient suivi, pour se  
rendre à Quebec ; mais qu'avant que de se  
séparer du Sieur de la Caffiniere, il lui or-  
donnât d'attendre de ses nouvelles, & de se  
saisir de tous les Bâtimens Ennemis, qu'il  
pourroit rencontrer pendant son séjour à la  
Côte ; que pour lui, dès que le tems & l'oc-  
casion le permettroient, & même, s'il étoit  
possible, dès l'entrée du Fleuve S. Laurent,  
il détacheroit le Chevalier de Callieres, afin

1689.

qu'il pût arriver avant lui à Québec, & y faire les préparatifs nécessaires pour l'Entreprise de la Nouvelle York : qu'il eût soin surtout de garder un grand secret, & qu'il tâchât de couvrir ces préparatifs sous les prétextes qu'il jugeroit les plus convenables & les plus plausibles.

Qu'il étoit aussi très-important d'user d'une grande diligence, Sa Majesté étant persuadée que l'Entreprise ne pouvoit se faire dans un autre tems, que dans celui de l'Automne, qu'ainsi le Comte de Frontenac, aussitôt après son arrivée à Québec, en partit avec les Bateaux, & tout l'équipage nécessaire, accompagné du Chevalier de Callières, qui commanderoit les Troupes sous ses ordres; qu'il enverroit en même tems ses Instructions en chiffres au sieur de la Cassiniere, & lui recommanderoit de faire voile pour Manhatte, sans rien entreprendre sur sa route, de se rendre Maître de tous les Bâtimens, qu'il trouveroit dans la Baye; mais de ne s'exposer à aucune aventure, qui pût le mettre hors d'état de servir à l'Entreprise, dont il étoit question.

Que comme il n'étoit pas possible de marquer un tems certain, auquel le Sieur de la Cassiniere & le Comte de Frontenac pourroient arriver ensemble, chacun de leur côté; il étoit à propos que le premier allât droit dans la Baye de Manhatte, d'autant plus que l'attaque des premiers Postes de la Nouvelle York avertiroit la Capitale, & qu'ainsi les Vaisseaux y arrivant avant les Troupes de Terre, y causeroient une diversion utile; que comme le Comte de Frontenac auroit avec lui toutes les forces de la Nouvelle France, il devoit, avant son départ

de Québec, com  
ville les m  
pour la sûreté  
des Iroquois, &  
de Vaudreuil, l  
pendant  
Marquis de D  
ions devoient  
aux.

La Nouvelle  
Frontenac de  
liques, qui v  
surant de leu  
pois, qu'il y  
Gens de servi  
tenir Prisonni  
Habitans, do  
rançons, &  
& Femmes d  
dans la Penfy  
pas attendre  
Quebec, au ri  
les glaces, il  
de tout ce qu  
Callières, à  
nement de l  
& Fort de M  
verneur Gén  
fin un des p  
voit être un  
quois, qui  
cours des A  
remuer; &  
gloises la fa  
par Terre c  
ordonné au

Quebec, & y faire  
 l'Entreprise de  
 soin surtout de  
 qu'il tâchât de  
 les prétextes  
 nables & les plus  
 tant d'user d'une  
 étant persuadé  
 se faire dans un  
 de l'Auromne  
 e, aussitôt après  
 tr avec les Bar-  
 efaire, accom-  
 eres, qui com-  
 es ordres; qu'il  
 Instructions en  
 e, & lui recom-  
 Manhatte, sans  
 , de se rendre  
 qu'il trouveroit  
 poser à aucune  
 s d'état de ser-  
 question.  
 ssible de mar-  
 le Sieur de la  
 nac pourroient  
 leur côté; il  
 llâr droit dans  
 plus que l'at-  
 Nouvelle York  
 i les Vaisseaux  
 Terre, y cause-  
 mme le Comte  
 es les forces de  
 ant son départ

Quebec, concerter avec le Marquis de Dé-  
 nonville les mesures, qu'il y auroit à prendre  
 pour la sureté de la Colonie contre les courses  
 des Iroquois, & donner ses ordres au Chevalier  
 de Vaudreuil, lequel devoit commander dans le  
 Pays pendant l'Expédition, après le départ du  
 Marquis de Dénonville, & dont les Instruc-  
 tions devoient être dressées par les deux Géné-  
 raux.

1689.

La Nouvelle York soumise, le Comte de Frontenac devoit y laisser les Anglois Catho-  
 liques, qui voudroient y demeurer, en s'as-  
 surant de leur fidélité, distribuer aux Fran-  
 cois, qu'il y établiroit, les Artisans & autres  
 Gens de service, dont ils auroient besoin; re-  
 tenir Prisonniers les Officiers & les principaux  
 Habitans, dont on pourroit esperer de bonnes  
 raisons, & envoyer tout le reste, Hommes  
 & Femmes dans la Nouvelle Angleterre, ou  
 dans la Pensylvanie; mais comme il ne devoit  
 pas attendre l'arrière-saison pour retourner à  
 Quebec, au risque d'être arrêté en chemin par  
 les glaces, il avoit ordre de confier l'exécution  
 de tout ce qui resteroit à faire au Chevalier de  
 Callieres, à qui le Roy destinoit le Gouver-  
 nement de la Nouvelle York, & de la Ville  
 & Fort de Manhatte, sous l'autorité du Gou-  
 verneur Général de la Nouvelle France. En-  
 fin un des principaux fruits de la victoire de-  
 voit être une paix solide avec les Canons Iro-  
 quois, qui ne pouvant plus esperer d'être se-  
 courus des Anglois, ne seroient plus tentés de  
 remuer; & pour ôter aux autres Colonies An-  
 gloises la facilité de faire aucune Entreprise  
 par Terre contre nous; il étoit expressément  
 ordonné au Comte de Frontenac de détruire

Ce qui devoit  
 se faire après  
 la conquête de  
 cette Provin-

1689.

toutes les Habitations voisines de Manhatta  
& de mettre toutes les autres sous contribu-  
tion.

L'entreprise  
échoué, &  
pourquoi ?

Un projet si bien concerté, & dont l'exécution étoit confiée à des Officiers, dont le nom seul sembloit en garantir le succès, avoit un défaut, qui le fit échouer. Il dépendoit du concours de deux choses, sur lesquelles on ne peut jamais compter sûrement; à savoir, les vents favorables, & une diligence égale dans tous ceux, qui étoient chargés de travailler aux préparatifs. Le plan, que le Gouverneur de Montreal avoit proposé étoit beaucoup plus simple, que celui, qu'on choisit; il étoit d'ailleurs moins coûteux: il ne dépendoit point des caprices de la Mer & des vents, & tout y rouloit sur une seule tête, & la meilleure, qui fut en Canada. En y ajoutant quelques précautions fort aisées à prendre contre les Iroquois, il auroit infailliblement réussi; mais de la manière, dont les choses étoient arrangées, il falloit une espèce de miracle, pour parvenir au but, qu'on se proposoit.

Ce n'est pas que les mesures ne fussent bien prises de la part du Roy & de son Ministre; mais la moindre faute dans l'exécution d'un seul article, suffisoit pour tout déranger, & on en fit plusieurs. La première fut la négligence de ceux, à qui on avoit confié l'armement des

- » Vaisseaux. » Le radoub de la Fregate l'*Em-*
- » *buscade*, dit M. de Callieres dans une de ses
- » Lettres, qui nous a fait attendre vingt-sept jours
- » à la Rochelle, a causé ce retardement, avec
- » la nécessité d'escorter les Vaisseaux Mar-
- » chands, la plupart fort chargés, & mauvais
- » voiliers.

DE LA N

Il arriva  
être que le  
bouctou, qu  
vous des Va  
que des br  
jours avoien  
de Terre Ne  
huit. Le len  
laquelle il a  
s'embarqua  
après avoir  
ce qu'il con  
avancée. Le  
prouvent qu  
l'Expédition  
comptoit pa

Elles port  
de faire de  
voile avec  
jusqu'au Port  
charger des  
leveroit tous  
contreroit e  
s'engager e  
qui pût ret  
surtout d'av  
pût lui fair  
depuis Baste  
le moins de  
au Port Roy  
noissances n  
dessein, san  
Manneval,  
entendre à t  
qu' de croi  
cher les En

es de Manhatte  
s sous contribu

, & dont l'exé  
fficiers, dont le  
ntir le succès  
ouuer. Il dépen  
ses, sur lesquel  
er sûrement; à  
& une diligence  
ient chargés de  
lan, que le Gou  
posé étoit beau  
qu'on choisit; il  
il ne dépendoit  
& des vents, &  
& la meilleure,  
at quelques pré  
contre les Iro  
réussi; mais de  
ient arrangées,  
, pour parvenir

ne fussent bien  
son Ministre;  
exécution d'un  
étranger, & on  
la négligence  
armement des  
Fregate. l'Em  
ans une de ses  
vint-sept jours  
dement, avec  
isseaux Mar  
, & mauvais

Il arriva de-là que M. de Frontenac ne put être que le douzième de Septembre à Chedabouctou, qui avoit été assigné pour le rendez-vous des Vaisseaux; & les Navires Marchands, que des brumes continuelles pendant huit jours avoient séparés de lui sur le grand Banc de Terre Neuve, ne le joignirent que le dix-huit. Le lendemain il quitta l'*Embuscade*, sur laquelle il avoit fait le voyage jusques-là, & s'embarqua sur le *Saint François Xavier*, après avoir concerté avec M. de la Cassiniere ce qu'il convenoit de faire dans une saison si avancée. Les Instructions, qu'il lui laissa, prouvent que, s'il ne renonçoit pas encore à l'Expédition de la Nouvelle YORK, il ne comptoit pas beaucoup sur la réussite.

Elles portoient que dès qu'il auroit achevé de faire de l'eau & du bois, il mettroit à la voile avec le *Fourgon* pour escorter l'*Union* jusqu'au Port Royal, où ce Navire devoit décharger des munitions & des vivres; qu'il enleveroit tous les Bâtimens Anglois, qu'il rencontreroit en son chemin; sans néanmoins s'engager en aucun combat hazardeux, ou qui pût retarder son voyage; qu'il tâcheroit surtout d'avoir quelque Pilote Anglois, qui pût lui faire connoître les bons mouillages depuis Baston jusqu'à Manhatte; qu'il feroit le moins de séjour, qu'il lui seroit possible, au Port Royal, où il prendroit toutes les connoissances nécessaires pour l'exécution de son dessein, sans le découvrir qu'au seul M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, faisant entendre à tous les autres qu'il n'avoit ordre que de croiser le long des Côtes, & d'empêcher les Ennemis de continuer leurs ravages.

1689.

Instructions  
données à M.  
de la Cassiniere  
par le Com-  
te de Fronte-  
nac.

1689.

Qu'il iroit ensuite à Manhatte en droiture ; & que s'il pouvoit arriver dans la Baye avant le premier jour de Novembre, il n'approcheroit point à la vûe de la Ville, ni du Fort ; mais se tiendrait en quelque bon mouillage jusqu'au quinzième du même mois, & emploieroit ce tems à disposer toutes choses pour le débarquement ; qu'alors il ne feroit plus aucune difficulté de se montrer ; mais qu'il se tiendrait hors de la portée du Canon, en faisant semblant de n'être là, que pour croiser à l'entrée du Port, afin d'empêcher que rien n'y entrât, ou n'en sortit. Que si, après avoir attendu jusqu'au dixième de Décembre, il ne recevoit aucune nouvelle de sa part, il pourroit reprendre la route de France ; mais qu'en passant par le Port Roïal, il y débarqueroit toutes les munitions & les vivres destinés aux Troupes de Terre, & les y feroit enfermer dans des Magasins, afin que, si l'année suivante on vouloit tenter de nouveau l'Entreprise de la Nouvelle York, on pût les y trouver.

M. de Frontenac arrive à Montreal.

Ce fut en effet le parti, que prit M. de la Cassiniere : il avoit fait plusieurs prises, avant que d'arriver au Port Royal, il en fit encore quelques-unes dans la suite ; mais il y a bien de l'apparence que les vents contraires ne lui permirent point d'entrer dans ce Port, ni en allant à Manhatte, ni à son retour ; car nous verrons bientôt cette Place dans une grande disette de tout ce que cet Officier avoit ordre d'y laisser. M. de Frontenac de son côté partit de Chedabouctou le dix-neuvième de Septembre, avec tous les Navires, qui étoient destinés pour Quebec, & il ne put gagner l'Isle

DE LA  
Percée, qu'il  
pas y mouiller  
mettre en port

Les PP  
bord, & i  
France étoit  
causée par  
l'Isle de M  
n'avoit pu  
lui fit cher  
modité pou  
de Calliere  
reçu du R  
Ils contin  
mouillere  
d'Octobre  
le vint-sep  
ils y trou  
Champign  
qu'il soit p  
y avoit dor

Le vint-  
le tems,  
quinze-cen  
jour au Q  
la Côte M  
lieux plus  
tout le Mo  
par massac  
mirent le f  
qui y éto  
mains de  
que la sure  
la poussere  
les avoit pa  
le sein des

Percée, que le vingt-cinquième. Il ne voulut pas y mouiller, & il se contenta de faire mettre en panne à la vûe de l'Habitation.

Les PP. Recollets vinrent aussitôt à son bord, & il apprit d'eux que la Nouvelle France étoit dans une grande consternation, causée par une irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal. Cette nouvelle, dont on n'avoit pu lui apprendre les particularités, lui fit chercher avec empressement une commodité pour envoyer devant lui le Chevalier de Callieres, suivant l'ordre, qu'il en avoit reçu du Roy; mais il n'en put trouver aucune. Ils continuerent leur route ensemble, & mouillèrent devant Quebec le douzième d'Octobre; ils en partirent le vingtième, & le vingt-septième ils arrivèrent à Montreal; ils y trouverent M. de Dénonville, & M. de Champigny dans le plus grand embarras, qu'il soit possible d'exprimer, & voici ce qui y avoit donné lieu.

Le vingt-cinquième du mois d'Août, dans le tems, qu'on se croyoit le plus en sûreté, quinze-cent Iroquois firent descente avant le jour au Quartier de la Chine, lequel est sur la Côte Méridionale de l'Isle, environ trois lieues plus haut que la Ville. Ils y trouverent tout le Monde endormi, & ils commencerent par massacrer tous les Hommes; ensuite ils mirent le feu aux Maisons. Par-là tous ceux, qui y étoient restés, tomberent entre les mains de ces Sauvages, & essuyèrent tout ce que la fureur peut inspirer à des Barbares. Ils la poussèrent même à des excès, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Ils ouvrirent le sein des Femmes enceintes, pour en atta-

Irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal; cruautés qu'ils y exercent.

cher le fruit, qu'elles portojent, ils mirent des Enfans tout vivans à la broche, & contraignirent les Mères de les tourner pour les faire rôtir. Ils inventerent quantité d'autres supplices inouis, & deux-cent Personnes de tout âge & de tout sexe perirent ainsi en moins d'une heure dans les plus affreux tourmens.

Cela fait, l'Ennemi s'approcha jusqu'à une lieue de la Ville, faisant par tout les mêmes ravages, & exerçant les mêmes cruautés, & quand ils furent las de ces horreurs, ils firent deux-cent Prisonniers, qu'ils emmenerent dans leurs Villages, où ils les brûlerent. Au premier bruit de ce tragique événement, M. de DÉNONVILLE, qui étoit à Montreal, donna ordre à un Lieutenant des Troupes, nommé LA ROBEYRE, de se jeter dans un Fort, dont il craignoit que l'Ennemi ne s'emparât. A peine cet Officier y étoit-il entré, qu'il y fut investi par un Gros d'Iroquois, contre lequel il se défendit longtems avec beaucoup de valeur; mais les Gens, qui se battirent en désespérés, ayant été tués jusqu'au dernier, & lui-même étant fort blessé, les Assaillans entrèrent dans le Fort, & le firent Prisonnier.

Alors toute l'Isle demeura en proie aux Victorieux, qui en parcoururent la plus grande partie, laissant par tout des traces sanglantes de leur fureur, sans qu'il fût possible de s'y opposer. Cela dura jusques vers la mi-Octobre; & comme alors on n'entendoit plus parler de rien, le Général envoya les Sieurs du Lash & de MANTET dans le Lac des deux Montagnes, pour s'assurer de la retraite des Ennemis, afin de pouvoir donner quelque repos aux Troupes, qui depuis plus de deux

DE LA N  
mois étoient  
deux Officie  
quois dans de  
quer avec be  
leur premiere  
ils les

Des quatre,  
nage, les tro  
feu de nos Sa

Ce fut dans  
MM. de Fron  
à Montreal  
de nos Sauva  
dans la déro  
sauvé, après  
les doigts ma  
les Généraux  
sein des Iroq  
la Riviere d  
Montreal de  
leur attaque  
premiere; de  
montant à l'  
un seul Fran  
les avoit em  
qu'ils devoie  
ver pendant  
mencé, qu'  
rendre Maître  
qu'ils devoie  
nombre d'An  
prétendoient  
puis descendi  
de trouver u  
fattoient qu'  
se resteroit

RALE  
nt, ils mirent  
oche, & con-  
turner pour les  
antiré d'autres  
Personnes de  
ainfi en moins  
x tourmens.  
a jusqu'à une  
out les mêmes  
cruautes, &  
urs, ils firent  
emmenerent  
brûlerent. Au  
enement, M.  
ntreal, donna  
pes, nommé  
ans un Fort,  
ne s'emparât,  
ntre, qu'il y  
ois, contre  
vec beaucoup  
se battirent  
u'au dernier,  
les Assaillans  
t Prisonnier.  
n proye aux  
a plus grande  
es sanglantes  
ossible de s'y  
la mi-Octo-  
oit plus par-  
es Sieurs du  
ac des deux  
retraite des  
ner quelque  
plus de deux

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 405  
mois étoient nuit & jour sous les armes. Ces  
deux Officiers rencontrèrent vingt-deux Iro-  
quois dans deux Canots, qui les vinrent atta-  
quer avec beaucoup de fierté. Ils essayèrent  
leur première-décharge sans tirer, après quoi  
ils les tuèrent, & en tuèrent dix-huit.  
Des quatre, qui restoient, un se sauva à la  
nage; les trois autres furent pris, & livrés au  
feu de nos Sauvages.

Ce fut dans de si tristes circonstances, que  
MM. de Frontenac & de Callieres arriverent  
à Montreal le vingt-deux de Novembre. Un  
de nos Sauvages, qui avoit été fait Prisonnier  
dans la déroute de la Chine, & qui s'étoit  
sauvé, après avoir eu les ongles arrachés, &  
les doigts mangés, ou brûlés, vint trouver  
les Généraux. Il leur dit que le premier des-  
sein des Iroquois avoit été de descendre par  
la Riviere des Prairies, qui sépare l'Isle de  
Montreal de celle de *Jesus*; de commencer  
leur attaque par l'extrémité Orientale de la  
premiere; de la ravager toute entiere en re-  
montant à l'Occident; & de n'y pas laisser  
un seul François: qu'il ne sçavoit pas ce qui  
les avoit empêché de suivre ce plan; mais  
qu'ils devoient bientôt revenir, pour ache-  
ver pendant l'hyver ce qu'ils avoient com-  
mencé; qu'ensuite ils se propoisoient de se  
rendre Maîtres de la Ville au printems, &  
qu'ils devoient y être joints par un grand  
nombre d'Anglois & de Mahingans; qu'ils  
prétendoient passer de-là aux Trois Rivieres,  
puis descendre à Quebec, où ils comptoient  
de trouver une Flote Angloise, & qu'ils se  
fattoient qu'à la fin de cette Campagne, il  
ne resteroit plus de François en Canada.

1689.

MM. de Dénonville & de Champigny font d'avis d'abandonner Catarocouy.

M. de Frontenac comprit alors de quelle importance il eût été qu'il fût arrivé trois mois plutôt, parce que quand bien même il n'eût pas conquis la Nouvelle York, il auroit du moins empêché ce qui venoit d'arriver, en mettant les Iroquois & Anglois sur la défensive. Pour surcroît de chagrin il apprit que, selon toutes les apparences, le Fort de Catarocouy étoit évacué & ruiné. En effet M. de Dénonville avoit envoyé ordre à M. de VALRENEs, qui y commandoit, d'abandonner ce Poste, après en avoir fait sauter les Fortifications, & de brûler les vivres, qu'il ne pourroit pas emporter, & tout cela, supposé qu'il ne lui arrivât point de Convoit avant le mois de Novembre. Cette nouvelle surprit d'autant plus le nouveau Général, que ces ordres avoient été donnés, sans attendre ceux du Roy, que M. de Dénonville avoit demandés lui-même à ce sujet, & qu'il s'y étoit déterminé, après que les Iroquois lui eurent fait dire insolemment qu'ils vouloient qu'on démolit cette Place.

Comme il se récria beaucoup sur cette démarche, M. de Dénonville & M. de Champigny lui représenterent que le Fort de Catarocouy étant situé dans le fond d'une Baye, & n'occupant aucun passage, son utilité étoit fort bornée; que l'on n'y pouvoit envoyer des Convois, qu'avec de grosses dépenses; qu'il y faloit porter jusqu'au bois de chauffage, la Garnison ne pouvant pas y être assez forte, pour en aller couper dans la Forêt, sans être exposée aux surprises des Iroquois; & que pour augmenter cette Garnison, il faudroit dégarnir des Postes plus nécessaires. Ces rais

DE LA N  
sons étoient  
Comte de Fr  
quand ce qu  
son goût. D  
son ouvrage

Dans le v  
étoit d'une g  
déplaisoit a  
généoit; mai  
beaucoup plu  
lette. Il sero  
vint lieuës:  
Terre pour l  
Canon on y  
quois de pa  
pendant, si  
tous ces avat  
cer les inacor  
der, & il n  
n'en eût con

D'autre p  
Gouverneur  
un grand i  
étoit fort ec  
faisoient sou  
& cette rais  
dres, qui av  
& de Cham  
le Premier,  
Gouverneur  
mis toute l'  
l'affaire, de  
simples repr  
de son mieu

Le Comte  
& comme p

RALB  
lors de quelle  
it arrivé trois  
bien même il  
York, il au-  
roit d'arri-  
s. Anglois  
de chagrin il  
pparences, le  
é & ruiné. En  
envoyé ordre  
commandoit,  
en avoir fait  
brûler les vi-  
porter, & tout  
ivât point de  
vembre. Cette  
e nouveau Gé-  
t été donné,  
ue M. de Dé-  
ême à ce sujet,  
après que les  
lemment qu'ils  
Place.  
p sur certé dé-  
M. de Cham-  
ort de Cataro-  
'une Baye, &  
n utilité étoit  
uvoit envoyer  
dépenses; qu'il  
chauffage, la  
re assez forte,  
prêt, sans être  
quois; & que  
n, il faudroit  
aires. Ces rais

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 407

sons étoient au moins spécieuses; mais le Comte de Frontenac n'étoit pas aisé à persuader, quand ce qu'on lui proposoit, n'étoit pas de son goût. D'ailleurs le Fort de Catarocouy étoit son ouvrage, & portoit son nom.

Dans le vrai un Poste avancé de ce côté-là étoit d'une grande commodité, & celui-ci ne déplaisoit aux Iroquois, que parce qu'il les gênoit; mais j'ai déjà remarqué qu'il eût été beaucoup plus avantageusement placé à la *Gallie*. Il seroit plus proche de Montreal de vint lieues: on peut pratiquer un chemin par Terre pour le ravitailler en tout tems; avec du Canon on y seroit en état d'empêcher les Iroquois de passer le Fleuve en cet endroit. Cependant, si le Fort de Catarocouy n'avoit pas tous ces avatanges, il en avoit assez pour balancer les inconveniens, qu'on trouvoit à le garder, & il ne falloit point l'abandonner, qu'on n'en eût construit un plus avantageux.

D'autre part plusieurs Personnes, à qui le Gouverneur Général vouloit du bien, avoient un grand intérêt à sa conservation: il leur étoit fort commode pour la Traite, qu'ils y faisoient souvent au préjudice du bien public; & cette raison n'avoit pas été une des moindres, qui avoient engagé MM. de Dénonville & de Champigny à le laisser tomber; mais enfin le Premier, que le Roy avoit déclaré Sous-Gouverneur des Enfans de France, avoit remis toute l'autorité à son Successeur, & dans l'affaire, dont il s'agissoit, il se borna aux simples représentations, que l'Intendant apuya de son mieux.

Le Comte de Frontenac n'y eut aucun égard, & comme par un article de la Lettre de M. de

1689.  
ratifs pour le  
ravitailler.

Dénonville au Sieur de Valrenes, ce Commandant pouvoit attendre tout le mois de Novembre, avant que d'évacuer Cataraougouy, le nouveau Général espéra d'avoir le tems de lui envoyer un contr'ordre, & un Convoi capable de le mettre en état de se soutenir dans cette Place. Il fit donc équiper en diligence vingt-cinq Canots, il y joignit le Détachement, que son Prédecesseur avoit fait préparer pour faciliter la retraite de la Garnison, & leur donna une Escorte de trois-cent Hommes, tant François, que Sauvages, la plupart Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, qui ne se voyant pas en sûreté dans leurs Villages, s'étoient réfugiés à Montreal.

Il est évacué. Il avoit encore une autre vûë, en faisant ce grand Détachement; il avoit ramené de France les Iroquois, qui avoient été condamnés aux Galeres, il vouloit en envoyer quelques-uns dans leurs Cantons, pour y annoncer le retour de tous les autres, & les avertir de les venir chercher. Mais de quelque diligence, qu'il eût usé, son Convoi ne put être prêt, que le sixième de Novembre, & l'ayant conduit lui-même jusqu'à la Chine, il n'y avoit pas deux heures, qu'il étoit de retour à Montreal, que le Sieur de Valrenes y arriva avec sa Garnison, composée de quarante-cinq Hommes, en ayant perdu six, qui s'étoient noyés en passant un Rapide.

Il avoit brûlé, ou jetté dans l'eau toutes les provisions & toutes les munitions, qui auroient pu l'embarrasser dans sa marche, enfoncé dans le Havre trois Barques, qui lui restoient avec leurs ancrs & les Canons de fer, transporté les Canons de fonte jusqu'au

Lac

DE LA M  
Lac S. François  
les Bastions  
Tours, mis  
en plusieurs  
quatre heures  
un grand fra  
n'eût sauté e  
que conçu  
de voir ains  
raisons, que  
à la conserv  
par la vivaci  
jet. Il ne s'en  
le rétablir, c

L'entrepris  
aussi toujours  
Chevalier de  
de la faire g  
en écrivit en  
gnelay. » M  
seigneur, de  
Roy se rend  
& de préveni  
ont de perdre  
quois, avec  
de faire la p  
tion, tant qu  
Premiers. Si  
on ne peut é  
ces Sauvages  
brûleront &  
puisse s'y op  
plus de Trou  
parant de la  
demander la  
dra leur im

Tom. I

R A L E  
ce Comman-  
is de Novem-  
couy, le nou-  
ems de lui en-  
vo capable de  
ins cette Place.  
vint-cinq Ca-  
ent, que son  
pour faciliter  
ur donna une  
tant François,  
ois du Sault S.  
ne se voyant  
s, s'étoient re-

en faisant ce  
mené de Fran-  
été condam-  
c en envoyer  
is, pour y an-  
autres, & les  
ais de quelque  
onvoi ne put  
Novembre, &  
à la Chine,  
qu'il étoit de  
de Valrenes y  
de quarante  
i six, qui s'é-  
de.

s l'eau toutes  
initions, qui  
a marche, en-  
ques, qui lui  
es Canons de  
onté jusqu'au  
Lac

Lac S. François, où il les avoit cachés, miné les Bastions, les Murailles du Fort & les Tours, mis des mèches allumées par un bout en plusieurs endroits; & comme après trois ou quatre heures de marche, il avoit entendu un grand fracas, il ne doutoit point que tout n'eût sauté en l'air. On peut juger du chagrin, que conçut le nouveau Gouverneur Général, de voir ainsi ses préparatifs inutiles, par les raisons, que j'ai dit qu'il avoit de s'intéresser à la conservation du Fort de Catarocouy, & par la vivacité, qu'il avoit témoignée à ce sujet. Il ne s'en consola, que dans l'esperance de le rétablir, comme il fit bientôt après.

L'entreprise de la Nouvelle York lui tenoit aussi toujours extrêmement au cœur, & le Chevalier de Callieres, qui étoit venu à bout de la faire goûter au Marquis de Dénonville, en écrivit en ces termes au Marquis de Seignelay. « M. de Dénonville vous dira, Mon-  
seigneur, de quelle importance il est que le Roy se rend Maître de la Nouvelle York, & de prévenir les Anglois sur le dessein, qu'ils ont de perdre ce Pays par le moyen des Iroquois, avec lesquels il ne faut point esperer de faire la paix par la voye de la négociation, tant que nous serons en guerre avec les Premiers. Si nous demeurons sur la défensive, on ne peut éviter la ruine de cette Colonie; ces Sauvages continueront leurs courses, & brûleront & saecageront tout, sans qu'on puisse s'y opposer, y eût-il même deux fois plus de Troupes dans le Pays; mais en s'emparant de la Nouvelle York, on les reduit à demander la paix aux conditions, qu'on voudra leur imposer.

Nouvelles  
propositions  
pour la con-  
quête de la N.  
York.

9681. » Cette Expédition se peut faire devant & après  
 » la moisson, & il y a deux moyens de l'exé-  
 » ter. Le plus sûr est de faire attaquer Manhatte  
 » avec six Vaisseaux, & douze-cent Hommes  
 » de débarquement, pendant que les Troupes  
 » du Canada attaqueront Orange par Terre.  
 » L'autre moyen est de moins de dépense; il  
 » consiste à envoyer en Canada trois-cent Hom-  
 » mes de Recrû, qu'on joindra à un pareil  
 » nombre de vieux Soldats, pour garder les  
 » principaux Postes du Pays, tandis qu'avec  
 » mille Hommes des Troupes du Roy, & trois  
 » à quatre cent Habitans on ira faire le siège  
 » d'Orange. Quand cette Ville sera prise, on y  
 » laissera une bonne Garnison, puis on ira atta-  
 » quer Manhatte; mais pour réussir dans ce se-  
 » cond siège, il est nécessaire d'avoir deux Fre-  
 » gates, qui puissent mettre à Terre trois-cent  
 » Hommes, pour remplacer ceux, qu'on auroit  
 » laissés à Orange, & pour la garde des Canots.  
 » Il faudroit envoyer ces deux Fregatés dès le  
 » mois de Mars au Port Royal, & en même  
 » tems pourvoir à la sûreté de ce Poste, exposé  
 » à être enlevé par les Anglois de Baston; &  
 » une troisième Fregate à Quebec, pour y porter  
 » les ordres de S. M. les trois-cent Hommes  
 » de Recrû, la farine, & les autres provisions  
 » nécessaires.

Ce qui l'em-  
 pêche d'avoir  
 son effet.

Le Ministre ne pouvoit que goûter beau-  
 coup ce projet du Gouverneur de Montreal,  
 qu'il connoissoit pour un des Officiers de la  
 Colonie, qui proposoit le plus sagement,  
 & qui étoit plus capable d'exécuter tout  
 ce qu'on lui confieroit; mais tandis qu'on  
 étoit occupé en Canada à chercher les moyens  
 de faire des conquêtes sur les Anglois, on

peut avoir qu'  
 surs pour s'  
 avec plus de  
 nus; mais il  
 instruit de l'  
 noncer encore  
 faire à la tran  
 pour faire tē  
 les devants,  
 iage, qu'il po  
 forces suffisam  
 heur pour no  
 de bonnes m

Cependant  
 pas été malh  
 de la Nouvelle  
 quois portoiē  
 Colonie, d'It  
 dans le Nord  
 nos braves A  
 dépens des A  
 Alliés nous av

Dès les p  
 Quebec par d  
 tis en raquet  
 Fort de S. Lou  
 son, que d'Il  
 d'Octobre pr  
 son Lieutena  
 lieux du Port  
 savanne, Plac  
 de la Baye, l'  
 avoit enlevé s  
 vé des Lettre  
 gnie de Lon  
 proclamer le

NERALE  
e devant & après  
yens de l'exécu-  
aquer Manhatte  
-cent Hommes  
ue les Troupes  
age par Terra  
de dépense ; il  
ois-cent Hom-  
dra à un pareil  
our garder les  
tandis qu'avec  
u Roy , & trois  
a faire le siège  
era prise , on y  
puis on ira atta-  
ussir dans ce se-  
avoir deux Pe-  
Terre trois-cent  
x , qu'on auroit  
arde des Canots.  
Fregarés dès le  
l , & en même  
ce Poste , exposé  
s de Baston ; &  
ec , pour y porter  
-cent Hommes  
autres provisions

ue goûter beau-  
r de Montreal ,  
s Officiers de la  
plus sagement ,  
d'exécuter tout  
ais tandis qu'on  
rcher les moyens  
les Anglois , en

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 411  
peut. avis qu'ils prenoient eux-mêmes des me-  
sures pour s'emparer du Canada. Peut-être  
avec plus de diligence les auroit on préve-  
nus ; mais il n'étoit plus remis , lorsqu'on fut  
instruit de leur dessein. Il fallut donc re-  
noncer encore une fois à une conquête néces-  
saire à la tranquillité de la Nouvelle France ,  
pour faire tête à un Ennemi , qui avoit pris  
les devants , & qui avoit sur nous cet avan-  
tage , qu'il pouvoit trouver en Amerique des  
forces suffisantes pour nous accabler ; par bon-  
heur pour nous elles ne furent pas mises en  
de bonnes mains.

Cependant la Campagne de 1689. n'avoit  
pas été malheureuse dans toutes les parties  
de la Nouvelle France. Tandis que les Iro-  
quois portoient le ravage dans le centre de la  
Colonie , d'Iberville & ses Freres soutenoient  
dans le Nord l'honneur des Armes Françaises &  
nos braves Abénaquis nous vengeoient aux  
dépens des Anglois de tout le mal , que leurs  
Alliés nous avoient fait à leur instigation.

Dès les premiers jours de May on a prit à  
Quebec par deux Canadiens , qui étoient par-  
tis en raquette le cinquième de Janvier du  
Fort de S. Louis dans le fond de la Baye d'Hud-  
son , que d'Iberville y étoit arrivé au mois  
d'Octobre précédent : que LA FERTE  
son Lieutenant , ayant rencontré à trente  
lieues du Port Nelson le Gouverneur de *Nieu-  
savanne* , Place située sur la Côte Occidentale  
de la Baye , l'avoit fait Prisonnier , qu'il lui  
avoit enlevé ses Papiers , & qu'il y avoit trou-  
vé des Lettres des Directeurs de la Compagnie  
de Londres , contenant des ordres de  
proclamer le Prince & la Princesse d'Orange

Expédition  
de M. d'Iber-  
ville dans le  
Nord du Ca-  
nada.

1689.

Roy & Reine de la Grande Bretagne dans la Baye, que cette Compagnie prétendoit appartenir toute entiere à la Couronne d'Angleterre.

Cette prétention, si contraire à ce qui avoit été arrêté entré Louis XIV. & Jacques II. fut bientôt soutenüe de deux Navires; qui parurent à la vüe du Fort de Sainte Anne, où d'Iberville venoit de se rendre. L'un de ces Bâtimens avoit dix-huit piéces de Canon & quatre Pierriers, l'autre avoit un pareil nombre de Pierriers & dix Canons; tous deux étoient chargés d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres, & leurs Equipages faisoient en tout quatre-vingt trois Hommes, parmi lesquels il y avoit onze Pilotes, de douze, que la Marine d'Angleterre entretenoit pour la Baye d'Hudson; aussi ne se promettoient-ils rien moins que de chasser les François de tous les Postes, qu'ils y occupoient.

Ils n'osèrent pourtant les attaquer d'abord à force ouverte, quoique d'Iberville n'eût avec lui, que très-peu de monde; & même, après les premières hostilités, qui ne leur réussirent pas, ils proposerent un accommodement, que d'Iberville ne crut pas devoir rejeter; mais comme il connoissoit l'Ennemi, auquel il avoit à faire, il se tint sur ses gardes, & bien lui en prit. Il ne fut pas longtems, sans s'apercevoir que les Anglois n'avoient eu en vüe que de l'endormir, pour tomber sur lui, dès qu'ils le verroient sans défiance, & il résolut de les prévenir.

Pour le faire plus sûrement, il affecta plus que jamais une grande sécurité; mais il dressa aux Ennemis plusieurs embuscades, dans lesquelles ils tombèrent. Il leur en tua ainsi vingt

DEUX  
& un de leurs  
leur Chirurgien  
ficiers; & après  
les envoya son  
se. Ils rép  
avec ho  
de quarante e  
les Malades.

Sur cette r  
torze Hommes  
son Frere, av  
tantôt dans u  
campés, &  
étoient arrêté  
même au bou  
se fut canon  
se faire beau  
d'Iberville en  
Commandant  
quartier, s'il

L'Anglois i  
entre les deux  
qu'il y eût si  
qu'il n'avoit p  
teinte; qu'au  
mit les deux  
ges. On lui d  
main, & il l'  
voya son In  
qui fut remi  
contenoit ent  
toit à remette  
dant François  
que sur cela i  
qui se monto  
ces livres; 8

etragne dans la  
 étendoit appar-  
 e d'Angleterre.  
 e à ce qui avoit  
 & Jacques II.  
 Navires, qui  
 tate Anne, ou  
 e. L'un de ces  
 de Canon &  
 un pareil nom-  
 ns ; tous deux  
 quantité d'ar-  
 vres, & leurs  
 quatre-vingt trois  
 avoit onze Pi-  
 ne d'Angleterre  
 dson ; aussi ne se  
 ue de chasser les  
 ils y occupoient.  
 ttaquer d'abord  
 l'Iberville n'eût  
 nde ; & même,  
 qui ne leur réu-  
 commodement,  
 levoit rejeter ;  
 ennemi, auquel  
 r ses gardes, &  
 s longems, sans  
 n'avoient eu en  
 tomber sur lui,  
 iance, & il reso-

& un de leurs meilleurs Hommes, entr'autres leur  
 Chirurgien, & un de leurs premiers Of-  
 ficiers ; & après qu'il les eut ainsi affoiblis, il  
 les envoya sommer de se rendre Prisonniers de  
 guerre. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient le  
 faire avec honneur, étant encore au nombre  
 de quarante en état de se bien défendre, sans  
 les Malades.

Sur cette réponse d'Iberville détacha qua-  
 torze Hommes sous la conduite de Maricourt,  
 son Frere, avec ordre de harceler les Anglois,  
 tantôt dans une petite Isle, où ils étoient  
 campés, & tantôt sur leurs Navires, qui  
 étoient arrêtés dans les glaces. Il le suivit lui-  
 même au bout de deux jours, & après qu'on  
 se fut canonné pendant quelque tems, sans  
 se faire beaucoup de mal de part & d'autre,  
 d'Iberville envoya de nouveau sommer le  
 Commandant, avec menace de ne faire aucun  
 quartier, s'il differoit de se rendre.

L'Anglois lui écrivit qu'il y avoit un *Traité Succès*, qu'il  
 entre les deux Couronnes, & qu'il étoit surpris *qu'il eût*  
 qu'il y eût si peu d'égard. D'Iberville repliqua  
 qu'il n'avoit pas été le premier à y donner at-  
 teinte ; qu'au reste il prétendoit qu'on lui re-  
 mit les deux Navires, & tous leurs Equipa-  
 ges. On lui demanda un délai jusqu'au lende-  
 main, & il l'accorda. Ce terme expiré, il en-  
 voya son Interprète chercher la réponse,  
 qui fut remise par écrit à cet Homme. Elle  
 contenoit entr'autres choses, que l'on consen-  
 toit à remettre les deux Navires au Comman-  
 dant François avec toutes leurs charges ; mais  
 que sur cela il payeroit les gages des Officiers,  
 qui se montoient à la somme de dix mille cinq  
 centas livres, & qu'il donneroit aux mêmes Of-

1689.

ficiers un Bâtiment avec tous ses agrez, pour les porter par-tout, où ils voudroient aller.

Cela fut accordé, avec quelque restriction néanmoins sur le nombre des Anglois, auxquels il seroit permis de suivre leurs Officiers. Tous les autres demeurèrent Prisonniers, & d'Iberville eût surtout attention à ne relâcher aucun Pilote. Au mois de Juin M. de Sainte Helene étant venu joindre ses deux Freres, remit à M. d'Iberville un ordre du Gouverneur Général de mener à Quebec la plus considérable de ses deux prises, il obéit, & partit de Sainte Anne le douzième de Septembre avec Sainte Helene, & les principaux d'entre les Prisonniers, laissant à Maricourt trente-six Hommes pour garder tous les Postes du fond de la Baye, où il y avoit bien de l'apparence que les Anglois ne tarderoient pas d'essayer d'avoir leur revanche. Il rencontra sur sa route un Navire d'Angleterre, où étoit le jeune Chouart, qui n'avoit pu encore se tirer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson: il avoit grande envie d'attaquer ce Bâtiment; mais il n'avoit pas assez de Monde pour cela, & il avoit des Prisonniers à garder.

Au défaut de la force, il tenta la ruse: il arbora le Pavillon d'Angleterre, & le Capitaine l'ayant pris en effet pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve, que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'au premier beau tems ils se visiteroient. Le dessein de d'Iberville étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, quand ils viendroient à son bord, puis d'aborder le Navire Anglois, où il esperoit de ne pas trouver beaucoup de résistance; mais ils

DE LA M  
eurent le tem  
Déroit d'Hu  
s'être vûs, &  
à Quebec le

L'échec,  
même année  
core quelque  
eux, que la  
traités dans  
postés dans u  
entre la Riv  
nibequi, & i  
blissement,  
à la vérité q  
rement confi  
Ils incomm  
les Sauvages  
ment déclare  
soient pas m  
de l'Acadie  
l'effet de le  
Peuples de

Enfin un  
part Canib  
vième d'Ao  
Poste si imp  
sins si fâche  
de Pentago  
M. THURY  
gouvernoit  
premiere at  
à s'assurer l  
se confesser  
& ils euren  
Enfans s'ac  
de pouvoir

eurent le tems si rude jusqu'à l'extrémité du Détroit d'Hudson, qu'il fallut se séparer, sans s'être vûs, & d'Iberville arriva heureusement à Quebec le vint-cinquième d'Octobre.

L'échec, que les Anglois reçurent cette même année de la part des Canibas, eut encore quelque chose de plus humiliant pour eux, que la maniere, dont ils avoient été traités dans la Baye d'Hudson. Il s'étoient postés dans un Lieu, nommé *Pemkuit*, situé entre la Riviere de Pentagoët & celle de Kinibequi, & ils y avoient fait un fort bel Etablissement, défendu par un Fort, qui n'étoit à la vérité que de pieux, mais assez regulierement construit, avec vint Canons montés. Ils incommodoient extrêmement de-là tous les Sauvages des environs, toujours ouvertement déclarés pour les François, & ils ne caufoient pas moins d'inquiétude au Gouverneur de l'Acadie, lequel craignoit avec raison l'effet de leurs intrigues pour détacher ces Peuples de notre Alliance.

Entreprise des  
Canibas sur  
Pemkuit.

Enfin un Parti de cent Guerriers, la plupart Canibas, se mit en Campagne le neuvième d'Août, pour chasser les Anglois d'un Poste si important, & pour se délivrer de Voisins si fâcheux. Ils étoient d'un Village près de Pentagoët, où un Ecclesiastique, nommé *M. THURY*, bon Ouvrier, & Homme de tête, gouvernoit une assez nombreuse Mission. La premiere attention de ces braves Chrétiens fut à s'assurer le secours du Dieu des Armées : ils se confessèrent tous, plusieurs communierent, & ils eurent soin que leurs Femmes & leurs Enfans s'aquittassent du même devoir, afin de pouvoir lever au Ciel des mains plus pures,

1689.

416 HISTOIRE GENERALE  
tandis que leurs Peres & leurs Maris combat-  
toient contre les Hérétiques. Tout cela se fit  
avec une pieté, qui répondoit au Mission-  
naire du succès de l'entreprise. On établit dans  
la Chapelle le Rosaire perpétuel pendant tout  
le tems de l'Expédition, les heures mêmes  
des repas n'interrompant point un Exercice  
si édifiant.

Les Guerriers firent le voyage par Mer le  
long de la Côte, & en s'embarquant ils dé-  
racherent trois Canots pour aller à la décou-  
verte, avec ordre de rejoindre l'Armée à deux  
lieuës de Pemkuit, où elle devoit faire le dé-  
barquement. Quand ils y furent tous arrivés,  
ils marcherent par Terre avec tant de précau-  
tion, qu'ils se trouverent aux premieres Hab-  
itations Angloises, sans avoir été aperçus. Ils  
avoient fait trois Prisonniers sur leur route,  
& ils apprirent d'eux qu'il y avoit environ  
cent Hommes dans le Fort & dans le Village.  
Sur cet avis ils résolurent de commencer par  
attaquer l'Habitation. Après avoir fait leur  
Prière, ils se mirent en chemise, & donnerent  
de furie sur les Maisons, briserent les Portes,  
firent main basse sur tout ce qui se mit en de-  
voir de résister, & lierent tous ceux, qui ren-  
dirent les armes.

Au premier bruit d'une attaque si brusque  
& à imprévü, le Commandant du Fort fit  
tirer tout son Canon, ce qui n'empêcha pas  
les Canibas de s'emparer de dix ou douze  
Maisons de pierres, bien bâties, & qui for-  
moient une Rue tirée de la Place du Village  
jusqu'au Fort. Ils se retrancherent ensuite,  
partie à l'entrée d'une Cave de la Maison la  
plus voisine du Fort, & partie derriere un

DE LA N  
Rocher, qui  
de ces deux  
feu de Mous  
midi du quate  
sonne n'osoit

La nuit ét  
Commandant  
Anglois ayan  
qu'il étoit fa  
commença, c  
part & d'autr  
rent du Fort  
sirent; & fire  
pour empêche  
lendemain, à  
recommença  
sez vis; mais  
Anglois cesse  
capituler. Le  
& jurèrent qu  
sonne, pourv  
champ de la P

Le Comma  
la tête de qu  
qui n'ui en re  
tous portant  
les laisserent p  
contenterent  
sages, ils ne  
tions Abénaq  
de leur perfidi  
pos, s'ils s'av  
Pays; qu'ils ét  
qu'ils n'y sou  
inquiets & au  
les troubloier  
gion.

Rocher, qui étoit au bord de la Mer, & de ces deux endroits ils firent un si terrible feu de Mousqueterie sur le Fort, depuis le midi du quatorzième jusqu'au soir, que Personne n'osoit y paroître à découvert.

La nuit étant venuë, ils sommerent le Commandant de leur livrer sa Place, & un Anglois ayant répondu en se moquant, qu'il étoit fatigué, & qu'il alloit dormir, on commença, comme de concert, de tirer de part & d'autre; mais les Sauvages s'approchèrent du Fort à la faveur des ténèbres, l'investirent, & firent toute la nuit bonne garde, pour empêcher que personne n'en sortit. Le lendemain, à la petite pointe du jour, le feu recommença des deux côtés, & fut d'abord assez vif; mais après quelques décharges, les Anglois cessèrent de tirer, & demandèrent à capituler. Les Sauvages s'approchèrent aussi-tôt, & jurèrent qu'ils ne feroient violence à personne, pourvû que la Garnison sortit sur le champ de la Place.

Le Commandant partit un moment après, Ils s'en rendent les Maîtres. la tête de quatorze Hommes; c'étoit tout ce qu'il lui en restoit, & de quelques Femmes, tous portant un paquet sur le dos. Les Canibas les laisserent passer, sans toucher à rien, & se contenterent de leur dire que, s'ils étoient sages, ils ne reviendroient plus; que les Nations Abénaquises avoient trop d'expériences de leur perfidie, pour les laisser jamais en repos, s'ils s'avissoient de se remontrer dans leur Pays; qu'ils étoient les Maîtres de leur Terre; qu'ils n'y souffriroient jamais des Gens aussi inquiets & aussi entreprenans qu'eux, & qui les troubloient dans l'exercice de leur Religion.

1689.

Ils entrèrent en suite dans le Fort, & n'y commirent aucun désordre, non plus que dans les Maisons, où ayant trouvé une Barrique d'Eau-de-vie, ils la briserent, sans en boire une seule goutte, ce qui est heroïque dans des Sauvages. Quand ils eurent tout visité, ils prirent ce qui étoit le plus à leur bienséance, & raserent le Fort & les Maisons. Quelques-uns vouloient qu'on allât encore chasser les Anglois d'une Isle, qui est à trois ou quatre lieuës de Pemkuit; mais le plus grand nombre ne fut pas de cet avis. Toute la Troupe s'en retourna à Pentagoët sur deux Chaloupes, qu'elle avoit enlevées aux Ennemis, après en avoir tué les Equipages.

La Garnison de Pemkuit prétendit n'avoir perdu que sept Hommes dans ce Fort; mais on trouva une fosse assez profonde, toute remplie de Cadavres, & le Commandant dit aux Sauvages, en sortant de sa Place, qu'ils avoient de bonne poudre, & que leurs Fusils tiroient bien juste. Il en avoit fait lui-même l'épreuve; car il avoit le visage à demi-brûlé. Les Canibas n'eurent qu'un Homme legerement blessé à la jambe, & à leur retour ils assurèrent à M. Thury que, s'ils avoient deux-cent François un peu accoutumés au Pays, & qui voulussent bien les suivre, ils les meneroient jusqu'à Baston.

Autre Expédition de ces Sauvages.

Cette Expédition fut bientôt suivie d'une autre encore plus vigoureuse, & qui causa une plus grande perte aux Anglois. Ceux-ci avoient au voisinage du Kinibequi quatorze petits Forts assez bien munis. Les Sauvages de Pentagoët & ceux de la Riviere S. Jean s'étant réunis, les surprirent tous, y tuerent jusqu'à

DE LA N  
deux-cent Pe  
très-grand bu  
nous retirâ  
rendirent irr  
ceux de tous  
étoient plus  
leur sincere a  
tienne, & le  
plus aisém

Plusieurs  
lors à se tran  
lonie François  
Chrétiens; n  
le Baptême,  
de Dénonyil  
de Seignelay  
France, sur l  
da, & sur c  
remédier aux  
que la bonn  
tenue avec  
moyen des M  
PP. Bigot,  
Entreprises  
pouvoit rien  
grand nomb

Il ajoûte q  
incompatibl  
de l'Amériq  
nos Mission  
reux Ennem  
de repos, q  
tous les Ca  
gia même  
mettre tout  
En avoir p

deux-cent Personnes, & en rapporterent un très-grand butin. Le principal avantage, que nous retirâmes de ces courses, fut qu'elles rendirent irréconciliables avec les Anglois, ceux de tous les Peuples de ce Continent, qui étoient plus en reputation de valeur, & que leur sincere attachement à la Religion Chrétienne, & leur docilité naturelle retenoient plus aisément dans notre Alliance.

Plusieurs Abénaquis songerent même dès-lors à se transporter dans le milieu de la Colonie Françoisse : ils n'étoient pas encore tous Chrétiens ; mais ceux qui n'avoient pas reçu le Baptême, se dispoisient à le recevoir. M.

de Dénonville, dans un Mémoire, que M. de Seignelay lui demanda après son retour en France, sur la situation des affaires du Canada, & sur ce qu'il convenoit de faire pour remédier aux désordres de cette Colonie, dit que la bonne intelligence, qu'il avoit entretenüe avec les Nations Abénaquisées par le moyen des Missionnaires, & surtout des deux PP. Bigot, avoit fait tout le succès de ses Entreprises contre les Anglois, & qu'on ne pouvoit rien faire de mieux, que d'attirer un grand nombre de ces Sauvages à S. François.

Il ajoute que les Anglois & les François sont incompatibles dans cette partie du Continent de l'Amérique ; que les Premiers regardent nos Missionnaires comme leurs plus dangereux Ennemis, & qu'ils n'avoient point eu de repos, qu'ils ne les eussent fait chasser de tous les Cantons Iroquois : que, la Religion même à part, il étoit très-important de mettre tout en usage pour les y rétablir, & en avoir parmi tous les autres Sauvages, sur

Mémoire de  
M. de Dénonville.

lesquels ils ont pris un très-grand ascendant : que les Iroquois ont dans le fond plus d'estime, & même plus d'inclination pour notre Nation, que pour les Anglois ; mais que l'intérêt de leur commerce, ou plutôt le crédit, que le commerce leur donne, les retiendrait toujours dans l'Alliance de ceux-ci : que l'union du Clergé avec le Gouverneur Général & l'Intendant étoit l'unique moyen de maintenir l'ordre & la tranquillité dans le Pays : qu'il seroit à souhaiter que les Ecclesiastiques & les Religieux fussent par tout aussi Gens de bien, & aussi édifiants, qu'ils l'étoient en Canada ; mais qu'ils y étoient trop peu à leur aise, & qu'ils n'avoient pas de quoi se soutenir : que les Postes éloignés, & en particulier celui de Catarocouy étoient hors de portée d'être secourus à tems, & que son avis étoit toujours qu'on avoit fort mal fait de les établir : que ceux, à qui la garde en étoit confiée, se voyoient souvent contraints d'entrer dans les intérêts des Sauvages, ce qui nous attiroit sans cesse des affaires de la part des Iroquois, & souvent le mépris de nos Alliés, qui ne pouvant pas toujours être secourus à propos, nous faisoient par ressentiment plus de mal, que nos Ennemis mêmes : qu'on auroit beaucoup mieux fait de ne pas entrer dans les querelles de ces Peuples, & de les laisser venir chez nous, pour y chercher leurs besoins, que de les prévenir, comme on continuoit de faire, en leur portant nos marchandises, au risque d'être pillés en chemin ; sans parler du libertinage affreux, où la Jeunesse se livre dans ces voyages : que les Anglois de Baston

DE LA  
 & de la No  
 Iroquois &  
 de la Colon  
 ticulier éto  
 entre leurs  
 Province u  
 & les Habi  
 sées, que s  
 venoit de  
 d'y mettre  
 Poste étoit  
 le Port Ro  
 tir pour dé  
 gné de l'Is  
 Neuve, &  
 Côtes apar  
 poissonneu  
 capable d'é  
 le Castor &  
 presque un  
 seul moyen  
 de se saisir  
 fait avec  
 de débou  
 des Tiro  
 droient au  
 Personne r  
 cette Entre  
 mais qu'ap  
 la brûler,  
 que par le  
 facile de  
 communic  
 quois, on  
 nous, & o  
 avec eux

RALE  
ad ascendant :  
d plus d'esti-  
n pour notre  
mais que l'in-  
rôt le crédit,  
es retiendroît  
-ci : que l'u-  
neur Géné-  
e moyen de  
illité dans le  
que les Ec-  
ent par tour  
sifians, qu'ils  
ils y étoient  
ils n'avoient  
Postes éloi-  
e Catarocouy  
urus à tems,  
qu'on avoit  
que ceux, à  
se voyoient  
les intérêts  
oit sans ces-  
Iroquois, &  
és, qui ne  
us à propos,  
us de mal,  
auroit beau-  
ans les que-  
laisser venir  
esoins, que  
ntinuoit de  
andises, au  
ns parler du  
sse se livre  
de Baston

DE LAN. FRANCE. LIV. XII. 421  
& de la Nouvelle York avoient promis aux Iroquois & à leurs Alliés la destruction entiere de la Colonie Françoisé : que l'Acadie en particulier étoit toujours sur le point de tomber entre leurs mains, n'y ayant pas dans cette Province un seul Fort capable de résistance ; & les Habitations y étant encore plus dispersées, que sur le Fleuve S. Laurent ; qu'il convenoit de fortifier le Port de la Héve, afin d'y mettre les Vaisseaux en sûreté ; que ce Poste étoit infiniment plus avantageux, que le Port Royal, d'où il n'est pas aisé de sortir pour défendre la Côte, & qui est trop éloigné de l'Isle de Cap Breton, de celle de Terre-Neuve, & du grand Banc : que toutes les Côtes appartenantes à la France étoient très-poissonneuses, & que la Pêche étoit bien plus capable d'établir le Pays, & de l'enrichir, que le Castor & l'Eau-de-vie, qui jusques-là avoient presque uniquement occupé les Colons : que le seul moyen de finir la guerre en Canada étoit de se saisir de Manhatte, & qu'on le pouvoit faire avec six Fregates & douze-cent Hommes de débarquement : que huit-cent Hommes des Troupes & les Milices du Pays se rendroient aisément Maîtres d'Orange, & que Personne n'étoit plus capable de faire réussir cette Entreprise, que le Chevalier de Callieres, mais qu'après la prise de la Capitale, il falloit la brûler, & ruiner le Pays jusqu'à Orange : que par le moyen de ce Poste, où il seroit facile de se maintenir, on romproit toute communication entre les Anglois & les Iroquois, on forceroit ceux-ci d'avoir recours à nous, & on empêcheroit nos Alliés de prendre avec eux des liaisons préjudiciables à notre

sûreté : enfin que le Fort d'Orange nous serviroit à tenir en respect toute la Côte de la Nouvelle Angletterre, qui étoit très-peuplée & sans défense.

Tout étoit très-bien pensé dans ce Mémoire, & à peu de chose près, au sujet de quoi il y avoit dans la Colonie quelque diversité de sentiment ; il auroit été très-avantageux à la Nouvelle France qu'on y eût eu plus d'égard. Mais l'attention de la Cour étoit toute, entière à des objets plus intéressans, parce qu'ils étoient plus proches. Le Roy & son Ministre ne purent disconvenir de l'utilité de la conquête de la Nouvelle York ; mais on croyoit avoir besoin ailleurs de toutes les forces du Royaume ; & la diligence, que demandoit une pareille Expédition, n'étoit pas aussi facile, qu'on se l'imaginoit en Canada. Ainsi on laissa encore passer la saison propre pour envoyer des Vaisseaux & des Troupes.

Le Roy veut qu'on se tienne sur la défensive.

M. de Seignelay manda donc au Comte de Frontenac & à M. de Champigny que les grands efforts, que Sa Majesté étoit obligée de faire pour tenir tête à toutes les Puissances de l'Europe, réunies contre la France, ne lui permettoient pas d'envoyer en Amérique les nouveaux secours, qu'ils demandoient, ni de penser à une Entreprise de ce côté-là : qu'une forte défensive lui paroissoit pour le tems présent plus convenable à son Service, & à la sûreté de la Colonie du Canada : qu'il étoit surtout nécessaire de réunir les Habitans dans des Bourgades aisées à garder & à fortifier contre les Sauvages : enfin que le Comte de Frontenac pouvoit se servir utilement du crédit, qu'il s'étoit acquis dans l'esprit des Iro-

DE LA  
quois, & d  
Compatrio  
pour faire  
table.

On voit  
Canada on  
dût trouve  
pour chass  
on s'étonn  
que les Ha  
fissent de  
& de suiv  
tême, que  
plus facile  
leur conse  
de plus in  
leur Colon  
Les autres  
ces du Ro  
qu'il pût  
gemens, c  
qui nous  
nécessaire  
tiquier sou  
ble par to  
Il est pe  
des Hab  
moins ais  
Ministre  
jet de la d  
vouloit qu  
tage, & q  
efforts des  
auroit cou  
Premiers  
les autres

ALÉ  
e nous ser-  
Côte de la  
rés-peuplée

Mémoire,  
e quoi il y  
liversité de  
tageux à la  
us d'égard.  
oute, entière  
arce qu'ils  
on Ministre  
la conquête  
oyoit avoir  
du Royau-  
oit une pa-  
cible, qu'on  
aissa encore  
t des Vais-

Comte de  
ny que les  
obligée de  
Puissances  
nce, ne lui  
érique les  
ent, ni de  
là : qu'une  
tems pré-  
e, & à la  
qu'il étoit  
itans dans  
à fortifier  
Comte de  
ent du cre-  
t des Iro-

DE LA N. FRANCE. LIV. X-I. 423  
quois, & de la conjoncture du retour de leurs  
Compatriotes, qu'il avoit ramenés de France,  
pour faire avec eux une paix solide & hono-  
rable.

1689.

On voit par cette Lettre, que tandis qu'en  
Canada on ne pouvoit comprendre que la Cour  
dût trouver de la difficulté à faire un petit effort  
pour chasser les Anglois de la Nouvelle York ;  
on s'étonnoit toujours dans le Conseil du Roy  
que les Habitans de la Nouvelle France refu-  
sassent de changer leurs Habitations de place,  
& de suivre dans leur arrangement un sys-  
tème, que l'on croyoit la chose du monde la  
plus facile, & d'une nécessité absoluë pour  
leur conservation. Les uns ne voyoient rien  
de plus important à l'Etat, que de délivrer  
leur Colonie du fâcheux voisinage des Anglois.  
Les autres jugeant du Canada par les Provin-  
ces du Royaume, ne pouvoient se persuader  
qu'il pût se rencontrer un obstacle aux chan-  
gemens, qu'ils propoisoient ; c'est ainsi que ce  
qui nous intéresse de près nous paroît seul  
nécessaire, & que ce que nous voyons pra-  
tiquier sous nos yeux, nous semble pratiqua-  
ble par tout.

Il est pourtant vrai que ce que l'on exigeoit  
des Habitans du Canada étoit beaucoup  
moins aisé à exécuter, que ne paroïssoit au  
Ministre ce qu'on lui demandoit : que le pro-  
jet de la défensive, à quoi le Conseil du Roy  
vouloit qu'on se bornât, ne l'étoit pas davan-  
tage, & qu'il en coûta plus pour repousser les  
efforts des Anglois & des Iroquois, qu'il n'en  
auroit coûté pour mettre une bonne fois les  
Premiers hors d'état de nous inquiéter, &  
les autres dans la nécessité de demeurer tran-

1689.

quilles dans leurs Cantons. C'est de quoi on pourra se convaincre par la suite de cette Histoire.

M. de Frontenac travail-  
le à gagner les  
Iroquois.

Le Comte de Frontenac étoit aussi revenu en Amérique persuadé qu'après la conquête de la Nouvelle York, ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux pour la Colonie Française, dont il reprenoit le Gouvernement, étoit de regagner les Iroquois. Plein de confiance qu'il y réussiroit, il fonda principalement son espoir sur ce que cette nation lui avoit donné pendant son premier séjour dans ce Pays de grandes marques d'estime & d'attachement à sa Personne, & il ne doutoit point qu'en se remontrant à eux avec un grand nombre de leurs Chefs, dont il venoit de briser les fers, il ne reprissent d'abord leur premiers sentimens à son égard.

Il étoit du moins fort assuré d'avoir mis dans ses intérêts un brave Capitaine Goyoguin, nommé OUREOUHARÉ, le plus accredité de tous ceux; qu'il avoit ramenés de France, & qu'il avoit fort caressé pendant le voyage. Il le mena avec lui à Montreal, où ayant trouvé un Ambassadeur Iroquois, appelé GAGNÉGATON, qui étoit venu faire à M. de Dénouville des propositions fort insolentes, Oureouharé lui conseilla de renvoyer avec lui quatre des Compagnons de ses chaînes; pour avertir les Cantons du retour de tous leurs Chefs.

Le Comte suivit ce conseil; Oureouharé recommanda à ces Députés de ne rien négliger pour engager les Cantons à envoyer une Ambassade à leur ancien Pere, en leur représentant qu'ils ne pouvoient se dispenser de le sé-

DE LA N.  
liciter sur son  
cier des bon  
Freres. Il les  
tion qu'ils ret  
qu'ils y avoie  
à-dire, beau  
de déclarer en  
retourneroit p  
redemander a  
de ne se poin  
ment.

Les Députés  
s'acquitterent  
sion. A leur arr  
& envoyèrent  
bassadeur, qui  
de Mars, 1690  
Frontenac, ni  
tournés à Queb  
sans que le Che  
de lui, ni de  
Ils se laisserent  
bonnes manie  
présenterent  
quoit le Sujet  
disoient-ils, p  
le Canton de T  
mencement d  
nos Alliés Occ  
tation, que je  
convenu de se  
endroit marqu  
quant ce Collie  
falloit faire les  
ter de la paix,  
gers. Il voul

ALE  
dequoi on  
de cette

ssi revenu  
onquête de  
it faire de  
Françoise,  
, étoit de  
iance qu'il  
nt, son es-  
voit don-  
as ce Pays  
achement  
ut qu'en se  
ombre de  
r les fers,  
iers senti-

r mis dans  
oyoguin,  
s accrédité  
e France,  
e voyage,  
où ayant  
, appelé  
nu faire à  
fort info-  
renvoyer  
ses chai-  
retour de

reouharé  
en négli-  
oyer une  
eur repre-  
er de le fé-

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 425  
liciter sur son heureux retour, & de le remer-  
cier des bontés, qu'il avoit eues pour leurs  
Freres. Il les chargea encore d'assurer la Na-  
tion qu'ils retrouveroient dans ce Général ce  
qu'ils y avoient déjà trouvé par le passé, c'est-  
à-dire, beaucoup d'estime & de tendresse; &  
de déclarer en particulier à son Canton, qu'il ne  
retourneroit point chez eux, si on ne venoit le  
redemander à Ononchio, dont il étoit résolu  
de ne se point éloigner sans son consente-  
ment.

1689.

Les Députés partirent avec Gagniegaton, & Réponse des  
s'acquitterent parfaitement de leur Commis- Cantons à ses  
sion. A leur arrivée les Cantons s'assemblerent, propositions.  
& envoyerent leur réponse par le même Am- 1690.  
bassadeur, qui arriva à Montreal le neuvième  
de Mars 1690. Il n'y rencontra, ni M. de  
Frontenac, ni Ourcouharé, qui étoient re-  
tourrés à Quebec, & il se passa quelques jours,  
sans que le Chevalier de Callières pût rien tirer  
de lui, ni de ceux, qui l'accompagnoient.  
Ils se laisserent néanmoins gagner à la fin par les  
bonnes manieres de ce Gouverneur, & lui  
présenterent six Colliers. Le premier mar-  
quoit le Sujet de leur retardement, causé,  
disoient-ils, par l'arrivée des Outaouais dans  
le Canton de Tsonnonthouan. C'étoit le com-  
mencement d'une négociation entamée entre  
nos Alliés Occidentaux & les Iroquois à l'oc-  
casion, que je dirai tout-à-l'heure. On y étoit  
convenu de se trouver au mois de Juin à un  
endroit marqué, & Gagniegaton, en expli-  
quant ce Collier, ajouta que c'étoit ainsi, qu'il  
falloit faire les choses, quand on vouloit trait-  
ter de la paix, sans s'en rapporter à des Etran-  
gers. Il vouloit donner à entendre que le

1690.

Gouverneur Général auroit du se rendre en Personne à Onnontagué, ou en quelqu'autre lieu, dont on seroit convenu, pour y parler d'accommodement, ainsi qu'on l'en avoit prié, il y avoit lonrems.

Le second Collier témoignoit la joye, qu'avoient eu les Flamands, c'est-à-dire, les Hollandois, Habitans d'Orange, & les Iroquois, du retour d'Oureouharé, qu'il qualifioit de Chef Général de la Nation Iroquoise; ce qui faisoit connoître le concert & la bonne intelligence, qui regnoient entre les Cantons & la Nouvelle York.

Par le troisiéme, le Canton d'Onnontagué demandoit au nom de tous les autres le prompt retour de tous les Iroquois revenus de France, afin qu'on pût prendre avec eux les mesures convenables à la situation des affaires. L'Ambassadeur ajouta qu'on avoit réuni à Onnontagué tous les Prisonniers François, qui étoient dispersés dans les autres Cantons, & qu'on n'en disposeroit, que sur le raport & de l'avis d'Oureouharé.

Le quatriéme & le cinquiéme parloient des ravages faits dans le Canton de Tsonnonthouan par M. de Dénouville, de la trahison de Catarocouy, de l'abandonnement de ce Poste, & disoit que quand tout le mal seroit réparé, & que les chemins seroient libres & sûrs, Teganissorens iroit traiter de la paix avec Ononthio.

Par le sixiéme, Gagniegaton donnoit avis que dès le mois d'Octobre précédent un Parti d'Iroquois étoit en campagne; mais qu'il ne devoit entrer en action, qu'à la fonte des neiges, & que s'il faisoit des Prisonniers, ou

DE LA  
auroit soin  
même, con  
uns des nô  
défaite de  
j'ai donné  
plus cruels q  
Tsonnonth  
gner au moi  
de cette exé  
vôtres.

M. de Ca  
vivoit enco  
faite santé,  
pout s'en re  
se trouva p  
manda enco  
venus faire  
ponse fut q  
Parti de gue  
avoient eng  
Onneyouth  
cours après  
mais qu'on  
tard.

M. de Ca  
plus de ces  
neur Génér  
refusa de leu  
qu'ils avoier  
l'insolence l  
assez bien c  
avec eux, qu  
qui parut m  
pre nom. Dès  
bles, le Gén  
s'en retourne

R A L E  
se rendre en  
quelqu'autre  
pour y parler  
n l'en avoit

oit la joye,  
t-à-dire, les  
, & les Iro-  
qu'il quali-  
n Iroquoise;  
& la bonne  
les Cantons

Onnontagué  
res le prompt  
s de France,  
les mesures  
aires. L'Am-  
à Onnonta-  
, qui étoient  
s, & qu'on  
& de l'avis

parloient des  
e Tsonnon-  
e la trahison  
ement de ce  
le mal seroit  
ent, libres &  
r de la paix

donnoit avis  
ent un Parti  
mais qu'il ne  
la fonte des  
sonniers, ou

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 427

auroit soin de les bien traiter ». Ulez-en de  
même, continua-t'il, si vous prenez quelques-  
uns des nôtres. J'avois huit Prisonniers de la  
défaite de la Chine, j'en ai mangé quatre,  
j'ai donné la vie aux autres. Vous avez été  
plus cruels que moi; car vous avez fusillé douze  
Tsonnonthouans; vous auriez bien dû en épar-  
gner au moins un ou deux; c'est en représaille  
de cette exécution, que j'ai mangé quatre des  
vôtres.

M. de Callieres lui demanda si le P. Milet  
vivoit encore? il répondit qu'il étoit en par-  
faite santé, & qu'il étoit parti depuis huit jours  
pour s'en retourner dans la Colonie; ce qui ne  
se trouva point vrai. Le Gouverneur lui de-  
manda encore pourquoi les Agniers étoient  
venus faire des hostilités contre nous? la ré-  
ponse fut que les Mahingans ayant levé un  
Parti de guerre de quatre-vingt-dix Hommes,  
avoient engagé quelques Agniers & quelques  
Onneyouths à les accompagner, qu'on avoit  
couru après les Agniers pour les rappeler;  
mais qu'on s'y étoit apparemment pris trop  
tard.

M. de Callieres ne pouvant rien tirer de  
plus de ces Députés, les envoya au Gouver-  
neur Général; mais le Comte de Frontenac  
refusa de leur donner audience, par la raison,  
qu'ils avoient à leur tête un Homme, dont  
l'insolence l'avoit choqué. Il reçut néanmoins  
assez bien ceux de sa suite; mais il ne traita  
avec eux, que par l'entremise d'Oureouharé,  
qui parut même toujours agir en son pro-  
pre nom. Dès que les Rivieres furent naviga-  
bles, le Général leur fit dire qu'ils pouvoient  
s'en retourner, & Oureouharé leur remit huit

1690.

M. de Fron-  
tenac refuse  
de donner au-  
dience à leurs  
Députés.

1690.

Colliers, qui leur expliqua de maniere à leur faire comprendre que le Comte de Frontenac n'y entroit pour rien.

Réponse que  
fait Oureou-  
baré.

Ils portoient en substance qu'il prioit les Cantons d'essuyer leurs larmes, & d'oublier le passé : qu'il aprenoit avec plaisir la parole, qu'avoient donnée les Outaouais, de rendre aux Tsonnonthouans tous les Prisonniers, qu'ils avoient fait sur eux : qu'il étoit encore plus charmé de la résolution, qu'avoient prise ses Freres de sauver la vie aux François, qui tomberoient entre leurs mains, & qu'Ononthio lui avoit promis d'en user de même de son côté, jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse des cinq Cantons aux propositions, qu'il leur voit faites : que quant à ce qui le regardoit lui-même en particulier, il les remercioit de l'empressement, qu'il avoient témoigné d'abord pour le revoir; mais qu'ils sembloient avoir bientôt laissé ralentir ce zèle & cette affection, puisqu'ils n'avoient point encore envoyé de Chef pour le venir chercher; comme il les en avoit priés : qu'il les conjuroit de lui faire au plutôt cet honneur, & que qui l'obligeoit à leur faire cette priere, c'étoit afin qu'ils fussent témoins de la bonne volonté de leur Pere Ononthio pour toute la Nation, & des bons traitemens, que lui & ses Neveux en recevoient tous les jours. Enfin que c'étoit à sa priere, que leur Pere faisoit accompagner les Députés par un de ses premiers Officiers, pour les exhorter à ne point écouter les Flamands, qui leur avoient renversé l'esprit; à ne point se mêler des affaires, que ceux d'Orange & de Manhatte avoient avec lui, & à ne prendre aucun ombrage de ce qu'il pourroit

DE LA N  
faire pour ch  
le joug de le  
France avoit  
bien qu'ils se  
doit tous le  
qu'il ne voul  
Ononthio :  
son Canton  
de la faire,  
maniere, qu  
ils pouvoient  
& qu'il se te  
défavoué de  
qu'on n'abus

L'Officier,  
quois, fut  
réformé. Le  
propos de l'er  
gner une co  
qu'il ménage  
pour être mi  
Il sçavoit  
sur Garakon  
déclarés des  
dont il veno  
retour de ce  
quête, dont  
sur tout ce  
ton si haut a  
il se compor  
ces Sauvages  
blessé, qui  
fierté.

Il étoit ne  
ciation des  
Gagniegator

faire pour châtier leurs Voisins d'avoir secoué le joug de leur Roy legitime, dont le Roy de France avoit pris les intéréts : qu'il vouloit bien qu'ils sceussent que lui Oureouharé regardoit tous les François comme les Freres ; qu'il ne vouloit plus se separer de son Pere Ononthio : qu'il ne retourneroit point dans son Canton, quoi-qu'il fut en pleine liberté de le faire, s'ils ne venoient le chercher de la maniere, qu'il leur avoit marquée : qu'au reste ils pouvoient aller en toute sûreté à Montreal, & qu'il se tenoit bien assuré de n'être point défavoué de la parole, qu'il leur donnoit, qu'on n'abuseroit point de leur confiance.

L'Officier, qui accompagna les Députés Iroquois, fut le Chevalier d'EAU, Capitaine réformé. Le Comte de Frontenac avoit jugé à propos de l'envoyer à Onnonraguë, pour témoigner une confiance particulière à ce Canton, qu'il ménageoit toujours plus que les autres, & pour être mieux instruit de ce qui s'y passoit. Il sçavoit d'ailleurs qu'il pouvoit compter sur Garakonhié & sur Teganissorens, Amis déclarés des François ; mais la prise de Corlar, dont il venoit d'apprendre la nouvelle, & le retour de ceux, qui avoient fait cette conquête, dont nous parlerons en son lieu, étoit sur tout ce qui le lui faisoit prendre sur un ton si haut avec les Iroquois, & certainement il se comporta en cette occasion à l'égard de ces Sauvages avec une dextérité & une noblesse, qui leur fit beaucoup rabattre de leur fierté.

Il étoit néanmoins fort inquiet sur la négociation des Outaouais avec les Iroquois, dont Gagniegon avoit parlé au Chevalier de Cal-

Ce qui le faisoit prendre sur un ton si haut au Comte de Frontenac.

Les Outaouais traitent avec les

1690.  
Iroquois sans  
la participa-  
tion des Fran-  
çois.

lières : voici de quoi il s'agissoit. Nous avons vû plus d'une fois le penchant secret, qui portoit nos Alliés du Nord & de l'Ouest à lier commerce avec les Anglois par l'entremise des Cantons; penchant, qui n'avoit pourtant d'autre principe, que l'intérêt, les Anglois donnant leurs marchandises à beaucoup meilleur prix que nous. M. de Dénouville, en les engageant dans la guerre contre les Tsonnonthouans, avoit eu principalement en vûë de rompre cette liaison, & de rendre toutes ces Nations irréconciliables avec les Iroquois; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit pas réussi.

Ce qui les y  
engage.

Le peu de vigueur, que nous avions fait paroître dans cette Expédition; le peu de fruit, que nous avions tiré du petit avantage, que nous y avons eu; la ruine & l'abandon du Fort de Niagara, dont elles avoient vivement sollicité l'Etablissement; les irruptions fréquentes des Iroquois dans la Colonie; & plus que tout cela les démarches peu honorables, qu'on avoit faites pour obtenir la paix de cette Nation; les hauteurs, qu'on en souffroit depuis longtemps; & l'inaction, où l'on demeurait, malgré ses nouvelles hostilités, leur avoient fait reprendre leur premier projet de se reconcilier avec un Peuple, dont ils avoient véritablement peu à espérer, mais beaucoup à craindre.

A la vérité la sagesse & la fermeté du Sieur de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & le zèle, avec lequel il fut secondé par les Missionnaires; avoient longtemps suspendu l'effet de cette résolution; mais on étoit toujours dans la crainte que ces Bar-

DE LA  
bates ne no-  
voulut que  
à Montreal  
la Chine, a  
Gouverneur  
leur avis, il  
apparences d  
eux une forte  
point de vue  
de nos Enne  
par notre foi  
intérêts. A q  
fâcheux, q  
plusieurs dep  
en étoit l'Au  
Marquis de

Les Ourac  
ne rien comm  
François; i  
devoit trou  
mesures pour  
leur des Iro  
lontems sur  
conduire, a  
commencer  
thouans tou  
faits sur eux  
vous pour le  
le sujet de la  
grandes & d  
Frontenac,  
un mystère  
Par bonheur  
naires, toujo  
mens de ces S  
se tramoit,

bates ne nous échappassent. Notre malheur  
 voulut que plusieurs d'entr'eux se trouverent  
 à Montreal dans le tems du saccagement de  
 la Chine, arrivé presque sous les yeux du  
 Gouverneur Général, & tandis que, contre  
 leur avis, il se laissoit endormir par de fausses  
 apparences de paix; car ils en raportèrent chez  
 eux une forte persuasion que nous étions sur le  
 point de succomber tout-à-fait sous les efforts  
 de nos Ennemis, & une joye secrète de se voir  
 par notre foiblesse en liberté de songer à leurs  
 intérêts. A quoi il faut ajouter les impressions  
 fâcheuses, qui étoient restées dans l'esprit de  
 plusieurs depuis la trahison, que le Rat, qui  
 en étoit l'Auteur, avoit mise sur le compte du  
 Marquis de Dénouville.

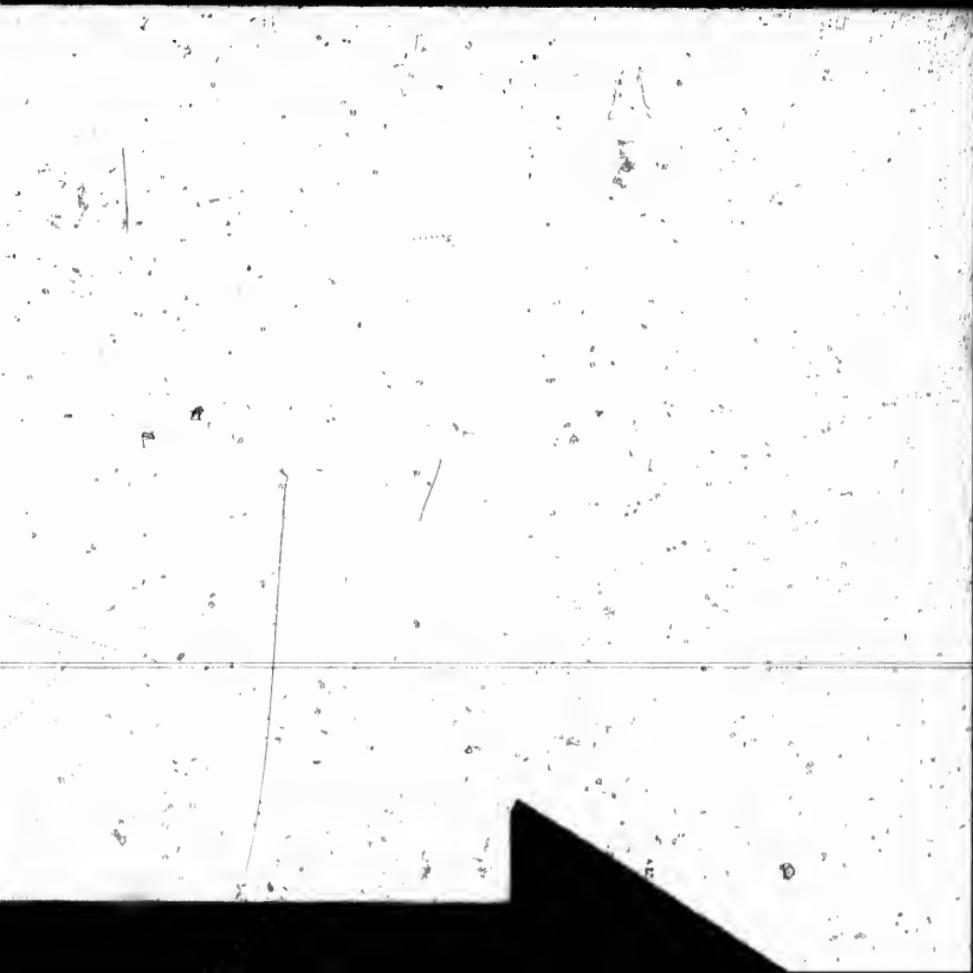
Les Outaouais se crurent même en droit de  
 ne rien communiquer de leur dessein à aucun  
 François; ils supposèrent que Personne ne  
 devoit trouver mauvais qu'ils prissent leurs  
 mesures pour ne pas rester seuls exposés à la fu-  
 reur des Iroquois, & ils ne délibérèrent pas  
 longtemps sur la maniere, dont ils devoient se  
 conduire dans une conjoncture si délicate. Ils  
 commencerent par renvoyer aux Tsonnon-  
 thouans tous les Prisonniers, qu'ils avoient  
 faits sur eux, puis il convinrent d'un rendez-  
 vous pour le mois de Juin suivant; & tel étoit  
 le sujet de la négociation, qui causoit de si  
 grandes & de si justes inquiétudes à M. de  
 Frontenac, & dont Gagniegaton avoit fait  
 un mystère au Gouverneur de Montreal.

Par bonheur M. de la Durantaye & les Mission-  
 naires, toujours attentifs aux moindres mouve-  
 mens de ces Sauvages, furent informés de ce qui  
 se tramoit, & l'affaire leur parut assez impor-

Diligence de  
 M. de la Du-  
 rantaye & des  
 Missionnaires  
 à ce sujet.

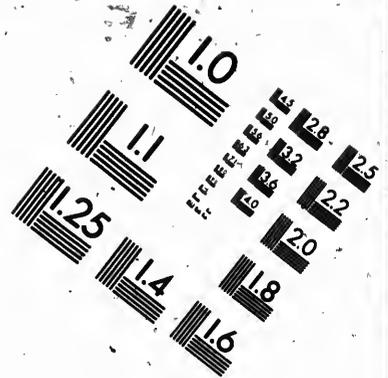
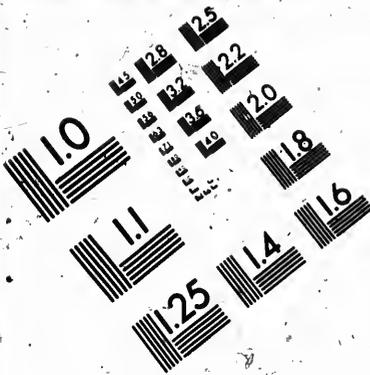
1690.



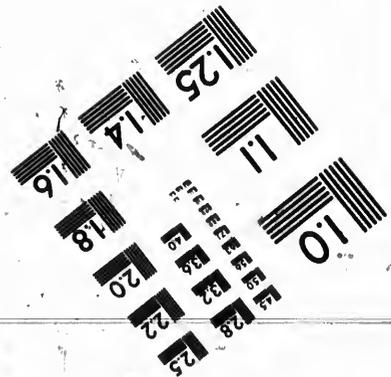
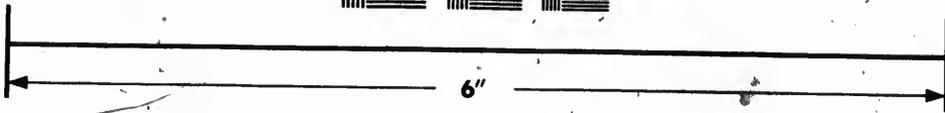
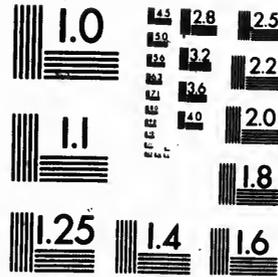


57





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503



1690.

rante, pour instruire le Gouverneur Général de tout ce qu'ils avoient découvert. La chose n'étoit pourtant pas aisée, parce qu'on étoit déjà bien avant dans l'hiver; mais le Commandant fut assez heureux pour trouver un Homme, qui voulut bien entreprendre un voyage de quatre-cent lieues, malgré la rigueur de la saison, & la difficulté des chemins. Ce fut le Sieur Joliet, lequel arriva à Québec sur la fin de Décembre de l'année 1689. il remit au Comte de Frontenac une Lettre du P. de Carheil, que ce Missionnaire avoit sans doute concertée avec M. de la Durantaye, dont il étoit Ami, & voici ce qui regardoit principalement le sujet du voyage de Joliet.

Lettre du P.  
de Carheil  
à M. de  
Frontenac.

« Nous voici enfin réduits en l'état, où  
 « j'ai toujours cru que l'esperance de la paix  
 « nous devoit reduire : je ne l'ai jamais estimé  
 « possible, & j'ai pensé sur cela comme  
 « tous ceux, qui connoissent l'Onnontagué,  
 « le plus fourbe de tous les Iroquois. Quelque  
 « peine, que nous ayons eue à soutenir jus-  
 « qu'au tems marqué par l'Assemblée l'esprit  
 « de nos Sauvages, désespérés des négociations  
 « d'une paix, qu'ils sçavoient être mandée,  
 « & qu'ils ne pouvoient regarder que comme  
 « une preuve de notre foiblesse, nous étions  
 « heureusement venus à bout de les retenir  
 « dans le devoir jusqu'à ce terme, mais lors-  
 « que s'étant rendus à Montreal pour cette as-  
 « semblée, ils y ont été les témoins oculaires du  
 « triomphe des Iroquois, & qu'ils ont vu que  
 « les promesses magnifiques, dont on les avoit  
 « amusés, aboutissoient à la désolation de nos  
 « Côtes, & à la consternation générale de la  
 « Colonie, ils ont cru n'avoir plus d'autre parti  
 « à prendre,

DE LA  
 à prendre,  
 Ennemi, ce  
 état de les  
 souhaitoient  
 Freres.

Nous eun  
 pêcher d'ex  
 laisserent n  
 guerre avec  
 cette guerre  
 pendant les  
 eux & sur n  
 nos derniers  
 unanimemen  
 nonthouans,  
 Ambassadeur  
 la Nation Iro  
 Le Huron est  
 plus que l'On  
 plus politique  
 point parlé ju  
 & de hauteu  
 joindre à lui,  
 qu'il étoit tro  
 une affaire de  
 qu'il laissoit  
 avoir plus d'  
 droient des s  
 l'événement l

Quant aux  
 à se presser de  
 c'est la crainte  
 votre part de  
 les Iroquois;  
 penser, il est

(a) C'est-à-d  
 Tom. II.

ERALE  
erneur Général  
vert. La chose  
orce qu'on étoit  
mais le Com-  
our trouver un  
atreprenre un  
malgré la ri-  
té des chemins.  
rriwa à Quebec  
année 1689. il  
une Lettre du  
aire avoit sans  
la Durantaye,  
e qui regardoit  
rage de Joliet.  
en l'état, où  
nce de la pair  
ai jamais esti-  
r cela comme  
l'Onnontagué,  
quois. Quelque  
à soutenir jus-  
semblée l'esprit  
es négociations  
être mandié,  
er que comme  
e, nous étions  
de les retenir  
me; mais lors-  
pour cette af-  
ins oculaires du  
ils ont vû que  
ont on les avoit  
solation de nos  
générale de la  
lus d'autre parti  
à prendre,

à prendre, que de s'accorder avec un <sup>ce</sup> 1690  
Ennemi, contre lequel nous n'étions plus en <sup>ce</sup>  
état de les défendre, & des mains de qui ils <sup>ce</sup>  
souhaitoient passionnément de retirer leurs <sup>ce</sup>  
Freres.

Nous eumes encore le bonheur de les em- <sup>ce</sup>  
pêcher d'exécuter cette résolution, & ils se <sup>ce</sup>  
laissent même persuader de continuer la <sup>ce</sup>  
guerre avec nous; mais au lieu de la faire <sup>ce</sup>  
cette guerre, on reprit les négociations, <sup>ce</sup>  
pendant lesquelles les Iroquois ont eu sur <sup>ce</sup>  
eux & sur nous de grands avantages. Enfin <sup>ce</sup>  
nos derniers désastres leur ont fait conclure <sup>ce</sup>  
unaniment d'envoyer d'abord aux Tson- <sup>ce</sup>  
nonthouans, puis aux autres Cantons, des <sup>ce</sup>  
Ambassadeurs, chargés de faire avec toute <sup>ce</sup>  
la Nation Iroquoise une alliance perpétuelle. <sup>ce</sup>  
Le Huron est bien autant, & peut-être même <sup>ce</sup>  
plus que l'Outaouais, de ce complot; mais <sup>ce</sup>  
plus politique, il se ménage encore, & n'a <sup>ce</sup>  
point parlé jusqu'ici avec autant d'ouverture <sup>ce</sup>  
& de hauteur. Sollicité par son Allié de se <sup>ce</sup>  
joindre à lui, il s'est contenté de répondre <sup>ce</sup>  
qu'il étoit trop Enfant (\*) pour se mêler dans <sup>ce</sup>  
une affaire de cette nature, & pour s'y opposer; <sup>ce</sup>  
qu'il laissoit faire ses Freres, qu'il croyoit <sup>ce</sup>  
avoir plus d'esprit que lui, & qui répon- <sup>ce</sup>  
droient des suites. Un reste d'incertitude sur <sup>ce</sup>  
l'événement le tient dans cette réserve. <sup>ce</sup>

Quant aux Outaouais, ce qui les a engagés <sup>ce</sup>  
à se presser de faire partir leurs Ambassadeurs, <sup>ce</sup>  
c'est la crainte qu'il ne leur vint un ordre de <sup>ce</sup>  
votre part de faire quelque hostilité contre <sup>ce</sup>  
les Iroquois; & c'est à quoi il ne faut plus <sup>ce</sup>  
penser; il est trop tard. Il le falloit faire, <sup>ce</sup>

(\*) C'est-à-dire, en trop petit nombre.

33 lorsqu'ils étoient encore à Montreal après la  
 33 défolation de la Chine : ils le fouhaitoient  
 33 même ; mais à présent que leurs Ambassadeurs  
 33 sont partis, il ne faut plus compter sur eux  
 33 pour la guerre. Ils ont comblé d'honneurs  
 33 les Prisonniers Iroquois, en les renvoyant ; &  
 33 comme nous nous opposions à ce renvoy,  
 33 en leur remontrant le mécontentement, qu'en  
 33 auroit leur Pere Ononthio, ils nous répon-  
 33 dirent qu'ils n'avoient que trop compté jus-  
 33 qu'ici sur sa protection.

( a ) Nous nous étions figurés les François,  
 ajoutèrent-ils, comme des Guerriers ; mais  
 l'expérience nous a fait connoître qu'ils le sont  
 beaucoup moins que les Iroquois. Nous ne nous  
 étonnons plus qu'ils ayent été si longtems, sans  
 rien entreprendre ; c'est le sentiment de leur  
 propre foiblesse, qui les retenoit. Après avoir vu  
 avec quelle lâcheté ils se sont laissé massacrer  
 dans l'Isle de Montreal, il nous est évident  
 que nous ne devons plus en attendre aucun  
 secours : leur protection nous est devenuë non  
 seulement inutile, mais nuisible même, par les en-  
 gagemens, où elle nous a jettés mal-à-propos.  
 Leur foiblesse & leur défaut de courage ont en-  
 core paru d'une maniere bien sensible à Tson-  
 nonthouan, où surpris de la résistance de l'En-  
 nemi, ils se sont bornés à faire la guerre aux  
 Bleds & aux Ecorces ( b ), & depuis ce tems  
 là ils n'ont plus rien osé faire, que mandier

( a ) Je fais parler ici  
 directement les Outaouais,  
 pour éviter un peu de con-  
 fusion, qui se trouve dans  
 cet endroit de la Lettre du  
 P. Carheil, mais à cela

près je n'ai rien changé  
 aux termes de ce Mission-  
 naire.

( b ) En brisant les Ca-  
 nots d'écorce des Tson-  
 nonthouans.

lapaix par tous  
 même le couray  
 ataqués, &  
 plus capables a  
 à esperer un au  
 souffrir les haut  
 de retourner au  
 a pas fait moie  
 pour la guerre  
 avec les Anglo.  
 qu'avec eux, e  
 la protection,  
 liberté du comm  
 sur nous tout le  
 nos prétendus  
 pleine de dupli  
 convert par un  
 quiconque sera  
 sentie, nous pr  
 teurs des Franç  
 en est protégé.

Il n'est point  
 parlassent ains  
 & que ce disco  
 le Rat, que no  
 mouvemens po  
 M. de Dénonvi  
 Général voulo  
 fut même bien  
 rons, qui ne  
 étoient l'ame d  
 quelle ils se ser  
 grossiereté natu  
 ménager, ni d  
 Quoiqu'il en  
 heil ne déplut

la paix par toutes sortes de bassesses : ils n'ont pas même le courage de se défendre, lorsqu'ils sont attaqués. & contre toutes les expériences les plus capables de les désromper, ils s'opiniâtrèrent à espérer un accommodement, aimant mieux souffrir les hauteurs d'un Ennemi insolent, que de retourner au combat. Leur alliance ne nous a pas fait moins de tort pour le commerce, que pour la guerre; elle nous a privés de la Traite avec les Anglois, beaucoup plus avantageuse qu'avec eux, & cela contre toutes les Loix de la protection, qui consistent à maintenir la liberté du commerce; outre qu'on laisse tomber sur nous tout le poids de la guerre, tandis que nos prétendus Protecteurs, par une conduite pleine de duplicité, cherchent à se mettre à couvert par un Traité honteux. En un mot quiconque sera instruit de notre situation présente, nous prendra plutôt pour les Protecteurs des François, que pour un Peuple, qui en est protégé.

Il n'est point douteux que les Outaouais ne parlèrent ainsi à l'instigation des Hurons, & que ce discours ne leur eût été suggéré par le Rat, que nous avons vû se donner tant de mouvemens pour rompre toutes les mesures de M. de Dénouville au sujet de la paix, que ce Général vouloit faire avec les Iroquois. On fut même bientôt instruit que ces mêmes Hurons, qui ne vouloient paroître en rien, étoient l'ame de toute cette intrigue, dans laquelle ils se servoient des Outaouais, que leur grossièreté naturelle ne permettoit pas de rien ménager, ni de mesurer leurs termes.

Quoiqu'il en soit, la Lettre du P. de Car-  
 heil ne déplut pas au Comte de Frontenac. Ce

Effet, qu'elle  
 produisit sur  
 ce Général.

Général n'étoit pas difficile à persuader que le mal étoit grand, & faisoit assez volontiers les occasions de blâmer ce qui s'étoit fait avant lui. D'ailleurs il croyoit voir dans tout ce qui arrivoit de fâcheux une suite de l'abandonnement du Fort de Catarocouy. Il est pourtant vrai de dire, qu'une partie des reproches des Outaouais tombent un peu sur lui, & que son Prédécesseur avoit pensé aussi bien que lui, & avant lui, que pour reparer tout le mal, pour humilier les Iroquois, & pour mettre tous les autres Peuples de ce Continent à la raison, il n'y avoit point de moyen plus sûr, que de chasser les Anglois de la N. York. Il faut cependant avouer qu'au défaut de cette Entreprife, qu'on ne le mit pas en état d'exécuter, M. de Frontenac poussa si bien les Anglois de toutes parts, qu'il désabusa les Sauvages de l'opinion, où ils étoient, que nous n'osions paroître en Campagne devant nos Ennemis.

Mais avant que de raconter par quelle voye il y réussit, il est à propos de reprendre la suite des aventures de M. de la Sale, dont on avoit enfin reçu des nouvelles sur la fin de l'année 1688. dans le tems, qu'on désespéroit presque d'en apprendre, & qu'on paroissoit avoir tout-à-fait renoncé en France & en Canada à l'Etablissement de la *Louysiane*. C'est le nom, que M. de la Sale avoit donné au pays, qu'arrosé le Micissipi au dessous de la Riviere des Illinois, & qu'il a conservé jusqu'à présent.

*Fin du douzième Livre.*

J'AI cru ne  
 J'qu'en faisa  
 ressent sincer  
 gion, jusqu'à  
 peut, dans le  
 élever les Ar  
 choisirai qu'u  
 pour désabus  
 font de bonn  
 peu trop aisé  
 Sauvages; po  
 n'ont pas le c  
 dont ils roug  
 principe de F  
 aux véritable  
 Seigneur.

L A Nouve  
 Martyrs  
 dans tous les

NERALE  
persuader que le  
assez volontiers  
étoit fait avant  
sans tout ce qui  
le l'abandonne-  
Il est pourtant  
reproches des  
sur lui, & que  
ssi bien que lui,  
tout le mal,  
& pour mettre  
Continent à la  
oyen plus sûr,  
N. York. Il faut  
de cette Entre-  
trat d'exécuter,  
les Anglois de  
Sauvages de l'o-  
ous n'osions pa-  
; Ennemis.  
par quelle voye  
prendre la suite  
, dont on avoit  
a fin de l'année  
speroit presque  
oit avoir tout-  
Canada à l'Eta-  
st le nom, que  
pays, qu'arroso  
iviere des Illis  
à présent.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 437



**PARTICULARITE'S**  
**DE LA VIE ET DE LA MORT**  
**DE QUELQUES**  
**SAUVAGES CHRETIENS.**

J'AI cru ne pouvoir mieux finir ce Volume, qu'en faisant connoître à ceux, qui s'intéressent sincèrement au triomphe de la Religion, jusqu'à quel degré de sainteté la Grace peut, dans le centre même de la Barbarie, élever les Ames, qui lui sont fidèles. Je n'en choisirai qu'un petit nombre; mais il suffira pour désabuser ceux de mes Lecteurs, qui sont de bonne foi, & qui se sont laissés un peu trop aisément prévenir contre ces Missions Sauvages; pour confondre les Pécheurs, qui n'ont pas le courage de rompre des chaînes, dont ils rougissent, s'ils ont encore quelque principe de Religion; & pour faire chanter aux véritables Fidèles les misericordes du Seigneur.

I.

CATHERINE TEGAHKOUITA,  
VIERGE IROQUOISE.

LA Nouvelle France a eu ses Apôtres & ses Martyrs, & a donné à l'Eglise des Saints dans tous les Etats; & je ne crains point

▼ Catherine  
Tegahkouita.

de dire que les uns & les autres auroient fait honneur aux premiers siècles du Christianisme. J'en ai fait connoître plusieurs, autant que me l'a permis la suite de cette Histoire. On a donné au Public la vie de quelques-uns ; mais Dieu, qui en a tiré sa gloire pendant leur vie par les grandes choses, qu'il a faites par eux ; par l'éclat, que leur sainteté a jeté dans ce vaste Continent ; par le courage, qu'il leur a inspiré, pour fonder avec des travaux immenses une nouvelle Chrétienté au milieu de la plus affreuse Barbarie, & pour la cimenter de leur sang, n'en a choisi aucun pour déployer sur leurs tombeaux toutes les richesses de sa puissance & de sa miséricorde ; & il a fait cet honneur à une jeune Néophyte, presque inconnue à tout le Pays pendant sa vie. Elle est depuis plus de soixante ans universellement regardée comme la Protectrice du Canada, & il n'a pas été possible de s'opposer à une espèce de culte, qu'on lui rend publiquement.

Cette sainte Fille si célèbre sous le nom de Catherine Tegahkouita, nâquit en 1656. à *Gandahouague*, Bourgade du Canton d'Agnier, d'un Iroquois idolâtre, & d'une Algonquine Chrétienne. Elle perdit sa Mere à l'âge de quatre ans ; elle étoit encore fort jeune, quand son Pere mourut ; & elle resta sous la conduite d'une de ses Tantes, & au pouvoir d'un Oncle, qui avoit la principale autorité dans son Village. La petite vérole, qu'elle avoit eue dans son enfance, lui ayant affoibli la vue, elle fut longtemps comme réduite à demeurer dans le coin d'une Cabanne, parce que ses yeux ne pouvoient pas supporter la

lumière ; & c  
de son bonh  
nécessité, el  
& par-là ell  
faire perdre  
à conserver  
alors très-di

Dès qu'e  
chargea de  
nage ; ce qu  
bien funeste  
je veux dire  
& l'oïsveté.  
qu'elle usât  
Personnes d  
pure compla  
possible, ell  
lorsqu'à la  
elle eut con  
vouloir plai

La premi  
Christianism  
naires qui fi  
l'Expedition  
chemin faisa  
meuroit, &  
chargea d'av  
d'une manie  
elle-même f  
qui fit naître  
regarda dep  
du feu céle  
fort embras  
de ces. Reli  
pirerent le  
s'en ouvrit à

lumiere; & cette retraite fut la premiere source de son bonheur. Ce qu'elle faisoit d'abord par nécessité, elle continua de le faire par goût, & par-là elle évita tout ce qui auroit pu lui faire perdre cette pureté de mœurs, si difficile à conserver parmi une Jeunesse idolâtre, & alors très-dissoluë.

Catherine  
Tegahkowitza.

Dès qu'elle se vit en état d'agir, elle se chargea de presque toute la fatigue du ménage; ce qui la garantit encore de deux écueils bien funestes à la plupart des Filles Sauvages, je veux dire, les conversations particulieres, & l'oisiveté. Ses Parens voulurent néanmoins qu'elle usât des parures ordinaires aux jeunes Personnes de son sexe, & quoiqu'elle le fit par pure complaisance, & avec toute la repugnance possible, elle en eut beaucoup de scrupule, lorsqu'à la faveur des lumieres de la Foi, elle eut connu combien il est dangereux de vouloir plaire aux Hommes.

La premiere connoissance, qu'elle eut du Christianisme, lui fut donnée par des Missionnaires qui furent envoyés aux Iroquois, après l'Expedition de M. de Tracy. Il passerent, chemin faisant, par la Bourgade, où elle demouroit, & furent reçus dans sa Cabane. On la chargea d'avoir soin d'eux, & elle s'en acquita d'une maniere, qui les surprit. Elle avoit été elle-même frappée à leur vûë d'un mouvement, qui fit naître en son cœur des sentimens, quelle regarda depuis comme les premieres étincelles du feu céleste, dont elle fut dans la suite si fort embrasée. La ferveur & le recueillement de ces Religieux dans leurs Prieres lui inspirerent le désir de prier avec eux, & elle s'en ouvrit à eux-mêmes. Ils comprisent beau-

Catharine  
Tegahkouita.

coup plus qu'elle ne leur disoit ; ils l'instruisirent des vérités Chrétiennes , autant que le peu de séjour, qu'ils firent dans cette Bourgade, le leur permit, & ils la quitterent avec un regret, qui fut bien réciproque de sa part.

Quelque tems après on lui proposa un Établissement ; elle y témoigna une grande opposition, & on n'insista point ; mais on revint bientôt à la charge, & pour s'épargner la peine de vaincre ses résistances, on l'engagea, sans lui rien dire, avec un jeune Homme, qui sur le champ alla dans sa Cabanne, & s'assit à côté d'elle. Il ne falloit de sa part, pour ratifier le mariage, que rester auprès de l'Époux, qu'on lui avoit choisi, car tel est l'usage parmi ces Peuples ; mais elle sortit brusquement de la Cabanne ; & protesta qu'elle n'y rentreroit point, qu'il ne fût dehors. Ce procédé lui attira bien des mauvais traitemens, qu'elle souffrit avec une patience inaltérable. Elle fut plus sensible aux reproches, qu'on lui fit de n'avoir point de naturel pour ses Parens, de haïr sa Nation, & de donner toute son affection à celle dont étoit sa Mere ; mais rien ne fut capable de vaincre sa répugnance pour l'État de vie, dans lequel on vouloit l'engager.

Sur ces entrefaites le P. Jacques de Lamberville arriva à Gandehouagué, & reçut ordre d'y établir une Mission : Tegahkouita sentit alors se reveiller dans son cœur ses premiers desirs d'être Chrétienne ; mais elle fut quelque tems encore sans en parler, soit par ménagement pour son Oncle, qui ne goûtoit pas notre Religion, soit par pure timidité. Il se présenta enfin une occasion de se déclarer,

DE LA N  
& elle ne la ma  
étoit survenuë  
tandis que tou  
à la recolte d  
obligé d'inter  
ques, où Pers  
ce tems-là por  
truire ceux, q  
y retenoient,  
où étoit Tegah

Cette Fille  
lui causoit cert  
té de s'ouvrir a  
trois Femmes,  
sur le dessein  
Christianisme  
grands obstacl  
que rien ne l'é  
elle parloit, le  
certain air mo  
paroissoit sur  
d'abord au Mi  
sélyte ne seroi  
mun ; aussi s'a  
des choses, do  
qu'il dispoit a  
doute entre le  
ment réservé l  
pathie toute s  
cette vie le noc  
nellement dans  
Lamberville, e  
des plus saints  
France, où il  
consumé de tra  
ainsi dire, ent

& elle ne la manqua point. Une playe , qui lui étoit survenuë à un pied , la retenoit chez elle , Catherine Tegahkouita , tandis que toutes les Femmes étoient occupées à la recolte du Maiz : le P. de Lamberville obligé d'interrompre ses Instructions publiques , où Personne ne pouvoit se trouver , prit ce tems là pour visiter les Cabannes , & instruire ceux , que leur âge , ou leurs infirmités y retenoient , & il entra un jour dans celle , où étoit Tegahkouita.

Cette Fille ne put dissimuler la joye , que lui causoit cette visite , & ne fit aucune difficulté de s'ouvrir au Pere en présence de deux , ou trois Femmes , qui lui faisoient compagnie , sur le dessein , où elle étoit d'embrasser le Christianisme. Elle ajouta qu'elle auroit de grands obstacles à vaincre pour y réussir ; mais que rien ne l'étonnoit. L'action , avec laquelle elle parloit , le courage , qu'elle témoignoit , un certain air modeste & resolu tout à la fois , qui paroissoit sur son visage , firent comprendre d'abord au Missionnaire que sa nouvelle Prosélyte ne seroit pas une Chrétienne du commun ; aussi s'attacha-t'il à l'instruire de bien des choses , dont il ne parloit pas à tous ceux , qu'il dispoit au Baptême. Dieu fait naître sans doute entre les cœurs , dont il s'est spécialement réservé la possession , une sorte de sympathie toute spirituelle , laquelle forme dès cette vie le nœud sacré , qui doit les unir éternellement dans le séjour de la gloire. Le P. de Lamberville , que j'ai fort connu , a été un des plus saints Missionnaires de la Nouvelle France , où il est mort , au Sault S. Louis , consumé de travaux & de pénitences , & pour ainsi dire , entre les bras de la Charité. Il a

Catherine  
Tegahkouita.

souvent avoué que , dès le premier entre-  
tien , qu'il avoit eu avec Tegahkouita , il  
crut entrevoir que Dieu avoit de grands des-  
seins sur cette Fille : il ne voulut pourtant  
pas se presser de lui conférer le Bapême , & il  
prit à son égard toutes les précautions , que  
l'expérience a fait juger nécessaires , pour  
s'assurer des Sauvages , avant que de leur ad-  
ministrer le Sacrement de la régénération.

Tout l'hyver se passa dans ces épreuves ,  
& la jeune Catéchumène de son côté employa  
un tems si précieux à se rendre digne d'une  
grace , dont elle comprenoit tout le prix.  
Les Missionnaires , avant que de l'accorder aux  
Adultes , ont grand soin de s'informer sous  
main de leur conduite & de leurs mœurs ; le  
P. de Lamberville interrogea donc tous ceux ,  
qui connoissoient Tegahkouita , & fut fort  
surpris de ne rencontrer Personne , parmi ceux  
mêmes , qui avoient fait le plus de peine à  
cette Fille , qui ne fit son éloge. Cela étoit  
d'autant plus glorieux pour elle , que les Sau-  
vages sont fort enclins à la médisance , & na-  
turellement portés à donner un tour malin  
aux actions les plus innocentes. Le Mission-  
naire ne balança donc plus à lui accorder ce  
qu'elle demandoit avec les plus vives instances ;  
elle fut baptisée le jour de Pâques de l'année  
1676. & nommée *Catherine*.

La grace du Sacrement reçue dans un cœur ,  
que sa droiture & son innocence y avoient si  
bien préparée , y produisit des effets merveil-  
leux. Quelque idée , que le Missionnaire eût  
déjà conçue de la jeune Iroquoise , il fut éton-  
né de trouver en elle immédiatement après  
son Bapême , non pas une Néophyte , qui

DE LA  
eût besoin d'  
une ame res-  
 précieuse , &  
 sublimes voy-  
 cemens sa ve-  
 mêmes , qui  
 miter , & ce-  
 laisserent su-  
 mens de son  
 cence de ses  
 prenoit pour  
 tant soit peu  
 réserve par  
 donner la mo-  
 rent à la Jeu-  
 de la vie lib-  
 sieurs attente.  
 vûe de terni-  
 éblouissoit.

D'autre pa-  
 ché de ses oc-  
 la trouvât tou-  
 tout le monde  
 mauvais qu'e-  
 tems , qu'elle  
 à ne pas in-  
 Fêtes les trav-  
 jours consacré  
 passer sans n-  
 ne gagnoient  
 recourts à d'au-  
 maltraiterent  
 lorsqu'elle all-  
 poursuivre pa-  
& à coups de  
 qui seignoien

eût besoin d'être affermie dans la Foy, mais une ame remplie des dons du Ciel les plus précieux, & qu'il falloit conduire dans les plus sublimes voyes de l'esprit. Dans les commencemens sa vertu causoit de l'admiration à ceux-mêmes, qui étoient les plus éloignés de l'imiter, & ceux, de qui elle dépendoit, lui laisserent suivre en liberté tous les mouvemens de son zèle; mais cela dura peu. L'innocence de ses mœurs, les précautions, qu'elle prenoit pour éviter tout ce qui la pouvoit tant soit peu alterer, & surtout son extrême réserve par rapport à ce qui étoit capable de donner la moindre atteinte à la pureté, parurent à la Jeunesse de son Village un reproche de la vie libertine, qu'elle menoit, & plusieurs attenterent à sa pudeur, dans la seule vûë de ternir l'éclat d'une vertu, qui les éblouissoit.

D'autre part, quoiqu'elle n'eût rien relâché de ses occupations domestiques, & qu'on la trouvât toujours disposée à rendre service à tout le monde, ses Parens trouvoient fort mauvais qu'elle donnât à la Priere tout le tems, qu'elle avoit de reste, & pour l'obliger à ne pas interrompre les Dimanches & les Fêtes les travaux, que l'Eglise défend dans ces jours consacrés au Seigneur, ils les lui faisoient passer sans manger. Comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien par cette voye, ils eurent recouts à d'autres plus violentes encore; ils la maltraiterent souvent d'une maniere indigne; lorsqu'elle alloit à la Chapelle, ils la faisoient poursuivre par de jeunes Gens avec des huées, & à coups de pierre; des Hommes yvres, ou qui feignoient de l'être, couroient sur elle,

Catherine  
Tegahkouita.

444 HISTOIRE GENERALE

comme s'ils en eussent voulu à sa vie ; mais sans craindre ces artifices , ni redouter ces violences , elle continua ses Exercices , comme si elle eût joui de la plus parfaite liberté.

Un jour qu'elle étoit dans sa Cabanne , un jeune Homme y entra brusquement , la hache à la main , les yeux étincelans , & paroissant avoir dessein de lui casser la tête. Elle ne fit paroître à cette vûë aucune émotion , & se baissa pour recevoir le coup ; mais ce Furieux , saisi dans le moment d'une terreur panique , se retira avec la même précipitation , que s'il eût été poursuivi par un Parti de Guerriers. A ces premieres bourrasques succeda une sorte de persécution beaucoup plus dangereuse. La Tante de Catherine étoit une Femme d'un esprit mal fait , & à qui tout ce que sa Nièce pouvoit faire pour la contenter , déplaisoit par la seule raison , quelle n'y trouvoit rien à reprendre. Il échapa un jour à la vertueuse Néophyte d'appeler le Mari de cette Femme par son nom propre , au lieu de lui donner le nom de Pere , selon sa coûtume ; sa Tante s'imagina , ou fit semblant de croire que cette façon de parler familiere marquoit une liaison peu honnête entre l'Oncle & la Nièce , & alla sur le champ déclarer au P. de Lamberville qu'elle avoit surpris Catherine sollicitant son Mari au crime. Le Pere lui promit d'examiner la chose , & ayant sçu ce qui avoit fondé une accusation si atroce , il fit à la Délattrice une réprimande , qui la couvrit de confusion , mais dont le contrecoup retomba sur l'innocente Accusée.

S'il n'y avoit eu en tout cela qu'à souffrir , comme rien n'étoit plus selon son goût , elle

DE L  
n'auroit ja  
mais elle  
tenit cont  
ou de se la  
humain ,  
Sauvages.  
asyle , où  
à couvert.  
plusieurs  
s'établir ,  
& elle con  
mais l'exe  
Son On  
dépeuplen  
ouverteme  
buoit. Il r  
pouvoir o  
toit pas ai  
lui. Mais  
l'exemple  
transplan  
avoit paru  
doption ,  
un Christi  
Compatri  
demeure à  
étoit du r  
prétextes  
quoises , p  
que le plu  
Catherine  
en parla à  
cette pens  
cette fati

Il s'y re  
ment ce pr

n'auroit jamais pensé à changer de situation; mais elle craignit de ne pouvoir pas toujours tenir contre la séduction du mauvais exemple, ou de se laisser vaincre peu à peu par le respect humain, qui peut beaucoup sur l'esprit des Sauvages. Elle songea donc à chercher un asyle, où son innocence & sa Religion fussent à couvert. La Prairie de la Magdeleine, où plusieurs Iroquois Chrétiens commençoient à s'établir, lui parut très-propre à ce dessein, & elle conçut un désir ardent de s'y retirer, mais l'exécution n'en étoit pas facile.

Son Oncle voyoit avec bien du chagrin le dépeuplement de son Canton, & se déclaroit ouvertement l'Ennemi de quiconque y contribuoit. Il n'y avoit donc aucune apparence de pouvoir obtenir son consentement, & il n'étoit pas aisé à Catherine de le quitter malgré lui. Mais Dieu, qui l'avoit destinée pour être l'exemple & l'ornement de cette Chrétienté transplantée, lui facilita ce qui d'abord lui avoit paru impossible. Elle avoit une Sœur d'adoption, Néophyte comme elle, & mariée à un Chrétien fort zélé pour la conversion de ses Compatriotes. Cet Homme avoit déjà fixé sa demeure à la Prairie de la Magdeleine, & il étoit du nombre de ceux, qui, sous divers prétextes, parcourroient les Bourgades Iroquoises, pour y faire des Prosélytes. Il sçavoit que le plus grand plaisir, qu'il pouvoit faire à Catherine, étoit de la conduire chez lui; il en parla à sa Femme, qui le confirma dans cette pensée, & l'exhorta vivement à donner cette satisfaction à sa Sœur.

Il s'y résolut, & pour effectuer plus sûrement ce projet, il fit semblant d'aller à la chasse

Catherine  
Tegahkouita. avec un de ses Amis du côté de la Nouvelle York , & partit , après avoir averti Tegahkouita de se tenir prête pour le tems , qu'il lui marqua. Par bonheur pour elle , son Oncle étoit absent ; mais il n'étoit pas éloigné , & il fut d'abord averti du départ de sa Nièce. Il ne perdit pas un moment , & il courut après elle , fort résolu de la ramener morte ou vive , & de casser la tête au premier , qui lui feroit résistance. Il joignit bientôt les deux Chasseurs ; mais n'ayant point trouvé sa Nièce avec eux , parce que toutes les fois qu'ils s'arrêtoient , ils avoient la précaution de la cacher dans le Bois , il craignit qu'on ne l'eût mal informé : il ne fit donc semblant de rien , & après les avoir entretenus quelque tems de choses indifférentes , il les quitta , persuadé que Catherine avoit pris une autre route , & suivi d'autres Guides.

La Sainte Fille délivrée de ce danger poursuivit gayement son voyage , & arriva enfin au terme , qui faisoit l'objet de ses vœux , ce fut au mois d'Octobre de l'année 1677. Sa Sœur n'avoit point encore de Cabanne en propre , & logeoit avec son Mari dans celle d'une fervente Chrétienne , nommé ANASTASIE , dont l'unique occupation étoit de disposer au Baptême les Personnes de son sexe. Une Hôtesse de ce caractère , & de pareils exercices étoient bien au gré de Catherine. Elle fut d'ailleurs charmée de tout ce qui se pratiquoit dans la Bourgade , & ne se lassoit point d'admirer la force toute-puissante de la Grace , qui sçait transformer les Loups en Agneaux , ni de chanter les miséricordes du Seigneur , en voyant vivre dans toute la pureté de la Mo-

DE L  
rale Evan  
tinage l'a  
teur.

Ce spe  
veur ; elle  
permet pl  
& comm  
carriere  
les entre  
seules occ  
toine ve  
qu'elle ren  
composoi  
au pied d  
de libre ,  
mains , &  
rieur , son  
tinuel av

Elle n  
Commun  
nie , & l  
n'accorder  
de longu  
qu'on ne  
mune ; r  
prieres ré  
Directeur  
& il n'es  
fréquent  
corda , r  
préparer.  
il suffisoit  
tion ; ma  
Mysteres  
rencontro  
té de l'an

rale Evangelique des Hommes, dont le libertinage l'avoit plus d'une fois faisie d'hor-

Catherine  
Tegahkouita.

Ce spectacle l'animant d'une nouvelle ferveur, elle se donna à Dieu sans reserve, ne se permit plus le moindre retour sur elle-même, & commença à courir à pas de Geans dans la carrière de la Sainteté. La Priere, le travail, les entretiens spirituels furent désormais ses seules occupations; & à l'exemple de S. Antoine, elle se fit un devoir d'imiter tout ce qu'elle remarqueroit d'édifiant dans ceux, qui composoient cette nouvelle Eglise. Elle passoit au pied de l'Autel tout le tems, qu'elle avoit de libre, elle ne vivoit que du travail de ses mains, & quelque occupée qu'elle fût à l'extérieur, son cœur étoit dans un entretien continuel avec Dieu.

Elle n'avoit pas encore fait sa premiere Communion, lorsqu'elle arriva dans la Colonie, & la coûtume est dans ces Missions de n'accorder cette grace aux Néophytes, qu'après de longues épreuves. Catherine appréhenda qu'on ne la voulût soumettre à la Loi commune; mais sa vertu, encore plus que ses prieres réitérées, déterminerent bientôt son Directeur à faire une exception en sa faveur, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. L'usage fréquent de la Communion, qu'on lui accorda, ne diminua rien de sa ferveur à s'y préparer. Dans ses actions les plus ordinaires, il suffisoit de la voir pour être excité à la devotion; mais lorsqu'elle participoit aux divins Mysteres, il n'étoit pas possible, quand on se rencontroit auprès d'elle, de n'être pas pénétré de l'amour le plus tendre pour Dieu.

Catherine  
Tegahkouita. Quand elle étoit obligé de suivre les autres dans les parties de chasse, la dissipation inséparable de cet exercice ne dérangeoit rien dans son intérieur: elle s'y bâti-  
soit un Oratoire, d'où elle ne sortoit jamais. Elle se retiroit des Compagnies, autant qu'il lui étoit possible, & lorsqu'elle ne le pouvoit pas, elle communiquoit bien plus aux autres son recueillement, qu'elle ne prenoit de part à leurs amusemens. Elle n'avoit pourtant rien de gêné dans ses manieres, & sa devotion n'étoit ni chagrine, ni incommode. Elle avoit même une industrie merveilleuse pour cacher au Public ses pratiques de pieté particulieres, & ses austérités, qui étoient grandes. Une des plus ordinaires étoit de mêler de la terre dans tout ce qu'elle mangeoit, & très-peu de Personnes s'en aperçurent.

Outre son Directeur, sans la permission duquel elle ne faisoit rien en ce genre, elle n'avoit rien de réservé pour deux Femmes d'une grande vertu, dont le commerce mutuel servit beaucoup à les elever à une sainteté éminente. L'une étoit cette Anastasie, qui l'avoit reçue chez elle à son arrivée dans la Colonie; l'autre étoit une jeune Veuve, nommée THERESE, qui après avoir vécu quelque tems dans un extrême oubli des promesses de son Baptême, étoit rentrée dans son devoir à l'occasion d'un grand danger, dont elle étoit convaincuë que Dieu l'avoit délivrée par miracle. Elle avoit pourtant encore depuis mené une vie assez tiède, & elle remettoit de jour en jour l'exécution du dessein, qu'elle avoit conçu de réparer par la penitence ses déréglemens passés.

Un entr  
acheva sa  
avec atten  
Sault S. L  
la Bourga  
Magdelein  
inspirée d  
jamais pa  
versation  
la nouvel  
mes, &  
reprit Cat  
ples mate  
notre œu  
plus agréa  
reuse que  
ce cœur,  
terois-je p  
titude, il  
ce Sanctua  
Ces paro  
elle se rep  
ment press  
tant de fo  
vrit sur le  
dans cette  
qui l'enga  
passoit da  
gner à J  
la nature  
milieu les  
est plus d  
lâches à l  
s'attacha à  
mour Div  
mais ces

RALE  
suivre les au-  
e, la dissipā-  
ce ne déran-  
elle s'y bâtif-  
sorroit jamais.  
, autant qu'il  
ne le pouvoit  
lus aux autres  
renoit de part  
pourtant rien  
sa dévotion  
de. Elle avoit  
e pour cacher  
particulieres,  
ades. Une des  
e la terre dans  
-peu de Per-

ermission du-  
e, elle n'avoit  
d'une grande  
l servit beau-  
é éminente.  
l'avoit reçü  
onie; l'autre  
e THERESE,  
ems dans un  
n Baprême,  
ccasion d'un  
vaincuë que  
e. Elle avoit  
ne vie assez  
n jour l'exé-  
e conçu de  
glements pas-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 449

Un entretien, qu'elle eut avec Catherine, acheva sa conversion. Elle regardoit un jour avec attention l'Eglise, qu'on bâtissoit au *Sault S. Louis*, où l'on venoit de transférer la Bourgade Iroquoise de la Prairie de la Magdeleine; Catherine l'aperçut, & se sentit inspirée de l'aborder, quoiqu'elle ne lui eût jamais parlé jusques-là. Pour entrer en conversation, elle lui demanda quel endroit de la nouvelle Eglise étoit destiné pour les Femmes, & Therese le lui montra. » Helas ! reprit Catherine, ce n'est pas dans ces Temples materiels, que Dieu se plaît davantage : notre cœur est le Sanctuaire, qui lui est le plus agréable. Mais combien de fois malheureuse que je suis, l'ai-je forcé d'abandonner ce cœur, où il vouloit regner seul ? Ne meritois-je pas bien que pour punir mon ingratitude, il me fermât pour toujours l'entrée de ce Sanctuaire, qu'on érige à sa gloire ?

Ces paroles toucherent Therese jusqu'au vif; elle se reprocha sa tiédeur, & se sentit fortement pressée d'accomplir enfin ce qu'elle avoit tant de fois promis à son Dieu. Elle s'en ouvrit sur le champ à Catherine, & elle trouva dans cette Sainte Fille une ouverture de cœur, qui l'engagea à ne lui rien cacher de ce qui se passoit dans le sien, & qui acheva de la gagner à JESUS-CHRIST. Sa pénitence fut de la nature de celles, qui élèvent presque sans milieu les plus grands Pécheurs, & ce qui est plus difficile encore, les Ames les plus lâches à la plus héroïque perfection. Elle s'attacha à Catherine par des liens, que l'amour Divin serra de plus en plus, & désormais ces deux Ames choisies ne se cacherent

Catherine  
Tegalkouita.

Catherine  
Tegahkouita.

plus rien de ce qui concernoit leur intérieur. Elles se consoloient réciproquement, elles s'instruisoient dans leurs doutes, elles se fortifioient dans les assauts, que l'Enfer & le Monde leur livrerent plus d'une fois.

Catherine en eut un bien rude à soutenir vers ce tems-là, de la part même des Personnes, de qui elle croyoit en devoir moins appréhender de pareils. Cette même Sœur d'adoption, qui l'avoit attirée auprès d'elle, se mit en tête de la marier, & il n'est rien dont elle ne s'avisât pour vaincre sa résistance. Elle commença par lui représenter qu'encore qu'elle & son Mari se fissent un plaisir de subvenir à tous ses besoins, il se pourroit bien faire qu'étant chargés d'une nombreuse Famille, ils ne se trouvaissent pas toujours en état de continuer à lui fournir le nécessaire, & que d'ailleurs s'ils venoient à mourir l'un & l'autre, elle se trouveroit sans appui.

La vertueuse Fille fut d'autant plus affligée de ce discours, qu'elle n'étoit point à charge à sa Sœur: elle la remercia néanmoins de son attention, & lui promit de réfléchir sur ce qu'elle venoit de lui dire. Elle alla aussitôt trouver son Confesseur, & lui témoigna sa peine de ce qu'une Sœur, qui jusques-là lui avoit donné tant de marques d'une amitié sincère, vouloit la gêner dans la seule chose, où elle souhaitoit d'être libre. Le Pere, après l'avoir écoutée tranquillement, lui dit qu'au fond sa Sœur n'avoit pas eu si grand tort de lui parler, comme elle avoit fait; qu'elle devoit lui sçavoir gré des précautions, qu'elle vouloit prendre pour lui assurer une subsistance

DE LA  
honnête,  
y pensât  
rer, repri  
me suis d  
Mais, re  
rira, & v  
Dieu disp  
de mes in  
phyte; ce  
ne me lai  
nécessaire  
point se  
lui ordon  
Seigneur  
encore m  
retira for  
Sa Sœur  
& l'ayant  
Anastasi  
soient re  
Merc. An  
mens de  
encore sa  
Fille dem  
naires n  
donner à  
donnoit  
entreprit  
contenter  
en parut  
connoître  
naça d'int  
Directeur  
La Sai  
avoir assu  
pouvoit p

honnête ; & que la chose meritoit bien qu'elle y pensât à loisir. Il n'est plus tems de délibérer, reprit Catherine, je ne suis plus à moi ; je me suis donnée sans reserve à JESUS-CHRIST. Mais, reprit le Missionnaire, qui vous nourrit, & vous assistera dans vos infirmités, si Dieu dispose de votre Sœur ? C'est la moindre de mes inquietudes, reprit la genereuse Néophyte ; celui qui nourrit les Oiseaux du Ciel, ne me laissera pas manquer du peu, qui m'est nécessaire pour vivre ». Le Pere ne parut point se rendre, il congédia la Pénitente en lui ordonnant de consulter de nouveau le Seigneur sur une chose, où il ne voyoit point encore manifestement sa volonté, & elle se retira fort triste.

Sa Sœur revint le même jour à la charge, & l'ayant trouvée inflexible, lui fit parler par Anastasie, que son âge & sa vertu leur faisoient regarder à toutes deux comme leur Mere. Anastasie entra d'abord dans les sentimens de la jeune Femme, parce qu'il étoit encore sans exemple parmi les Iroquois qu'une Fille demeurât dans le célibat ; les Missionnaires n'ayant pas cru devoir jusques-là donner à ces Sauvages le conseil, que S. Paul donnoit aux premiers Chrétiens. Anastasie entreprit donc de persuader à Catherine de contenter sa Sœur. Elle ne gagna rien, & en parut un peu piquée. Elle le lui fit même connoître par quelques reproches, & la menaça d'interposer l'autorité de leur commun Directeur.

La Sainte Fille prit les devans, & après avoir assuré à son Pere Spirituel qu'elle ne pouvoit plus douter de la volonté de Dieu,

Catherine  
Tegahkouita.

Catherine  
Tegalikouita

elle le pria d'agréer que, pour mettre fin à cette persécution, elle fit vœu de Virginité. Le Pere lui répondit qu'un engagement de cette nature ne devoit pas se prendre légèrement, qu'il lui donnoit trois jours pour y penser, & que pendant ce tems-là il lui permettoit de redoubler ses prieres & ses pénitences, pour obtenir que le Ciel lui fit connoître ce qu'il desiroit d'elle. Catherine le quitta en lui promettant d'obéir; mais au bout d'un quart-d'heure elle revint le trouver, & l'abordant d'un air, qui ne lui étoit pas naturel: Mon Pere, lui dit-elle, tout est considéré; je n'aurai jamais d'autre Epoux que JESUS-CHRIST. Son action, & le ton, dont elle parloit, touchèrent le Directeur; il vit bien qu'en vain il s'opposeroit à un mouvement, qui avoit toutes les marques d'une inspiration divine: il consola sa Pénitente, en lui faisant espérer son consentement à ce qu'elle desiroit; il lui recommanda donc de ne plus penser qu'à gagner le cœur du céleste Epoux, qu'elle avoit choisi, & lui promit de faire cesser toutes les poursuites de sa Sœur & de ses Amies.

A peine étoit-elle retirée, qu'Anastase entra chez le Pere, & lui fit de grandes plaintes de l'entêtement de Catherine. Le Pere, après l'avoir écoutée, sans l'interrompre, lui fit une douce réprimande sur sa précipitation à blâmer ce qu'elle ne connoissoit pas, & sur le peu d'estime, qu'elle paroissoit faire d'un état, qui élève des Créatures mortelles à la condition des Anges. Anastase reçut cette correction avec humilité, & Catherine retrouva toujours depuis en elle une Amie vraiment Chrétienne, disposée à la seconder dans ses

DE LA  
pieux des  
les besoins  
de son cœ  
venoit de  
que jamais  
de l'humil  
On la voy  
on ne parl  
éminente  
mirer les  
qui du mi  
tous à l'éta  
tiré une je  
parfait de

Il regne  
Louys un  
fort loin.  
clarés par  
de-la Patr  
cet éclat  
entre les r  
roient livr  
supplices:  
disposer a  
rence peut  
la chair. L  
sans même  
que les M  
ferts, s'il  
struits.

Catheri  
plus que  
qui se mé  
roit plus q  
lement ob  
secteur, ce

pieux desseins, & attentive à la soulager dans les besoins & dans ses afflictions. Catherine de son côté crut que la résolution, qu'elle venoit de prendre, l'obligeoit à vivre plus que jamais dans la retraite, & dans l'exercice de l'humilité, de la charité, & de la patience. On la voyoit croître sensiblement en vertu; on ne parloit déjà plus dans le Pays que de son éminente sainteté: on ne se lassoit point d'admirer les ressorts secrets de la Bonté divine, qui du milieu d'un Peuple, le plus opposé de tous à l'établissement du Christianisme, avoit tiré une jeune Fille, pour en faire un modèle parfait de toutes les vertus chrétiennes.

Il regnoit alors dans la Mission du Sault S. Louys un esprit de mortification, qui alloit fort loin. Ces Néophytes venoient d'être déclarés par tous les Cantons Iroquois Ennemis de la Patrie, & ils s'attendoient bien qu'après cet éclat tous ceux d'entr'eux, qui tomberoient entre les mains de leurs Freres Idolâtres, seroient livrés sans misericorde aux plus affreux supplices: aussi ne songeoient-ils plus qu'à se disposer au Martyre par tout ce que la Pénitence peut imaginer de moyens pour macerer la chair. Les Hommes, les Femmes, les Enfants mêmes se porteroient sur cela à des excès, que les Missionnaires n'auroient jamais soufferts, s'ils en avoient été exactement instruits.

Catherine, que l'Esprit interieur possédoit plus que tous les autres, étoit aussi celle, qui se ménageoit le moins. Elle ne consultoit plus que la ferveur, & ne se croyoit nullement obligée de dépendre en cela de son Directeur, comme auparavant, persuadée que ce

Catherine.  
Tegahkouita.

Catherine  
Tegahkouita.

concert général de toute la Bourgade ne pouvoit pas lui être inconnu, & que son silence à cet égard étoit un consentement. Aussi fut-elle bien-tôt réduite à un état de langueur & de souffrance, dont elle ne guerit jamais. Quelque tems après elle fit un voyage à Montreal, où la vûe des Religieuses Hospitalieres, dont jusques-là elle n'avoit point entendu parler, augmenta l'empressement, qu'elle avoit de se consacrer à Dieu par le vœu de Chasteté: elle redoubla ses instances auprès de son Confesseur, qui ne crut pas devoir différer plus longtems à la contenter. Elle fit donc ce vœu si désiré avec une joye, qui sembla lui redonner toutes ses forces, & elle a été la première de sa Nation, qui ait pris avec Dieu un pareil engagement.

L'Epoux celeste des Ames chastes ne tarda point à lui donner des preuves sensibles qu'il avoit agréé son Sacrifice, & à la traiter en Epouse bien aimée. Elle de son côté s'efforça de répondre à ses caresses, & aux communications intimes, dont il la favorisoit, par une fidélité parfaite & un amour sans réserve. Mais ses forces ne purent en soutenir longtems la vivacité, & la chair succomba bientôt sous les efforts de l'esprit. Elle tomba dans une maladie dangereuse, qui ne lui laissa plus qu'une vie traînante, & sujette à de continuelles douleurs. Dans cet état elle s'unissoit de plus en plus à JESUS-CHRIST par la méditation de sa mort & de ses souffrances, & par la fréquentation des Sacremens. Elle ne pouvoit plus souffrir l'entretien des Hommes; Anastasie & Therese étoient les deux seules Personnes, avec qui elle eût quelques sortes

DE LA  
de liaison,  
de Dieu.

Elle ne se  
tel, où sou  
contemplati  
mes, dont  
amour, &  
cœur; elle  
de son corp  
froid, dont  
sie. Elle for  
tion avec u  
& il n'est pa  
étoit ingem  
crucifier sa  
pieds nuds  
jusqu'à ce q  
tôt elle par  
se roula troi  
pleines de p  
avant dans  
leurs inexpr  
de se brûler  
tifs, voulan  
la marque d'  
qui fait mien  
c'est l'inalte  
même, qu  
qu'elle eut à

Il semble  
à ceux, qui  
que faisoit  
tant assez ra  
les Personne  
austerités,  
leur arrive

de liaison, parce qu'elles ne lui parloient que de Dieu.

Catherine  
Tegalkouita.

Elle ne se trouvoit bien qu'au pied de l'Autel, où souvent abîmée dans une profonde contemplation, & versant des torrens de larmes, dont la source intarissable étoit son amour, & la playe, qu'il avoit faite à son cœur; elle oublioit de telle sorte les besoins de son corps, qu'elle ne sentoit pas même le froid, dont elle étoit quelquefois toute transie. Elle sortoit toujours de cette contemplation avec un nouveau désir des souffrances, & il n'est pas concevable combien son esprit étoit ingénieux à inventer des moyens de crucifier sa chair. Tantôt elle marchoit les pieds nus sur la glace & sur la neige, jusqu'à ce qu'elle en perdit le sentiment. Tantôt elle parfemoit sa couche d'épines. Elle se roula trois jours de suite sur des branches pleines de piquans, qui lui entrèrent bien avant dans le corps, & lui causerent des douleurs inexprimables. Une autrefois elle s'avisa de se brûler les pieds, comme on fait aux Captifs, voulant par-là se donner le caractère & la marque d'esclave de JESUS-CHRIST: mais ce qui fait mieux connoître la solidité de sa vertu, c'est l'inalterable douceur, la patience, la joye même, qu'elle témoigna dans les maux, qu'elle eut à souffrir sur la fin de ses jours.

Il semble que rien ne doive moins coûter à ceux, qui portent la mortification aussi loin, que faisoit cette Sainte Fille. Cela est pourtant assez rare: on est souvent étonné de voir les Personnes, qui pratiquent les plus grandes austerités, plus sensibles que d'autres à ce qui leur arrive de fâcheux & d'humiliant. C'est

Catherine  
Tegalkouita.

qu'en cela il n'y a rien de leur choix. La volonté propre est toujours la dernière victime, & elle manque souvent à l'Holocauste. Catherine comprenoit ce que les Croix, qui sont présentées de la main du Seigneur, ont de préférable à celles, que nous nous imposons nous mêmes, & les souffrances, où sa volonté avoit moins de part, étoient toujours le plus selon son cœur.

Elle fut enfin attaquée d'un mal, qui fut d'abord jugé mortel, & cela dans un tems, où les travaux de la Campagne occupoient tellement tout le Monde, qu'elle ne pouvoit presque espérer de soulagement de Personne. Elle restoit seule les jours entiers avec un plat de Maiz, & un peu d'eau à côté de son lit : charmée de se voir ainsi délaissée des Hommes, elle s'entretenoit sans cesse avec son Dieu, & trouvoit encore les journées trop courtes. Le Mardy de la Semaine Sainte de l'année de 1678, elle se trouva plus mal, & on lui administra le Saint viatique. On vouloit lui donner tout de suite l'Extrême-Onction; mais elle assura qu'on pouvoit attendre au lendemain. Elle passa toute la nuit suivante dans un colloque amoureux avec le Divin Sauveur & avec sa Sainte Mere, qu'elle avoit toujours singulierement honorée, se regardant, disoit-elle, en qualité d'Epouse de JESUS-CHRIST, attachée à la suite de la Reine des Vierges.

Le Mercredi matin on lui donna les Saints Huiles, & vers les trois heures du soir, elle expira après une demie heure d'une très-douce agonie, ayant eu toute sa connoissance, & le jugement sain jusqu'au dernier soupir.

Ainsi

DE LA

Ainsi vécut

quatrième

Les exemple

produit une

quois du Sau

Dieu comme

de ceux, qui

sont encore

&amp; même po

un puissant

verité un Ma

ception de Pe

ses dons les

bandonne à l

Son visage

cerations &amp;

tout à coup

On lui vit

qu'elle n'avoit

mêmes traits.

cette beauté,

on ne pouvoit

cun se retiroit

Saint. Son cor

distinction,

célébre par le

venoient de t

&amp; par les Mi

sur tout les

femmes, d'

sur la ve

M. l'Abbé DE

Archidiacre,

(4) Il étoit

P. Claude de la

Société Jesuite, cé

Tome II

RALE  
choix. La vo-  
iere victime,  
locaufte. Ca-  
voix, qui song  
eur, ont de  
ous imposons  
ou la volonté  
ajours le plus

mal, qui fut  
un tems, où  
poient telle-  
pouvoit pres-  
ersonne. Elle  
c un plat de  
de son lit :  
e des Hom-  
Te avec son  
ournées trop  
ne Sainte de  
smal, & on

On vouloit  
ne-Onction ;  
attendre au  
uit suivante  
e Divin Sau-  
qu'elle avoit  
, se regar-  
oufe de J.  
de la Reine

a les Salms  
u soir, elle  
e très-douce  
iffiance, &  
ier soupir.  
Ainsi

DE LA NOUVELLE FRANCE. 457

Ainsi vécut, & ainsi mourut dans sa vint-  
quatrième année Catherine Tegankouita.  
Les exemples de sa vie toute Sainte avoient  
produit une très-grande ferveur parmi les Iro-  
quois du Sault S. Louys : les merveilles, que  
Dieu commença bientôt d'operer en faveur  
de ceux, qui eurent recours à son intercession,  
sont encore aujourd'huy pour ces Neophytes  
& même pour toute la Nouvelle France,  
un puissant motif de servir en esprit & en  
verité un Maître si liberal, lequel, sans ac-  
ception de Personnes, répand avec profusion  
ses dons les plus précieux sur quiconque s'a-  
bandonne à lui sans réserve.

Son visage extrêmement défail par ses ma-  
cerations & par sa dernière maladie, changea  
tout à coup, dès qu'elle eut cessé de vivre.  
On lui vit prendre une couleur vermeille,  
qu'elle n'avoit jamais eue, & ce n'étoit plus les  
mêmes traits. Rien n'étoit plus beau, mais de  
cette beauté, qui inspire l'amour de la vertu :  
on ne pouvoit se lasser de la regarder, & cha-  
cun se retiroit le cœur pénétré du desir d'être  
Saint. Son corps fut mis dans un cercueil par  
distinction, & son tombeau devint bientôt  
célèbre par le concours des Fideles, qui y  
venoient de toutes les parties du Canada,  
& par les Miracles, qui s'y opererent : on a  
sur tout les Attestations Juridiques de deux  
Personnes, d'un caractère à ne laisser aucun  
doute sur la vérité de leur déposition. L'un est  
M. l'Abbé DE LA COLOMBIERE (\*) Grand  
Archidiaque, & Grand Vicair de Québec,

Catherine  
Tegankouita

(\*) Il étoit Frere du  
P. Claude de la Colom-  
biere Jesuite, célèbre par

sa vertu & par ses prédica-  
tions.

Catherine  
Tegahkouita.

& Conseiller Clerc au Conseil Superieur de la Nouvelle France. L'autre est M. du Lurh, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, un des plus braves Officiers, que le Roy ait eü dans cette Colonie, & dont j'ai souvent eu occasion de parler dans cette Histoire.

Le premier déclare dans un écrit signé de sa main, qu'ayant été malade depuis le mois de Janvier jusqu'au mois de Juin 1695. d'une fièvre lente, contre laquelle tous les remedes avoient été inutiles, & d'un flux de ventre, que rien n'avoit pu arrêter, on jugea à propos qu'il fit vœu, s'il plaisoit à Dieu de lui rendre la santé, de se transporter à la Mission de S. François Xavier du Sault S. Louis, pout prier sur le Tombeau de Catherine Tegahkouita; qu'il desera à cet avis; que dès le jour même la fièvre cessa, & le flux de ventre diminua considérablement; que s'étant mis en chemin quelques jours après pour s'acquitter de son Vœu, à peine avoit-il fait une lieüe, qu'il fut entièrement guéri.

Le second certifie juridiquement qu'ayant été pendant vint-cinq ans tourmenté de la goûte, avec des douleurs excessives, qui duroient quelquefois trois mois de suite sans relâche, il s'adressa à Catherine Tegahkouita, Vierge Iroquoise, décédée au Sault S. Louis en odeur de sainteté, & promit de visiter son Tombeau, si par son intercession Dieu le délivroit de ce cruel mal: qu'à la fin d'une Neuvaine, qu'il fit en son honneur, il fut parfaitement guéri, & que depuis quinze mois il n'avoit ressenti aucune atteinte de goûte.

Tous les ans au jour du décès de la bonne Catherine, c'est le nom, sous lequel, par

DE LA  
déférence po  
nada cette sa  
environs vo  
S. Louis un  
Un Curé de  
Montreal, r  
ment arrivé  
ses Paroissien  
décesseurs s'y  
répondit qu'  
par sa présen  
n'avoit point  
dant parler a  
qu'il seroit l  
effet dès le r  
ment malade  
attaque si imp  
ple de ses Pr  
champ. C'est  
comme la Cap  
ter la Gloire,  
& l'autre d'un  
tant d'Homme  
d'autres Saint  
voulant sans  
pour la conso  
Saints à prop  
& obscurs sur

ETIENNE

Les Bour  
vûe d'œu  
milles, qui se

ERALE  
Superieur de la  
M. du Luth ,  
Infanterie, un  
e le Roy ait eu  
souvent eu oc-  
casion.

un écrit signé  
malade depuis le  
de Juin 1695,  
laquelle tous les  
, & d'un flux  
arrêter, on ju-  
plaisoit à Dieu  
transporter à la  
du Sault-S. Louis,  
Catherine Te-  
navis; que dès le  
flux de ventre di-  
s'étant mis en  
pour s'acquiescer de  
une lieue, qu'il

ement qu'ayant  
tourmenté de la  
essives, qui du-  
de suite sans relâ-  
e Tegahkouita,  
a Sault S. Louis  
nit de visiter son  
ion Dieu le déli-  
fin d'une Neu-  
r, il fut parfaite-  
quinze mois  
nte de goutte.  
décès de la bonne  
sous lequel, pr

DE LA NOUVELLE FRANCE. 459  
désérence pour le S. Siège, on honore en Ca-  
nada cette sainte Fille; plusieurs Paroisses des  
environs vont chanter dans l'Eglise du Sault  
S. Louis une Messe solennelle de la Trinité.  
Un Curé de la Chine, Bourgade de l'Isle de  
Montreal, nommé M. REMY, & nouvelle-  
ment arrivé de France, ayant été averti par  
ses Paroissiens de cette coutume, & que ses Pré-  
dcesseurs s'y étoient toujours conformés, leur  
répondit qu'il ne croyoit pas devoir autoriser  
par sa présence un culte public, que l'Eglise  
n'avoit point encore permis. La plupart l'enten-  
dant parler ainsi, ne purent s'empêcher de dire  
qu'il seroit bientôt puni de ce refus, & en  
effet dès le même jour il tomba dangereuse-  
ment malade. Il comprit d'abord la cause d'une  
attaque si imprévûe, fit vœu de suivre l'exem-  
ple de ses Prédcesseurs, & fut guéri sur le  
champ. C'est ainsi que la Nouvelle France,  
comme la Capitale de l'Ancienne, voyent éclat-  
er la Gloire, l'une d'une pauvre Fille Sauvage,  
& l'autre d'une Bergere, au dessus de celle de  
tant d'Hommes Apostoliques, de Martyrs, &  
d'autres Saints de toutes les conditions; Dieu  
voulant sans doute pour notre instruction, &  
pour la consolation des Humbles, glorifier ses  
Saints à proportion de ce qu'ils ont été petits  
& obscurs sur la Terre:

---

I I.

ETIENNE TEGANANOKOA.

**L**Es Bourgades Iroquoises se dépeuplant à  
vûe d'œil par la retraite de plusieurs Fa-  
milles, qui se refugioient dans la Mission du

Etienne Tegananokoa.

Sault S. Louis, ou pour y embrasser le Christianisme, ou pour l'y professer avec plus de liberté, ou pour y être à l'abri contre la séduction des Idolâtres; ceux-ci en conçurent un chagrin, qui leur fit déclarer Ennemis de la Patrie tous les Iroquois Chrétiens, qui l'avoient abandonnée, & procura à plusieurs la Couronne du Martyre. J'ai parlé de quelques-uns dans mon Histoire; je vais en faire connoître quelques autres, qui n'auroient pu y entrer, sans en interrompre le fil.

Le premier est Etienne Tegananokoa. Il étoit venu au Sault S. Louis avec sa Femme, une Belle-Sœur & six Enfans, n'étant alors âgé que d'environ trente-cinq ans. Il n'avoit rien de Barbare dans le caractère, & son attachement tendre & sincère pour son Epouse, dans un Pays, où regne la licence, & où il est si ordinaire de changer de Femme, pouvoit passer pour une preuve de la vie innocente, qu'il avoit menée. Dès qu'il fut arrivé dans la nouvelle Bourgade, il demanda instamment le Baptême avec toute sa Famille, & ils l'obtinent après les épreuves ordinaires. Ils furent bientôt l'édification de cette Chrétienté naissante. Etienne veilloit à l'éducation de ses Enfans avec le zèle d'un Missionnaire; il les envoyoit tous les jours soir & matin aux Prières & aux Instructions, que l'on faisoit pour ceux de cet âge, & lui-même leur servoit d'un excellent modèle par son assiduité à tous les Exercices de Religion, & par son exactitude à s'approcher fréquemment de la sainte Table.

Il sembloit se préparer par une conduite si Chrétienne à triompher de l'Ennemi de JESUS-CHRIST, & à défendre sa Foy, au milieu

DE LA M  
des plus cru  
d'Août de l'a  
tomne, acco  
autre Sauvage  
rent surpris  
gouins, qui  
dans leur Ca  
les mains de  
qu'il ne dût  
sa Femme, l  
& au cas, qu  
à élever ses E

Les trois C  
ragué: Dieu  
& la constan  
lieu, qui éto  
d'une infinité  
Iroquois, &  
regnoit. Quo  
les Prisonnier  
qu'on eut à O  
des Habitans  
le Monde po  
Chacun s'éto  
comme pour  
armés de ha  
de tout ce  
mains, & la  
visages.

Lorsqu'ils e  
Barbares abo  
Frere, tu es r  
toi-même, p  
demeurer pa  
Sault. Je suis  
je fais gloire

R A L E  
asser le Chris-  
avec plus de  
ontre la séduc-  
concurrent un  
nnemis de la  
s, qui l'avoient  
eurs la Cou-  
de quelques-  
en faire con-  
auroient pu y  
fil.

okoa. Il étoit  
Femme, une  
tant alors âgé  
Il n'avoit rien  
c son attache-  
n Epouse, dans  
, & où il est  
me, pouvoit  
ie innocente,  
arrivé dans la  
la instamment  
lle, & ils l'ob-  
aires. Ils furent  
étient en naissan-  
n de ses Enfans  
il les envoyoit  
Prieres & aux  
our ceux de cet  
d'un excellent  
les Exercices de  
à s'approcher  
e.  
une conduite si  
Ennemi de JE-  
Foy, au milieu

DE LA NOUVELLE FRANCE. 461

des plus cruelles tortures. Il partit au mois  
d'Août de l'année 1690. pour la chasse d'Au-  
tomne, accompagné de sa Femme, & d'un  
autre Sauvage : au mois de Septembre ils fu-  
rent surpris par un Parti de quatorze Goyo-  
gouins, qui les lierent, & les emmenerent  
dans leur Canton. Dès qu'Etienne se vit entre  
les mains de ces Barbares, il ne douta point  
qu'il ne dût être livré au feu: il prévint sur cela  
sa Femme, l'exhorta à perséverer dans la Foy;  
& au cas, qu'elle retourât au Sault S. Louis,  
à élever ses Enfans dans la crainte de Dieu.

Etienne Te-  
ganokoa.

Les trois Captifs furent conduits à Onnon-  
tagué: Dieu vouloit, ce semble, que la force  
& la constance d'Etienne éclatassent dans un  
lieu, qui étoit alors fameux par le concours  
d'une infinité de Sauvages de tous les Cantons  
Iroquois, & par le libertinage affreux, qui y  
regnoit. Quoique ce soit la coutume d'attendre  
les Prisonniers à l'entrée du Village, la joye,  
qu'on eut à Onnontagué d'avoir entre les mains  
des Habitans du Sault S. Louis, fit sortir tout  
le Monde pour aller fort loin au devant d'eux.  
Chacun s'étoit paré de ses plus beaux habits,  
comme pour un jour de triomphe: tous étoient  
armés de haches, de couteaux, de bâtons, &  
de tout ce qu'ils avoient trouvé sous leurs  
mains, & la fureur étoit peinte sur tous les  
visages.

Lorsqu'ils eurent joint les Captifs, un de ces  
Barbares abordant Etienne, lui dit: » Mon  
Frere, tu es mort; n'impute ton malheur qu'à  
toi-même, puisque tu nous as quitté pour aller  
demeurer parmi ces Chiens de Chrétiens du  
Sault. Je suis Chrétien, repliqua Etienne, &  
je fais gloire de l'être. Faites de moi tout ce

Etienne Te-  
gamanokoa.

qu'il vous plaira ; je ne crains , ni vos outrages , ni vos feux. Je donne volontiers ma vie pour un Dieu , qui a répandu tout son sang pour moi ». A peine eût-il achevé ces paroles , que ces Furieux se jetterent sur lui , & lui firent de larges incisions au bras , aux cuisses & par tout le corps : ils lui couperent ensuite plusieurs doigts des mains , & lui arracherent tous les ongles. Un de la Troupe lui cria alors , *Prie Dieu : Oui je le prierai* , dit Etienne , & levant ses mains liées , il fit , le mieux qu'il put , le Signe de la Croix , en prononçant à haute voix ces Paroles en sa Langue , *Au nom du Pere , & du Fils & du S. Esprit*. On lui coupa aussitôt la moitié des doigts , qui lui restoient , & on lui cria une seconde fois , *Prie Dieu maintenant*. Il fit de nouveau le Signe de la Croix , & à l'instant on acheva de lui couper les doigts ; puis on l'invita une troisième fois à prier Dieu , en le chargeant d'injures. Comme il se mettoit en devoir de faire encore le Signe de la Croix avec la palme de la main , on la lui coupa entièrement ; puis on le taillada dans tous les endroits , qu'il avoit marqués du Signe de la Croix.

Après ce sanglant prélude les Captifs furent menés au Village , & conduits auprès d'un grand feu , dans lequel on avoit fait rougir des pierres. On en mit plusieurs entre les cuisses d'Etienne , qu'on pressa violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la manière du Pays ; comme il refusa de le faire , & qu'il se mit à prononcer à haute voix les Prieres , qu'il avoit accoutumé de reciter tous les jours , un de ces Barbares prit un tison ardent , & le lui enfonça bien avant dans la

DE LA M  
bouche ; puis  
pirer , on l'a  
rageux Néop  
mens de son  
Bourreaux  
ceux-ci , &  
plaisir de me  
péchés mérit  
vous ne pou  
me tourmen  
la récomp  
Ciel.

Ces paroles  
chacun prit  
de feu , ave  
tout le corp  
ce cruel ma  
paroissoit m  
rien souffrir  
comme abîm  
tion. En fin  
quer , il den  
& alors ra  
derniere Pr  
JESUS-CHR  
sa mort à se  
sitôt à le co  
mentit poir  
teur , triom  
cruauté Iro

On don  
lui avoit pr  
rive dans le  
les menaces  
libre , elle s  
de la naissa

Etienne Té-  
gananokoa.

bouche ; puis, sans lui donner le tems de res-  
pirer, on l'attacha au poteau. Quand le cou-  
rageux Néophyte se vit au milieu des instru-  
mens de son supplice, & d'une multitude de  
Bourreaux, il jeta un regard tranquille sur  
ceux-ci, & leur dit : » Repaissez-vous du  
plaisir de me brûler, ne m'épargnez pas, mes  
péchés méritent encore plus de souffrances, que  
vous ne pouvez m'en faire endurer : plus vous  
me tourmenterez, & plus vous augmenterez  
la récompense, qui m'est préparée dans le  
Ciel.

Ces paroles les rendirent encore plus furieux ;  
chacun prit, ou des tisons, ou des fers rouges  
de feu, avec lesquels ils brûlerent lentement  
tout le corps de ce saint Homme, qui souffrit  
ce cruel martyre, sans pousser un soupir : il  
paroissoit même aussi tranquille, que s'il n'eût  
rien souffert, les yeux élevés vers le Ciel, &  
comme abîmé dans une profonde contempla-  
tion. Enfin les forces commençant à lui man-  
quer, il demanda trêve pour quelque instant,  
& alors ranimant toute sa ferveur, il fit sa  
derniere Priere : il recommanda son ame à  
JESUS-CHRIST, & le conjura de pardonner  
sa mort à ses Bourreaux. On recommença aus-  
sitôt à le tourmenter, sa constance ne se dé-  
mentit point, & il rendit son esprit à son Crea-  
teur, triomphant par son courage de toute la  
cruauté Iroquoise.

On donna la vie à sa Femme, comme il le  
lui avoit prédit : elle resta quelque tems Cap-  
tive dans le Pays, sans que, ni les prieres, ni  
les menaces pussent ébranler sa Foy. Devenuë  
libre, elle se rendit à Agnier, qui étoit le lieu  
de sa naissance, & elle y resta jusqu'à ce que

Etienne Te-  
ganakoa.

son Fils l'allât chercher , & la ramenât au Sault S. Louis. Le Sauvage , qui avoit été pris avec Etienne, en fut quitte pour avoir quelques doits coupés, & une grande incision à la jambe. Il fut ensuite mené à Goyogouin , où l'on mit tout en usage pour l'obliger à se remariier , & à se livrer à tous les désordres ; où cette Nation étoit plongée ; mais il répondit constamment que sa Religion lui défendoit l'un & l'autre. Enfin étant venu avec un Parti de Guerriers de ce Canton vers Montreal , il se déroba secrettement , & se rendit à sa Mission , où il a toujours vécu depuis avec beaucoup d'édification.

## I I I.

## FRANÇOISE GONANNHATENHA.

**D**EUX ans après une Femme fit paroître une constance , qui ne cedit en rien à celle du vertueux Etienne. Elle se nommoit FRANÇOISE GONANNHATENHA , & avoit été baptisée à Onnontagué , sa Patrie , d'où elle s'étoit réfugiée au Sault S. Louis. Elle y étoit connue par sa piété , sa modestie , & surtout par sa charité ; & comme elle étoit à son aise , les Pauvres trouvoient toujours chez elle une ressource assurée dans leurs besoins. Un jour , qu'elle étoit à trois lieux du Village , occupée de la Pêche , elle apprit que les Ennemis faisoient une irruption au Sault S. Louis ; elle s'embarqua sur le champ dans un Canot avec deux de ses Amies , pour aller au secours de son Mari.

DE LA N  
Elles arriverent  
jeta dans leur  
se croyoit en  
lieu du Vill  
par toute une  
d'abord la têt  
furent menées

Les cruautés  
miere nuit ,  
juger qu'elle  
Ces Barbares  
ongles , & à  
ensanglantés  
deux Compagn  
l'une au Can  
celui de TCo  
livra à sa pro  
dérée à Onno  
tant de la ter  
devoient lui  
la discrétion  
ce qui étoit  
damner au fe  
vée au Villag  
faut. Là en p  
eux , qui é  
à son suppl  
qu'elle étoit  
heureuse de  
main de ses  
CHRIST , qu  
même de sa

Un de ses  
fait cinq an  
S. Louis po  
dans son Ca

Elles arriverent à tems pour le sauver ; il se <sup>Françoise</sup> jeta dans leur Canot, & cette petite Troupe <sup>Gonannha-</sup> se croyoit en sûreté, lorsqu'à un quart de <sup>tenha.</sup> lieu du Village le Canot se trouva investi par toute une Armée d'Iroquois. Le Mari eut d'abord la tête coupée, & les trois Femmes furent menées dans le Camp.

Les cruautés, qu'on exerça sur elles la première nuit, qu'elles y passerent, leur firent juger qu'elles étoient condamnées à la mort. Ces Barbares se divertirent à leur arracher les ongles, & à leur faire fumer les doigts ainsi ensanglantés dans leurs calumets ; ensuite les deux Compagnes de Françoise furent données, l'une au Canton d'Onneyouth, & l'autre à celui de Tsonnouthouan ; pour elle, on la livra à sa propre Sœur, qui étoit fort considérée à Onnontagué. Cette Femme se dépouillant de la tendresse, que la nature & le sang devoient lui inspirer, abandonna sa Sœur à la discrétion des Anciens & des Guerriers, ce qui étoit la même chose, que de la condamner au feu. En effet, dès qu'elle fut arrivée au Village, on la fit monter sur un échafaut. Là en présence de ses Parens, & de tous ceux, qui étoient accourus pour être présens à son supplice, elle déclara à haute voix qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle s'estimoit heureuse de mourir dans son Pays, & par la main de ses Proches ; à l'exemple de JESUS-CHRIST, qui avoit été mis en Croix par eux-mêmes de la Nation.

Un de ses Parens, qui étoit présent, avoit fait cinq ans auparavant un voyage au Sault S. Louis pour engager Françoise à retourner dans son Canton ; mais n'y ayant pas réussi,

Françoise  
Gonannha-  
tenha.

il en conservoit encore le dépit dans son cœur, & le discours, que cette fervente Chrétienne venoit de tenir, le fit entrer en fureur. Il sauta sur l'échafaut, lui arracha un Crucifix, qu'elle portoit au col, & avec un couteau, qu'il tenoit à la main, il lui fit sur la poitrine une incision en forme de Croix. » Voilà, lui dit-il, la Croix, que tu estimes tant, & qui t'empêcha d'abandonner le Sault, lorsque je pris la peine de t'y aller chercher. Je te remercie, mon Frere, lui répondit Françoise, je pouvois perdre cette Croix, que tu m'as ôtée; mais tu m'en donne une, que je ne perdrai pas même à la mort.

Elle parle ensuite des Myfteres de la Foy avec une onction & une force, qui étoit bien au-dessus de la portée d'une Femme Sauvage: » Enfin, dit-elle, en finissant, quelque affreux, que soient les tourmens, auxquels vous m'avez condamnée, ne croyez pas que mon sort soit à plaindre: c'est le vôtre, qui demande des pleurs & des gémissemens: ce feu, que vous avez allumé pour mon supplice, ne me brûlera que quelques heures; mais un autre feu, qui ne s'éteindra jamais, vous est préparé dans les Enfers. Il est pourtant encore en votre pouvoir de l'éviter; suivez mon exemple, faites-vous Chrétiens, vivez selon les Loix d'une Religion si sainte, & vous vous déroberiez aux flammes éternelles. Du reste je vous déclare que je ne veux aucun mal à ceux, que je vois tout prêts à m'arracher la vie: non-seulement je leur pardonne ma mort, mais je prie encore le souverain Arbitre de la vie d'ouvrir leurs yeux à la vérité, de toucher leur cœur, de leur faire la grace de se

DE LA  
convertir,  
qu'il m'insp  
Ces par  
fléchir les  
leur rage.  
sûite par to  
le jouet d'u  
joux ils la  
attacherent  
parties du  
nons de fu  
plusieurs he  
dre cri. Elle  
eût dit qu'e  
nage, qu'e  
qui étoit a  
s'échapa q  
disposoit à  
à tout ce  
Françoise,  
un recit, c  
la Ville. Il  
retenir les  
geuse Mar  
chée, &  
crâne tout  
la détacha  
font les au  
d'eux-mêm  
les yeux a  
derniers se  
grêle de p  
tant, lui  
cice actuel  
intime av

convertir, & de mourir dans les sentimens, " " qu'il m'inspire.

Ces paroles de la sainte Veuve, loin de <sup>Françoise</sup> fléchir les Barbares, ne firent qu'accroître <sup>Gonaanha-</sup> leur rage. Ils la promenerent trois jours de <sup>tenha.</sup> suite par toutes les Cabannes, pour en faire le jouet d'une Populace brutale. Le quatrième jour ils la ramenerent à son poteau, & l'y attachèrent: ils lui appliquèrent à toutes les parties du corps des tisons brûlés, & des canons de fusil tout rouges de feu, & cela dura plusieurs heures, sans qu'elle poussât le moindre cri. Elle regardoit fixement le Ciel, & l'on eût dit qu'elle ne souffroit rien. C'est le témoignage, qu'en a rendu le Sieur de S. MICHEL, qui étoit alors Captif à Onnontagué, & qui s'échapa quelque tems après, comme on se dispoisoit à le brûler lui-même. Il fut présent à tout ce qu'on fit endurer de tourmens à Françoise, & il en fit en arrivant à Montreal un récit, qui tira les larmes des yeux de toute la Ville. Il assûroit que lui-même n'avoit pu retenir les siennes, surtout lorsque la courageuse Martyre ayant eu la peau de la tête arrachée, & un Sauvage lui ayant couvert le crâne tout sanglant de cendres chaudes, on la détacha; car au lieu de courir, comme font les autres, que ce tourment met hors d'eux-mêmes, elle se mit à genoux, & levant les yeux au Ciel, elle offrit au Seigneur les derniers souses de vie, qui lui restoient. Une grêle de pierres, dont on l'accabla dans l'instant, lui fit achever son sacrifice dans l'exercice actuel de la Priere, & de l'union la plus intime avec Dieu.

## I V.

## MARGUERITE GARANGOUAS.

Marguerite  
Garangouas.

**U**N E troisième Victime, que la Mission du Sault S. Louis envoya au Ciel, fut immolée l'année suivante dans le même Village. C'étoit une jeune Femme de vingt-quatre ans, nommée Marguerite Garangouas : elle étoit aussi d'Onnontagué, & avoit reçu le Batême à l'âge de treize ans. Elle se maria peu de tems après, & Dieu bénit son mariage, en lui accordant quatre enfans, qu'elle élevoit dans la piété. Le plus jeune étoit encore à la mamelle, & elle le portoit entre ses bras, lorsque vers l'Automne de l'année 1693, étant allé visiter son Champ à un quart de lieue du Fort, elle tomba entre les mains de deux Sauvages de son Canton, qui la conduisirent à Onnontagué. Au premier bruit de son arrivée, tout le monde sortit du Village, & alla attendre la Captive sur une éminence, par où elle devoit passer; & dès qu'elle parut, l'air retentit des cris affreux, qui ne lui annonçoient rien que de funeste.

Elle ne fut pas plutôt arrivée sur l'éminence, qu'elle fut investie par quatre-cent Sauvages. Ils commencèrent par lui arracher son enfant des bras, puis on la mit toute nue; ensuite la plupart se jetterent sur elle, & lui donnerent tant de coups de couteau, que son corps n'étoit plus qu'une playe, & que le sang en découloit de toutes parts. Un François, qui fut témoin de ce pitoyable spectacle, regar-

DE LA N  
doit comme  
piré sur l'heu  
Homme, ell  
son nom :  
état je suis ré  
instans à viv  
herde point  
soit celle, qu  
rent encore  
qu'il me les  
de souffrir.

On la con  
François de  
ci profita de  
ter Margues  
suplice pass  
éternelles,  
la remercia  
lui donnoit  
déjà dit au  
même que  
heur d'être  
cessé de den  
frir pour so  
douter que  
qu'elle mou  
aucun resse  
Compatriote  
qu'au contr  
de les éclai  
que toute se  
de son Fils.

Les deux  
re des vérit  
Saints dans  
Sauvages v

doit comme un prodige qu'elle n'eût pas ex-  
 piré sur l'heure même. Marguerite aperçut cet Marguerite  
 Homme, elle le reconnut, & l'appellant par Garañgouas.  
 son nom : » Vous voyez, dit-elle, en quel  
 état je suis réduite, je n'ai plus que quelques  
 instans à vivre, Dieu soit beni : je n'appré-  
 hende point la mort, & quelque horrible, que  
 soit celle, qu'on me prépare, mes péchés meri-  
 tent encore davantage. Priez le bon JESUS  
 qu'il me les pardonne, & m'inspire la force  
 de souffrir. «

On la conduisit dans une Cabanne, où une  
 Françoisé de Montreal étoit Captive ; celle-  
 ci profita des premiers momens pour exhorter  
 Marguerite à endurer avec constance un  
 suplice passager en vûe des récompenses  
 éternelles, dont il seroit suivi. Marguerite  
 la remercia des conseils charitables, qu'elle  
 lui donnoit, & lui répéta ce qu'elle avoit  
 déjà dit au Prisonnier François ; elle ajouta  
 même que depuis qu'elle avoit eu le bon-  
 heur d'être baptisée, elle n'avoit jamais  
 cessé de demander à Dieu la grace de souffrir  
 pour son amour ; qu'elle ne pouvoit plus  
 douter que le Ciel n'eût exaucé ses vœux,  
 qu'elle mouroit contente, & qu'elle n'avoit  
 aucun ressentiment contre ses Parens & ses  
 Compatriotes, qui devenoient ses Bourreaux ;  
 qu'au contraire elle conjuroit le Seigneur  
 de les éclairer des lumieres de la Foy, &  
 que toute son inquiétude étoit pour le salut  
 de son Fils.

Les deux Captives s'entretenoient enco-  
 re des vérités éternelles ; & du bonheur des  
 Saints dans le Ciel, lorsqu'une Troupe de  
 Sauvages vint chercher Marguerite, pour la

Marguerite Garangouas. conduire au lieu, où elle devoit être brûlée. On n'eut aucun égard, ni à sa jeunesse, ni à son sexe, ni à sa naissance; quoiqu'elle fût la fille de celui, qui étoit comme le Chef du Village, & au nom duquel se faisoient toutes les affaires de la Nation. En qualité de Chrétienne & d'Habitante du Sault S. Louis, elle étoit trop criminelle pour trouver grâce auprès de ces Idolâtres. Elle fut donc liée au poteau, & on lui brûla tout le corps avec une inhumanité, qui ne pouvoit être inspirée, surtout envers une Femme, que par la haine contre sa Religion. Elle endura ce long & rigoureux martyre, sans donner aucun signe de douleur; & on l'entendit, tant qu'elle eut un souffle de vie, invoquer les Saints Noms de Jésus, de Marie & de Joseph.

Dans les commencemens elle demanda de tems en tems un peu d'eau; mais elle se repentit bientôt de cette délicatesse, & pria que, si elle en demandoit encore, on la lui refusât. » Mon Sauveur, dit-elle, souffrit beaucoup de la soif en mourant pour moi sur la Croix? n'est-il pas juste que je souffre pour lui le même tourment? » Ses Bourreaux la brûlerent depuis midi jusqu'au Soleil couché; alors dans l'impatience, où ils étoient de la voir expirer, avant que la nuit les obligât de se retirer, ils la détachèrent du poteau, lui enleverent la chevelure, lui couvrirent la tête de cendres chaudes, & lui ordonnerent de courir; mais elle se mit à genoux, & levant les yeux & les mains au Ciel, elle recommanda son ame au Seigneur. On déchargea sur elle plusieurs coups de bâton, sans qu'elle discontinuât de prier: enfin un de ces Bar-

DE LA M  
bares s'écria  
ne peut donc  
teau, & vo  
ventre. Le  
tomberent  
même, où  
déchargea s  
encore quel  
corps, & on  
sec, où on  
consumée.

Son Fils  
qui voulut  
d'un affront  
çois. Trois  
entendit un  
la nuit. To  
lieu, d'ou il  
treal y alla  
feu allumé  
y jeter. Les  
d'être atten  
rent bien  
petit Innoc  
ses mains  
rire, & ap  
témoignant  
braffer. La  
guerite ne  
vraisemblab  
qu'il lui fut  
salut éternel  
fut point liv  
siderables d  
lui fracassa

baires s'écriant : *Cette Chienne de Chrétienne* Marguerite  
*ne peut donc pas mourir ?* prit un grand cou- Garangouas.  
 teau , & voulut le lui enfoncer dans le bas  
 ventre. Le couteau se cassa , & les morceaux  
 tomberent à terre. Un autre prit le poteau  
 même , où elle avoit été attachée , & le lui  
 déchargea sur la tête. Comme elle donnoit  
 encore quelque signe de vie , on la prit par le  
 corps , & on la jeta sur un monceau de bois  
 sec , où on mit le feu , & où elle fut bientôt  
 consumée.

Son Fils avoit été donné à un Iroquois ,  
 qui voulut se venger sur cette petite Créature  
 d'un affront , qu'il croyoit avoir reçu des François.  
 Trois jours après la mort de la Meré on  
 entendit un cri de mort au commencement de  
 la nuit. Tous les Sauvages accoururent au  
 lieu , d'où il parloit , & la Françoisé de Mon-  
 treal y alla comme les autres. On trouva un  
 feu allumé , & l'Enfant , qu'on se dispo-  
 soit à y jeter. Les Sauvages ne purent s'empêcher  
 d'être attendris à ce spectacle , mais ils le fu-  
 rent bien davantage , quand ils virent ce  
 petit Innocent , qui n'avoit qu'un an , lever  
 ses mains vers le Ciel avec un doux sou-  
 rire , & appeller par trois fois sa Mere ,  
 témoignant par son geste qu'il vouloit l'em-  
 brasser. La Françoisé ne douta point que Mar-  
 guerite ne lui eût apparu ; & il est plus que  
 vraisemblable qu'elle avoit demandé à Dieu  
 qu'il lui fût réuni au plutôt , afin d'assurer son  
 salut éternel. Quoiqu'il en soit , l'Enfant ne  
 fut point livré aux flammes. Un des plus con-  
 siderables du Village le prit par les pieds , &  
 lui fracassa la tête contre une pierre.



## V.

ETIENNE HOONHOUENTSIONTAOUET.

JE finis par l'Histoire d'un Néophyte , lequel , après avoir échappé au feu , qui lui étoit préparé , n'en a pas moins eu le bonheur de donner sa vie pour ne pas être exposé au danger de perdre sa Foy. C'étoit un jeune Agnier , nommé Etienne Hoonhouentsiontaouet. Il fut pris par un de ses Compatriotes , qui le mena dans son Canton. Comme il avoit beaucoup de Parens , on lui fit grace de la vie & on l'accorda à ceux de sa Cabanne , qui le sollicitèrent fortement de suivre les coutumes de sa Nation , c'est-à-dire , de se livrer au plus affreux libertinage. Il leur opposa les vérités du salut , qu'il leur expliqua fort bien , & il ne cessoit de les exhorter à le suivre au Saut S. Louis , pour y embrasser le Christianisme. Il parloit à des Gens nés & élevés dans le vice , dont ils s'étoient fait une trop douce habitude , pour se résoudre à y renoncer. Ainsi ses exemples & ses exhortations ne servirent qu'à les endurcir.

Comme il vit que son séjour à Agnier n'étoit d'aucune utilité pour ses Parens , & devenoit même dangereux pour son salut , il prit la résolution de retourner à sa Mission. Il s'en ouvrit à ses Proches , qui y consentirent d'autant plus volontiers , que cette retraite les délivroit d'un Censeur importun , qu'ils ne pouvoient plus souffrir. Il quitta donc une seconde fois sa Famille & son Pays , pour

DE LA N  
mettre sa Rel  
en chemin ,  
répandit dan  
Gens faisoie  
Cette nouvel  
ce que l'Eau-  
bien des inve  
conclurent q  
préférât ains  
Iroquois ; qu  
lissoit sur tou  
contraindre l  
ou s'il le re  
d'intimider c  
son exemple.

Aussitôt tro  
Néophyte ;  
l'abondant , l  
tes pas , lui  
mort , si tu  
Anciens de  
Chrétien leu  
étoient les M  
moit mieux l  
& son salut :  
que c'étoit l  
jours , s'il av  
me il vit qu'  
ces Brutaux se  
il les pria de  
pour prier D  
dance ; & le  
à genoux ,  
remercia Die  
mourir Chré  
Parens infidés

Néophyte ,  
 eu , qui lui  
 le bonheur  
 exposé au  
 un jeune  
 onvention-  
 mpatriotes,  
 me il avoit  
 ce de la vie  
 ne , qui le  
 s coutumes  
 vrer au plus  
 les verités  
 bien , & il  
 ge au Sault  
 istianisme.  
 ans le vice,  
 e habitude,  
 i ses exem-  
 ut qu'à les  
 Agnier n'é-  
 s , & deve-  
 ut , il prit  
 on. Il s'en  
 tirent d'au-  
 traite les  
 qu'ils ne  
 donc une  
 ays , pour

mettre sa Religion en sûreté. A peine étoit-il en chemin , que le bruit de son départ se répandit dans une Cabanne , où de jeunes Gens faisoient actuellement la débauche. Cette nouvelle leur échaufa la tête , & acheva ce que l'Eau-de-vie avoit commencé. Après bien des invectives contre les Chrétiens , ils conclurent qu'il ne falloit pas souffrir qu'on préférât ainsi leur Compagnie à celle des vrais Iroquois ; que c'étoit un affront , qui rejail- lissoit sur toute la Nation , & qu'ils devoient contraindre Etienne de revenir au Village , ou s'il le refusoit , lui casser la tête , afin d'intimider ceux , qui seroient tentés de suivre son exemple.

Etienne Ho-  
 onhouent-  
 siontaouet.

Aussitôt trois d'entr'eux coururent après le Néophyte ; ils l'eurent bientôt atteint , & l'abordant , la hache levée : » Retourne sur ces pas , lui dirent-ils , & suis-nous : tu es mort , si tu résistes : nous avons ordre des Anciens de te casser la tête. « Le genereux Chrétien leur répondit avec douceur qu'ils étoient les Maîtres de sa vie ; mais qu'il aimoit mieux la perdre , que de risquer sa foy & son salut : qu'il alloit au Sault S. Louis , & que c'étoit là qu'il étoit resolu de finir ses jours , s'il avoit le bonheur d'y arriver. Comme il vit qu'après une déclaration si précise , ces Brutaux se mettoient en devoir de le tuer , il les pria de lui accorder quelques momens pour prier Dieu. Ils eurent cette condescendance ; & le saint jeune Homme s'étant mis à genoux , fit tranquillement sa Priere. Il remercia Dieu de la grace , qu'il lui faisoit de mourir Chrétien & Martyr : il pria pour ses Parens infidèles , & en particulier pour ceux ,

Etienne Hc-  
onhouent-  
siontaouct.

qui se faisoient les Bourreaux, & qui dans l'instant même lui fendirent la tête. On ap- prit ce détail de quelques Agniers, qui dans la suite allèrent fixer leur séjour au Sault Saint Louis.

Action hé-  
roïque d'une  
Famille Chré-  
tienne.

Je finis par un trait bien capable de faire connoître avec quelle ferveur Dieu étoit servi par les Iroquois du Sault S. Louis. Un de ces Sauvages, nommé PAUL, avoit une Fille, qui passoit parmi les Sauvages pour une beauté; sa Femme, qui n'étoit pas moins vertueuse que lui, le pria de se joindre à elle, pour demander à Dieu qu'il ôtât à cet Enfant un avantage, qui pourroit nuire à son innocence; il y consentit avec joye; ils se mirent en Prières, & furent exaucés. Une taye se forma dans un des yeux de leur Fille, & la rendit extrêmement difforme. Peu de tems après elle devint éthique, & mourut âgée de dix-sept ans entre les bras de sa Mere, qu'elle exhorta jusqu'au dernier soupir à perséverer dans la Foy. Ses vertueux Parens croyant son salut assuré par une si sainte mort, en rendirent à Dieu de très-sinceres actions de graces.

Particularités  
de quelques  
autres Mis-  
sions.

Les Missions Huronnes, tant qu'elles ont subsisté; les Abénaquises, qui subsistent en- core; celles, qui étoient plus voisines de Quebec, comme celles des Trois Rivieres, de Syllery, de Lorette, de Tadoussac, n'ont pas eu, si on en excepte les premières, les mêmes occasions, que les Iroquoises du Sault S. Louis & de la Montagne, de donner des Martyrs à l'Eglise; mais elles n'ont pas moins fourni d'exemples de toutes les vertus Chrétiennes, que les François, qui en étoient tous les jours les témoins, ne se laissoient point

DE LA  
d'admirer.  
la Mere M  
dont il n'est  
la verité ;  
Lettres si e  
elles sont  
dont elles  
ment étern  
des cœurs F  
l'illustre F  
TIN, son R  
Congrégati  
1644.

Vous me  
sont aussi p  
Lettres. Je  
je veux dire  
un complin  
François  
prendre cel  
dement les  
l'Eglise, le  
Foy, les Pr  
ligion, co  
l'examen de  
actions de  
bien qu'un  
& il fait éta  
sont tomb  
ques avec  
un exemple  
boisson, q  
sagamité,  
ou d'eau bo  
çois leur  
ils ont tro

d'admirer. On en trouve dans les Lettres de la Mere Marie de l'Incarnation des détails, dont il n'est pas permis de revoquer en doute la verité ; & je crois pouvoir avancer que ces Lettres si estimées, & par la maniere, dont elles sont écrites, & par l'esprit de Dieu, dont elles sont remplies, seront un monument éternel de la fécondité de la Grace dans des cœurs Barbares & Sauvages. Voici ce que l'illustre Fondatrice écrivit à D. Claude MARTIN, son Fils, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, au mois d'Août 1644.

Vous me demandez de plus si nos Sauvages sont aussi parfaits, comme je le dis dans mes Lettres. Je vous dirai qu'en matiere de mœurs, je veux dire en leurs façons d'agir, & de faire un compliment, on n'y voit pas la politesse François, on ne s'est pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enseigner solidement les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, les Points & les Mysteres de notre Foy, les Prieres & les Pratiques de notre Religion, comme sont le signe de la Croix, l'examen de conscience, & autres semblables actions de piété. Un Sauvage se confesse aussi bien qu'un Religieux; il est naïf au possible, & il fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils sont tombés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. En voici un exemple. Les Sauvages n'ont point d'autre boisson, que le boiillon de leur chaudiere à sagamiré, soit de chair, ou de bled d'Inde, ou d'eau boiillie, ou d'eau pure. Les François leur ayant fait goûter de l'Eau de-vie, ils ont trouvé tellement cela à leur goût,

qu'ils le préfèrent à toute autre chere ; mais  
 le mal est que , quand ils en peuvent avoir ,  
 il ne leur en faut boire qu'une seule fois ,  
 pour devenir fous & furieux. On en attribue  
 la cause à ce qu'ils ne mangent que des choses  
 douces , n'ayant aucun usage , ni connoissance  
 du sel. Cette boisson les tuë d'ordinaire , ce  
 qui a porté M. notre Gouverneur à faire dé-  
 fendre , sous peine de grosses amendes , de  
 leur en donner , où traiter. A l'arrivée néan-  
 moins des Vaisseaux il n'est pas possible d'em-  
 pêcher les Matelots de leur en traiter en  
 cachette. Les anciens Sauvages Chrétiens , ni  
 leurs Familles ne tombent point dans ces ex-  
 cès ; ce sont les Infidèles avec quelque Jeu-  
 nesse libertine. Il est néanmoins arrivé cette  
 année que quelques-uns sont tombés dans  
 cette faute , & pour la punir , les Anciens  
 avec le R. P. Supérieur de cette Mission , les  
 ont condamnés à payer un grand nombre de  
 Peaux pour la décoration de la Chapelle , &  
 de plus à demeurer trois jours , sans entrer  
 dans l'Eglise , & d'aller seulement deux fois  
 le jour faire leurs Prieres à la porte , accom-  
 pagnés des Innocens , afin de les aider à obte-  
 nir misericorde . . . D'autres font une déclara-  
 tion publique de leurs péchés dans l'Eglise des  
 François ; d'autres jeûnent trois jours au pain  
 & à l'eau. Comme ils ne commettent pas  
 souvent ces sortes d'excès , aussi ces sortes de  
 pénitences sont rares. Au reste il en est des  
 Sauvages , comme des François : il y en a de  
 plus & de moins dévots ; mais parlant généra-  
 lement , les Sauvages le sont plus que les  
 François ; & c'est pour cela qu'on ne les mêle  
 pas , & qu'on les met dans une Bourgade

DE LA M  
 séparée , de  
 de quelques-  
 soient assez  
 vages ne son  
 goise , quoi

Je ne vou  
 de la ferveu  
 que nous en  
 nous comme  
 parce que no  
 voir ; mais  
 qui n'ont ri  
 pleurent de  
 Agneaux , &  
 de Dieu. Le  
 avant que de  
 les Iroquois  
 Ma Mere ,  
 nous allons  
 tuent , il n'  
 tems , qu'ils  
 dre & de t  
 ceux , qui ne  
 en guerre , n  
 mais parce q  
 nous ; car ne  
 pour cela q  
 nesse n'est  
 chez Dieu ,  
 & il s'appai  
 encore fait u  
 l'ai voulu cl  
 Supérieur m  
 & il se corri  
 rant attend  
 s'est point

separée, de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quelques-uns. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient assez sages en ce Pays; mais les Sauvages ne sont pas capables de la liberté Française, quoiqu'honnête.

Je ne vous scaurois dire tout ce que je scai de la ferveur de ces nouvelles plantes: quoique nous en soyions sensiblement touchés, nous commençons à ne nous en plus étonner, parce que nous sommes déjà accoutumés à les voir; mais les François, qui arrivent ici, & qui n'ont rien vû de semblable en France, pleurent de joye, voyant les Loups devenus Agneaux, & des Bêtes changées en Enfants de Dieu. Le Capitaine des Sauvages de Sylleri, avant que de partir pour aller en guerre contre les Iroquois, me vint trouver, & me dit: Ma Mere, . . je te viens voir pour te dire que nous allons chercher nos Ennemis: s'ils nous tuent, il n'importe, aussi-bien il y a longtemps, qu'ils commencent, & même de prendre & de tuer les François nos Amis, avec ceux, qui nous instruisent. Que nous allons en guerre, n'est point parce qu'ils nous tuent, mais parce qu'ils tuent nos Amis. Priez pour nous; car nous avons offensé Dieu, & c'est pour cela qu'il nous châtie. Surtout la Jeunesse n'est pas sage, je leur dis: Vous sachez Dieu, & il nous punit: corrigez-vous, & il s'appaisera. Un tel, qu'il me nomma, a encore fait une lourde faute, pour laquelle je l'ai voulu chasser d'avec nous; mais le Pere Superieur m'a dit, attendez jusqu'au printems, & il se corrigera. Le Pere est trop bon d'avoir tant attendu, le printems est passé, & il ne s'est point corrigé. Il attire le Diable parmi

nous, & c'est de-là, que viennent tous nos  
 malheurs. Priez donc toutes pour nous; car  
 nous ne sçavons ce que nous deviendrons à  
 cause de nos offenses. . . . .

Dans une Harangue publique, qu'il fit  
 dans l'Eglise, où le R. P. le Quien avoit fait  
 une correction à la Jeunesse, il éleva la voix,  
 & fit une confession publique & générale de  
 toutes les fautes, qu'il avoit commises depuis  
 sept ans, qu'il étoit Chrétien: ajoutant: C'est  
 moi, mes Freres, qui attire tous les mal-  
 heurs, qui nous arrivent; vous le voyez par  
 ce que je viens de dire de mes infidelités aux  
 graces de Dieu, depuis que je suis son Enfant;  
 mais il est bon, prenez courage, ne vous  
 désesperez pas; si nous le servons, il nous  
 fera misericorde.

Voici ce que disoit une Femme Sauvage à  
 notre grille: Dieu me fait beaucoup de graces:  
 autrefois la mort de mes Enfans m'affligeoit  
 de telle sorte, que rien du monde ne me pou-  
 voit consoler; maintenant mon esprit est si  
 convaincu de la sagesse & de la bonté de Dieu,  
 que quand il me les ôteroit tous, je n'en  
 serois pas triste; car je pense en moi-même:  
 si une plus longue vie étoit nécessaire à mon  
 Enfant pour mieux faire son salut, celui, qui  
 a tout fait, ne la lui refuseroit pas, puisqu'il  
 est si bon, & que rien ne lui est impossible:  
 aujourd'hui qu'il l'appelle à lui, il faut bien  
 dire, puisqu'il sçait tout, qu'il voit qu'il  
 cesseroit peut-être de croire en lui, & com-  
 mettroit des péchés, qui le précipiteroient  
 dans l'Enfer. Dans cette pensée je lui dis:  
 Détermine de moi, toi qui as tout fait, & de  
 tous mes Enfans. Aussi quand tu m'éprouve-

DE LA  
 fois en tou  
 cesserai jam  
 ni de t'obé  
 Puis je dis à  
 Va, mon E  
 a tout fait;  
 moi, afin  
 ferai des Pr  
 sortes bien  
 Femme, q  
 jour faire  
 qu'elle avo  
 Elle étoit c  
 que mon c  
 que Dieu se  
 tous ses En  
 Baptême.

Vous vo  
 vous dire,  
 tiens. Ils or  
 science, qu  
 Femme aya  
 chasse, il m  
 Ils eurent  
 Dieu, s'ils  
 qui ne fût  
 trois ou qu  
 jours au col  
 des Bois,  
 peines incr  
 de Pâques,  
 présenteren  
 C'est une  
 une autre L  
 1646. de v  
 & le gran

RALE  
ent tous nos  
r nous ; car  
viendrons à  
e , qu'il fit  
en avoit fait  
eva la voix,  
générale de  
nises depuis  
utant : C'est  
us les mal-  
e voyez par  
delités aux  
son Enfant ;  
e, ne vous  
s, il nous

e Sauvage à  
p de graces:  
m'affligeoit  
ne me pou-  
esprit est si  
té de Dieu,  
s, je n'en  
moi-même :  
aire à mon  
celui, qui  
, puisqu'il  
mpossible :  
l faut bien  
voit qu'il  
, & com-  
piteroient  
e lui dis :  
fait, & de  
n'éprouve-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 479

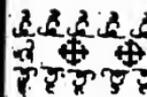
fois en toutes les manieres possibles, je ne  
cesserai jamais de croire en toi, ni de t'aimer,  
ni de t'obéir: car je veux tout ce que tu veux.  
Puis je dis à mes Enfans, que je vois mourir :  
Va, mon Enfant; va voir au Ciel celui, qui  
a tout fait; quand tu y seras, pries-le pour  
moi, afin que j'y aille aussi après la mort. Je  
ferai des Prières pour ton ame, afin que tu  
sortes bientôt du Purgatoire. Cette même  
Femme, qui se nomme *Louise*, me vint un  
jour faire le récit d'une longue Oraison, ce  
qu'elle avoit composée pour les Guerriers. ce  
Elle étoit conçue en des termes si touchans, ce  
que mon cœur en étoit attendri. Il semble ce  
que Dieu se plaise à éprouver sa Foy, lui ôtant ce  
tous ses Enfans l'un après l'autre depuis son ce  
Baptême. ce

Vous voyez par ce peu, que je viens de ce  
vous dire, les sentimens de nos bons Chrétie ce  
tiens. Ils ont de si grandes tendresses de con- ce  
science, qu'un jeune Homme & une jeune ce  
Femme ayant porté cet hyver leur Fils à la ce  
chasse, il mourut dans le Bois entre leurs bras. ce  
Ils eurent si grande peur de mécontenter ce  
Dieu, s'ils l'eussent enterré dans une Terre, ce  
qui ne fût pas bénite, que durant l'espace de ce  
trois ou quatre mois, la Mere le porta tou- ce  
jours au col par des précipices, des Rochers, ce  
des Bois, des neiges, des glaces, avec des ce  
peines incroyables. Ils furent ici pour la Fête ce  
de Pâques, où ils firent enterrer leur Fils, qu'ils ce  
présenterent empaqueté dans une peau. ce

C'est une chose ravissante, dit-elle, dans ce  
une autre Lettre au même, du 10 de Septembre ce  
1646. de voir nos bons Sauvages de Sylleri, ce  
& le grand soin, qu'ils apportent à ce que ce

» Dieu soit servi, comme il faut, dans leur  
 » Bourgade; que les Loix de l'Eglise soient  
 » gardées inviolablement, & que les fautes y  
 » soient châtiées, pour appaiser Dieu. L'une  
 » des principales attentions des Capitaines est  
 » à éloigner tout ce qui peut être occasion de  
 » péché en général & en particulier. L'on ne va  
 » point à la Chapelle, que l'on n'y trouve quel-  
 » que Sauvage en Prières avec tant de dévotion,  
 » que c'est une chose ravissante. S'il s'en trouve  
 » quelqu'un, qui se démente de la Foy, ou des  
 » mœurs de Chrétiens, il s'éloigne & se bannit  
 » de lui-même, sachant bien que, bongré,  
 » malgré, il lui faudroit faire pénitence, ou  
 » être honteusement chassé de la Bourgade. Il  
 » y a quelques jours qu'un jeune Homme eut  
 » différend avec sa Femme: ils furent menés  
 » devant les Capitaines, qui condamnerent  
 » l'Homme à être mis à la chaîne dans une  
 » Cave du Fort, & là jeûner trois jours au pain  
 » & à l'eau; & la Femme fut condamnée à la  
 » même peine, qui fut exécutée en notre Mo-  
 » nastere. Ces pauvres Gens firent leur pénitence  
 » avec tant de dévotion, que je crois que leur  
 » faute leur fut remise dès le moment, que la  
 » Sentence leur fut prononcée. La Femme ne  
 » voulut pas seulement une poignée de paille  
 » sous elle; car, disoit-elle, je veux payer  
 » Dieu, que j'ai fâché.

*Fin du second Volume.*



T

PRINC

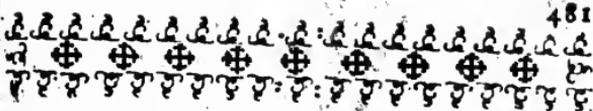
contenu

A

**A** Bénarquis;  
 Foi parmi ce  
 43. 44. Ils  
 Iroquois, 38  
 Anglois pour  
 des intérêts d  
 391. leur entr  
 Fort de Peimku  
 suiv. d'autres  
 vages chassent  
 de quatorze a  
 plusieurs songe  
 porter dans  
 Françoisse, 41  
 Acadie; affaires  
 1670, 191. O  
 tage des Pro  
 composent ce  
 ment, 195. G  
 ent; les Franç  
 contrée, 196.  
 des divisions d  
 198. 199. les A  
 emparent de  
 200. est restitué

Tome I

R A L E.  
 t, dans leur  
 Eglise soient  
 e les fautes y  
 Dieu. L'une  
 capitaines est  
 occasion de  
 r. L'on ne va  
 trouve quel-  
 de dévotion,  
 il s'en trouve  
 Foy, ou des  
 & se bannit  
 e, bongié,  
 niteuce, ou  
 Bourgade. 41  
 Homme eut  
 furent menés  
 condamnerent  
 ne dans une  
 ours au pain  
 damnée à la  
 n notre Mo-  
 leur pénitence  
 ois que leur  
 ent, que la  
 a Femme ne  
 ée de paille  
 veux payet



# T A B L E

D E S

## PRINCIPALES MATIERES contenues dans ce second Volume.

A

**A** Benaquis; progrès de la  
 Foi parmi cette Nation,  
 43. 44. Ils attaquent les  
 Iroquois, 382. efforts des  
 Anglois pour les détacher  
 des interêts des François,  
 391. leur entreprise sur le  
 Fort de Pemkuit, 415. *Et*  
*suiv.* d'autres de ces Sau-  
 vages chassent les Anglois  
 de quatorze autres Forts;  
 plusieurs songent à se trans-  
 porter dans la Colonie  
 Françoisse, 418. 419.  
 Acadie; affaires de ce Pays en  
 1670, 191. *Et suiv.* par-  
 tage des Provinces qui  
 composent ce Gouverne-  
 ment, 195. guerre civile  
 entre les François de cette  
 contrée, 196. 197. suite  
 des divisions de ce Pays,  
 198. 199. les Anglois s'en  
 emparent de nouveau,  
 200. est restituée à la Fran-  
 çoise,  
 Tome II.

ce par le Traité de Freda,  
 204. état des affaires de  
 cette Province en 1673. &  
 1674. 254. 255. les An-  
 glois s'en rendent maîtres,  
 255. 256. est restituée à la  
 France, 273. les Anglois  
 s'en emparent pour la cin-  
 quième fois, 274. 275.  
 nouvelle entreprise des An-  
 glois sur ces Pays, 360. avis  
 de M. de Meules sur ce  
 qu'il convenoit de faire  
 pour cette contrée, 361.  
 ce qui empêche les François  
 de profiter des pêches de  
 ces Côtes, 390. Instruc-  
 tions données au Comte de  
 Frontenac sur cette Pro-  
 vince, 396.  
 Action (belle) d'une Algon-  
 quine, 97. du Sieur des La  
 Tour, Gentilhomme Fran-  
 çois, 192. *Et suiv.* de deux  
 François dans la Baye  
 d'Hudson, 358. 359. ac-  
 tion héroïque de Buterane  
 famille Iroquoise du Saule  
 X

Saint Louis, 474.  
 Adoption, pratiquée par les Sauvages, 84. 85.  
 Agniers, Nation Iroquoise; un parti de ces Barbares prend le P. Poncet; ce qu'ils lui firent souffrir, 49. 50. perfidie d'un autre de leurs Partis, 53. 54. cherchent à rompre la paix, 56. ils recommencent les hostilités, & assassinent un Frere Jésuite, 56. 57. renouvellent la paix; on leur donne un Missionnaire, 57. 58. leurs hostilités, 61. Ils enlèvent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans, 64. attaquent les Outaouais, 68. 69. envoient des députés à Quebec; leur fierté, 73. 74. la guerre est résolue contre eux & les Onneyoutis; (1713) brutalité d'un de leurs Chefs; punie sur le champ; (1713) expédition de M. de Courcelles contre ce Canton, 176. celle de M. de Tracy contre le même Canton, 187. *Et suiv.* dépendent & obtiennent des Missionnaires, 176. progrès du Christianisme dans cette Nation, 229. 226. les Chrétiens d'entr'eux songent à sortir de leur Pays, 232. conversion singulière d'une Femme de ce Canton, 232. 233. un Iroquois de ce Canton travaille utilement pour la Religion & pour la Colonie, 357. 358.  
 Abnabel ( le P. ) Jésuite, son

voyage à la Baye d'Hudson avec M. de S. Simon, 296. 297. Ils y font des Actes de prise de possession, 298.  
 Algonquins; Histoire d'un Chrétien de cette Nation brûlé par les Iroquois 34. *Et suiv.* belle action d'une Femme de cette Nation, 57. on établit plusieurs Missions parmi ces Peuples, 186. état de la Religion parmi eux, 227. 228. quelques exemples de la ferveur & de la piété de ces Sauvages, 474. *Et suiv.*  
 Allouez ( le P. Claude ) Jésuite, suit les Outaouais, 167. dangers & fatigues qu'il eût dans ce voyage, 168. 169. ce qui se passe entre lui & les Pouteouaramis, 172. 173. prêche l'Evangile à plusieurs Nations, 174. diverses courtes de ce Missionnaire, 175. 176. fait une excursion chez les Outagamis, 253.  
 Andros ( le Chevalier ) Gouverneur de la Nouvelle Yoik; empêche la paix entre les François & les Iroquois, 386. 397.  
 Anglois; projet d'une alliance entre leurs Colonies & les François, 6. *Et suiv.* s'emparent de la Nouvelle Belgique, 142. *Et suiv.* se rendent derechef maîtres de l'Acadie, 200. leur mauvaise foi, 201. Ils restituent l'Acadie à la France par le Traité de Breda, 204. quelques-uns s'établissent

sent sur les Terres François; on en d'Angleterre peller, 238.  
 rent de Pentafort de la Rivière, 255. 256. font d'animer les Sauvages, 273. les autres de l'Acadie, 273. le cinquième fois leurs prétentions, Baye d'Hudson conduits par les François, les mêmes en de les en chasser, *suiv.* cette Baie, vrée de nouvelles Transfuges, 300. sont reçus à Miniac, 332. on s'en Canada à les chasser, Baye d'Hudson, cette expédition projet d'accord négociable, entrés François, pour la son, 339. 340. Neutralité entrés François pour l'Acadie, 340. 341. les autres contreviennent, que-uns sont défaits le Lac Huron, entreprise sur les Abénaquis de la France, 390. de François, 390. d'entr'eux dans d'Hudson, 411. sont chassés du

DES MATIERES. 485

sent sur les Terres des François ; on engage le Roi d'Angleterre à les en rapeller, 238. 239. s'emparent de Pentagoët, & du Fort de la Riviere S. Jean, 255. 256. sont soupçonnés d'animer les Sauvages contre les François & leurs Alliés, 273. se rendent maîtres de l'Acadie pour la cinquième fois, 274. 275. leurs prétentions sur la Baie d'Hudson ; ils y sont conduits par deux Transfuges François, 294. 295. les mêmes entreprennent de les en chasser, 298. *Et suiv.* cette Baie leur est livrée de nouveau par ces Transfuges, 302. 303. Ils sont reçus à Michillimakinac, 332. on se dispose en Canada à les chasser de la Baie d'Hudson ; succès de cette expédition, 337. 338. projet d'accord jugé impraticable, entr'eux & les François, pour le Port Nelson, 339. 340. Traité de Neutralité, entr'eux & les François pour l'Amérique, 340. 341. les Anglois y contreviennent, 342. quelques-uns sont défaits dans le Lac Huron, 352. leur entreprise sur l'Acadie, 360. travaillent à détacher les Abénaquis des intérêts des François, 391. Expédition de M. d'Iberville contre eux dans la Baie d'Hudson, 411. *Et suiv.* sont chassés du Fort de

Pemkuit par les Canibas, 415. *Et suiv.* & de quatorze autres Forts par d'autres Sauvages Abénaquis, 418. 419. Argenson (le Vicomte d') Gouverneur Général de la Nouvelle France, arrive à Quebec, 87. demande son rappel avant le tems ; le Baron d'Avaugour lui succède, 105. Avaugour (le Baron d') succède au Vicomte d'Argenson dans le Gouvernement Général de la Nouvelle France, 105. sa conduite irrégulière au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 120. 121. sa mort, 141.

B

Baie d'Hudson, sa description, 290. 291. observation sur les glaces de ces Mers ; phénomène dans l'air ; maniere de voyager sur les glaces, 295. *Et suiv.* prétentions des François & des Anglois sur cette Baie, 294. 295. deux Transfuges François y conduisent les Anglois, 295. voyage qu'y font le P. Abanel & M. de S. Simon par le Saguenai, 296. 297. Ils y font plusieurs Actes de prise de possession, 298. les deux Transfuges François entreprennent d'en chasser les Anglois, 299. *Et suiv.* Ils la livrent de nouveau aux Anglois, 302.

303. Affaires de cette Baye en 1686. on se dispose en Canada à en chasser les Anglois; succès de cette expédition, 336. *Œ suiv.* projet d'un accord pour le Port Nelson de cette Baye; ce projet est jugé impraticable, 340. instructions données au Comte de Frontenac sur ce País, 395. 396. expédition de M. d'Iberville dans cette Baye, & ce qui y donne lieu; succès qu'elle eut, 411. *Œ suiv.*  
 Baie de Plaisance; sa description, 208. 209. Grande Baie de Terre-Neuve, 212.  
 Baleines, leur abondance dans le Fleuve S. Laurent, 389. 390.  
 Barre (M. le Fèvre de la) est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France; instructions qu'on lui donne, 278. son arrivée à Québec; il écrit à la Cour contre M. de la Sale, 285. 286. effet que produisirent ses Lettres, 287. assemble les Notables de la Colonie; ils l'instruisent de la situation des affaires, 287. *Œ suiv.* demande du secours au Roi, 305. conduite étrange de ce Gouverneur, 307. Il se résout à la guerre, 309. engage avec peine nos Alliés à se joindre à lui, 310. traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York, 312. ses préparatifs, 313. état de son Armée; avis qu'il reçoit dans sa

marche, 314. extrémité où il se trouve; il fait la paix à des conditions peu honorables, 318. 319. on compte peu sur cette paix, 321. Il reçoit divers avis au sujet des Iroquois, 322. 323. Boucher (M.) va en Cour représenter les besoins de la Nouvelle France, 119. 120.  
 Buteux (le P. Jacques) Jésuite; ses courses, 42. va dans le Nord du Canada avec un pressentiment qu'il n'en reviendra point; est tué par les Iroquois, 45. 46.  
 Brebeuf (le P. Jean de) Jésuite, est pris par les Iroquois, 13. est brûlé après divers supplices, 15. *Œ suiv.*

## C

Cassiniere (M. de la) Capitaine de Vaisseau, qui devoit assiéger Manhattan par Mer; instructions que le Comte de Frontenac lui avoit données, 401. il ne peut ravitailler, ni fournir de provisions de guerre le Port-Royal, 402.  
 Callieres (le Chevalier de) est nommé Gouverneur de Montréal, 321. passe en France, & pourquoï; il présente un Mémoire à la Cour, ce qu'il contient, 392. 393. fait de nouvelles propositions pour la conquête de la Nouvelle York; ce qui empêche la

D  
 Cour de les  
*Œ suiv.*  
 Canada, 1  
 France,  
 Canibas (les)  
 quise, entre  
 lever aux A  
 de Pemkui  
 piété ils se  
 te entreprise  
 ils s'en re  
 tres, 417. 4  
 Carheil (le P  
 son caracte  
 ments, 38  
 qu'il écrit a  
 Frontenac a  
 négociation  
 avec les Iroq  
*Œ suiv.* effet d  
 sur l'esprit d  
 435. 436.  
 Catarocouy; pr  
 en ce lieu  
 Frontenac le  
 re, 244. 245  
 par les Iroquo  
 sieux de Den  
 Champigny s  
 l'abandonner;  
 406. raisons  
 Frontenac pou  
 ver, 407. gra  
 tifs pour le ra  
 est évacué dans  
 le convoi est su  
 partir, 408. 4  
 Chabanel (le P.)  
 mort, 24. 25.  
 Charnisé (M. d'  
 obtient des Pr  
 Gouverneur de  
 & y cause une  
 17. 196. fait un

# DES MATIERES.

487

4. extrémité où  
il fait la paix  
tions peu hono-  
319. ou comp-  
cette paix, 321.  
ivers avis au fu-  
quois, 322. 323.  
) va en Cour  
les besoins de  
le France, 119.

Jacques) Jésui-  
tes, 42. va dans  
Canada avec un  
ent qu'il n'en re-  
oint; est tué par  
is, 45. 46.  
P. Jean de) Jé-  
pris par les Iro-  
est brûlé après  
pplices, 15, &

C  
re (M. de la) Ca-  
e Vaisseaux, qui  
siéger Manhat-  
instructions que  
de Frontenac lui  
nées, 401. il ne  
tailler, ni fournis-  
sons de guerre le  
ral, 402.  
le Chevalier de  
né Gouverneur de  
l, 321. passe en  
& pourquoi; il  
un Mémoire à la  
e qu'il contient  
. fait de nouvel-  
ositions pour le  
de la Nouvelle  
e qui empêche le

Cour de les accepter, 409.

*& suiv.*  
Canada. Voyez Nouvelle France.

Canibas (les) Nation Abéna-  
quise, entreprennent d'en-  
lever aux Anglois le Fort  
de Pemkuit; avec quelle  
piété ils se préparent à cer-  
te entreprise, 415. *& suiv.*  
Ils s'en rendent les Maî-  
tres, 417. 418.

Carheil (le P. de) Jésuite;  
son caractère & ses senti-  
ments, 185. 186. Lettre  
qu'il écrit au Comte de  
Frontenac au sujet de la  
négociation des Outaouais  
avec les Iroquois, 432. *&*  
*suiv.* effet de cette Lettre  
sur l'esprit de ce Général,  
435. 436.

Catarocouy; projet d'un Fort  
en ce lieu; le Comte de  
Frontenac le fait construi-  
re, 244. 245. Il est bloqué  
par les Iroquois, 372. Mc-  
sieurs de Denonville & de  
Champigny sont d'avis de  
l'abandonner; leur raisons,  
406. raisons du Comte de  
Frontenac pour le conser-  
ver, 407. grands prépara-  
tifs pour le ravitailler; il  
est évacué dans le tems que  
le convoi est sur le point de  
partir, 408. 409.

Chabanel (le P.) Jésuite; sa  
mort, 24. 25.

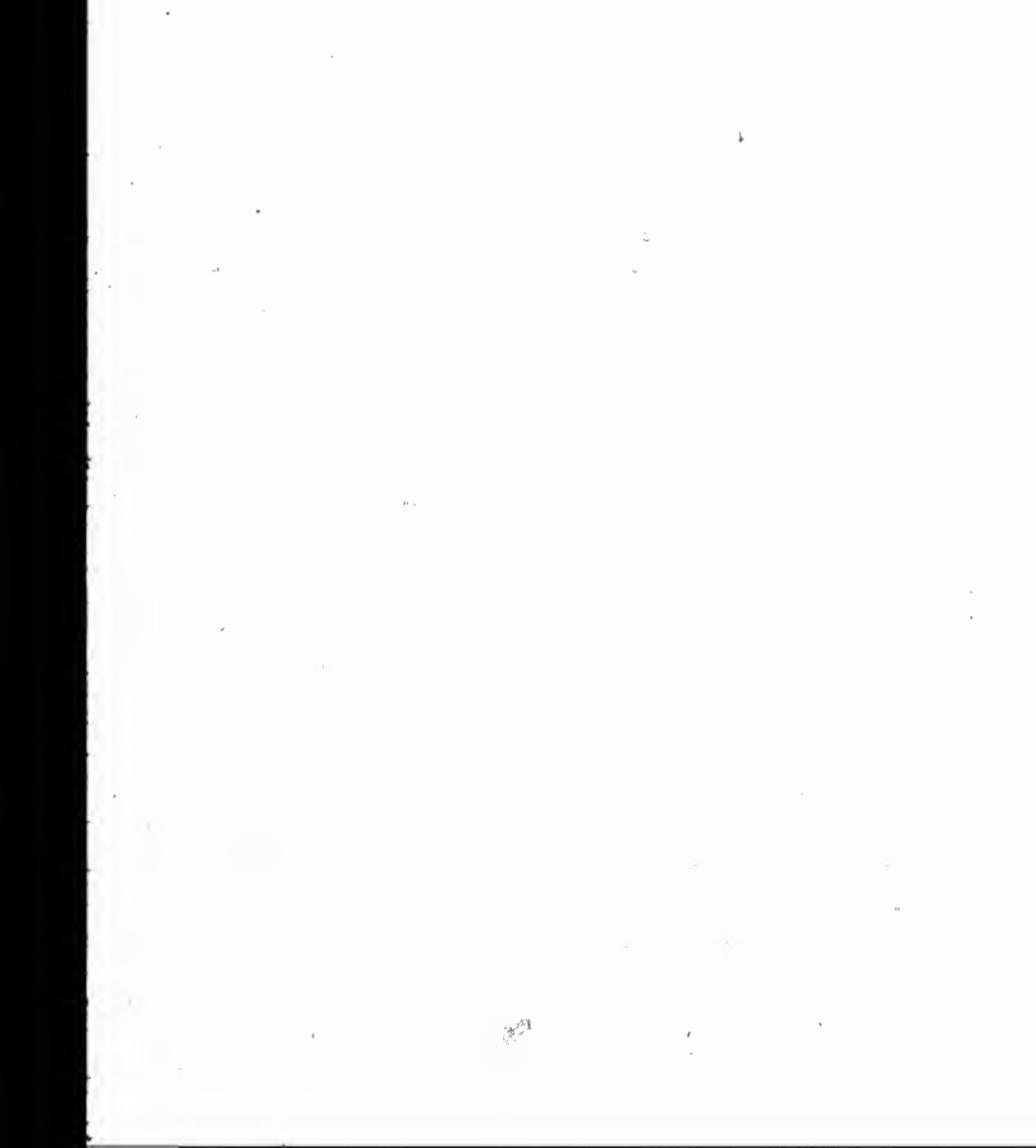
Charisé (M. d'Aunay de)  
obtient des Provisions de  
Gouverneur de l'Acadie,  
& y cause une guerre civi-  
le, 196. fait une action in-

digne, 197.  
Chaumonot (le P.) Jésuite,  
forme la Rougade Huronic  
de Lorete, 222.

Chefnau (M. du) Intendant  
de la Nouvelle France; ses  
brouilleries avec le Comte  
de Frontenac, 259. 260. Il  
est rappelé, 278. expé-  
dient qu'il suggere au Com-  
te de Frontenac sur les Pro-  
positions des Iroquois,  
283.

Chrétiens (Sauvages) traits  
singuliers de la Providence  
en leur faveur, 27. expédi-  
tion malheureuse où ils pé-  
rissent en grand nombre,  
33. leur ferveur, 36. *&*  
*suiv.* 53. piété de ceux de  
l'Isle d'Orléans, 54. 55. ce  
qui se passe entre des Iro-  
quoises Chrétiennes & des  
Hollandois, 223. particu-  
larités de la vie & de la  
mort de quelques-uns, 437.  
*& suiv.* exemples de la pié-  
té & de la ferveur de plu-  
sieurs autres, 474. *& suiv.*

Colonie Française du Cana-  
da; son état en 1648, 1. 2.  
ses négociations sans fruit  
avec la Nouvelle Angleterre,  
6. *& suiv.* on y traite  
de la paix avec les Iroquois,  
48. conclut la paix avec ces  
Sauvages, 52. extrémité où  
elle est réduite, 100. 101.  
maladies & phénomènes  
qui l'affligent, 102. on y  
apprend de bonnes nou-  
velles du País des Iroquois,  
103. l'espérance d'une paix  
prochaine avec eux paroît



s'éloigner, 112. 113. le Roi lui envoie du secours, 120. est considérablement renforcée, 151. la Cour ne veut pas qu'on l'étende trop, 160. ses progrès, 178. 179. Assemblée des Notables de la Colonie; elle instruit M. de la Barre, nouveau Gouverneur, de la situation des affaires, 287. *Et suiv.* état où elle étoit à l'arrivée du Marquis de Denonville, 325. 326. ses forces, 333. consternation où elle est jetée, 371. 372. à quoi elle devoit son salut, 375. Lettre de M. de Denonville sur les désordres de la Colonie; réflexions sur cette Lettre, 377. *Et suiv.*

Colonie Françoisé de Montréal; ses progrès, 47.

Colonie Françoisé, parmi les Onnontagués; projet de cet établissement, 63. arrivée des François; réception qu'on leur fait, 71. 72. conspiration contre'elle, 82. 83. retraite des François de ce Canton, 85. 86.

Comète apperçue en Canada, 170.

Commerce; la liberté du commerce dans le Canada est publiée, 166.

Compagnie des Indes Occidentales; le Roy lui cède le Canada, 149.

Courcelles (Daniel de Remi, Seigneur de) est nommé Gouverneur de la Nouvelle

France, 150. son expédition contre les Agniers, 156. 157. son caractère, 188. 189. son voyage aux Iroquois, &c. quel en fut le motif, 190. 191. oblige toutes les Nations Sauvages à demeurer en paix, 219. 220. sa conduite pour terminer une guerre suscitée entr'eux, 230. 231. projette de bâtir un Fort à Catarocouy; il retourne en France, 244. 245. son caractère, 246.

Cristinaux, ou Kilistinons, Nation Sauvage, 175.

Curés de la Nouvelle France, leur état, 89. divers Réglemens sur les Dixmes qui leur sont dûs, 91. *Et suiv.* le Patronage des Cures attribué à l'Evêque, 93.

## D

Daniel (le P. Antoine) Jésuite, Missionnaire chez les Hurons; sa mort héroïque, 3. *Et suiv.*

Dacan (le Sieur) remonte le Mississipi avec le P. Hennepin, 270. 271.

Denonville (le Marquis de) arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général, 323. Il croit la guerre nécessaire avec les Iroquois, 324. en quel état il trouve la Colonie, 325. 326. propose de construire un Fort à Niagara, 327. 328. Lettre qu'il reçoit du Colonel Dongan; réponse de ce Gé-

néral, 329. marcher contre eux, 342. surprise de leurs Chefs, 343. 344. voye aux divers effets de la guerre, 343. 344. Campagne de l'année, 345. son Armée, 346. Lettre du Colonel Dongan, 347. réponse qu'il lui envoie, 348. est attaqué par les Iroquois, 349. combat, 350. fait construire un Fort qui est achevé, 351. peu de temps après, 352. ce qui l'empêche de faire plus, 353. entre les Tronçons, 354. réflexions sur cette affaire, 355. son éloge, 356. qu'il fit, 364. Pere Vaillant, 365. Dongan, 366. ses propositions, 367. de gagner les Onnontagués, 369. 370. conditions qu'il fait, 371. qu'il de la guerre, 372. paix: elles sont proposées, 373. à la fin, 374. buoit le salut de la Colonie, 375. il fait rétablir le Fort, 376. suites dans le Canada, 377. Abénaquises, 378. Compagnie des Indes, 379.

ro. son expédition  
e les Agniers,  
son caractère,  
son voyage aux  
& quel en fut le  
no. 193. oblige  
Nations Sauvages  
eurer en paix,  
à conduite pour  
ne guerre susci-  
230. 231. pour  
un Fort à Ca-  
il retourne en  
4. 245. son ca-  
6.  
ou Killistinos,  
vage, 175.  
ouvelle France,  
89. divers Ré-  
les Dixmes qui  
ès, 91. & *suiv.*  
e des Cures at-  
vêque, 93.

D  
le P. Antoine)  
missionnaire chez  
sa mort héroï-  
*suiv.*  
ur) remonte le  
vec le P. Henne-  
171.

le Marquis de)  
Canada en qualité  
neur Général,  
it la guerre né-  
e les Iroquois,  
l'état il trouve  
325. 326. pour  
struire un Fort  
327. 328. Let-  
re du Colonel  
ponse de ce Gé-

néral, 329. Il se dispose à  
marcher contre les Iro-  
quois, 342. se saisit par  
surprise de leurs princé-  
paux Chefs, & les en-  
voye aux Galeres; mau-  
vais effets de cette démar-  
che, 343. 344. Plan de sa  
Campagne contre les Tson-  
nonthouans, 346. & *suiv.*  
son Armée se met en mar-  
che, 350. Il reçoit une  
Lettre du Colonel Dongan;  
réponse qu'il y fait, 351.  
est attaqué par les Tson-  
nonthouans; suites de ce  
combat, 353. & *suiv.*  
fait construire à Niagàra  
un Fort qui est abandonné  
peu de temps après, 356.  
ce qui l'empêche de mar-  
cher une seconde fois con-  
tre les Tsonnonthouans;  
réflexions sur sa conduite,  
362. son éloge, 363. fautes  
qu'il fit, 364. Il envoie le  
Pere Vaillant au Colonel  
Dongan, pour entendre  
ses propositions, 367. tâ-  
che de gagner les Onnon-  
tagués, 369. 370. proposi-  
tions qu'il fait aux Iro-  
quois qui demandent la  
paix: elles sont acceptées,  
373. il écrit en Cour pour  
faire révenir les Chefs des  
Iroquois qui étoient à Mar-  
seille, 373. à quoi il attri-  
buoit le salut du Canada,  
375. il fait rétablir les Jé-  
suites dans les Missions  
Abénaquises, malgré la  
Compagnie des pêches fé-  
deraires, 376. la Lettre

sur les désordres de la Co-  
lonie; réflexions sur cette  
Lettre, 377. & *suiv.* il est  
rappelé en France, 394.  
est d'avis avec M. de Cham-  
pigny d'abandonner & de  
ruiner le Fort de Cataro-  
couny & leurs raisons, 406.  
son Mémoire sur la situa-  
tion où se trouvoit la Nou-  
velle France, & sur les re-  
mèdes qu'il falloit appor-  
ter aux désordres qui s'y  
étoient introduits, 419.  
& *suiv.*

Dépis ( le Sieur ) ses avan-  
tures, 402. & *suiv.*

Description du Lac St. Jean,  
106. de la Baye de Plaisan-  
ce, 208. 209. du Pays  
des Outagamis & des Mas-  
couitins, 250. 251. de la  
Baie d'Hudson, 290. &  
*suiv.*

Dongan ( le Colonel ) Gou-  
verneur de la Nouvelle  
York; ses pratiques pour  
attirer les Iroquois, 279.  
Intrigues de ce Gouver-  
neur, 306. une mauvaise  
manœuvre de ce Colonel  
sauve la Colonie, 315.  
Lettre qu'il écrit au Mar-  
quis de Denonville, 329.  
entreprise de ce Gouver-  
neur Anglois, 330. & *suiv.*  
il réveille les Iroquois de  
leur assoupissement sur les  
préparatifs des François,  
350. écrit à M. de Denon-  
ville: réponse qu'il en re-  
çoit, 351. ses nouvelles  
intrigues, 357. proposi-  
tions qu'il fait à M. de

Dénonville, qui lui envoie le P. Vaillant, le Gouverneur Anglois, s'explique avec ce Pere, 367. avis qu'il donne aux Iroquois, 368. sa mauvaise foi, 374. 375. il est révoqué, 376. Dreuillettes (le P.) Jésuite, est député à Baston, pour traiter avec les Anglois, 6. Duplessis-Bochart (M.) Gouverneur des Trois Rivières, est élu par un parti d'Iroquois, 41. 42. Durantaye (M. de la) ses diligences au sujet de la négociation des Outaouais avec les Iroquois, 433. *Œ suiv.*

## E

**E** Au-de-vie, la Traite de cette liqueur commence à causer des désordres dans quelques Missions, 38. 39. abus de cette Traite, 120. scandales qu'elle cause parmi les Sauvages, 122. 123. Phénomènes surprenans, & tremblement de terre qui arrêtent ce trafic, 124. *Œ suiv.* cette Traite recommence en Canada, on prévient la Cour en faveur de ce Commerce, 261. 262. Edit du Roi à ce sujet, 262. 263. Eriez, la Nation des Eriez, ou du Chat, est détruite par les Iroquois, 62. Eskimaux, conversion de quelques-uns de ces Sauvages, 89. 97.

**F** Illes de la Congrégation, leur Institution à Montréal, 94. 95. François, projet d'une alliance entre leurs Colonies & celles des Anglois en Amérique, 6. *Œ suiv.* projectent d'établir une Colonie à Onnontagué, 63. arrivent dans ce Canton; réception qu'on leur fait, 71. 72. découvrent une conspiration des Iroquois contre eux, 82. 83. leur retraite d'Onnontagué, 85. 86. découvrent plusieurs Nations, 96. extrémité où ils sont réduits, 100. 101. Prisonniers François chez les Iroquois sont renvoyés à Quebec; contre-tems fâcheux dans leur route, 141. construisent trois Forts sur la Rivière des Iroquois, 151. 152. leur résolution de faire la guerre aux Agniers & aux Onneyouths, 155. Guerre Civile entre ceux de l'Acadie, 196. 197. Quelques-uns assassinent des Sauvages; ce qui en arriva; on en fait justice, 217. *Œ suiv.* leurs prétentions sur la Baye d'Hudson, 295. quatrième prise de possession de cette Baye par les François, 298. ils se disposent à chasser les Anglois de la Baye d'Hudson: succès de cette expédition, 337. 338. projet d'accord

entre eux & pour le Port impraticable tralité entre glois pour 340. 341. les contresTfor 353. *Œ suiv.* de deux Fran Baye d'Hudso font la paix quois, 373. font mécont paix, 381. ce pêche de prof ches sur les C cadie, 390. Montenac (Louis Comte de) si de Courcelles vernement de France: il fait à Catarogouy caractère, 24. violences, 25. sa prétention la fonction de le Conseil Supéri au nom du R prétention, 2 il est rappellé, sitions insolent font les Iroquo de ce Général, qu'il prend, dient que lui su pendant, & po refuse, 283. il dans le Gouvern neral de la Nou ce, pourquoi, ses instructions la Baye d'Hudfo de, & de l'entre

entre eux & les Anglois pour le Port Nelson, jugé impraticable, 339. neutralité entre eux & les Anglois pour l'Amérique; 340. 341. leur expédition contre les Tsonnonchouans, 353. & *suiv.* belle action de deux François dans la Baye d'Hudson, 358. 359. font la paix avec les Iroquois, 373. leurs Alliés sont mécontents de cette paix, 381. ce qui les empêche de profiter des pêches sur les Côtes de l'Acadie, 390.

Frontenac (Louis de Buade, Comte de) succede à M. de Courcelles dans le Gouvernement de la Nouvelle France: il fait bâtir un Fort à Cataracouy, 245. son caractère, 246. 247. ses violences, 256. & *suiv.* sa prétention au sujet de la fonction de Président du Conseil Supérieur; Lettres au nom du Roi sur cette prétention, 259. & *suiv.* il est rappelé, 278. propositions insolentes que lui font les Iroquois: réponse de ce Général, 281. parti qu'il prend, 282. expédient que lui suggere l'Intendant, & pourquoi il le refuse, 283. il est rétabli dans le Gouvernement Général de la Nouvelle France, pourquoi, 394. 395. ses instructions au sujet de la Baye d'Hudson, de l'Acadie, & de l'entreprise sur la

Nouvelle York, 395. & *suiv.* Instructions qu'il donne à M. de la Cassiniere, 401. Il arrive à Montréal avec le Chevalier de Callieres; en quel état ils trouvent cette Isle, 403. ses raisons pour conserver le Fort de Cataracouy, 407. il fait de grands préparatifs pour le ravitailler & en renforcer la Garnison: autres vues qu'il avoit en cela; il s'en va trop tard: il apprend que Cataracouy est évacué dans le tems que son convoi est sur le point de partir, 408. 409. travaille à gagner les Iroquois, 414. réponse des Cantons à ses propositions, 425. 426. refuse de donner audience à leurs Députés, parce que le Chef de la Députation lui avoit manqué de respect, 427. un Chef Goyogouln leur répond en son nom, mais de concert avec lui, 428. ce qui l'autorisoit à le prendre avec eux sur un ton si haut, 429. Lettre que lui écrit le P. de Carheil au sujet de la négociation des Outaouais avec les Iroquois, 432. & *suiv.* effet que cette Lettre produisit dans l'esprit de ce Général, 435. 436.

G Arakonthis; Grand-Chef du Canton Iroquois d'Onnontagué, va au-de-

vant du P. le Moyne, 107. son caractère; sa politique raffinée, 108. arrive à Montréal; réception qu'on lui fait, 111. 112. sa conduite prudente, 118. 119. assemble les Captifs François, & les envoie à Quebec; contre-tems fâcheux dont il prévient les suites, 141. 42. vient à Quebec, 154. son Baptême, 220. 221.

Garangouas ( Marguerite ) Femme Iroquoise Chrétienne, brûlée par les Infidèles en haine de sa Religion, Histoire de son supplice, 468. & suiv.

Garnier ( le P. Charles ) Jésuite, sa mort héroïque, 23. 24.

Garreau ( le P. ) Jésuite, est blessé à mort, 69. 70.

Gaudais ( le Sieur ) Commissaire du Roi dans la Nouvelle France, arrive dans ce Pays, 135.

Géographes, leur erreur sur les Mascoutins, 251.

Glaces, observations sur celles de la Baye d'Hudson, 291. 292. maniere de voyager sur ces glaces, 293, 294.

Godfrey ( le Sieur ) député à Boston avec le P. Dreuillettes, 8.

Gonânhatenba ( Françoise ) femme Iroquoise, Chrétienne, brûlée par les Infidèles en haine de la Religion, Histoire de son supplice, 464. & suiv.

Goyogouins, Nation Iroquoise, Baptême de leurs

Grand Chef, 231. un de leurs Chefs, ramené des Galeres par M. de Frontenac, répond aux Députés des Cantons Iroquois en son propre nom, mais de concert avec ce Général, 427.

Grofeilliers (Medard Chouard des) & Radisson, Transjuges François, conduisent les Anglois à la Baye d'Hudson, 295. ils retournent en Canada, 298. ils entreprennent de chasser les Anglois de cette Baye: ce qui se passe entre eux & les Anglois, 299. & suiv. ils leur livrent de nouveau ce Pays, 302. 303.

H

Hennepin ( le P. Louis ) Récollet Flamand, accompagne M. de la Sale dans ses voyages, 266. il remonte le Micissipi avec le Sieur Dacau, 270. 271.

Hertel ( François ) son éloge, 210. 111.

Histoire, d'un Algonquin brûlé par les Iroquois, 34. & suiv. d'une Vierge Iroquoise, Chrétienne, morte en odeur de sainteté, 437. & suiv. de quelques Iroquois Chrétiens, de l'un & de l'autre sexe, brûlés par les Infidèles en haine de leur Religion, 459. & suiv.

Hollandois, ce qui se passe entre des Hollandois &

des Iroquois, 223.

Missionnaire, 258.

Hoonhouentsic (Chrétienne) Chrétiennement tuée en haine de son Histoire, 179. & suiv.

Hospitalieres, Religieuses de sainteté, 179. & suiv.

Hudson. Voyez son.

Hurons, leur oeuvre, 2.

Bourgades de Iroquois-Agoutis, leur industrie de leur détruites par divers eux & les Iroquois, 14. leur disposition plûpart se de Saint Joseph eurent à leur leur fervent de ceux de la Saint Jean, 14. gade est des Iroquois, 2. tres de cette pitent contre naires, 25. malheurs qu'ont eus, 27. 28. plûdent à Quebec quelle maniere reçus, 30. rent les autres don-où se tro- miers; leur

des Iroquoises Chrétiennes, 223. inquiètent les Missionnaires des Iroquois, 258.

Hoonhouentsonauet ( Etienne ) Chrétien Iroquois, massacré par les Infidèles en haine de sa Religion, son Histoire, 472. *Œ suiv.*

Hospitalieres, une de ces Religieuses meurt en odeur de sainteté, son Histoire, 179. *Œ suiv.*

Hudson. *Voyez*, Baie d'Hudson.

Hurons, leur mauvaise manœuvre, 2. une de leurs Bourgades détruite par les Iroquois-Agniers, 3. *Œ suiv.* leur indolence, 11.

deux de leurs Bourgades détruites par les Iroquois, 12. divers combats entre eux & les Iroquois, 13.

14. leur dispersion, 19. la plupart se retirent à l'Isle de Saint Joseph, ce qu'ils eurent à y souffrir, 20.

leur ferveur, 21. témérité de ceux de la Bourgade de Saint Jean, 22. leur Bourgade est détruite par les Iroquois, 23. des Idolâtres de cette Nation conspi-

rent contre les Missionnaires, 25. 26. nouveaux malheurs qui leur arrivent, 27. 28. plusieurs descendent à Quebec, 28. 29. de quelle maniere ils y sont reçus, 30. ce que devinrent les autres, 31. abandon-  
 où se trouvent les premiers; leur peu de con-

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périrent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. piété de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 99. établissement de la Bourgade Hurons de Lorete, 222. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 239. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. Ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. *Œ suiv.*

f, 231. un de  
 ramené des  
 M. de Fron  
 pond aux Dé  
 nrons Iroquois  
 re nom, mais  
 avec ce Général,

édard Chouard  
 fison, Transfu  
 , conduisent  
 à la Baye  
 195. ils retour  
 nada, 298. ils  
 nt de chasser  
 de cette Baye:  
 asse entre eux  
 ois, 299. *Œ*  
 ur livrent de  
 Pays, 302.

( Iç P. Louis )  
 mand, accom  
 la Sale dans  
 266. il re  
 icissipi avec le  
 270. 271.  
 is) son éloge,

a Algonquin  
 Iroquois, 34.  
 ne Vierge Iro  
 tienne, mor  
 de sainteté,  
 de quelques  
 étiens, de l'un  
 sexe, brûlés  
 éles en haine  
 ion, 459. *Œ*

qui se passe  
 ollandois &

- quois, 269. effluent de nouvelles hostilités de la part de ce peuple, 272. 273.
- Iroquois**, plusieurs de leurs expéditions contre les Hurons, 3. 12. *Œ suiv.* détruisent la Bourgade Huronne de Saint Jean, 23. un de leurs partis tue le Gouverneur des Trois Rivières, 42. ravages qu'ils font dans le Nord, 42. font des propositions de paix, 48. on la conclut avec eux, 52. détruisent la Nation des Eriez, 62. progrès de la Religion parmi les Iroquois Supérieurs, 80. conspirent contre les François; la conspiration est découverte, 82. 83. recommencent leurs hostilités, 87. suites de leurs hostilités, 101. 102. bonnes nouvelles qu'on apprend de leur Pays; ils envoient des Députés à Montréal, 103. 104. Conseil Général de trois de leurs Cantons; discours qu'y fait le P. le Moyne: résolution de ce Conseil, 109. 110. paroissent peu disposés à la paix; leurs nouvelles hostilités, 112. 113. leurs nouvelles propositions, 134. recommencent leurs courses dans le Nord, 141. quatre de leurs Cantons proposent de nouveau la paix: réponse de M. de Mesy, 142. se retirent à l'arrivée d'un grand secours, 151. Forts construits dans leur Rivière, 151. 152. Guerre résoluë contre ceux des Cantons d'Agnier & d'Onneyouth; ceux-ci se soumettent, 155. expéditions contre ceux du Canton d'Agnier, 156. *Œ suiv.* demandent des Missionnaires, 176. 177. ce qui a empêché la conversion de cette Nation, 177. 178. état du Christianisme parmi eux, 227. battent les Illinois, 269. leurs nouvelles hostilités contre ce peuple, 272. 273. origine de la nouvelle Guerre qu'ils font aux François, 279. 280. propositions insolentes de ces Barbares à M. de Frontenac: réponse de ce Général, 281. envoient des Députés à Montréal, 283. 284. leur mauvaise foi, 305. leur fierté; ils amusent M. de la Barre, 306. 307. pillent des Voyageurs François: ils sont repoussés du Fort St. Louis, 308. M. de la Barre fait la paix avec eux à des Conditions peu honorables, 318. 319. on compte peu sur cette paix, 321. divers avis qu'on reçoit à leur sujet, 322. 323. disposition où étoit cette Nation, 334. 335. le Marquis de Denonville se dispose à marcher contre eux, 342. leurs principaux Chefs sont saisis par surprise & en-

voyés au  
vais effect  
che, 343  
ment sur  
François  
leur assem  
Colonel  
verses hos  
vages, 3  
quent de  
avoient eu  
à Cataroc  
rent après  
coup de  
demanden  
positions  
de Denon  
acceptées  
irruption  
Montréal  
cruautés in  
grand nom  
niers, 40  
quent un  
le Comm  
avoir tué  
son, 404  
sont battus  
Sauvages e  
irruption  
Frontenac  
gagner; leur  
proposition  
il refuse de  
ce à leurs  
que le Chef  
tion lui, av  
respect, 4  
Goyogouin  
son propre  
concert ave  
qui l'autori  
dre avec eu  
bant, 429.

voyés aux Galeres ; mauvais effets de cette déroute, 343. 344. ils s'endorment sur les préparatifs des François ; sont réveillés de leur assoupissement par le Colonel Dongan, 345. diverses hostilités de ces Sauvages, 355. 366. ils attaquent des François qui avoient conduit un convoi à Catarocony, & se retirent après avoir fait beaucoup de dégât, 372. ils demandent la paix : propositions que leur fait M. de Denonville : elles sont acceptées 373. font une irruption dans l'Isle de Montréal ; y exercent des cruautés inouïes & font un grand nombre de prisonniers, 403. 404. ils attaquent un Fort & prennent le Commandant après avoir tué toute la Garnison, 404. quelques-uns sont battus ; projet de ces Sauvages en faisant cette irruption, 405. M. de Frontenac travaille à les gagner ; leur réponse à ses propositions, 424. *Et suiv.* il refuse de donner audience à leurs Députés, parce que le Chef de la députation lui avoit manqué de respect, 427. un Chef Goyogouin leur répond en son propre nom, mais de concert avec lui, 428. ce qui l'autorisoit à le prendre avec eux sur un ton si haut, 429. les Outaouais

traitent avec eux sans la participation des François, 430. *Et suiv.* Histoire d'une Vierge Iroquoise & Chrétienne, 437. *Et suiv.* celle de quelques Iroquois Chrétiens, de l'un & de l'autre sexe, brûlés par les Infidèles en haine de leur Religion, 459. *Et suiv.* action héroïque de toute une famille Iroquoise du Sault Saint Louis, 474. *Voyez*, Agniers, Onneyourhs, Goyogouins, Onnontagués, & Tsonnonthoaus.

## K

**K**histinons, ou Cristinaux, Nation Sauvage, 175.  
Kicapous, Nation Sauvage, un de leurs partis tue un Pere Récollet, 275.  
Kondiaronk, Chef Huron. *Voyez*, Rat (le)

## L

**L**A Barre. *Voyez*, Barre.  
Lac Saint Jean, sa description, 106.  
Lacs du Canada, prise de possession de tous les Pays qui les environnent, 237. 238. observations sur leurs marées & sur leurs courans, 240. 241. Phénomènes singuliers dans les environs en 1671. 241. *Et suiv.*  
La Sale. *Voyez*, Sale.  
Lallemaud (le P. Gabriel)

Jésuite, est pris par les Iroquois, 13. supplices qu'on lui fait souffrir, & sa mort, 15. *Œ suiv.*  
 Lamberville ( le P. Jean de ) Jésuite, Missionnaire chez les Iroquois, 282. empêche ces Sauvages de commencer les hostilités, 333. 334. rend compte au Marquis de Denonville de la disposition où étoit cette Nation, 334. 335. conduite généreuse & noble des Onontagués par rapport à ce Pere, 345. 346.  
 Lauson ( M. de ) est fait Gouverneur Général de la Nouvelle France, 40. 41.  
 Louis XIV. envoie du secours à la Nouvelle France, 120. cède ce Pays, que la Compagnie des cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie, 149. Lettres en son nom au Gouverneur Général & à l'Intendant du Canada, pour terminer leurs divisions, 260. 261. donne un Edit contre la Traite de l'Eau-de-vie dans ce Pays, 262. 263. envoie quelques Troupes en Canada, 290. 319. 320. songe à rappeler en France le Marquis de Denonville, & pourquoi, 394. ce qui détermine Sa Majesté à rétablir le Comte de Frontenac dans le Gouvernement Général de la Nouvelle France, 394. 395. instructions qu'elle lui donne au sujet de la

Baye d'Hudson, 395. 396. ce qu'elle lui recommande pour l'Acadie, & ce qu'elle lui ordonne touchant l'entreprise sur la nouvelle York, proposée par le Chevalier de Callieres, 396. 397. il veut qu'on se tienne sur la défensive en Canada, & qu'on réunisse les Habitations en Bourgades, 422.

## M

**M** Aladie extraordinaire, 106.  
 Marquette ( le P. ) Jésuite, sa mort, 254.  
 Mascoutins, Nation Sauvage, description de leur Pays : erreur des Géographes sur ce peuple, 251. 252. réception qu'ils font à deux Missionnaires, 252. 253.  
 Mesnard ( le P. ) Jésuite, ses aventures, 113. *Œ suiv.* sa mort, 116. idée qu'on avoit par-tout de sa sainteté, 117. mort tragique de son domestique, 118.  
 Mefy ( M. de ) Gouverneur Général de la Nouvelle France, son arrivée dans ce Pays, 135. sa réponse à de nouvelles propositions de paix de la part des Iroquois, 142. sa conduite violente : il se défend mal, 145. il est révoqué, 146.  
 Meules ( M. de. ) est nommé Intendant de la Nouvelle

**D** France : in  
 lui donne  
 arrivée à  
 son avis si  
 venoit de  
 die, 361.  
 Miamis, Na  
 de leur G  
 ception qu  
 voyé du  
 236.  
 Michillimack  
 s'établissent  
 239. des T  
 y sont bien  
 Mines de fer  
 165. 166.  
 Milet ( le P.  
 captivité p  
 neyouths,  
 Missionnaires  
 Idolâtres co  
 eux, 25.  
 deux de ce  
 certe leurs  
 plusieurs re  
 rope, 46. o  
 aux Agnier  
 voyage de  
 Onontagué  
 blissent, 58  
 leurs prem  
 dans ce Ca  
*Œ suiv.* on en  
 quelques O  
 voyage de  
 Nord, 105,  
 lomnies inte  
 eux sur leur  
 la Traite de  
 121. Mission  
 les Iroquois  
 leurs occupat  
 Iroquois, 1

## DES MATIERES. 499

- France : instructions qu'on lui donne , 278. 279. son arrivée à Quebec , 285. son avis sur ce qu'il convenoit de faire pour l'Acadie , 361.
- Miamis , Nation Sauvage : de leur Grand Chef ; réception qu'il fait à un Envoyé du Général , 235. 236.
- Michillimakinac; des Hurons s'établissent en ce lieu , 239. des Traitans Anglois y sont biens reçus , 332.
- Mines de fer, du Canada , 185. 166.
- Milet ( le P. ) Jésuite , sa captivité parmi les Onneyouths , 345.
- Missionnaires , des Hurons Idolatres conspirerent contre eux , 25. la fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs mesures , 26. plusieurs repassent en Europe , 46. on en donne un aux Agniers , 57. 58. voyage de deux autres à Onnontagué , où ils s'établissent , 58. 59. fruits de leurs premiers travaux dans ce Cançon , 60. *Et suiv.* on en donne à quelques Outaouais , 67. voyage de deux dans le Nord , 105. *Et suiv.* calomnies intentées contre eux sur leur opposition à la Traite de l'Eau-de-vie , 121. Missionnaires parmi les Iroquois , 176. 177. leurs occupations parmi les Iroquois , 183. 184. Industrie de l'un d'eux , &c quel en fut le succès , 224. réception faite à deux par les Mascoutins , 254. ceux des Iroquois sont inquirés par les Hollandois , 258. ils empêchent les Hurons & les Outaouais de se joindre aux Iroquois , 349. ils sont rétablis dans les Missions Abénaquises , malgré la Compagnie des pêches sédentaires , 376. leurs diligences au sujet des négociations des Outaouais avec les Iroquois , 431. *Et suiv.*
- Missions , la Traite de l'Eau-de-vie cause des désordres dans quelques-uns , 38. 39. on en établit plusieurs parmi les Nations Algonquines , 186. 187. commencement de celle du Sault Saint Louis , 233.
- Micissipi , découverte de cette Riviere , 248. 249. travaux de M. de la Sale pour achever cette découverte , 264. *Et suiv.* il descend ce fleuve jusqu'à la mer , 276.
- Montigny ( l'Abbé de ) est fait Evêque titulaire de Petrée & Vicaire Apostolique ; son arrivée à Quebec , 88. calomnies intentées contre lui sur son opposition à la Traite de l'Eau-de-vie , 121. porte ses plaintes au Roi contre ce commerce , 123.
- Morues , abondance de ces poissons dans le Fleuve St. Laurent , 382.
- Montréal , progrès de la Co-

lonie de cette Isle, 47. elle est cédée au Séminaire de S. Sulpice, 90. on y fonde un Hôpital, 94. on y établit la Communauté des Filles de la Congrégation, 94. 95. son Gouverneur obtient des provisions du Roi, 190. irruption des Iroquois dans cette Isle : cruautés qu'ils y exercent, 403. 404.

Moyne ( le P. le ) Jésuite, va à Onnontagué pour y raffiner un Traité de Paix avec les Iroquois, 52. 53. aventure qui lui arrive par la perfidie des Agniers, 53. 54. consent à accompagner les Députés Iroquois dans leur Pays, 104. réception qu'on lui fait à Onnontagué, 108. son discours dans un Conseil Général de trois Cantons Iroquois, 109. 110. retourne à Montréal avec tous les Prisonniers François, 118. 119.

## N

Niagara, projet d'un Fort en ce lieu, 327. 328. il est construit & abandonné peu de tems après, 357.

Nord ( le petit ) dans l'Isle de Terre-Neuve, 209.

Nouvelle France, arrivée de son premier Evêque, 88. changement dans le Gouvernement Ecclésiastique de ce Pays ; des Cures, 89. divers Reglemens sur les Dixmes, 91. & suiv.

le Patronage des Cures sur Pays attribué à l'Evêque, 93. Phénomènes surprenans qu'on y apperçoit, 124. & suiv. tremblement de terre dans ce Pays ; ses effets & ses suites, 127. & suiv. de quelle maniere la Justice y avoit été administrée jusqu'en 1663. 135. & suiv. forme présence du Conseil Supérieur ; sur quels principes on y juge, 128. Justices subalternes du Pays, 139. 140. nouveaux troubles qui y surviennent, 144. & suiv. est cédée par le Roi à la Compagnie des Indes Occidentales, 149. il y arrive un grand secours, 150. 151. changement qui y survient dans les affaires de la Religion ; état où elle se trouvoit parmi les Sauvages & les François, 162. 163. on y découvre des Mines de fer, 165. 166. on y établit la liberté du Commerce, 166. nouveau voyage à l'Ouest & au Nord de ce Pays, 166. & suiv. il y paroît une Comete, suivie d'un tremblement de terre & de maladies, 179. mortalité dans le Nord de la Nouvelle France, 221. 222. prise de possession des Lacs du Pays, 237. 238. Phénomènes singuliers dans cette contrée en 1671. 241. & suiv. la Traite de l'Eau-de-vie y recommence ; on

prévient l'...  
de ce Con...  
Roi à ce...  
suiv. on...  
Troupes...  
319. 320...  
merce de...  
387. & su...  
M. de D...  
situation...  
Nouvelle...  
les reméd...  
apporter a...  
s'y étoient...  
& suiv. l...  
s'y tienne...  
& qu'on r...  
tations en...  
Nouvelle Yo...  
lier de Cal...  
la conquê...  
France, 35...  
tions donn...  
Frontenac...  
397. plan...  
prise ; mes...  
devoit...  
Conquête...  
ce, 399. l'en...  
& pourqu...  
suiv. nou...  
tions pour...  
ce qui em...  
de les acc...  
suiv.

Oneyon...  
tion Iroqu...  
est résolue...  
se soumette...  
mandent &...  
Missionnair

DES MATIERES. 347

- prévient la Cour en faveur de ce Commerce : Edit du Roi à ce sujet , 261. *Et suiv.* on y envoie des Troupes de France , 290. 319. 320. état du Commerce de ce Pays en 1688, 387. *Et suiv.* Mémoire de M. de Denonville sur la situation où se trouvoit la Nouvelle France , & sur les remèdes qu'il falloit apporter aux défordres qui s'y étoient introduits , 419. *Et suiv.* le Roi veut qu'on s'y tienne sur la défensive , & qu'on réunisse les Habitans en Bourgades , 422. Nouvelle York , le Chevalier de Callieres en propose la conquête à la Cour de France , 392. 393. instructions données au Comte de Frontenac sur ce sujet , 396. 397. plan de cette entreprise ; mesures prises pour y réussir , 397. 398. ce qui devoit se faire après la Conquête de cette Province , 399. l'entreprise échoue , & pourquoi , 400. *Et suiv.* nouvelles propositions pour cette conquête ; ce qui empêche la Cour de les accepter , 409. *Et suiv.*
- O
- Oncyouths ( les ) Nation Iroquoise , la guerre est résolue contre eux ; ils se soumettent , 155. demandent & obtiennent des Missionnaires , 176.
- Onontagués ( les ) Nation Iroquoise , reçoivent des Missionnaires , 58. *Et suiv.* on projette d'y établir une Colonie Françoisé , 63. arrivée des François dans ce Canton ; réception qu'on leur fait , 71. 72. envoient des Députés à Quebec , dans quel dessein : réponse qu'on leur fait , 76. 77. traitent mal les Hurons , 81. conspirent contre les François , 82. leur conspiration est découverte , 83. leur disposition à la paix ; leurs Députés à Montréal demandent un Missionnaire , 103. 104. réception qu'ils font au P. le Moyné , 107. Conseil Général qu'ils tiennent avec deux autres Cantons Iroquois ; discours qu'y fait le P. le Moyné : résolution de ce Conseil , 109. 110. leur conduite généreuse & noble par rapport au Pere de Lambertville , 345. 346. négociations avec ces Sauvages , 369. 370. ils proposent la paix avec hauteur , 370. 371.
- Onoharé ( Josepl. ) Chrétien , Algonquin , brûlé par les Iroquois , son Histoire , 34. *Et suiv.*
- Outagamis , Nation Sauvage , description de leur Pays , 250. 251. excursion du P. Allouez chez ces peuples , 253.
- Outaouais , leurs aventures après la destruction des

Hurons, 65. 66. on donne à quelques-uns d'entre eux des Missionnaires, 67. ils sont attaqués par les Agniers, 68. tâchent d'attirer les François chez eux, 167. leurs superstitions, 168. leur croyance, 170. 171. leurs mœurs & leurs pratiques, 171. ils sont détournés de se joindre aux Iroquois par les Missionnaires, 349. ils traitent avec les Iroquois sans la participation des François; ce qui les y engage, 430. *& suiv.*

**P**earon ( le P. ) Jésuite, son industrie, & quel en fut le succès, 224. *& suiv.*

Pêches sédentaires, on reprend le dessein d'en établir le long du Fleuve Saint Laurent, 388. 389. ce qui empêche les François de profiter de celles des Côtes de l'Acadie, 390.

Perron ( M. ) Gouverneur de Montréal, obtient des provisions du Roi, 190. passe au Gouvernement de l'Acadie, 321.

Phénomènes & maladies, 102. autres Phénomènes surprenans, 124. *& suiv.* autres singuliers au Nord du Canada en 1671. 241. *& suiv.* Phénomène dans l'air à la Baye d'Hudson, 297.

Plaisance, description de la Baie de ce lieu, 208. 209. son premier Gouverneur, 214.

Poncet ( le P. ) Jésuite, est pris par un parti Iroquois, 49. ce qu'ils lui firent souffrir, 50. il est délivré; dangert qu'il court en retournant à Québec, 51. 52.

Poutecouatamis, Nation Sauvage, ce qui se passe entre eux & le P. Allouez, 172. 173.

## Q

**Q**uebec, érection de son Eglise en Evêché, 189.

## R

**R**adisson ( Pierre Esprit de ) transfuge François. *Voyez* Groseilliers.

Rar ( le ) Chef ~~Magon~~, son action hardie & perfide pour rompre une paix prête à être conclue, 383. 384. ses intrigues pour brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 385. 386.

Récollets ( les ) sont ramenés en Canada par M. Talon; leur naufrage, 216. arrivent à Québec, 217. un d'eux est tué par des Kikapous, 275.

Religion Chrétienne, ses progrès parmi les Nations Abénaquises, 43. 44. parmi les Iroquois Supérieurs,

**D**o. change affaires par Religion; se trouvoit vages & les 253. est pré Nations, grands pr Canton d' 226. son autres Car les Nation 227. 228.

**S**ables ( R. ) construit un fades, 352. Saint Augustin thérine de Hospitaliers odeur de fa (stoire, 179. Saint Jean, L nom, la de Salut Laurent reprend le blir des péc 388. abon rnes & de E Fleuve, 38. Saint Simon Gentilhomme va à la Baye le P. Alban ils y font de de possession Sale ( Robert C de la ) arriv son caracte prend d'ach verte du M il passe en E

## DES MATIERES.

Vo. changement dans les affaires par rapport à la Religion ; en quel état elle se trouvoit parmi les Sauvages & les François, 162. 163. est prêchée à plusieurs Nations, 174. fait de grands progrès dans le Canton d'Agner, 225. 226. son état dans les autres Cantons & dans les Nations Algonquines, 227. 228.

**S**ables ( Riviere des ) on y construit un Fort de palissades ; 352.

Saint Augustin ( la Mere Catherine de ) Religieuse Hospitaliere, morte en odeur de sainteté ; son Histoire, 179. *Et suiv.*

Saint Jean, Lac qui porte ce nom, sa description, 106.

Saint Laurent ( Fleuve de ) on reprend le dessein d'y établir des pêches sédentaires, 388. abondance de Morues & de Baleines dans ce Fleuve, 389. 390.

Saint Simon ( Denys de ) Gentilhomme Canadien, va à la Baye d'Hudson avec le P. Albanel, 296. 297. ils y font des actes de prise de possession, 298.

Sale ( Robert Cavalier, Sieur de la ) arrive en Canada ; son caractère, 263. entreprend d'achever la découverte du Micissipi, 264. il passe en France ; ce qu'il

obtient du Roi, 265. le Chevalier de Touiti se joint à lui ; ses diverses aventures, 266. 267. il fait une perte considérable, 268. sa fermeté dans ses malheurs ; on veut l'empoisonner, 269. 270. il fait remonter le Micissipi par le Sieur Dacan & P. Hennepin, 270. 271. il bâtit un nouveau Fort, 272. il descend le Micissipi jusqu'à la mer, 276. il repasse en France, 277. M. de la Barre écrit en Cour contre lui : effet que ces Lettres produisirent, 285. *Et suiv.*

Sault Saint Louis, peuplade d'Iroquois Chrétiens établie en ce lieu, 233. un Iroquois de cette peuplade travaille utilement pour la Religion & pour la Colonie, 357. 358.

Sauvages, les adoptions pratiquées parmi eux, 84. 85. découverte de plusieurs Nations Sauvages, 96. 98. scandales arrivés parmi eux par l'usage de l'Eau-de-vie, 122. 123. on veut les franciser ; pourquoy ce projet ne réussit pas, 264. 265. Sauvages assassinés par des François ; ce qui en arriva, 217. 218. ou les appaise en faisant justice des meurtriers, 218. 219. Guerre entre eux, 230. Députés de plusieurs de ces Nations à Montréal, 284. M. de la Barre engage

go avec peine nos Alliés Sauvages à se joindre à lui contre les Iroquois, 310. ils ne rencontrent point ce Général au rendez-vous qu'on leur avoit marqué: leur mécontentement à la nouvelle de la paix, 311. autre paix dont ils sont mécontents, 381. quelques-uns attaquent les Iroquois, 382. 383. particularités de la vie & de la mort de quelques Sauvages Chrétiens, 437. & *suiv.* quelques exemples de la ferveur & de la piété de divers autres Sauvages, 474. & *suiv.*

Séminaire de Quebec, son établissement, 90

Sioux, Nation Sauvage, ce qui se passe entre eux & les Hurons, 98. 99. particularités touchant ce peuple, 99. du Pays de ces Sauvages, 174.

**T** Alon ( M. ) est nommé Intendant de la Nouvelle France, 150. Mémoire qu'il envoie à M. Colbert, 152. & *suiv.* retourne en France, 187. 188. revient en Canada, 215. il y ramène des Récollets; fait naufrage avec eux, 216. son arrivée à Quebec, 217. prend des mesures pour assurer à la France tout le Nord du Ca-

nada, 233. 234. fait prendre possession de tous les environs des Lacs, 235. 236. demande son rappel en France, & pourquoy, 243. 246.

Tegahkouta ( Catherine ) Vierge Iroquoise & Chrétienne; morte en odeur de sainteté, son Histoire, 437. & *suiv.*

Téganokoa ( Etienne ) Chrétien Iroquois, brûlé par les Infidèles en haine de sa Religion, Histoire de son supplice, 459. & *suiv.*

Terre-Neuve, affaires de cette Isle, 206. & *suiv.* de son climat & de la nature du Pays, 210. 211. de ses Habitans naturels; de la grande Baye dans cette Isle, 212.

Tonti ( le Chevalier de ) se joint à M. de la Sale, 266. il est obligé d'abandonner la Rivière des Illinois, 275.

Tour ( le Sieur de la ) belle action de ce Gentilhomme François, 192. & *suiv.*

Tracy ( Alexandre de Prouville, Marquis de ) est nommé Viceroy de l'Amérique par Commission, 149. marche contre le Canton d'Agnier, 157. succès de son Expédition, 158. il ne s'assure point du Pays, 159. il retourne en France, 161.

Tremblement de terre dans la Nouvelle France, 2 pré-

D  
ait avan  
125. & *suiv.*  
ses effets  
ne fait p  
convertit  
de la Co  
suites de  
133. 134  
ment de  
Tsonnonth  
Iroquoise  
Campagn

Fin

DES MATIERES. 501

dit avant l'évenement ,  
 125. & suiv. il commence ;  
 ses effets , 127. & suiv. il  
 ne fait périr personne , &  
 convertit tous les Habitans  
 de la Colonie , 132. 133.  
 suites de ce Tremblement ,  
 133. 134. autre Tremble-  
 ment de terre , 179.  
 Tonnonthouans , Nation  
 Iroquoise ; plan de la  
 Campagne du Marquis de  
 Denonville contre ces Sau-  
 vages , 346. & suiv. com-  
 bat contre ce peuple , &  
 suites de ce combat , 353.  
 & suiv.

V

Vaillant (le P. ) de Guef-  
 lis , est envoyé par M. de  
 Denonville vers le Colo-  
 nel Dorigan , pour enten-  
 dre ses propositions , 367.

*Fin de la Table du second Volume.*





